Normandie Université

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Spécialité **GEOGRAPHIE**

Préparée au sein de l'**Université de Rouen Normandie**

En cotutelle internationale avec l'**Université du Quebec à Montréal, CANADA**

Géographie des habitats collectifs et écologiques en France et au Québec : des alternatives rurales plurielles en faveur de la transition socio-écologique

Présentée et soutenue par

AMAT FLORENT

Thèse soutenue le 19/01/2026

devant le jury composé de :

M. IMBERT CHRISTOPHE	Professeur des Universités - URN - Université de Rouen Normandie	Directeur de thèse
M. BRENNETOT ARNAUD	Professeur des Universités - URN - Université de Rouen Normandie	Co-directeur de thèse
MME GUIMOND LAURIE	Professeur des Universités - Université du Quebec à Montréal	Co-directeur de thèse
MME HOCHEDEZ CAMILLE	Professeur des Universités - URN - Université de Rouen Normandie	Président du jury
M. KLEIN JUAN-LUIS	Professeur des Universités - Université du Quebec à Montréal	Rapporteur du jury
MME KOOP KIRSTEN	Professeur des Universités - Université de Grenoble Alpes	Rapporteur du jury

Thèse dirigée par **IMBERT CHRISTOPHE** (Identité et Différenciation des Espaces de l'Environnement et des Sociétés) et **BRENNETOT ARNAUD** (Identité et Différenciation des Espaces de l'Environnement et des Sociétés) et **GUIMOND LAURIE** (Université du Quebec à Montréal)

ÉCOLE DOCTORALE 556 HSRT

Normandie Université

idees UMR 6266 / IDEES-Rouen

RÉSUMÉ

Les habitats collectifs et écologiques en milieu rural sont constitués par des groupes de personnes qui décident d'habiter à plusieurs sur un même terrain, à la campagne, afin d'expérimenter des modes de vie et d'organisation écologiques et alternatifs, dans une forme de politisation du quotidien. À travers l'étude de cet objet particulier dont les manifestations sont en nombre croissant depuis plus de deux décennies, en France et au Québec, cette thèse propose une contribution à une géographie politique des espaces ruraux périphériques, dans une perspective relationnelle, en observant les controverses sur leur avenir et sur leur place dans la transition socio-écologique. Par un regard porté à toutes les échelles et à travers diverses spatialités, elle met en lumière comment ces collectifs articulent différemment des rapports à l'espace et des idées politiques variés, aboutissant à des stratégies socio-spatiales diverses allant du repli micro-local dans une perspective presque autarcique à une ouverture large sur des réseaux (trans)nationaux dans une volonté de peser à ces échelles, en passant par une très forte implication dans le développement territorial dans l'espoir d'une transformation sociale par le bas. Pour ce faire, cette thèse se penche sur les discours et pratiques des collectifs, d'une part. D'autre part, elle s'intéresse à leurs interactions entre eux ainsi qu'avec une diversité d'acteurs, en particulier les élus et personnels administratifs locaux, en mobilisant les notions de territoire, territorialité, territorialisation et réticularité. Elle met ainsi en valeur la variété des modalités d'engagement politique de ces collectifs en lien avec leurs rapports à l'espace, au-delà de la seule politique du quotidien, mais aussi le poids que peuvent avoir des considérations d'ordres pragmatique, économique, affectif, ou autres dans de tels projets. Ces résultats permettent de replacer les collectifs dans des contextes plus larges, dont ceux de la mutation des espaces ruraux et de la transition socio-écologique, et de penser leur contribution à la quête de solutions aux crises sociales et environnementales. En mobilisant une approche multi-située et une méthodologie mixte, cette thèse permet de dépasser la lecture micro-sociale souvent propre à ce type d'objet. La méthodologie articule une enquête qualitative de terrain, une analyse du discours, une analyse spatiale et une analyse de réseau web, qui permettent de scruter les habitats collectifs et écologiques aux échelles québécoise et française, ainsi que sur Internet, et au sein de la région de la Gaspésie et des départements de l'Ariège et de l'Orne.

Mots-clefs : habitats collectifs et écologiques, alternatives rurales, néo-ruralité, transition socio-écologique, spatialités, approche multiscalaire, perspective relationnelle, méthodes mixtes, analyse morphologique des idéologies, France, Québec

SUMMARY

Geography of eco-communities in France and Québec:
Diverse radical rural initiatives towards socio-ecological transition

Eco-communities in rural spaces are established by groups of people who decide to live collectively on the same site or land in the countryside to experiment with ecological and alternative lifestyles and forms of organization. Thus, they engage in a politicization of everyday life. These particular initiatives have been growing in popularity for more than two decades in France and Quebec. This thesis contributes to the political geography of peripheral rural spaces from a relational perspective, observing the controversies surrounding their future and their place in the sustanability transition. By looking at all scales and across multiple spatialities, it highlights how these eco-communities articulate different relationships to space and various political ideas. This results in diverse socio-spatial strategies ranging from micro-local retreat – in an almost autarkic way – to a broad openness to (trans)national networks – with the aim of scaling up –, as well as a very strong involvement in local development – demonstrating a drive to transform society from bottom up. To this end, this thesis firstly examines the discourse and practices of these collectives. Secondly, it focuses on their interactions with each other and with a variety of actors, particularly local public actors. Drawing on the concepts of territory, territoriality, territorialization and networking, the study highlights the variety of ways in which these collectives politically engage with regards to their relationships with space. Beyond everyday politics, it emphasizes the weight of different political practices and of pragmatic, economic, emotional, and other considerations for such initiatives. The results make it possible to place eco-communities in the broader contexts of rural change and sustainability transition. Moreover, they highlight their contribution to the search for solutions to social and environmental crises. By using a multi-sited perspective and mixed methods, this thesis goes beyond the micro-social level often associated with this type of studies. The methodology combines qualitative field research, discourse analysis, spatial analysis, and hyperlink network analysis. Thereby, the study investigates ecological community living in Québec and France, on the Internet, and in the regions of Gaspésie, Ariège, and Orne.

Keywords : eco-communities, radical rural, urban-to-rural migrations, socio-ecological transition, spatialities, multi-scalar approach, relational perspective, mixed methods research, morphological analysis of ideology, France, Québec

REMERCIEMENTS

Alors que ce projet touche à sa fin, je tiens à exprimer ma gratitude envers celles et ceux qui m'ont accompagné pendant quatre ans, sinon plus, et m'ont permis de le mener à bien.

Je suis avant tout redevable à mes directeurs et ma directrice de recherche, qui m'ont guidé et encouragé indéfectiblement et avec enthousiasme, sans jamais me restreindre dans mes explorations et réflexions. Je m'estime heureux de la richesse qu'a pu apporter le regard de chacun et chacune d'entre vous. Un immense merci, donc, à Arnaud Brennetot et Christophe Imbert, sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour, et qui m'ont de plus offert de belles expériences à l'UMR IDEES et au sein de l'Université de Rouen Normandie. Et un merci non moins grand à Laurie Guimond ; je ne pouvais mieux tomber tant pour ce qui concernait mes intérêts de recherche que pour ce qui avait trait à mon intégration au Québec en général, et à l'UQAM en particulier, à défaut de quoi l'expérience eut été bien différente.

Cette thèse ne serait rien sans les participants et participantes à la recherche qui ont accepté de me rencontrer et de partager leurs savoirs et expériences. Je pense aux membres des collectifs visités en premier lieu, nombreux et nombreuses, qui ont consenti à m'accueillir pour quelques heures ou plusieurs jours et à se confier à moi ; je leur dois bien plus que le seul matériau employé dans cette thèse. Je pense ensuite aux personnes élues ou administratrices d'organismes publics et parapublics qui se sont intéressées à ce projet. Enfin, je n'oublie pas celles et ceux qui, n'appartenant strictement à aucune des deux précédentes catégories, ont tout autant participé à rendre ma recherche à la fois riche, passionnante et plaisante.

J'adresse mes sincères remerciements à celles et ceux qui m'ont assisté durant tout ou partie de mon parcours, pour leurs conseils, pour leurs enseignements et pour les riches échanges que nous avons pu avoir : Éric Daudé et Rémi Lemoy qui ont constitué mon comité de suivi individuel à l'UMR IDEES, René Audet et Stéphane Bernard qui faisaient partie de mon comité d'encadrement à l'Institut des sciences de l'environnement, Sébastien Rey-Coyrehourcq, Alexandre Cebeillac et Étienne Toureille, dont la contribution à la dimension quantitative de l'étude fut précieuse. À eux s'ajoutent toutes les personnes avec qui les discussions m'ont permis de progresser dans mes approches, mes savoirs, ma vision du projet de thèse : les étudiants et étudiantes, chercheurs et chercheures, enseignants et enseignantes de l'UMR IDEES, de la Chaire de recherche du Canada avec les milieux de vie du Nord, du CRISES, du CRIEST, du CRDT, du Groupe de recherche sur les lieux de vie collectifs en France et de son

homologue encore informel au Québec. Je n'oublie pas non plus Benjamin Lecomte, Christine Guillerm, Raphaël Cambon, Catherine Godard, Marie Landry, Sophie Bonin, autant de membres du personnel qui ont toujours su m'aider et m'accompagner dans les dédales des administrations, à la complexité décuplée par la cotutelle.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à Kirsten Koop et Juan-Luis Klein pour l'intérêt, le temps et les efforts consentis en tant que rapporteurs de cette thèse, ainsi qu'à Camille Hochedez pour avoir accepté de siéger dans le jury.

Je remercie de même les organismes qui ont financé cette thèse, tout particulièrement la Région Normandie, mais aussi le CRIEST, le CRISES, l'UQAM, l'UMR IDEES et la Chaire de recherche du Canada avec les milieux de vie du Nord.

Merci enfin à Estelle qui m'a supporté durant tout ce processus, directement et indirectement, et qui a un peu vécu, elle aussi, avec cette thèse au quotidien.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

PARTIE 1 : UNE PERSPECTIVE PRAGMATISTE ET RELATIONNELLE ADOSSÉE À UNE MÉTHODOLOGIE MIXTE : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE, THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE 15

Préambule : Le paradigme pragmatiste et ses présupposés 15

Chapitre 1. La perspective relationnelle au service d'une géographie politique des espaces ruraux : dépasser le micro-social 19

Chapitre 2. Une méthodologie mixte concomitante et multi-niveaux pour saisir la complexité des phénomènes à l'œuvre 70

PARTIE 2 : UNE VARIÉTÉ DE RAPPORTS À L'ESPACE ET DE CONCEPTIONS POLITIQUES ABOUTISSANT À DES STRATÉGIES VARIÉES 136

Chapitre 3. L'habitat collectif et écologique en milieu rural depuis une perspective multi-située, du transnational au local 138

Chapitre 4. Visions de l'avenir, de l'espace et idées politiques : accords et divergences dans les discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique 216

Chapitre 5. Territorialités contrastées et territorialisations concurrentes : la contribution des collectifs à la transformation des territoires ruraux 304

Chapitre 6. La variété des réticularités et jeux d'échelles des collectifs, révélatrice du lien entre rapport à l'espace et lecture politique 388

CONCLUSION 441

BIBLIOGRAPHIE 458

LIBRAIRIES R 492

ANNEXES 493

TABLE DES MATIÈRES 504

Liste des abréviations

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

BDD : Base de données

Caf : Caisse d'allocations familiales

CERPÉ : Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains

CDS : *Critical Discourse Studies*

CO : Coopérative Oasis

DHA : Discourse-Historical Approach

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

EVS : Espace de vie sociale

FDSEA : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

GEN : Global Ecovillage Network

ISE : Institut des Sciences de l'Environnement

JA : Jeunes agriculteurs

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MMR : *Mixed Methods Research*

MRC : Municipalité régionale de comté

MSA : Mutualité sociale agricole

ONF : Office national des forêts

ONU : Organisation des Nations Unies

PAC : Politique agricole commune

PDG : Président-directeur général

PMR : Personnes à mobilité réduite

PNR : Parc naturel régional

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

UE : Union Européenne

UPA : Union des producteurs agricoles

UQAM : Université du Québec à Montréal

VNA : *Visual network analysis*

Liste des cartes

Carte 1 Localisation et carte de chaleur des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural en France 139

Carte 2 Localisation et carte de chaleur des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural au Québec 140

Carte 3 Température annuelle moyenne au Québec et en Gaspésie et projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural 141

Carte 4 Projets d'habitat collectif et écologique et catégories du rural et de l'urbain en France métropolitaine 144

Carte 5 Gradient de naturalité potentielle de France métropolitaine et projets français d'habitat collectif et écologique en milieu rural 145

Carte 6 Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et densité de population et taux d'artificialisation au Québec 147

Carte 7 Projets d'habitat collectif et solde migratoire en France métropolitaine 149

Carte 8 Projets d'habitat collectif et part des résidences secondaires en France métropolitaine 150

Carte 9 Projets d'habitat collectif et coût du foncier en France métropolitaine 152

Carte 10 Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et taux moyen de migration interne au Québec 155

Carte 11 Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et valeurs foncières au Québec 157

Carte 12 Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et vitalité économique des MRC au Québec 158

Carte 13 Projets d'habitat collectif et résultats aux élections présidentielles et législatives de 2022 en France métropolitaine 160

Carte 14 Situation et présentation de la Gaspésie 191

Carte 15 Situation et présentation de l'Ariège 195

Carte 16 Situation et présentation de l'Orne 197

Liste des figures

Figure 1 Méthodologie séquentielle anticipée durant les premiers mois du projet 72

Figure 2 Méthodologie concomitante et multi-niveaux adoptée 73

Figure 3 Capture d'écran du début de la page Histoires d'oasis selon différentes modalités 130

Figure 4 Réseau interne du site web de la Coopérative Oasis (février 2024) 131

Figure 5 Naturalité potentielle moyenne des EPCI français et des collectifs en fonction de leur EPCI 144

Figure 6 Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale) 168

Figure 7 Réseau personnel de quatre organismes de référence dans le réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois 170

Figure 8 Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale) sans les principaux organismes de référence 172

Figure 9 Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale), classement par modularité 174

Figure 10 Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale), classement visuel 175

Figure 11 Cluster GEN-Québec du réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois 176

Figure 12 Réseau hyperlien ouvert de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois 179

Figure 13 Distribution du degré des sommets du réseau ouvert complet de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois 180

Figure 14 Réseau hyperlien ouvert simplifié de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois 182

Figure 15 Réseau hyperlien ouvert simplifié de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois, classement par Girvan-Newman 184

Figure 16 Évolution démographique des territoires étudiés de 1881 à 2021 190

Figure 17 Situation des collectifs visités dans le réseau hyperlien fermé 205

Figure 18 Extrait du Manifeste des Oasis 221

Figure 19 Illustration accompagnant le bloc "Qui sommes-nous ?" sur le site de la Cooérative Oasis 228

Figure 20 L'échelle régionale dans le discours de la Coopérative Oasis 244

Figure 21 Carte interactive des oasis 246

Figure 22 Photographies illustrant le sentiment d'appartenance suscité par l'inscription dans le réseau des oasis ou par la vie en oasis 251

Figure 23 Schéma synthétique de la triple séparation ici/là-bas, présent/à venir, nous/eux dans le discours de la Coopérative Oasis 254

Figure 24 Principales idées politiques dans le discours de la Coopérative Oasis et leur articulation 258

Figure 25 Structures alternatives accueillant des activités au Festival Oasis 2023 266

Figure 26 Structures et aménagements du Festival Oasis 2023 266

Figure 27 Valeurs et principes des initiatives alternatives en Ardèche (tiré de Koop et Senil, 2015) 285

Figure 28 Principales idées politiques dans les quatre types de discours des habitats collectifs et écologiques et leur articulation 286

Figure 29 Diversité des intérêts et références au sein d'un même collectif 293

Figure 30 Vue sur la mer depuis le terrain d'un collectif Gaspésien 312

Figure 31 Le verger et la prairie inondés chez un collectif visité 315

Figure 32 Promotion d'activités et événements variés sur la devanture d'un restaurant au cœur d'un bourg ariégeois 340

Figure 33 Texte peint par le comité de développement local d'une municipalité de Gaspésie sur la baie vitrée d'un bâtiment au centre du village 347

Figure 34 Logiques territoriales et extra-territoriales à l'œuvre pour des territorialisations concurrentes 383

Figure 35 Ardoise signalant un épicéa et fournissant des informations sur sa comestibilité ou ses usages médicinaux, dans le jardin d'un collectif 396

Figure 36 Réseau personnel du Global Ecovillage Network (GEN) à partir du réseau hyperlien ouvert simplifié de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois 425

Liste des tableaux

Tableau 1 Exemples de requêtes booléennes pour le recensement de sites et pages web de projets 78

Tableau 2 Opérations automatiques et manuelles de tri des bases de données 82

Tableau 3 Liste des bases de données exploitées et des opérations effectuées avant compilation 83

Tableau 4 Relations entre approches et méthodes d'analyse des données 133

Tableau 5 Relations entre approches et méthodes d'analyse des données et type de donnée 134

Tableau 6 Relations entre approches théoriques et approches et méthodes d'analyse des données 134

Tableau 7 Répartition des projets français d'habitat collectif et écologique en milieu rural en fonction des catégories du rural et de l'urbain 143

Tableau 8 Répartition des projets français en fonction du montant des transactions foncières de 2020-2022 par EPCI 151

Tableau 9 Répartition des projets français en fonction du revenu médian par unité de consommation par EPCI en 2020 154

Tableau 10 Répartition des collectifs québécois en fonction de la valeur foncière imposable d'habitation et agricole des MRC en 2022 156

Tableau 11 Répartition des projets en fonction des votes des communes d'appartenance aux premiers tours des présidentielles et législatives de 2022 159

Tableau 12 Degré des principaux organismes de référence dans le réseau fermé 167

Tableau 13 Mesures sur le réseau personnel des principaux organismes de référence dans le réseau fermé 169

Tableau 14 Données démographiques et économiques concernant les terrains à l'étude . 190

Tableau 15 Principales villes de Gaspésie et leur population en 2021 selon Statistiques Canada, 2023 191

Tableau 16 Principales villes d'Ariège et leur population en 2022 selon l'Insee, 2025c.. 195

Tableau 17 Principales villes de l'Orne et leur population en 2022 selon l'Insee, 2025d 197

Tableau 18 Principaux enjeux rencontrés par les acteurs publics et parapublics dans l'Orne, en Gaspésie et en Ariège 199

Tableau 19 Présentation des projets d'habitat collectif et écologique visités 203

Tableau 20 Répartition de 106 membres de collectifs par classe d'âge 206

Tableau 21 Niveau d'études le plus haut des membres adultes actuels ou anciens des collectifs visités 208

Tableau 22 Occupation des membres adultes actuels ou anciens des collectifs visités 208

Tableau 23 Codes associés aux différentes pages du corpus 220

Tableau 24 Principaux concepts de la première partie du Manifeste des oasis et stratégies de nomination, prédication et énonciation hyperbolisante qui leur sont appliquées 223

Tableau 25 Quelques concepts abordés dans neuf des pages du site de la CO, et des éléments concernant leur articulation à d'autres concepts 235

Tableau 26 Oppositions et articulations entre concepts associés au « monde moderne », concepts associés au « monde de demain » et concepts associés à une mauvaise interprétation possible du projet de la CO et des oasis 239

Tableau 27 Tableau synthétique des mentions d'acteurs sur le site web de la Coopérative Oasis 248

Tableau 28 Activités auxquelles nous avons participé lors du Festival Oasis 2023 261

Tableau 29 Principaux concepts relevés dans les discours des collectifs et leurs variations 281

Tableau 30 Représentations et pratiques observées dans les collectifs visités témoignant d'une attention et d'une adaptation à ou appropriation de leur environnement naturel et culturel 317

Tableau 31 Typologie des habitats collectifs et écologiques : priorités, territorialités et rapports aux acteurs locaux 385

Tableau 32 Dimensions des relations entre bénévoles et collectifs : quelques exemples . 394

Tableau 33 Engagements militants d'un collectif ornais et de ses membres 413

Tableau 34 Typologie des habitats collectifs et écologiques : priorités et rapports à l'espace 439

Liste des encadrés

Encadré 1 Les travaux de Doreen Massey aux origines de la relational perspective 36

Encadré 2 Qu'entend-on par contexte ? 39

Encadré 3 Mouvements sociaux, contentious politics et habitat collectif et écologique 46

Encadré 4 La certification éthique de la recherche au Canada 98

Encadré 5 Observation ou entretien ? « Nous sommes très peu disponibles, mais… » 110

Encadré 6 Les répertoires d'éco-communautés québécoises 165

Encadré 7 L'histoire des Oasis racontée par ses protagonistes 230

Encadré 8 Remarques à propos de quelques références du milieu de l'habitat collectif et écologique 290

INTRODUCTION

Cette thèse a pour objet les habitats collectifs et écologiques en milieu rural, en France et au Québec. Dans un contexte de recrudescence des préoccupations d'ordre environnemental, économique et social, accentuées plus récemment par la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19, ces derniers sont des projets locaux et micro-sociaux portés par populations rurales et néo-rurales qui, ce faisant, prennent position dans les débats sur l'avenir des territoires ruraux et la transition (socio-)écologique[1]. À travers eux, notre objectif est de nous intéresser à la géographie politique des espaces ruraux.

Pour ce faire, nous avons choisi d'adopter une perspective multi-située, en abordant notre objet dans différents contextes géographiques, mais aussi à diverses échelles, grâce à une méthodologie mixte faisant dialoguer enquête de terrain, analyse spatiale, analyse de réseau et analyse du discours.

L'habitat collectif et écologique en milieu rural : expérimenter des modes de vie et d'organisation alternatifs

Éco-hameaux (Pichelin, 2011 ; Rodier, 2010), écovillages (Kirby, 2017 ; Lemarier-Saulnier & Fournis, 2017 ; Lockyer & Veteto, 2013b), communautés intentionnelles (Lallement *et al.*, 2021 ; Lopez & Weaver, 2019), écocommunautés (Beau-Ferron, 2015 ; Cattaneo, 2015), collectifs écologiques (Rozencwajg, 2021) ou utopiques (Sallustio, 2021), les termes sont nombreux dans la littérature pour désigner une réalité aux formes variées. Ces derniers désignent des groupes de personnes décidant d'habiter à plusieurs afin d'expérimenter des modes de vie et d'organisation écologiques et alternatifs aux modes majoritaires. Centrée sur des initiatives rurales, cette thèse se propose d'apporter une contribution originale en s'intéressant à la variété des rapports à l'espace de ces acteurs et de leurs relations entre eux et avec les autres habitants et acteurs gestionnaires des espaces ruraux, en France et au Québec.

Nous introduirons nos questionnements et hypothèses de recherche par une justification de l'emploi des termes « habitat collectif et écologique » et une proposition de définition. Nous empruntons cette appellation à Madeg Leblay (2020)[2] tout en y appliquant nos propres critères,

[1] Nous mettons le préfixe « socio- » entre parenthèses lorsque nous faisons référence à la transition comme mot d'ordre disputé et non consensuel (cf. *infra*).
[2] Leblay a lui-même opté par la suite pour la formulation « lieux de vie collectifs à visée écologique » (cf. Leblay, 2024).

inspirés à la fois de ses travaux et d'autres conceptions tirées de sources scientifiques et non scientifiques (Cattaneo, 2015 ; Christian, 2003 ; Coopérative Oasis, 2022 ; Global Ecovillage Network, 2022 ; Lockyer & Veteto, 2013b ; Meijering, Huigen, *et al.*, 2007). Nous avons également bénéficié des réflexions du Groupe de recherche sur les lieux de vie collectifs, auquel nous participons, surtout lors de l'atelier sur la définition des lieux de vie collectifs du 27 juin 2024[3].

Ainsi, nous posons qu'un habitat collectif et écologique est un lieu de vie et d'habitation répondant à trois critères :

1. Le collectif est composé, de manière intentionnelle, de trois personnes ou plus dont les liens dépassent le cadre de la famille nucléaire (parents, enfants, frères et sœurs) et qui vivent de manière permanente sur un même terrain ou dans un même bâtiment.
2. Le collectif entend s'appuyer sur des modes de vie et d'organisation alternatifs à ceux majoritaires dans la société concernée, et ce dans tous les domaines.
3. Le projet présente une dimension écologique forte questionnant la relation humain-nature propre à la modernité capitaliste.

Pour alléger la lecture, nous parlerons souvent simplement de *collectif*.

Le choix du terme « habitat » est ici inspiré de sa conception en géographie, et spécialement dans la pensée de Nicole Mathieu. Il permet de désigner un rapport à la fois actif (être un habitant) et passif (être habité) à la société, à la nature, à l'espace, qui se traduit par des interactions entre individus, lieux et milieux au travers du logement, du travail, de la circulation, de la socialisation, etc. (N. Mathieu, 2000, 2012, 2016). À la différence de la notion de « lieu de vie », moins conceptualisée et plus large, celle d'« habitat » nous permet de désigner un espace où ce type de relations et d'activités atteignent une densité importante, dans une temporalité quotidienne. De fait, nous avons priorisé le logement comme élément incontournable : dans chacun des collectifs étudiés, tout ou partie des membres loge en un même lieu (cf. critère 1). Toutefois cette dimension ne saurait suffire, et les lieux rattachés aux collectifs doivent aussi être le support d'autres activités (travail, socialisation, etc.).

Notons que nous avons pu retenir et étudier des habitats collectifs et écologique en projet, *i.e.* qui ne remplissent pas la première condition de notre définition (le caractère collectif) mais dont le ou les membres impliqués affichent le désir de la remplir, et ce à court terme.

[3] Un bref compte rendu de l'atelier est disponible sur le carnet de recherche Hypothèses du groupe, à la page suivante : https://lieuxcol.hypotheses.org/atelier-1-definition-des-lieux-collectifs (consulté le 20 août 2025).

Si notre définition n'exclut pas la possibilité de développer un habitat collectif et écologique en milieu urbain, nous n'étudierons leur manifestation qu'en milieu rural. Nous le justifierons par la suite en nous appuyant sur la littérature existante et sur notre propre analyse.

Enfin, travailler en France et au Québec présente l'intérêt de faire varier les contextes de l'étude plus fortement que si nous nous étions portés sur deux pays francophones européens, tout en nous maintenant dans des contextes socioculturels relativement proches. D'un point de vue théorique, nous verrons que cela enrichira un champ dans lequel les recherches trans-nationales sont peu nombreuses, et les travaux sur le Québec presque inexistants. Nous aborderons également l'intérêt méthodologique de cette étude multi-située.

Une forme singulière d'alternative rurale dans un contexte de mutation des espaces ruraux et de transition (socio-)écologique

L'habitat collectif et écologique : un objet en tension

La littérature sur l'habitat collectif et écologique en milieu rural en Occident[4] souligne que le choix de vivre collectivement répond à une recherche d'autonomisation politique, économique, alimentaire, énergétique, etc. qui doit permettre non seulement de vivre selon ses convictions mais aussi de répondre à des besoins (sociaux, écologiques, économiques) qui ne sont pas satisfaits par le système socioéconomique plus large (Leblay, 2021 ; Lemarier-Saulnier & Fournis, 2017 ; Meijering, 2012 ; Moravčíková & Fürjészová, 2018 ; Renau, 2018). Ce faisant, si les projets ne visent pas à se couper de la société, ils oscillent entre la recherche d'un refuge contre les maux contemporains et l'ouverture sur les territoires ruraux investis, condition à la fois d'une certaine autonomie, voire survie, et d'une possibilité de transformation sociale par le bas (Contejean, 2024 ; Ezvan *et al.*, 2022 ; Lennon & Berg, 2022 ; Sallustio, 2021).

Ainsi normes et règlements (particulièrement ayant trait à l'aménagement et l'urbanisme) constituent bien souvent des obstacles pour les projets, menant les premiers concernés à s'engager auprès des acteurs publics et parapublics pour trouver des solutions viables et garantir

[4] Le choix de se concentrer sur les pays occidentaux est motivé par le fait que leurs espaces ruraux partagent une trajectoire récente assez semblable et, surtout, que la littérature suggère que les enjeux propres aux habitats collectifs et écologiques sont assez semblables au sein des pays occidentaux. À l'inverse, les collectifs, dans l'ensemble, n'auraient pas tant la même forme ni les mêmes modalités en dehors de ces régions. À ce propos, il s'agit là d'un objet qui émerge dans différentes sphères de la recherche, tant en Amérique du Nord qu'en Europe et en Océanie, y compris au Québec et en France, avec une certaine cohérence malgré des approches diverses. Nous y reviendrons au chapitre 1. Cela ne signifie pas pour autant que les enseignements que nous en tirerons concernant les territoires ruraux ne seront pas pertinents en dehors de ces régions. De plus, nous savons que les théories sur la ruralité mobilisées plus loin ont été bâties sur des recherches menées partout dans le monde, bien que nous nous soyons concentrés sur des sources occidentales et qui favorisent les régions susmentionnées. Nous avons conscience que, pour cette raison, elles ont tendance à véhiculer un point de vue occidentalo-centré.

la légalité de leurs initiatives (Faburel *et al.*, 2021 ; Halfacree, 2006 ; Kasper, 2008 ; Koop, 2021). De même, les projets font face à des logiques de récupération par les forces étatiques et du marché. En jouant un rôle fondamental dans la patrimonialisation des campagnes, qu'ils valorisent eux-mêmes commercialement ou auprès des pouvoirs publics, les collectifs participent (bien souvent malgré eux) à la mise en marché, à l'urbanisation, à l'embourgeoisement et à l'intégration dans la globalisation des territoires ruraux (Lennon, 2024 ; Rouvière, 2016 ; Sallustio, 2018 ; Westskog *et al.*, 2018).

Nous faisons face ici à deux premiers éléments de problématique. D'une part, les habitats collectifs et écologiques en milieu rural semblent être le théâtre de tensions entre la mise en œuvre de convictions idéologiques alternatives fortes et l'impératif de s'aligner sur certaines règlementations et normes pour pouvoir exister. D'autre part, leur présence et leur volonté d'essaimer, ainsi que les éventuelles tentatives de récupération par des forces macro-sociales, font des territoires ruraux concernés des lieux de négociation, de collaboration et de conflit pour la redéfinition de la place et des pratiques et représentations du rural dans nos sociétés.

Plus encore, les rapports à l'espace des collectifs et de leurs membres contribuent à inscrire les territoires ruraux dans des logiques supra-territoriales et multiscalaires. Ainsi, par l'effet conjoint d'un ancrage territorial et de migrations et mobilités géographiques, entre autres, les acteurs impliqués sont pris dans des logiques réticulaires et multiscalaires articulant d'une part l'urbain et le rural, et d'autre part le local, le national et le global. Si cet entremêlement est toujours présent, il varie selon les cas de figure et tous ne mobilisent pas les mêmes réseaux (qu'ils soient ruraux, urbains, familiaux, amicaux, militants, ou encore professionnels) (Magnusson, 2018 ; Meijering, Huigen, *et al.*, 2007 ; Morel, 2018 ; Stuppia, 2016). En outre, l'ancrage territorial revendiqué par les collectifs ne peut se passer de la création de liens nouveaux avec les populations locales, tant en aval pour répondre à leurs objectifs d'essaimage qu'en amont pour une implantation durable (Leblay, 2020 ; Lemarier-Saulnier, 2015 ; Westskog *et al.*, 2018).

L'ensemble de ces éléments variant d'un projet à l'autre, de même que le contexte, les habitats collectifs et écologiques affichent une grande diversité en termes d'organisation, d'équilibre entre collectif et individu, de politisation ou de degré d'ouverture sur l'extérieur (Cattaneo, 2015 ; Leblay, 2024 ; Meijering, 2012 ; Renau, 2018 ; Silvestro, 2007).

Nous touchons là à un troisième élément de problématique, car la double dimension de l'ancrage territorial et de l'inscription dans des réticularités à différentes échelles interroge quant à la façon dont ils articulent et concilient ces différents rapports à l'espace.

Nous aborderons cet objet d'étude comme un révélateur de débats qui l'excèdent, et pour cette raison nous l'inscrirons dans des champs de recherche plus larges. Tout d'abord, dans la littérature, les habitats collectifs et écologiques sont bien souvent inscrits dans le thème des alternatives rurales, elles-mêmes généralement conçues comme héritières de la néo-ruralité contestataire des années 1960 et 1970. Comprendre ces alternatives rurales nous permettra de mieux comprendre les habitats collectifs et écologiques, et d'affiner notre problématique. Ensuite, nous lierons cet objet aux travaux sur les mutations des espaces ruraux et sur la ruralité comme construction et, partant, comme objet de controverse. Étudier les collectifs permettrait alors d'aborder ces controverses et leurs implications. Enfin, nous ferons le lien avec les réflexions autour de la notion de transition (socio-)écologique, elle-même sujette à débat dans la société et étroitement liée, dans les discours des collectifs mais aussi d'autres acteurs, aux espaces ruraux.

De la néo-ruralité contestataire aux alternatives rurales : quête de sens et exemplarité

Parce qu'elle joue un rôle important dans la compréhension des alternatives rurales contemporaines, nous commencerons par évoquer brièvement la néo-ruralité contestataire.

Dès le début du phénomène néo-rural, dans les années 1960 et 1970, une première vague de migrations se caractérisait par une remise en question du mode de vie urbain et du modèle productiviste et consumériste, s'accompagnant de la recherche d'une sociabilité villageoise et d'une proximité avec la terre et la nature (Abrams *et al.*, 2012 ; Jollivet, 1978 ; N. Mathieu, 1990 ; Vachon, 1986). Tournée notamment vers des espaces ruraux périphériques, une partie des migrations, qualifiée de « mouvement de retour à la terre » ou de « *back-to-the-land movement* », est alors associée (mais non assimilée) à la contre-culture : d'inspiration libertaire (au moins pour un temps) et écologiste, elle prône l'autonomie, la liberté et la créativité en vue de la réconciliation des hommes entre eux et avec la nature (Brinkerhoff & Jacob, 1987 ; Coffin & Lipsey, 1981 ; Edgington, 2008 ; Eizner, 1978 ; Halfacree, 2007a ; D. Léger & Hervieu, 1978).

La plupart des projets toutefois a périclité ou a été récupérée par le système qu'ils critiquaient (Cavers, 2016 ; Halfacree, 2006 ; D. Léger & Hervieu, 1979). Si les migrations néo-rurales n'ont pas discontinué, elles se sont diversifiées, et il a fallu attendre les années 1990 voire 2000

(en France par exemple) pour qu'elles reparaissent dans leur dimension contestataire (Halfacree, 2022 ; Rouvière, 2016). Se traduisant par des projets plus intégrés à la société, ces dernières sont alors portées par un engagement politique où la question environnementale tend à être mise au premier plan comme vecteur de changement social (Hervieu-Léger & Hervieu, 2023). Elles ont très fortement contribué à la multiplication d'initiatives rurales qualifiées de radicales ou d'alternatives, diverses par leurs formes, avec pour point commun de viser l'expérimentation de nouveaux modes de vie et d'organisation et la diffusion par l'exemplarité, plutôt que la confrontation politique plus classique (Halfacree, 2007b ; Mésini, 2004 ; Pruvost, 2013, 2015b ; Woods, 2008).

Les qualificatifs vagues d'« alternatif », « écologique » et « radical » ne permettent pas de définir précisément ces initiatives : alors que Keith Halfacree (2007b) au Royaume-Uni ne propose pas de définition, opposant la radicalité aux logiques capitalistes et productivistes, Geneviève Pruvost (2013) en France évoque « un spectre de pratiques visant à l'autonomie plus [qu'un] modèle univoque. » Cette élasticité permet précisément d'englober une variété d'initiatives aux formes différentes. C'est la notion d'« alternative » que nous retiendrons ici.

« Énoncé de deux propositions telles que si l'une est vraie l'autre est nécessairement fausse, et inversement » et, par extension, « permission ou obligation […] de choisir entre deux propositions » (CNRTL, 2023), une alternative se construit à partir d'un couple dont chacun des deux éléments qui le composent peut être qualifié d'alternatif à l'autre. Au-delà des seules alternatives rurales, dans la littérature portant sur la contestation des modèles socioéconomiques et politiques actuels ou sur la transition socio-écologique, l'alternative est toujours définie en creux, en opposition à l'autre élément plus ou moins bien désigné du couple, qui peut se voir qualifié de dominant, conventionnel, *mainstream*, capitaliste, néolibéral, productiviste, industriel, etc. (par ex. Leyshon *et al.*, 2003 ; Whatmore *et al.*, 2003). L'alternative se pose alors en regard soit du capitalisme comme rationalité ou comme système socio-économique, soit de ce qui se conforme aux normes et pratiques majoritaires d'une société. Si elle peut être fondée sur des idéaux que nous pourrions qualifier schématiquement de progressistes, tels que la diversité, la démocratie ou la justice, l'alternative peut aussi l'être sur des idéaux *a priori* plus conservateurs comme la souveraineté nationale, la hiérarchie ou l'autorité (Leitner *et al.*, 2007). Néanmoins, comme la majorité des travaux sur les alternatives sociales et écologiques, nous nous intéresserons davantage ici au premier cas de figure.

Pour en revenir aux alternatives rurales contemporaines, celles-ci reprennent et actualisent les thèmes de la contestation des années 1960 et 1970, tant aux États-Unis qu'au Canada et

partout en Europe, y compris dans les anciennes républiques soviétiques : rejet du salariat et du mode de vie urbain, recherche d'une meilleure qualité de vie, proximité accrue à l'environnement naturel et, plus encore qu'auparavant, considérations écologiques (Benessaiah & Eakin, 2021 ; Halfacree, 2022 ; Kolářová, 2023 ; Maye, 2018 ; Snikersproge, 2023 ; Wilbur, 2013).

En cherchant à concilier convictions idéologiques, impératifs économiques ou professionnels et autres considérations d'ordre existentiel, pratique ou affectif, les personnes impliquées s'appliquent à vivre au quotidien selon leurs convictions tout en cherchant à contribuer à une transformation de leur voisinage social et géographique, loin des stratégies d'isolement des années 1960 et 1970 (Dolci, 2021 ; Dolci & Perrin, 2017 ; Gazo, 2023 ; Halfacree, 2006 ; Koop *et al.*, 2015 ; Mialocq, 2020 ; Sallustio, 2018). Ils s'engagent ainsi dans une quête de sens et d'émancipation par l'autonomisation dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne (Larsen, 2008 ; Leblay, 2021 ; Meijering, Huigen, *et al.*, 2007 ; Morel, 2019 ; Rouvière, 2016). En effet, quels que soient les motifs qui les fondent, ces projets alternatifs sont pensés en termes de changement de mode de vie, changement qui passe par une recherche d'autosuffisance partielle et par le bricolage à partir de savoirs et savoir-faire variés (Dubertrand, 2016 ; Koop, 2021).

En outre, leur volonté de peser dans les débats sur l'avenir de nos société en général, et des territoires ruraux en particulier, les pousse à interagir avec les autres acteurs des territoires investis, parmi lesquels les municipalités, menant à des coopérations, négociations ou conflits (Hakimi-Pradels, 2021 ; Halfacree, 2006 ; Leblay, 2020 ; Lemarier-Saulnier, 2015 ; Pruvost, 2015b ; Silvestro, 2005a ; Westskog *et al.*, 2018). Nous retrouvons donc là la tension entre la volonté de mettre en pratique des convictions fortes et la nécessité de composer avec divers acteurs et éléments de contexte, du fait d'une multiplicité de visions du monde.

Par ailleurs, cette rencontre entre populations rurales et néo-rurales aboutit à des hybridations entre représentations et pratiques traditionnelles, modernes et alternatives, non sans contradiction, au sein même des projets de vie (Dubertrand, 2016 ; Koop, 2021 ; Trauger, 2006). Dès lors, ils nous invitent à penser un possible « renouveau endogène de territoires ruraux éloignés, » à rebours de la lecture dominante qui tend à opposer un rural dynamique en voie de périurbanisation à un rural isolé que seul le tourisme serait capable de mettre en valeur (Mialocq, 2020, p. 13). Toutefois, les alternatives ne se limitent pas aux territoires ruraux périphériques et percolent jusque dans les espaces périurbains et les petites villes rurales (A. Flipo, 2020a ; Jacob, 1996).

Les habitats collectifs et écologiques sont une forme singulière d'alternative rurale qui condensent ces enjeux, à la fois lieux de vie et de mobilisation. La dimension collective et la vision du rural comme un espace ouvert aux alternatives accentue leur visibilité dans les territoires ruraux, en particulier ceux à basse densité de population, suscitant de vives réactions y compris lorsque leurs membres ne sont pas des néo-ruraux. Cela nous invite à replacer notre objet dans le contexte plus large de mutation des espaces ruraux depuis la Révolution industrielle, dans la mesure où les collectifs participent de ce contexte.

La déstructuration-restructuration des espaces ruraux occidentaux comme contexte

Les espaces ruraux occidentaux sont l'objet depuis plus de deux siècles de mutations importantes tant sur les plans sociaux que démographiques, productifs, économiques, culturels et politiques, qui n'ont fait que s'accélérer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce phénomène encore en cours est qualifié par Marcel Jollivet de « déstructuration-restructuration » (d'après Hervieu, 2012). Il est notamment le fait de la modernisation des secteurs agricole, forestier et minier, des enjeux écologiques que cela soulève, de la fin de la vocation agricole des espaces ruraux, de la globalisation, de l'accroissement des migrations et mobilités entre espaces ruraux ou entre espaces urbains et ruraux (y compris internationalement) et du brouillage des catégories rural et urbain (Abrams *et al.*, 2012 ; B. Jean, 2012 ; N. Mathieu, 1998 ; McCarthy, 2005 ; Milbourne, 2007 ; Mormont, 2009 ; Troughton, 1995). Dans ce contexte, les espaces ruraux sont de plus en plus connectés au reste du monde à travers les flux de personnes, d'information, de matériel, financiers, mais aussi à travers la place qui leur est donnée par une diversité d'acteurs et opérateurs dans les enjeux contemporains (accès aux ressources, préservation de l'environnement, etc.) : ils sont ainsi « objet[s] de projets, complémentaires, contradictoires ou concurrents » pris dans « une pluralité d'échelles » du local au global (Charlery de La Masselière, 2020a, p. 79-80). Les habitats collectifs et écologiques ne sont donc qu'une manifestation parmi d'autres de ces multiples visions du rural.

L'une des dimensions cruciales de la mutation des espaces ruraux est celle des migrations et mobilités ville-campagne, qui participent à alimenter les alternatives rurales. Les migrations depuis les villes vers les campagnes suscitent une importante diversification des populations dans les territoires ruraux en termes socioéconomiques et culturels, et participent plus largement de la multifonctionnalité de ces territoires, ce qui a entre autres pour effet d'une part de les redynamiser socialement, économiquement et démographiquement, et d'autre part de remettre

en question les relations de pouvoir locales, de nourrir des phénomènes d'embourgeoisement rural et de rendre plus difficile l'accès au foncier, ou encore d'alimenter la marchandisation d'aménités environnementales (Berthomière *et al.*, 2021 ; Cognard, 2011b ; Gosnell & Abrams, 2011 ; Phillips, 2010 ; Simard, 2020 ; Woods, 2011).

Bien sûr, ces mobilités et migrations ne constituent pas un phénomène uniforme et bien défini, et se caractérisent plutôt par la multiplicité, l'hétérogénéité et la complexité : les profils des migrants, leurs motifs, leur destination ou encore la temporalité de leur mobilité sont extrêmement variés, tout comme le sont leurs impacts, d'un pays et d'un territoire à l'autre (Bossuet, 2011 ; Gkartzios & Halfacree, 2023 ; Halfacree, 2001 ; Hochedez *et al.*, 2021 ; Woods, 2011). Cela participe à la multiplicité des rapports à l'espace que nous évoquions plus tôt, et pose la question de leur conciliation.

Tout cela donne lieu au sein des sociétés à une multiplication des représentations du rural et de la ruralité et à une diversité de pratiques dans les territoires ruraux, autant d'éléments dont les habitats collectifs et écologiques sont parties prenantes. Ces mutations ne sont pas sans provoquer de nouvelles alliances, des tensions et des conflits autour de ce que seraient ou devraient être la ruralité, l'identité rurale et les trajectoires des territoires ruraux, y compris dans un contexte de transition socio-écologique (Arora-Jonsson *et al.*, 2023 ; Sotiropoulou, 2007). Enjeu de controverse au même titre que le rural ou la ruralité, cette notion de « transition » reste encore à définir, avant d'en venir à notre problématique.

La transition (socio-)écologique : une notion controversée

Dans le contexte contemporain, la transition suggère un passage progressif du modèle actuel de société à un autre à même de répondre aux polycrises auxquelles le premier fait face (Janzwood & Homer-Dixon, 2022), à commencer par les crises environnementales. Cependant, les modalités et la direction de la transition sont l'objet de débats (Gendron, 2015 ; Luederitz *et al.*, 2017 ; Rudolf, 2015). « Nouvel "emblème discursif" autour duquel se réarticulent les politiques environnementales et énergétiques, de nouvelles pratiques sociales et économiques, l'innovation sociotechnique et, surtout, les conflits de représentation sur le rapport entre société et environnement » (Audet, 2015), la notion oppose entre autres un discours « technocentriste » qui ne remet pas en question le système économique et productif actuel (on parlera alors de transition *écologique*), et un discours « écocentriste » misant sur l'échelle locale et l'auto-organisation (pour une transition *socio-écologique*) (Audet, 2016). S'opposent ainsi différents choix de société et différentes stratégies, d'une adaptation progressive des sociétés à leur refonte

en profondeur, aboutissant à une variété de trajectoires locales, régionales et nationales en fonction des contextes impliqués (Fortin *et al.*, 2016).

Les groupes et individus que nous avons choisi d'étudier s'inscrivent plutôt dans la seconde acception, qui vise une réelle transformation du système et de ses présupposés, et que l'on pourrait inclure dans la famille des environnementalismes. Là encore la transition, même écocentriste, ne peut être prise comme un tout cohérent : les initiatives s'en réclamant sont multiples et prennent des formes diverses, mais elles ont en commun d'insister sur le *faire* (F. Flipo, 2013). À travers l'action, il s'agit de reprendre la main sur son existence, de modifier le cap des organisations et institutions existantes depuis l'extérieur et plus généralement d'« influencer le cours du monde » en agissant d'abord localement (Cottin-Marx *et al.*, 2013, p. 11). Il ne s'agit donc pas tant de prendre le contrôle des moyens de production, de réformer l'État ou de le renverser, que d'affirmer sa souveraineté individuelle et d'agir sans attendre en cherchant à susciter le même comportement dans le reste de la société (F. Flipo, 2013, p. 109). Nous voyons bien là le lien avec les alternatives rurales en général et les collectifs en particulier, qui mettent l'emphase sur l'exemplarité plutôt que sur la confrontation politique. Surtout, cela nous met sur la piste de la diversité des visions jusqu'au sein même de la sphère des habitats collectifs et écologiques.

Problématique et questions de recherche

Nous avons souligné trois principaux éléments de tension autour de l'habitat collectif et écologique en milieu rural : entre convictions fortes et impératifs pratiques et normatifs de survie ; entre désir de changement social et confrontation avec des projets divergents portés par d'autres acteurs de tous types ; entre ancrage territorial et réticularités à toutes échelles.

Dès lors, nos objectifs seront les suivants : 1) Identifier les visions du monde et de l'avenir des habitats collectifs et écologiques et des organismes de référence impliqués auprès d'eux (structures d'accompagnement, réseaux fédérateurs, revues spécialisées) en relevant les principales idées politiques[5] auxquelles ils adhèrent ou s'opposent et leurs liens à des rapports à l'espace spécifiques, puis en évaluant leur contribution à la cohésion ou à l'incohérence de la sphère de l'habitat collectif et écologique en milieu rural en France et au Québec. 2) Étudier localement la mise en actes de ces visions alternatives par les collectifs et analyser l'influence réciproque des contextes local à global sur les projets et des projets sur ces contextes. 3)

[5] Les idées politiques sont comprises ici comme des composants linguistiques et sémantiques dont le sens est toujours mouvant disputé et qui sont au fondement des idéologies (Freeden, 2003). Nous y reviendrons en 1.5.2.

Analyser les rapports des collectifs et de leurs membres au monde extérieur, *i.e.* leur rapport au territoire et à ses acteurs (notamment dans le champ politique) ainsi qu'à l'environnement, et leurs réticularités à différentes échelles, particulièrement mais pas uniquement à des fins de rayonnement et d'essaimage[6]. Cela inclut l'étude des relations entre les différents acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique, tant sur le terrain que sur la Toile. 4) Replacer l'ensemble de ces éléments dans le contexte général de la transition (socio-)écologique et de la mutation des espaces ruraux.

Notre thèse est la suivante : Les collectifs seraient des projets micro-politiques conçus comme des vecteurs de changement social ici et maintenant, à l'échelle locale et micro-sociale des individus et du collectif, mais ils s'inscriraient aussi, volontairement ou non, dans des logiques de contestation et de construction d'alternatives de plus grande ampleur, aux échelles locale à globale. Cela se manifesterait par des représentations et pratiques socio-spatiales diverses et multi-scalaires dans le but de peser en faveur des changements recherchés, représentations et pratiques qui rencontreraient et interagiraient avec celles d'autres acteurs ainsi qu'avec les contextes local à international. L'espace serait donc mobilisé par ces acteurs à la fois à travers leurs efforts de concrétisation d'un mode de vie et d'organisation alternative à l'échelle locale, et *via* leurs stratégies de diffusion de celui-ci au-delà. Outre l'aspect matériel des projets, cela passerait aussi par un certain discours sur l'espace comme vecteur de transformation, et singulièrement sur les espaces ruraux. De plus, il serait aussi simultanément théâtre et objet de débats entre les visions portées par les collectifs et celles portées par d'autres acteurs. De ce fait, il serait influencé par l'action de ces derniers, mais aurait aussi une influence sur elle. L'étude du rapport à l'espace des acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique, mise en rapport avec celle d'autres acteurs, devra ainsi permettre de saisir leur contribution aux transformations des territoires ruraux français et québécois, ainsi qu'aux débats nationaux et transnationaux sur la transition (socio-)écologique.

Dès lors, nous avançons que l'emphase mise sur la politique du quotidien dans les travaux sur les alternatives rurales, pour pertinente qu'elle soit, ainsi que l'approche presqu'exclusivement micro-sociale de ces travaux, tendent à éclipser les interactions réciproques des alternatives avec une diversité d'autre acteurs dans et hors des territoires ruraux, et à renvoyer une image passive de ces acteurs. De plus, en mettant bien souvent en regard confrontation militante et engagement politique quotidien, afin d'évaluer leurs portées

[6] Les principaux concepts géographique employés dans la thèse, spécialement « territoire » et « réseau », seront discutés à la section 1.6.

respectives ou leurs chevauchements, bon nombre d'études contribuent à oblitérer les autres processus politiques à l'œuvre, précisément, dans l'interaction avec des acteurs externes à ces sphères alternatives et militantes.

Nous pensons que la géographie est particulièrement bien outillée pour contribuer à contourner ces écueils. En mobilisant la perspective relationnelle (*relational perspective*)[7], nous proposons d'aborder les habitats collectifs et écologiques non pour eux-mêmes, mais comme un symptôme et comme parties prenantes de l'émergence, depuis la fin du XXe siècle, de nouvelles ruralités, dans un contexte de controverses concernant la transition (socio-)écologique et de mutation des territoires ruraux. Ces phénomènes seraient le fruit tant de logiques internes à ces territoires que de logiques extra-territoriales dans lesquelles ils sont pris. Nous avançons qu'étudier ces objets micro-sociaux à travers leurs différents rapports à l'espace et avec une conception élargie du politique permettra précisément de dépasser l'échelle locale et le niveau micro-social par un regard porté sur leurs interactions avec une diversité d'autres acteurs et opérateurs, et sur les effets de contexte à diverses échelles sur ces interactions. Notre contribution sera donc à la fois empirique et théorique. Elle sera enfin méthodologique, puisque nous arguons qu'un tel programme sera mieux servi par l'emploi de méthodes mixtes, spécialement pour articuler les échelles d'analyse et rendre compte de la complexité des logiques spatiales à l'œuvre.

Nous posons comme première grande hypothèse que les collectifs et les organismes de référence impliqués auprès d'eux défendent des idées politiques fortes remettant en question certains éléments clefs de la modernité capitaliste en Occident, sans pour autant s'accorder sur le contenu et la nature de leur critique. Ces idées seraient bâties sur une vision de l'avenir pessimiste et la volonté de penser et bâtir dès à présent une alternative de rupture dans laquelle les collectifs, mais aussi les territoires ruraux, auraient à jouer un rôle central. De plus, tout en tâchant de répondre à des enjeux globaux, ces alternatives feraient la promotion d'un ancrage territorial local permettant de répondre tant aux aspirations écologiques que politiques, idéelles que matérielles. Ces idées politiques s'accompagneraient donc d'une certaine conception de l'espace et de la façon dont il pourrait être stratégiquement mobilisé.

Toutefois, ces idées feraient l'objet de débats et d'hybridations au sein même de la sphère de l'habitat collectif et écologique, non sans contradictions, traduisant des divergences entre

[7] Issue d'abord des travaux de la géographe Doreen Massey, la perspective relationnelle insiste pour penser les espaces géographiques dans leurs interrelations et de manière dynamique, plutôt que comme entités isolées et fixes. Nous y reviendrons au premier chapitre.

acteurs mais aussi entre catégories d'acteurs (collectifs et organismes de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique), ainsi qu'à l'intérieur même des collectifs. Dès lors, la cohésion entre ces parties prenantes serait compliquée par des désaccords sur les diagnostics politiques et écologiques quant à nos sociétés et à leur organisation, et quant aux façons d'agir en conséquence, et ce davantage en fonction des visions du monde et idées politiques individuelles que des contextes locaux ou nationaux, mais aussi en fonction des rapports à l'espace privilégiés par les uns et les autres.

Par ailleurs, la Toile incarnerait pour certains acteurs une tribune stratégique pour la publicisation de leurs idées, mais d'autres en seraient totalement absents, et l'inégale activité des acteurs de l'habitat collectif et écologique en ligne serait le reflet de leur faible cohésion malgré l'existence de réseaux régionaux à internationaux plus ou moins formels. Tout cela aurait notamment pour effet de limiter le poids de ces initiatives au-delà de l'échelle locale.

Notre seconde grande hypothèse est que, sur le terrain, les discours et pratiques des collectifs alimentent les débats sur l'avenir des territoires ruraux et la transition (socio-)écologique. Cela se traduirait par la mise en place de stratégies socio-spatiales spécifiques[8], influencées néanmoins par les contextes politique, social, économique, environnemental, à toutes échelles, dans le sens d'une recherche d'intégration locale et d'essaimage auprès des habitants et autres acteurs locaux, particulièrement les acteurs gestionnaires des territoires ruraux, dépassant les éventuelles oppositions idéologiques. De la sorte, les collectifs prendraient part, de manière plus ou moins prononcée, à la reconfiguration des territoires ruraux, y compris notablement sur les plans environnemental et politique. La mobilisation d'approches et concepts issus de la géographie serait alors singulièrement indiquée pour éclairer ces éléments.

Plan de la thèse

Cette thèse s'articule en deux parties. La première partie sera composée d'un préambule et de deux chapitres consacrés au cadre épistémologique, théorique et méthodologique de la recherche. Après des considérations préliminaires nous situant dans un paradigme pragmatiste, le premier chapitre posera les fondements d'une approche théorique fondée sur la perspective relationnelle, au croisement entre géographie rurale et géographie politique. Cela nous permettra d'identifier nos filiations et centres d'intérêt au sein de la littérature sur la ruralité et

[8] La stratégie à comprendre ici dans un sens bourdieusien : loin d'être nécessairement consciente et intentionnelle, elle est prise entre des décisions subjectives individuelles (ou de groupe) et des contraintes objectives structurelles (Dewerpe, 1996).

les alternatives rurales d'une part, et au sein de la géographie politique d'autre part, tout en introduisant des éléments de science politique, en particulier une vision large du politique.

Le deuxième chapitre présentera la méthodologie mixte employée au service d'une étude de cas multi-située, alliant enquête de terrain, analyse spatiale, analyse de réseau et analyse de discours. Cette mixité des méthodes, et donc des sources de données et de leur nature, aura pour intérêt d'aborder notre objet sous différents angles et à différentes échelles géographiques et sociales. Elle mettra en regard discours *in situ* et discours en ligne, ancrage territorial et inscriptions réticulaires multi-scalaires, et manifestations nationales et locales du phénomène étudié, entre autres. Elle reposera principalement sur 33 entretiens semi-dirigés, 66 jours d'observation participante, un atelier participatif, la cartographie de 858 projets français et québécois, l'identification à partir de 324 sites internet de projets d'un réseau de plus de 14 000 nœuds sur la Toile, et le contenu du site internet d'un organisme de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique.

La seconde partie, en quatre chapitres, sera consacrée aux résultats et interprétations de la recherche. Au chapitre trois, nous donnerons un aperçu du phénomène que constitue l'habitat collectif et écologique en milieu rural aux échelles nationales française et québécoise, et nous présenterons les trois terrains étudiés (Ariège, Orne et Gaspésie) ainsi que les participants à la recherche. Le chapitre suivant permettra de mettre en lumière les convergences et divergences dans les discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique *via* l'étude des visions de l'avenir et de l'espace qu'ils véhiculent ainsi que des idées politiques qui les sous-tendent. Le cinquième chapitre aura pour objet les rapports contrastés au territoire des collectifs et d'autres acteurs ruraux, et la façon dont cela donne lieu à des processus concurrents de territorialisation. Enfin, le chapitre 6 se penchera sur la question de la réticularité des collectifs au-delà des territoires ruraux et sur les jeux d'échelles qu'elle suscite, au service de leur développement, transmission et essaimage.

Enfin, la conclusion fera la synthèse de nos analyses tout en exposant leurs apports et limites, et proposera une réflexion à notre contribution à une géographie politique des espaces ruraux. Le dernier point sera quant à lui consacré à un retour plus personnel sur le parcours de thèse et sur les projets subséquents.

PARTIE 1 : UNE PERSPECTIVE PRAGMATISTE ET RELATIONNELLE ADOSSÉE À UNE MÉTHODOLOGIE MIXTE : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE, THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Préambule : Le paradigme pragmatiste et ses présupposés

Le paradigme pragmatiste en sciences humaines hérite directement de la philosophie pragmatiste américaine, sans pour autant que les deux puissent être considérés comme nécessairement solidaires. C'est donc davantage au premier que nous ferons référence ici lorsque nous parlerons de pragmatisme et de pragmatistes[9].

Si le pragmatisme reconnaît l'existence d'une réalité objective matérielle, il n'en considère pas moins que celle-ci ne peut être humainement saisie que par l'expérience subjective des individus, et par conséquent que le rapport humain à cette réalité, à la vérité et à la connaissance ne saurait être que construit personnellement et socialement (Kaushik & Walsh, 2019). Dès lors, tout savoir est faillible et toute vérité provisoire et contingente, et leur valeur se mesure à l'aune de leur alignement avec les expériences humaines (il ne s'agit pas là d'un relativisme qui exclurait toute axiologie), c'est pourquoi le pragmatisme encourage la diversité, l'ouverture d'esprit, l'exploration, l'interaction dans et autour de la recherche, plutôt que le dogmatisme (Kaushik & Walsh, 2019 ; Wood & Smith, 2008). En outre, pour ce qui est de sa conception du monde social, le pragmatisme rejette à la fois le postulat que les individus sont entièrement déterminés par les structures sociales, et celui qu'ils sont totalement libres, par leur action, de se libérer de ces structures et de les changer. D'où l'intérêt de ce courant pour l'interaction et l'interface entre individus et monde social, qu'il double d'une attention portée au contexte matériel et culturel des phénomènes étudiés (Cefaï *et al.*, 2015). À propos de ce dernier point, cela implique de ne pas penser un objet ou phénomène en dehors des systèmes social, naturel, technique, etc. dans lesquels il est pris.

L'une des préoccupations premières du pragmatisme est de résoudre des problèmes sociaux, et pour ce faire l'enquête empirique est privilégiée comme moyen d'appréhender cette interface

[9] Nous pourrions en outre distinguer divers courants pragmatistes au sein des sciences sociales anglophones et francophones, tels l'approche principalement américaine de l'interactionnisme symbolique ou la communauté de recherche constituée autour de la revue francophone *Pragmata*, qui communiquent par ailleurs. Ce n'est toutefois pas l'objet de cette thèse, aussi nous contenterons-nous de présenter les fondements bien établis du pragmatisme et ses implications pour la recherche.

entre individus et monde social, prenant le pas sur les approches plus théoriques, sans aucunement les exclure (Cefaï *et al.*, 2015 ; Kaushik & Walsh, 2019). De même, le problème à résoudre est plus important que le choix des méthodes, et doit déterminer ce choix, sans privilégier *a priori* une approche qualitative, quantitative ou mixte (Creswell, 2003).

Dans la recherche anglo-saxonne comme francophone, le pragmatisme s'est développé plus timidement en géographie que dans d'autres disciplines telles que la sociologie ou l'anthropologie (Cefaï *et al.*, 2015 ; Hepple, 2008). Pourtant, comme le souligne Hepple (2008), le pragmatisme en tant qu'approche pluraliste pourrait permettre aux nombreux courants, théories, méthodologies, etc. qui fragmentent la géographie de converser, dressant notamment des ponts entre approches quantitatives et qualitatives, mais aussi naturelles et sociales, entre autres. Quant à la géographie, dans la mesure où le paradigme pragmatiste se veut attentif à la contingence des phénomènes et aux effets de contexte, elle pourrait l'enrichir de ses réflexions sur la co-construction du spatial et du social. C'est ce que suggère Allen (2008) qui souligne combien l'espace n'est pas simplement un contexte dans lequel les jeux de pouvoir se déploient, mais est aussi construit par ceux-là et participe à les construire en retour. Ce qu'Allen dit pour le pouvoir et sa relation à l'espace est valable aussi pour les relations sociales dans leur ensemble (cf. par ex., parmi tant d'autres approches, celles de Berque, 2004 ; Casey, 1997 ; Di Méo, 2016 ; Sack, 1993 ; Shamai, 1991).

Se revendiquer du pragmatisme n'implique pas nécessairement de rejeter le constructivisme. Les deux ne sont pas incompatibles et partagent un socle commun (dont le second a en partie hérité du premier), tant épistémologique (le caractère construit du savoir et le rejet concomitant du relativisme et de l'essentialisme) que méthodologique (l'absence de prétention à l'universalité des méthodes, l'emphase sur la dimension empirique) (Reich, 2009 ; Stikkers, 2009). Toutefois, parmi les nombreux éléments qui distinguent les deux courants, l'un des principaux est que le pragmatisme demeure originellement un naturalisme, qui prend le biologique (et plus précisément la théorie de l'évolution) comme point de départ.

Barbara Stiegler (2019, 2021) nous indique que le philosophe John Dewey, théoricien majeur du pragmatisme, pense l'humain comme partie prenante de son environnement naturel et social, à la fois passif (il en subit les contraintes, n'y est jamais tout à fait ajusté) et actif (il s'efforce de s'y adapter lui-même mais aussi de le modifier afin de réduire ce désajustement). Ce naturalisme n'a donc rien d'un déterminisme : ses fins sont « toujours relatives, locales et situées ». En cela, le pragmatisme tend à s'éloigner du constructivisme, dont certains courants rejettent tout naturalisme. Cela ne constitue toutefois pas nécessairement un clivage

insurmontable, en témoignent les efforts croissants pour penser le vivant et la matérialité depuis un angle constructiviste.

Pour finir, soulignons que l'enjeu de l'évolution humaine chez Dewey n'est pas la sélection naturelle mais le cumul de la connaissance et la constitution d'une intelligence collective pour concilier « la stabilité de l'ancien et l'émergence du nouveau, » ce qui passerait par l'expérimentation sociale (Stiegler, 2019, p. 130-131). Cette question de l'équilibre entre l'ancien et le nouveau trouve un grand sens dans le contexte actuel où les crises environnementales remettent en question non seulement nos modèles socioéconomiques mais jusqu'à l'habitabilité même de la Terre pour les humains, et où les innovations techniques récentes dans le domaine de l'apprentissage automatique (*machine learning*), en s'immisçant dans tous les domaines de la société, interroge quant à l'étendue et la profondeur des mutations qu'elle y occasionnera. Il s'agirait donc non pas de s'adapter passivement à un environnement changeant vis-à-vis duquel nous accuserions un retard constant, comme le voudrait la pensée néolibérale, ni de refuser illusoirement tout changement dans un réflexe réactionnaire, mais de trouver collectivement un équilibre entre ce que nous souhaitons conserver et ce qui peut ou doit changer pour le bien commun (Stiegler, 2019).

Pour remettre notre sujet au cœur de ces réflexions, la déstructuration-restructuration des espaces ruraux et la transition socio-écologique posent précisément toutes deux cette question de l'adaptation et de la forme qu'elle doit prendre. Ce sont les mutations à leur fondement qui mettent les acteurs face à des désajustements entre leurs visions du monde et les phénomènes à l'œuvre, suscitant des débats sur la façon d'y répondre.

La présente recherche s'inscrit donc dans ce paradigme pragmatiste et adopte ses présupposés. Nous abordons notre objet, l'habitat collectif et écologique en milieu rural, comme moyen de nous intéresser à deux problèmes qui l'excèdent : celui de la réponse sociale aux crises écologiques et sociales que traversent la France et le Québec, et celui de la mutation de leurs territoires ruraux. En outre, cette thèse se veut également directement utile pour les premiers intéressés. Pour les collectifs, il s'agit de mettre à disposition des connaissances à même de les aider à répondre aux enjeux qui les concernent directement, surtout dans leur rapport au territoire et à ses acteurs, mais aussi de faire en sorte qu'ils soient mieux connus et compris par celles et ceux qui sont extérieurs à ce milieu. Pour les acteurs publics et parapublics, il s'agit de les aider à mieux cerner certaines logiques et relations à l'œuvre sur leur territoire et au-delà, notamment liées à l'arrivées de nouvelles populations et au développement de

manières de faire et de vivre différentes. D'un côté comme de l'autre, ce sont des besoins régulièrement exprimés sur le terrain.

Comme bon nombre de recherches affiliées au pragmatisme, nous avons adopté un raisonnement abductif, déductif et inductif (Kaushik & Walsh, 2019). Par raisonnement abductif, nous entendons un raisonnement fondé sur la sélection ou la création d'hypothèses les plus robustes possible pour répondre à nos questions de recherche, puis sur le déploiement de la recherche proprement dite, afin de tester et raffiner ces hypothèses, qui resteront toujours provisoires et faillibles (Thornberg, 2022). Après avoir émis ces hypothèses, que nous avons présentées en introduction, cela a donc consisté à mettre en place un processus itératif au cours duquel les analyses et interprétations tirées de nos différentes méthodes et confrontées à notre cadre théorique, par allers et retours entre déduction et induction, permettaient d'affiner lesdites hypothèses et de progresser du point de vue théorique. Nous retrouvons là l'aller-retour constant entre la théorie et l'empirie propre à la géographie qualitative, qui impose au chercheur d'adopter une posture réflexive quant à son cadre théorique, sa démarche de recherche et ses données (Herbert, 2010).

Nous reviendrons, en conclusion de la première partie, sur les imbrications entre ce cadre épistémologique pragmatiste et nos cadres théorique et méthodologique.

Chapitre 1. La perspective relationnelle au service d'une géographie politique des espaces ruraux : dépasser le micro-social

1.1 Avant-propos : construire un cadre théorique

> [Une théorie] est une simplification du monde, mais qui vise à la clarification et à l'explication de certains de ses fonctionnements. C'est une prise de position à propos de ce qui est à l'œuvre dans et autour d'un phénomène qu'on cherche à comprendre. La théorie peut servir de cadre, mais elle ne se limite pas à cela : elle raconte ce qu'on pense être le quoi et le pourquoi de ce phénomène. Une théorie dont le récit éclaire un phénomène, ou une théorie qui approfondit nos connaissances sur ou notre compréhension de ce phénomène, est utile[10]. (Maxwell, 2013, p. 49, traduction libre, l'auteur souligne)

Les présupposés épistémologiques présentés en préambule nous ont tout autant guidés dans notre approche théorique que dans le choix de notre méthodologie. Sans revenir inutilement sur ce qui a déjà été dit, rappelons que le pragmatisme rejette tout enfermement théorique et privilégie la dimension empirique. Rappelons également qu'il ne présuppose ni le primat de l'agentivité sur les structures, ni la relation inverse, mais s'intéresse plutôt aux interactions entre structures et agents et à l'interface entre le monde social et les individus. Nous verrons combien cette seconde affirmation nous a guidé dans la recherche d'un équilibre entre les différentes échelles sociales, entre les approches spatiales, et nous a orienté dans le choix, l'interprétation et l'articulation de nos cadres théoriques. De la première affirmation il découle que nous ne nous sommes pas aventurés dans cet exercice muni d'un cadre théorique *a priori*, préférant tout d'abord explorer sans trancher plusieurs des nombreuses voies qui s'offraient à nous et nous interroger, dans un aller-retour constant entre théorie et empirie, sur l'approche la plus à même de répondre à nos questions de recherche[11], d'objectiver le phénomène étudié et de rendre justice à nos observations. Nous y tenions d'autant plus qu'il nous semblait qu'un objet encore relativement peu étudié, et encore moins par des géographes, ne devait être enfermé dans des bornes trop étroites qui auraient risqué de nuire à sa compréhension globale. Cela résonne avec

[10] Citation originale : « [Theory] is a simplification of the world, but a simplification aimed at clarifying and explaining some aspect of how it works. Theory is a statement about what is going on with the phenomena you want to understand. It is not simply a framework, although it can provide that, but a *story* about what you think is happening and why. A useful theory is one that tells an enlightening story about some phonomenon, one that gives you new insights and broadens your understanding of that phenomenon. »

[11] Questions de recherche naturellement orientées elles-mêmes par de précédentes théories et observations, comme en témoignent l'introduction générale et les sections 1.1 et 1.2 du présent chapitre.

notre approche par étude de cas, présentée au chapitre suivant, et notre raisonnement à la fois abductif, inductif et déductif. Ce n'est que dans le dernier tiers de notre projet que ces éléments ont commencé à se sédimenter et que nous avons opté pour un axe théorique plus franc pour guider nos analyses et interprétations, tout en gardant, nous le verrons, une marge de manœuvre.

Les réflexions de Joseph Maxwell[12] (2013), référence dans le domaine de la recherche qualitative et mixte nord-américaine, ont conforté notre posture et nous ont guidé dans la construction de notre cadre théorique. Maxwell enjoint les chercheurs à la prudence : toute théorie présente l'avantage d'éclairer certains aspects d'un phénomène qui ne seraient pas visibles autrement, mais oriente en contrepartie les dimensions de ce phénomène que l'on éclairera, la façon dont on les éclairera, et notre manière de les interpréter. Toute théorie est donc également réductrice. Par conséquent, il est nécessaire de se garder de deux écueils : chercher à éviter toute inscription théorique, et s'imposer rigidement une théorie *a priori*. Maxwell nous enjoint à trouver l'équilibre entre ces deux pôles, en restant conscient des apports et limites de chaque théorie mobilisée, mais aussi en gardant à l'esprit qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire pleinement dans une théorie pour s'en inspirer. Effectivement, à la condition de s'assurer de la cohérence de notre cadre théorique et de notre architecture de recherche, il est possible de n'emprunter à une approche que certains éléments tirés par exemple de sa terminologie ou de sa façon de formuler des questions de recherche. Enfin, nous souscrivons à ce rappel de l'auteur selon lequel les sciences ne sont pas les seules à produire des théories, ce qui doit conduire le chercheur à prêter attention à celles éventuellement avancées, par exemple, par les participants à la recherche.

Nous présenterons donc notre cadre théorique en abordant successivement les diverses influences qui nous ont permis de le construire, et ce que nous en retenons. Les deux premières sections s'appuieront sur des éléments théoriques présentés en introduction. Il sera d'abord question des études sur le rural alternatif et l'habitat collectif et écologique, dont les approches sont centrées sur les échelles micro-sociale et locale, mais aussi bien souvent sur la politique du quotidien. Nous les mobiliserons tout en adoptant une lecture résolument spatiale et en ne nous arrêtant ni aux échelles mentionnées, ni à la politique du quotidien. Nous aborderons ensuite les travaux sur la recomposition et la diversification des espaces ruraux qui envisagent la ruralité comme construction sociale. Nous nous attarderons en particulier sur ceux de Michael Woods, en géographie politique, qui mobilisent la perspective relationnelle (*relational*

[12] Maxwell lui-même ne se revendique pas d'un paradigme donné, préférant opter pour un « bricolage » entre plusieurs d'entre eux, incluant le pragmatisme (2013, p. 41-44).

perspective) et permettent d'introduire un regard multiscalaire afin de replacer les espaces ruraux dans des logiques trans- et supra-locales. Les deux sections suivantes introduiront des approches théoriques que nous n'avons pas encore présentées. Dans un premier temps, en lien avec la section précédente, nous nous intéresserons à la façon dont la géographie politique anglophone, fortement influencée par la perspective relationnelle, s'inscrit dans les recherches sur la politique contestataire (*contentious politics*). Cela nous invitera à nous intéresser à la diversité des rapports à l'espace des acteurs étudiés et aux interrelations entre ces différentes spatialités (*spatialities*). Fidèles à notre paradigme pragmatiste, nous nous distancierons cependant de la lecture marxiste qui teinte nombre de ces recherches. Dans un second temps, un détour par la science politique nous permettra de poser notre compréhension du politique et d'aborder notre dernier ancrage théorique avec l'analyse morphologique des idéologies de Michael Freeden. Cela contribuera à l'articulation des échelles locale et nationale, mais aussi des méthodes employées, tout en nous portant au cœur de la dimension politique de notre objet.

1.2 Les alternatives rurales et les habitats collectifs et écologiques au-delà de la politique du quotidien. Les apports de la géographie

La littérature sur les alternatives rurales et l'habitat collectif et écologique présentée dans l'introduction générale constitue déjà un cadre théorique qui a orienté notre projet dès le départ et auquel nous souhaitons contribuer. Il ne constitue cependant pas un bloc homogène, mais une mosaïque au sein de laquelle diverses approches transparaissent. L'objet de cette sous-section est d'en tirer un profil général et d'identifier les pistes ou débats dans lesquels nous souhaitons nous impliquer. Soulignons dès lors que notre corpus est largement dominé par les recherches sur l'habitat collectif et écologique, mais peut inclure d'autres alternatives rurales, en particulier pour la France où les premières semblent s'inscrire dans le champ plus général des secondes.

Au sein de notre corpus, les recherches menées depuis la France sont les plus nombreuses, à la fois du fait de notre appartenance académique et de notre choix d'étudier des initiatives françaises, et parce qu'un nombre croissant d'étudiants ou chercheurs en sciences humaines et sociales s'intéressent au sujet depuis 2010. Il semble ainsi s'y dessiner un champ autour des alternatives rurales, reposant sur une approche quasi unanimement ethnographique et tournée vers l'échelle micro-sociale, qui mobilise fréquemment les travaux de la sociologue Geneviève Pruvost. Les disciplines les plus représentées sont l'anthropologie, la sociologie et la science politique (à travers la sociologie politique), puis le développement régional, la géographie, les sciences agronomiques et l'histoire.

Au Québec, il semble que seules deux personnes se soient intéressées spécifiquement à l'habitat collectif et écologique des années 2000 à aujourd'hui (Lemarier-Saulnier, 2015 ; Lemarier-Saulnier & Fournis, 2017 ; Silvestro, 2005b, 2005a, 2007). Leurs disciplines respectives sont le développement régional et la sociologie. Toutefois, les dynamiques actuelles dénotent un intérêt croissant, puisque nous avons connaissance de cinq étudiants travaillant actuellement sur le sujet en sociologie, études urbaines et sciences de l'environnement, mais n'ayant pas encore publié ou communiqué. Par ailleurs, il existe des recherches plus fournies sur d'autres types d'alternatives rurales, notamment dans le secteur agroalimentaire (e.g. S. Doyon, 2019 ; Moriceau, 2024 ; Rainville, 2024) et sur des projets de développement territorial par le bas (Champagne, 2008 ; Klein *et al.*, 2015) ou de transition socio-écologique (e.g. Lachapelle *et al.*, 2025 ; Trotobas, 2025). Une partie de ces travaux mobilise le cadre des innovations sociales, notion désignant des expérimentations locales par le bas qui cherchent à répondre à des problèmes sociaux irrésolus, et qui pourraient mener à des transformations sociales de plus grande ampleur (Klein *et al.*, 2016). Pour pertinent qu'il puisse être pour aborder notre objet, nous ne le mobiliserons cependant pas, ayant choisi de nous tourner vers d'autres cadres théoriques dont l'assemblage nous semble tout autant appropriés pour répondre à nos questions de recherche et nous permet de mettre l'accent sur la dimension politique du phénomène[13].

Après les recherches francophones viennent les recherches anglo-saxonnes (y compris australiennes, bien que peu représentées), puis une diversité d'autres travaux européens. La majorité portent sur les écovillages, soit une forme singulière d'habitat collectif et écologique fondé sur le modèle prôné par le Global Ecovillage Network[14]. Dans une revue de littérature sur les publications en anglais et allemand portant sur les écovillages, Felix Wagner (2012) souligne la prépondérance de la sociologie, de l'ethnographie, de l'anthropologie et de la psycho-sociologie parmi les disciplines concernées, conduisant à des études centrées sur les enjeux individuels ou sur les rapports sociaux et la question culturelle au sein des collectifs. Viennent ensuite l'aménagement et l'architecture, ainsi que des approches en sciences naturelles (surtout en sciences de l'environnement). Cela correspond à ce que nous avons pu

[13] Notons tout de même que nous avons mobilisé ce cadre lors de notre présentation « Les écohameaux : possible alternative au mode de vie moderne ? » au colloque étudiant du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de 2022. Par ailleurs, ce cadre est aussi mobilisé en France dans les travaux sur les alternatives rurales de Kirsten Koop et ses collègues (Koop, 2021; Koop *et al.*, 2015, 2019).

[14] Réseau international ayant pour objet de susciter la création de nouveaux écovillages et de les fédérer.

constater dans notre propre recension de littérature, et s'apparente à quelques détails près aux disciplines du corpus francophone.

Ainsi la géographie est-elle encore peu représentée dans ce paysage, ce qui laisse une grande place à des travaux centrés sur les dimensions spatiales du phénomène, mais aussi à des travaux mobilisant des méthodes diversifiées et non ethnographiques, entre autres pour porter un regard plus méso- ou macro-, et non seulement micro-social (bien que l'objet s'y prête particulièrement). De même, dans notre corpus, les pays concernés par ces recherches sont en grande majorité ceux d'où proviennent les chercheurs, et les travaux portant sur plusieurs pays sont peu nombreux, d'où l'intérêt d'adopter une perspective multi-située.

Les travaux mobilisés s'intéressent à la ruralité alternative en général ou à ses manifestations singulières : néo-paysannerie, tiers-lieux, habitat non ordinaire et bien sûr, majoritairement, habitat collectif et écologique[15]. Nous n'aborderons que ceux des éléments de ce corpus qui nous intéressent le plus pour la présente recherche, avec pour effet d'approfondir certains constats établis en introduction. Nous les traiterons par thèmes successifs, bien que ceux-ci soient en réalité étroitement liés. Il s'agira de la politisation des alternatives, de leur impact social et de leur dimension géographique[16].

1.2.1 Des alternatives caractérisées par leur politisation et leur engagement quotidien

Comme énoncé en introduction, le phénomène qui nous intéresse est nourri d'un sentiment de rejet de ce que proposent et produisent la modernité capitaliste et le mode de vie urbain. Parmi les motivations des porteurs de projets figurent le désir d'autonomie, de sociabilité, de

[15] Nous avons choisi d'écarter la littérature spécifique sur l'habitat participatif ou groupé (ou encore *cohousing*) malgré les convergences évidentes entre ces initiatives et les habitats collectifs et écologiques en milieu rural (cf. par ex. Beurthey & Costes, 2018; Carriou & D'Orazio, 2015; Denèfle, 2015; Girard-Blanc, 2025; Iorio, 2015). La première raison est que la dimension écologique n'est pas constitutive de l'habitat participatif, bien qu'elle n'en soit pas nécessairement exclue. La seconde raison est que la majorité des habitats participatifs se trouvent en milieu urbain, et sont traités dans la littérature selon des lectures davantage urbano-centrées. Enrichir notre corpus déjà fourni en incluant les travaux sur l'habitat participatif serait certes porteur, en particulier pour tisser un pont avec les études urbaines et ainsi aborder la question de la convergence entre alternatives rurales et alternatives urbaines. Cela excèderait toutefois de beaucoup l'ambition de cette thèse.

[16] Dès lors, nous n'aborderons que peu ici ce qui a trait au fonctionnement interne des alternatives et à leur composition socio-démographique, malgré la littérature riche sur le sujet. Celle-ci aborde par exemple la trajectoire biographique des membres (Dolci & Perrin, 2017; Dubertrand, 2016; Pruvost, 2015a), la prise de décision collective (Christian, 2012; Cordellier, 2018; Franke, 2012; Sallustio, 2020; Würfel, 2012), l'équilibre entre collectif et individu (Burke & Arjona, 2013; Dawson, 2013; LeVasseur, 2013), le modèle économique des alternatives (Dolci & Perrin, 2017; A. Flipo, 2020b, 2020a; Papadimitropoulos, 2018; Pruvost, 2015a), leurs pratiques écologiques (Christian, 2012; Cordellier, 2018; Franke, 2012; Mazel, 2017; E. Miller & Bentley, 2012; Morel, 2018, 2019; Würfel, 2012), la spiritualité de leurs membres (Greenberg, 2012; Rimlinger, 2021; Silvestro, 2005a; von Lüpke, 2012) ou encore leur rapport au temps (Farkas, 2015; Sallustio, 2019, 2021). Nous ne nous priverons pas pour autant de mobiliser certaines de ces réflexions au fil de notre démonstration, si cela s'avérait pertinent.

liberté au travail, d'une moindre division entre vie professionnelle et vie privée, de proximité avec la nature et de construction de modes de vie et d'organisation plus écologiques. Les alternatives sont ainsi pensées comme des expérimentations de ces nouveaux modes de vie et d'organisation, dans l'espoir de remédier à l'urgence de la situation environnementale et/ou sociale dès aujourd'hui, en recherchant des solutions concrètes dans l'espoir de les généraliser par la suite (Andreas & Wagner, 2012a, 2012b ; Dawson, 2013 ; Greenberg, 2013 ; Koop, 2021 ; Lockyer & Veteto, 2013a ; Sallustio, 2018).

Dès lors, les parties prenantes s'engagent en faveur de leurs convictions sur les plans idéel et matériel. Ainsi par exemple les travaux sur les néo-paysans montrent que la critique de l'agriculture conventionnelle productiviste peut se traduire par des méthodes alternatives dans la production (*e.g.* techniques manuelles, pratiques agroécologiques, valorisation de la biodiversité) comme dans la commercialisation (*e.g.* circuit court, qualité des produits), mais aussi dans l'organisation même de la ferme, qui est par ailleurs généralement un lieu de vie (*e.g.* horizontalité, entraide, autoconsommation, valorisation esthétique, équilibre entre vie personnelle et professionnelle) (Cordellier, 2018 ; Dolci, 2021 ; Dubertrand, 2016 ; Morel, 2018, 2019 ; Rainville, 2024 ; Rouvière, 2016 ; Sallustio, 2018, 2020). Tous ces éléments peuvent se retrouver dans d'autres collectifs de travail, hors du secteur agroalimentaire (A. Flipo, 2020a ; Koop *et al.*, 2015).

Force est de constater que ces pratiques se déploient tout autant dans la sphère économique que dans les sphères sociale et écologique, et ne s'attaquent pas qu'au capitalisme de marché mais également aux normes et pratiques majoritaires des sociétés concernées. Le cas des habitats collectifs et écologiques est parlant : s'y développent des expérimentations opposant la mutualisation à l'individualisme (e.g. Lockyer, 2017 ; Papadimitropoulos, 2018), la prise de décision par consentement à celle par représentation politique (e.g. Ezvan & Renouard, 2023 ; Kasper, 2008), l'égalité aux discriminations de sexe, ethniques ou d'orientation sexuelle (Lallement *et al.*, 2021 ; Rozencwajg, 2021), etc.

Néanmoins, bon nombre de recherches soulignent non seulement la diversité des motivations des porteurs de projets en général, mais aussi plus spécifiquement la diversité de leur politisation. D'abord, tous les individus ou collectifs ne conceptualisent pas nécessairement leur démarche en termes idéologiques, ni ne revendiquent un engagement politique, malgré des pratiques pouvant dénoter un tel engagement, ce qui peut entre autres être le fait d'une faible socialisation militante et d'un capital culturel limité (Baker, 2013 ; Dubertrand, 2021). À l'inverse, certains revendiquent explicitement une radicalité adossée à une lecture politique bien

souvent d'inspiration libertaire, d'autres s'inscrivent pleinement dans un capitalisme « vert », et d'autres encore se considèrent apolitiques (Renau, 2018 ; Silvestro, 2007)[17]. De plus, tous les engagements ne vont pas nécessairement dans la même direction. Par exemple, on peut trouver entre ou au sein des collectifs des dissentions sur la question de l'équilibre entre individualisme et dimension collective (Meijering, 2012). Enfin, des décalages apparaissent bien souvent entre les discours et les pratiques, pour une diversité de raisons : difficulté de s'extraire de contraintes matérielles ou sociales, manque de recul, désaccords internes, etc. Ainsi certains travaux documentent la persistance de logiques capitalistes (Cordellier, 2018 ; Lennon & Berg, 2022), sexistes (Lallement, 2019 ; Rozencwajg, 2021) ou à fort impact environnemental (Fischetti, 2008 ; Würfel, 2012) dans des initiatives affichant pourtant la volonté de s'en défaire.

En définitive, les alternatives rurales affichent une grande diversité et sont loin d'être exemptes de contradictions. Si elles laissent la place à de nouvelles manières de faire, elles ne sauraient aucunement s'extraire du contexte social dans lequel elles évoluent. Dès lors, elles sont le fruit de la négociation entre des éléments (valeurs, savoirs et savoir-faire, pratiques) traditionnels, modernes et alternatifs, et leurs caractéristiques majeures sont l'exploration, l'expérimentation, l'adaptation, l'hybridation et la création (Koop, 2021 ; Koop *et al.*, 2015 ; Pickerill & Maxey, 2009).

Face à cette variété et cette complexité, un grand nombre de recherches s'intéressent à l'engagement quotidien et à la quête de sens pour aborder la dimension politique sous-jacente aux projets, au-delà des contradictions entre discours et/ou pratiques. Nous les qualifierons d'approches par la politique du quotidien ou par l'engagement quotidien, bien qu'elles invoquent une diversité de notions et concepts dont le militantisme existentiel de Christian Arnsperger (Sallustio, 2018), les *quiet politics* de Laura Pottinger (Hakimi-Pradels, 2021), les *life politics* d'Anthony Giddens (Lemarier-Saulnier, 2015 ; Silvestro, 2005a) ou les *lifestyle politics* de Jan van Deth (Lennon & Berg, 2022 ; Rimlinger, 2021), la résistance ordinaire de Michelle Dobré (Cordellier, 2018 ; Rozencwajg, 2021), la politisation du moindre geste de Geneviève Pruvost (Contejean, 2024 ; Pruvost, 2015a, 2021), ou encore les *prefigurative politics* héritées de Carl Boggs (Leblay, 2020, 2021, 2024), sans compter les nombreuses mentions d'un tel engagement quotidien qui ne sont pas nécessairement adossées à une notion

[17] Sans parler des collectifs animés par des idéologies d'extrême droite, que nous avons choisi de ne pas traiter du fait de leur minorité et de la difficulté de les recenser et d'entrer en contact avec eux. Citons tout de même les travaux de Hauke Danneman (2023) en Allemagne, qui souligne certains points communs entre les habitats collectifs et écologiques d'extrême droite et les autres (critique de l'économie de marché, souci de l'environnement, etc.) et l'enjeu que cela pose en termes de circulation d'idées venues des premiers vers les seconds, ou plus généralement vers une diversité d'alternatives sociales et écologiques rurales.

ou un concept particulier (Halfacree, 2006 ; Pickerill, 2013 ; Pickerill & Maxey, 2009 ; Renau, 2018 ; Woods, 2008).

Nous nous contenterons de présenter l'une de ces approches afin d'en donner une idée générale, bien qu'elles ne soient pas identiques et interchangeables. Ainsi Madeg Leblay (2021) évoque-t-il l'activisme anticipateur (*prefigurative politics*) des membres d'habitats collectifs et écologiques pour désigner la façon dont ils cherchent à réaliser chez eux et pour eux le changement qu'ils souhaiteraient voir advenir dans la société, entrant de la sorte dans une forme d'utopie. Ils répondent alors au moins partiellement à leur propre besoin de changement tout en tâchant d'entraîner avec eux les membres de leurs cercles de proximité (sociale ou géographique). Par ailleurs, leur critique reste relativement discrète et peu verbalisée au regard du militantisme plus conventionnel. Là encore, les nuances sont nombreuses, et si Leblay (2024) considère que le mode préfiguratif domine, il en identifie trois formes différentes : un désengagement militant, *i.e.* un passage du militantisme classique à la préfiguration ; une « parapolitisation », cas majoritaire, qui se traduit par l'expression d'opinions sur des questions de société sans politisation explicite ; et une « extrapolitisation » qui concilie militantisme classique et préfiguration.

Cette emphase sur le quotidien, ainsi que le caractère modeste des projets alternatifs, interrogent quant à leur capacité à répondre à leur ambition transformative. Cela pose la question de leur impact social au-delà des simples porteurs de projet.

1.2.2 L'impact social des alternatives rurales ou la question de l'équilibre à trouver entre radicalité et intégration

La littérature fait montre de beaucoup de spéculation quant à la capacité des alternatives à transformer la société par le bas, mais s'accorde généralement sur la difficulté de mesurer l'impact réel d'initiatives relativement marginales (Farkas, 2015). Certaines recherches soulignent ainsi la capacité des initiatives à recruter de nouveaux membres ou à convaincre ou donner les moyens à d'autres personnes de concrétiser leurs propres projets, conduisant au renforcement ou à la multiplication d'alternatives (Avelino & Kunze, 2009 ; Ezvan *et al.*, 2022 ; Roysen & Mertens, 2019). Cela passe notamment par Internet, soulignant l'impact de l'essor des technologies de l'information et de la communication sur la multiplication des alternatives depuis la fin des années 1990 (Contejean, 2024 ; Magnusson, 2018). D'autres travaux soulignent comment, à une échelle plus locale et méso-sociale, les contacts (voire la coopération) entre alternatives rurales et pouvoirs publics peuvent participer à la transmission

des valeurs alternatives parmi les acteurs gestionnaires des territoires ruraux, et influencer la réflexion collective sur le développement des territoires concernés (Boyer, 2015 ; Halfacree, 2006 ; Koop, 2021 ; Meijering, Huigen, *et al.*, 2007 ; Moravčíková & Fürjészová, 2018).

Néanmoins, la capacité transformative des initiatives demeure limitée par divers facteurs, à commencer par leur effectif limité et le relatif isolement de bon nombre d'entre elles (von Lüpke, 2012). Même la multiplication récente des initiatives ne suffit pas à modifier structurellement les systèmes et logiques dominants, comme dans le cas de l'agriculture dont les logiques industrielles se maintiennent (Morel, 2019 ; Reed, 2008) ou comme le démontre la continuation des logiques de périurbanisation ou de gentrification rurale (auxquelles les alternatives peuvent même contribuer) (A. Flipo, 2020a ; Lennon, 2024). Cela s'accompagne d'une certaine discrétion du message contestataire véhiculé plus ou moins consciemment et avec une force inégale par les divers projets, discrétion qui serait souvent le prix à payer pour rester audible et s'intégrer localement, mais qui mène à une verbalisation faible ou nulle du message politique (Sallustio, 2018).

Plus encore, au contact d'acteurs conventionnels, certaines alternatives perdent en radicalité au fil des années, comme le montrent certaines études diachroniques sur des habitats collectifs et écologiques (Lennon & Berg, 2022 ; Meijering, 2012 ; Westskog *et al.*, 2018). Pour certains, si difficile que ce puisse être pour les membres de la première heure, il s'agit pourtant là d'une condition de la diffusion de certaines idées radicales, aussi édulcorées soient-elles, au reste de la société (Price *et al.*, 2020 ; Westskog *et al.*, 2018). D'autres soulignent toutefois les risques de cooptation par les forces étatiques ou de marché que cela soulève (Lennon, 2024 ; Rouvière, 2016 ; Sallustio, 2018).

Un autre obstacle à la diffusion d'idées et pratiques à moyenne ou grande échelle est l'entre-soi social et politique des alternatives prises individuellement (malgré leur diversité d'ensemble, déjà évoquée). Ainsi une part de la littérature souligne les risques d'un relatif repli sur soi du fait d'une homogénéité en termes de classe sociale, d'éducation ou de parcours professionnel (Ezvan & Renouard, 2023 ; A. Flipo, 2020b ; Garden, 2006a), mais aussi de vision du monde (Jacob, 1997 ; Lennon & Berg, 2022 ; LeVasseur, 2013 ; E. Miller & Bentley, 2012 ; Reed, 2008). Ces constats sont tempérés néanmoins par divers travaux faisant état de la volonté d'ouverture des collectifs sur l'extérieur, se traduisant d'abord par une ouverture d'esprit et un souci de ne pas adopter une posture moralisatrice vis-à-vis du reste de la société (Chuecos, 2025 ; Dubertrand, 2021 ; Lemarier-Saulnier & Fournis, 2017).

Enfin, un dernier obstacle fréquemment traité réside précisément dans la diversité des alternatives, à tous points de vue, ayant pour effet de limiter les possibilités de convergence idéologique et ainsi de constitution d'une force ou d'un mouvement cohérent (LeVasseur, 2013 ; Snikersproge, 2023). À cet égard, les débats sur le Global Ecovillage Network (GEN) ayant eu cours dans la décennie 2000 dans les revues de science politique marquées à gauche *Democracy & Nature* et *The International Journal of Inclusive Democracy* sont révélateurs. Ainsi Ted Trainer (2000, 2002, 2006) prône-t-il la multiplication des écovillages, en lesquels il voit le meilleur espoir de faire naître et de propager des valeurs alternatives pour changer les imaginaires et, à terme, en désertant le capitalisme et en le laissant dépérir, changer les institutions et voir advenir une société durable et démocratique. Takis Fotopoulos (2000, 2002, 2006), Mary Garden (2006b) et Teo Velissaris (2006), à l'inverse, reprochent au GEN et à ses membres de n'être pas assez cohérents idéologiquement, d'une part, et d'être trop apolitiques, d'autre part, pour susciter un changement de société. Plus encore, ils considèrent que montrer l'exemple ne suffit pas et que ce type d'alternative restera inoffensif s'il ne s'accompagne pas d'un effort pour changer les institutions.

Avant de nous positionner par rapport à cette littérature, nous terminerons en donnant un aperçu de la façon dont la dimension géographique des alternatives rurales est abordée, que ce soit par des géographes ou non.

1.2.3 La dimension géographique des alternatives rurales. Ruralité, ancrage territorial, réticularité

Dans la littérature sur les alternatives rurales, les enjeux spatiaux émergent d'abord avec la question du rapport au rural et à l'urbain, puisque le rejet de la ville (et principalement des métropoles) est l'un des fondements de la majorité de ces alternatives. Or, s'il existe de très nombreux projets alternatifs en milieu urbain (avec leur littérature spécifique), ceux qui se déploient en milieu rural ne le font pas par hasard, mais bien pour ses spécificités. Ainsi les territoires ruraux sont-ils plébiscités parce qu'ils offrent un accès à des ressources nécessaires pour viser une certaine autosuffisance matérielle (eau, terre, bois, etc.) et, pour partie d'entre eux, parce qu'ils sont éloignés des centres du pouvoir (Contejean, 2024 ; Mialocq, 2020 ; Moravčíková & Fürjészová, 2018 ; Morel, 2018 ; Sallustio, 2021). De plus, beaucoup de projets sont pensés depuis la ville et leurs membres, à la recherche d'un ailleurs, se tourneraient naturellement vers la campagne comme espace de réalisation de leur utopie, campagne incarnant à la fois cet ailleurs et un passé paysan mythifié (Cordellier, 2018 ; Sallustio, 2021).

Parmi les travaux s'intéressant à ces questions, plusieurs s'inscrivent dans la littérature sur les migrations d'agrément (*amenity migrations*). Ils présentent ainsi les alternatives portées par des néo-ruraux comme étant la concrétisation de migrations de l'urbain vers le rural motivées par des représentations du rural comme espace de liberté (pour expérimenter), de sociabilité, doté d'importantes aménités environnementales (ressources, accès à la nature, espace et même isolement, etc.), en une logique s'apparentant parfois à l'idylle rurale (*rural idyll*) (A. Flipo, 2020a ; Lennon, 2024 ; Lennon & Berg, 2022 ; Meijering, van Hoven, *et al.*, 2007 ; Rouvière, 2016).

Enfin, certains travaux soulignent la façon dont les alternatives s'inscrivent dans la revendication d'une appropriation des territoires ruraux par leurs habitants (même nouveaux arrivants), s'opposant à une définition exogène du rural et de la ruralité par des élites urbaines et contribuant à façonner de nouvelles identités rurales, certes non consensuelles (Lemarier-Saulnier & Fournis, 2017 ; Meijering, van Hoven, *et al.*, 2007).

Pour toutes ces raisons, il nous semble pertinent d'étudier les seules alternatives rurales, sans traiter des alternatives urbaines, bien que des travaux portant sur leurs interrelations, convergences et divergences apporteraient certainement beaucoup aux présentes réflexions.

Une autre lecture spatiale récurrente quant aux alternatives rurales est leur lien à leur milieu, leur territoire, leur environnement social local ou aux communautés rurales d'élection. L'enjeu principal alors traité est celui de l'intégration sociale, généralement abordée en deux temps : l'intégration auprès des notables (principalement les élus) et l'intégration auprès de la population. La première nécessite de se faire connaître le plus en amont possible des projets et de ne pas se montrer trop clivant dans ses discours ou pratiques ; elle est facilitée par la participation à la vie locale (*e.g.* scolarisation des enfants, participations aux évènements) et compliquée par les stéréotypes (*e.g.* hippies, radicaux) et par ce qui peut s'apparenter à un repli sur soi (*e.g.* instruction en famille, faible présence au village) (Dubertrand, 2021 ; Ezvan *et al.*, 2022 ; Faburel *et al.*, 2021 ; Lennon & Berg, 2022). La seconde, moins documentée mais influencée par les mêmes critères, semble également plus difficile et se traduire bien souvent par une certaine indifférence, sinon une méfiance des ruraux de longue date à l'égard des projets (Faburel *et al.*, 2021). Toutes deux sont pourtant nécessaires au bon développement de ces derniers : la première conditionne l'obtention de permis ou la tolérance d'une situation d'irrégularité, l'octroi de subventions, etc. ; la seconde permet de tisser des relations de sociabilité, d'accéder à certaines ressources, etc. (Contejean, 2024 ; S. Doyon, 2019 ; Kasper, 2008 ; Koop, 2021). Bien souvent, les tensions existantes sont le fruit de visions divergentes du

rural entre les porteurs de projets et les autres acteurs des territoires ruraux (Chuecos, 2025 ; Lennon, 2024), mais elles ne sont pas insurmontables et avec le temps la cohabitation peut se solder par une convergence partielle (Meijering, van Hoven, *et al.*, 2007). Nous touchons là à nouveau à la capacité de transformation sociale par le bas des alternatives, ici appliquée à l'échelle locale (Hakimi-Pradels, 2021 ; Koop, 2021 ; Leblay, 2020). Ainsi les travaux de Kirsten Koop et ses collègues (2015) montrent qu'en Ardèche les principes et normes alternatives ont conquis un certain nombre d'acteurs publics (en particulier des collectivités locales) qui s'adressent aux porteurs de projets pour bénéficier de transferts de connaissances ou travailler de concert.

Enfin, une troisième lecture spatiale a trait à la multiplicité des ancrages des membres d'alternatives et spécialement à la coexistence d'ancrages urbains et ruraux, dans une logique à la fois réticulaire et multiscalaire. Qu'ils soient originaires des villes ou des campagnes, les porteurs de projets alternatifs ont souvent constitué au cours de leur vie des réseaux urbains ou ruraux qu'ils savent mettre à profit, outre les liens affectifs familiaux et amicaux, pour obtenir de l'aide financière, des connaissances, de la main d'œuvre, des clients ou de l'aide matérielle dans leurs projets, et pour trouver des débouchés à leur production, le cas échéant (Dolci, 2021 ; Dolci & Perrin, 2017 ; Morel, 2019 ; Pruvost, 2015a). En outre, l'expérience d'un nouvel arrivant au sein d'une alternative contribue généralement à développer son attachement au territoire concerné et peut constituer une porte d'entrée pour une installation durable, même en cas de rupture avec le projet initial (Dubertrand, 2021 ; Stuppia *et al.*, 2023).

Ces jeux d'échelle et ces réticularités sont aussi alimentés par la mise à profit de réseaux tels que le réseau de bénévolat World-Wide Opportunities on Organic Farms (WWOOF) ou l'application de messagerie instantanée WhatsApp, ou encore par le recours à des structures d'accompagnement comme Terre de Liens en France pour se former, se faire aider, communiquer ou socialiser (Dolci *et al.*, 2019 ; Dubertrand, 2016 ; Koop, 2021 ; Morel, 2019 ; Reed, 2008). Enfin, la volonté affichée par beaucoup de montrer l'exemple et d'essaimer se traduit par des efforts d'attraction dirigés vers des réseaux alternatifs en partie urbains (Jacob, 1997 ; Koop *et al.*, 2015 ; Leblay, 2021). Il découle de ces logiques un ancrage singulier des alternatives rurales, à la fois rural et urbain, fixe et mobile, local, trans- et supra-local, qui leur permet de conjuguer les avantages de la ville et ceux de la campagne (Dolci *et al.*, 2019 ; A. Flipo, 2020a) mais se traduit aussi par des innovations particulières inspirées à la fois de savoirs modernes et vernaculaires (Koop, 2021). Cela donne lieu à des appartenances multiples qui ne

sont pas vécues comme satisfaisantes par tous et s'accompagnent parfois d'une dévalorisation des mobilités trop lointaines et des liens avec les métropoles (Leblay, 2021 ; Mialocq, 2020).

1.2.4 Poursuivre la lecture géographique et dépasser la politique du quotidien

Les lectures spatiales que nous venons de présenter nous intéressent au premier chef, et nous souhaitons y contribuer en apportant une lecture géographique plus systématique que ne le font la plupart des recherches citées. Nous y reviendrons dans les sections suivantes. Toutefois, mentionnons dès à présent que nous ne mobiliserons pas le cadre des migrations d'agrément. Si nous ne nions aucunement l'intérêt de ce cadre pour aborder les alternatives rurales, nous pensons comme Paula Dolci et Coline Perrin (2017) que cette lecture présente le risque de masquer la diversité des populations néo-rurales et des facteurs de leurs migrations, voire des spécificités des territoires d'accueil. De plus, le problème de cette clef de lecture est qu'elle ne permet pas d'aborder la question des migrants du rural vers le rural, ni la contribution de ruraux de longue date aux alternatives en question. Enfin, l'intérêt de se détacher de cette notion pour s'intéresser au rural alternatif réside aussi dans la possibilité de ne pas penser les espaces ruraux simplement comme des espaces *consommés* par des migrants, mais aussi comme des espaces *produits* (par une diversité d'acteurs). Nous nous rapprochons en cela de la conception du *radical rural* de Keith Halfacree (2007b), pour qui des imaginaires et projets radicaux (*radical visions*) permettent l'émergence de nouvelles formes d'espaces ruraux et de nouvelles ruralités.

En outre, du fait de notre intérêt pour la dimension politique du phénomène étudié, nos questions de recherche nous orientent vers l'approche de l'engagement quotidien. Nous émettrons néanmoins deux réserves.

La première a trait à notre volonté de rendre compte de la complexité des facteurs qui orientent les décisions des individus dans le monde social. Si notre intérêt pour les idées politiques des membres d'habitats collectifs et écologiques nous pousse à scruter la dimension de l'engagement quotidien, nous nous intéressons aussi aux éléments susceptibles d'influencer la concrétisation (ou non) de ces idées politiques et la forme de cet engagement quotidien, que ces éléments soient d'ordre agentif ou structurel. Ainsi accordons-nous une grande importance aux travaux qui soulignent l'articulation entre considérations idéologiques, pratiques et existentielles (par ex. Dolci & Perrin, 2017 ; Meijering, Huigen, *et al.*, 2007). C'est aussi pour cela que nous nous intéresserons également aux effets du contexte territorial, social et biogéophysique, car l'action des collectifs ne se déploie pas hors-sols ou uniquement au sein d'une sphère alternative, et le quotidien de leurs membres ne se limite pas aux frontières de ces

collectifs ou de cette sphère : ces acteurs sont parties prenantes des territoires ruraux investis, ils y circulent, et inversement une diversité de flux propres au territoire les traversent[18]. D'où l'intérêt de notre approche par rapport à des travaux majoritairement (mais pas systématiquement, ni totalement) internalistes des alternatives rurales. D'où, aussi, l'apport de la géographie.

Pour ces raisons, du terrain à l'interprétation, nous avons porté notre regard sur les interactions entre politique du quotidien, autres considérations individuelles et collectives, et contexte social et environnemental.

La seconde réserve concerne le caractère potentiellement réducteur de la focalisation sur la politique du quotidien, qui pourrait masquer d'autres formes d'engagement politique des individus et collectifs impliqués dans des alternatives rurales. Plusieurs travaux mobilisant ou non l'engagement quotidien évoquent ces autres formes d'engagement, surtout l'engagement militant, tout en soulignant leur caractère minoritaire. Toutefois, peu d'attention a été portée, nous semble-t-il, sur l'implication des acteurs auprès des pouvoirs publics ou plus largement sur le caractère protéiforme de leurs engagements politiques. Nous reviendrons à plusieurs reprises sur ces questions dans ce chapitre.

Par ailleurs, nous abordons ces enjeux à partir d'une attention portée à l'interface entre le social et le spatial, perspective encore peu présente dans cette littérature du fait du nombre limité (mais croissant) de géographes impliqués. Nous avons vu que certains travaux ont notamment identifié la tendance à la multiplicité des ancrages des individus impliqués dans des alternatives rurales, mobilisant des logiques territoriales, réticulaires et multiscalaires. L'un de nos principaux objectifs est de scruter plus finement ces logiques spatiales et d'en identifier d'autres éventuellement à l'œuvre afin de déterminer dans quelle mesure l'espace et sa perception par les acteurs influencent les membres d'habitats collectifs et leurs projets, et dans quelle mesure il est transformé par ces derniers. Pour ce faire, nous mobiliserons le cadre théorique de la ruralité comme objet de controverse pris dans des logiques extra-locales (*i.e.* supra- et trans-locales), tout en nous inspirant de celui des *contentious politics* traitées par la géographie politique américano-britannique.

[18] Cela est vrai aussi des contextes supra-territoriaux, ce qui peut sembler plus évident.

1.3 La ruralité, objet de controverse pris dans des logiques trans- et supra-locales

Le contexte de déstructuration-restructuration et de diversification des espaces ruraux, dans lequel prennent place les alternatives rurales, a été présenté en introduction. Dans les pays occidentaux, une partie des études rurales de langue française et anglaise, à laquelle nous souscrivons, aborde ces phénomènes au prisme de la construction sociale de la ruralité (*rurality*), faisant primer les approches qualitatives. La ruralité ne désigne pas un fait sociologique, mais une construction sociale changeante, un ensemble de représentations diverses et parfois contradictoires portées par différents acteurs, habitants ou non des espaces ruraux, que le phénomène néo-rural alimente (S. Jean, 2012 ; McCarthy, 2005 ; Rouvière, 2016).

Les chercheurs mettent alors l'emphase sur les processus dynamiques de cette construction en scrutant les valeurs, les représentations, les expériences vécues, les pratiques et matérialités qui sont attachées à des espaces ruraux conçus dans leur diversité (Bonerandi & Deslondes, 2008 ; Cloke, 2006 ; N. Mathieu, 1998). Il s'agit de prendre la mesure des jeux d'influence et des hybridations à l'œuvre entre ces dimensions portées par divers acteurs (anciens ou nouveaux ruraux, urbains et ruraux de passage, petits agriculteurs, grands propriétaires fonciers, élus, notables, entrepreneurs, retraités, jeunes, etc.) donnant lieu à des coopérations, controverses, négociations ou conflits quant à la définition du rural, de la ruralité, et de la fonction des espaces ruraux (Abrams *et al.*, 2012 ; Barthe *et al.*, 2020 ; Bossuet, 2011 ; Cadieux & Hurley, 2011 ; David & Jousseaume, 2007 ; Halfacree, 1993 ; B. Jean & Dionne, 2007 ; N. Mathieu, 2000 ; Milbourne, 2007 ; Phillips, 2014 ; Ruiz & Domon, 2013).

Théorisée parfois sous les termes de rural post-productiviste (Halfacree, 2007b) ou multifonctionnel (B. Jean & Lafontaine, 2010 ; McCarthy, 2005), cette situation conduit à se pencher sur les intérêts, visions et attentes des acteurs dans toute leur complexité, mais aussi sur les effets de la globalisation et du néolibéralisme, ce qui suscite des débats quant à l'intégration, la participation ou la résistance des espaces ruraux à ces processus, ainsi que quant à leur standardisation ou leur diversification sous l'effet de ceux-ci (Mésini, 2004 ; C. J. A. Mitchell, 2013 ; Simard *et al.*, 2018 ; Woods, 2008). Dès lors, les espaces ruraux ne sont pas abordés qu'isolément, mais aussi à travers leurs interactions, entre eux et avec les espaces urbains, ou encore *via* leur inscription au sein de réseaux et de processus multiscalaires (Charlery de La Masselière, 2020a, 2020b ; Gosnell & Abrams, 2011 ; Murdoch, 2006 ; Simard, 2020).

Dans la même logique, un nombre grandissant de travaux s'attèle à inscrire cette littérature dans un cadre plus large en prenant en considération les questions environnementales et les relations humain-nature afin d'en évaluer les effets sur les espaces ruraux en termes sociaux, politiques, économiques, environnementaux, mais aussi les réponses et réactions de ces espaces à ces enjeux qui transcendent les échelles (Brown & Schucksmith, 2016 ; Bruckmeier, 2011 ; Hamman, 2017 ; Mormont, 2009 ; Papy *et al.*, 2012 ; Woods, 2012).

Le géographe britannique Michael Woods[19] (2007) insiste tout particulièrement sur la nécessité de ne pas penser les espaces ruraux en vase clos, d'une part, et de les intégrer aux réflexions sur les effets de la globalisation à toutes échelles, largement dominées par les études urbaines, d'autre part. De fait, les espaces ruraux tendent à être largement considérés comme éloignés voire déconnectés d'une globalisation qui se déroulerait avant tout dans les centres de pouvoir que constituent les villes globales. Face à cette vision réductrice et dans le sillage d'Ash Amin et Doreen Massey, Woods (2017) nous invite à prendre acte 1) de la complexité et la contingence des relations sociales, économiques et politiques qui se déploient localement et sont reconfigurées par la globalisation, donnant lieu à des hybridations et non à une homogénéisation des espaces ruraux, 2) de ce que ces relations peuvent associer entre eux des espaces ruraux ou bien des espaces ruraux et urbains, et ne passent pas nécessairement par des villes globales, 3) de la diversité des effets de la globalisation, que nous ne devons pas considérer *a priori* comme bons ou mauvais, 4) enfin, du caractère diffus et non concentré du pouvoir au sein des processus en question. Woods se fonde notamment sur les travaux de Manfred Steger pour définir la globalisation contemporaine comme « un processus dynamique et complexe d'intégration et d'interaction qui interconnecte les localités dans des réseaux d'échelle globale, et qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des idées et des représentations à cette échelle[20] » (Woods, 2007, p. 487, traduction libre). Il s'agit donc d'un phénomène changeant, qui se manifeste de diverses manières et se déroule selon des rythmes variés. Woods propose conceptualise alors un *global countryside*, espace théorique (*hypothetical space*)[21] permettant de penser les interrelations entre contextes locaux et

[19] Professeur de géographie à l'Aberystwyth University (Royaume-Uni) où il enseigne dès 1996, Michael Woods s'intéresse aux questions rurales sous l'angle de la géographie politique. Rédacteur en chef du *Journal of Rural Studies*, ses travaux sont une référence incontournable de la géographie rurale anglophone.
[20] Citation originale : « a dynamic and multifaceted process of integration and interaction that enrols localities into networks of interconnectivity organized at the global scale and facilitating the global circulation of people, commodities, ideas and representations. »
[21] Qui à ce titre n'a pas besoin d'avoir de réalité empirique, bien que celle-ci ne soit pas exclue.

phénomènes de globalisation, ainsi que leurs variations d'un espace rural à l'autre, qui donnent lieu à une pluralité de réalités géographiques (*differential geographies*).

Une première implication de cette posture est de ne pas se contenter de s'intéresser aux manifestations de la globalisation dans les espaces ruraux, mais d'examiner la façon dont ces derniers sont transformés (*remade*) par les interconnexions et logiques multiscalaires que la première suscite (Woods, 2007). Une autre est de considérer les espaces ruraux comme des hybrides d'éléments sociaux et naturels, humains et non-humains, ruraux et urbains, matériels et discursifs, locaux et globaux. « À ce titre, les effets de la globalisation sur les espaces ruraux s'avèrent relever non pas de la domination ou de la subordination, mais de la négociation, de la manœuvre, de l'hybridation, qui sont menées *via* les micropolitiques locales, mais ne s'y limitent pas[22] » (Woods, 2007, p. 487, traduction libre). Le *global countryside* est un espace de contestation où s'affrontent différentes manifestations de la globalisation, différentes perceptions et réactions face aux transformations subséquentes, différents discours tant sur la globalisation que sur les espaces ruraux, la ruralité et l'appartenance locale, à quoi s'ajoutent des logiques sociales et naturelles qui excèdent les dimensions humaines (*more than human*) (Woods, 2007). Les espaces qui en résultent sont à la fois des manifestations *de* et des réponses *à* la globalisation (Woods, 2011, p. 379). Étudier les localités (*places*) et les réseaux trans-locaux[23] peut permettre de révéler ces tensions qui mettent en jeu à la fois les acteurs locaux et leur influence (*agency*) sur les modalités d'intégration de leurs milieux au sein de logiques supra-locales, et des opérateurs supra-locaux de diverse nature (Woods, 2007, 2011). En outre, dans un contexte global menaçant (changement climatique, effondrement de la biodiversité, instabilité de l'approvisionnement alimentaire et énergétique, etc.), s'intéresser à ces questions peut aussi permettre d'aborder la façon dont les acteurs entendent répondre à ces changements et d'envisager à quoi pourrait ressembler l'avenir des espaces ruraux (Woods, 2012). Ce dernier point nous intéresse particulièrement.

Cette approche s'inscrit en géographie anglophone dans le courant de la perspective relationnelle (*relational perspective*), pour lequel les espaces géographiques doivent être pensés dans leurs interrelations dynamiques et selon des logiques de co-construction plutôt que comme

[22] Citation originale : « As such, the impact of globalization on rural localities is revealed not as domination or subordination but as negotiation, manipulation and hybridization, conducted through but not contained by local micro-politics. »

[23] Woods s'inspire de la notion de *translocality* d'Arjun Appadurai pour développer celle de trans-local (*translocal*) traduisant l'idée d'une connexion entre différentes localités qui se surajouterait aux connexions entre échelles, relevant du supra-local. Il s'oppose ainsi à une vision de la globalisation plus hiérarchique, figurant des espaces locaux en silos, simplement en lien avec les échelles supérieures mais non connectés entre eux.

des entités closes, tout à fait cohérentes et autonomes (cf. encadré 1). Woods et six de ses collègues (2021) nous mettent en garde, cependant, face à certaines limites de cette posture. D'une part, ils soulignent que ces relations entre espaces géographiques sont régulièrement réduites à la réticularité, alors qu'elles peuvent se manifester sous d'autres formes. D'autre part, l'attention portée aux relations tend à détourner les chercheurs des questions de leur impact sur les espaces considérés, de l'impact, en retour, des caractères propres de ces espaces sur lesdites relations, des facteurs conduisant à telle réaction d'un espace plutôt qu'à une autre, ou encore de l'effet produit par les éventuelles modifications advenant dans les relations. De manière plus générale, la *relational perspective* met davantage l'accent sur l'identification des interconnexions que sur le pourquoi et le comment de leur apparition ou que sur leur effet. Ces limites ne sont pas soulevées afin de justifier un rejet de cette approche, mais au contraire pour la perfectionner en invitant à la réflexivité et à la mobilisation d'autres conceptualisations à même d'y répondre.

Encadré 1 Les travaux de Doreen Massey aux origines de la *relational perspective*

Doreen Massey est une géographe britannique marxiste qui a très fortement marqué la géographie anglo-saxonne, notablement avec son approche relationnelle.

Son point de départ, dès les années 1970, est une critique de la façon dont les régions (*regions*) sont envisagées, à l'époque, comme prises dans leurs propres trajectoires socio-économiques, de manière quasi naturalisée, sans égards pour les relations économiques et de pouvoir entre régions, ni pour celles se jouant aux échelles supérieures, qui pourtant alimentent les dynamiques régionales inégalitaires liées à la globalisation capitaliste (Cochrane, 2013 ; Featherstone *et al.*, 2013). De la même manière, par la suite, Massey (1994) proteste contre la simplification des lectures géographiques de la globalisation (y compris marxistes) qui ne considèrent que les critères économiques (au mépris des dimensions de genre ou de race, par exemple) et qui adoptent sans nuance le discours de l'effacement de l'espace et du temps sous l'effet de la mondialisation capitaliste. Au contraire, elle défend la multiplicité des logiques à l'œuvre et la diversité de leurs manifestations et effets ; ainsi la compression de l'espace et du temps n'est vraie que pour certaines catégories de personnes (tels que les grands entrepreneurs) et entités spatiales (telles que les capitales mondialisées), tandis que d'autres personnes ou entités connaissent l'effet inverse (comme certaines petites îles du Pacifique et leurs habitants). De la même manière que certains profitent de ces logiques et que d'autres les subissent, tous n'ont pas le même

rôle, puisque certains les alimentent et d'autres non. Elle propose alors d'analyser la géométrie du pouvoir (*power geometry*) qui en résulte, *i.e.* la façon dont ces phénomènes renforcent certains rapports de pouvoir existants et en génèrent de nouveaux.

Pour ce faire, elle s'empare de la notion de *place* tout en critiquant sa compréhension la plus répandue. Plutôt que de l'associer à des frontières fixes, à une identité cohérente et une histoire propre et endogène (voire autogène), elle insiste sur son caractère changeant, indéfini, remettant en question sa cohérence : une *place* est traversée par des histoires, des personnes, des flux divers… et donc constituée de multiples rapports sociaux (Massey, 1994). « Dès lors, plutôt que d'envisager les *places* comme des zones bien délimitées par des frontières, nous pouvons les considérer comme des instantanés (*moments*) à l'articulation de visions et relations sociales réticulaires, mais l'essentiel de ces visions, relations et expériences se construisent à une échelle bien supérieure à celle que nous associons à la *place* considérée, qu'il s'agisse d'une rue, une région ou même un continent[24] » (*ibid.*, p. 154, traduction libre). Si ces entités géographiques sont donc toujours singulières, elles sont donc processuelles et non fermées sur elles-mêmes ni statiques.

Pour Massey (2004), cette perspective relationnelle a deux implications politiques majeures. D'abord, d'un point de vue interne aux *places*, leur multiplicité intrinsèque et leur situation à l'intersection d'une diversité de relations en fait nécessairement des objets et des théâtres de négociation (*places of 'negociation'*, p. 6). Ensuite, d'un point de vue externe, dans la mesure où elles sont le produit de relations avec une multiplicité d'autres *places*, cela implique d'autres jeux de pouvoir. Se dessine alors une géographie matérielle et idéelle des relations sociales et politiques constitutives des *places*.

Appliquant ce raisonnement au contexte de la globalisation, elle souligne qu'il est réducteur de considérer les *local places* comme de simples produits et victimes de phénomènes globaux qui les dépasseraient, ou comme de potentiels espaces de refuge que l'on pourrait protéger de ces phénomènes : bien au contraire, ces *local places* produisent les logiques globales tout comme elles en sont le produit (certes de manière différenciée) (Massey, 2005, p. 100-101).

[24] Citation originale : « Instead then, of thinking of places as areas with boundaries around, they can be imagined as articulated moments in networks of social relations and understandings, but where a larger proportion of those relations, experiences and understandings are constructed on a far larger scale than what we happen to define for that moment as the place itself, whether that be a street, or a region or even a continent. »

En définitive, la perspective relationnelle envisagée par Massey invite à scruter la multiplicité des phénomènes socio-spatiaux à l'œuvre, de leurs manifestations et de leurs effets, et à considérer l'espace comme le fruit des relations entre divers acteurs, objets et contextes (Featherstone & Painter, 2013). Elle permet en outre de concilier la prise en compte de la spécificité des entités géographiques, quelles qu'elles soient, à condition de ne pas les figer en une image fixe, et celle de la continuité de l'espace qui fait que ces entités sont liées les unes aux autres, y compris d'une échelle à l'autre (*ibid.*). Encore au-delà de ces enjeux, comme elle le souligne elle-même, la perspective relationnelle offre également un dépassement de l'individualisme et de l'organicisme (rappelant la recherche d'équilibre du pragmatisme entre individualisme et structuralisme) et nous rappelle que le social et le spatial coexistent, et que le premier ne saurait exister dans le second (ce qui peut faire écho, d'une certaine manière, à l'emphase mise par le pragmatisme sur la réalité matérielle sur laquelle le monde social repose) (Massey, 2005, p. 188-189).

Nous estimons le cadre théorique élaboré par Woods très pertinent pour penser les espaces ruraux contemporains en lien avec les grands thèmes qui nous animent. De même, il nous semble tout à fait cohérent avec notre objet et notre façon de l'appréhender. En effet, les intersections avec nos objectifs de recherche sont multiples. Par exemple, nous abordons la question des conceptions de la ruralité et de la transition socio-écologique, dans leurs dimensions matérielle et idéelle, mais aussi dans leur dimension hybride entre considérations politiques, existentielles, pratiques, etc. En cela, nous considérons bien les territoires ruraux comme autant d'espaces de discussion/contestation entre acteurs locaux et/ou extra-locaux ayant trait à des sujets qui les excèdent (« le rural », « la transition »). De plus, nous avons également à cœur de traiter la question de l'articulation des échelles (et, plus largement, des rapports à l'espace) à travers l'étude des pratiques et ancrages des membres d'habitats collectifs et écologiques et de leurs perceptions par les acteurs publics et parapublics, l'analyse des discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique français et québécois, et la prise en compte des contextes dans lesquels les projets se déploient (cf. encadré 2).

Notre thèse ne porte pas sur la globalisation, aussi nous prendrons en compte l'échelle et les processus qui la sous-tendent au même titre que d'autres processus se déployant à d'autres échelles, pour autant que cela s'avère pertinent pour répondre à nos objectifs de recherche et que nous ayons pu les observer grâce à nos méthodes. Nous adopterons cette perspective relationnelle et tâcherons d'appliquer la conceptualisation de Woods à nos cas d'étude,

examinant les interconnexions entre différents espaces géographiques à différentes échelles, mais aussi plus généralement les articulations entre les diverses logiques spatiales à l'œuvre dans le phénomène étudié (incluant son contexte). Intégrant la critique de Woods et ses collègues, nous ne manquerons pas de nous interroger sur le pourquoi de ces interconnexions, sur leurs évolutions éventuelles, et sur leurs effets.

Nous prendrons acte de ce que les enjeux relatifs à nos études de cas ne sont pas simplement bornés par les limites des territoires de notre enquête, où les tractations entre acteurs se feraient en vase-clos et indifféremment ou presque de phénomènes extraterritoriaux. Au contraire, nous les considèrerons comme des manifestations de logiques et questionnements à la fois locaux et extra-locaux, qui relèvent de la politique (au sens large du terme) nationale et globale, rurale et environnementale. Nous considèrerons les logiques territoriales autant que réticulaires et scalaires, et les opérateurs qui leur sont liées, afin de révéler à la fois les processus extra-locaux à l'œuvre, les interprétations et réponses différenciées des territoires face à ces processus, et l'éventuel impact de ces réponses sur les processus en question. La multiplication des études de cas et l'approche multiméthodes nous seront en cela fort utiles. Les approches présentées dans la sous-section suivante nous guideront dans la lecture de l'articulation des logiques spatiales.

Rappelons que ce cadre théorique doit d'abord nous aider à éclairer le phénomène que nous étudions, et non l'inverse, bien que nous escomptions en retour enrichir la théorie. Autrement dit, notre enquête n'a pas été conçue pour être au service de cette théorie, mais cette dernière nous servira de cadre d'interprétation pour mener à bien notre enquête. Il faut donc prendre acte que l'approche adoptée, centrée sur l'habitat collectif et écologique, ne pourra contribuer que de façon limitée au cadre présenté ici.

Enfin, pour revenir à un autre élément cher à Woods, il nous semble nécessaire de contribuer à une vision complexe des espaces ruraux contemporains et de ne pas les considérer comme nécessairement dominés, sans voix ou inopérants face aux espaces urbains.

Encadré 2 Qu'entend-on par contexte ?

Nous avons insisté ici, comme dans notre préambule, sur l'importance de prendre en compte le contexte dans lequel les phénomènes étudiés se déploient. Or, historiquement, la notion de contexte n'est pas centrale en géographie, du fait entre autres de la prégnance des

notions de milieu et d'environnement (Lussault, 2013a). Avant de poursuivre notre réflexion, nous proposons de définir un peu plus clairement ce que recouvre le terme.

Dans le premier volume de son mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Thierry Feuillet (2021) souligne le manque de cadre théorique et méthodologique pour aborder la notion de contexte en géographie francophones. Nous prendrons pour point de départ la théorisation du contexte qu'il propose à partir de ses propres travaux en géomorphologie, en géographie de la santé et en géographie des mobilités. Reprenant les réflexions de Claude Grasland (2001), il avance que les contextes spatiaux sont « des portions d'espace dont la proximité spatiale des éléments les constituant permet d'engendrer des dynamiques internes spécifiques – les effets de contexte – qui tendent en retour à renforcer leur existence et leur singularité » (p. 9), et les contextes territoriaux des portions d'espace à laquelle la seule appartenance d'un élément peut engendrer de telles dynamiques (sans égards pour la distance). Feuillet souligne que différents contextes peuvent entrer en interaction horizontalement (au sein d'un même niveau géographique) et verticalement (d'une échelle à l'autre). Dès lors, il propose de distinguer deux types et quatre sous-types d'effets de contexte :

- les effets endogènes dus aux interactions entre les opérateurs d'un même contexte ;
- les effets endogènes de la « norme locale partagée » (p. 20), ou encore effets environnementaux, qui relèvent de processus verticaux (de *normes* au sens large, et pas seulement d'ordre social) et qui s'appliquent en bloc à des catégories données d'opérateurs ;
- les effets exogènes de voisinage, du fait de l'interaction entre contextes voisins ;
- les effets exogènes de position, relevant des interactions avec des contextes spatiaux de niveau géographique supérieur ou inférieur.

Feuillet souligne que tous ces effets ont lieu de manière simultanée et interagissent entre eux, et qu'ils ne peuvent donc pas faire l'objet d'une distinction empirique claire malgré leur distinction théorique.

Une telle conception, selon lui, permet de dépasser les dualismes entre l'induction et la déduction, le local et le global, le qualitatif et le quantitatif, qui renvoient tous *in fine* à deux visions opposées de l'espace : la première comme fragmenté en singularités irréconciliables, la seconde comme uni et régi par des lois générales. Or il est possible de concilier les deux, puisqu'en s'intéressant aux contextes et à leurs emboîtements, on se permet de penser à la

fois le singulier et le général. Cette conception résonne avec notre positionnement épistémologique, théorique et méthodologique (pragmatisme, perspective relationnelle, méthodes mixtes, entre autres). Toutefois, elle est fortement marquée par l'analyse spatiale et nous estimons que nous devons nous l'approprier davantage.

Pour nous, l'objet géographique principal qui constituera les contextes des phénomènes étudiés est le territoire (cf. 1.6.1). Nous conserverons la distinction entre effets de contexte endogènes et exogènes : les premiers se déploient au sein d'un territoire, les autres sont le fait de relations entre des territoires distincts, de même niveau ou à des échelles différentes (emboîtés ou non, superposés ou non). Toutefois, dans la lignée de la perspective relationnelle, nous ne considèrerons pas ces territoires comme des entités bien délimitées, mais comme dynamiques et changeants.

Les effets *endogènes* qui nous intéresseront seront aussi variés, en un territoire donné, que ceux des rapports entre un collectif et les autres habitants de ce territoire, des règlements édictés par les instances gestionnaires de ce dernier, ou encore des caractéristiques climatiques. Ainsi abordé, le contexte n'est pas sans rappeler la notion de milieu dans ses acceptions les plus récentes, *i.e.* en tant qu'ensemble de « composantes physiques, biologiques, psychologiques, sociales, géographiques, techniques, écologiques avec lesquelles sont en relation des individus dans un espace donné » (Le Lay *et al.*, 2023). Néanmoins Augustin Berque (1987) nous met en garde contre une vision du milieu comme objet en soi, séparable de l'individu : sans sujet, pas de milieu, et *vice versa*. En proposant le concept de médiance, il propose de penser à la fois la dimension subjective et objective, relationnelle et physique du milieu dans sa relation au sujet (Berque, 1987, 2004).

Cela rejoint le point de vue de Michel Lussault (2013a), pour qui « le contexte ne désigne pas tant les circonstances qui entourent un phénomène observé, mais l'ensemble des conditions de possibilités sociétales pour que ce phénomène ait lieu, » aussi doit-il être « pensé en tant qu'il organise le phénomène spatial » et est en retour transformé par lui (p. 229). Toujours considéré de manière restreinte (car on ne saurait traiter tous ses aspects), il offre une meilleure compréhension de notre objet. Nous nous garderons par conséquent de considérer le contexte comme entité autonome des opérateurs observés.

Quant aux effets *exogènes*, il pourra s'agir par exemple des effets d'alliances régionales entre habitats collectifs et écologiques, de politiques publiques nationales, de la globalisation ou du réchauffement climatique. Si toutes ces logiques ont bien des effets territoriaux

spécifiques, notons toutefois que toutes ne relèvent pas d'un territoire et sont plutôt associées à d'autres logiques spatiales, raison pour laquelle nous ne mobiliserons pas que la notion de territoire (nous y reviendrons).

Comme l'a souligné Feuillet, et comme le sous-tend la perspective relationnelle, ces distinctions ne sont pas aussi tranchées en pratique qu'elles ne le sont en théorie, du fait des entremêlements entre un objet et ses contextes, et des contextes entre eux.

1.4 Perspective relationnelle et géographie politique anglophone : appréhender les spatialités dans leur diversité et leurs interrelations

Nous allons maintenant nous intéresser à la géographie politique anglophone[25] dans son approche des concepts de *space* et, surtout, de *spatiality*, et dans sa lecture de la politique contestataire (*contentious politics*)[26] depuis la fin des années 1990[27, 28]. Dans son approche des questions spatiales, cette littérature se fonde largement sur les travaux de Henri Lefebvre, David Harvey, Edward Soja et Manuel Castells pour mettre en avant les rapports de co-construction espace-société. À ce titre, espace et société sont considérés comme intriqués et inséparables. Plus encore, ces recherches s'inscrivent pleinement dans la perspective relationnelle, d'où la tendance de plusieurs auteurs à remplacer la notion de *space* par celle de *spatiality*. En effet, cette dernière permet de mettre l'accent sur caractère relationnel de l'espace (relations entre les personnes, objets, entités spatiales, etc.) contre l'idée d'un espace abstrait et transcendant qui ne serait qu'une matrice déjà-là et d'abord vide, où les choses se (dé)placeraient (Kobayashi,

[25] Et principalement américano-britannique.

[26] Pour traduire *contention* en français, nous préférons le terme de « contestation » qu'utilise Daniel Cefaï (2007) à celui de « conflit » employé par Rachel Bouyssou (cf. sa traduction de Tilly & Tarrow, 2015b). Le premier nous semble mieux véhiculer la diversité de sens que peut prendre *contention* en anglais et mieux recouvrir la nature des manifestations visées par Charles Tilly et Sidney Tarrow dans leur emploi du terme. Le lecteur pourra se référer à l'encadré 3 p. 46 pour plus de précisions sur la définition des *contentious politics*.

[27] Plus précisément, nous nous pencherons sur l'introduction de la dimension spatiale au sein des recherches sur la politique contestataire, fruit de géographes principalement, mais pas uniquement. Citons principalement Doug McAdam, Charles Tilly et Sidney Tarrow, sociologues et/ou politologues, qui ont contribué à ces réflexions.

[28] Le lecteur pourrait s'interroger sur le choix de mobiliser les *contentious politics* plutôt que les travaux de l'école française de géopolitique, d'autant plus venant d'un diplômé de l'Institut français de géopolitique. Les travaux de cette école sur la géopolitique locale ne manquent pourtant pas, des recherches fondatrices de Béatrice Giblin (2005) aux synthèses et formalisations de Philippe Subra (2016), en passant par les nombreux numéros de la revue *Hérodote* qui se penchent sur la question. Nous ne renions pas l'approche par les rapports de force, les territoires et les représentations qui les caractérise. Néanmoins, comme nous le verrons, nous pensons que les efforts de théorisation poussée propres aux approches par la politique contestataire offrent l'occasion d'un dialogue productif avec les autres littératures mobilisées ici et qu'ils rendront davantage possible une généralisation à partir de nos résultats. De plus, le lien fondamental de ces approches avec la perspective relationnelle les rend particulièrement appropriées pour notre cadre théorique. Pour les mêmes raisons, nous n'avons pas non plus mobilisé une autre des nombreuses approches de la géographie politique ou de la géopolitique francophone qui s'intéressent au lien entre espace (ou territoire) et politique au-delà de la seule question étatique et internationale (Lasserre *et al.*, 2016).

2017). Il ne s'agit pas nécessairement d'évacuer l'espace (*space*), mais de mettre l'emphase sur la complexité des interactions entre espace et société (dans leurs dimensions matérielle, discursive, vécue et co-construite) sans chercher à les essentialiser avec des concepts par trop fermés, exclusifs, figés dans le temps et propres à des langues et cultures particulières (Merriman *et al.*, 2012).

Nous trouvons là des similitudes avec la définition de la spatialité proposée en France par Michel Lussault (2013b), qui la voit comme « un descripteur, au niveau général, de la dimension spatiale de l'(inter)action des opérateurs d'une société [qui], lorsqu'ils agissent, mobilisent pour poursuivre leurs actes des ressources spatiales variées (idéelles et matérielles) » (p. 948). Dans un contexte où l'espace est conçu comme *construit par* et *influent sur* les actions des opérateurs, la notion de spatialité recouvre « une très large gamme de phénomènes et de problèmes » (p. 949) mêlant les dimensions matérielle et idéelle. Il ne s'agit pas là de présupposer l'équivalence entre la conception de Lussault et celle de la géographie politique anglophone (qui elle-même recouvre en réalité quantité de perspectives), mais de justifier la traduction du terme anglais par celui, français, de spatialité, que nous utiliserons à présent.

Les recherches sur les *contentious politics* sont issues de l'étude des mouvements sociaux mais ont pour objectif d'en élargir le spectre d'étude en s'ouvrant à une plus grande diversité d'actions collectives et en s'intéressant à un type précis d'interactions entre groupes sociaux : celles menant à des formes de contestation (McAdam *et al.*, 1998). Cela n'empêche pas certains chercheurs qui souscrivent à cette approche de continuer à parler de *social movements* (e.g. Routledge, 2015) ou d'utiliser indifféremment l'une ou l'autre appellation (e.g. Leitner *et al.*, 2008). Précisons dès à présent que la question spatiale a été saisie de manière beaucoup moins systématique et plus tardive par les chercheurs francophones au sein des études des mouvements sociaux (Combes *et al.*, 2016 ; Pailloux & Ripoll, 2019), aussi n'y a-t-il pas encore de cadre théorique francophone robuste quant à ces questions[29].

De manière cohérente avec la conception de l'espace déjà abordée, le point de départ de la lecture géographique des *contentious politics* est l'idée d'un lien bidirectionnel entre espace et politique contestataire. Ainsi le premier peut-il influencer les revendications des acteurs impliqués et leurs modes d'action (il est un élément contextuel et il influence et cadre les

[29] Mentionnons tout de même les travaux de Choukri Hmed (2008, 2020) et de Pascale Dufour (2021), qui font directement référence à la géographie politique anglo-américaine, ainsi que ceux d'autres auteurs moins directement liés à ce champ mais de plus en plus productifs sur la question, dont Stéphanie Dechézelle et Maurice Olive (2016, 2017), Patrice Melé et Catherine Neveu (2020) ou encore Sébastien Segas (2020).

pratiques et perceptions des acteurs), tout comme il peut en être l'objet et, à ce titre, transformé par eux (qui cherchent à le contrôler ou l'organiser à leur profit, qui en font un symbole de revendication ou de contestation, qui lui accordent du sens) (B. A. Miller, 2000 ; Tilly, 2006). Mais l'apport réel de cette approche pour notre réflexion est sa mobilisation *des* spatialités de la politique contestataire au pluriel, sans préjuger *a priori* d'une spatialité qui serait plus significative pour le phénomène étudié et, plus encore, en s'intéressant aux *relations* entre les spatialités (*co-implication, co-constitution*). Dès lors, cela permet de donner plus de place à l'approche empirique en scrutant les imaginaires et stratégies spatiales des acteurs impliqués dans les contestations plutôt qu'en cherchant à y appliquer une approche prédéterminée, mais aussi de se décentrer des seules actions humaines afin de s'intéresser aux éléments non humains, et notamment matériels, qui jouent un rôle dans le phénomène étudié (Leitner *et al.*, 2008). Les spatialités sont donc conçues comme relationnelles et évolutives, et « jouent chacune un rôle, à la fois singulier et imbriqué dans les autres, dans la formation des structures, stratégies, dynamiques et pouvoirs des mouvements sociaux[30] » (Nicholls *et al.*, 2016, p. 2-3, traduction libre). Actant cette complexité, il s'agit par conséquent d'identifier les rôles que jouent les différentes spatialités à la fois respectivement et dans leurs entremêlements, et de les considérer non comme des données mais comme des produits de la lutte sociale et politique, tout en même temps que des conditions qui orientent cette lutte (B. Miller, 2016). Le but recherché n'est pas l'exhaustivité de la description des spatialités, mais sa pertinence du point de vue du phénomène étudié.

À partir de ces fondements théoriques, les approches sont diverses et consistent à multiplier les concepts spatiaux afin d'observer les spatialités qu'ils recouvrent, leurs impacts sur les politiques contestataires et leurs entremêlements. Variées, elles mobilisent les concepts les plus classiques et récurrents tels que *place, scale, network, territory, region, flow* ou *mobility* (Escobar, 2001 ; Halvorsen *et al.*, 2019 ; Jessop *et al.*, 2008 ; Leitner *et al.*, 2008 ; B. Miller, 2016 ; Nicholls *et al.*, 2016 ; Routledge, 2003b, 2015 ; Tilly, 2006), ainsi que d'autres plus récents ou moins usuels comme *positionality* et *assemblage* (Davies, 2012 ; Leitner *et al.*, 2008 ; McFarlane, 2009 ; Woods *et al.*, 2021). Celles qui nous intéresseront le plus sont celles centrées sur ce que Jørgen Magdahl (2022) qualifie de *complex-situated spatialities*, qui se penchent en détail sur les stratégies spatiales de mouvements singuliers dans des contextes historiques et géographiques bien définis. Cela leur permet de développer des approches

[30] Citation originale : « These relational spatialities […] play distinctive yet interlocking roles in shaping the structures, strategies, dynamics and power of social movements. »

empiriques plus précises que celles dont le regard est d'ordre plus macro-social et qui visent à élaborer ou défendre de grandes théories au risque de perdre en précision. Nous garderons également en tête l'apport souligné par Magdahl des recherches sur les contradictions entre différentes spatialités mises en œuvre par les groupes sociaux, contradictions trop souvent négligées dans les travaux sur la question.

Nous avons donc cherché à identifier les spatialités dans lesquelles s'inscrivaient les membres de la sphère des habitats collectifs et écologiques en scrutant leurs pratiques et imaginaires spatiaux, tout en observant la façon dont ces spatialités s'enchevêtraient, se renforçaient ou se contredisaient, et en prenant en compte le contexte socio-spatial dans lequel se déroulaient ces phénomènes. Par la suite, nous avons choisi de partir des dimensions spatiales qui ont pu émerger empiriquement, durant notre enquête et nos analyses, en privilégiant les plus porteuses vis-à-vis de nos objectifs de recherche. Qu'ils fussent nommés tels quels ou non par les participants à la recherche ou dans les documents consultés, les concepts omniprésents étaient ceux de territoire, d'échelle, de réseau et d'environnement[31]. Nous avons également relevé d'autres catégorisations spatiales saillantes, bien que secondaires : la mobilité et le couple rural-urbain.

Étudier les interrelations entre les membres d'habitats collectifs et écologiques et l'environnement biogéophysique, et comparer celles-ci à celles unissant d'autres acteurs ruraux à ce même environnement, aurait pu s'avérer très porteur. Toutefois, cela aurait orienté notre recherche vers un thème plus spécifique, auquel nous ne souhaitions pas nous limiter. Aussi n'avons-nous pas fait du rapport à l'environnement biogéophysique un axe structurant de notre recherche, et ne l'avons-nous pas approfondi, bien qu'il sera présent en filigrane dans tous les chapitres de résultats afin d'être scruté dans son articulation à d'autres spatialités. Dès lors, nous avançons que les notions de territoire et de réseau, ainsi que les questions d'échelle, s'avèreront plus porteuses et pertinentes pour répondre à nos objectifs de recherche. Elles seront donc au fondement de nos axes d'analyse. Nous y reviendrons à la section 1.6.

Il est nécessaire, avant de poursuivre, de préciser que nous ne chercherons pas à nous inscrire dans l'étude des mouvements sociaux, car il nous semblerait difficile, et pas nécessairement profitable, de défendre l'idée qu'il existe un mouvement social de l'habitat collectif et écologique. Nous ne nous réclamons pas non plus directement de l'étude des politiques

[31] Tout comme les personnes que nous étudions, nous emploierons ici le terme d'environnement dans son acception réductrice d'environnement naturel (que nous qualifierons plutôt de biogéophysique).

contestataires, malgré notre dette directe à ces travaux, car nous ne souhaitons pas privilégier une vision du politique, héritière du marxisme, qui mettrait l'emphase sur l'affrontement entre un pouvoir dominant (l'État, le pouvoir économique, les institutions…) et un collectif cherchant à lui résister (la société civile, tel ou tel groupe marginalisé…)[32]. L'encadré 3 justifie ces deux partis pris plus en détail.

Encadré 3 Mouvements sociaux, *contentious politics* et habitat collectif et écologique

Les définitions de la politique contestataire peuvent varier d'un auteur à l'autre. Pour Charles Tilly et Sidney Tarrow (2015a), à l'origine de la notion :

> La [politique contestataire] est faite d'interactions où des acteurs élèvent des revendications touchant aux intérêts d'autres acteurs, ce qui conduit à la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés ; et où l'État se trouve impliqué, soit en tant que destinataire de la revendication, soit comme son instigateur, soit comme tierce partie. La [politique contestataire] réunit donc trois éléments bien connus de la vie sociale : [la contestation], l'action collective et la politique. [La contestation, portant sur des questions futiles ou sérieuses,] implique qu'on pose une exigence portant atteinte aux intérêts de quelqu'un d'autre. […] L'action collective, c'est la coordination des efforts au nom d'intérêts ou de programmes partagés. […] Par ailleurs, la plupart des conflits se jouent en dehors de la sphère politique. On entre dans la *politique* quand on a affaire à des représentants de l'État, soit directement, soit en se lançant dans une activité qui touche aux droits de l'État, à ses règlements ou à ses intérêts. [Cela ne signifie nullement que l'État doive être l'instigateur ou le destinataire de la contestation[33].]

De plus, la politique contestataire exclut les activités politiques classiques du milieu institutionnel (*e.g.* le travail législatif et les luttes partisanes) mais inclut une diversité de pratiques telles que l'activisme, la manifestation, la révolution ou la guerre (Tilly, 2006).

Alors que Tilly et Tarrow considèrent les mouvements sociaux comme une manifestation particulière de la politique contestataire, d'autres auteurs confondent les deux termes, à la

[32] Sans vouloir réduire cette tradition à la seule lecture dominant/dominé, ni prétendre que mon objet de recherche n'est pas concerné par les rapports de domination. Il s'agit plutôt de porter une vision la plus large possible du politique, ce que nous expliciterons plus loin.

[33] Ici nous utilisons la traduction de Rachel Bouyssou mais avons remplacé les termes « politique du conflit » par « politique contestataire », et « conflit » par « contestation », cf. note 26 p. 42.

manière de Helga Leitner, Eric Sheppard et Kristin Sziarto (2008). Pour eux, « la politique contestataire relève de l'action sociale et politique concertée et anti-hégémonique, par laquelle une diversité de participants à la positionnalité hétérogène (*differently positioned*) s'assemblent pour remettre en cause les systèmes de pouvoir dominants ainsi que promouvoir et donner vie à des imaginaires alternatifs[34] » (p. 157, traduction libre). L'un des intérêts de leur définition, selon eux, est d'exclure la nécessaire implication de l'État dans la considération de ce qui relève du politique. Nous sommes proches ici de la définition que font Donatella della Porta et Mario Diani (2011) des nouveaux mouvements sociaux : une forme singulière d'action collective dont les parties prenantes « entretiennent des relations conflictuelles avec des opposants bien identifiés ; sont associées par des réseaux informels denses ; partagent une identité collective[35] » (p. 20, traduction libre).

C'est sur cette dernière approche que se fonde Michael Woods (Woods, 2003, 2008) lorsqu'il défend l'existence de mouvements sociaux ruraux (*rural social movements*). Selon lui, en effet, l'émergence depuis la fin du XXe siècle d'une diversité de revendications portées par des groupes variés au sein des espaces ruraux partout sur la planète marque l'entrée dans une *politics of the rural* qui met la question de la ruralité et de l'identité rurale au centre des enjeux (remplaçant une *rural politics* qui consistait à gérer des enjeux sectoriels localisés dans les espaces ruraux et n'impliquait qu'un nombre limité d'acteurs du pouvoir). Les méthodes plus horizontales utilisées dans ces mobilisations, la diversification des stratégies employées (dont l'éloignement vis-à-vis de la politique institutionnelle), l'engagement pour une transformation non seulement politique mais sociale des espaces ruraux et de leur place dans la société, l'éclatement des mobilisations malgré leurs traits d'unions, et leurs convergences éventuelles avec certains mouvements (notamment environnementaux ou autochtones) justifient pleinement selon lui de les penser au prisme des mouvements sociaux.

Toutefois ces approches en termes de mouvements sociaux ou de politique contestataire, nous l'avons vu, supposent toujours une forme d'affrontement ou de rapport de force (la contestation, le conflit), bien que la teneur de celui-ci soit disputée, de même que la nature de ses parties prenantes. Or les alternatives, telles que nous les avons définies, n'intègrent pas nécessairement le rapport de force dans leurs modes d'action. Bien au contraire, elles se

[34] Citation originale : « Contentious politics refers to concerted, counterhegemonic social and political action, in which differently positioned participants come together to challenge dominant systems of authority, in order to promote and enact alternative imaginaries. »

[35] Citation originale : « social movements are a distinct social process, consisting of the mechanisms through which actors engaged in collective action: are involved in conflictual relations with clearly identified opponents; are linked by dense informal networks; share a distinct collective identity. »

définissent par l'expérimentation et la mise en place de solutions à des problèmes identifiés en amont. Si cela peut générer des rapports de force, il ne s'agit pas d'une condition nécessaire à la dimension de l'alternative, et la dimension contestataire, comme on l'a vu, peut même être exclue par les acteurs impliqués. Dès lors, les alternatives ont-elles leur place dans l'étude des mouvements sociaux ou des *contentious politics* ?

Ces interrogations sont présentes – mais pas tranchées – au sein des recherches anglophones sur les mouvements sociaux écologistes (*environmental movements*) dont les répertoires d'action sont très hétérogènes, ce qui pose la question générale des bornes de cet objet (Diani, 2021 ; Giugni & Grasso, 2015 ; Grasso & Giugni, 2021 ; Rootes, 2007) et celle, en particulier, de l'intégration ou non des initiatives relevant de l'engagement quotidien (Forno & Wahlen, 2021 ; Lorenzini, 2021 ; Villamayor-Tomas & García-López, 2021). Concernant les alternatives rurales plus précisément, Woods (2008) semble ne pas se diriger dans ce sens, et met en doute la pertinence de parler d'un mouvement de retour à la terre (« *so-called 'back-to-the-land' movement* », p. 132). D'autres positionnements sont plus ambigus, comme celui de Jérôme Pelenc et ses co-auteurs (2019) qui parlent de mouvements alternatifs (*alternative movements*), non pas pour les assimiler à des mouvements sociaux mais pour souligner leurs similitudes et intersections avec ceux-ci, suggérant de les étudier de concert comme les deux faces d'une même pièce. Le risque toutefois, en multipliant les catégories, ou en les rendant trop souples, est d'amoindrir leur portée théorique.

Face à ces doutes, nous pouvons aussi nous rapporter à la réflexion de Lilian Mathieu (2012) selon lequel « il ne revient pas à l'analyste de décider de ce qui est ou non un mouvement social » (p. 11), et qui enjoint plutôt à s'intéresser à la façon dont les agents s'envisagent ou non comme parties prenante d'un mouvement social, et dont ils en fixent les limites. Ce point rejoint la posture pragmatiste et « le principe élémentaire de suivre, observer et écouter les acteurs et de renoncer aux modèles surplombants de l'analyse structurale » (Cefaï, 2007, p. 23). Or, nous n'avons pas rencontré à travers notre enquête de terrain et sur la Toile d'acteur qui considérât la sphère de l'habitat collectif et écologique comme un *mouvement* (social ou alternatif). De plus, à deux exceptions près (Avelino & Kunze, 2009 ; Silvestro, 2007), la littérature sur notre objet ne semble pas non plus le considérer comme partie prenante d'un mouvement, bien que le terme français *alternative* ait été très présent, et malgré l'usage de l'expression *ecovillage movement* dans le milieu international anglophone

des écovillages (voir par exemple Brombin, 2019 ; Dawson, 2013 ; Fotopoulos, 2002 ; Kliemann, 2020)[36].

Par ailleurs, la conception du politique que sous-tendent les différentes approches abordées ici ne nous semble pas assez large, et c'est là la seconde raison pour laquelle nous ne nous réclamons pas des *contentious politics* ou de l'étude des mouvements sociaux. En effet, les différentes conceptualisations présentées tendent à limiter le politique au rapport de force et, bien souvent, à un rapport de force opposant un pouvoir dominant à des acteurs dominés ou marginaux, un pouvoir descendant à un pouvoir ascendant. Dans la critique qu'il adresse à ces approches, le sociologue pragmatiste Daniel Cefaï (2007) souligne que le politique ne se limite pas à « une confrontation entre *oustiders* et *insiders* d'un système politique, [et] ne se résout pas dans l'équation a(cteur)-o(pposant)-c(onflit) des nouveaux mouvements sociaux » (p. 710-712). Il invite à opter pour une lecture plus fine, grâce à une vision davantage microsociale portée sur les interactions entre acteurs dans leur diversité et leur finesse (sans s'y enfermer), qui permette de « montrer le politique en train de se faire » (p. 722).

*

Il nous faut désormais mieux borner ce que nous considérerons comme relevant du politique. Nous avons avancé en 1.2 que nous ne souhaitions pas limiter notre lecture à la politique du quotidien afin de ne pas éclipser d'autres formes d'engagement dans la sphère des habitats collectifs et écologiques, en particulier auprès d'acteurs extérieurs à ce milieu. De plus, se focaliser sur cette forme du politique consisterait à se concentrer sur les collectifs et leurs membres, sur leurs expérimentations et leurs moyens de les diffuser, au risque de considérer les autres acteurs comme des récepteurs passifs et d'oublier les effets de contexte. À l'inverse, porter notre attention sur la relation réciproque entre les premiers et les seconds nous semble plus adéquat pour capturer la complexité du jeu politique.

[36] Dans leur texte, Flor Avelino et Iris Kunze considèrent l'*ecovillage movement* comme un mouvement social, sans le justifier. Quant à l'argumentaire de Marco Silvestro, qui entend inscrire les écovillages québécois dans les nouveaux mouvements sociaux tout en leur reconnaissant une forme de repli individuel et communautaire, il ne nous a guère convaincu et n'est le fruit, dans l'article en question, que d'un travail préliminaire et non d'une démonstration poussée.

Nous ne voulons pas non plus limiter cet engagement politique au rapport de force (dans ses multiples déclinaisons), d'autant que celui-ci ne semble pas être la modalité principale des alternatives rurales.

Nous emploierons par conséquent une conception large du politique, qui nous est donnée par Michael Freeden. La dernière section de ce chapitre aura pour objet la présentation de cette conception ainsi que de l'approche morphologique des idéologies politiques, dernier bloc de notre cadre théorique.

1.5 Pour une conception large du politique. Politique et idéologies chez Michael Freeden

Pour étudier les visions du monde et idées politiques des acteurs de l'habitat collectif et écologique, nous adopterons le cadre théorique proposé par le politiste Michael Freeden, auteur de référence dans l'analyse des idéologies politiques, fondateur du *Journal of Political Ideologies*. Nous verrons que ce cadre par sa souplesse s'articule bien à l'architecture de notre recherche, et qu'il présente l'avantage de pouvoir être mis à profit tant pour l'analyse du discours du site web de la Coopérative Oasis que pour l'analyse des données de l'enquête de terrain. Avant d'aborder la question des idéologies politiques, toutefois, nous nous pencherons sur la conception du politique chez Freeden, qui sera la nôtre dans cette analyse.

1.5.1 Freeden et le politique : une perspective multidimensionnelle

Dans l'ouvrage *The political theory of political thinking*, Freeden (2013b) présente le politique[37] comme une forme d'activité sociale parmi d'autres, et qui intersecte les autres, d'où la complexité de distinguer parfois entre ce qui relève du politique et ce qui relève d'autres formes d'activité sociale. Sa conception est très large :

> La dimension politique apparaît chaque fois qu'on prend des décisions, qu'on réagit à des ordres en les justifiant ou en y résistant, qu'on imagine une vie meilleure pour nous-mêmes ou pour les groupes auxquels on appartient, qu'on trie, parmi plusieurs préoccupations, les plus importantes ou urgentes, qu'on tâche d'arbitrer entre différents principes ou émotions contradictoires, et qu'on cherche du soutien en faveur de nos actes ou nos identités. […] J'avance que le terme « politique » (‘*politics' or 'political'*) est généralement associé, dans les comportements sociaux,

[37] Nous conserverons la distinction française entre le politique (*Politeia*, l'organisation de la société, l'exercice de la citoyenneté) et la politique (*Politikè*, l'exercice ou la conquête du pouvoir), bien que Freeden la mentionne explicitement sans la reprendre à son compte.

> aux caractéristiques suivantes : A. La prise de contrôle des centres de décision ultimes [des affaires sociales], dont ceux concernant la détermination, la répartition et la régulation des domaines de compétences entre les sphères sociales et de leurs limites. B. La distribution des biens matériels et symboliques. C. La mobilisation ou le retrait du soutien public. D. L'organisation de la complexité sociale, qui conduit à la production de la stabilité, du conflit ou des perturbations sociales. E. L'élaboration de politiques et la sélection d'options pour les collectifs. F. L'exercice du pouvoir (qui intersecte les cinq autres catégories)[38] (traduction libre).

De plus, qu'elle se joue à l'échelle individuelle ou collective, la manifestation du politique concerne toujours la vie collective (Freeden, 2005).

Dès lors, toujours selon Freeden (2013b), le politique ne se limite pas à un domaine réservé, à part, ni à certaines caractéristiques d'ordre macro-social[39]. Il est donc réducteur de ne le définir que de manière unidimensionnelle, comme le font de nombreux auteurs, à partir d'un unique attribut ou objet ou processus, par exemple le pouvoir, les politiques publiques, l'opposition ami/ennemi, la recherche du consensus ou la délibération. Le politique doit être considéré au contraire comme l'agencement d'une multitude « d'éléments micro-sociaux étroitement articulés » (« *micro-components […] that are closely interlinked* ») auxquels il faut s'intéresser dans le détail : « Le politique est un ensemble de pratiques et de pensées plastiques, entremêlées, qui se chevauchent et interagissent entre elles, dont chacune se rapporte à l'un des nombreux éléments propres à ce champ [du politique][40] » (2013b, traduction libre). C'est pourquoi il prône la discussion entre les pensées politiques académiques ou philosophiques et profanes, macro et micro, face au constat d'un enfermement des théoriciens dans leurs doctrines

[38] Citation originale : « That political aspect is activated when we constantly make decisions, act under orders we justify or resist, imagine a better life for ourselves and the groups to which we are attached, choose what is more important or urgent when we have to attend to a number of concerns, find ways of adjudicating among competing claims on our principles or emotions, and seek support for our actions and the identities we adopt. […] I submit that we tend to allocate the term 'politics' or 'political' to the following features of social conduct: A. Appropriating the locus of ultimate decision-making, including determining, parcelling out, and regulating domains and boundaries of competence among social spheres. B. Distributing material and symbolic goods. C. Mobilizing or withdrawing public support. D. Organizing the social complexities through which stability or conflict and disruption are manufactured. E. Policy-making and option-selection for collectivities. F. Wielding power (which cuts across the above five categories). »

[39] Il nous semble nécessaire d'anticiper une critique qui pourrait être adressée à cette approche, en la taxant de considérer que tout relève du politique et d'englober toutes les activités sociales sous ce terme. Or si la définition demeure ici très large, le politique demeure un domaine social parmi d'autre, borné et distinct, certes omniprésent mais, plutôt que sur le mode de l'incorporation, sur celui de l'intersection avec d'autres domaines.

[40] Citation originale : « The political is always a cluster of practices and thought-practices that may be malleable, intertwined, overlapping, and mutually interacting, but each of which identifies one of the multiple elements peculiar to that field. »

et du décalage entre la prétention de celles-ci à l'universalité, d'une part, et la diversité des conceptions et pratiques politiques empiriques, d'autre part. Il s'agit de ne disqualifier ni les unes ni les autres.

C'est avant tout à la manifestation du politique dans le domaine de la pensée (*thought-practice*) que Freeden (2013b) s'intéresse, considérant que celui-ci est central (bien que non exclusif) pour le politique. De plus, s'il rejette l'idée que la réalité sociale n'est que discours, il n'en estime pas moins que la pensée politique s'exprime avant tout par et dans le discours, aussi donne-t-il une place majeure au langage dans sa théorie. Il considère la pensée politique comme pluraliste (recelant toujours une variété d'interprétations), inclusive (nul n'est démuni d'une pensée politique, consciente ou non) et non hiérarchique (il n'y a pas de modalité de la pensée politique qui vaille *a priori* mieux que les autres)[41]. En outre, elle est omniprésente dans toutes les manifestations psychiques, bien qu'à des degrés variés. Pour lui, la meilleure façon d'approcher la pensée politique dans une perspective collective est d'étudier les idéologies (Freeden, 2005).

1.5.2 Les idéologies comme constructions et objets de contestation

Dans son ouvrage *Ideology: a very short introduction*, Freeden (2003) définit l'idéologie comme un « ensemble d'idées, de croyances, d'opinions et de valeurs qui 1) suivent un schème récurrent, 2) sont défendues par des groupes significatifs, 3) sont en compétition pour la production et le contrôle de la politique publique (*providing and controlling plans for public policy*) 4) et le font dans le but de justifier, contester ou changer les configurations et processus sociaux et politiques d'une communauté politique[42] » (p. 32, traduction libre). Le premier point signifie que les idéologies reposent sur des éléments qui durent dans le temps et se perpétuent (non sans évolution). Le deuxième souligne le fait que les idéologies sont des produits sociaux portés par des groupes assez puissants pour influencer la société et ses membres et peser face à d'autres groupes significatifs. Le troisième point a pour objet de rappeler qu'il s'agit bien ici d'une conception *politique* des idéologies et de leur rôle dans l'arène publique. Enfin le dernier souligne que les idéologies sont vouées à influencer les acteurs politiques clefs et l'opinion publique, avec des conséquences pratiques potentiellement considérables.

[41] Considérations tout à fait compatibles avec l'approche pragmatiste qui met l'accent sur la diversité des points de vue et le caractère provisoire et contingent de toute connaissance (cf. Préambule).

[42] Citation originale : « *A political ideology is a set of ideas, beliefs, opinions, and values that (1) exhibit a recurring pattern (2) are held by significant groups (3) compete over providing and controlling plans for public policy (4) do so with the aim of justifying, contesting or changing the social and political arrangements and processes of a political community.* »

Les idéologies, selon Freeden (2003), permettent aux individus d'interpréter le monde social (et politique) et de lui donner du sens. De ce fait même, elles influencent le monde social autant qu'elles le sont par lui. En s'affrontant, en interagissant, elles ont pour effet de (dé)légitimer des pratiques et ont un rôle central dans la répartition du pouvoir. À ce titre, il est possible de distinguer des macro-idéologies et des micro-idéologies (ou *thin ideology*). Les premières seraient des idéologies majeures à deux égards : 1) elles proposeraient une réponse à ou une lecture de peu ou prou tous les enjeux importants d'une société donnée à une époque donnée, et 2) elles seraient réifiées au statut d'acteurs politiques dans cette société. On peut penser ici au libéralisme, au socialisme, au fascisme, entre autres. Les micro-idéologies seraient moins complètes et développées, moins répandues, moins structurées, ne répondant que partiellement aux enjeux clefs de leur société et de leur époque. Si les micro-idéologies pourraient émerger de façon relativement autonome, elles seraient souvent le fruit de la fragmentation ou du chevauchement de macro-idéologies.

Freeden (2003) propose de considérer les idéologies comme un ensemble de composants linguistiques et sémantiques flexibles, qu'il qualifie généralement d'idées ou concepts politiques, dont elles tâchent de fixer le sens afin de l'imposer au monde social. Différentes idéologies vont donc non seulement promouvoir certaines idées politiques plutôt que d'autres, mais également se disputer le sens de ces idées qui circulent dans la société, *via* diverses stratégies (persuasion, mobilisation d'une imagerie, jeu sur les émotions, etc.). Toutefois les idéologies ne sont pas pleinement cohérentes, et reposent sur une multitude de discours et pratiques. En outre, ces derniers sont plus ou moins conscients, c'est pourquoi les idéologies ne sont transparentes ni pour ceux qui les produisent, ni pour ceux qui les consomment, qu'ils portent ou non des stratégies délibérées de promotion ou de réprobation de telle ou telle idéologie. Freeden (2003, 2019) souligne d'ailleurs que les consommateurs d'idéologies eux-mêmes participent à leur transformation, à travers leurs propres interprétations et restitutions des concepts politiques qui les constituent.

De là découle entre autres l'idée que les idéologies ne sont pas le fruit de la stratégie d'élites bien informées et outillées (bien que ces dernières y contribuassent) mais plutôt de l'action concertée ou non, consciente ou inconsciente, d'une multitude d'acteurs sociaux, à toutes échelles, dans un contexte singulier (Freeden, 2013a). Dès lors, bien que relativement stables en apparence, les idéologies évoluent dans le temps et les contextes sociaux, et divers courants peuvent coexister au sein d'une même idéologie. Les étudier nécessite de les décoder, d'en identifier les structures et les motivations, et de s'intéresser à leur contexte. La multiplicité des

idéologies (micro comme macro), leur continuelle décomposition et recomposition, contribuent à dessiner une mosaïque de considérations idéologiques (*ideological thinking*) à disposition des acteurs sociaux (Freeden, 2003).

Lors de notre analyse du discours de la Coopérative Oasis, nous verrons qu'il est possible de l'interpréter comme une tentative de promouvoir une micro-idéologie. Plus encore nous pouvons y voir une idéologie de transformation (*transformative ideology*), *i.e.* une idéologie portée par un groupe minoritaire qui repose sur à la fois sur un rejet fort de la société existante (vue à travers un prisme essentiellement négatif) et un appel à l'avènement d'une société idéalisée (Freeden, 2003).

1.5.3 Appréhender les idées politiques par l'analyse morphologique des idéologies

Freeden (2003) présente l'approche morphologique comme une façon parmi d'autres d'approcher les idéologies. Dans la mesure où les éléments sémantiques (linguistiques ou non) des idéologies ne sont pas chargés du même sens d'une idéologie à l'autre, et où cette variation de sens repose notamment sur l'association et la dissociation de ces éléments au sein du discours, l'approche morphologique place au cœur de l'analyse l'étude de la structure interne des idéologies. Il s'agit de s'intéresser aux relations entre les concepts politiques au sein d'une idéologie et aux schèmes (*patterns*) particuliers que ces relations dessinent.

Cette approche repose sur le postulat que les idées politiques sont contestables par essence, pour deux raisons. D'une part, elles n'ont pas de valeur en soi, aussi leur hiérarchisation ne saurait être objective. D'autre part, elles revêtent une diversité de compréhensions contradictoires, autrement dit un même usage d'un concept politique ne saurait couvrir l'entièreté de ses compréhensions[43]. Sur ces deux points, bien que l'on puisse accorder de la place à l'agentivité des acteurs sociaux, les contextes historique, culturel et linguistique, entre autres, jouent un rôle fondamental (Freeden, 2019). Dès lors, il est permis de considérer les idéologies comme des systèmes de pensée (*systems of thought*) dont la structure conditionne et détermine en partie les significations spécifiques des concepts politiques (Freeden, 2003).

Comme nous l'avons évoqué, les idéologies ont notamment pour objet d'imposer leur sens aux concepts disputés : « Une idéologie est un vaste agencement structurel de concepts politiques variés qui se définissent mutuellement, et dont elle *fixe* le sens[44] » (Freeden, 2003, p.

[43] Ces deux points font écho au caractère pluraliste et non hiérarchique du politique mentionné précédemment.
[44] Citation originale : « *An ideology is a wide-ranging structural arrangement that attributes* decontested *meanings to a range of mutually definig political concepts.* »

54, traduction libre, l'auteur souligne), ou du moins dont elle *cherche* à fixer le sens (Freeden, 2019). Toute illusoire, temporaire et relative qu'elle fût, cette fixation du sens est indispensable dans une société, car sans elle il n'est point de compréhension (*a fortiori* de décision) collective. En cherchant à contrôler le langage politique, les tenants d'une idéologie cherchent entre autres à influencer sinon contrôler les politiques publiques (*public policy*), les décisions collectives.

C'est donc bien le sens attribué aux idées politiques par divers acteurs qui va intéresser le chercheur, ainsi que leur articulation. L'articulation des concepts au cœur des idéologies peut être mise en lumière par l'analyse de quatre caractéristiques (*the four Ps*) qui renseigne sur leur sens (Freeden, 2003, p. 60-64, 2013a) :

- leur *proximité* dans le discours ;
- la *priorité* qui leur est accordée, selon une hiérarchie entre les idées centrales (à la fois les plus structurantes et les plus durables, qui servent souvent de marqueur identitaire aux partisans de l'idéologie concernée), les idées adjacentes (moins omniprésentes et moins durables, mais indispensables à l'interprétation et la fixation du centre, elles peuvent être un sujet de dispute entre plusieurs courants d'une même idéologie) et les idées périphériques (plus variables dans le temps mais aussi spatialement et culturellement, elles sont le fruit de l'appropriation sociale des idéologies et peuvent avoir des effets divers sur celles-ci) ;
- la *perméabilité* tant des concepts que des idéologies, dans la mesure où les chevauchements ou intersections sont inévitables ;
- la *proportionnalité* des idées politiques, ou plus exactement de l'espace qui leur est respectivement accordé au sein d'une idéologie, soit par conviction, soit par stratégie.

Cette emphase sur les concepts politiques ne doit pas faire oublier qu'ils ne se manifestent pas qu'à travers des mots, mais aussi à travers des images, des gestes, etc.

Notons pour finir que l'idéologie et le pouvoir, ici, ne sont pas perçues négativement comme cela a tendance à être le cas dans les *Critical Discourse Studies*, qui se donnent pour mission de les mettre à jour pour les combattre[45]. Au contraire, le pouvoir est nécessaire dans une société afin de prendre des décisions, d'agir, et les idéologies permettent de partager des points de vue et de s'entendre, et ce même si pouvoir et idéologie sont constamment l'objet de confrontations

[45] Nous retrouvons là un trait commun au pragmatisme.

(Freeden, 2021). Il n'est donc pas question de porter un *a priori* négatif (ou positif) sur ces objets au moment de l'analyse.

1.6 Synthèse. Quatre concepts clefs au service d'une approche relationnelle des habitats collectifs et écologiques

À ce stade de nos réflexions, une synthèse semble nécessaire avant d'entamer le prochain chapitre. Nous nous positionnons à l'intersection d'une part des travaux sur les alternatives rurales, et d'autre part des études de la recomposition des espaces ruraux pris dans des logiques trans-locales et de la ruralité comme construit social. Des premiers, nous partageons spécialement l'intérêt pour la dimension de l'engagement des participants aux alternatives, mais pas seulement sous la forme de la politique du quotidien. Intervient alors la conception large du politique que nous tirons de Freeden, mais aussi notre souci de l'interaction entre facteurs politiques et non politiques. Des secondes, nous adhérons à plusieurs éléments : 1) l'attention portée aux débats quant à la définition du rural ainsi qu'aux enjeux environnementaux ; 2) la considération pour les interactions et interrelations au sein des espaces ruraux, entre les espaces ruraux, entre les espaces ruraux et les espaces urbains, et ce à toutes échelles, ainsi que pour les effets de ces phénomènes sur lesdits espaces ; 3) la conception des espaces ruraux comme des entités hybrides humaines et non-humaines, matérielles et discursives, rurales et urbaines, locales et supra-locales. Tous ces éléments nécessitent de scruter les territoires étudiés dans le détail tout en prenant leur contexte en considération.

Pour ce faire, et toujours à la suite de ces deux littératures, notre approche sera ancrée dans l'empirie. Nous déploierons cependant un effort constant pour faire dialoguer le matériau empirique à des théories existantes, d'où notre effort pour tisser des relations entre différents champs et approches pas nécessairement proches *a priori*.

En accord avec ces points, nous nous inscrivons dans une perspective relationnelle et pensons les espaces géographiques tout autant que les visions et pratiques spatiales dans leurs interactions et leur co-constitution mutuelle. C'est donc à ces interrelations que nous nous intéressons, y compris à leurs causes et leurs effets. Pour ce faire, sur le modèle de la littérature sur la politique contestataire, nous porterons notre attention sur une diversité de spatialités ainsi que sur leurs relations (y compris contradictoires) afin d'étudier les imaginaires et pratiques socio-spatiales des acteurs impliqués dans le phénomène abordé. Cela sera central, et nous verrons ce que ces stratégies nous apprennent des rapports des acteurs au territoire, à la ruralité, à l'environnement, et ce qu'elles nous disent de leur engagement politique (là encore, à la

lumière de l'approche morphologique des idéologies, qui doit nous permettre d'ouvrir le champ par rapport à l'approche classique des politiques contestataires). Si la perspective relationnelle nourrit l'ensemble de notre réflexion, nous l'appliquerons avant tout à trois égards : par l'étude des relations entre les différentes spatialités des membres de collectifs, par l'étude des relations entre ces spatialités et celles d'autres acteurs, et par l'étude des relations des territoires ruraux entre eux et avec d'autres entités spatiales (territoires urbains, territoire national, réseaux, etc.), à diverses échelles.

Notre approche se situe donc bien à l'intersection de la géographie politique et de la géographie rurale. Aligné avec notre matériau empirique et méthodologique, ce cadre théorique composite entend exploiter les atouts de la géographie pour croiser diverses approches et ainsi apporter un éclairage multiscalaire (au plan géographique comme social) sur un phénomène relativement nouveau et, à travers lui, sur d'autres qui l'excèdent. Il a pour objectif de répondre au défi d'adopter une perspective tout autant territoriale et microsociale qu'(inter)nationale et macrosociale sur l'habitat collectif et écologique, habituellement traité seulement sous le premier aspect. Notre objet ne sera pas, en outre, étudié en vase clos, mais en relation avec le contexte dans lequel il se déploie. Cela constituera aussi l'occasion de prendre part aux débats théoriques qui nous intéressent. En cela, notre programme de recherche est pleinement aligné au paradigme pragmatiste.

Tout cela répond *in fine* à une ambition de faire avancer les connaissances théoriques sur le phénomène *via* une lecture géographique encore peu développée, tout en nous appuyant des fondements empiriques solides.

Nous achèverons ce chapitre sur la définition des quatre concepts géographiques structurants de notre analyse : territoire, territorialité, territorialisation et réseau.

1.6.1 Le triptyque territoire-territorialité-territorialisation pour aborder les interactions au sein des espaces ruraux

Le concept de territoire, souvent associé à l'échelle locale, est omniprésent dans notre matériel empirique mais aussi très présent dans la littérature sur les alternatives rurales. Polysémique, il a fait et continue de faire l'objet de débats en géographie et au sein des sciences territoriales. Nous retiendrons la conception du territoire comme une portion d'espace appropriée, consciemment et inconsciemment, par des acteurs. À la fois surface et réseau, il est une construction à la fois matérielle et idéelle, façonnée par les pratiques et les imaginaires d'acteurs individuels et collectifs, eux-mêmes façonnés par lui (Elissalde, 2002). Plus

précisément, nous considèrerons avec Arnaud Brennetot et ses collègues (2024) qu'un territoire est le fruit de l'articulation de *perceptions*, *représentations* et *pratiques* d'acteurs, elles-mêmes informées par lui dans une réciprocité continue. Une fois encore, il est nécessaire de souligner la double nature idéelle et matérielle du territoire, la seconde étant bien souvent oubliée ou minorée, en particulier dans sa dimension non-humaine (Buclet, 2018 ; Pachoud *et al.*, 2022).

La perception correspond à « la manière dont les acteurs appréhendent les espaces qu'ils pratiquent au travers de leurs différents sens et en fonction de construits affectifs et cognitifs fabriqués lors de leurs expériences antérieures » (Brennetot *et al.*, 2024, p. 17). Peu étudiée en géographie (Bédard, 2016), nous ne nous y attarderons pas dans la présente recherche. En revanche, l'observation des représentations et pratiques occupera une place fondamentale dans nos travaux, surtout lorsque nous aborderons les spatialités des acteurs étudiés[46].

La pratique a trait à l'action (des individus et collectifs) au sens le plus général du terme. Quant à la représentation, elle est une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 2003, p. 53). Elle « participe d'une fonction d'appropriation et de signification œuvrant au plus près du Je car tributaire de son jugement de valeurs et, dès lors, présumé plus en phase avec les relations foncières qu'un individu entretient avec la Nature, le Territoire, la Société, l'Autre somme toute » (Bédard, 2016, p. 538).

Souvent évoquées au pluriel, les représentations « informent, mobilisent, incarnent et contribuent à la production de sens relatif au territoire et donc à la construction territoriale elle-même, » pouvant conduire à la (dé)légitimation des transformations territoriales passées, en cours ou envisagées (Brennetot *et al.*, 2024, p. 17). En effet, tout comme les pratiques, elles ne sont pas nécessairement partagées par les acteurs individuels et collectifs impliqués dans la construction territoriale, et peuvent entrer en concurrence (Elissalde, 2002). Les représentations ne sont pas que mentales : elles peuvent se matérialiser sous forme de discours, d'images, d'œuvres d'art, etc. De plus, elles peuvent être individuelles (fruit d'expériences personnelles) ou collectives (fruit de constructions sociales), elles évoluent dans le temps, et elles s'entremêlent, formant ainsi des systèmes de représentations (Brennetot *et al.*, 2024).

Outre les représentations, perceptions et pratiques, nous pouvons considérer qu'un territoire est constitué d'une diversité de composantes (environnementale, administrative, économique, sociale, etc.) entremêlées et en interaction, chacune mobilisant ses propres logiques et acteurs

[46] Car ces concepts ne sont pas pertinents uniquement dans leur articulation avec celui de territoire.

(avec leurs représentations et pratiques) (Elissalde, 2017). Le territoire n'est donc ni homogène et cohérent, ni figé : il relève davantage de logiques hétérogènes processuelles, évolutives.

Pour mettre en valeur ce caractère processuel, tout autant que pour se distancier de la polysémie du concept de territoire et de son dévoiement supposé par l'utilisation qui en est faite en dehors (voire au sein) de la sphère des sciences du territoire, plusieurs auteurs en appellent à d'autres notions, tels que territorialité ou territorialisation (Bédard & Lajarge, 2018 ; Gonin, 2024). Nous les mobiliserons principalement à partir des travaux fondateurs de Claude Raffestin et des réflexions de Guy Di Méo, avant d'élargir le champ avec les recherches de Mario Bédard. Ce dernier s'est fondé entre autres sur l'analyse de plus de 2 000 articles traitant de la territorialité dans 37 revues scientifiques francophones et anglophones, très majoritairement de géographie, et a également étudié avec Romain Lajarge le traitement de cette notion dans la littérature italophone. Il a enfin effectué un travail similaire autour de la notion de territorialisation.

Territorialité et territorialisation chez Raffestin et Di Méo

La pensée de Raffestin met en avant l'aspect relationnel de l'espace. Dans un article de référence publié dans *Environment and Planning D,* il présente le territoire comme de l'espace que les humains ont organisé (idéellement et matériellement) par l'attribution de sens, et il définit la territorialité comme « l'ensemble des relations que les sociétés, et par extension les humains qui les constituent, entretient avec leur environnement physique et social, à l'aide de médiateurs, en vue de satisfaire leurs besoins et ainsi acquérir la plus grande autonomie possible en vertu des ressources disponibles du système[47] » (2012, p. 129, traduction libre). Pour lui, territoire et territorialité sont les produits de la relation entre un acteur (individuel ou collectif) et son environnement (physique et social), cette relation étant particulièrement déterminée par la façon dont ledit acteur article un programme (*i.e.* des intentions et objectifs), son travail (*i.e.* l'énergie et l'information dont il dispose) et les médiateurs à sa disposition (*i.e.* les instruments, matériels ou non, par lesquels il entre en relation avec son environnement : organes sensoriels, outils, concepts, etc.). Avec cette approche, il met l'accent sur le vécu et le quotidien des individus (Raffestin, 1982, 1987).

[47] Citation exacte : « the ensemble of relations that societies, and consequently the humans that belong to them, maintain, with the assistance of mediators, with the physical and human environment for the satisfaction of their needs towards the end of attaining the greatest possible autonomy allowed by the resources of the system. »

En outre, Raffestin (1987) entend par déterritorialisation le processus de transformation d'un système territorial sous l'effet d'une innovation, et par reterritorialisation le processus par lequel, du fait de la diffusion de cette innovation, apparaît un nouvelle stabilité. Au-delà de cette apparente simplicité, il souligne que ces processus sont permanents et multiples, sous l'effet d'une variété d'innovations simultanées qui émergent, se contredisent, se renforcent, deviennent obsolètes, etc. Il s'agit donc de phénomènes complexes et non linéaires.

Enfin, il souligne que de manière générale, et d'autant plus dans un contexte de mondialisation, les territoires et les territorialités associées n'évoluent pas au même rythme, ce qui pose des problèmes d'adaptation entre humains ou sociétés et territoires, les relations au territoire mutant bien plus rapidement que ne se transforment ces derniers. Dès lors, les processus de déterritorialisation et reterritorialisation peuvent permettre un réalignement en délaissant certains éléments du territoire pour en (re)construire de nouveaux (Raffestin, 2012)[48].

En repartant notamment de l'approche de Raffestin, Di Méo (2008) définit la territorialité comme un « rapport territorial » qui « agence et articule les échelles des territoires et des réseaux que fréquente chaque individu » (p. 5). Elle serait alors le résultat des relations et tensions entre d'une part des représentations individuelles personnelles, tirées du vécu et du quotidien, y compris du fait de l'imagination et de la sensibilité de chacun, et d'autre part des représentations collectives, associées au monde social et politique. À la fois individuelle et collective, la territorialité influence le comportement des individus et « dévoile la manière dont chacun tisse sa relation aux territoires qu'il pratique, qu'il se représente et auxquels il s'identifie. Elle éclaire la façon dont il les reproduit et les déforme au gré de son action, de ses représentations, de sa *praxis* » (p. 5).

La territorialité est donc à l'intersection entre le sujet et les structures[49], entre les « motivations, représentations et stratégies individuelles » qui dépendent du territoire vécu, et le contexte socio-spatial qui inclut entre autres le territoire politique ainsi que les systèmes d'action qui se territorialisent (Di Méo, 2016). Ces systèmes d'action sont formés d'une multiplicité d'acteurs et agents qui s'engagent dans des processus territoriaux et donc se *territorialisent*, (ré)organisant les territoires non seulement de l'intérieur, mais aussi dans leurs relations avec d'autres territoires et d'autres échelles (Di Méo, 2008). La territorialisation

[48] Nous pourrions faire ici un rapprochement avec la question de l'évolution chez John Dewey, telle qu'abordée dans le préambule, qui y voit un effort constant d'adaptation passive *et* active pour réduire le désajustement entre l'individu (ou la société) et son environnement, lui-même en constante évolution.
[49] Intersection chère à la *relational perspective* tout comme au pragmatisme.

renvoie alors en particulier aux « appropriations identitaires et affectives de l'espace » (Di Méo & Buléon, 2005).

Parce qu'elles s'intéressent au quotidien des individus et à la façon dont celui-ci est intriqué au contexte social et physique, et ce en mettant l'accent sur les relations entre individu et structures, entre société et espace, entre territoires et entre échelles, les approches de Raffestin et Di Méo s'intègrent bien à notre positionnement épistémologique et théorique. Les tensions entre le vécu individuel ou d'un groupe restreint, les nombreuses logiques méso- et macro-sociales à l'œuvres, et l'environnement biogéophysique, l'interaction constante et réciproque entre ces visions du territoire, le territoire lui-même et ses transformations, tels seront nos centres d'intérêt. Nous verrons toutefois que ces lectures peuvent être enrichies et complétées par la confrontation avec d'autres approches (notamment de géographie anglophone), afin de rendre compte de manière plus complète de « notre condition territoriale » (Bédard, 2017, p. 17) et, surtout, de théoriser davantage le concept de territorialisation, qui dans les approches que nous avons abordées semble secondaire par rapport à celui de territorialité.

Territorialité chez Bédard et Lajarge

Pour Bédard et Lajarge (2018) les territoires sont plus des « artefacts sociaux proliférants » que des réalités concrètes (p. 674), et ce sont moins les territoires que « nos rapports complexes et changeants » à ceux-ci qu'il s'agit d'étudier (p. 672). L'intérêt du concept de territorialité réside précisément en cela, puisqu'il permet d'aborder « [notre condition territoriale,] soit ces diverses relations essentielles [et existentielles] que nous entretenons vis-à-vis du territoire que nous habitons (ou souhaitons habiter) et qui, parce que transformé (ou imaginé si toujours à l'étape du projet) à notre image pour nous y reconnaître, nous y projeter, et donc pour nous y identifier, nous habite » (Bédard, 2017, p. 24). Or, « l'identité de toute personne, communauté ou collectivité comporte une forte condition territoriale, » même si celle-ci n'est pas exclusive (*ibid.*, p. 2). Ces territorialités prolifèrent, variant d'un individu ou d'un groupe à l'autre, d'où « il s'ensuit qu'un même territoire peut être entendu et pratiqué différemment selon la territorialité qui y est vécue, associée ou recherchée, et donc que de multiples conceptions peuvent coexister, voire s'imbriquer ou se télescoper » (Bédard, 2025, p. 5).

De plus, la territorialité touche toutes les sphères de la vie quotidienne et sociale, ce que les diverses théorisations actuelles de la notion ne permettent pas de restituer de manière satisfaisante, selon Bédard. Aussi en propose-t-il une conceptualisation en trois volets (culturel, politique et social, cf. annexe 1) dont l'intégration conduirait à une meilleure appréhension de

notre condition territoriale, chacun étant « consubstantie[l] à notre territorialité » (Bédard, 2017, p. 17). Les trois volets étant interreliés et indissociables, puisque participant toujours tous trois de la territorialité, l'analyste désirant porter un regard aussi complet que possible sur la territorialité doit les considérer sans exception. Cela n'implique pas qu'il ne puisse privilégier une lecture parmi les autres, mais que ce faisant il ne doit pas pour autant ignorer ces dernières, ne serait-ce que pour mieux informer la première.

La « conception culturelle de la territorialité » s'intéresserait avant tout au sentiment identitaire individuel ou collectif attaché à un territoire, objet d'appropriation et d'identification, autrement dit à l'« être-de » (d'un territoire, d'un lieu…) (*ibid.*, p. 17). Cela relèverait d'une « territorialité verticale parce qu'elle réfère ainsi non seulement aux significations et aux valeurs que l'on prête au lieu approprié pour s'exprimer mais aussi comme géosymbole et matrice relationnelle pour exister, signifiant et signifié » (p. 18). L'échelle associée serait celle du milieu de vie, locale ou micro-locale.

La « conception politique » aurait pour objet les questions de souveraineté d'un groupe sur un territoire, et donc de revendication, de régulation et de contrôle de ce territoire par ce groupe, liées à l'« être-pour » (p. 18). La dimension identitaire serait ici acquise et non innée comme précédemment, moins intime et quotidienne, plus symbolique et abstraite, et le territoire serait envisagé comme un « creuset fondateur, façonnant les discours, préceptes et symboles que suscitent la promotion de ses typicités et la défense de son indépendance » (p. 18), mais aussi de façon plus pratique comme « nécessaire à l'accomplissement d'objectifs communs [spécifiques] » (p. 19). Les échelles associées seraient celles auxquelles ce groupe « vit et exerce, ou entend exercer, son autorité sinon son influence » (p. 19), soit régionale à globale.

La « conception sociale » enfin, s'intéresserait plutôt au vivre-ensemble au sein d'une communauté d'individus ou d'une société et à l'organisation d'un territoire partagé, affirmé et co-construit ; elle relèverait de l'« être-par » (p. 19). La dimension identitaire à nouveau serait acquise, mais mue « par une imagination créatrice fédératrice (re)productive » (p. 19) et liée à des modes de vie singuliers rattachés à des territoires distincts. L'organisation de la communauté sur le territoire ici ne se manifesterait pas par des institutions et règlementations, mais serait le fruit d'un « désir d'être partie prenante […] d'un ensemble d'individus qui partagent les mêmes convictions et aspirations et qui ont choisi de les vivre en un même territoire qu'ils façonnent à leur image, sinon de les reproduire en un autre territoire qui leur serait propice » (p. 20). Ces rapports au territoire se manifesteraient aux échelles locale et infra-régionale. Une spécificité de la dimension sociale de la territorialité par rapport aux autres serait

que le mode de vie prendrait le pas sur le milieu de vie, et que conséquemment elle « ne nécessit[e] pas d'enracinement ou de souveraineté, mais une empreinte territoriale peu profonde ou éphémère suffisante à l'expression du *modus vivendi* et du registre de sens propres à l'habiter ciblé, et grâce auxquels ceux qui y participent peuvent aspirer à davantage de bien-être » (p. 21).

Cette tripartition offre un cadre d'analyse intéressant, qui rejoint notre volonté d'offrir une lecture complexe du phénomène abordé. Toutefois, nous aimerions en souligner certaines limites. Tout d'abord, les échelles géographiques associées à chaque conception nous semblent peut-être trop restrictives et pas toujours alignées aux échelles sociales suggérées. Ainsi nous pourrions imaginer des revendications territoriales portées par une collectivité à une échelle infra-régionale (cas de sécessionnisme par exemple). De même, il est surprenant que la conception sociale ne soit pas envisagée à l'échelle régionale et au-delà, alors qu'elle semble pouvoir se décliner à l'échelle de la société.

Ensuite, cette approche suggère une conception du politique comme ce qui relève de l'exercice du pouvoir ainsi que de formes d'identité de type national, éléments qui se déploieraient principalement à l'échelle macro-sociale. Or, cela n'est pas aligné avec notre conception large du politique comme activité sociale se manifestant dès lors qu'il s'agit de défendre des opinions ou prendre des décisions concernant la vie collective ou d'envisager l'avenir d'un collectif, et se déclinant à toutes les échelles sociales. Face à cette divergence de vision, nous n'essaierons pas de faire tenir tout ce que nous considérons comme politique dans la conception politique de la territorialité, car alors la distinction entre conceptions politique et sociale perdrait de son évidence et deviendrait plus délicate encore et, surtout, cela dénaturerait les catégories théorisées par Bédard. La solution devra donc se trouver ailleurs.

Enfin, et pour aller plus loin que le commentaire précédent, la distinction culturel-politique-social ne nous satisfait pas. Car en effet, si la conception sociale recèle du politique, ce que Bédard qualifie de politique ne relève-t-il pas autant de la dimension culturelle que sa conception culturelle elle-même ? Et le politique tel que nous l'avons défini n'est-il pas transversal à toutes les conceptions, également présent (sous des manifestations différentes) dans chacune d'elles ? Le problème que nous soulevons ici ne saurait être réglé par la simple affirmation selon laquelle culturel, politique et social dialoguent, car c'est la nature (respectivement culturelle, politique et sociale) de chacune des conceptions présentées que nous remettons en question. Pour autant, outre ce point précis et les autres commentaires émis, nous estimons cette tripartition tout à fait pertinente et porteuse pour l'analyse de la territorialité. Par

conséquent, nous nous l'approprierons en évacuant les qualificatifs « culturelle », « politique » et « sociale », et nous concentrerons plutôt sur la question de l'*être*.

Pour résumer, nous retiendrons donc la distinction entre un *être-de* lié à un territoire vécu, intime et approprié ; un *être-pour* lié à un territoire revendiqué et/ou contrôlé investi de symboles tout autant qu'envisagé pratiquement, territoire généralement plus large et abstrait que le territoire vécu ; et un *être-par* lié à un territoire partagé et co-construit (non sans frictions), mettant en relation différents territoires vécus. Ces dimensions de l'*être* serons particulièrement employées au chapitre 5.

Territorialisation chez Bédard

Selon Bédard (2025), la territorialisation est le fruit de « la poursuite ou la réalisation d'un milieu de vie au diapason du mode de vie souhaité ou jugé nécessaire par une personne ou une communauté », processus d'expression de sa territorialité et de création d'« un territoire où elle peut se projeter, être et devenir » (p. 4). Dès lors, du fait de la variété des territorialités, divers processus de territorialisation peuvent « [avoir] cours simultanément ou successivement » sur un territoire (p. 5), donnant lieu à des articulations diverses.

La territorialisation répond chez les acteurs concernés à un double objectif de survie et de développement d'une part, et d'identification d'autre part. Si elle passe évidemment par des pratiques, elle n'en est pas moins « l'expression d'une représentation, et donc d'un imaginaire géographique et territorial » (p. 6), représentation inégalement mobilisée selon la territorialité visée : créer ou maintenir un territoire, infléchir sa trajectoire, ou le remplacer. De là découle que le processus qui constitue une territorialisation pour certains peut être une déterritorialisation pour d'autres :

> [quand] un mode de territorialisation est remplacé par un second qui […] transforme un milieu de vie déjà constitué pour le remodeler conformément à un mode de vie externe (Agnew, 2009). […] Il (le processus de déterritorialisation) œuvre de manière horizontale et sociale plus que verticale et territoriale (Massey, 2005), sans réelle adéquation géoculturelle puisque sans relation soutenue et intime avec le territoire d'origine et sa territorialité, et par conséquent sans identification audit territoire mais plutôt au mode de vie convoité ou idéalisé. Autant de facteurs jugés déterritorialisants par bien des gens qui l'habitaient avant son avènement, ce qui en incitent (sic) plusieurs à s'y opposer (Bédard, 2025, p. 7).

De cette opposition peut naître un processus de reterritorialisation visant « à réaffirmer la singularité et la légitimité [du territoire et de la territorialité menacés par la déterritorialisation], puis à les protéger avec plus de force et de moyens qu'auparavant » (p. 8). Il ne sera jamais possible, cependant, d'effectuer un exact retour à l'état antérieur : une transformation aura nécessairement eu lieu, ce qui fait aussi de la reterritorialisation un processus créateur à cet égard. La reterritorialisation est donc comprise par Bédard différemment de Raffestin, qui y voit un phénomène de stabilisation d'un territoire après sa déstabilisation par une innovation (la déterritorialisation).

En définitive, en étudiant les territorialités des membres d'habitats collectifs et écologiques et en les comparant entre elles ainsi qu'avec celles d'autres acteurs des territoires ruraux investis, nous pourrons à la fois enrichir notre typologie des collectifs et mieux comprendre les interactions entre les divers acteurs et les enjeux que leur cohabitation soulève dans les milieux ruraux. En nous penchant sur la façon dont ces territorialités se traduisent en territorialisations spécifiques, nous pourrons plus clairement identifier la contribution des collectifs dans les mutations des territoires investis et les collaborations ou conflits autour de ces questions de territorialisation, y compris du fait de logiques extra-territoriales.

1.6.2 La réticularité au-delà des territoires, révélatrice d'autres stratégies socio-spatiales

Composé de liens et de nœuds, « un réseau est un ensemble de lignes, d'axes ou de relations aux connexions plus ou moins complexes. […] Les réseaux sont les supports des flux d'échanges » (Collectif, 2021). Tout comme celui de territoire, ce concept est mobilisé dans la littérature sur les alternatives rurales, et s'il est plus rarement employé comme tel dans notre matériau empirique, il n'en reste pas moins très présent.

Nous nous intéresserons davantage aux réseaux sociaux qu'aux réseaux techniques[50], *i.e.* à des réseaux dont les nœuds sont des acteurs, et les liens des relations sociales (formelles ou non, y compris économiques) entre ces acteurs. Si la notion nous vient de la sociologie (entre autres avec les travaux fondateurs de Mark Granovetter), elle n'en est pas moins pertinente pour la géographie, car « les réseaux sociaux sont considérés, au même titre que les réseaux techniques, comme un élément structurant l'organisation de la société et de l'espace » (Cadoret, 2006a, p.

[50] Bien que les deux fussent étroitement entremêlés, comme le soulignaient déjà les chercheurs du GDR Réseaux du CNRS dans les années 1990 (Offner & Pumain, 1996). Les mêmes soulignent par ailleurs les interrelations entre territoire et réseaux, que les seconds participent de la constitution et de la transformation des premiers ou qu'ils relient différents territoires entre eux (*ibid.*).

142). En outre, les acteurs s'inscrivent dans des réseaux sociaux qui se déploient à diverses échelles et connectent ou traversent des territoires qu'ils peuvent structurer aussi bien qu'excéder (*ibid.*).

Dans la présente recherche, la question de la réticularité (*i.e.* du caractère « en réseau ») sera mobilisée à deux fins. En premier lieu, nous étudierons le réseau hyperlien de l'habitat collectif et écologique français et québécois sur la Toile (cf. 2.4 pour la définition et 3.1.3 pour l'analyse). En second lieu, nous nous intéresserons aux inscriptions des participants à la recherche dans des réseaux sociaux à diverses échelles, dans et surtout hors des territoires étudiés, afin de les mettre en rapport avec (et non de les opposer à) d'autres spatialités (cf. chap. 6).

C'est avant tout la géographie sociale et la géographie urbaine qui se sont le plus saisies de la notion de réseau social (Cadoret, 2006b). Ici, nous nous intéresserons principalement à la façon dont la réticularité est traitée au sein des travaux sur les *contentious politics* (pas seulement en géographie), qui s'intéressent particulièrement mais pas uniquement aux mouvements urbains. Nous ferons également un rapide parallèle avec la littérature francophone sur les mouvements sociaux en milieu urbain. L'intérêt d'aborder ces approches est de tirer parti de la proximité supposée entre mobilisations contestataires (plutôt urbaines) et alternatives (ici, rurales[51]) pour éprouver les clefs de lecture de ces littératures à partir de notre objet, ce qui nous permettra aussi par la suite d'éclairer très modestement les interrogations quant à cette proximité et aux convergences et divergences entre ces formes d'engagement.

À l'origine des travaux qui nous intéressent, on trouve le postulat d'un accaparement capitaliste de la valeur par une élite économique et d'une centralisation de l'économie mondiale au profit d'entreprises transnationales, directement liés aux processus de néolibéralisation et de globalisation (eux-mêmes éminemment réticulaires et se jouant avant tout *depuis* la ville et *en* ville), le tout conduisant à une explosion des inégalités et une accélération de la marginalisation des populations défavorisées partout dans le monde et de leur exclusion des processus décisionnels (Bherer *et al.*, 2005 ; Brenner, 2009 ; Harvey, 2011 ; Peck & Tickell, 2002). Dans ces conditions, une réponse possible serait de mobiliser et faire converger une diversité d'idées

[51] S'il n'est pas question ici d'associer intrinsèquement la contestation à l'urbain et l'alternative au rural, il n'en demeure pas moi que la plus grande part des mouvements militants trouvent leur ancrage dans les espaces urbains. La réciproque n'est pas nécessairement vraie, les alternatives urbaines étant également bien documentées dans la littérature (cf. par ex. Béal & Rousseau, 2014; Rousseau & Béal, 2015).

et pratiques anticapitalistes, coordonnés par des réseaux démocratiques, égalitaires et horizontaux à l'échelle globale (Harvey, 2012 ; Osterweil, 2005).

La littérature anglophone sur la politique contestataire est prolifique en termes de théorisation du fonctionnement et du rôle des réseaux. Elle s'intéresse à la façon dont les mouvements sociaux développent leurs propres réseaux afin de partager des informations et de bâtir des imaginaires et identités communs, ainsi que des alliances, ce qui se traduit par des flux matériels et immatériels (de personnes, de savoirs, financiers, etc.) entre des régions, territoires ou localités, permettant *in fine* à ces mouvements de ne pas être enfermés dans ces espaces (Leitner *et al.*, 2008 ; B. Miller, 2016 ; Uitermark *et al.*, 2012).

Plus encore, en créant des liens non seulement au sein des mouvements mais entre eux, ces réticularités trans-locales et transnationales permettent aux activistes d'agir successivement ou simultanément à diverses échelles, à la fois en offrant une plus grande force aux mobilisations locales, qui bénéficient de soutiens extérieurs, et en permettant la manifestation locale de mouvements de contestation (inter)nationaux (Routledge, 2003a, 2015). Toutefois, cela implique de trouver le bon équilibre entre un accent trop fort sur des enjeux locaux, au risque de limiter la portée du mouvement et d'exclure d'autres revendications (soit un risque de particularisme militant), et un éloignement trop important vis-à-vis du local, qui peut susciter un abandon de la base militante (Routledge, 2003b). De plus, ces réseaux posent nécessairement la question des relations de pouvoir en leur sein, certains acteurs constituant des nœuds stratégiques du réseau (parce qu'ils contrôle certaines informations, outils, ressources, etc.) (*ibid.*). Enfin, ces réticularités ne sont pas exclusives aux activistes, puisqu'elles doivent nécessairement inclure d'autres acteurs pour que les actions collectives aboutissent : institutions, entreprises privées, etc. (B. Miller, 2016).

Réticularité et jeux d'échelles sont donc étroitement liés, la première constituant le vecteur privilégié pour susciter les seconds. À ce propos, Walter Nicholls et ses collègues (2016) soulignent que, au même titre que les autres spatialités, l'échelle n'existe pas en soi mais est le produit instable (*constantly undone and remade*) de relations sociales, et notamment d'une lutte stratégique entre les acteurs pour imposer leur cadre et leurs conditions. Les réseaux, en permettant de développer des liens faibles entre des acteurs distants (géographiquement ou socialement) eux-mêmes reliés à d'autres acteurs par des liens forts, donnent naissance à un « espace des mouvements sociaux » (*social movement space*) qui permet précisément les jeux d'échelle.

Du côté des travaux francophone sur l'engagement militant en milieu urbain, on retrouve cette emphase sur l'importance de la réticularité au sein des mouvements sociaux et sur leur rôle dans les changements d'échelle. Toutefois, la littérature met davantage l'accent sur l'empirie que sur la théorie, et s'intéresse notamment à l'expérience quotidienne des militants, et de là aux liens qu'ils entretiennent avec les citoyens « ordinaires » et que ces citoyens entretiennent avec les mouvements sociaux (Bresson & Tummers, 2014 ; Common.Langage *et al.*, 2018 ; Eliçabe *et al.*, 2021 ; Sarrasin *et al.*, 2012). Qu'ils soient militants, communautaires, familiaux ou plus larges, qu'ils soient formels ou non, se déployant tant au sein qu'entre les villes (y compris à l'international), ces réseaux permettent l'interconnaissance, la circulation de ressources, d'informations, offrent du soutien, et ouvrent la voie à des convergences entre des mouvements plus ou moins similaires, et entre les militants et d'autres catégories d'acteurs (Aguilera & Bouillon, 2013). Les centres urbains sont alors conçus comme centraux dans ces logiques, puisque conditionnant l'accès des activistes à ces réseaux (*ibid.*), élément que l'on retrouve dans la littérature sur les *contentious politics* (Uitermark *et al.*, 2012).

Sur le modèle de ces approches, nous consacrerons le chapitre 6 à l'étude des réseaux sociaux extra-territoriaux dans lesquels s'inscrivent les habitats collectifs et écologiques, à ce que cela peut nous apprendre de leurs stratégies socio-spatiales (par exemple en termes de jeux d'échelles), et à l'articulation de ces réticularités avec leur rapport au territoire.

*

Si nous verrons dès le chapitre 4 que les notions de territoire et de réseau sont porteuses pour aborder notre objet, ce sont avant tout les chapitres suivants qui y seront consacrés. Le chapitre 5 aura pour axe le territoire et la territorialité, dont nous verrons qu'ils se déclinent ici presqu'exclusivement à l'échelle locale, bien que ce ne fût pas la seule où pussent se déployer des territoires. Cela ne signifie pas que nous n'y mobiliserons pas la notion de réseau : comme nous l'avons déjà mentionné, certains réseaux font partie intégrante de territoires, et nous y serons attentifs. Le chapitre 6 aura pour axe la réticularité à d'autres échelles que celles des territoires étudiés, *i.e.* trans- et supra-locales. Là encore, cela n'implique pas que ces réseaux ne peuvent participer de territoires singuliers à ces échelles. Cela se justifie plutôt par le fait que la réticularité semble plus significative à ces échelles pour les personnes rencontrées. Enfin, il ne s'agira pas d'aborder ces questions de manière hermétiques et séquentielle, mais plutôt de faire dialoguer le chapitre 6 avec le précédent afin de s'intéresser à l'articulation entre territorialité et réticularité.

***

Ayant posé les fondements théoriques de notre projet, nous en présenterons maintenant le cadre méthodologique. Celui-ci repose sur une méthodologie mixte alignée à notre positionnement épistémologique et théorique ainsi qu'à nos questions de recherche, permettant de faire le lien entre approche théorique et ancrage empirique. Il a pour objectif de permettre d'aborder notre objet dans sa complexité, *i.e.* dans ses manifestations à diverses échelles, dans les relations qui le constituent et dans celles qui le lient à différents objets, phénomènes et contextes. Nous n'avons donc pas privilégié une méthode *a priori*, mais opté pour celles qui nous semblaient les plus à même, conjointement, d'aborder cette complexité

Chapitre 2. Une méthodologie mixte concomitante et multi-niveaux pour saisir la complexité des phénomènes à l'œuvre

Durant les dernières décennies, dans la géographie anglosaxonne comme dans la géographie francophone, la tendance à dépasser le dualisme entre les approches quantitatives et qualitatives n'a fait que se renforcer, mettant fin à une opposition issue principalement de débats post-Seconde Guerre mondiale (Bailly & Ferras, 2018 ; Cope, 2010). Dès lors, la voie est largement ouverte à la triangulation des démarches, méthodes et données, dans un intérêt d'enrichissement de la recherche (Elwood, 2010 ; Morange & Schmoll, 2016 ; Petit, 2010). Si la triangulation n'est pas un fait nouveau en géographie, c'est plutôt son ampleur et les réflexions qui l'accompagnent, notamment sur la posture réflexive du chercheur mais aussi sur les implications pour la discipline, qui caractérisent cette nouvelle donne (Bailly & Ferras, 2018 ; Cope, 2010).

Elwood (2010) met en évidence trois intérêts de la triangulation des méthodes en géographie. D'abord, en ce qui a trait à la *validation* des résultats de la recherche, l'utilisation de méthodes mixtes, c'est-à-dire le croisement entre méthodes quantitatives et qualitatives[52], peut permettre de confirmer, infirmer ou préciser avec les unes des hypothèses ou interprétations élaborées avec les autres. Ensuite, c'est la *complémentarité* des méthodes qui peut être mise en avant, dans la mesure où chacune permet d'éclairer des aspects de l'objet de recherche que les autres ne peuvent éclairer. Cela implique de reconnaître qu'il y a plusieurs moyens d'appréhender et connaître un même objet. Enfin, l'*intégration* de méthodes mixtes constitue un pas de plus dans la triangulation afin de produire de nouvelles méthodes. Dans ce travail de recherche, nous sommes avant tout concernés par les deux premiers points, chacune de nos méthodes présentant un potentiel de validation des autres, mais aussi l'avantage d'appréhender notre objet de recherche à des échelles géographiques et sociales différentes, offrant la possibilité de faire dialoguer les interprétations issues de chacune et de répondre à nos ambitions épistémologiques et théoriques.

[52] La mixité suppose ici le croisement des méthodes quantitatives *et* qualitatives, bien qu'elle soit aussi alimentée plus généralement par le croisement de différentes méthodes qualitatives, et de différentes méthodes quantitatives. Précisons que nous ne pensons pas qu'il soit judicieux d'opposer frontalement les catégories de quantitatif et qualitatif comme s'il s'agissait d'éléments irréconciliables et de nature contraire, car nous considérons que nulle méthode quantitative n'est dénuée de dimension qualitative, et inversement. Toutefois, nous pensons que cette distinction demeure pertinente et nous ne la discuterons pas ici.

Opter pour des méthodes mixtes, toutefois, implique de réfléchir aux implications épistémologiques, sinon ontologiques, des méthodologies employées, sauf à considérer que les méthodes, prises individuellement, ne sont pas tributaires d'épistémologies particulières (Elwood, 2010). Pour aborder ces questions, nous nous inscrirons dans les réflexions portées par les praticiens de la *Mixed Methods Research* (MMR), bien qu'eux-mêmes ne soient pas parvenus à un consensus en matière de définition des méthodes mixtes, en témoigne celle, très large, proposée par Abbas Tashakkori et John W. Creswell (2007) : « En tachant d'être les plus ouverts possibles, nous avons proposé une définition large des méthodes mixtes en les associant à des situations dans lesquelles, pour une seule et même recherche ou enquête, l'enquêteur collecte et analyse ses données, intègre ses résultats et établit des raisonnements par l'emploi conjoint de méthodes ou approches qualitatives et quantitatives[53] » (p. 4, traduction libre). Selon ces auteurs, le critère déterminant est l'intrication entre le quantitatif et le qualitatif, qui doit apporter quelque chose de plus que la simple superposition d'une recherche quantitative et une recherche qualitative (Tashakkori & Creswell, 2007). Reste que les usages demeurent très variables au sein de la MMR, dont les praticiens ne s'accordent ni sur le *moment* auquel mixer les méthodes (dès la construction du projet de recherche, ou bien plus tard en fonction des spécificités du processus de recherche, ou encore simplement à la fin de l'étude au moment de croiser les diverses interprétations, etc.), ni sur le *degré* de ce mixage (Creswell & Tashakkori, 2007 ; Johnson *et al.*, 2007).

À partir de la recension de plusieurs travaux se réclamant de la MMR, R. Burke Johnson, Anthony J. Onwuegbuzie et Lisa A. Turner (2007) ont proposé de distinguer trois approches en son sein, dessinant un continuum : la *quantitative dominant*, qui s'appuie sur des approches post-positivistes mais reconnaît les bénéfices que l'on peut tirer de l'adjonction de données et approches qualitatives ; la *qualitative dominant*, qui s'appuie sur un point de vue constructiviste et critique tout en reconnaissant les bénéfices possibles apportés par l'adjonction de données et approches quantitatives ; et la *equal status*, qui s'appuie sur d'autres présupposés ontologiques et épistémologiques pour intégrer quantitatif et qualitatif, le plus souvent inspirés du pragmatisme (p. 123-124). Nous avons utilisé *de facto* davantage de méthodes qualitatives que quantitatives du fait des spécificités de notre objet de recherche, ce que nous justifierons tout

[53] Citation originale : « As an effort to be as inclusive as possible, we have broadly defined mixed methods here as research in which the investigator collects and analyzes data, integrates the findings, and draws inferences using both qualitative and quantitative approaches or methods in a single study or a program of inquiry. »

au long des pages qui suivent, et nous nous identifions à cheval entre la deuxième et la troisième approche.

Notre méthodologie n'a pas été entièrement déterminée dès l'amont du projet de recherche, mais bien plutôt au contact de celui-ci et de son objet, contact médié par les discussions avec la direction de recherche, la littérature scientifique, la littérature grise, la documentation, les explorations de terrain, etc. Dès les premiers mois et la formulation des questions de recherche, deux directions se sont dessinées : d'une part, au regard de l'objet abordé et des questions posées, un travail de terrain d'ordre qualitatif s'imposait ; d'autre part, le caractère médiatisé (*via* des sites et pages web principalement) d'un certain nombre d'habitats collectifs, tout autant que l'incertitude quant à l'ampleur du phénomène et à sa distribution géographique, invitait à mener une recension d'ordre plus quantitatif. Cette orientation de départ vers les méthodes mixtes n'a fait que se concrétiser par la suite. Plus tard, cette présence constatée sur la Toile d'habitats collectifs et écologiques et d'organisations qui en font la promotion nous a suggéré deux autres angles d'approche de notre objet : l'analyse du réseau hyperlien de ces projets, à l'interface entre méthodes quantitatives et qualitatives, et l'analyse qualitative du contenu de certains de leurs sites et pages internet. Ainsi, au départ, la méthodologie de notre projet de recherche était pensée de manière séquentielle, chaque étape suivant logiquement la précédente, et les étapes quantitatives étaient dédiées à aider à poser le contexte et à élaborer des hypothèses, puis étaient suivies d'étapes qualitatives pour tester ces hypothèses et tâcher de monter en généralité (Creswell, 2003) (cf. figure 1).

Figure 1
Méthodologie séquentielle anticipée durant les premiers mois du projet



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.

Il s'est avéré toutefois que la possibilité et la pertinence de cette approche séquentielle ont été remises en question, d'une part par les contraintes matérielles, techniques et temporelles, d'autre part par la continuation de nos réflexions et les explorations de terrain. C'est finalement une approche concomitante (*concurrent procedure*) que nous avons adopté (Creswell, 2003), qui a donné lieu à ce que John W. Creswell et Vicki L. Plano Clark (2006) qualifient de *multilevel model*, à savoir une architecture de recherche où « des méthodes différentes

(quantitatives et qualitatives) servent à aborder différents niveaux d'un système » et où « les résultats à chaque niveau sont intégrés en une interprétation plus générale[54] » (p. 65, traduction libre). Plus encore, dans notre cas, les différentes méthodes employées et les analyses qui en découlent dialoguent et s'enrichissent les unes les autres (cf. figure 2).

Figure 2

Méthodologie concomitante et multi-niveaux adoptée

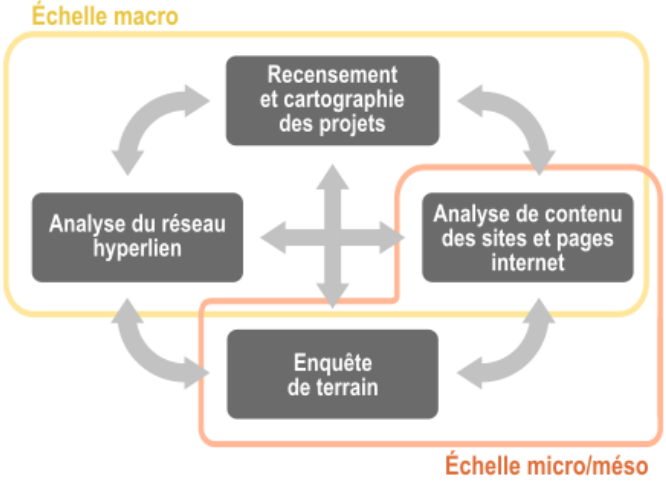

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.

L'adoption d'une telle approche pose d'emblée trois difficultés de taille : premièrement, le chercheur doit maîtriser les différentes méthodes qui seront appliquées à sa méthodologie ; deuxièmement, la multiplication des méthodes pose la question du temps alloué à chacune d'elles ; troisièmement le chercheur est exposé à la possibilité que les différents résultats obtenus ne convergent pas ou se contredisent (Creswell & Plano Clark, 2006). Toutefois, nous faisons face ici à un objet de recherche encore relativement nouveau, mal défini, suscitant un intérêt croissant mais peu théorisé, aussi les risques de la méthodologie multi-niveau valent-ils d'être encourus, car elle a le potentiel de faire grandement avancer la connaissance de cet objet.

Bien que les différents niveaux méthodologiques de cette recherche ne soient pas cloisonnés, comme nous l'avons illustré par la figure 2, nous les présenterons séparément par souci de simplification. Nous aborderons d'abord le recensement des projets sur la Toile, puis notre enquête de terrain, avant d'évoquer successivement l'analyse spatiale, l'analyse du réseau hyperlien et l'analyse du discours. Nous ne manquerons pas toutefois de préciser au fil de l'eau leur articulation les uns avec les autres.

[54] Citation originale : « […] different methods (quantitative and qualitative) are used to address different levels within a system. The findings from each level are merged together into one overall interpretation. »

2.1 Le recensement des projets d'habitats collectifs et écologiques comme point de départ

Dans le cadre de notre projet, l'une de nos premières tâches a été de mener une recension des projets d'habitats collectifs et écologiques français et québécois présents sur la Toile. L'objectif était d'abord de démêler le contexte de l'étude au niveau national en prenant la mesure du nombre et de la diversité de projets présents, sous quelque forme que ce soit, afin de constituer une base de données (BDD) géographique. Bien que tous les projets existants n'eussent pas nécessairement une présence en ligne, le résultat a tout de même permis de nous donner une idée de l'ampleur du phénomène dans chacun des deux pays[55]. Cette base de données a ensuite servi à identifier les projets susceptibles de faire l'objet d'une enquête de terrain, à mener une analyse spatiale, et à récolter des adresses web en vue de la constitution d'un corpus pour l'analyse de réseau hyperlien.

Pour obtenir une recension la plus exhaustive possible ont été croisées deux méthodes de moissonnage de données (*webscraping*) : des recherches manuelles *via* des moteurs de recherche et sur des sites spécialisés, d'une part, et des requêtes automatisées appliquées à des bases de données en ligne, d'autre part.

Avant de présenter les étapes de la recension, il est important de souligner que notre objet de recherche se prête plus aisément à une approche qualitative de terrain. En effet, le caractère largement informel de nombre d'habitats collectifs et écologiques tend à rendre une grande partie d'entre eux, ceux qui ne s'inscrivent pas dans des réseaux formels, difficilement repérable sur la Toile. En outre, la difficulté d'établir des bornes strictes fondées sur des critères mesurables pour définir cet objet rend d'autant plus difficile leur appréhension par des méthodes quantitatives.

Si nous reprenons les quatre critères définissant notre objet, nous avons : 1) un lieu de vie et d'habitation à caractère collectif, 2) une volonté affichée des membres de vivre autrement, 3) un souci de l'environnement et un questionnement des rapports humain-nature, 4) une inscription en milieu rural. Ces critères, assez élastiques pour englober la variété des initiatives,

[55] Le Québec et la France n'ayant pas le même statut politico-administratif, nous choisissons de les qualifier tous deux de « pays » pour simplifier la lecture. Pays n'est pas entendu ici au sens d'État, mais au sens plus large de « division territoriale habitée par une collectivité, et constituant une entité géographique et humaine » (CNRTL, 2024a). Nous utiliserons également l'adjectif « national » pour ces deux pays, dans la mesure où la Chambre des communes du Canada reconnaît symboliquement l'existence d'une nation québécoise depuis la motion sur la nation québécoise du 27 novembre 2006, et où le Québec a réaffirmé cette existence dans sa *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* du 1er juin 2022 (Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, 2023).

constituent un défi s'agissant de les traduire en termes quantitatifs. Aucun n'est aisément mesurable, à l'exception peut-être du critère collectif, entendu comme dépassant le cadre familial. Quelle définition prendre du rural ? Comment déterminer le caractère alternatif des projets ? et le souci de l'environnement naturel ? Ces questions étaient d'autant plus difficiles que nous ne disposions que des informations limitées présentes sur les sites, pages web ou entrées de bases de données, informations parfois très pauvres et qui ont pu mener à écarter certains candidats pertinents, au cours de notre démarche, faute d'éléments suffisants.

Tout comme notre définition a été construite à la fois à partir de réflexions issues du milieu des écohameaux et de travaux de chercheurs, le choix de retenir ou non un projet lors de notre référencement a reposé à la fois sur les intentions affichées par les porteurs du projet et sur le jugement du chercheur. Nous avons fait le choix de faire primer l'intentionnalité sur le concret, afin d'avoir une meilleure mesure de l'ampleur du phénomène. Le contenu spécialisé sur le sujet (sites web, podcasts, revues, etc.) montre que ces projets peuvent évoluer rapidement : certains groupes peuvent se constituer en peu de temps autour d'un noyau (individu, famille, couple ou petit collectif), et des groupes déjà constitués peuvent aussi se déliter précipitamment et le projet collectif aboutir à un projet individuel (voir par ex. Martin *et al.*, 2023 ; Sattler, 2023). Cette versatilité invite donc à assez de souplesse s'agissant d'inclure les projets ou non, et à s'intéresser tout autant à l'intention et au potentiel qu'à la concrétisation. C'est pourquoi ont pu être retenus des projets qui n'étaient pas portés par un collectif au sens défini plus haut, mais dont le ou les membres au moment du recensement affichaient leur intention de se constituer en collectif et de ne pas considérer leur projet abouti avant de ce faire.

De la même manière, sur la question de l'environnement, nous avons fait preuve de souplesse en jugeant de la place des mentions d'enjeux environnementaux, de considérations écologiques ou d'un souci pour les écosystèmes ou la biodiversité dans la description des projets. Cela revient au fond à tâcher de déceler si une conscience écologique participe du projet, qu'elle semble critique et bien documentée ou bien relativement conventionnelle et peu réflexive.

Quant au caractère alternatif des projets, il vient *a minima* avec l'éloignement plus ou moins grand de certaines normes dominantes et conventions majoritaires, et constitue un corollaire de la volonté de vivre collectivement, d'une part, et souvent de changer notre rapport à l'environnement, d'autre part. En outre, bon nombre de sources de données, que nous présenterons plus bas, supposent déjà un caractère alternatif des projets qu'elles recensent. Ainsi, très peu de cas ont été écartés sur ce critère : les seuls concernés par cette absence de revendication d'un faire autrement étaient des projets dont les dimensions collective et/ou

écologique ne correspondaient pas non plus à une réelle intention de repenser le mode de vie urbain moderne, et prenaient davantage la forme de lotissements en copropriété (qui ne sauraient s'assimiler *a priori* à du collectif) intégrant quelques technologies dites « vertes » sans réelle réflexion d'ordre écologique. Ce type de cas a fait l'objet d'une attention singulière, car plusieurs projets publics ou privés d'« écoquartiers » ou « éco-lotissements » en milieu rural sont ressortis dans nos résultats et il nous a semblé important de ne pas les écarter systématiquement, certains constituant de véritables tentatives de proposer des alternatives collectives et écologiques.

Enfin, concernant le caractère rural de l'espace investi par les écohameaux, nous nous sommes fondés pour le recensement manuel sur des critères morphologiques (densité du bâti à proximité immédiate de l'écohameau) qui incluent des espaces périurbains. Lorsque l'ambiguïté persistait, pour certains candidats, ou dans le cas des données trop volumineuses issues du moissonnage, nous avons pris le parti de n'exclure que ceux présents dans des espaces densément peuplés, selon la grille communale de densité à quatre niveaux de l'Insee (2021), conservant ceux présents dans des espaces de densité intermédiaire[56].

Dès lors, serait-il envisageable de renseigner, pour chaque entité dans notre BDD, un niveau de correspondance ou de fiabilité vis-à-vis de notre définition (*e.g.* projet encore unifamilial, projet collectif pas encore installé, projet abouti remplissant tous les critères, etc.) ? La réponse est non : la diversité des sources et l'inégale quantité et qualité des informations qu'elles fournissent ne permettent pas un tel niveau de précision et rendraient toute tentative vaine. Face à ces possibilités réduites, nous avons opté pour une distinction largement plus simple qui prend en compte le degré de concrétisation des projets, à savoir un champ *statut* qui prend la valeur « Existant » si les porteurs du projet possèdent déjà un terrain (peu importe l'avancement des autres critères, y compris le critère collectif), et la valeur « Projet » dans le cas contraire. Même avec un critère si simple, il n'est pas possible de renseigner la valeur du champ *statut* pour 21% des écohameaux recensés. Nous n'en avons donc pas fait usage.

[56] Les espaces de densité intermédiaire ont été conservés car, à l'échelle de la commune, cet échelon ne nous semble pas satisfaisant pour différencier espace rural et espace urbain. En effet, ce classement suit un critère démographique et non pas morphologique, qui nous semble plus significatif pour les individus concernés. Notons que pour les données québécoises, moins nombreuses, il n'a pas été nécessaire de recourir à de telles opérations de tri automatique.

2.1.1 La recension des projets via *des moteurs de recherche et sites spécialisés*

Le recensement manuel des écohameaux a reposé sur l'interrogation de moteurs de recherche à partir de certains mots-clefs, puis sur la consultation des résultats au cas par cas. La démarche présentée ci-après a été élaborée, entre autres, à l'aide du document *Recherche d'informations sur Internet* d'Aline Bouchard (2019), co-responsable de Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Paris. L'objectif était de recenser sur une période T un maximum de sites ou pages web représentant des projets français ou québécois, ou contenant des listes ou bases de données de tels projets. La période de recensement a couru sur trois mois, de janvier à mars 2022. Nous ne nous sommes intéressés qu'aux contenus existants au moment de la recherche, sans nous intéresser aux archives de la Toile telles que l'Internet Archive.

Pour ne pas fausser les résultats de la recherche, chaque requête a été effectuée sur le navigateur web au code source ouvert Brave, en navigation privée, dans le but de minimiser notre trace numérique et ainsi éviter les biais du profilage effectué par certains algorithmes tels que celui de Google.

Les recherches ont été menées en français pour la France, en français et anglais pour le Québec. La première étape a été de déterminer les mots-clefs qui serviraient à interroger les moteurs de recherche. Pour ce faire, une liste de termes a été élaborée suite à la lecture de contenus scientifiques ou spécialisés sur notre objet de recherche, puis des requêtes exploratoires ont servi à tester l'efficacité de ces termes dans la recherche en ligne. Le terme « écohameau », par exemple, s'est avéré particulièrement efficace en cela qu'il renvoyait de nombreux résultats pertinents, quand le terme « communauté écologique » au contraire a été écarté car étaient surreprésentées dans les résultats des pages web traitant de l'écologie comme discipline scientifique. L'objectif était de resserrer la recherche autant que possible afin de maximiser les résultats pertinents, d'où également l'exclusion de mots et expressions trop larges tels que « collectif » ou « cohabitat ».

En définitive, les termes retenus en français ont été les suivants : écohameau, écovillage, écolieu, communauté intentionnelle ; et en anglais : *ecohamlet, ecovillage, intentional community, intentional living*. Les variantes de ces termes ont également été retenues, avec et sans accent, avec et sans tiret (*e.g.* ecohameau, éco-lieu…), afin de tenir compte des spécificités propres aux contenus web. En revanche, les formes au pluriel n'ont pas été retenues car les recherches exploratoires ont montré que cette distinction avait très peu d'impact sur les

résultats. Enfin, il a été constaté que ces derniers étaient plus pertinents lorsque plusieurs termes différents étaient utilisés (*e.g.* écohameau *et* écolieu), à condition que les requêtes ne contiennent pas plus de quatre mots-clefs (en considérant qu'un mot-clef, s'il est délimité par des guillemets, peut comporter plusieurs mots).

Selon la même logique, neuf moteurs et métamoteurs de recherche ont été testés dans la phase exploratoire afin de maximiser les chances d'obtenir des résultats différents. Finalement, seul celui de Google a été retenu, car il offrait les meilleurs résultats en quantité et qualité (pertinence), et parce qu'aucun autre moteur testé n'a permis de révéler des sites que celui de Google n'avait déjà permis de recenser.

À l'issue de la phase d'exploration, au moment de démarrer le recensement, nous avons opté pour des requêtes booléennes afin de pouvoir fixer certains paramètres de recherche plutôt que de laisser trop de latitude à l'algorithme de Google dans l'interprétation des requêtes. Outre les opérateurs booléens, nous avons aussi imposé à l'algorithme la langue de recherche (français ou anglais) et le pays de recherche (France ou Canada) *via* les paramètres d'URL *lr* et *cr*, respectivement. Dans le cas du Canada, nous avons aussi exclu tous les résultats qui ne comportaient pas le mot « Québec » *via* le paramètre *as_epq*. Les requêtes ont été directement transcrites dans l'URL, le tableau 1 en donne deux exemples.

Tableau 1 Exemples de requêtes booléennes pour le recensement de sites et pages web de projets

	Mots-clefs	**Requête booléenne**	**Autres paramètres**	**URL** (après "https://www.google.com/search?q=")
Français pour la France	écovillage, écohameau, écolieu, communauté intentionnelle	écovillage OR écohameau OR écolieu OR communauté intentionnelle	lr=lang_fr cr=countryFR	%C3%A9covillage+OR+%C3%A9cohameau+OR+%C3%A9colieu+OR+communaut%C3%A9+intentionnelle&lr=lang_fr&cr=countryFR
Anglais pour le Québec	*ecovillage*, *ecohamlet*, *intentional community*, *intentional living*	ecovillage OR ecohamlet OR intentional community OR intentional living	lr=lang_en cr=countryCA as_epq="Quebec"	&as_epq="Quebec"&as_oq=ecovillage+ecohamlet+"intentional community"+"intentionalliving"&lr=lang_en&cr=countryCA

Pour chaque recherche, le nombre total de résultats, c'est-à-dire de liens vers des pages internet, se chiffrait en centaines de milliers. Il n'était donc pas envisageable de les consulter tous. Or, ces résultats sont hiérarchisés par l'algorithme selon ses normes de référencement, qui incluent leur pertinence vis-à-vis de la requête. Par conséquent, à mesure que l'on descend dans la hiérarchie, la proportion de résultats pertinents diminue, ce qui permet d'atteindre un certain niveau de vacuité à partir duquel il n'est plus rentable de continuer à consulter les résultats.

Suite aux explorations, nous avons fixé ce seuil à moins d'un cas pertinent pour trente résultats. Ce niveau de vacuité était atteint en général entre le cinquantième et le centième résultat.

Les cas jugés pertinents ont été consignés dans un tableur, puis séparés entre quatre listes :

- les pages liées à un projet d'habitat collectif et écologique en milieu rural ;
- celles évoquant un tel projet sans y être directement liées (*e.g.* un article de presse) et celles proposant des listes de projets en texte brut ;
- les pages de sites spécialisés (exclusivement ou non) sur les questions d'habitat collectif et écologique ;
- les BDD recensant (entre autres alternatives) des habitats collectifs et écologiques.

La première liste a constitué le point de départ de notre BDD. À partir des informations contenues dans les résultats des listes numéro deux et trois, nous avons pu effectuer des recherches ciblées de sites ou pages de projets qui auraient échappé au recensement. Cela concernait assez peu de cas : généralement, les écohameaux cités figuraient déjà dans la première liste, ou bien n'avaient pas de site ou de page web dédié (ils étaient alors tout de même ajoutés au tableur). Les résultats de la liste numéro quatre ont été traités séparément, il n'en sera question que dans la sous-partie suivante.

Enfin, un second recensement a été effectuée sur Facebook, à l'aide du moteur de recherche intégré à la plateforme en ligne. Les mêmes mots-clefs ont été utilisés, mais dans des requêtes plus simples (un seul mot-clef, éventuellement accompagné du terme « Québec »). Cette recherche a permis d'étoffer un peu le recensement mais n'a pas été très efficace du fait d'une trop grande hétérogénéité et d'une faible pertinence des résultats[57]. D'autres réseaux sociaux tels qu'Instagram et Pinterest n'ont pas été retenus, d'une part du fait de la complexité de les exploiter, et d'autre part dans l'idée que les collectifs présents sur ces réseaux, donc *a priori* désireux de publiciser leur action, étaient probablement aussi présents dans les réseaux et BDD repérés et/ou disposaient probablement d'un site Internet ou d'une page Facebook.

À partir de la compilation de l'ensemble de ces sites et pages web, nous avons opéré un tri manuel afin d'éliminer tout ce qui ne correspondait pas aux quatre critères posés en amont pour définir notre objet. Étant donnés les termes employés lors des recherches et la présélection des candidats parmi les résultats des requêtes, l'essentiel des résultats a été conservé. Du fait de la pauvreté de certains sites ou pages en informations, quelques des collectifs pertinents ont

[57] Ajoutons qu'en 2018 les modalités d'accès et d'utilisation des données de Facebook ont été modifiées par la plateforme, compliquant fortement son exploitation, tant d'un point de vue technique qu'éthique et légal (Mancosu & Vegetti, 2020).

certainement été écartés faute d'éléments suffisants. Par ailleurs, l'objectif de la démarche étant la constitution d'une BDD géographique, tout projet pour lequel il n'était pas possible d'obtenir au moins la commune d'implantation (effective ou envisagée) a été écarté. Cela n'a concerné que deux candidats. Les données ont ensuite été géoréférencées à partir des informations disponibles : coordonnées, adresse plus ou moins précise ou commune. En définitive, ce recensement a abouti à une BDD géographique de 173 sites et pages web (y compris Facebook), avec une précision dans la géolocalisation de l'ordre de la commune *a minima*.

Nous pouvons d'ores et déjà soulever quelques limites à ce travail de recension, outre les difficultés soulevées dans la première partie. Tout d'abord, un certain nombre des projets recensés peuvent ne plus exister à ce jour, ou le contenu de leur site ou page web n'être plus à jour. Cela ne pose pas réellement problème, car l'idée n'est pas de tenir une liste à jour mais plutôt d'avoir un échantillon représentatif de la présence de tels collectifs sur la Toile et sur le territoire à un instant T afin, d'une part, d'avoir une idée de l'ampleur du phénomène et, d'autre part, d'étudier leur répartition spatiale (qu'importe si une minorité de projets ont depuis fermé leur site web ou cessé d'exister, ou même s'ils en sont à leurs débuts et n'ont pas encore de manifestation matérielle). Concernant la question de la représentativité, il est certain qu'un certain nombre de sites et pages web sont passés entre les mailles du filet et il est impossible d'estimer quelle part cela représente. Par exemple, il est probable que l'impossibilité d'effectuer un recensement exhaustif sur Facebook aura mené à laisser de côté plusieurs projets pertinents.

Nous pouvons avoir une idée du caractère incomplet de cette méthode manuelle en anticipant sur les résultats du recensement complet. Effectivement, parmi l'ensemble des écohameaux supplémentaires que le moissonnage de BDD présenté *infra* a permis de collecter, 196 ont un site ou une page web, soit plus encore que le recensement manuel n'a permis d'identifier. Nous pouvons avancer deux hypothèses pour expliquer que ces éléments ne soient pas ressortis lors de notre première recherche. En premier lieu, cela pourrait être mis sur le compte du fonctionnement du référencement des sites web par le moteur de recherche de Google : existence de liens hypertextes menant à ces sites ou pages depuis d'autres sites ou pages, vocabulaire utilisé et architecture du site, présence ou non de publicité sont autant de facteurs déterminants pour le référencement d'un site par l'algorithme de Google (Farchy & Méadel, 2013). Ces sites ont donc pu se retrouver relégués loin dans la hiérarchie des résultats, voir ne pas y figurer. C'est l'hypothèse que nous privilégions pour ce qui concerne les sites qui mentionnent pourtant les mots-clefs sélectionnés dans nos requêtes.

En second lieu, il semble certain que le nombre et le choix des mots-clefs utilisés n'aurait de toute façon pas permis de faire ressortir un certain nombre de ces sites. Cela ne signifie pas pour autant que le choix était mauvais ou incomplet, car certains sites ne se démarquent tout simplement pas suffisamment par un vocabulaire spécifique. Ainsi par exemple de certains projets ayant une activité agricole et dont le site web met en avant cette activité, sans nullement mentionner la dimension collective ou la vie sur le lieu. Ce sont des données propres aux BDD qui permettent alors de les identifier comme habitats collectifs et écologiques.

Tout cela illustre les limites de la recherche manuelle et la complémentarité des méthodes employés, et il y a de bonnes raisons de penser que leur triangulation a permis d'obtenir un échantillon assez représentatif de la présence des écohameaux sur la Toile. En revanche, il est impossible d'affirmer qu'il est représentatif de l'ensemble des écohameaux existants et il semble même possible d'avancer que ce ne saurait être le cas, car le fait même de ne pas être présent sur Internet est, croyons-nous, significatif, que ce soit par choix ou que cela découle d'un manque de connaissances ou d'intérêt. Toutefois, il y a suffisamment d'écohameaux présents en ligne pour que cela mérite de s'y intéresser.

2.1.2 La recension automatisée de bases de données en ligne

Un certain nombre de BDD rencontrées lors des recherches exploratoires ou récupérées grâce à la première étape de la recension colligent des listes de projets d'habitats collectifs et écologiques (entre autres). Elles présentent l'avantage de souvent indiquer les adresses ou coordonnées géographiques de ces projets. Elles offrent aussi parfois un lien vers un site ou une page internet, ou encore une description détaillée du projet rédigée par ses membres. D'où l'intérêt de l'extraction de leurs données. Parmi les BDD recensées dans le cadre de cette recherche, quatre n'ont pas été retenues. Celles du Réseau Français des Écovillages[58] et d'Ecovillages Canada[59] ont été écartées parce qu'elles ne contenaient aucune donnée qui n'avait déjà été relevée par le recensement manuel. Celle du Transiscope[60], n'a pas été retenue car ses données redondaient avec celles d'autres bases. Enfin, la BDD du Global Ecovillage Network[61] a été traitée à la main car elle contenait relativement peu d'éléments.

Les bases de données ont été moissonnées entre octobre et décembre 2022 à l'aide du langage de programmation R et du logiciel éponyme. Toutes ne recensent pas exclusivement

[58] https://www.zeemaps.com/group=2298610
[59] https://ecovillagescanada.org/exploring-ecovillages/
[60] https://transiscope.org/carte-des-alternatives/
[61] https://ecovillage.org/ecovillages/

des habitats collectifs et écologiques, aussi un certain nombre d'opérations automatisées ou manuelles ont servi à effectuer un tri pour ne conserver que les éléments qui nous intéressent, *via* R ou sur le logiciel QGIS. Cela a permis la suppression des entités qui ne se situaient pas dans le territoire d'étude (France et Québec ruraux) et la suppression des entités ne correspondant pas à notre objet selon les critères établis précédemment (cf. tableau 2). Les opérations automatisées quand elles étaient pertinentes précédaient toujours les opérations manuelles, car elles permettaient d'épurer les listes et ainsi gagner un temps précieux. À l'inverse, dans le cas de BDD aux effectifs inférieurs à 50, il pouvait parfois s'avérer plus rapide d'effectuer l'ensemble des opérations à la main que de rédiger un script pour les automatiser.

Tableau 2 Opérations automatiques et manuelles de tri des bases de données

Suppression	**Type d'opération**	
	Automatisée	**Manuelle**
Entités hors territoire	Entités hors France et Québec Entités en milieu urbain en France	Entités en milieu urbain au Québec
Entités ne correspondant pas à notre objet	Entités dont le nom ou la description contiennent ou ne contiennent pas une liste de mots-clefs établie à l'avance (seulement pour les BDD de plus de 200 entités après exclusion des entités hors territoire)	Entités dont les informations disponibles ne permettent pas de remplir les critères préétablis

Les opérations automatisées ont pu s'appuyer sur trois types de données. Tout d'abord, les champs propres à la construction de chaque BDD, très inégaux mais exploitables dans R. Par exemple, certaines bases permettent d'office de faire la distinction entre lieux de vie collectifs et autres projets, à l'instar de la base conjointe de la Coopérative Oasis et d'Habitat Participatif France. Ensuite, les données de localisation, qui ont permis d'éliminer certaines entités hors des territoires d'études. Enfin, le contenu textuel de la donnée, pour les recherches par mots-clefs. Pour la BDD WWOOF Canada, par exemple, trop volumineuse pour être traitée manuellement, des mots-clefs tels que « hameau » ou « commun » et des morphèmes comme « coop » ont permis d'opérer une présélection. Le même procédé a ensuite été employé pour exclure certaines entités parmi les candidats retenus, par exemple celles dont la description contenait l'expression « ferme familiale ». Cela a permis un premier tri automatique avant le tri manuel.

Cette démarche a abouti à la constitution de 11 BDD géographiques totalisant 827 collectifs. Le tableau 3 en présente la liste détaillée et décrit les opérations de tri. La principale difficulté et limite rencontrée a été la variabilité des bases utilisées, en termes de qualité de construction et de contenu. De ce fait, inévitablement, de nombreux candidats ont dû être écartées faute de suffisamment d'éléments, en particulier issus des BDD WWOOF France et WWOOF Canada.

Tableau 3 Liste des bases de données exploitées et des opérations effectuées avant compilation

Base de données	Accès (URL)[a]	Licence[b]	Effectif de départ	Opération automatisée (R ou QGIS)	Effectif à ce stade	Opération à la main (QGIS)	Effectif final[c]
Oasis de vie / habitat participatif	https://www.colibris-lemouvement.org/projets/campagnes-precedentes/2014-2019-projet-oasis/carte-oasis https://basededonnees-habitatparticipatif-oasis.gogocarto.fr/api/elements/?	Creative Commons BY-SA : https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/ ODbL 1.0 license : https://opendatacommons.org/licenses/odbl/1-0/	892	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	406		406
Utopies Concrètes	http://utopies-concretes.org/#/map http://utopies-concretes.org/data//map/map_misc.csv	Creative Commons BY-NC : https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/ GPL-2.0 license : https://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.0.html	311	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	175	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	28
Caravane des alternatives	http://utopies-concretes.org/#/map http://utopies-concretes.org/data//map/map_carav.csv	Creative Commons BY-NC : https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/ GPL-2.0 license : https://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.0.html	1 429	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain Suppression des entités dont le nom ou la description ne contiennent pas une liste de 12 mots-clefs établis à l'avance (et leurs éventuelles variations orthographiques	241	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	104
Utopies & luttes	http://utopies-concretes.org/#/map http://utopies-concretes.org/data//map/map_resist.csv	Creative Commons BY-NC : https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/ GPL-2.0 license :	157	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	60	Suppression des entités qui ne corresponde	42

		https://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.0.html				nt pas à des écohameaux	
Lieux de vie Bases nomades	http://utopies-concretes.org/#/map http://utopies-concretes.org/data//map/map_ldv.csv	Creative Commons BY-NC : https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/ GPL-2.0 license : https://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.0.html	123	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	120	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	12
Annonces de la revue *Passerelle Éco*	http://utopies-concretes.org/#/map http://utopies-concretes.org/data//map/map_passeco.geojson	Creative Commons BY-NC : https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/ GPL-2.0 license : https://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.0.html	217	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	199	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	41
Près de chez Nous (catégories à la fois "Écolieu" et "Habitat et Jardin")	https://presdecheznous.gogocarto.fr/map https://presdecheznous.gogocarto.fr/api/elements?	Creative Commons BY-SA : https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/ ODbL 1.0 license : https://opendatacommons.org/licenses/odbl/1-0/	32	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	28	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	13
Hameaux Légers	https://hameaux-legers.org/habitat-reversible/carte_aux_tresors https://hameaux-legers.gogocarto.fr/api/elements/?	ODbL 1.0 license : https://opendatacommons.org/licenses/odbl/1-0/	35	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain	34	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	32

Wwoof France	https://wwoof.fr https://wwoof.fr/api/hosts/	/	1 907	Suppression des entités hors France Suppression des entités en milieu urbain Suppression des entités dont le nom ou la description ne contiennent pas une liste de 8 mots-clefs établis à l'avance (et leurs éventuelles variations orthographiques)	469	Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	114
Wwoof Canada	https://wwoof.ca https://wwoof.ca/api/hosts/	/	686	Suppression des entités hors Québec Suppression des entités dont le nom ou la description ne contiennent pas une liste de 12 mots-clefs français et/ou anglais établis à l'avance (et leurs éventuelles variations orthographiques)	44	Suppression des entités en milieu urbain Suppression des entités qui ne correspondent pas à des écohameaux	12
Global Ecovillage Network	https://ecovillage.org/projects/map/	Creative Commons BY-NC-SA : https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/	24	/	24	Suppression des entités en milieu urbain	23
Total			**6 150**		**1 967**		**827**

[a] URL de la source officielle de la donnée, suivie de l'URL de la base de données, valides au moment de la recension. Le moissonnage est généralement opéré directement *via* l'interface de programmation d'application (API) qui permet d'accéder à la base de données au format JSON.

[b] L'ensemble des bases exploitées est sous licence permettant le partage et l'adaptation des données, sous condition d'attribution, à l'exception des bases du réseau World-Wide Opportunities on Organic Farms (WWOOF). Dans ce cas de figure, si la reproduction et la diffusion est interdite par les termes généraux de la Federation of WWOOF Organisations, il n'y a pas de spécification pour une utilisation telle que la nôtre, dans le cadre d'une recherche scientifique. Nous nous en tenons donc au règlement général sur la protection des données européen (RGPD) qui autorise la collecte de données publiquement accessibles en ligne à des fins de recherche. Les données récoltées sont toujours stockées en chiffré et anonymisées. Outre cet acteur, notons aussi que les gestionnaires base de données Oasis de vie / habitat participatif acceptent de transmettre leurs données à condition qu'une charte d'engagement soit signée par l'utilisateur. Nous leur avons donc fait parvenir une telle charte dûment remplie (cf. annexe 2).

[c] Avant la recherche et la suppression semi-automatisée des doublons avec les autres résultats.

2.1.3 La fusion des données et la constitution d'une base définitive

Après avoir retravaillé la structure de chacune des BDD obtenues aux différentes étapes présentées afin qu'elles correspondent les unes aux autres (uniformisation des champs communs exploitables et suppression des autres champs), nous les avons fusionnées sur QGIS afin d'obtenir une base française et une autre québécoise. Nous avons ensuite supprimé les éléments redondants (doublons, triplons…), dans la mesure où les différentes BDD pouvaient recenser des entités identiques, et où il arrivait qu'une même recense deux fois la même entité.

La base de données québécoise ne comptant que 56 entités, le tri a pu être fait à la main, à partir du nom et de la localisation des collectifs, ce qui a abouti à une BDD finalisée de 47 habitats collectifs et écologiques existants, ayant existé ou en projet. Pour chaque élément redondant supprimé, les informations disponibles dans ses différents champs ont été récupérées et ajoutées à celles de l'entités conservée, lorsqu'elles se complétaient.

La base de données française comptant 937 entités, une première identification automatique sur QGIS des éléments redondants par le nom a permis de réaliser cette même opération de suppression des doublons, abaissant le nombre à 833. Cela a nécessité une bonne connaissance de la BDD, car des projets différents pouvaient avoir des noms identiques, soit que le nom fut relativement banal, soit que les projets fussent issus d'une même communauté. À l'inverse, nombre d'entités redondantes pouvaient voir leurs noms écrits différemment en fonction des sources, aussi l'identification automatique par le nom n'a pas suffi à identifier tous les doublons.

Pour repérer d'autres redondances potentielles, l'utilisation de l'outil « Matrice des distances » de QGIS a permis d'identifier tous les couples de points situés à moins de dix kilomètres l'un de l'autre[62], pour comparer leurs noms et descriptions et déterminer s'ils désignaient deux collectifs bien distincts ou non. Cette méthode s'est montrée efficace, et nous avons abouti à une liste de 754 entités. Parmi celles-ci, trois étaient référencées dans cinq bases différentes (<1%), huit dans quatre bases (1%), 26 dans trois bases (3%), 78 dans deux bases (10%) et 639 dans une seule base (85%). De plus, à l'exception de la BDD Lieux de vie Bases nomades, *a minima* 45% des entités de chacune de nos bases était inédite. Ces deux séries d'informations confirment l'intérêt de la multiplication des sources de données.

[62] Cela s'approche du niveau de précision des données de la base de données la moins fiable *a priori* en termes de géolocalisation, c'est-à-dire celle issue du recensement à la main dont le niveau minimal de précision est celui de la commune. Pousser au-delà de dix kilomètres renvoyait trop de résultats pour un traitement manuel.

Sans surprise, la base construite à partir du recensement à la main, ainsi que la BDD Oasis de vie / habitat participatif, sont les plus transversales, *i.e.* que ce sont celles qui redondent avec le plus de bases. Elles sont aussi les plus fournies et apportent de nombreux éléments inédits. La BDD WWOOF France comporte peu de redondances avec les autres bases, malgré ses effectifs importants. Cela peut s'expliquer par la spécificité de la source : les collectifs qui s'inscrivent sur le site ne le font pas nécessairement dans le but premier de rayonner, contrairement à ceux qui tiennent un site internet ou se font recenser sur des cartographies en ligne. Il n'est donc pas étonnant que des collectifs qui n'ont pas de site et ne sont pas recensés sur des cartographies en ligne puissent tout de même être présents dans cette base. En d'autres termes, ce type de source permet d'atteindre des projets qui ne cherchent pas une publicisation.

Ce sont en définitive 801 projets français et québécois qui ont été recensés et cartographiés à l'issue de ces opérations. À l'automne 2023, cette recension a été actualisée avec de nouvelles données issues de la BDD conjointe de la Coopérative et d'Habitat Participatif France. Si cette BDD avait déjà été utilisée, seules les entités classées « Oasis de vie » avaient été retenues car, selon la description qu'en donnait le fournisseur de la donnée, eux seuls semblaient pouvoir correspondre à notre objet de recherche. Or, nous avons découvert que certaines entités classées « Oasis ressources » étaient bel et bien des projets collectifs, et nous les avons donc ajoutés à notre BDD en suivant la même démarche que précédemment, ce qui a permis de recenser 47 écohameaux supplémentaires. Puis, au printemps 2024, la découverte d'une nouvelle carte d'« éco-communautés » au Québec élaborée par un passionné[63], et qui n'était pas publiée l'année de notre recensement, nous a permis d'ajouter 10 projets à notre base[64]. Nous avons donc abouti à un total de 858 collectifs existants, ayant existé ou en projet, dont 801 en France et 57 au Québec.

Dans la suite de ce chapitre, nous aurons l'occasion d'évoquer à plusieurs reprises les utilisations que nous avons pu faire de cette base de données géographique.

[63] https://histoire.community/2023/02/23/la-carte-decocommunautes/

[64] Soulignons que si notre BDD n'a pas vocation à être tenue à jour par son actualisation à partir des sources déjà exploitées, nous avons néanmoins estimé pertinent de l'enrichir suite à la découverte d'éventuelles nouvelles sources passées inaperçues ou inexistantes au moment de notre recensement, à condition que cela permette d'ajouter un nombre conséquent d'entités. Nous ne pensons pas que cela fausse notre principe de départ de capturer sur une courte période T la présence des projets d'habitat collectif et écologique sur internet, mais qu'au contraire cela permet d'avoir une idée plus fidèle de cette présence, en intégrant des éléments qui étaient passés inaperçus. Dans le cas précis de la carte des « éco-communautés » québécoises, bien que cette carte ait été publiée hors de la période du recensement, les projets qu'elle évoque avaient bel et bien une présence sur la Toile avant sa publication, mais celle-ci nous avait échappé.

2.2 Au cœur du projet : une étude de cas multiples *via* l'enquête de terrain

Les habitats collectifs et écologiques sont des lieux de vie qui ne répondent à aucun critère institutionnel et aucune définition claire et consensuelle (dans ou hors de l'université). Ils recouvrent une grande diversité de réalités, de motivations, de formes, de pratiques, et si certains sont recensés dans des bases de données en ligne, il est impossible de déterminer dans quelle proportion. Dans et hors de ces habitats se déroulent des processus complexes impliquant de nombreux acteurs humains et non-humains ainsi que leur contexte : contacts entre membres, proches, visiteurs, acteurs publics ou privés, animaux, plantes, circulations à diverses échelles, ancrage territorial, présence sur Internet, etc. Il nous a paru évident que cette complexité ne pourrait être abordée qu'en s'appuyant sur un travail de terrain, d'ordre qualitatif, seul à même de donner pleinement à voir ces processus. Le contact direct avec les idées et pratiques des membres d'habitats collectifs et écologiques, de ceux qui gravitent autour, mais aussi des autres acteurs des territoires, constitue par conséquent le cœur de ce travail de recherche.

Nous avons donc opté pour une approche par études de cas multiples, qui offre une grande souplesse dans l'appréhension de l'objet de recherche et le choix des méthodes (Dahl *et al.*, 2020 ; Hamel, 1993) et qui permet de dépasser le *quoi* et le *combien* pour aller vers le *comment* et le *pourquoi* (Tsang, 2014 ; Yin, 2013).

Une étude de cas est une étude en profondeur d'un cas singulier, pris dans son contexte, et avec une volonté de totalisation de l'observation, afin de tirer des enseignements d'ordre plus général sur un fait social excédant le cas observé (Hamel, 1993 ; Yin, 2018). Selon Yves-Chantal Gagnon, « elle fournit une connaissance approfondie sur l'interaction entre les participants, leurs comportements et leurs sentiments. » (2012, p. 1). La prise en compte du contexte et de son influence est fondamentale dans cette approche, d'autant qu'il est bien souvent malaisé de délimiter clairement la frontière entre ce contexte et le fait étudié lui-même (Yin, 2018). C'est donc une approche adéquate pour démêler des situations complexes, complexité que Robert K. Yin (2013) considère même comme une condition pour mener une étude de cas. Complexe, notre étude l'est bel et bien, qui se penche sur un objet aux formes plurielles et à la définition mouvante, qui s'intéresse à de nombreux acteurs différents, à leurs trajectoires personnelles et à leurs liens avec les projets et/ou les territoires étudiés, et ce dans des contextes territoriaux et nationaux diversifiés. Complexe aussi est le lien que nous avons tissé entre l'empirique, les théories et les méthodes employées.

L'étude de cas est aussi une approche intéressante pour aborder un objet qui a été assez peu étudié jusque-là (Gagnon, 2012), comme c'est le cas pour le nôtre. En outre, elle s'intéresse moins à une grande quantité de mesures (*data points*) qu'à une grande quantité de variables (Yin, 2018). L'étude de cas demande donc souplesse et ouverture d'esprit, et privilégie une attention large portée au cas étudié, plutôt qu'à telle ou telle variable que l'on entend observer (ce qui ne nous empêche pas de privilégier certaines variables plutôt que d'autres dans la mesure où cela ne nous enferme pas) (Becker, 2016 ; Ragin, 2021a).

Cela pose la question de la définition du cas lui-même, objet difficile à délimiter, et un consensus est loin d'être établi en la matière, en témoignent les nombreuses conceptions exposées dans l'ouvrage collectif *Qu'est-ce qu'un cas* dirigé par Charles C. Ragin et Howard S. Becker (2021). Ainsi par exemple, pour certains chercheurs, les cas sont des constructions théoriques préexistantes à la recherche, tandis que pour d'autres ils sont des réalités empiriques attendant d'être dévoilées, et pour d'autres encore ils se construisent au fil de l'enquête, ne se révélant tout à fait qu'à l'issue de celle-ci (Ragin, 2021a). Du point de vue de Wieviorka :

> Il ne suffit pas d'observer un phénomène social, un évènement historique ou un ensemble de comportements pour les déclarer « cas » ; si vous voulez parler d'un « cas », vous devez aussi avoir les moyens de l'interpréter ou de le placer dans un contexte. […] un cas est une occasion de mettre en relation des faits et des concepts, la réalité et des hypothèses. Mais ne faites pas l'erreur de penser qu'il s'agit, en soi, d'un concept. Un cas tire son unité non pas des outils théoriques utilisés pour l'analyser, mais de la manière dont il prend forme, à savoir comme un fait social ou historique combinant toutes sortes d'éléments dans un ensemble comprenant des rôles sociaux, une institution, un mouvement social ou une logique d'action communautaire. Mais il n'est pas en soi ces rôles, cette institution ou ce mouvement social (Wieviorka, 2021, p. 236).

De là, pour ce qui nous concerne, nous ne devons pas considérer la notion d'habitat collectif et écologique, telle que nous l'avons définie sur des bases théoriques, comme constituant notre cas. C'est bien plutôt l'interaction entre cette définition théorique et la dimension empirique de la recherche, *via* l'enquête de terrain, qui doivent nous permettre de définir quels sont nos cas. Plus encore, c'est la possibilité de cet aller-retour entre empirique et théorique qui fait d'un cas un cas : si le phénomène ou l'objet observé empiriquement ne permet pas de raffiner une théorie ou d'expliquer une réalité complexe, s'il n'apporte pas d'éléments sur un phénomène plus grand

qui le transcende, il ne saurait constituer un cas (Wieviorka, 2021). L'induction joue donc un rôle particulier dans ce processus (Hamel, 1993 ; Ragin, 2021b).

Par ailleurs, nous dit Ragin (2021a), les cas peuvent s'emboîter les uns dans les autres. Ainsi chaque projet d'habitat collectif et écologique peut *potentiellement* constituer un cas, mais l'étude de plusieurs projets peut aussi éventuellement constituer un autre cas. Tout dépend du moment de la recherche auquel on entend « faire cas », c'est-à-dire faire dialoguer théorie et empirie à partir d'un phénomène ou objet dans le but « de mettre un terme opérationnel à une relation problématique entre les idées et les preuves, entre la théorie et les données » (Ragin, 2021b, p. 313).

Les cas de la présente étude ont donc pu être pressentis en amont, chaque projet d'habitat alternatif constituant un candidat potentiel, de même que chacun des trois territoires (suscitant alors un emboîtement des cas), mais ce n'est que le projet largement avancé que nous avons été en mesure d'affirmer quels étaient nos cas. En l'occurrence, chacun des trois projets collectifs ayant fait l'objet d'une observation participante de plus de dix jours constitue un cas. Chaque fois, l'immersion sur place (y compris au-delà du lieu), les entretiens effectués dans et hors du collectif et les analyses documentaires ont permis de toucher à la complexité et la profondeur de ces cas et de leur contexte et ainsi d'enrichir notre positionnement théorique. Autrement dit, à trois reprises, nous avons pu *faire cas* au sens de Ragin, pas nécessairement dès les premiers jours de l'immersion, mais surtout par la suite, lors de l'analyse.

Au contraire, les habitats collectifs et écologiques visités plus brièvement, et non de manière approfondie, ne sauraient être considérés comme des cas, bien qu'un certain nombre d'entre eux s'inscrivissent pleinement dans l'étude des trois cas précités du fait de l'interconnaissance qui les relient. Ils jouent alors au mieux le rôle de pseudo-cas satellites des autres. En revanche, ils participent pleinement à faire de nos trois territoires d'étude respectifs des cas. En effet, si nous n'avons pas pu rencontrer tous les acteurs du milieu de l'habitat participatif et écologique de Gaspésie, de l'Orne et de l'Ariège, ni bien évidemment tous les acteurs publics et parapublics concernés par ces enjeux, il n'en reste pas moins que sur chacun de ces territoires nous avons approfondi la question et accumulé un échantillon conséquent de données[65]. Pour chacun des terrains, nous avons ainsi pu *faire cas* en confrontant la théorie et les matériaux accumulés. C'était bien là l'un des objectifs principaux de cette étude que d'enrichir ce champ de recherche

[65] Si en Ariège la profusion de projets et la discrétion de nombre d'entre eux rend la tâche compliquée, dans l'Orne et en Gaspésie nous pouvons affirmer avoir visité au moins la moitié des habitats collectifs et écologiques.

par une perspective territoriale et, plus largement, géographique. Les autres méthodes appliquées, présentées par la suite, viennent enrichir cette étude de cas en la contextualisant, et la complètent et la consolident en apportant des points de vue différents sur notre objet.

Yin (2013) distingue trois types d'études de cas : descriptive, exploratoire et explicative. C'est ce dernier type qui nous concerne. Il consiste à « (a) rendre compte (et interpréter) un ensemble d'effets, avant (b) d'essayer de *donner une explication quant à la production de ces effets*[66] » (p. 322, traduction libre, l'auteur souligne). Yin suggère plusieurs pistes pour accroître la validité de cette explication : 1) introduire de l'observation directe dans le processus de recherche afin de prendre en compte toute la complexité de la réalité ; 2) comparer différents cas ; 3) confronter notre explication à d'autres explications possibles ; 4) trianguler les données, les analystes, les théories ou les méthodes ; et 5) s'appuyer sur des modèles théoriques préexistants, tant pour construire notre méthodologie que pour interpréter nos données. À des degrés divers, nous avons mis en place ici l'ensemble de ces pistes. La 1) et la 5) sont présentées respectivement en 2.2.2 et au chapitre 1. La 3) a été appliquée lors des interprétations de nos résultats et, s'il ne serait pas pertinent d'en rendre compte systématiquement, on en trouvera quelques exemples au fil de nos démonstrations. La triangulation, quatrième piste, est passée principalement par les données et la méthodologie (c'est l'objet de ce chapitre), mais aussi par les théories et par la multiplicité des terrains et des acteurs rencontrés. L'analyse, néanmoins, a été conduite seul, comme le veut l'exercice doctoral, bien que nous ayons pu ponctuellement bénéficier des avis et réflexions de notre direction ou d'autres collègues. Enfin, la 2) fait partie de notre approche, bien que nous ne prétendions pas mener une étude comparative mais plutôt une étude de cas multiples et une étude multi-située. Nous nous appliquerons maintenant à clarifier ces termes.

Une étude comparative suppose une analyse systématique des cas comparés, reposant sur une grille d'analyse identique pour tous les cas et une reconstruction des données afin des les rendre comparables (Collier, 1993). Si toute recherche en sciences humaines et sociales implique des comparaisons diverses, l'étude comparative se caractérise par un intérêt porté aux convergences et variations entre différentes unités macrosociales (*e.g.* des sociétés, des religions) et/ou à la façon dont leurs attributs spécifiques influencent les objets ou phénomènes étudiés (Ragin, 1987). Dans le cas qui nous concerne, par exemple, une étude comparative pourrait avoir pour objet de comprendre et interpréter l'impact des spécificités des sociétés

[66] Citation originale : « (a) documenting (and interpreting) a set of outcomes, and then (b) trying *to explain how those outcomes came about* ».

québécoise et française, respectivement, sur le phénomène de l'habitat collectif et écologique dans chacun des pays. Or ce n'est pas notre objectif, bien que nous tâcherons effectivement de prendre en compte l'influence des contextes nationaux sur les phénomènes qui nous intéressent.

Les éléments de comparaison entre nos cas seront moins systématiques que dans une étude comparative, et auront pour intérêt de nous informer sur la sphère de l'habitat collectif et écologique en milieu rural en France et au Québec et sur les dynamiques à l'œuvre dans les espaces ruraux de ces pays. D'où l'intérêt de mener une étude de cas multiples, dans laquelle « chaque cas pris isolément a moins [nous nuançons : ou autant] d'intérêt que les points de comparaison avec les autres cas[67] » (Thomas, 2011, p. 517, traduction libre).

Plusieurs arguments ont pesé en faveur d'une telle approche. Tout d'abord, comme évoqué en 1.2, une grande partie des études de cas et autres travaux portant sur les habitats collectifs et écologiques, et sur les alternatives rurales plus généralement, sont des monographies. Travailler sur plusieurs cas constitue donc une occasion d'apporter un regard différent sur ces objets de recherche. Plus encore, s'intéresser à des terrains situés dans deux pays permet d'interroger non seulement les formes du phénomène dans chacun d'eux, mais aussi les effets de contexte nationaux (voire continentaux) qui les influencent : règlementations, culture, histoire, etc. Cela pose aussi certains défis, non seulement techniques, mais aussi dans l'identification et l'interprétation de ces effets de contexte, comme nous le verrons au cours de notre démonstration.

Nous pensons aussi que multiplier les cas peut offrir davantage d'efficacité pour défricher un sujet relativement récent, même s'il est inévitable que cela bride la profondeur de l'étude de chaque cas pris séparément. Notons en sus que la majorité des recherches menées jusque-là s'inscrivent dans des disciplines particulièrement bien outillées pour la monographie, telles que la sociologie ou l'anthropologie. En tant que géographe, bien que nous empruntions des théories, concepts, démarches et méthodes à d'autres disciplines, y compris à ces deux-là, nous construisons nos raisonnements autour des concepts spatiaux (Bailly *et al.*, 2018). Aussi, se contenter de l'étude d'un cas unique d'habitat collectif et écologique, nous semble-t-il, n'aurait pas permis de mettre pleinement à contribution les approches géographiques au sein de ce champ de recherche naissant des alternatives rurales. À l'inverse, nous sommes d'avis que l'étude de cas multiples au sein d'un même territoire est plus à même de révéler les dynamiques

[67] Citation originale : « each individual case is less important in itself than the comparison that each offers with the others. »

spatiales à l'œuvre dans ce territoire et entre ce territoire et d'autres espaces. Nous pensons de même des études interterritoriales et internationales.

Ce point nous conduit à la dimension multi-située de notre étude, qualificatif qui fait référence à la multiplication des perspectives adoptées pour étudier un objet ou un phénomène. D'après Virginie Baby-Collin et Geneviève Cortes (2019), le qualificatif « multi-situé » peut renvoyer à trois dimensions d'une recherche :

- L'objet de recherche, auquel cas il s'agit de s'intéresser à la variété de ses manifestations, positions ou appartenances spatiales (mobilité d'un acteur, répartition des nœuds d'un réseau, etc.). Dans notre cas, les trois terrains étudiés n'ont pas été sélectionnés du fait de la circulation d'acteurs de l'un à l'autre (il n'y a pas de liens entre les collectifs étudiés sur un terrain et ceux étudiés sur les autres terrains). En revanche, nous nous sommes intéressés aux relations entre les acteurs étudiés, leur territoire (incluant les autres acteurs de ce territoire), et d'autres espaces au-delà du territoire. De plus, nous nous sommes penchés non seulement sur différents projets dans différents contextes géographiques, mais aussi sur les manifestations de l'habitat collectif et écologiques à diverses échelles (locale, départementale ou régionale, et nationale voire au-delà).
- La démarche du chercheur, lorsque celui-ci recherche à « analyse[r] des liens existant entre les lieux, les objets ou les acteurs, plaçant ainsi le relationnel au centre ». À cet égard, le caractère multi-situé de notre enquête est manifeste concernant nos trois terrains pris isolément. En revanche, une fois encore, il n'a pas été question d'étudier les relations entre Ariège, Orne et Gaspésie.
- La posture du chercheur, qui évolue à mesure que celui-ci navigue entre les contextes d'observation et hors de ceux-ci (*e.g.* à l'université). Nous y reviendrons en 2.2.1.

D'un point de vue méthodologique, ensuite, l'étude de cas multiples permet, d'un cas à l'autre, de tester, raffiner et valider les résultats obtenus (Yin, 2013). Selon Kathy Dahl, Nadine Larivière et Marc Corbière (2020), trois conditions doivent être remplies pour ce faire : les cas sélectionnés doivent permettre la réplication, être reproductibles, et être au nombre de trois minimum, mais davantage si possible. Dans le cadre de cette recherche, nous avons tâché de répliquer notre approche à chacun de nos cas, bien qu'il ait fallu s'adapter à la spécificité de chacun et à leurs différents contextes. Cette approche est explicitée en détail dans les sous-parties suivantes, ce qui permet par la même occasion de répondre à la question de la reproductibilité : si celle-ci est très compliquée dans une approche de terrain contrairement à

une approche en laboratoire (au point même que l'on pourrait discuter de la pertinence de l'usage du terme « reproductibilité »), c'est la transparence et l'exhaustivité sur la méthodologie et les méthodes qui permet de s'en approcher (Angermüller, 2006). Enfin, concernant la dernière condition, nous avons opté pour une étude en profondeur de trois cas potentiels assortie d'une étude plus superficielle de plusieurs autres, le tout sur trois territoires constituant eux-mêmes trois potentiels cas d'étude à une autre échelle. Quant à la sélection des cas, elle est exposée en 2.2.2.

Nous concluerons sur l'étude de cas multiple en évoquant la question de la généralisation des résultats. Les praticiens de l'approche par étude de cas distinguent bien souvent la généralisation statistique (ou empirique ou encore énumérative), de la généralisation analytique (ou théorique) (J. C. Mitchell, 2008 ; Tsang, 2014 ; Yin, 2013). La généralisation statistique repose sur l'agrégation de nombreux cas représentatifs d'une population à laquelle on entend généraliser la donnée. Or l'étude de cas ne dispose ni du nombre, ni de la représentativité statistique (Yin, 2013). Mais là où l'approche statistique s'intéresse avant tout à des caractéristiques ou des variables, afin de mettre en évidence des corrélations qu'elle n'est cependant pas capable d'interpréter par inférence statistique, l'approche par étude de cas s'intéresse plutôt aux liens entre des caractéristiques ou variables, et s'attache à interpréter ces liens par inférence causale (J. C. Mitchell, 2008). Pour interpréter des corrélations, écrit J. Clyde Mitchell (2008), l'approche statistique peut elle aussi employer l'inférence causale, en s'appuyant sur une théorie, mais elle quitte alors le domaine statistique pour entrer dans le domaine théorique, au sein duquel elle n'a pas les atouts dont dispose l'étude de cas pour construire et raffiner des théories.

Bien-sûr, un seul cas ne peut contenir en lui-même tous les éléments nécessaires à la constitution d'une théorie complète sur le phénomène étudié, d'où l'intérêt d'étudier une diversité de cas et de compiler de nombreuses études pour faire progresser la théorie, mais c'est là un processus sans fin, dans la mesure où la réalité ne saurait être épuisée : à aucun moment nous ne serions en mesure d'analyser tous les éléments de tous les cas concernant un même objet (Becker, 2016 ; J. C. Mitchell, 2008). Voilà ce que dit Becker de cettre construction itérative par comparaison : « ayant observé deux ou trois choses qui se ressemblent sur un plan important tout en différant par ailleurs, il s'agit de chercher quelles différences nouvelles créent celles que l'on a observées au départ et de découvrir des processus sous-jacents manifestés par ces différences de surface. Ces opérations apportent une connaissance sociologique qui est concrète et, du même coup, des théories plus abstraites qui indiquent où chercher par la suite,

lorsqu'on est en présence d'une situation du même ordre » (2016, p. 43). Pour ce faire, une fois encore, un aller-retour constant entre l'empirique et le théorique est indispensable (J. C. Mitchell, 2008). Pour finir sur cette opposition entre induction statistique et induction causale, reprenons les mots de Passeron et Revel :

> « [Le positivisme] n'a jamais visé qu'à effacer toute trace du rôle de la théorie dans le travail de la découverte scientifique : il veut croire que le monde recèlerait une intelligibilité dormante qui serait d'emblée disponible pour que le monde puisse prendre lui-même la parole dans la pure factualité de ses faits, la simple échéance de ses cas. La pensée par cas fait au contraire ressortir une propriété commune à toute connaissance scientifique, en laissant voir immédiatement l'implication réciproque entre l'articulation d'une théorie et le déroulement d'une enquête, et cela aussi bien dans l'histoire des sciences exactes que dans celle des sciences historiques. Ici comme là, lorsque les concepts descriptifs d'une grille d'observation produisent des connaissances, c'est qu'ils ont permis d'observer des phénomènes qui n'étaient pas observables avant qu'une reconfiguration théorique des concepts qui les rendent descriptibles ne les ait rendus concevables. » (Passeron & Revel, 2005, les auteurs soulignent)

Le corollaire de la question de la généralisation des résultats est celle de la représentativité des cas : comment établir que le ou les cas étudiés sont représentatifs du phénomène au sujet duquel on entend généraliser ? Là encore, il s'agit de se défaire de la notion *statistique* de la représentativité, pour s'attacher à sa notion *sociologique*. Selon Jacques Hamel, la représentativité est ici sociologique en ce qu'elle « est fondée sur la mise en lumière, par la description, des éléments caractéristiques des relations sociales étudiées[68] » (1993, p. 499, traduction libre). En s'appliquant ainsi à distinguer ce qui relève des spécificités propres au cas d'étude et ce qui n'en relève pas (Hamel, 1993), mais aussi ce qui relève ou non des spécificités du contexte (J. C. Mitchell, 2008), il est possible de monter en généralité « jusqu'à preuve du contraire[69] » (Hamel, 1993, p. 500, traduction libre). C'est donc bien plutôt pour son potentiel explicatif, et non pour sa supposée représentativité statistique, que l'on choisit un cas, et ce choix n'est bon ou mauvais que dans la mesure où il permet, ou non, d'opérer un échange fructueux avec la théorie et de répondre aux objectifs de recherche (J. C. Mitchell, 2008).

[68] Citation originale : « [it] is based on the essential traits of the social relationships brought to light by the description »

[69] Citation originale : « 'holds until proved otherwise' »

2.2.1 La posture de recherche adoptée, de l'objectivation éthique à l'objectivation méthodologique

Avant de rentrer dans le détail des méthodes employées, nous présenterons ici la posture que nous avons adoptée dans cette recherche. Cela vaut avant tout mais pas uniquement pour l'enquête de terrain. L'intérêt d'un tel exercice, d'autant plus dans une recherche en grande partie qualitative, est de présenter de quelle façon nous avons procédé vers l'objectivation, bien que la subjectivité ne puisse être entièrement éliminée (Hamel, 2006). Commençons donc par être transparents sur notre position – ou notre caractère situé (Jensen & Glasmeier, 2010) – vis-à-vis de notre objet de recherche, ou du moins sur les éléments qui nous semblent ici les plus pertinents de relever sans pour autant se livrer à un exercice psychanalytique malvenu (Morange & Schmoll, 2016).

Notre intérêt pour les habitats collectifs et écologiques est antérieur à ce projet de recherche, et s'accompagne d'un réel questionnement sur la pertinence et la place de tels projets pour une transition sociale et écologique radicale. De surcroît, lors du mûrissement du projet, sans pour autant y connaître grand-chose, nous présentions quelques caractéristiques d'un bon candidat à un tel projet d'habitat : jeune diplômé nouvellement entré dans une condition salariée vécue comme insatisfaisante, vivant depuis plusieurs années dans des métropoles mais issu d'un espace rural en voie de périurbanisation, ayant voyagé dans et hors de France, et dont certaines personnes de son entourage étaient séduites par des modes de vie collectifs et alternatifs. Dès le départ, cet objet de recherche bénéficiait donc d'une certaine sympathie *a priori* de notre part, mais aussi d'une certaine méfiance ou du moins d'un certain scepticisme, qui ne fut pas sans aider à la distanciation vis-à-vis de lui.

Si l'on entre dans le détail des projets étudiés, il est important de souligner que certains nous ont d'emblée séduit davantage que d'autres, de même que certains enquêtés ont pu nous sembler plus sympathiques que d'autres. Toutefois nous étions conscients de cela dès le début du projet et nous nous étions préparés à en faire abstraction autant que possible. Nous avons également pris soin de noter au cours de notre récolte de donnée nos émotions et sentiments, positifs et négatifs, afin de pouvoir les prendre en compte lors de l'analyse de ces données. L'objectif alors était de se donner les moyens de ne pas nous laisser emporter dans nos interprétations par l'enthousiasme ou l'agacement, selon le cas, et plus généralement de pouvoir faire preuve d'une plus grande réflexivité. Soulignons finalement que nous n'avons pas sélectionné nos potentiels cas d'étude en fonction de nos préférences personnelles pour tel ou tel projet (nous y reviendrons).

Pour toutes ces raisons, nous ne considérons pas que cette affinité et cette très relative proximité à notre objet aient pu nuire à nos analyses, et plus encore nous pensons, comme Kari B. Jensen et Amy K. Glasmeier (2010), qu'elles ont suscité de notre part une implication plus grande, au service de la qualité et la pertinence de notre démarche. Notons également que la procédure de certification éthique de la recherche, incontournable au Canada, nous a aidé à nous distancier de notre objet de recherche en amont de l'entrée sur le terrain (cf. encadré 4).

Nous évoquions plus tôt le caractère multi-situé de notre posture. Celui-ci est notamment le fruit de la diversité de nos sources. Ainsi nos interactions avec les acteurs gestionnaires des espaces ruraux[70] étaient-elles plus formelles, voire protocolaires, que celles avec les membres d'habitats collectifs et écologique. Dans le premier cas, notre statut de chercheur nous définissait complètement aux yeux de mes interlocuteurs, et eux endossaient pleinement leur rôle d'élu ou d'administrateur, bien que chacun de nous quittassions parfois brièvement ce rôle, en particulier lors d'échanges informels après les entretiens. Dans le second cas, notre statut de chercheur semblait moins me définir aux yeux des participants à la recherche, et se mélangeait au statut de bénévole (cf. 2.2.2) et/ou de sympathisant qu'ils nous attribuaient. Ce fut surtout le cas dans les collectifs auprès desquels nous avons passé le plus de temps. Enfin, le contact en solitaire avec les corpus et documents analysés, le plus souvent médié par ordinateur, nous a quant à lui offert la posture la plus détachée. Au-delà des sources, les méthodes employées ont donc également contribué à la variation de ma posture. Nous reviendrons plus en détail sur ces éléments et leurs implications à la sous-section suivante.

Finalement, outre ces questions d'ordre plutôt éthique quant à notre posture, c'est davantage sur le plan méthodologique que nous entendons asseoir notre objectivité, en « [affichant] tous les moyens engagés dans le travail pour élaborer la représentation de [notre] objet [de recherche] afin d'être en position d'en connaître les tenants et aboutissants » (Hamel, 2006, p. 93). C'est donc la rigueur et la précision dans la description des méthodes employées, mais aussi dans l'explicitation de leur choix, qui constitue ici le socle de l'objectivation. L'ensemble de cette section y est consacré.

[70] Nous désignons par ce terme à la fois les représentants (élus locaux et députés) et ceux que nous appelons les administrateurs, c'est-à-dire les employés de collectivités locales et autres services publics et parapublics.

Encadré 4 La certification éthique de la recherche au Canada

Au Canada, tout projet de recherche impliquant des êtres humains doit faire l'objet d'une certification éthique pour pouvoir être mené. Les principes de l'éthique de la recherche avec les êtres humains sont définis depuis 2010 par la deuxième mouture de l'Énoncé de politique des trois conseils, mis à jour tous les quatre ans. Ses principes directeurs sont le respect des personnes, la préoccupation pour le bien-être des participants à la recherche ou des personnes qui pourraient être concernées par la recherche, et la justice (Gouvernement du Canada, 2022).

L'Université du Québec à Montréal dispose de son propre Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ). Pour faire certifier sa recherche, il faut tout d'abord valider une formation en éthique de la recherche puis soumettre un dossier au CERPÉ contenant des informations sur le projet de recherche et, surtout, sur les procédures de recherche envisagées qui impliquent des êtres humains.

Pour cette thèse, nous avons donc dû détailler les méthodes envisagées (entretiens et observation), signaler les enjeux éthiques anticipés (critères d'inclusion ou d'exclusion, inconvénients pour le chercheur ou les participants lors de la récolte des données, risques et avantages éventuels et répercussions légales, sociales ou psychiques de leur diffusion), détailler les modes de recrutement, indiquer les procédures de conservation des données (sécurité, durée), et présenter les grilles d'observation et d'entretien.

Nous avons aussi dû produire un formulaire de consentement résumant la plupart de ces données, que nous avons présenté et fait signer à l'ensemble des personnes avec lesquelles nous avons passé un entretien (sauf dans de rares cas où celles-ci ont préféré donner leur consentement à l'oral plutôt qu'à l'écrit).

Notre enquête a pu débuter lors de l'obtention du certificat le 24 avril 2023 (cf. annexe 3). Nous avions été autorisés à mener une enquête exploratoire en amont, à condition de ne pas utiliser les données ainsi récoltées dans nos analyses (cf. 2.2.2).

2.2.2 Autopsie de l'enquête de terrain

À travers l'enquête de terrain, l'approche qualitative permet au géographe de révéler les processus quotidiens au travers desquels des groupes comprennent et construisent des mondes sociaux, dans et au travers de spatialités (Herbert, 2010). Pour ce faire, le chercheur doit être au

plus près de son objet de recherche et scruter en détail les interactions à l'œuvre entre les individus et les phénomènes étudiés (*ibid.*). En termes de méthodes, pour trouver cette proximité, la géographie qualitative a emprunté à l'ethnologie tout en y apportant ses propres considérations sur l'espace, les jeux d'échelle, l'environnement, etc. (Watson & Till, 2010).

L'enquête de terrain est aussi chère à une posture pragmatiste qui considère que la compréhension scientifique d'un objet ou phénomène ne peut être atteinte sans contextualisation de la production des données, qui nécessite pour le chercheur d'avoir vécu, d'avoir fait l'expérience de ce qu'il décrit (Cefaï, 2006). Dès lors l'enquête place la recherche dans un contexte d'intersubjectivité : subjectivité des individus enquêtés, mais aussi subjectivité de l'enquêteur, qui ne saurait s'en défaire (Morange & Schmoll, 2016). En effet la donnée est co-produite par les enquêtés et par l'enquêteur, plutôt que par les premiers seulement, dans la mesure où le second porte un regard particulier, propre à lui-même (à son vécu, ses présupposés, ses questions de recherche, etc.), mais aussi influence – ne serait-ce que par sa présence – le contexte dans lequel sont produites les données (Petit, 2010 ; Retaillé, 2010).

Si l'engagement au terrain n'est pas négociable, l'enquête peut néanmoins passer par diverses méthodes. L'important est avant tout d'assurer le dialogue entre le théorique et l'empirique, entre les hypothèses et les données, qui ne sont pas immuables, dans une pratique itérative et non linéaire (Petit, 2010 ; Watson & Till, 2010). Pour reprendre le terme d'Emmanuelle Petit (2010), le chercheur peut alors « bricoler » à partir des méthodes les plus à même de l'aider à appréhender son objet et répondre à ses questions de recherche, en fonction des situations rencontrées sur le terrain et même en dehors. Pour notre part, nous avons choisi de combiner deux méthodes principales : l'observation participante et les entretiens semi-directifs, dans l'idée que les deux nous permettraient, chacune à sa façon, de scruter en profondeur les relations socio-spatiales à l'œuvre, d'examiner leur contexte, et de comprendre les agissements et ressentis des participants (McDowell, 2010). Des méthodes secondaires ont été employées, au premier rang desquelles une analyse documentaire qui nous a permis de trianguler et compléter les informations recueillies par d'autres biais.

Les entretiens nous ont permis de toucher un plus grand nombre de projets d'habitat collectif et de concentrer nos échanges avec les participants autour d'un certain nombre de thèmes identifiés à l'avance à partir de nos hypothèses de recherche. Toutefois, le but n'était pas pour autant d'accumuler un très grand nombre d'entrevues dans un but d'exhaustivité, comme ce peut être le cas avec un questionnaire, mais plutôt de co-produire de la donnée pertinente et

précise (Beaud & Weber, 2010). Bien que les grilles d'entretien fussent relativement souples afin de s'adapter à chaque situation singulière, et qu'elles aient pu évoluer au fil de la recherche afin de gagner en pertinence, les entretiens ont aussi eu le mérite de permettre une réplication plus fidèle que ne le permet l'observation de différents cas dans des contextes différents. Enfin, ils nous ont permis de toucher des acteurs extérieurs aux habitats participatifs que l'observation participante (du moins dans les modalités qui ont été choisies dans le cadre de cette recherche) ne nous permettait au mieux que d'effleurer (élus, employés de collectivités territoriales, etc.).

Quant à l'observation participante, ses exigences en temps et en énergie nous ont interdit une trop grande multiplication de cas, mais elle a permis d'observer des pratiques et interactions dans leurs moindres détails, dans toute leur densité et dans leurs contextes singuliers, d'échanger avec un grand nombre de personnes dans des situations le plus souvent informelles, et ainsi de faire surgir des éléments que les entretiens n'auraient pas été à même de faire émerger.

Menées en parallèle, les deux méthodes se sont donc bien répondu, et la première a permis de soulever des interrogations qui ont pu être investiguées par la suite *via* l'observation ou d'approfondir certains sujets relevés lors de cette dernière, tandis que la seconde a été l'occasion et de contextualiser certains entretiens, et ainsi pouvoir mieux interpréter les entrevues dans leur ensemble, mais aussi d'ajuster les sujets évoqués et la façon de les aborder (Petit, 2010 ; Watson & Till, 2010).

Si l'enquête de terrain est la pièce maîtresse de ce projet, c'est qu'elle nous a permis de répondre partiellement à chacun des quatre objectifs énoncés en introduction : identifier les visions du monde et de l'avenir de membres des collectifs enquêtés, étudier la mise en actes de ces visions, analyser les rapports des collectifs avec l'extérieur (à diverses échelles), et replacer cela dans le contexte des débats sur le rural et la transition. Plus concrètement, concernant l'habitat collectif et écologique, nous nous sommes entre autres concentrés sur les motifs d'intégration d'un collectif et l'attachement à celui-ci, les valeurs ou principes des collectifs, leur fonctionnement (structure, gouvernance, activités), les critères d'installation sur le territoire, les activités sur le territoire et les liens avec les autres acteurs de ce territoire (en particulier les pouvoirs publics), le rapport à l'environnement, les liens à l'extérieur du territoire (avant tout dans les sphères alternative et militante et dans le lien avec des acteurs publics). Quant aux acteurs gestionnaires des espaces ruraux, les sujets centraux étaient les enjeux sur le territoire, la néo-ruralité et les modes de vie alternatifs, l'environnement.

Nous allons maintenant présenter séparément la façon dont nous avons appliqué chacun de ces procédés, ce en quoi nous nous sommes beaucoup inspirés des manuels portant sur les méthodes qualitatives en géographie dirigés respectivement par Didia DeLyser et ses co-auteurs (2010) dans le monde américano-britannique et par Marianne Morange et Camille Schmoll (2016) en France, mais aussi du *Guide de l'enquête de terrain* des sociologues Stéphane Beaud et Florence Weber (2010), référence en la matière. Nous commencerons cependant par la présentation du choix des terrains.

Le choix de l'Ariège, l'Orne et la Gaspésie

Les terrains de l'enquête ont été choisi en fonction de critères pratiques, empiriques et méthodologiques.

Tout d'abord, nous avons choisi de nous en tenir à des délimitations territoriales administratives afin de simplifier le ciblage des acteurs gestionnaires des territoires ruraux. L'échelon départemental s'est imposé en France à la fois du fait de ses dimensions et de l'échantillon que nombre de départements peuvent offrir en termes d'habitats collectifs et écologiques. Au Québec, l'échelon régional est beaucoup plus vaste, mais il était nécessaire de l'adopter du fait de la faible quantité de projets et de leur dispersion géographique.

L'Ariège s'est imposée la première comme un choix évident. Haut-lieu des alternatives rurales depuis la fin des années 1960, elle est un des départements comptant le plus de collectifs d'après notre recensement (plus de 20) et nous savons qu'il en existe plusieurs autres qui ne sont pas représentés sur la Toile. Surtout, c'est un département que nous connaissons du fait de notre histoire personnelle et familiale et que l'un des membres de notre direction, Christophe Imbert, connaît pour les mêmes raisons et pour y avoir mené plusieurs recherches.

Le choix de l'Orne a été motivé à la fois par ses points communs et ses différences avec l'Ariège. Il s'agit aussi d'un espace rural de basse densité de population, assez comparable à certains égards[71], mais plus proche de la capitale et qui n'exerce pas le même attrait pour les populations néo-rurales. De plus, nous y avions recensé sept collectifs et il s'agit d'un département plus facilement accessible depuis l'Université de Rouen. Enfin, nous avons estimé que la région Normandie, notre principal financeur, bénéficierait davantage de nos recherches si nous incluions un de ses départements.

[71] Nous ne nous attardons pas ici sur ces questions, approfondies en 3.2.1.

Enfin, la Gaspésie est l'une des régions du Québec avec le plus de collectifs, puisque nous en avions recensé sept, et elle présentait l'avantage de constituer elle aussi un espace rural de basse densité de population, et comme l'Ariège de se situer à l'écart des centres du pouvoir que sont Québec et Montréal.

Les enjeux de l'observation participante au sein des habitats collectifs et écologiques

Pour mener notre observation participante, nous avons fait le choix de l'engagement bénévole en échange du gîte et du couvert, calqué sur le modèle du WWOOFing. Le World-Wide Opportunities on Organic Farms (WWOOF) est à l'origine un réseau mondial de fermes biologiques et paysannes, étendu depuis à d'autres types de structures, qui met en contact ces structures avec des bénévoles (les WWOOFeurs) afin qu'ils « partagent la vie quotidienne de leur hôte et s'initient à l'agriculture bio et paysanne » (WWOOF France, 2024). De nombreux habitats collectifs et écologiques pratiquent ce type d'accueil en proposant des activités liées à l'agriculture, l'artisanat ou l'autoconstruction, principalement. Bien que tous ne passent pas par le WWOOF, privilégiant d'autres réseaux ou des arrangements moins formels, le terme « WWOOFing » demeure largement répandu et employé au-delà du seul réseau éponyme.

Employer cette approche nous a offert le triple avantage de faire accepter plus facilement et naturellement notre présence sur plusieurs jours au sein des habitats collectifs et écologiques, de vivre au quotidien avec leurs membres et de partager leurs activités, ainsi que de leur rendre service en échange de leur participation à cette recherche.

Avant toute chose, en amont de l'enquête de terrain et en lumière de nos lectures et d'un travail d'exploration préalable[72], nous avons construit une grille d'observation thématique à partir des objectifs et hypothèses de recherche. Les thèmes étaient les suivants, déclinés en sous-thèmes : les dimensions individuelle et collective au sein de l'habitat collectif et écologique, le rapport à la nature et au territoire, le rapport à des acteurs extérieurs, les personnes non membres de l'habitat mais présentes en son sein, les contextes local et régional.

Cette grille n'avait pas vocation à être renseignée de manière rigide. Bien au contraire, son rôle était de servir de fil rouge et de rappel au cours de l'enquête, mais nullement de limiter les observations aux thèmes indiqués. En outre, elle n'avait pas vocation à être remplie à la manière

[72] Comme indiqué dans l'encadré 4, nous n'étions pas autorisés à utiliser les données de cette exploration dans nos analyses. C'est pourquoi nous avons choisi de la mener sur un autre terrain que ceux étudiés par la suite. Nous avons alors choisi la région québécoise des Laurentides, facilement accessible depuis Montréal où nous vivions alors, et abritant plusieurs projets d'habitat collectif et écologique.

d'un tableau : elle servait simplement de guide et de rappel pour l'observation, les réflexions et la prise de notes.

Les notes en question étaient consignées dans deux carnets de terrain. Le carnet principal ou carnet de bord, de format A5, servait aussi souvent que possible à consigner observations et réflexions, jour par jour, avec autant de détails que possible. Le plus souvent nous le remplissions le soir, avant de dormir, ce qui demandait bien souvent un effort singulier à l'issue d'une journée de travail physique (celui du bénévole) et intellectuel (celui du chercheur) qui se terminait parfois tard à l'issue d'une veillée avec les enquêtés. Les conditions matérielles n'étaient pas non plus toujours idéales, ce moment ayant le plus souvent lieu dans une tente, à même un tapis de sol. Cela a pu jouer sur la qualité de la restitution, la mémoire pouvant être en partie altérée par cet état de fatigue, en particulier les premiers jours de la première observation (inexpérience, manque d'habitude) et les derniers jours de chacun des séjours (fatigue accumulée). En voici quelques témoignages, sur trois terrains différents :

> Couché à 23h45 hier, pas l'énergie pour écrire. Levé 7h30, pas très bien dormi, fatigué. Première journée je pense où je ressens vraiment la fatigue dès le matin (8h30 le 5 juillet 2023).

> Encore un réveil avant 5h30. Ce sont les chevaux qui se sont encore échappés et qui rôdent autour de la tente. J'essaie de faire abstraction, mais un autre bruit attire mon attention : de l'eau qui coule. Ils ont ouvert le robinet du camping ! Je me lève et je vais le couper, puis je me recouche. Dix minutes après ils ont recommencé. Je leur mets un seau d'eau à disposition. Impossible de se rendormir (7h le 23 août 2023, période de canicule).

> Bonne journée, très fatigué, il ne faut pas que j'écrive trop longtemps pour pouvoir me reposer, mais j'ai plein de mémos dans le carnet de poche (22h30 le 22 avril 2024).

C'est pourquoi tout autre moment libre et calme, à moins de pouvoir faire l'objet de nouvelles découvertes et observations, était opportunément saisi pour remplir ce carnet de bord et ainsi anticiper la rédaction du soir, ou compléter celle de la veille. Néanmoins, ces notes se seraient avérées bien moins riches sans l'utilisation du second carnet, carnet de poche de format A6, que nous portions toujours sur nous pour consigner à tout moment une pensée, un nom, une adresse, un schéma, une question à poser, quelques mots-clefs à même de faire ressurgir plus tard dans notre mémoire une discussion, ou encore la description d'un événement auquel nous

assistions[73]. Si certains moments n'étaient pas propices à utiliser ce calepin, soit que nous voulions faire oublier notre posture d'observateur vis-à-vis des enquêtés, soit que nos mains fussent déjà occupées, cela ne durait jamais longtemps et le carnet de poche a joué un rôle tout aussi capital que l'autre dans cette enquête.

Outre l'écriture, la photographie et la vidéo ont pu aussi être mises à profit, quoi que marginalement, pour la remémoration ou l'illustration. Nous avons néanmoins limité l'usage de l'appareil photo, et l'avons généralement repoussé aux fins de séjour, afin une fois encore de ne pas trop entretenir l'image de l'observateur extérieur et distancié, au profit de l'image du participant. De plus, bien que nous ayons toujours demandé l'autorisation de photographier au préalable, cette capture d'images soulevait toujours en nous la délicate question du respect de la confidentialité (en cas de diffusion), mais aussi de l'intimité, dans la mesure où les habitats visités étaient avant tout des lieux de vie.

Après la construction de la grille, il a fallu sélectionner les groupes que nous souhaitions observer. Le premier critère était le caractère relativement abouti du projet : celui-ci devait déjà s'être concrétisé par la présence d'un collectif et la tenue d'activités sur le terrain et éventuellement au-delà[74]. Pour la Gaspésie et l'Orne, nous avons d'emblée ciblé les collectifs qui nous semblaient les plus aboutis et reçu une réponse positive. Pour l'Ariège, c'est en allant à une journée portes ouvertes en amont de notre projet de recherche que nous avons pris connaissance du collectif dans lequel nous avons par la suite mené nos observations.

La prise de contact s'est faite par courriel, à partir d'une adresse institutionnelle. Après une présentation du chercheur, le message envoyé commençait par présenter très brièvement le projet de recherche, afin d'être transparent sur certains objectifs généraux de l'enquête à même d'intéresser les enquêtés tout en évitant les risques de ne pas être lu faute de concision. Puis il sollicitait explicitement les membres du groupe pour réaliser des entretiens et, si possible, passer du temps chez eux comme WWOOFer. Proposer des entretiens avant d'évoquer la question du WWOOFing permettait de laisser la porte ouverte à une autre forme de collaboration en cas de refus de m'accueillir sur plusieurs jours.

[73] Nous parlons ici d'*un* carnet par souci de simplicité, mais il en a fallu un second lorsque le premier fut rempli.
[74] Il est avant tout question ici des trois collectifs auprès desquels nous avons mené des observations participantes de douze à vingt-quatre jours. Il y a bien certains lieux dans lesquels nous avons été invités à demeurer d'une demi-journée à trois jours suite à une prise de contact pour des entretiens (cf. *infra*), ce qui nous a permis d'y mener des observations sur le même mode que ce qui est présenté ici, mais dans la mesure où l'initiative ne venait pas directement de nous, et où ce furent de courts séjours, nous ne les mentionnons pas dans les exemples donnés.

Les trois premières prises de contact se sont avérées concluantes, aussi n'a-t-il pas fallu se reporter sur d'autres choix. Dans un des cas, en l'absence de réponse malgré nos relances, c'est un appel téléphonique passé à une coopérative agricole liée au projet qui a permis de débloquer la situation. Le double enjeu de cette première prise de contact était d'intéresser les futurs participants, mais aussi d'être franc quant à notre position au sein de l'institution, vis-à-vis de notre objet de recherche, et quant à ce qui était attendu d'eux (Cefaï, 2006 ; Morange & Schmoll, 2016). C'était là le premier pas pour une relation de confiance mutuelle que nous voulions à l'équilibre entre une certaine neutralité cordiale (volonté d'une certaine distanciation du chercheur, relation chercheur-participant pas aussi naturelle qu'une relation classique bénévole-hôte) et une certaine sympathie réservée (intérêt commun implicite pour l'habitat collectif et écologique et les modes de vie alternatifs).

Sur le terrain, nous avons choisi d'alléger au maximum notre présence en étant perçu, autant que faire se peut, comme un participant, un bénévole ordinaire, afin d'interférer le moins possible avec l'objet de notre observation et son contexte (Cefaï, 2006). Cela était favorisé par l'habitude qu'avaient les groupes à accueillir des WWOOFers. Chaque observation, néanmoins, a demandé des ajustements spécifiques dans ce positionnement. Dans les premiers jours de la première observation, une volonté trop grande de passer presque incognito, doublée de (et alimentée par) une certaine timidité pas encore surmontée, s'est vite révélée contre-productive. Dès la fin du deuxième jour, on en trouve des traces dans le carnet de bord :

J'ai l'impression qu'en certaines occasion, en étant plus insistant et moins réservé, je pourrais aller plus loin dans les conversations.

Rapidement, la frustration d'avoir manqué quelques occasions de poser une question pertinente ou de participer à une activité, ainsi que la construction progressive d'une relation de confiance avec un nombre croissant de membres, ont permis de rectifier notre posture pour y trouver un meilleur équilibre. Quelques jours plus tard, nous notions :

Tout à l'heure [untel] m'a demandé si j'arrivais à parler à suffisamment de monde et à récolter assez d'informations pour ma recherche. J'ai apprécié l'attention. Ils sont trois ces deux derniers jours à m'avoir demandé si je passais un bon moment et si tout se passait bien pour moi. J'y vois un souci de ma recherche et surtout de moi-même (carnet de bord).

Dans le second habitat observé, l'expérience précédente a été mise à profit. Toutefois, l'absence inopinée de notre contact sur place, un quiproquo dans nos échanges, et la mauvaise communication entre lui et le reste du collectif, nous ont placé dans une position délicate. D'une

part, tous les membres n'avaient pas été prévenus de ma venue. Or, lors de nos expériences de terrain, nous n'avons guère ressenti plus d'inconfort pour nous-mêmes et pour les enquêtés que lors de situations où ceux-ci découvraient sur le vif que nous étions là « pour les étudier ». Fort heureusement, de telles situations se sont toujours bien soldées, malgré la gêne qu'elles ont pu introduire dans les relations naissantes. D'autre part, la dimension du WWOOFing avait été éludée et, malgré nos insistances par la suite, nous n'avons pas pu obtenir ce statut, la personne officiellement en charge de la gestion des WWOOFers n'étant pas présente lors de notre séjour. Outre le désagrément mineur de devoir payer pour le gîte et le couvert, ce qui n'avait pas été anticipé, cela a surtout remis en question la dimension participante de l'observation, ce qui se prête mal à l'étude de tels objets. Nous avons partiellement pallié cela en étant vigilant à toutes les occasions d'aider les habitants dans leurs tâches ou de les accompagner dans leurs activités, en particulier trois d'entre eux qui se sont montrés le plus ouverts. Reste que cela a suscité plus de temps morts que sur les autres lieux, et moins d'interactions.

Pour finir, le troisième et dernier collectif est celui dont les membres se sont montrés ouvertement les plus enthousiastes vis-à-vis de ce projet de recherche, avec une tendance par conséquent à nous resituer fréquemment dans notre position de chercheur (en nous invitant à assister à tel événement ou réunion, à ne pas nous gêner pour poser des questions, en nous donnant accès à de nombreux documents, etc.), mais sans que cela n'introduise de gêne ou de distance : les premiers concernés voulaient activement contribuer. Il y a fort à parier également qu'ils concevaient notre présence comme un gage de l'intérêt de leurs activités et un moyen de gagner en légitimité auprès de leurs divers interlocuteurs, dont les élus municipaux (ils ont d'ailleurs œuvré avec énergie pour que nous soyons reçu par ceux-ci). Cela n'a pas pour autant entamé la dimension participative, puisque lors des activités de WWOOFing ou des moments conviviaux, les interactions se faisaient de manière tout à fait informelle, sans que nous ne nous sentions considéré différemment des autres membres, de leurs proches, des visiteurs ou des autres bénévoles.

Avec du recul, nous avons remarqué que les personnes les plus enclines à me parler et qui ont passé le plus de temps avec moi sur le terrain figuraient généralement parmi les plus investies dans le projet collectif, qui en avaient le plus à dire et qui se montraient les plus curieuses quant à mes expériences dans d'autres collectifs. À l'inverse, nous avons moins été en contact avec les membres les moins investis dans les activités collectives et les plus distants vis-à-vis de la sphère de l'habitat collectif et écologique, ce qui correspond notamment (mais pas seulement) à des profils de personnes ayant intégré de tels projets plus par hasard ou par

pragmatisme que par conviction. Cette observation vaut également pour la plupart de nos entretiens. Par conséquent, nous devrons garder à l'esprit que nos données reflètent moins les visions et vécus de cette seconde catégorie de personnes.

Enfin, nous avons également mené une observation participante à l'occasion de la sixième édition du Festival Oasis, du 23 au 27 août 2023. Il s'agit d'un événement organisé par la Coopérative Oasis, dont il sera davantage question en 2.5.

De retour de terrain, l'ensemble des notes a été transcrit manuellement à l'ordinateur pour être traité qualitativement à l'aide du logiciel NVIVO, au même titre que les entretiens. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette démarche.

Les entretiens semi-directifs, approfondissement et complémentarité

Nous avons mené des entretiens auprès de deux types d'acteurs : des membres de collectifs, et des acteurs des milieux publics et parapublics locaux et régionaux, que nous qualifions de gestionnaires des espaces ruraux. Cela nous a conduit à élaborer deux grilles d'entretien différentes adaptées à chacun des deux types, construites selon les critères présentés par Morange et Schmoll (2016). Parmi ceux-ci, les plus importants nous ont semblé être la souplesse de la grille, pour s'adapter à la tournure de la conversation, et la constitution d'un fil conducteur allant du général au particulier, afin d'avoir le temps d'établir une confiance mutuelle avec notre interlocuteur[75].

Les grilles d'entretien ont été testées au Québec, dans la région des Laurentides, auprès d'une mairesse et de trois membres de trois collectifs différents. Elles ont pu ensuite être finalisées, bien que l'expérience progressive du terrain et la spécificité de chaque entretien a pu engendrer des modifications mineures.

Quoi qu'il en fût, comme pour la grille d'observation, il s'agissait avant tout d'un guide à suivre avec souplesse, sans enfermer l'enquêteur, au risque de ne voir et n'entendre que ce qui confortait nos hypothèses et de nous empêcher de nous ouvrir à l'univers mental des participants (Beaud & Weber, 2010 ; Morange & Schmoll, 2016). De même, le choix des entretiens semi-directifs reposant sur des questions ouvertes a permis de structurer l'entretien à partir des hypothèses de recherche tout en laissant une marge de liberté importante aux participants afin

[75] Il a pu nous arriver, lors d'entrevues avec certains membres de collectifs et lorsque notre intuition nous y invitait, de procéder à l'inverse en allant du particulier au général. Toutefois, ce n'est arrivé qu'avec des personnes déjà côtoyées depuis plus d'une heure (parfois depuis plusieurs jours), avec lesquelles une relation de confiance singulière semblait avoir pris forme, et qui nous avaient au préalable livré des informations personnelles qui nous semblaient des points d'entrée pertinents.

de susciter des réponses plus longues, plus complexes et à même de faire émerger de potentiels thèmes de recherche non anticipés (Beaud & Weber, 2010 ; Morange & Schmoll, 2016).

Cette souplesse correspond tout à fait à l'état d'esprit de l'étude de cas : « tout ce qui est présent dans la situation à comprendre, ou qui lui est lié, doit être pris en compte et utilisé. Si c'est là, cela a un effet » (Becker, 2016, p. 11). Effectivement, bien que nos présupposés et questions de recherche puissent nous permettre de nous orienter plus efficacement vers les éléments les plus pertinents pour notre recherche, il est indispensable de faire preuve d'ouverture à d'autres thèmes pour faire converser la théorie et les données, car c'est en essayant de réfuter et de bousculer notre théorie qu'on la fait le plus efficacement évoluer (Herbert, 2010).

Des entretiens ont donc été réalisés auprès de certains membres de collectifs où nous avons effectué des séjours d'observation. Afin d'enrichir les perspectives, des membres d'autres projets ont aussi été sollicités pour des entretiens. Dans l'Orne et en Gaspésie, du fait du nombre limité de collectifs, nous les avons tous contactés et avons mené des entretiens lorsque nous avons reçu des réponses positives. En Ariège, nous avons contacté des collectifs de manière à maximiser la diversité de leur forme et activités, mais aussi de leur situation en plaine ou en montagne. Là encore, cependant, nous avons été contraint par les refus ou absences de réponse. Alors que nous avons pu visiter cinq lieux en Ariège et six dans l'Orne, nous n'avons été reçu que dans trois lieux en Gaspésie, ce que nous avons tâché de compenser en menant trois entretiens dans l'un d'eux (au lieu d'un ou deux généralement). Ces 15 entretiens, allant de cinquante minutes à deux heures, ont duré en moyenne une heure et quinze minutes.

Pour ce qui est des acteurs publics et parapublics, nous avons systématiquement ciblé le maire de la commune concernée quand l'existence du collectif était de notoriété publique[76], ainsi que son employé responsable de l'aménagement et l'urbanisme ou, s'il n'y en avait pas, celui de la communauté de commune ou de la municipalité régionale de comté (MRC). Au Québec, nous avons également systématiquement ciblé les préfets des MRC concernées. De même, les députés de chaque circonscription visitée ont été contactés. Enfin, pour ce qui est des autres participants, tous employés de structures publiques et parapubliques, le choix de les rencontrer a été motivé à la fois par nos axes de recherche, par nos observations de terrain et par les suggestions des diverses personnes rencontrées. Il faut souligner que ces administrateurs étaient généralement réactifs et réceptifs à nos prises de contacts, tandis que certains élus se

[76] Il y avait là un souci de protéger d'éventuels collectifs souhaitant faire profil bas au sein de leur commune.

montraient plus difficiles d'accès et sont restés injoignables ou ont refusé de nous rencontrer du fait de leurs emplois du temps trop chargés ou, plus rarement et uniquement en Ariège, à cause d'une certaine frilosité causée par le sujet.

Nous avons bien entendu respecté un critère de pertinence avec nos questions de recherche, et nous avons dans la mesure du possible essayé de rencontrer sur les différents terrains des acteurs aux statuts et missions comparables, ce qui n'a pas toujours été possible[77]. C'est donc sur les thèmes de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'habitat et du développement local que nous avons mis l'accent, bien que nous nous soyons aussi entretenu avec un employé travaillant dans un service public pour l'éducation populaire, la jeunesse et le soutien aux associations, dans la mesure où celui-ci finançait l'un des projets visités. Ces 18 entretiens ont duré entre quarante minutes et deux heures, avec une moyenne d'une heure.

Pour l'ensemble des acteurs, la prise de contact s'est faite par courriel à partir d'une adresse institutionnelle, suivie parfois d'un appel téléphonique, ou par les messageries de Facebook et de WWOOF en l'absence d'adresse courriel disponible. Comme pour le recrutement en vue de l'observation et pour les mêmes raisons, le message présentait le chercheur et le projet de recherche avant de solliciter un entretien. Nombre de prises de contact ne se sont pas avérées concluantes, ont nécessité plusieurs relances, ou encore se sont débloquées après intervention d'un autre contact rencontré précédemment. Certains interlocuteurs parmi les membres de collectifs ont fait part de leur intérêt tout à la fois que de leur manque de temps, nous invitant à passer du temps avec eux pour discuter tout en les accompagnant ou en les aidant dans leurs activités. Les conditions d'entretien semi-directif décrites par la suite n'étaient alors pas réalisables et nous traitons de ces cas particuliers dans l'encadré 5.

Tous les entretiens auprès de membres de collectifs ont eu lieu sur leur lieu d'habitation, à l'exception d'un seul qui s'est déroulé en visioconférence. Les entretiens avec d'autres acteurs ont majoritairement eu lieu en visioconférence parce qu'il a été plus difficile de s'accorder avec eux sur des créneaux compatibles avec mes séjours de terrain. Bien que se trouver physiquement face à face soit plus approprié pour nouer un lien de confiance et pour observer son interlocuteur, et par conséquent mieux adapté à une entrevue, nous considérons que les désagréments de la visioconférence sont moindres pour échanger avec des acteurs publics et

[77] Mise à part l'indisponibilité de certaines personnes, la spécificité de chaque terrain a joué un rôle majeur. Ainsi, outre les différences politico-administratives entre la France et le Québec, tous les enjeux pertinents sur un terrain ne l'étaient pas nécessairement ailleurs. Par exemple, l'habitat léger, fortement lié à l'habitat collectif et écologique, s'est avéré un enjeu majeur en Ariège et a été l'objet de nombreux entretiens. À l'inverse, dans l'Orne, ces enjeux ont semblé presqu'inexistants aux yeux des acteurs publics et parapublics.

parapublics. En effet, les entretiens avec de tels acteurs sont de toute façon plus formels que les autres et l'enjeu de la proximité est moindre. De plus, en particulier depuis la pandémie de COVID-19, l'utilisation de ces outils dans le cadre de leur travail et leurs mandats s'est banalisée. Nous concernant, nous n'avons à aucun moment ressenti la visioconférence comme un frein aux échanges ou une nuisance pour leur qualité. À l'inverse, proposer cette option a pu permettre de rencontrer des personnes qui ne nous auraient pas nécessairement reçu autrement (en particulier les députés) et de passer davantage de temps auprès des collectifs lors de nos séjours de terrain.

Encadré 5 Observation ou entretien ? « Nous sommes très peu disponibles, mais… »

Certains membres de collectifs contactés nous ont fait part de la difficulté qu'ils auraient à dégager du temps pour un entretien formel tel que décrit précédemment, d'une heure ou plus, tout en nous invitant à passer tout de même les rencontrer afin d'échanger tout en s'activant (au potager, à la cuisine, etc.). Ces cas de figure nous ont permis de visiter de nouveaux lieux, de rencontrer de nouvelles personnes et de leur poser tout ou partie des questions prévues dans notre grille d'entretien, sans pour autant réunir les conditions rigoureuses et idéales d'enregistrement, de concentration, de prise de note (celle-ci pouvant alors être au mieux intermittente, à l'aide du carnet de poche). Nous nous rapprochions alors de la situation d'observation participante, mais sur des périodes courtes et avec une densité très forte d'échanges verbaux, dans une sorte d'hybridation entre les deux méthodes.

À l'issue de ces rencontres, une prise de notes intensive était nécessaire afin de consigner tout ce qui ne l'avait pas été ou d'apporter des clarifications aux notes déjà prises, dans le but de permettre la restitution la plus complète possible des échanges et observations suscités. Ces notes ont été transcrites et codées de la même façon que les observations. Effectivement, bien que ces moments tinssent autant de l'entretien que de l'observation, il nous a semblé important de les distinguer de nos entretiens formels dans leur traitement dans la mesure où les mêmes conditions n'étaient pas réunies.

Les échanges ont été systématiquement enregistrés à l'aide d'un dictaphone. Ainsi, durant les entrevues, nous avons pu concentrer notre prise de note sur quelques éléments clefs nous permettant de suivre le raisonnement du répondant, de relever des points saillants, inattendus ou récurrents, de reprendre le fil après une digression ou une interruption, ou encore de relever des attitudes et impressions. La prise de note nous a aussi permis, un jour où le dictaphone a cessé de fonctionner quinze minutes avant la fin de l'échange, de compenser cette défaillance.

Heureusement, nous avons pu nous en rendre compte avant même la fin de l'entrevue et ce n'est arrivé qu'à une reprise.

Avant et après chaque entretien, nous consignions des informations relatives à notre prise de contact avec le participant, nos impressions, le contexte de l'entretien, etc. L'ensemble de ces notes était consigné sur un troisième carnet, le carnet d'entretiens, de format A4. Les notes jugées pertinentes ont été retranscrites à l'ordinateur, ainsi que les entretiens eux-mêmes, quasi-intégralement, à partir des enregistrements audio. Seuls certains rares passages jugés particulièrement peu pertinents (généralement des interruptions dues à des éléments extérieurs, plus rarement des digressions) n'ont pas été transcrits. Les hésitations et silences ont été transcrits lorsqu'ils nous semblaient significatifs, par exemple parce qu'ils semblaient révéler une réticence à aborder un sujet, une indécision, ou étaient destinés à appuyer un propos. Les rires mais aussi les sourires et divers gestes relevés par la prise de note l'ont été selon les mêmes modalités. Nous y reviendrons brièvement lorsqu'il sera question de restitution des données.

À l'issue de la transcription, les entretiens ont été codés à l'aide du logiciel NVivo. Pour l'analyse, nous avons adopté une démarche inductive qualitative. Les travaux de référence de Laurence Bardin (2013) sur l'analyse de contenu ont été notre principal guide pour ce faire, bien que nous ayons aussi mis à profit d'autres réflexions, comme celles de Mireille Blais et Stéphane Martineau (2006).

Après avoir relu une fois de plus l'entièreté de nos entretiens et de nos notes de terrain, nous avons opté pour des classifications par thèmes et sous-thèmes qui nous semblaient adéquates pour capturer l'ensemble des sujets abordés et répondre à nos hypothèses de recherche. Nous avons donc élaboré deux grilles d'analyse, l'une destinée à toute la donnée relevant directement des habitats collectifs, y compris issue de l'observation, l'autre destinée à la donnée recueillie auprès des acteurs publics et parapublics. Ces grilles ont été testées sur quelques échantillons, ce qui a permis de les ajuster en fusionnant ou subdivisant quelques sous-thèmes.

Employer une grille commune pour les observations et les entretiens nous a semblé pertinent étant donnée l'étroite articulation des deux approches, et cette intuition s'est confirmée à l'usage. Par ailleurs, il nous était toujours possible d'analyser séparément les entretiens, ou les observations, selon nos besoins, avant de les faire dialoguer à nouveau, puisque chaque entretien et chaque séjour de terrain constituait un cas à part, codé séparément des autres.

Les unités d'enregistrements, c'est-à-dire les unités codées (Bardin, 2013), pouvaient être le mot, le segment de phrase, la phrase, ou plusieurs phrases. Outre cette opération de codage, qui

nous a permis d'analyser ces données prises dans leur ensemble, nous avons aussi prêté attention à chacun des entretiens et chacune des situations d'observation, au cas par cas, principalement en amont de la thématisation :

> [L'analyse par manipulation thématique] a fait ses preuves, elle permet de balayer au niveau manifeste l'ensemble des entretiens. Mais, en fin de parcours, un laminage laissera dans l'ombre une partie de la richesse d'information propre à ce type d'investigation. […] La manipulation thématique revenant alors à jeter l'ensemble des éléments signifiants dans une sorte de "sac à thèmes", détruisant définitivement l'architecture cognitive et affective des personnes singulières. Alors faut-il rejeter l'analyse horizontale en matière d'entretiens ? Non, car elle est irremplaçable sur le plan de la synthèse, de la fidélité entre analystes ; elle permet la relativisation, la distanciation ; elle met à jour les constances, les ressemblances, les régularités. Simplement, il faut la compléter, et de préférence préalablement, par une autre technique de déchiffrement — et de défrichement — entretien par entretien (Bardin, 2013).

À l'issue de cette étape, la dernière phase de l'analyse a consisté à adopter une lecture transversale croisant l'analyse horizontale (thématique) et l'analyse verticale (au cas par cas).

Précisons que tout cela n'a pas été réalisé en une seule fois, à l'issue du dernier séjour de terrain, mais bien plutôt par étapes, à mesure de l'avancée du projet et en fonction des contraintes du calendrier. Ainsi la première étape a-t-elle eu lieu en automne 2023, et a concerné les séjours de terrain d'hiver et été 2023 : notes et entretiens ont alors été codés et une analyse assez poussée, bien qu'inachevée, a été menée. Cela a permis d'enrichir nos connaissances et nos hypothèses, afin de mieux préparer le séjour de terrain suivant de l'hiver 2024. Suite à cela, les nouveaux entretiens et notes ont été codés, ce qui a été l'occasion de constater la robustesse de notre grille d'analyse qui a convenu parfaitement au nouveau matériau, puis l'analyse a été menée aussi loin que précédemment. Enfin, du printemps au début de l'automne 2024 ont eu lieu les derniers séjours de terrain et un certain nombre d'entretiens en visioconférence, à la suite de quoi nous avons répété la procédure, puis mené l'analyse à son terme pour l'ensemble de nos données.

Analyse documentaire et atelier participatif, des apports non négligeables

Pour compléter l'observation et les entretiens, nous avons effectué en parallèle une analyse documentaire plus ou moins riche pour chacun des cas étudiés, avec pour objectif d'enrichir

mais aussi de relativiser les témoignages obtenus (Petit, 2010), de trianguler les informations (Cefaï, 2006), et de mettre en regard d'une part les discours contenus dans des documents et d'autre part les pratiques observées et les discours recueillis par les méthodes précédentes.

Les documents étaient de nature diverse : statuts d'association, brochure à l'attention des visiteurs, contenu de site web, maxime ou dessin affiché dans un espace partagé, etc. Récoltés toujours après avoir demandé l'autorisation (sauf dans le cas du contenu des sites internet), ils l'ont été sous format papier ou numérique (téléchargés ou pris en photo). À ces documents se sont ajoutées les captures photo et vidéo prises durant les séjours de terrain. L'ensemble constitué par tout cela n'a pas fait l'objet d'une analyse à part ni d'un traitement particulier, du fait de son caractère disparate, mais l'a été en même temps que les observations et entretiens. Consulté régulièrement, mis en regard des analyses des entretiens et observations, il a servi à les consolider, les confirmer ou nuancer et, parfois, les illustrer.

L'analyse documentaire a été particulièrement précieuse pour faire le lien entre l'enquête de terrain et l'analyse du discours (cf. 2.5), puisqu'elle reposait sur des données issues de la première, mais dont une partie était assez semblable à celles utilisées pour la seconde. De plus, la totalité ou presque des documents en question peuvent être considérés comme l'expression du collectif émetteur, c'est-à-dire d'un certain consensus de tous les membres à une période donnée, à l'inverse des témoignages individuels qui, même lorsque leurs émetteurs prétendent s'exprimer au nom du collectif, sont toujours teintés de leurs compréhensions et points de vue personnels.

Outre cette analyse documentaire, nous avons également co-animé un atelier participatif avec un participant à la recherche. Cela n'était initialement pas prévu dans notre méthodologie, mais nous avons saisi l'occasion lorsque cette personne nous a contacté pour nous proposer d'animer un atelier lors d'un événement social et culturel organisé par son collectif. Le peu de temps qui nous était imparti, avec un calendrier par ailleurs déjà très rempli, ainsi que notre méconnaissance des ateliers participatifs, ont constitué un certain défi. Nous nous sommes inspirés d'une activité présentée sur le site de CommunAgir, organisation à but non lucratif québécoise qui propose des accompagnements, formations et outils pour la mobilisation et la participation des acteurs au sein des collectivités (Desjardins, 2023). Tirée des travaux d'Emery (1999), cette activité dite « des 3C », consiste à « identifier, en lien avec l'objectif visé par un groupe de personnes, ce qui fonctionne bien et qu'on doit ***c***onserver, ce qui fonctionne moins

bien et qu'il faut ***c***esser ou modifier ou ce qui n'existe pas et qu'il faut ***c***réer (3C)[78] » (les auteurs soulignent). Nous nous sommes entendus avec le co-animateur sur un thème à même d'enrichir à la fois leur compréhension des préoccupations de la population locale et cette recherche doctorale : « Notre territoire demain ».

L'annexe 4 présente le compte rendu de cet atelier. Pour les raisons que nous venons d'exposer, et parce que nous n'avons que peu d'informations sur les participants à l'atelier, nous n'en ferons qu'un usage prudent et limité dans nos analyses.

Quand et comment quitter le terrain

La question de la fin de l'enquête est généralement déterminée par deux types de critères, l'un scientifique, l'autre pratique.

Sur le plan scientifique, nous avons choisi de ne plus retourner sur le terrain auprès des collectifs après avoir ressenti à plusieurs reprises un sentiment de saturation quant aux thèmes principaux de cette étude (Morange & Schmoll, 2016). Ainsi nos dernières observations et entretiens n'ont-ils pas suscité de surprise et les données récoltées (ou coproduites) avaient tendance à aller dans le même sens que celles accumulées jusque-là (Cefaï, 2006). En reflet de cela, nous avons senti que la perception qu'avaient de nous les enquêtés, même si nous ne les avions pas toujours rencontrés auparavant, avait changé vis-à-vis de nous. Apprenant que nous avions travaillé tant de temps sur le sujet, visité tant de lieux, dans telle et telle région, ils nous posaient de nombreuses questions, quand ils ne nous demandaient pas même des conseils pour leurs propres projets. Nous nous retrouvions alors dans une position non anticipée de connaisseur ou d'expert qui nous forçait à négocier autrement nos rapports avec les participants, en particulier pour éviter d'influencer leurs paroles par nos propres réponses à leurs questions. Ayant déjà amassé une quantité conséquente de matériau, le moment nous a semblé adéquat pour mettre fin à l'enquête auprès des habitats collectifs et écologiques.

La nouveauté aurait certainement pu émerger à condition d'ouvrir de nouveaux thèmes de recherche, d'élargir nos terrains ou de nous tourner vers des objets légèrement différents du

[78] CommunAgir, « 3C : Conserver, cesser, créer » [en ligne], URL : https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/3c-conserver-cesser-creer/, consulté le 12/04/2024.

nôtre[79], entre autres choses. Nous avons estimé que cela nous aurait éloigné de nos objectifs et aurait mérité un nouveau projet de recherche à part entière.

Quant aux entretiens auprès d'acteurs publics et parapublics, nous avons continué à en mener jusqu'à avoir eu le sentiment d'avoir rencontré, parmi ceux disponibles, les plus pertinents quant à nos principaux thèmes de recherches et aux collectifs rencontrés. Le choix de ne plus contacter de nouveaux collectifs a participé à tarir cette source d'acteurs.

Sur le plan pratique, des considérations calendaires sont venues s'ajouter au sentiment de saturation et nous ont encouragé à accélérer les dernières prises de contact afin de respecter le programme prévisionnel de quatre ans que nous avions envisagé pour ce projet de recherche. Les premiers indices de saturation se sont manifestés au printemps 2024, soit un peu plus d'un an avant la date de soutenance alors anticipée (automne 2025). Dès lors, nous nous sommes fixé pour objectif d'avoir rencontré tous les acteurs publics et parapublics déjà identifiés comme pertinents avant la fin de l'été 2024, afin de pouvoir consacrer une année complète à la finalisation des analyses et à la rédaction. Dans les faits, c'est en septembre 2024 que nous avons effectué nos derniers entretiens et observations, avec un retour sur le terrain gaspésien. Outre que cela nous a permis de nous entretenir avec de nouveaux acteurs publics, ce fut aussi l'occasion de retourner sur un des premiers sites observés avec le bagage accumulé au fil des autres séjours de terrain.

La restitution et la mobilisation des données et des résultats : validation et utilité de l'étude

Nos deux voies principales de restitution des données et résultats de l'enquête[80] sont l'écriture scientifique (thèse, articles, communications) et la vulgarisation à destination des participants à la recherche et de leurs homologues (articles, résumés, etc.)[81].

[79] C'est d'ailleurs en partie ce que nous avions déjà fait en nous intéressant à un projet ornais au sein duquel l'habitat collectif n'impliquait pas tous les membres et était plus accidentel ou de circonstance que central au projet. Il n'en demeurait pas moins présent et significatif, selon nous. De plus, la dimension collective de l'habiter telle qu'abordée en introduction est bien présente au-delà de la résidence : le terrain du collectif était un lieu de travail pour plusieurs membres, un lieu de rencontre et de socialisation y compris au-delà du collectif, un lieu de circulation (des membres, voisins, bénévoles, entre autres), etc. Nous retrouvons un cas partiellement similaire dans les travaux de Brian J. Burke et Beatriz Arjona (2013), qui présentent comment un projet associatif pour la défense de femmes victimes de violences ou d'exclusion en Colombie a donné lieu à la création d'un écovillage, alors même que cela n'avait jamais constitué un objectif. Dans les deux cas, la formule de l'habitat collectif et écologique n'est pas recherchée, mais elle répond bien à l'objectif principal de la structure concernée.

[80] S'il nous a paru plus naturel et fluide d'évoquer la restitution des résultats dans cette sous-section sur l'enquête de terrain, cette restitution concerne en réalité tous types de résultats, et pas seulement celles issues de l'enquête.

[81] Au moment du dépôt de la thèse, nous avons diffusé nos résultats par les moyens suivants : un article scientifique, deux articles dans des revues professionnelles ou spécialisées, une affiche de vulgarisation, huit communications scientifiques, une communication à destination d'un public professionnel, une discussion avec les membres d'un collectif. D'autres publications et communications sont prévues pour l'année à venir.

Les modalités de la restitution des résultats d'une telle enquête posent un certain nombre d'enjeux éthiques et même politiques : il faut décider quelles voix on veut faire entendre et de quelle manière, auprès de quel destinataire, tout en prenant en compte les autres destinataires possibles (voulus ou non), autant d'éléments qui ont un impact sur la représentation des participants à la recherche et de l'objet traité (McDowell, 2010). Bien sûr, nous avons pour objectif de contribuer dans le champ scientifique aux réflexions théoriques, méthodologiques et empiriques des divers courants dans lesquels nous nous inscrivons. Les restitutions scientifiques y sont principalement dédiées. Conformément à notre perspective pragmatiste, nous souhaitons aussi contribuer aux réflexions des participants à la recherche et, plus largement, de la société, sur les enjeux abordés (cf. préambule). C'est pourquoi nous entendons vulgariser et diffuser nos résultats en tachant de rendre fidèlement compte des témoignages recueillis et des phénomènes observés, tout en proposant des clefs de lecture personnelles.

Nous ne pourrons pas traiter tous ces aspects en détail sans rallonger considérablement un chapitre déjà long. Nous nous contenterons d'évoquer les choix effectués dans le présent manuscrit.

Nous avons fait le choix de retranscrire de nombreux extraits d'entretiens, parfois relativement longs, et d'entrer quelquefois dans le détail des observations. Outre le souci de l'administration de la preuve, cela répond à une volonté d'ancrer l'analyse (et le lecteur) dans l'empirie et d'humaniser notre objet. Pour la même raison, nous avons essayé de conserver le style des propos recueillis, bien que nous ayons corrigé les fautes d'accord et retiré les répétitions trop fréquentes. De même, la ponctuation reflète dans la mesure du possible les rythmes des échanges, mais nous avons parfois divisé des propos afin de ne pas compliquer la lecture. Nous avons rendu compte de certaines hésitations et autres subtilités langagières lorsque nous les considérions utiles à l'interprétation. Quant aux retranscriptions du carnet de bord, nous nous sommes contentés de corriger les fautes sans reformuler les phrases, sauf lorsqu'incomplètes.

Pour garantir la confidentialité des participants à la recherche, nous avons choisi de ne fournir que quelques informations sur les participants aux entretiens, à savoir le terrain où nous les avons rencontrés et leur statut[82].

[82] Nous préférons parler de confidentialité plutôt que d'anonymat car nous ne pouvons garantir l'anonymat étant donné la quantité et la variété des informations contenues dans le manuscrit. Les participants ont été prévenus et ont contribué en connaissance de cause.

Les collectifs sont désignés par un code composé d'une lettre et un chiffre. La lettre indique le terrain où ils se situent (A pour Ariège, G pour Gaspésie, O pour Orne) et le chiffre permet de les distinguer sur chacun de ces terrains (cf. tableau 19 p. 203). Exemples : G1, O1, A4. Ces codes sont suivis des lettre « doc » lorsque nous nous appuyons sur de la documentation issue du collectif (site internet, brochure, etc.). Exemples : G1doc, A4doc.

Les membres de collectifs sont désignés par le code de leur collectif, suivi de la lettre C (pour collectif) et de deux chiffres correspondant à un numéro unique attribué à chacun des entretiens de cet échantillon. Ce numéro est compris entre 1 et 15 et il est précédé d'un zéro s'il ne comporte qu'un chiffre. Exemple : G1E08 (membre du collectif 1 en Gaspésie, entretien n°8), O3E12 (membre du collectif 3 dans l'Orne, entretien n°12).

Enfin, les acteurs gestionnaires des espaces ruraux sont désignés par deux lettres et un numéro compris entre 1 et 18, selon le même système. La première lettre désigne le terrain d'enquête, la seconde le statut : A pour administrateur, E pour élu. Exemple : AA01 (administrateur en Ariège, entretien n°1), OE18 (élu dans l'Orne, entretien n°18).

Enfin, nous avons effectué à l'automne 2025 un dernier séjour dans l'un des collectifs gaspésiens, d'une durée d'une semaine, à visée de restitution et de validation. À moins de deux mois de la remise du manuscrit et un an après la dernière observation, il s'agissait, d'une part, de se replonger au cœur du terrain afin d'éprouver si les analyses menées durant les derniers mois nous semblaient toujours pertinentes. Cela nous a conforté dans nos interprétations, auxquelles nous avons pu, de plus, apporter quelques précisions. D'autre part, l'objectif était surtout de communiquer une synthèse des résultats au collectif en question, et de recueillir leurs réactions. Après une présentation d'environ quinze minutes devant six membres et deux personnes habitant le même village, invitées par les membres pour l'occasion, nous avons pu avoir de brefs échanges[83]. Les jours qui suivirent furent aussi l'occasion de parler de certains éléments seul à seul avec certains membres qui avaient assisté à cette présentation.

Outre l'aspect de validation, cela nous fut utile pour bien identifier les éléments jugés les plus intéressants par les participants, à des fins de communication ultérieure, et nous a aussi confortés dans l'idée que notre recherche avait bel et bien un potentiel d'utilité en dehors de la sphère académique : les personnes présentes, à l'unanimité, nous ont fait part de leur intérêt et

[83] Cet épisode a apporté un nouveau témoignage des imprévus de l'enquête de terrain : la présentation a eu lieu à la tombée de la nuit, autour d'un feu, à l'extérieur, or vers la fin de notre exposé le vent s'est levé et la température a chuté, conduisant rapidement les participants à prendre congé après seulement quelques minutes d'échanges, et ce malgré l'invitation de l'un d'eux à poursuivre à l'intérieur.

de leur gratitude. Dès lors, plus qu'une restitution, nous avons tenté de mettre en place une mobilisation des connaissances, fondée sur l'échange avec les participants, plutôt que sur la simple transmission.

Nous ne rendrons pas compte ici en détail de cette restitution-mobilisation, qui s'est tenue trop proche de la date de dépôt du présent texte. Toutefois, certains éléments seront mis à profit au fil de notre démonstration afin de la renforcer. De plus, un compte rendu écrit complet en sera effectué d'ici la fin de l'année, et envoyé au collectif en question ainsi qu'aux autres collectifs visités, afin d'obtenir des retours de leur part. Ceux-ci seront compilés et intégrés au compte rendu, aboutissant à un document qui pourra être publié tel quel, servir à l'écriture d'articles de vulgarisation, ou encore mis en valeur dans un article scientifique.

2.3 L'analyse spatiale à but de contextualisation et de confirmation, première fenêtre sur l'échelle nationale

La base de données géographique obtenue suite au recensement des projets d'habitat collectif et écologique sur la Toile en France et au Québec ouvre la voie à une analyse spatiale. Dans la présente étude, cette analyse a servi à deux fins. D'une part, elle a permis de mieux contextualiser notre sujet à l'échelle nationale par l'observation de la localisation des projets recensés et par la comparaison avec d'autres variables géographiques, telles que les résultats à des élections. La robustesse de ces éléments de contexte a par la suite pu être éprouvée sur le terrain. D'autre part, certaines hypothèses et interprétations issues de l'enquête de terrain ou de l'analyse du réseau hyperlien ont pu être testées *via* cette méthode et ainsi confirmées, ou nuancées.

Dans le premier cas de figure, à partir de la littérature et de nos hypothèses, nous avons notamment choisi de nous intéresser à la répartition générale des collectifs et de la mettre en lien avec des données assez générales concernant les conditions biogéophysiques des territoires concernés, leur attractivité ou leur contexte politique local. Cela nous a permis de brosser un portrait national du phénomène et d'attirer notre attention sur certains éléments à approfondir lors de notre enquête. Par exemple, constater que la plupart des collectifs québécois sont installés dans des régions où le climat est le plus clément nous a poussé à aborder la question lors de nos séjours en Gaspésie, qui fait partie des régions les plus froides parmi celles investies.

Néanmoins, c'est principalement dans le second cas de figure, c'est-à-dire dans le dialogue avec nos autres données, que nous avons le plus mis à profit ces analyses. De la sorte, l'analyse spatiale nous a aidé à élaborer ou préciser les hypothèses concernant l'intérêt des territoires

ruraux pour les porteurs de projets collectifs et la vision qu'ils en ont, et concernant les stratégies socio-spatiales qu'ils déploient. Par exemple, les considérations sur le coût du foncier révélées par l'enquête de terrain et présentées en 5.1.1 nous ont conduit à analyser les liens entre répartition spatiale des collectif et coût du foncier dans les territoires ruraux (cf. 3.1.1).

Néanmoins, faute de données et de temps, et parce que nous ne les avons pas priorisées par rapport aux autres méthodes, les analyses que nous avons menées sont peu approfondies en termes statistiques. De plus, le faible nombre de projets recensés au Québec ne permet pas d'analyse statistique robuste. Dès lors, notre examen s'est voulu avant tout exploratoire[84] et n'est pas central dans cette étude. Il vient plutôt fournir des indices permettant de susciter ou consolider certaines conjectures, et de mettre en dialogue nos données de recensement avec les autres types de données. Il peut aussi constituer des pistes pour d'éventuelles futures analyses plus approfondies.

De plus, si nous avons tâché de trouver des indicateurs analogues, il va de soi que les jeux de données disponibles pour le Québec et ceux accessibles pour la France ne sont pas de la même nature, ni construits de la même manière, ce qui limite leur comparaison.

Toutes les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel libre QGIS. Quand les données le permettaient, nous avons privilégié comme mailles géographiques l'établissement public de coopération intercommunal (EPCI) en France ou la municipalité régionale de comté (MRC) au Québec. Un tel maillage permet d'agréger des données communales (municipales) parfois incomplètes ou de les lisser, et correspond davantage à l'échelle du territoire vécu des participants à la recherche d'après nos observations (bien que celle-ci soit très variable). De plus, il s'apparente également davantage à l'échelle à laquelle les porteurs de projet prospectent lors de leur recherche d'un terrain, échelle qui peut toutefois aller chez certains jusqu'à la région. À l'inverse, la commune ou municipalité d'installation ne semble jamais constituer un critère de choix et dépend de divers facteurs, à commencer par les terrains disponibles. Nous revenons sur ces questions en 5.1.

2.4 L'analyse du réseau hyperlien, seconde fenêtre sur l'échelle nationale et ouverture sur le transnational

Dans le but d'apporter un point de vue sur notre objet à une échelle nationale voire internationale, en contraste avec la vision locale apportée par l'enquête de terrain, nous avons

[84] Pas dans le sens où il aurait été préliminaire, mené en amont de la recherche, mais dans le sens où il nous permet d'ouvrir des pistes sans nécessairement trancher en faveur de conclusions affirmées.

également décidé de nous intéresser au réseau hyperlien des collectifs. Cela a contribué à répondre à nos objectifs d'identification des visions du monde et de l'avenir des collectifs, d'évaluation de la consistance de la sphère de l'habitat collectif et écologique français et québécois en milieu rural, et d'analyse des rapports de celle-ci avec l'extérieur. Cela nous a semblé d'autant plus pertinent que la littérature souligne le rôle d'Internet dans la diffusion des projets alternatifs (cf. 1.2.2).

Le recensement effectué préalablement sur la Toile nous a servi de base pour constituer notre corpus. Pour ce qui est des outils, nous avons opté pour Hyphe, un logiciel libre d'exploration du web (*webcrawling*) développé par le médialab de Sciences Po. Nous avons ensuite utilisé à la fois des approches quantitatives classiques ainsi que l'analyse visuelle de réseaux pour interpréter nos données.

2.4.1 Hyphe, outil quali-quantitatif de construction de réseau hyperlien

Le principe d'un *webcrawler* est de naviguer à la recherche de liens hypertextes au sein de pages web qui lui ont été renseignées, puis de suivre ces liens pour découvrir de nouvelles pages, et ainsi de suite. Cela peut, entre autres choses, permettre d'identifier un réseau dont les nœuds seraient des pages ou ensembles de pages, et dont les liens seraient des liens hypertextes.

Hyphe est un *webcrawler* pensé pour les sciences sociales, orienté vers l'édition et l'organisation de corpus dans une approche itérative centrée sur l'utilisateur (Jacomy *et al.*, 2016). En effet, Hyphe explore la Toile petit à petit, et le chercheur qui l'utilise est constamment sollicité pour confirmer ou infirmer l'intégration des entités nouvellement découvertes à son corpus, ce qui lui permet de s'assurer que celui-ci demeure représentatif de l'objet ou du sujet étudié et conserve sa pertinence, mais aussi d'écarter certains acteurs du web omniprésents dont l'intégration au sein du réseau nuirait à son interprétabilité, tels Google ou Facebook (Ooghe-Tabanou *et al.*, 2018). Un tel niveau de contrôle n'est pas permis par d'autres *webcrawlers* orientés pour les sciences sociales tels que Issue Crawler ou Voson, tout comme ils ne permettent pas non plus de raisonner par *entités* (Jacomy *et al.*, 2016).

Ce concept d'*entités web* permet à l'utilisateur de Hyphe de choisir ce qu'il souhaite considérer comme un nœud au sein du réseau. Cela peut être une page web, un site au complet, une partie seulement d'un site (par exemple si un projet d'habitat collectif et écologique dispose d'une ou plusieurs pages au sein d'un site web géré par un autre acteur), ou encore une addition de pages et/ou de sites (par exemple si un même collectif dispose de deux sites web).

Du fait de cet aller-retour constant entre le chercheur et l'outil, Hyphe est considéré comme un *webcrawler* quali-quantitatif (Jacomy *et al.*, 2013). Ce parti pris a pour limites d'être exigeant en temps, pour le chercheur, et de limiter la taille du corpus à quelques millions de pages et à un maximum de 100 000 entités (Jacomy *et al.*, 2016). Hyphe a aussi comme limite technique de ne pas pouvoir explorer les contenus de réseaux sociaux et certains contenus de pages codées en JavaScript.

À partir de la BDD constituée lors du recensement des projets sur la Toile, nous avons pu identifier 305 pages ou sites web de collectifs qui étaient compatibles avec l'utilisation de Hyphe (nous n'avons pas pu inclure les pages sur des réseaux sociaux), à quoi nous avons ajouté les neuf sites spécialisés et les dix sites contenant des bases de données que nous avions identifiés et utilisés pour le recensement (cf. 2.1). Tous les sites et pages web de collectifs ont été crawlés dans leur entièreté. En revanche, cela n'a pas été le cas de tous les sites spécialisés et sites contenant des BDD, car tout leur contenu n'était pas nécessairement pertinent ou, dans le cas de la BDD conjointe de la Coopérative Oasis et d'Habitat Participatif France, Hyphe n'était pas en mesure de les crawler pour des raisons techniques. Dans ces cas-là, nous n'avons exploré qu'une partie de leur contenu que nous considérions la plus pertinente, par exemple les pages « vivre en communauté » et « annuaire des écolieux » pour le média Toits alternatifs.

À l'issue du *crawling*, nous avons obtenu un premier corpus constitué de nos 324 entités de départ et des liens hypertexte les reliant, et un second corpus constitué du précédent plus 14 455 nouvelles entités, et de nouveaux liens dirigés depuis les entités de départ vers ces nouvelles entités[85]. Nous n'avons pas utilisé ce second corpus au complet dans nos analyses, dans la mesure où nous avons écarté un certain nombre d'acteurs prépondérants du web (*e.g.* Google et Facebook) de même que les entités les moins connectées au réseau (cf. 3.1.3).

Nous avons ensuite transféré les graphes obtenus à partir de ces corpus sur le logiciel libre Gephi afin de mener nos analyses, tant statistiques (cf. 2.4.2) que visuelles (cf. 2.4.3). La bibliothèque igraph pour le logiciel RStudio a également été mise à profit pour le calcul de certains indicateurs, lorsque Gephi ne le permettait pas.

[85] Parmi ces nouvelles entités, un petit nombre sont des sites de projets d'habitat collectif et écologique qui ne figuraient pas dans notre corpus. Une bonne partie d'entre eux en avaient été exclus du fait de leur caractère urbain. Toutefois, d'autres correspondaient à des acteurs qui avaient échappé à notre recensement. Nous n'avons pas essayé de les dénombrer, ni de les ajouter à notre liste, car nous avions déjà pris la décision de mettre fin à notre recensement au moment du *webcrawling*, et parce que les identifier tous parmi les milliers d'autres sites découverts se serait avéré très chronophage. Toutefois, cela indique que l'utilisation d'un explorateur automatique du web pourrait constituer une autre méthode pertinente pour le recensement de tels projets sur la Toile, complémentaire avec celles décrites en 2.1.

2.4.2 Principes fondamentaux de l'analyse de réseaux en sciences sociales

Selon Laurent Beauguitte (2016), « un réseau est constitué d'un ensemble fini et non vide de points, symbolisant des acteurs (individus, groupes, institutions, textes, etc.) et d'un ensemble fini et éventuellement vide de lignes symbolisant les relations entre ces acteurs » (p. 10). L'analyse de réseau a pour objet l'analyse quantitative d'un ensemble de données en relation (ce qui n'exclut pas une dimension qualitative à cette analyse). En sciences sociales, elle peut servir à décrire un réseau, analyser sa structure et l'expliquer ou à aborder ses implications, à comprendre l'importance relative (ainsi que la présence et l'absence) de certains acteurs ou relations en son sein, ou encore à en identifier des sous-ensembles (Beauguitte, 2023).

Les réseaux ne sont pas des objets neutres : ils sont construits par les chercheurs, qui décident de ce qui sera retenu comme acteur et de ce qui sera retenu comme relation (Beauguitte, 2023). Nous avons choisi de nous intéresser au réseau hyperlien des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et des organismes sympathisants, en France et au Québec. Par conséquent, les nœuds de notre réseau représentent les sites ou pages web de ces projets et organismes groupés en entités (un nœud par projet ou organisme), et les relations sont des liens hypertextes permettant de naviguer entre ces sites. Notre présupposé était que la présence sur la page ou le site d'un acteur *a* d'un lien vers une page ou un site d'un acteur *b* traduisait premièrement une connaissance, et deuxièmement un intérêt (affinité, antagonisme, pragmatisme), du premier en faveur du second[86].

Dès lors un tel réseau peut nous permettre d'étudier les logiques internes à la sphère de l'habitat collectif et écologique. De plus, certains liens hypertextes nous ont mené à d'autres acteurs qui se sont ajoutés au réseau, nous permettant d'étudier les logiques externes à cette sphère.

Pour finir, une analyse de réseau peut employer diverses méthodes, mais les plus fondamentales et répandues sont des méthodes statistiques ayant pour objet de comparer des réseaux ou des éléments d'un réseau, de hiérarchiser ses nœuds, de détecter des communautés, etc. (cf. lexique à l'annexe 5). Toutefois, ces mesures ne doivent pas être des automatismes : elles servent à répondre à des questions précises (Beauguitte, 2023). Nous n'exposerons pas ici la liste des indicateurs et mesures employés mais ils seront explicités dans la présentation de l'analyse en 3.1.3, ce qui permettra de justifier de leur utilisation. Toutefois, nous avons

[86] Évaluer la teneur de cet intérêt nécessite en revanche une approche qualitative.

également mis à profit une approche moins répandue, l'analyse visuelle, qui mérite quelques éclaircissements.

2.4.3 L'analyse visuelle des réseaux web, un complément aux approches quantitatives

Approche récente et encore peu formalisée, l'analyse visuelle de réseaux (ou *visual network analysis*, VNA) consiste principalement à projeter un graphe, objet mathématique multidimensionnel, dans un espace à deux dimensions, pour adopter ensuite une lecture topologique de ce graphe, permise par cette opération de spatialisation (Decuypere, 2020 ; Venturini *et al.*, 2021). Pour que cela soit possible, la projection du graphe doit reposer sur une logique d'attraction-répulsion (*force-directed layout*) selon laquelle les nœuds du graphe se repoussent naturellement, tandis que les liens génèrent de l'attraction entre les nœuds qu'ils touchent (Venturini *et al.*, 2021). Pour notre part, nous avons utilisé l'algorithme ForceAtlas2, accessible *via* Gephi, qui offre plusieurs fonctions classiques des *force-directed layouts* tout en offrant à l'utilisateur une interface intuitive et des résultats en temps réel, fort utiles pour l'exploration et l'interprétation du graphe par des chercheurs non experts dans l'analyse de réseaux (Jacomy *et al.*, 2014).

Ainsi, la spatialisation d'un graphe permet de s'intéresser à la position des nœuds, qui constitue le cœur de l'analyse visuelle. Venturini, Jacomy et Jensen (2021) suggèrent ainsi de prêter attention aux variations de densité au sein du graphe (*clusters, holes*), ainsi qu'aux centralités (*centers,* à l'échelle de tout le réseau ou d'une partie seulement) et aux ponts (*bridges*) entre des *clusters* éventuels. En outre, ces mêmes auteurs nous invitent à ne pas nous pencher que sur la position des nœuds, mais aussi sur leur taille, qui permet une représentation de la hiérarchie au sein du réseau, et sur leur couleur, dont la distribution peut faire émerger de nouvelles hypothèses. En effet, il est également possible de faire varier la taille des nœuds de notre graphe en fonction du nombre de liens dirigés vers (degré entrant ou *indegree*) ou depuis ces nœuds (degré sortant ou *outdegree*) ou encore de la somme de ces liens (degré ou *degree*). Cela permet notamment l'identification des nœuds les plus cités (*authorities*) et de ceux qui citent le plus (*hubs*). À ces variations de taille nous pouvons ajouter des variations de couleur, en fonction de typologies déterminées en amont.

Il est important de noter que la VNA est une approche à visée exploratoire et non confirmatoire (Venturini *et al.*, 2021). Autrement dit, elle permet d'émettre des hypothèses, et non d'en tester. Pour tester les hypothèses ainsi formulées, nous avons pu employer quelques méthodes mathématiques d'analyse de réseau et, surtout, nous appuyer sur les autres résultats

de ce projet de recherche, en particulier ceux issus de l'enquête de terrain. Ainsi par exemple l'analyse de réseau nous a permis d'avancer que la sphère de l'habitat collectif et écologique était peu soudée à l'échelle nationale, ce que notre analyse de discours (cf. 4.1.2) et notre enquête de terrain (cf. 6.2.1) nous ont permis à la fois de confirmer et de nuancer.

2.5 L'analyse du discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique *via* des méthodes multiples, porte d'entrée sur les modalités du changement d'échelle

Afin d'enrichir notre compréhension des visions du monde et de l'avenir au sein de la sphère des habitats collectifs et écologiques en milieu rural, ainsi que de leur positionnement vis-à-vis de la transition socio-écologique et des espaces ruraux, et enfin pour mieux comprendre leurs relations avec d'autres acteurs et leurs rapports à l'espace, nous avons choisi de nous intéresser au discours des collectifs rencontrés, mais aussi d'un acteur clef de cette sphère. Nous nous sommes principalement concentrés sur les idées politiques et les rapports à l'espace véhiculés dans ces discours.

Alors que les collectifs sont localisés, ancrés à des territoires, quelques organisations se sont donné pour mission de les intégrer à des réseaux à l'échelle nationale ou internationale. Dès lors, l'intérêt de l'étude de ces organisations est multiple : déterminer les stratégies de fédération mises en œuvre, comparer les idées et pratiques des membres de projets sur le terrain et celles de membres desdites organisations, comparer les perceptions de l'espace des uns et des autres ainsi que les acteurs avec lesquels ils échangent, etc. À travers cela, c'est aussi aux modalités du changement d'échelle que nous nous intéressons, dans la mesure où pour les membres d'habitats collectifs et écologiques les acteurs (inter)nationaux sont des intermédiaires à même de faire entendre leur voix au-delà du local.

Nous avons donc opté pour l'étude du discours de la Coopérative Oasis, acteur français de premier plan qui fait la promotion de l'habitat collectif et écologique auprès de la population et de certains acteurs publics, et qui encourage et soutient les projets par divers moyens. Ce choix a été motivé par la notoriété de cette organisation dans le milieu étudié et au-delà (contrairement à la revue spécialisée *Passerelle Éco*, par exemple), mais aussi par ses efforts pour faire connaître le milieu auprès de divers acteurs, notamment institutionnels, et par ses liens avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), opérateur public français. De plus, la Coopérative Oasis s'intéresse presque exclusivement à l'habitat collectif et écologique, contrairement à d'autres acteurs clefs tels que le Mouvement Colibris.

L'absence d'acteur aussi fédérateur et aussi connu au Québec ne nous a malheureusement pas permis de répliquer cette étude outre-Atlantique. Nous n'avons pas non plus choisi d'étudier le Global Ecovillage Network car ses liens avec le monde francophone sont peu nombreux. C'est enfin la question du temps disponible qui nous a poussé à n'étudier qu'un acteur clef. Enrichir cette analyse en s'intéressant à d'autres organisations pourrait néanmoins s'avérer très pertinent à l'avenir.

Notre analyse mêle les méthodes de l'enquête de terrain, celles de l'analyse critique du discours, et les principes de l'analyse morphologique des idéologies de Freeden (cf. 1.5.3). Elle s'appuie principalement sur la *Discourse-Historical Approach* (Reisigl & Wodak, 2016) en analyse critique du discours, mais aussi dans une moindre mesure sur l'analyse du discours numérique. Nous les présenterons successivement avant d'aborder la façon dont le champ de l'analyse du discours s'est emparé de la question spatiale. Avant de continuer, mentionnons tout de même que cette approche a été principalement appliquée au discours de la Coopérative Oasis, tandis que les discours relevés sur le terrain ont davantage fait l'objet d'une analyse de contenu. Toutefois, dans les deux cas, nous avons tâché de faire le lien entre ces méthodes grâce à l'analyse morphologique des idéologies, ce qui nous a permis de comparer ces discours (cf. en particulier 4.1 et 4.2.2).

2.5.1 Un regard interdisciplinaire et transversal avec les Critical Discourse Studies *et la* Discourse-Historical Approach

La *Discourse-Historical Approach* (DHA) s'inscrit dans le champ plus large des *Critical Discourse Studies* (CDS). Approches principalement tournées vers des considérations méthodologiques, elles n'en supposent pas moins des présupposés théoriques dont il sera brièvement question.

Selon van Dijk (2015) les CDS ont quatre spécificités au sein de l'analyse du discours : 1) elles sont interdisciplinaires, et 2) leur objet d'étude principal n'est pas tant le discours lui-même que les problèmes sociaux et les questions politiques, car 3) elles s'intéressent avant tout aux enjeux de pouvoir par (et dans) le discours ; c'est pourquoi 4) elles étudient moins les structures du discours que les interactions entre discours et structure sociale. Précisons que le discours, tel que conçu par les CDS, est envisagé très largement comme un ensemble de pratiques sociales sémiotiques, qu'elles soient linguistiques ou non (Wodak & Meyer, 2016b). Les chercheurs des CDS considèrent qu'il existe des relations dialectiques entre chaque événement discursif et les situations, institutions et structures sociales qui l'encadrent (Wodak

& Meyer, 2016a). De ce point de vue, une analyse critique du discours implique de bâtir des ponts entre les niveaux microsocial et méso-/macrosocial, les discours étant généralement de l'ordre du premier, tandis que les rapports de pouvoir et interactions entre groupes sociaux sont davantage conçus comme relevant des seconds (van Dijk, 2015).

Au sein des CDS, la *Discourse-Historical Approach* telle que présentée par Martin Reisigl et Ruth Wodak (2016) s'applique à la fois à identifier les contenus et sujets d'un discours spécifique, à enquêter sur les stratégies discursives à l'œuvre autour de celui-ci, et à examiner son contexte social[87]. Selon eux, la DHA n'a ni méthode ni théorie prédéterminée, insistant plutôt sur la triangulation de méthodes et théories choisies au cas par cas en fonction du problème abordé et de la discipline de prédilection du chercheur. S'ils considèrent cette approche avant tout comme un moyen de mettre en lumière les rapports de domination mis en œuvre dans et par le discours, elle peut être mise à profit, plus généralement, pour s'intéresser aux idées politiques d'un discours. C'est bien dans l'objectif d'identifier les idées politiques des acteurs concernés et les stratégies discursives mises en place pour les promouvoir que nous mobiliserons la DHA. Notre analyse ne vise donc pas particulièrement l'émancipation d'une catégorie d'acteurs vis-à-vis de certains discours, projet pourtant cher à la DHA (Forchtner, 2011). L'approche critique nous est avant tout utile ici pour décortiquer les discours en question.

Entre autres influences, la DHA est héritière de l'École de Francfort et, en particulier, de la pensée de Jürgen Habermas (Forchtner, 2011). Dès lors, elle nous semble compatible avec notre paradigme, la pensée d'Habermas mobilisant à la fois théorie critique et pragmatisme (Ray, 2004). De plus, le pragmatisme lui-même partage avec la théorie critique le rejet de l'atomisme, le rejet de l'idée que la connaissance puisse émerger d'une observation passive des affaires sociales et détachée de celles-ci, le souci de l'intrication entre théorie et pratique et la volonté de répondre concrètement aux problèmes sociaux (Frega, 2014). En revanche, il s'en distingue en ce qu'il ne désigne pas la modernité ou le capitalisme comme sources de tous les problèmes sociaux (*ibid.*).

Pour étudier les articulations entre discours et idées politiques, la DHA de Reisigl et Wodak (2016) s'intéresse en particulier aux stratégies discursives, *i.e.* aux utilisations (intentionnelles ou non) de pratiques discursives à des fins (sociales, politiques, psychologiques, logiques ou

[87] Y compris son contexte historique, comme le nom l'indique, ce qui suggère autant que faire se peut des approches diachroniques, que nous n'avons pas eu l'occasion de mener dans le présent travail.

linguistiques) particulières. Parmi ces pratiques, ils en identifient cinq principales, qui peuvent s'intersecter[88] :

- la *nomination*, qui *construit* des acteurs sociaux, objets, phénomènes, événements, processus et actions (par des anthroponymes, des noms, des tropes, des verbes…) ;
- la *prédication*, qui *qualifie* ces acteurs, objets, etc. positivement ou négativement ;
- l'*argumentation*, qui *justifie* ou *met en question* les prétentions d'un discours à la vérité dans le but d'obtenir l'adhésion de l'allocutaire ;
- le choix du *point de vue* (*perspectivization*), qui *positionne* le locuteur et signale son implication ou sa distanciation ;
- et l'*énonciation hyperbolisante*[89] *ou euphémisante* (*intensification* ou *mitigation*) : la première renforce et la seconde minore la force et l'articulation des énoncés.

Suivant cette approche, nous avons examiné ces différentes stratégies à l'occasion d'une micro-analyse qualitative du contenu du site web de la Coopérative Oasis, et avons enrichi cette lecture *via* une macro-analyse du même site consistant à identifier les sujets abordés, la structure du discours, sa nature et son propos, etc. Enfin, une analyse du contexte a permis de compléter l'étude : qui produit le discours ? à destination de qui ? sur quel support ? avec quelles références ? et ainsi de suite… Ces trois dimensions (micro-, macro-, contexte) sont interreliées et étroitement articulées, et ont également été mises en dialogue tout au long de l'analyse avec les autres méthodes employées pour étudier la Coopérative Oasis. Afin de rester au plus près de nos préoccupations de recherche, nous avons orienté cette étude autour de trois éléments clefs du contenu étudié : les spatialités, les acteurs, et les concepts et visions du monde.

Pour l'analyse, nous nous sommes également appuyés sur l'approche morphologique des idéologies de Freeden. Lui-même a une conception du discours compatible avec celle des CDS, dont il cite certains auteurs (voir par ex. Freeden, 2013a, p. 117-118), allant jusqu'à prôner un rapprochement de celles-ci avec les *Ideological Studies* dont il se réclame (Freeden, 2021).

La nature de notre objet d'étude nous a également poussé à adopter une analyse multimodale. Un *mode* étant une ressource sémiotique spécifique (écrit, image, musique, vidéo, etc.), l'analyse multimodale s'intéresse à la fonction spécifique de chaque mode d'un discours et à leurs interrelations, dans la mesure où différents modes peuvent véhiculer un sens identique (et se renforcer), ou peuvent à l'inverse véhiculer une diversité de sens (et se compléter) (Jancsary

[88] Nous avons traduit les termes originaux de l'anglais en nous assurant de leurs équivalents français grâce à l'ouvrage *Termes et concepts pour l'analyse du discours* de Catherine Détrie et ses collègues (2017).
[89] La référence à l'hyperbole n'appelle pas ici le côté dépréciatif qui lui est attribué dans le sens commun (*ibid.*).

et al., 2016). Pour l'analyse d'un site web, cette approche permet notamment de prendre en compte le contenu non linguistique du discours et de s'intéresser aux effets de la combinaison des modes. En l'occurrence, les deux modes principaux rencontrés furent l'écrit et la photographie, accompagnés d'autres modes tels que diverses illustrations, la vidéo ou la couleur. L'analyse du discours numérique nous donne davantage de clefs pour aborder un tel objet.

2.5.2 L'analyse du discours numérique : prendre en compte les spécificités du corpus

Les éléments présentés ici sont tirés de l'ouvrage *L'Analyse du discours numérique* de Marie-Anne Paveau (2017), qui définit le discours numérique natif comme « [l']ensemble des productions verbales élaborées en ligne, quels que soient les appareils, les interfaces, les plateformes ou les outils d'écriture » (p. 8). Son approche consiste à ne pas se contenter d'extraire le contenu numérique de son environnement technologique spécifique, mais bien plutôt à prendre en compte son « intégration dans un réseau de relations algorithmiques qui en assure le fonctionnement et la circulation, en même temps qu'elle [lui] donne des traits linguistiques inédits comme la cliquabilité sur le plan morpholexical ou l'imprévisibilité sur le plan discursif » (p. 10).

Compte tenu de la complexité de notre méthodologie, de notre ancrage disciplinaire et de nos intérêts de recherche, nous n'avons pas cherché à mener une analyse du discours numérique de la Coopérative Oasis, qui aurait supposé la mobilisation de tout un ensemble d'approches, d'idées et de concepts supplémentaires tels que l'attention aux algorithmes, la communication médiée par ordinateur, la figure de l'énonciateur numérique ou l'augmentation de l'écriture. Nous avons toutefois mis à profit certains éléments pour une meilleure compréhension et appréhension de l'objet étudié, afin de bonifier notre analyse et de l'adapter à la nature de nos données. Nous avons donc retenu trois idées principales quant au discours numérique.

Première idée : le discours numérique a un caractère *imprévisible* notamment du fait du caractère modifiable (instable) du contenu. Ainsi par exemple le contenu du site de la Coopérative Oasis et son architecture même ont changé entre le premier jour et le dernier jour de notre analyse, avec par exemple l'ajout de liens vers trois nouvelles pages dans le menu d'accueil, ou la modification de certains titres ou éléments de ces pages. Nous l'avions anticipé en imprimant les pages du corpus au format PDF dès les premiers jours de nos travaux, aussi ces modifications n'ont pas altéré notre corpus, mais cela soulève deux points de vigilance.

D'abord, le format PDF fixe le contenu des pages et entraîne des modifications de mise en page et de fonctions (alignement des éléments, possibilité de lire les vidéos, etc.). Nous nous en sommes tirés à bon compte dans la mesure où nous connaissions bien le site pour l'avoir beaucoup parcouru lors des explorations préalables, et où l'essentiel du contenu étudié était toujours consultable en ligne, malgré d'éventuelles modifications mineures sur certaines pages. Nous avons donc pu généralement associer notre PDF (qui nous a donné une forme de capture figée du site en avril 2024) et le site web (afin d'accéder aux mises en pages précises et fonctionnalités spécifiques) pour remédier à la situation. En outre, il a pu nous arriver très ponctuellement, lorsque ni le PDF ni le site ne permettaient de restituer fidèlement un élément tel qu'il apparaissait à l'instant T de la capture, de recourir au site web Wayback Machine de l'Internet Archive[90] afin d'accéder à une version archivée de la page concernée[91], pas entièrement fidèle mais suffisamment pour résoudre les rares situations problématiques. La figure 3 ci-après donne un aperçu de ces variations.

Ensuite, l'instabilité pose la question de la validité de l'analyse dans le temps, dans la mesure où le contenu peut changer en qualité comme en quantité. Dans le cas qui nous concerne, seule une portion limitée de notre corpus n'est plus mise en avant sur le site de la Coopérative Oasis au moment de la finalisation de ce volume (automne 2025). Le contenu n'a pas été retiré, mais il est moins visible dans la mesure où un utilisateur doit effectuer davantage de clics pour y accéder. L'essentiel de notre corpus demeure où il était lors de la récolte de données, mais quelques nouvelles pages tout autant mises en avant l'accompagnent. Notre analyse demeure donc pertinente, le discours n'ayant pas changé dans le fond, mais pourrait déjà être réactualisée à la lumière de ces variations. Cela illustre bien l'imprévisibilité et l'instabilité du discours numérique et la vitesse à laquelle il peut évoluer.

Deuxième idée : plus que de simples données recueillies, notre corpus est composé d'*observables,* éléments construits en cohérence avec nos choix épistémologiques, théoriques et méthodologiques, nos objectifs et nos hypothèses. En l'occurrence, l'un de nos premiers critères dans la construction de nos observables était que le contenu devait être accessible en un ou deux clics à partir du menu principal du site web. D'une part, l'avantage était de se concentrer sur le discours le plus mis en valeur par l'architecture du site, tout en limitant la quantité de matière à traiter, étant donné les nombreuses approches adoptées. D'autre part, cela permettait de se concentrer sur le contenu dont la Coopérative Oasis était officiellement

[90] https://web.archive.org/
[91] Avec pour autre difficulté qu'une archive à la date souhaitée peut n'être pas disponible.

Figure 3

Capture d'écran du début de la page Histoires d'oasis selon différentes modalités

Gauche : en PDF non interactif, avril 2024 ; droite (haut) : en ligne sur le site web, octobre 2024 ; droite (bas) : en archive web interactive datant d'octobre 2023

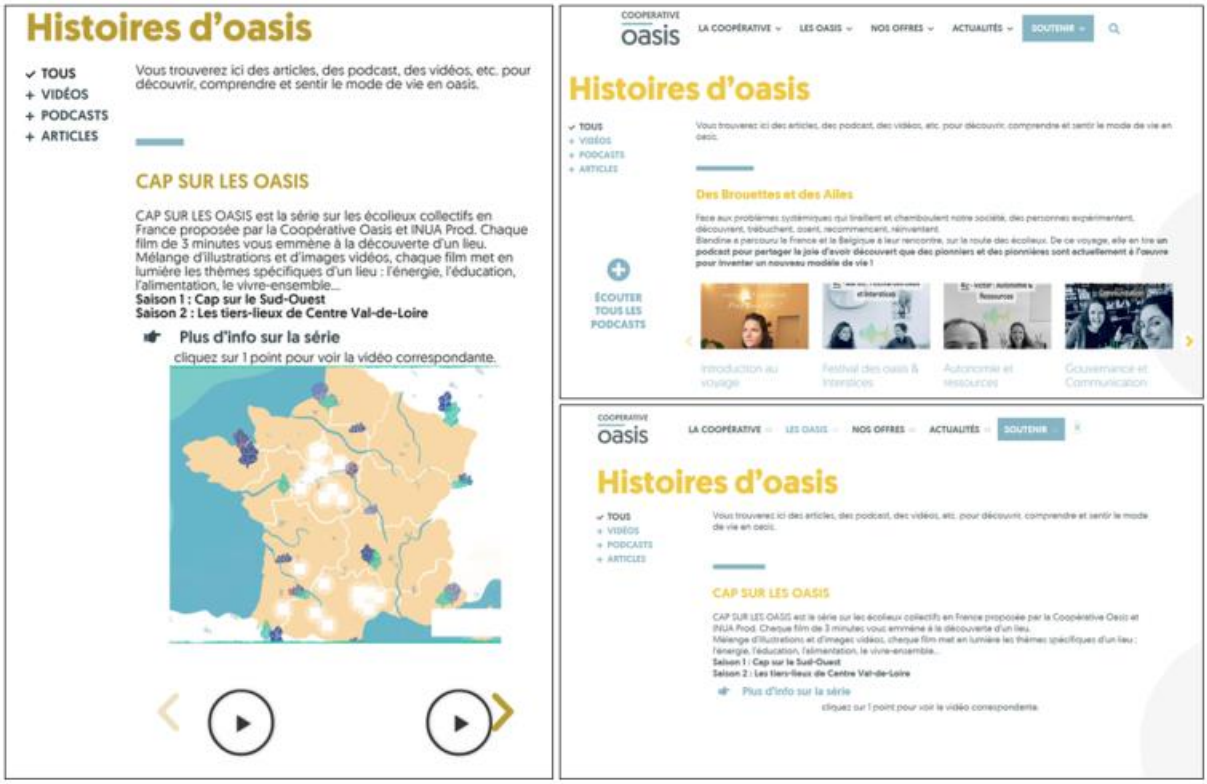

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.

Sources : https://cooperative-oasis.org/decouvrir/histoires-doasis/ ; https://web.archive.org/web/20231028234954/https://cooperative-oasis.org/decouvrir/histoires-doasis/

l'auteur, bien que ce discours fût nécessairement le fruit d'interactions de plusieurs individus (et ordinateurs, ajouterait Paveau), en évacuant les nombreux articles signés par d'autres personnes morales ou juridiques bien identifiées ainsi que le wiki du site.

Certes, l'étude de ces nombreux articles écartés aurait permis d'introduire de la profondeur et de la complexité à notre analyse et de mettre en évidence des visions divergentes au sein de la coopérative[92]. Toutefois, bien que nous pensions que ce site a plusieurs vocations, nous avons ici fait le pari de le considérer comme une vitrine employée pour exposer une vision d'ensemble à une audience large de membres, alliés, soutiens ou collaborateurs avérés et potentiels, et à cet effet nous pensons que ce sont lesdites pages (dont on peut aussi faire l'hypothèse qu'elles sont les plus consultées étant donnée l'architecture du site web) qui jouent ce rôle.

[92] De la même manière qu'on aurait pu introduire à notre analyse l'ensemble des autres sites ciblés par un lien dans les pages étudiées, mais alors, où s'arrêter ?

En définitive, nous nous intéressons au *bloc nodal* du site, *i.e.* aux pages qui sont à la jonction entre ses différents éléments ainsi qu'à la jonction avec le reste d'Internet (parce qu'elles sont les mieux référencées). En d'autres termes, ces pages sont les plus centrales (cf. figure 4).

Figure 4

Réseau interne du site web de la Coopérative Oasis (février 2024)

Le réseau étant trop lourd, il n'a pas été possible de retravailler le graphe avec InkScape.
Cette figure utilise une capture d'écran du rendu sur le logiciel Gephi.

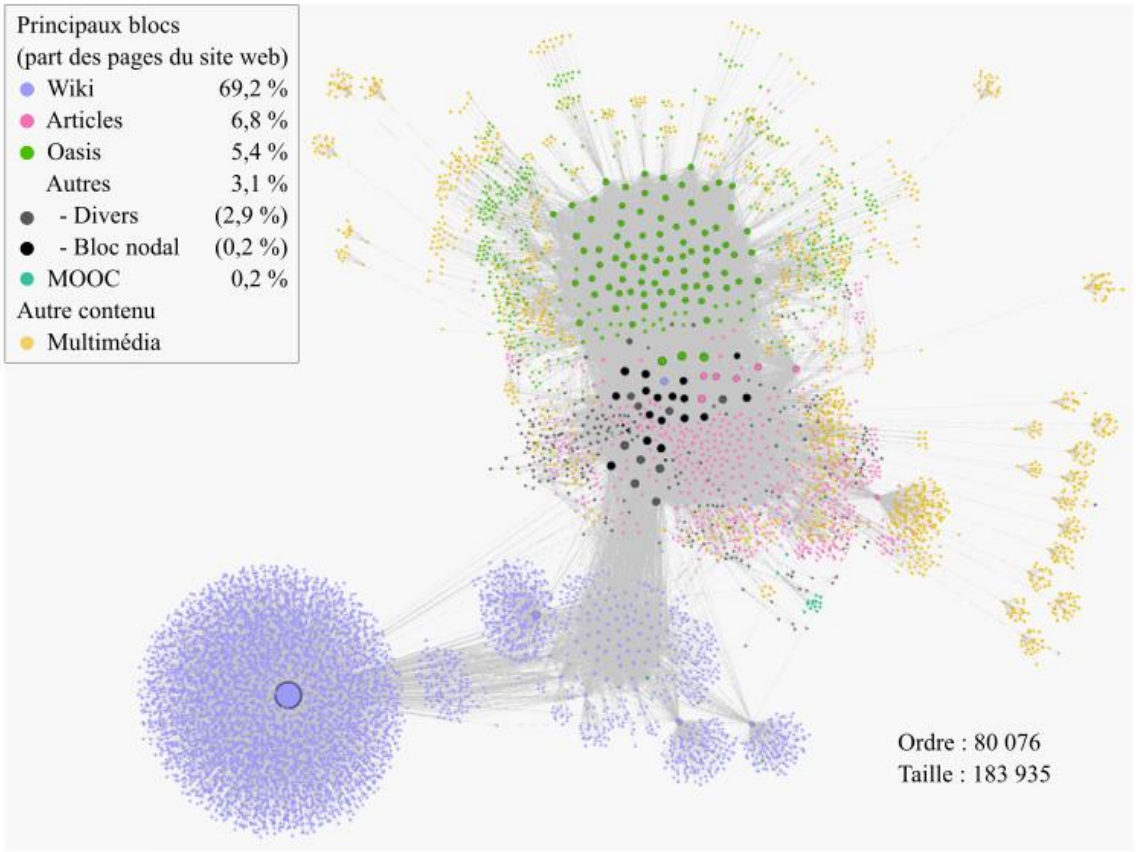

Lecture : chaque point représente la page associée à une adresse (URL). Bien que généralement chaque page ne possède qu'une adresse, plusieurs adresses peuvent mener à la même page ou à des sections différentes d'une même page, ce qui implique qu'une même page puisse être représentée plusieurs fois sur le graphe. Un lien entre deux adresses *a* et *b* sur le graphe indique qu'il existe un hyperlien sur la page associée à *a* qui mène à la page associée à *b*, ou inversement, ou les deux.
Le site web peut être divisé en cinq blocs ayant une forte cohésion interne (Kress & Bezemer 2023) : le wiki, accessible aux abonnés ; les articles et les pages d'oasis, deux blocs dont le contenu n'est pas rédigé au nom de la Coopérative Oasis ; le MOOC qui fonctionne comme un site interne ; les autres pages (dont les 20 accessibles depuis le menu) que nous appelons le *nœud* ou *bloc nodal* du site, rédigé au nom de la Coopérative. S'ajoute à cela le contenu multimédia des 4 derniers blocs.

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Des 20 pages ainsi sélectionnées, nous en avons par la suite exclu sept : l'une redirige vers un autre site web, les autres ont très peu de contenu et sont presque exclusivement constituée d'hyperliens vers d'autres pages du site (généralement des articles signés par d'autres personnes) ou vers d'autres sites. Les 13 pages restantes sont présentées en 4.1. Ce sont elles qui sont le fondement de nos *observables*, construits à la fois par nos propres choix et par les

contraintes (en particulier techniques) qu'ils charrient. Mais en réalité, bien que nous parlions de « pages », nos observables n'en épuisent pas les caractères : si nous avons prêté attention à l'écrit, aux images, aux liens, entre autres, nous avons été un peu moins attentif aux couleurs, par exemple, et nous n'avons exploré ni le code source ni les feuilles de style, entre autres spécificités propres aux pages web.

Troisième idée : nous observons une *délinéarisation* du discours numérique du fait de la présence d'éléments cliquables (dont les hyperliens) qui introduisent des liens entre un fil source et un fil cible (donc, nous concernant, entre deux textes au sein du même site ou deux discours entre deux sites). Nous sommes restés attentifs à cette spécificité lors de notre analyse.

2.5.3 Porter un regard géographique en considérant l'espace en analyse du discours

Soulignons avant de terminer que l'analyse du discours a aussi connu le *spatial turn* qui a touché les autres disciplines des sciences humaines et sociales, et pris acte de la co-construction du discours et de l'espace. Ainsi l'espace peut-il être considéré selon deux angles d'analyse : « [d'abord] comme *produit par le* discours et *objet du* discours, [puis] comme *localisation du* discours[93] » (Benwell & Stokoe, 2006, p. 204, traduction libre, les autrices soulignent).

D'une part, en tant que produit et objet du discours, l'espace est disputé, dynamique et contingent (« *contestable, provisional and contingent* », *ibid.*, p. 210) : le droit ou l'interdiction d'accès d'un groupe à un espace, ou encore la légitimation (ou non) des pratiques spatiales d'un groupe, par exemple, sont partiellement le fruit de pratiques discursives d'affirmation, de négociation et de contestation. De plus, la mention de caractéristiques spatiales dans un discours *via* divers dispositifs (noms propres, métaphores, analogies, photographies, etc.) n'est pas neutre, qu'elles soient visibles ou invisibles, réelles ou imaginaires. Elles sont au contraire des moyens d'expression servant à véhiculer des idées, du sens, dans une mise en scène de l'espace notamment comme marqueur identitaire ou comme enjeu de pouvoir (Keating, 2015). Le discours véhicule des représentations quant à diverses spatialités[94] (Vatansever, 2021). Il est donc pertinent de s'interroger : Quels éléments géographiques tangibles ou intangibles sont mentionnés par tel groupe, dans tel discours ? Avec quels dispositifs discursifs et dans quel but ? Avec quels effets ? Lesquels ne sont pas mentionnés ? et ainsi de suite.

[93] Citation originale : « *(1) place/space as* produced in *and as a* topic of *discourse, and (2) place/space as the* location for *discourse.* »
[94] Ce qui n'est pas nouveau pour le géographe.

D’autre part, en tant que contexte social et du discours, l’espace (traversé, habité, vécu, etc.) influence les interactions discursives.

Nous nous sommes par conséquent interrogés sur le(s) monde(s) que le discours analysé donnait à voir. L’espace a occupé une place centrale à travers un regard porté sur la mobilisation d’éléments spatiaux ainsi que sur l’espace comme enjeu de pouvoir. La plasticité de la DHA nous a permis de rester attentifs à ces enjeux, tout en nous offrant un cadre surplombant *via* l’étude des stratégies discursives employées par les acteurs.

***

En conclusion, afin de réussir à saisir la complexité du phénomène étudié, nous avons mené un programme de recherche multidimensionnel reposant sur de nombreux facteurs : les théories employées, les méthodes de récolte et les méthodes d’analyse de données, les données elles-mêmes et leurs sources, les terrains investis et les types d’acteurs étudiés, ainsi que les échelles géographiques et les échelles sociales. Nous avons tâché de faire dialoguer ces facteurs autant que possible. Sans chercher à identifier tous ces croisements, les tableaux 4, 5 et 6 en donnent quelques exemples ci-après.

Cette méthodologie mixte concomitante et multi-niveaux est ambitieuse et s’aligne d’une part avec nos objectifs de recherche, et d’autre part avec notre positionnement pragmatiste et notre cadre théorique. Pour ce qui est du premier point, nous pensons l’avoir suffisamment exemplifié à ce stade et la partie 2 en fera la démonstration. Quant au second, nous nous y attarderons brièvement en guise de conclusion à cette première partie.

Tableau 4 Relations entre approches et méthodes d’analyse des données

	AS	AR	DHA	AMI	AC
Analyse spatiale (AS)		Limité[a]			Oui
Analyse de réseau (AR)			Oui	Oui	Limité[b]
Discourse-Historical Approach (DHA)				Oui	
Analyse morphologique des idéologies (AMI)					Oui
Analyse de contenu (AC)					

[a]Le croisement entre analyse spatiale et analyse de réseau, qui s’est traduit par la projection d’un certain nombre de nœuds du réseau sur une carte géographique (chaque nœud correspondant au site web d’un collectif localisé sur la carte), a été effectué mais n’a rien apporté à l’analyse.

[b]Nous avons esquissé quelques pistes en quant au croisement entre l’analyse du réseau et l’analyse de contenu menée à partir de l’enquête de terrain, mais celui-ci aurait pu être approfondi (cf. 3.1.3 et chap. 6).

Tableau 5 Relations entre approches et méthodes d'analyse des données et type de donnée

	Données issues du recensement sur Internet			Données issues de l'enquête de terrain		
	Localisation	Hyperliens	Contenu	Observations	Entretiens	Documents
Analyse spatiale	Oui			Oui	Oui	Oui
Analyse de réseau	Limité[a]	Oui	Oui	Limité[b]	Limité[b]	Limité[b]
Discourse-Historical Approach			Oui			
Analyse morphologique des idéologies			Oui	Oui	Oui	Oui
Analyse de contenu				Oui	Oui	Oui

[a]Comme indiqué au tableau 4, nous avons employé les données de localisation pour projeter certains nœuds du réseau sur une carte géographique, sans apport concluant.

[b]Comme indiqué au tableau 4 le croisement entre analyse du réseau et analyse de contenu aurait pu être approfondi.

Tableau 6 Relations entre approches théoriques et approches et méthodes d'analyse des données

	Analyse spatiale	Analyse de réseau	*Discourse-Historical Approach*	Analyse morphologique des idéologies	Analyse de contenu
Alternatives rurales	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ruralité	Oui		Oui	Oui	Oui
Perspective relationnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Le politique chez Freeden		Oui	Oui	Oui	Oui
Territoire, territorialité, territorialisation			Oui	Oui	Oui
Réticularité		Oui	Oui	Oui	Oui

Nous avons vu que le pragmatisme considère que la connaissance est le fruit de l'expérience subjective des individus et de ce qu'en font les sociétés humaines. Il cherche donc avant tout à saisir ces expériences et à comprendre ce qui se joue à l'interface entre individus et structures sociales. Conformément à ces présupposés, s'il nous semble évident que notre objet appelle une approche micro-sociale, nous considérons que celle-ci est insuffisante et doit être enrichie de regards sur les dimensions méso- et macro-sociales. C'est à cela que répond notre enquête sur les relations entre les collectifs et les territoires ruraux investis, sur leurs relations au-delà de ces territoires, sur leurs relations sur la Toile, et enfin sur le phénomène à l'échelle nationale voire au-delà (*via* Internet). En variant les méthodes et points de vue, nous les complétons en plus de les trianguler.

De plus, l'approche concomitante nous a permis de faire dialoguer les méthodes entre elles, occasionnant des analyses plus riches. Surtout, elle a permis le dialogue entre les dimensions méthodologique, empirique et théorique, ouvrant la voie à des rétroactions et ajustements des unes et des autres. Nous avons ainsi pu faire évoluer nos hypothèses, réflexions et interprétations au fil de notre parcours, et donner de la consistance au raisonnement abductif, déductif et inductif.

Tout cela fait écho à notre positionnement théorique, pas seulement concernant les contributions que nous souhaitons apporter aux théories existantes (sur les alternatives rurales, la ruralité, etc.) mais aussi et surtout pour ce qui a trait à la perspective relationnelle. En effet, l'approche multi-méthodes et multi-niveaux s'est révélée particulièrement adaptée pour toucher du doigt la façon dont les relations se déploient à toutes échelles et dans toutes les directions entre espace et société, des espaces entre eux et même des spatialités entre elles.

PARTIE 2 : UNE VARIÉTÉ DE RAPPORTS À L'ESPACE ET DE CONCEPTIONS POLITIQUES ABOUTISSANT À DES STRATÉGIES VARIÉES

Cette seconde partie comprend quatre chapitres, chacun portant un regard spécifique sur notre objet de recherche. Le chapitre 3 s'intéresse aux manifestations de l'habitat collectif et écologique aux échelles nationales québécoise et française, voire un peu au-delà (*via* le regard porté sur la Toile), et à ses manifestations à l'échelle des terrains étudiés. Il offre ainsi un regard d'ensemble et transversal, conforme à notre perspective multi-située, qui permet également de contextualiser le phénomène. Pour ce faire, il repose avant tout sur l'analyse spatiale et l'analyse de réseau, mais il introduit également l'enquête de terrain par la présentation des cas d'étude. Il contribue principalement à tester et affiner l'hypothèse d'une sphère de l'habitat collectif et écologique qui défend des idées politiques fortes, sans nécessairement afficher une grande cohésion, affichant une présence inégale sur la toile, ainsi que l'hypothèse de stratégies socio-spatiales fortement influencées par des considérations multiples (pas uniquement politiques) et des effets de contexte variés et multiscalaires.

Le chapitre 4 est consacré aux idées politiques et aux visions de l'avenir et de l'espace au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique en France et au Québec. Il mobilise à la fois l'analyse de discours et l'analyse de contenu, avec l'approche morphologique des idéologies pour trait d'union. Cela permet de mettre en regard des discours relevant davantage de l'échelle nationale française (Coopérative Oasis et Festival Oasis) et d'autres qui relèvent de l'échelle locale au Québec comme en France (collectifs visités). Il s'intéresse donc avant tout aux hypothèses portant sur les idées visions des acteurs de cette sphère et sur leurs divergences. Il permet ainsi d'approfondir ce qui en aura été dit au chapitre précédent.

Le chapitre 5 est celui qui rend compte le plus en détail des résultats de l'enquête de terrain (et donc de l'analyse de contenu), tout en intégrant les constats tirés aux chapitres 3 et 4 et en annonçant certains éléments du sixième. Ainsi, il s'intéresse au phénomène à l'échelle locale à régionale tout en faisant des liens avec des éléments touchant aux échelles supérieures. Pour ce faire, il mobilise le triptyque territoire-territorialité-territorialisation afin de rendre compte à la fois de la variété des rapports au territoire des membres de collectifs, des acteurs gestionnaires des espaces ruraux et des autres habitants, et de la façon dont ces entremêlements dessinent les trajectoires spécifiques des territoires concernés. Le chapitre permet d'affiner l'ensemble de

nos hypothèses, mais la plus directement visée est celle ayant trait aux stratégies socio-spatiales des collectifs et à leur posture dans les débats sur la ruralité et la transition (socio-)écologique.

Enfin, le chapitre 6 porte sur les réticularités des collectifs au-delà de leurs territoires d'implantation et sur les jeux d'échelles dans lesquels elles les inscrivent. Il mobilise principalement des données issues de l'enquête de terrain, mais recourt occasionnellement à d'autres, en particulier à celles obtenues par l'analyse de réseau hyperlien. Son objet est de déterminer comment ces réticularités s'articulent aux territorialités, au service des stratégies socio-spatiales pour influencer les débats susmentionnés et transformer la société. Cela répond dans le même temps à notre souci de démêler le poids attribué respectivement par les différents projets à l'ancrage territorial et à la réticularité nationale ou globale.

Chapitre 3. L'habitat collectif et écologique en milieu rural depuis une perspective multi-située, du transnational au local

Comme exposé au chapitre 2, nous avons opté pour une perspective multi-située combinant une étude de cas multiples sur trois terrains et des analyses nationales et transnationales de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois. Le présent chapitre a pour objet d'introduire ce dernier et de présenter les premiers résultats.

Nous donnerons d'abord un aperçu de l'habitat collectif et écologique en milieu rural à l'échelle nationale, voire occasionnellement transnationale. Pour ce faire, une analyse spatiale du phénomène aux échelles du Québec et de la France nous permettra de nous intéresser aux facteurs et stratégies d'implantation des collectifs, ainsi qu'aux caractéristiques de leurs territoires d'élection, ce à quoi nous nous intéresserons plus en détail au chapitre 5. Par la suite, après une courte présentation des organismes de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique québécois et français, nous nous pencherons sur les liens entre les acteurs de cette sphère sur la Toile, et leurs liens avec des acteurs extérieurs, *via* l'analyse de réseau web.

Enfin, nous présenterons les terrains et les participants impliqués dans nos trois cas d'études, aux échelles régionale ou départementale, et locale.

3.1 Un phénomène inégal en France et au Québec. Facteurs de répartition, acteurs clefs, proximités et hétérogénéité

Nous avons présenté en 2.1 les méthodes appliquées pour effectuer un recensement des projets d'habitat collectif et écologique français et québécoise sur la Toile. À partir de ce recensement de 858 projets, nous avons pu dresser une cartographie à des fins d'analyse spatiale et identifier leur réseau hyperlien. Nous présenterons ici les principaux résultats de cette analyse spatiale et, après avoir introduit quelques organismes de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, ceux de l'analyse de réseau.

3.1.1 Facteurs de répartition des habitats collectifs et écologiques à l'échelle nationale : conditions biogéophysiques, attractivité des territoires et contexte politique local

Carte 1

Localisation et carte de chaleur des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural en France

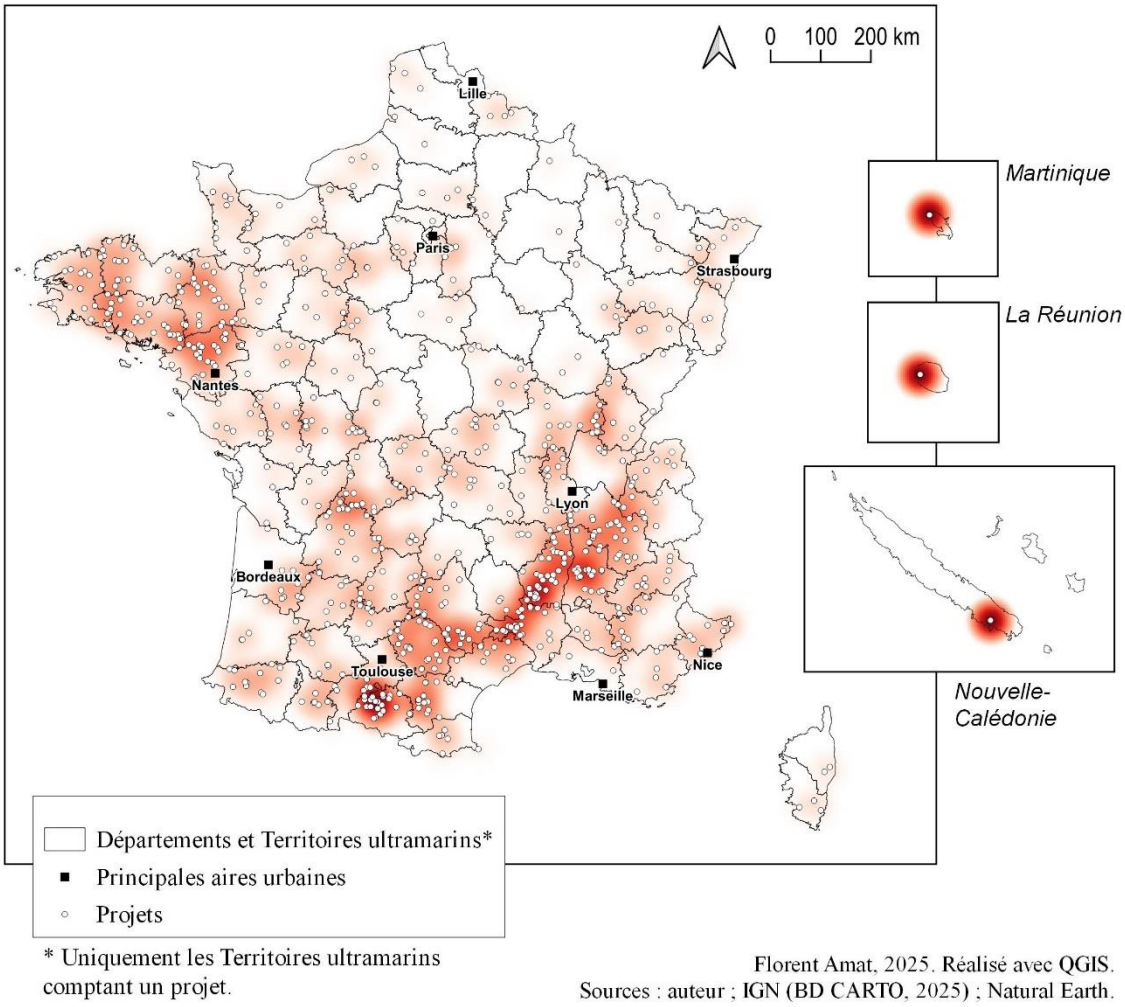

* Uniquement les Territoires ultramarins comptant un projet.

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; IGN (BD CARTO, 2025) ; Natural Earth.

À première vue, les projets français se concentrent essentiellement dans la moitié sud et le quart nord-ouest du territoire métropolitain, avec une sous-représentation notable dans tout ou partie des régions Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire (cf. carte 1). Plusieurs hauts-lieux des alternatives rurales, fortement investis déjà par les initiatives de « retour à la terre » des années 1970 et 1980 (Rouvière, 2016), affichent une densité de projets importante : l'ouest de l'Ariège et le Volvestre, le sud du Massif central (des Grands Causses jusqu'aux Cévennes ardéchoises), le Diois et l'Isère, de part et d'autre du Vercors. Nous pouvons supposer que l'attrait de ces régions repose d'une part sur les mêmes critères que pour les néoruraux de la première heure (éloignement du pouvoir central, environnement naturel…), et d'autre part sur la présence d'un tissu alternatif déjà constitué, hérité notamment de cette époque (Hakimi-Pradels, 2021). Autour de cet axe sont également

bien représentées, quoique moindrement, le sud-ouest du Massif central, l'ouest de l'Aude, les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. Ces deux derniers départements étaient également terres de prédilection de la première vague néorurale d'après Rouvière (2016). Plus au centre, le Parc naturel régional Périgord-Limousin dans l'ouest et la Bresse bourguignonne dans l'est constituent deux autres points d'intérêt. Enfin, deux zones de concentration se dessinent en Bretagne, dont l'une à cheval sur le département de la Loire-Atlantique, avec des écohameaux plutôt localisés dans les terres. Ces terres ne sont pas toutes des lieux historiquement investis par des alternatives rurales, mais le sont souvent de manière plus récente, témoignant d'une attractivité nouvelle. Dans l'ensemble, les projets semblent viser des espaces ruraux de basse densité, bien que leur isolement et caractéristiques soient variables, comme nous le verrons.

Carte 2

Localisation et carte de chaleur des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural au Québec

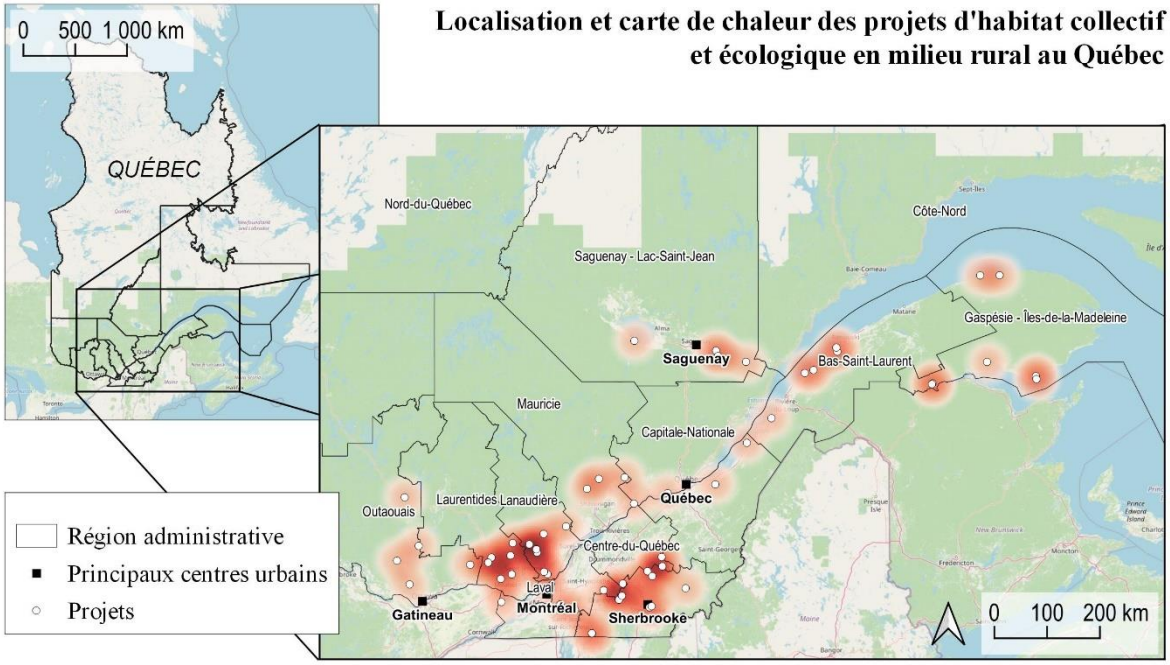

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (découpages administratifs, 2018).
Fond de carte OpenStreetMap.

Au Québec, la quasi-totalité des projets se situe à proximité relative du fleuve Saint-Laurent ou au sud de son estuaire et de son golfe (cf. carte 2). Cela correspond aux territoires où le climat est le plus clément en hiver, bien qu'avec d'importantes variations du sud-ouest au nord-est de cette zone (cf. carte 3). Cela peut s'expliquer par la prégnance de la dimension d'autoproduction alimentaire au sein des collectifs, même dans ses manifestations les plus limitées. Plus encore, une partie conséquente des projets semble se répartir aux marges des basses terres du fleuve, qui concentrent l'essentiel de la population mais aussi des terres de grande culture du pays. Outre ceux situés à l'est, les projets qui en sont les plus éloignés

demeurent sur des axes secondaires reliés à des unités urbaines importantes : Ottawa-Gatineau et Saguenay. Cette répartition suggère là aussi, d'un projet à l'autre, une recherche variable d'éloignement vis-à-vis des centres de pouvoir et urbains et d'un cadre environnemental peu artificialisé.

Carte 3

Température annuelle moyenne au Québec et en Gaspésie et projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural

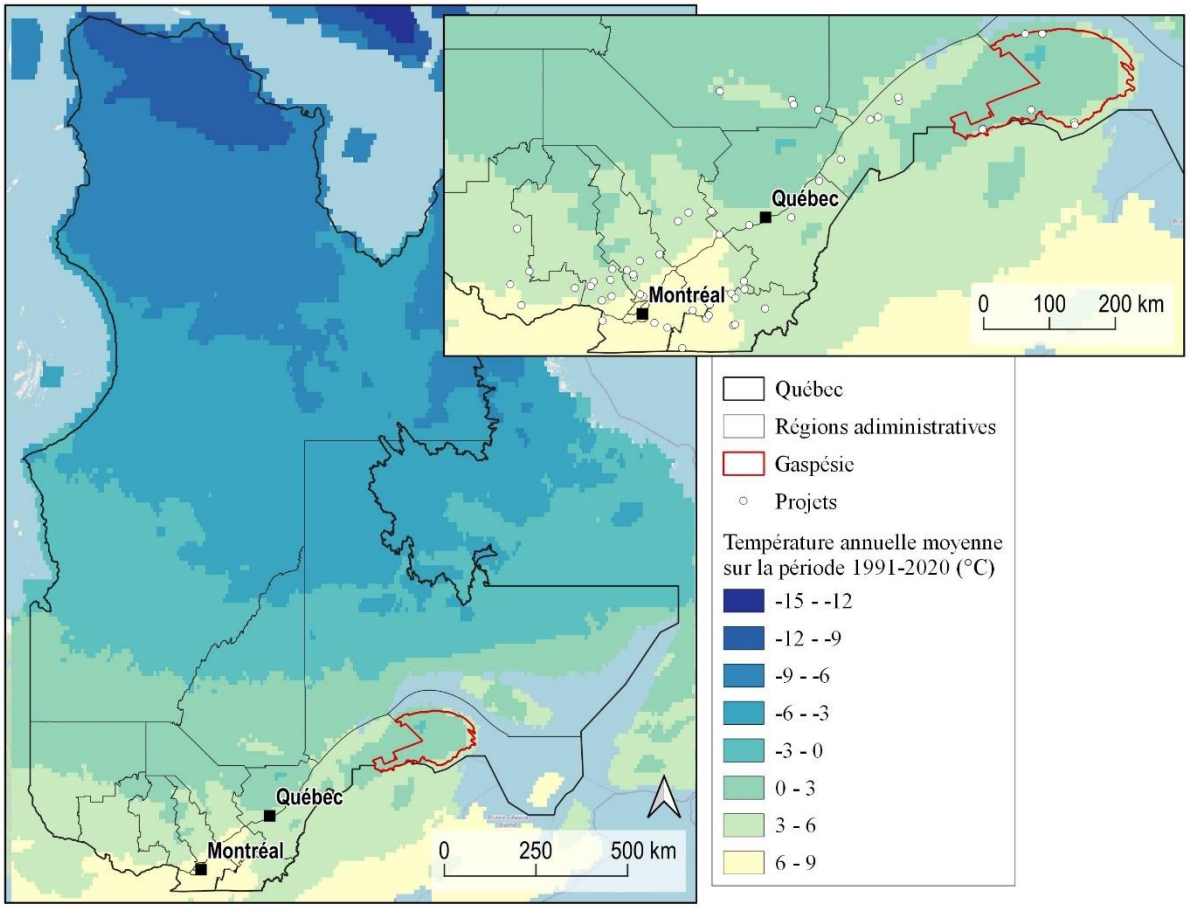

Florent Amat, 2025.Réalisé avec QGIS. Sources : MRNF (découpages administratifs, 2018), Ouranos.

Pour aller plus loin, nous nous intéresserons successivement aux thèmes de ruralité et d'environnement, d'attractivité et de vitalité des territoires, ainsi qu'au contexte politique local. Rappelons que les analyses spatiales que nous avons menées sont peu approfondies en termes statistiques, surtout pour le Québec, et se veulent avant tout exploratoires (cf. 2.3). Par ailleurs, elles ont été guidées tant par nos hypothèses de départ que par des hypothèses ayant émergé des résultats de l'enquête de terrain.

Dans les pages qui vont suivre, nous présenterons nos analyses spatiales et les hypothèses qui en découlent thème par thème.

Ruralité et environnement

France

Par définition, l'objet que nous étudions se situe en milieu rural. Toutefois, il existe une grande variété de territoires ruraux sous influence plus ou moins grande de pôles urbains, plus ou moins artificialisés, plus ou moins marqués par un environnement naturel. La littérature suggère que, si les projets des années 1960 et 1970 étaient plus tournés vers des territoires éloignés des centres urbains et de décision et moins anthropisés, les projets plus récents affichent une certaine tendance à rechercher des terrains accessibles et relativement proches de villages et de villes, mêmes modestes (cf. introduction).

La répartition des projets français en fonction des catégories du rural et de l'urbain de l'Insee pourrait aller dans le sens de cette hypothèse puisqu'ils semblent surreprésentés dans le rural autonome peu dense (cf. tableau 7 et carte 4). Une bonne part des collectifs privilégieraient ainsi des espaces éloignés des centres urbains (rural autonome peu dense), sans chercher nécessairement à investir les territoires les plus isolés. Ce choix semble se faire aux dépens des autres catégories de rural. À l'inverse, il peut surprendre que la part des projets en milieu urbain de densité intermédiaire soit supérieure à la part des communes classées dans cette catégorie. Dans l'ensemble, les proportions entre les deux taux restent comparables pour toutes les catégories à l'exception du rural autonome peu dense. Malheureusement, nous ne disposons pas de données fiables concernant la date de création des projets, nous interdisant toute analyse diachronique. Quoi qu'il en soit, ces résultats montrent bien la variété des territoires ruraux investis par les différents projets.

Il peut également être intéressant de rechercher des indicateurs du degré d'anthropisation des territoires ruraux concernés. L'Union internationale pour la conservation de la nature propose une cartographie des gradients de naturalité potentielle en France hexagonale, qui prend en compte l'intégrité biophysique des territoires (niveau d'artificialisation), l'influence anthropique sur ceux-ci (de processus naturels fortement contrôlés à libres), et la fragmentation des milieux naturels (Carruthers-Jones *et al.*, 2025).

Tableau 7 Répartition des projets français d'habitat collectif et écologique en milieu rural en fonction des catégories du rural et de l'urbain

Catégories[a]	Projets collectifs[b]		Communes	
	Nb	%	Nb	%
Rural autonome très peu dense	179	22	8 104	24
Rural autonome peu dense	271	34	8 093	24
Rural sous faible influence d'un pôle	147	18	7 393	22
Rural sous forte influence d'un pôle	104	13	7 172	21
Urbain de densité intermédiaire	97	12	3 419	10
Total[c]	*798*	*100*	*34 181*	*100*

[a] L'urbain de densité intermédiaire est inclus pour les raisons exposées en 2.1 : une commune ainsi catégorisée peut avoir une morphologie apparentée au rural par ses habitants. En revanche, nous ne prenons pas en compte la catégorie urbain dense, qui ne comprend que deux projets recensés. La présence de ces projets peut s'expliquer par le fait que nous ayons utilisé un autre indicateur pour exclure l'urbain lors de notre recensement. Nous faisons le choix d'exclure tout de même cette catégorie afin d'avoir une comparaison plus pertinente entre taux des projets et taux des communes.

[b] La donnée est manquante pour un projet en Nouvelle-Calédonie, et nous avons exclu deux projets en urbain dense (cf. note a).

[c] Les arrondis dans les taux peuvent donner lieu à des écarts de un point entre le total réel et la somme des taux arrondis.

Sources : auteur, 2025 ; Insee (La France et ses territoires, 2021).

La carte 5 et la figure 5 donnent à voir respectivement les gradients de naturalité potentielle de France métropolitaine et les valeurs rapportées aux projets collectifs[95], et le comparatif entre quantité et taux d'EPCI par valeur moyenne de naturalité et quantité et taux de collectifs par valeur moyenne de naturalité, valeur répartie en dix classes égales comprenant l'ensemble des données. Il en ressort que les collectifs sont plus nombreux dans des EPCI affichant des valeurs intermédiaires (300 à 400), mais sont également surreprésentés dans des EPCI à forte naturalité et sous-représentés dans les autres, alors que la majorité des EPCI affichent une naturalité moyenne plutôt basse[96]. Pour mentionner un autre indicateur, notons que 170 projets recensés se situent dans le périmètre d'un parc national ou d'un parc naturel régional[97], et 262 autres sont à moins de 15 km d'un tel parc, ce qui signifie que 54 % des projets sont dans un parc ou à moins de 15 km d'un parc.

[95] Pour les raisons exposées plus tôt, et à des fins de comparaison avec l'ensemble des EPCI, nous avons attribué aux projets la valeur de naturalité potentielle moyenne de l'EPCI dans lequel ils se trouvent. Notons également que nous ne disposons pas de données pour les territoires ultramarins, et donc pour les trois projets qui s'y trouvent.

[96] L'inconvénient d'utiliser les EPCI, que nous n'avons pas mentionné précédemment, est que nous ne pouvons pas exclure ceux d'entre eux qui sont dominés par l'urbain, car cela conduirait à exclure systématiquement plusieurs collectifs. En effet, des communes rurales peuvent se trouver dans des EPCI à dominante urbaine. Nécessairement, la présence d'EPCI plus urbains dans notre échantillon constitue toujours une limite pour la comparaison avec des projets qui se situent exclusivement dans des territoires ruraux. Par ailleurs, l'usage des EPCI exclut d'emblée le projet situé en Nouvelle-Calédonie.

[97] Contrairement au Québec où les parcs régionaux et nationaux (provinciaux et fédéraux) n'ont qu'une vocation récréative et de conservation, les parcs régionaux et nationaux français comprennent des aires résidentielles et d'activité économique, bien qu'une charte y encadre les aménagements et activités.

Carte 4

Projets d'habitat collectif et écologique et catégories du rural et de l'urbain en France métropolitaine

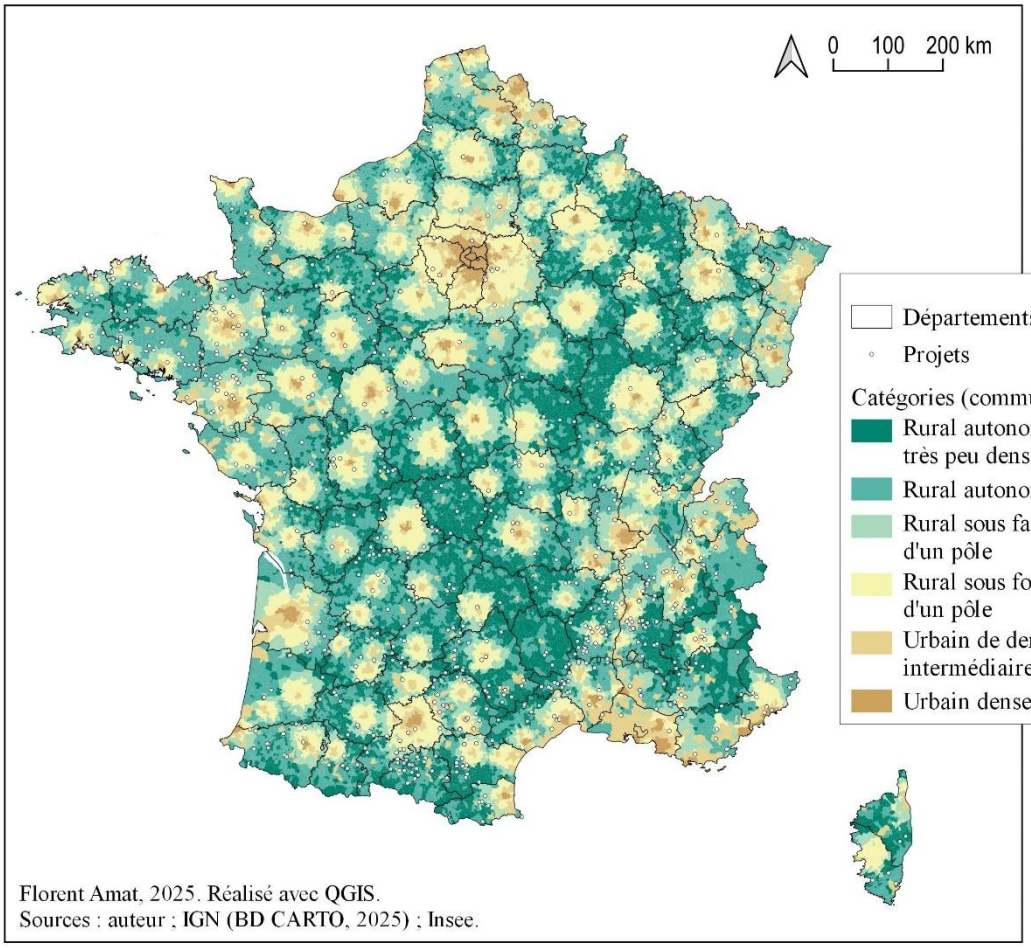

Figure 5

Naturalité potentielle moyenne des EPCI français et des collectifs en fonction de leur EPCI

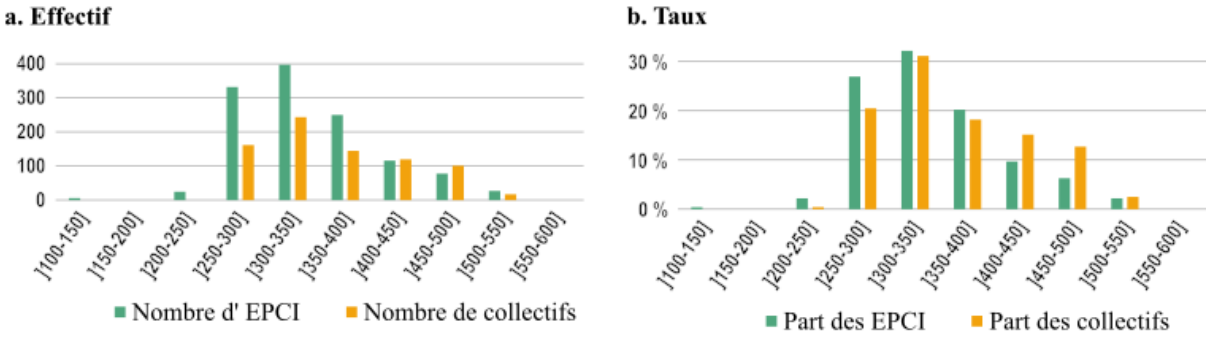

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Sources : auteur, 2025 ;
CartNat (Carruthers-Jones J., Guetté A., Carver S., 2021)

Carte 5
Gradient de naturalité potentielle de France métropolitaine et projets français d'habitat collectif et écologique en milieu rural

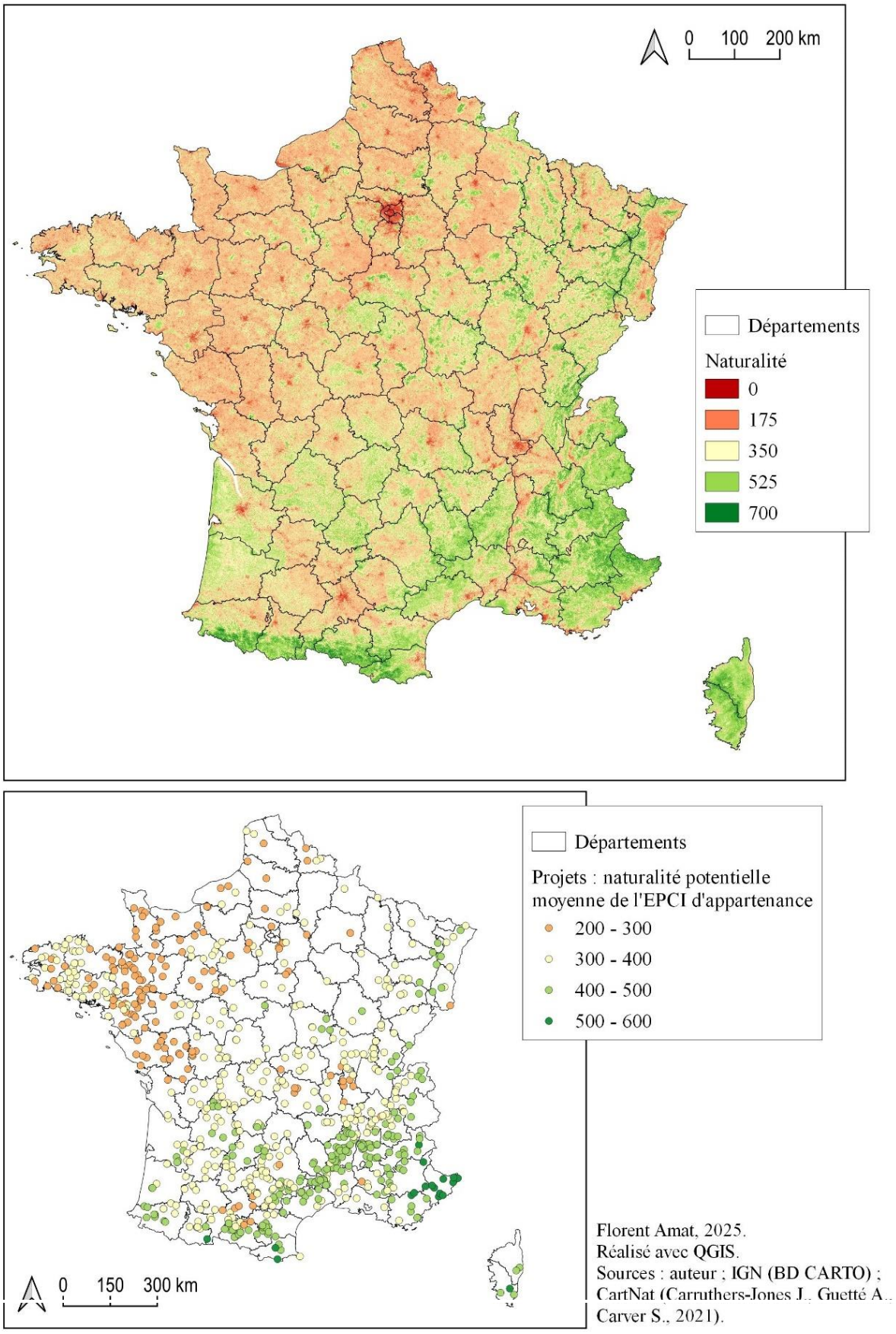

Florent Amat, 2025.
Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; IGN (BD CARTO) ; CartNat (Carruthers-Jones J., Guetté A., Carver S., 2021).

Cela va donc dans le sens de l'hypothèse d'une recherche d'un cadre de vie où la présence de l'environnement naturel est importante, y compris pour ce qui concerne la nature des paysages agricoles, car ces derniers sont également des marqueurs anthropiques forts pris en compte par notre indicateur (*i.e.* faisant baisser le score de naturalité), notablement s'agissant de la monoculture intensive. Là encore, nous observons des variations d'un projet à l'autre, variations qui sont notamment dues à la région d'élection. En effet, comme le montre la carte, les zones à naturalité potentielle supérieure à la médiane se trouvent majoritairement dans la moitié sud-est de la France (selon un axe Bordeaux-Metz), et celles à forte naturalité potentielle dans le quart sud-est, ce qui se reflète dans les niveaux de naturalité associés aux projets. Notons que les zones françaises à forte naturalité comprennent les hauts-lieux des alternatives rurales, dont on sait que, historiquement, l'attrait est en partie lié à la présence forte de la nature mais aussi à la topographie qui permet un éloignement vis-à-vis du pouvoir central et qui est elle-même un facteur de naturalité.

Québec

Au Québec, 41 des 57 projets sont répartis parmi les 53 MRC (sur 86)[98] dont la densité de population est la plus faible (moins de 35 hab./km²), tandis que 4 seulement se situent dans des MRC affichant une densité supérieure à 355 hab./km² (cf. carte 6).

S'il ne nous est pas possible d'improviser un indice à partir des données d'occupation des sols afin d'obtenir un indicateur comparable au niveau de naturalité potentielle de la France métropolitaine, nous pouvons néanmoins nous intéresser au taux d'artificialisation des MRC, disponible pour 68 MRC et donc 47 projets[99]. Parmi ces derniers, 40 se situent dans des MRC peu ou très peu artificialisées (moins de 8,3 %) qui comptent pour plus des trois quarts des MRC. Seuls quatre projets se trouvent dans une des neuf MRC les plus artificialisées (plus de 17,5 %).

[98] Nous avons écarté 62 MRC qui semblent exclues de tous les projets : MRC des régions du nord, peu propices à l'autonomie énergétique et alimentaire du fait du climat et où nous n'avons recensé aucun projet, et MRC les plus urbaines.

[99] Les données ne sont pas disponibles pour les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Mauricie et du Centre-du-Québec, ni pour la communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

Carte 6

Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et densité de population et taux d'artificialisation au Québec

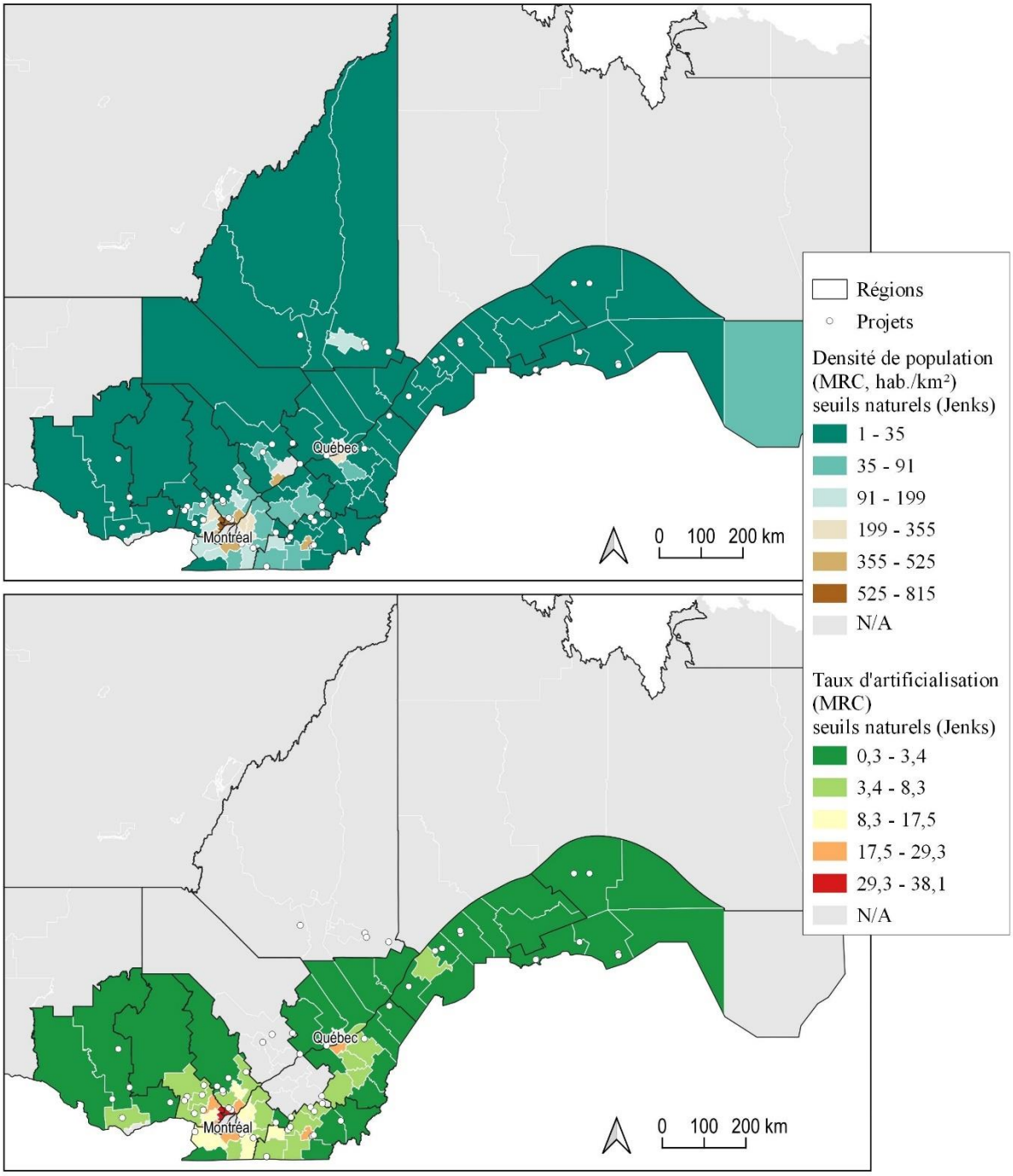

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; MRNF (découpages administratifs, 2018) ; Statistique Québec ; Statistique Canada.

Dans l'ensemble, les projets se situent donc dans des espaces ruraux peu à très peu denses avec des niveaux d'artificialisation bas à très bas, mais comme pour la France il est possible d'observer des variations importantes d'un projet à l'autre. Si les données sur l'artificialisation peuvent suggérer un attrait pour des espaces à naturalité élevée, il faut souligner que les espaces cultivés ne sont ici pas considérés comme artificiels, contrairement au cas français.

Attractivité et vitalité des territoires

France

Au-delà de la question du rural et de la naturalité, nous pouvons également nous demander si les porteurs de projets ne sont pas tout simplement entraînés vers des territoires déjà attractifs et dynamiques. Ainsi, force est de constater que le quart nord-est de la France métropolitaine est délaissé par les projets. Or, c'est aussi là que se concentrent les territoires ruraux les moins attractifs. En effet, depuis le début des années 2000, les mobilités résidentielles des Français se tournent de plus en plus vers les espaces ruraux du sud et de l'ouest, tandis que le solde migratoire des territoires ruraux du nord-est demeure négatif (Baccaïni, 2018). Cela se déroule dans un contexte général de rééquilibrage des migrations entre rural, urbain et périurbain alors que la périurbanisation dominait jusque-là. Bien sûr, si la tendance est générale, les disparités demeurent fortes aux échelles départementale et infra. Ainsi, les territoires les plus attractifs sont avant tout ceux qui offrent des aménités environnementales importantes (en particulier le littoral) ainsi qu'un bon niveau de services, et qui sont bien connectés aux métropoles régionales (Doré, 2008).

La carte 7 permet de constater qu'un tiers des projets collectifs se trouvent dans les territoires les plus attractifs en termes résidentiels, mais qu'une majorité se situe à proximité de ces derniers plutôt qu'ils ne leur appartiennent[100]. Certes, nous avons avancé qu'ils étaient dans l'ensemble attirés par les aménités environnementales, mais nous avons aussi souligné que si certains recherchaient la visibilité et l'accessibilité géographique, d'autres préféraient un certain isolement, ce qui pourrait constituer une première explication. Par ailleurs, les espaces ruraux les plus attractifs, tels que les littoraux, peuvent avoir tendance à s'urbaniser et se périurbaniser rapidement (c'est particulièrement le cas sur la côte méditerranéenne), ce qui semble plutôt constituer un facteur de répulsion pour la plupart des porteurs de projets. Enfin, et c'est peut-être l'élément le plus significatif, les territoires ruraux les plus attractifs sont aussi ceux où le coût du foncier est le plus cher.

[100] Le taux de migration annuel net interne n'étant pas disponible pour une maille plus fine que le département, la carte 7 se fonde sur le taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire apparent entre 2015 et 2021, qui comprend aussi les migrations extra-nationales.

Carte 7
Projets d'habitat collectif et solde migratoire en France métropolitaine

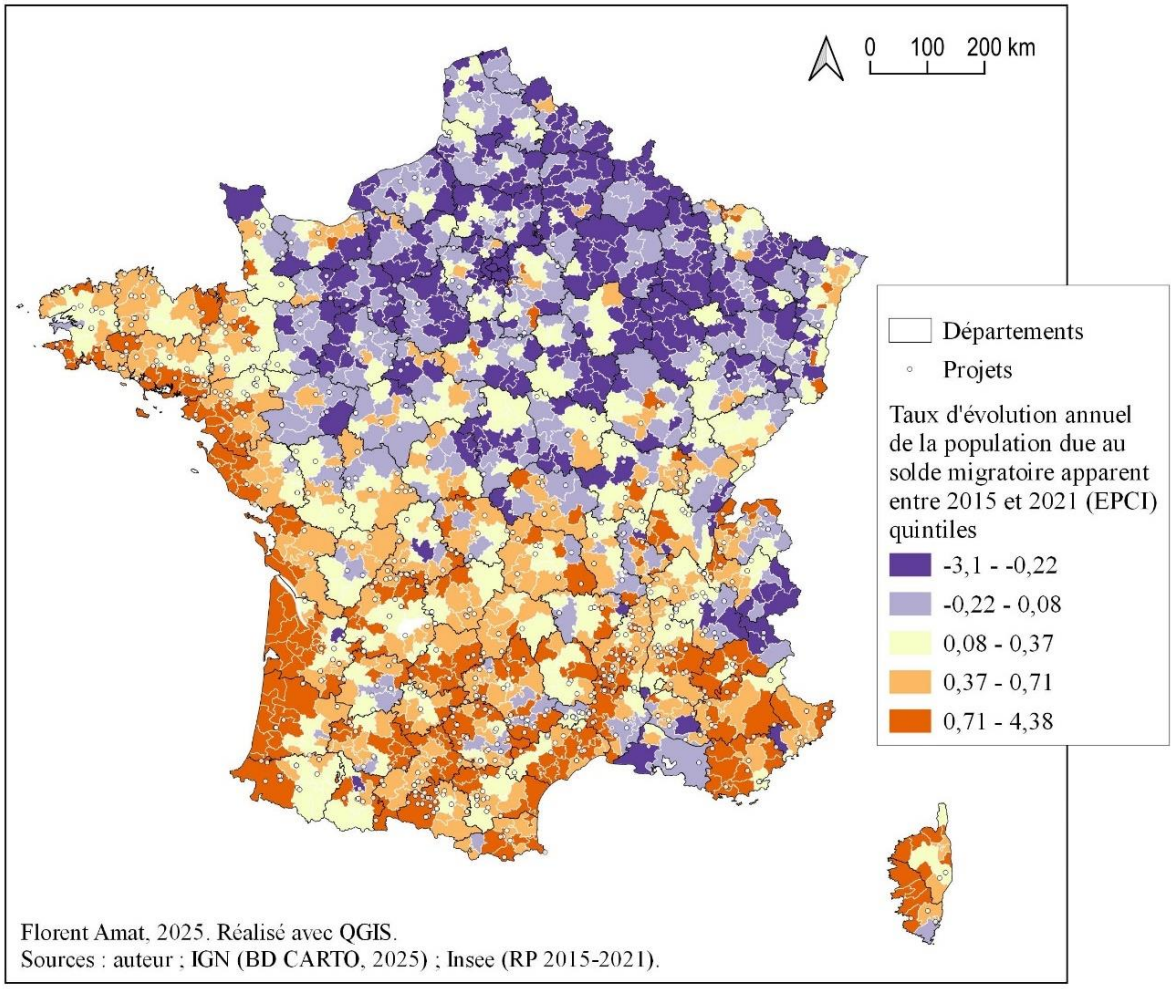

Ces logiques observées au niveau des migrations résidentielles sont assez semblables à celles qui concernent les résidences secondaires, qui ont connu un fort accroissement des années 1970 jusqu'à la fin des années 2000. Les résidences secondaires se concentrent avant tout dans les espaces plus touristiques que sont les littoraux et les Alpes du Nord, et dans une moindre mesure les Pyrénées (J.-F. Léger, 2017). Néanmoins, si l'on s'intéresse au ratio entre résidences secondaires et principales, force est de constater que ce sont de vastes pans du sud et de l'ouest de la France qui montrent des signes d'attractivité (cf. carte 8). Les projets situés dans des espaces littoraux et de montagne (y compris de basse altitude), ainsi qu'en Bretagne, appartiennent pour partie à des territoires attractifs où la part des résidences secondaires excède 15 % et même parfois 30 %, pour monter jusqu'à plus de 70 % dans un cas de figure. Là encore, si une bonne partie des projets se situe en marge des territoires les plus plébiscités, nous pouvons faire l'hypothèse que cela s'explique par le coût du foncier et, dans une moindre mesure, par le degré de (péri)urbanisation de ces territoires (à tout le moins concernant les littoraux).

Carte 8
Projets d'habitat collectif et part des résidences secondaires en France métropolitaine

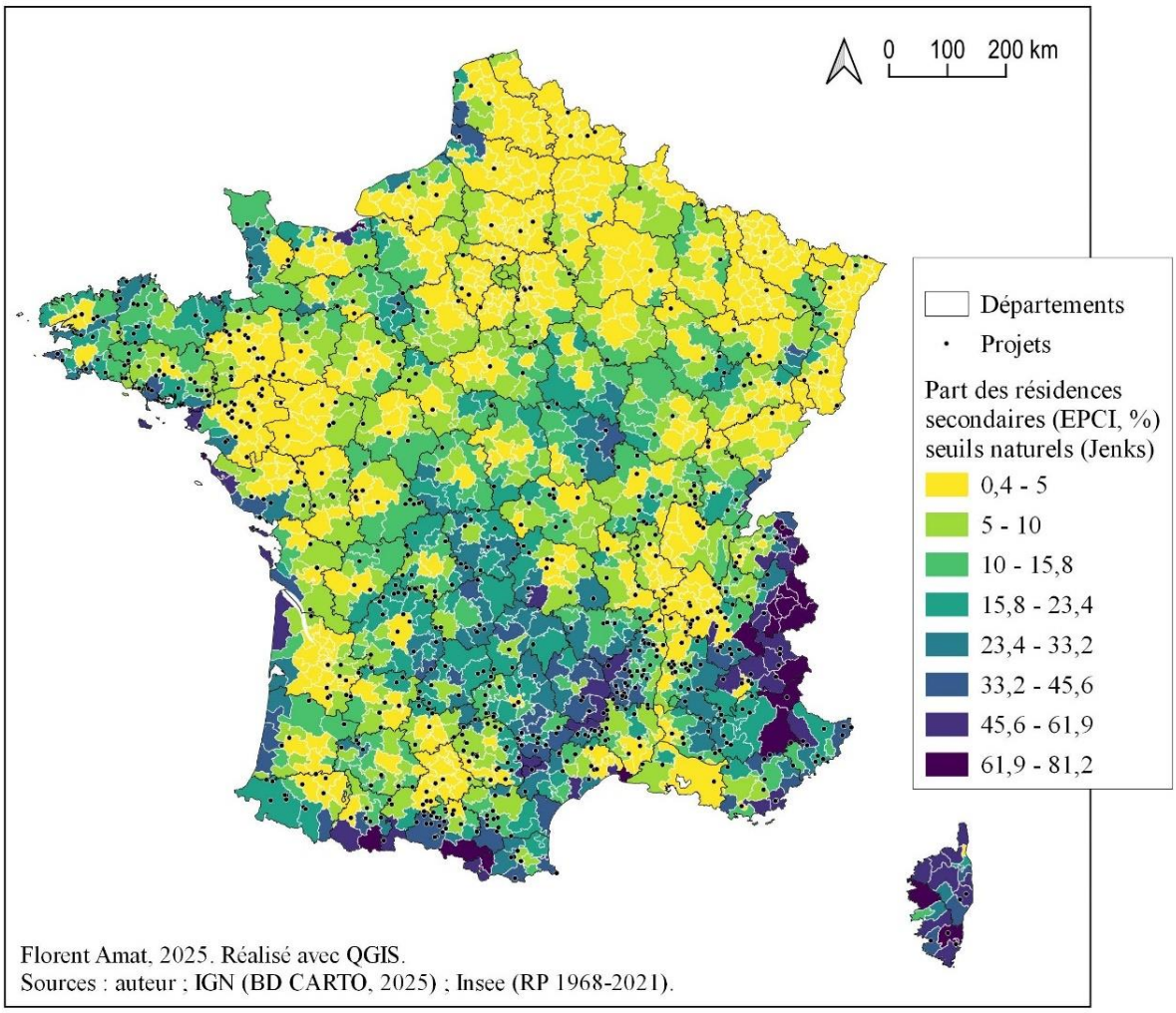

Pourtant, une analyse sommaire à partir des données foncières open-data DV3F du Cerema sur la période 2020-2022, en France, ne semble suggérer qu'une surreprésentation légère des collectifs dans les EPCI où le foncier est le plus bas[101]. Ainsi 40 % des projets se situent dans le premier tiers des EPCI en termes de montant moyen des ventes de terrain non bâti (cf. tableau 8). Il s'agit principalement d'EPCI situés en centre-Bretagne, dans le Massif central ou à l'ouest de celui-ci, et dans les Pyrénées. En revanche, cette tendance ne transparaît pas si on regarde le montant moyen des ventes de maisons anciennes. Dans les deux cas, les projets appartenant aux EPCI où les valeurs foncières sont les plus élevés sont ceux situés à proximité

[101] Les données DV3F sont disponibles au niveau communal, mais du fait de la faible quantité de données disponibles pour la période 2020-2022, les données agrégées au niveau de l'EPCI sont plus robustes. L'inconvénient est que nous ne disposons pas du détail des transactions par commune, mais seulement du nombre total de transactions, de la somme de leurs montants et de la somme de leurs surfaces. Aussi lors de l'agrégation des données ne pouvons-nous travailler qu'avec les nombres bruts et les moyennes, nous privant ainsi des valeurs médianes.

des littoraux (sud-Bretagne, Pays basque, Méditerranée), dans les Alpes du Nord et à proximité de métropoles (cf. carte 9).

Un inconvénient avec ces données est qu'elles ne tiennent pas compte du prix par unité de surface. Si nous nous penchons sur le prix moyen au m² des maisons vendues entre 2020 et 2022, au regard des parts respectives des EPCI et des projets collectifs par catégorie, il semble ne pas y avoir de lien entre prix par unité de surface et répartition des projets (cf. tableau 8). Toutefois, les données nous manquent pour 30 % des EPCI et 20 % des projets collectifs, ce qui restreint grandement notre marge d'interprétation de ces résultats. En outre, le prix par unité de surface demeure un indicateur limité dans la mesure où nous ne disposons pas d'informations concernant la superficie des terrains et bâtiments acquis par les collectifs.

Tableau 8 Répartition des projets français en fonction du montant des transactions foncières de 2020-2022 par EPCI[a]

Montant moyen des ventes de terrains non bâtis (quantiles, €)	**[1 138 ; 18 877[**	**[18 877 ; 28 892[**	**[28 892 ; 41 230[**	**[41 230 ; 58 006[**	**[58 006 ; 100 308[**	**[100 308 ; 4 134 328]**
Part des projets[b]	20 %	20 %	17 %	21 %	13 %	10 %
Montant moyen des ventes de maisons anciennes (quantiles, €)	**[59 145 ; 109 487[**	**[109 487 ; 136 014[**	**[136 014 ; 165 930[**	**[165 930 ; 201 383[**	**[201 383 ; 285 038[**	**[285 038 ; 1 124 737]**
Part des projets[b]	16 %	18 %	18 %	17 %	18 %	12 %
Prix moyen au m² des ventes de maisons de tous types (seuils naturels de Jenks, €)	**[275 ; 459[**	**[459 ; 1 230[**	**[1 230 ; 2 071[**	**[2 071 ; 3 308[**	**[3 308 ; 5 309[**	**[5 309 ; 7 941]**
Nb d'EPCI (sur 873)[c]	22	374	332	111	27	7
Part d'EPCI[b]	3 %	43 %	38 %	13 %	3 %	1 %
Nb de projets	10	272	267	66	22	0
Part des projets (sur 637)[b,c]	2 %	43 %	42 %	10 %	3 %	0 %

[a] Données disponibles pour respectivement 1 181 et 1 180 EPCI sur 1 243. 14 projets s'en trouvent donc exclus en France métropolitaine, nous ramenant à un total de 784 projets.

[b] Les arrondis dans les taux peuvent donner lieu à des écarts de un point entre le total réel et la somme des taux arrondis.

[c] Données disponibles pour 873 EPCI sur 1 243. 161 projets s'en trouvent donc exclus, nous ramenant à un total de 637 projets de France métropolitaine.

Sources : auteur, 2025 ; Cerema (DV3F, 2024)

Carte 9

Projets d'habitat collectif et coût du foncier en France métropolitaine

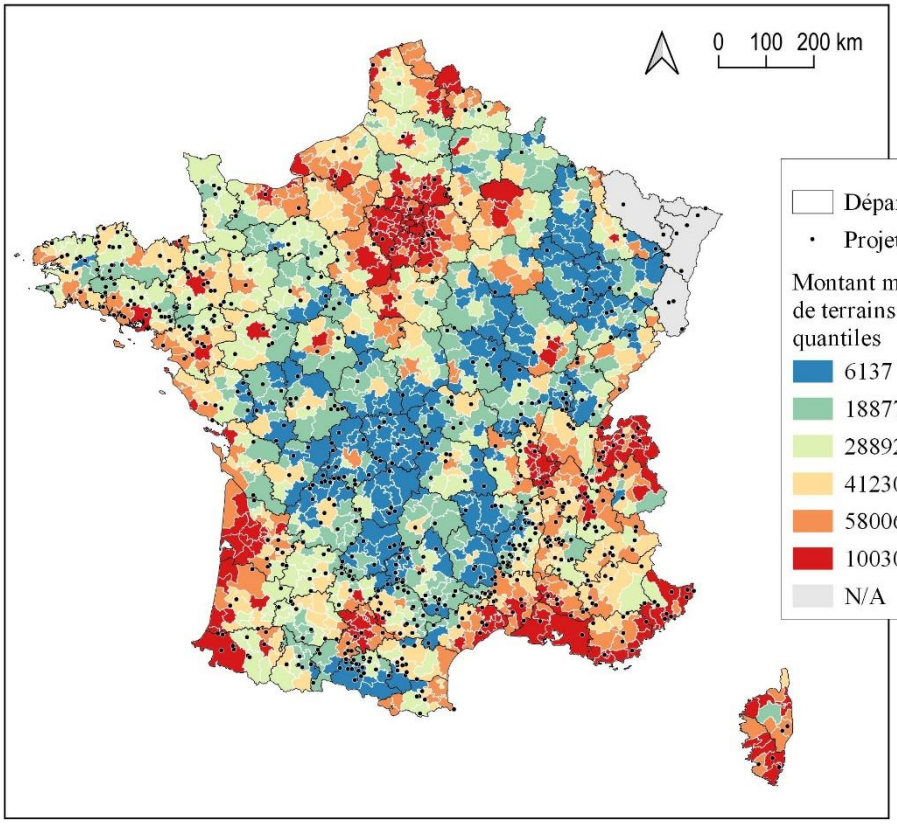

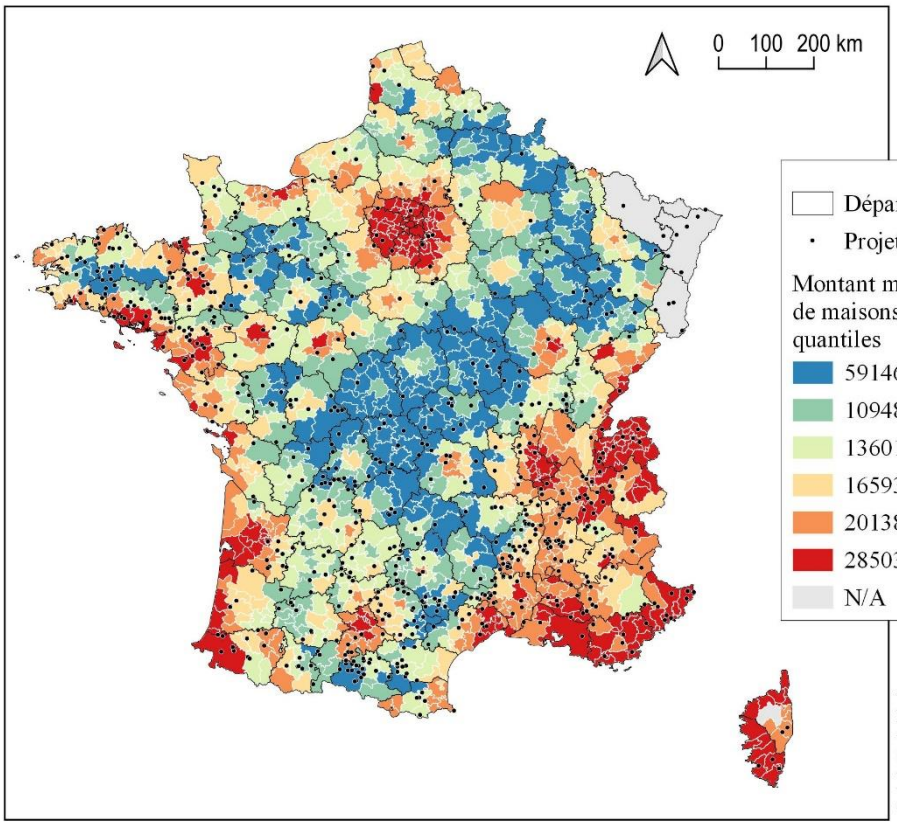

Florent Amat, 2025.
Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ;
IGN (BD CARTO, 2025) ;
Cerema (DV3F 2020-2022).

Bien que l'échelon communal ne soit pas le plus adapté pour nos analyses pour des raisons déjà exposées, il est le seul qui permette d'accéder au prix médian au mètre carré pour une maison ancienne. Sans entrer dans le détail, nous nous contenterons de souligner qu'en classant cet indicateur en cinq catégories selon la méthode des ruptures naturelles de Jenks, les projets semblent surreprésentés dans la seconde catégorie ([616 - 1 705[€/m²) avec 60 % de projets pour 54 % des communes, ce qui permet de relativiser les données du tableau 8. Encore une fois, nous ne pouvons pas mettre ces données en relation avec la superficie du foncier acquis par les projets, ce qui limite nos interprétations.

Toutes ces statistiques foncières sont à considérer avec précaution et ne constituent que des indicateurs limités, mais elles suggèrent que si la localisation d'une partie significative des projets s'explique en partie par le coût du foncier, cela ne semble pas pour autant constituer un frein pour une bonne partie d'entre eux. Nous y reviendrons en 5.1.

Ajoutons à cela que la pandémie de Covid-19 a contribué à une hausse du coût du foncier dans de nombreux territoires ruraux français comme québécois, ce que nous ne prenons pas en compte ici dans la mesure où cela nécessiterait une analyse plus approfondie et sur une période plus longue, mais aussi de disposer de données plus détaillées sur la date d'acquisition de foncier par les projets, lorsque ces derniers ont franchi cette étape. Nous savons toutefois que cela a un impact sur les capacités des collectifs à accéder à la propriété, comme en témoignaient des participants à la recherche : « Ils sont très contents d'avoir acheté rapidement, car le COVID a fait grimper les prix en flèche, et aujourd'hui ils ne pourraient plus acheter dans le coin » (O5, carnet de bord).

Enfin, le tableau 9 indique que plus le revenu médian disponible dans les EPCI est faible, plus grande est la part des projets dans ces EPCI. Ces données sont nécessairement influencées par la présence des métropoles, qui affichent un revenu médian élevé et au sein desquelles, par définition, il n'y a pas de projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural. Néanmoins, nous retrouvons la logique précédente avec quelques projets présents dans des territoires où le revenu médian est élevé (littoraux, Alpes du Nord, proximité des métropoles mais aussi départements voisins de l'Allemagne et du Luxembourg). La surreprésentation des projets dans des territoires aux ménages plus modestes, quant à elle, pourrait constituer un indice d'un accès facilité à la propriété pour les porteurs de projets, mais doit aussi être mise en lien avec leur préférence générale pour des espaces ruraux de faible densité et relativement isolés, dont nous savons par ailleurs que ce sont des territoires économiquement peu dynamiques.

Tableau 9 Répartition des projets français en fonction du revenu médian par unité de consommation par EPCI en 2020

Revenu médian disponible (quintiles, €)	[14 690 ; 20 430[	[20 430 ; 21 240[	[21 240 ; 22 040[	[22 040 ; 23 294[	[23 294 ; 38 480]
Part des projets	28 %	23 %	20 %	18 %	11 %
Sources : auteur, 2025 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA (Filosofi, 2021)					

Québec

Côté québécois, plus d'un projet sur deux se situe dans les 40 % des MRC dont le taux moyen de migration interne à la province entre 2020 et 2024 est le plus élevé, soit majoritairement dans les Laurentides, Lanaudière, la Mauricie et en Estrie, tandis que 8 projets sont dans le 20 % des MRC dont ce taux moyen a diminué ou stagné (cf. carte 10)[102]. De plus, un projet sur deux se trouve dans les 40 % des MRC dont le taux de migration interne à la province a le plus augmenté depuis 2001, soit majoritairement des territoires à l'écart de la plaine du Saint-Laurent. Nous pouvons donc avancer que l'on retrouve aussi au Québec une tendance des porteurs de projet à se tourner vers des espaces ruraux relativement attractifs, ce qui pose à nouveau la question du coût du foncier.

Le tableau 10 suggère une surreprésentation relative des projets dans les MRC où le foncier et l'immobilier est moins élevé, que ceux-ci soient destinés à l'habitation ou à l'agriculture. Comme l'illustre la carte 11, cela concerne principalement les projets de l'est de la province (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie) mais aussi ceux situés dans les espaces les moins prisés des Laurentides et de Lanaudière (hors de l'axe de l'autoroute 15). Comme en France, toutefois, un nombre non négligeable de projets est également présent dans des MRC où le foncier est plus élevé, en particulier à proximité de Montréal et d'autres centres urbains ou de grands axes routiers y menant. Là encore, ces résultats suggèrent que le foncier est un facteur au poids inégal d'un projet à l'autre. À ce propos, des recherches exploratoires menées auprès de collectifs installés dans les Laurentides, en amont de l'enquête de terrain, nous avaient permis de constater que certains d'entre eux étaient principalement constitués de retraités ayant mené une carrière professionnelle à Montréal, ce qui leur avait permis d'épargner suffisamment pour investir dans des terrains prisés à proximité de l'autoroute 15.

[102] Les migrations internes entre MRC correspondent aux échanges migratoires entre MRC du Québec, sans prise en compte des entrées et sorties extra-provinciales. Nous en avons calculé le taux moyen sur les périodes indiquées en faisant la moyenne des taux nets de chacune des années de la période concernée. Notons que cet indicateur ne permet pas de connaître la provenance ni la destination précise des personnes mobiles (urbain, périurbain, rural, etc.).

Carte 10

Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et taux moyen de migration interne au Québec

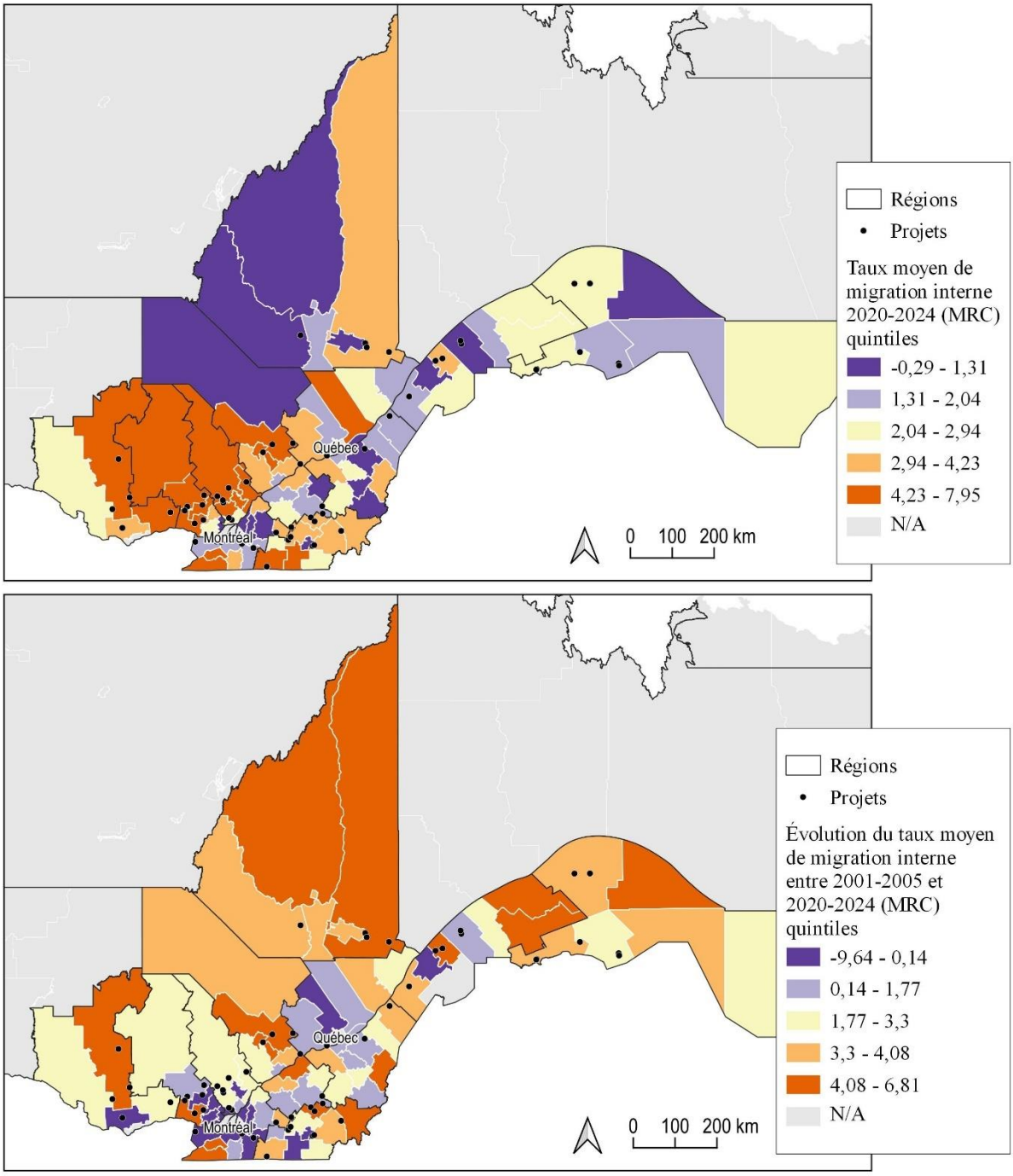

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; MRNF (découpages administratifs, 2018) ; Statistique Québec.

Tableau 10 Répartition des collectifs québécois en fonction de la valeur foncière imposable d'habitation et agricole des MRC en 2022

Valeur moyenne des terrains d'habitation (seuils naturels de Jenks, $)	**[12 274 ; 28 431[**	**[28 431 ; 44 358[**	**[44 358 ; 68 597[**	**[68 597 ; 97 788[**	**[97 788 ; 152 829]**	**[152 829 ; 216 342]**
Nb de MRC (sur 86)	19	17	23	13	13	1
Part de MRC[a]	22 %	20 %	26 %	15 %	16 %	1 %
Nb de projets	15	9	17	11	5	0
Part des projets	26 %	16 %	30 %	19 %	9 %	0 %
Valeur moyenne des bâtiments et immeubles d'habitation (seuils naturels de Jenks, $)	**[172 276 ; 260 084[**	**[260 084 ; 329 720[**	**[329 720 ; 434 684[**	**[434 684 ; 532 371[**	**[532 371 ; 608 945[**	**[608 945 ; 712 835]**
Nb de MRC (sur 86)	12	24	22	9	14	5
Part de MRC	14 %	28 %	25 %	10 %	16 %	7 %
Nb de projets (sur 57)	7	18	17	4	10	1
Nb des projets (sur 57)	12 %	32 %	30 %	7 %	18 %	2 %
Valeur moyenne des terrains agricoles (quantiles, $)	**[20 721 ; 77 992[**	**[77 992 ; 131 007[**	**[131 007 ; 200 355[**	**[200 355 ; 286 904[**	**[286 904 ; 512 393[**	**[512 393 ; 7 928 393]**
Nb de MRC (sur 86)	15	14	14	14	14	15
Part de MRC	17 %	16 %	16 %	16 %	16 %	18 %
Nb de projets collectifs	15	14	6	10	9	3
Part des projets collectifs	26 %	25 %	11 %	18 %	16 %	5 %
Valeur moyenne des bâtiments et immeubles agricoles (quantiles, $)	**[131 821 ; 560 469[**	**[560 469 ; 750 384[**	**[750 384 ; 885 417[**	**[885 417 ; 1 278 682 [**	**[1 278 682 ; 2 195 693[**	**[2 195 693 ; 8 616 738[**
Nb de MRC (sur 86)	15	14	14	14	14	15
Part de MRC	17 %	16 %	16 %	16 %	16 %	18 %
Nb de projets	21	3	11	11	7	4
Part des projets	37 %	5 %	19 %	19 %	12 %	7 %

[a] Les arrondis dans les taux peuvent donner lieu à des écarts de un point entre le total réel et la somme des taux arrondis.

Sources : auteur, 2025 ; MAMH (Rôles d'évaluation foncière du Québec, 2022)

Carte 11

Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et valeurs foncières au Québec

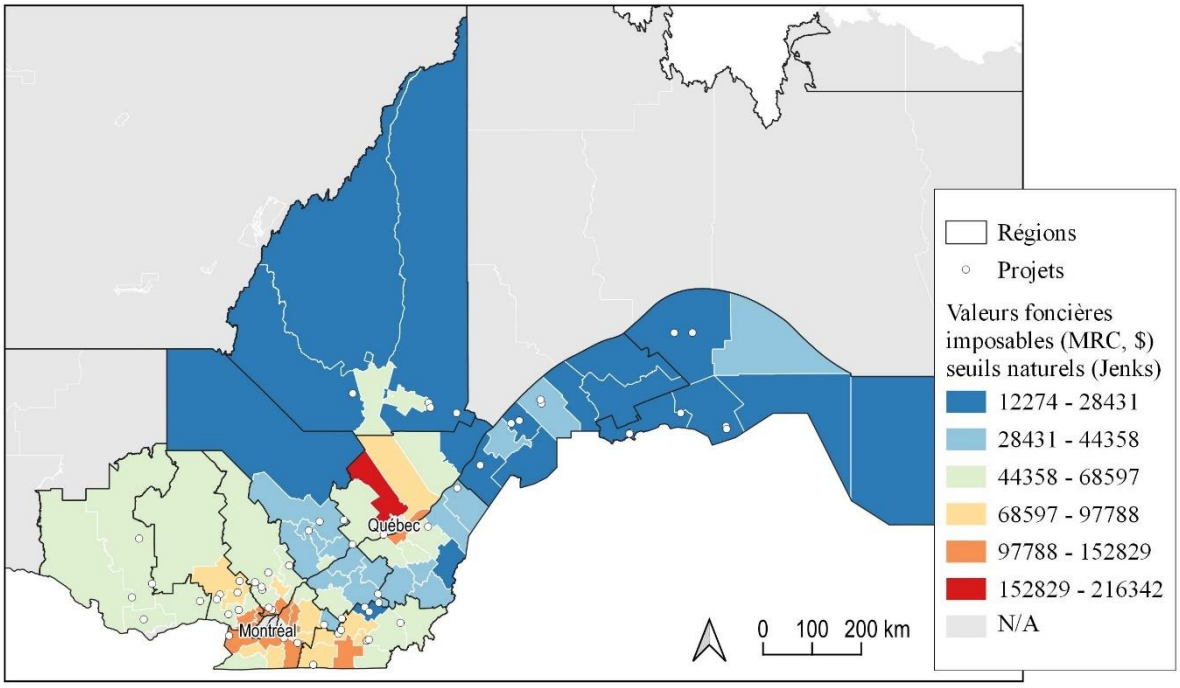

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; MRNF (découpages administratifs, 2018) ; MAMH (Rôles d'évaluation foncière du Québec, 2022).

L'Institut de la statistique du Québec a créé un indice de vitalité économique des municipalités et MRC sur la base du taux de travailleurs, du revenu médian par habitant et du taux d'accroissement naturel moyen de la population. 35 des 57 projets québécois se situent dans une MRC affichant un indice négatif, dont 18 dans le quintile des MRC les moins vitalisées économiquement, toutes au nord-ouest ou à l'est des basses terres du Saint-Laurent (cf. carte 12). À l'inverse, six seulement se trouvent dans le quintile des MRC les plus vitalisées, soit à proximité des trois principaux centres urbains ou dans la MRC de Brome-Missisquoi, à la frontière avec les États-Unis. Ces résultats croisent en partie ceux obtenus concernant le foncier, puisque les MRC les moins vitalisées font parties de celles où le foncier est le moins élevé (toutes catégories confondues), tandis que les plus vitalisées ont tendance à afficher des valeurs foncières plus élevées. Toutefois, les recouvrements ne sont pas systématiques, et nous pourrions aussi faire l'hypothèse que ce qui attire une majorité de projets dans les territoires les moins vitalisés est en partie leur éloignement vis-à-vis de Montréal et Québec[103], tout comme

[103] Les informations recueillies sur le terrain ne permettent pas de corroborer cette hypothèse, sans pour autant l'infirmer : malgré un rejet des métropoles dans le discours de plusieurs participants, la Gaspésie semble avant tout attirer pour ses qualités propres, plus que pour son éloignement vis-à-vis de Québec et Montréal.

en France un certain nombre de projets semblent vouloir se distancier des principales métropoles.

Carte 12

Répartition des projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural et vitalité économique des MRC au Québec

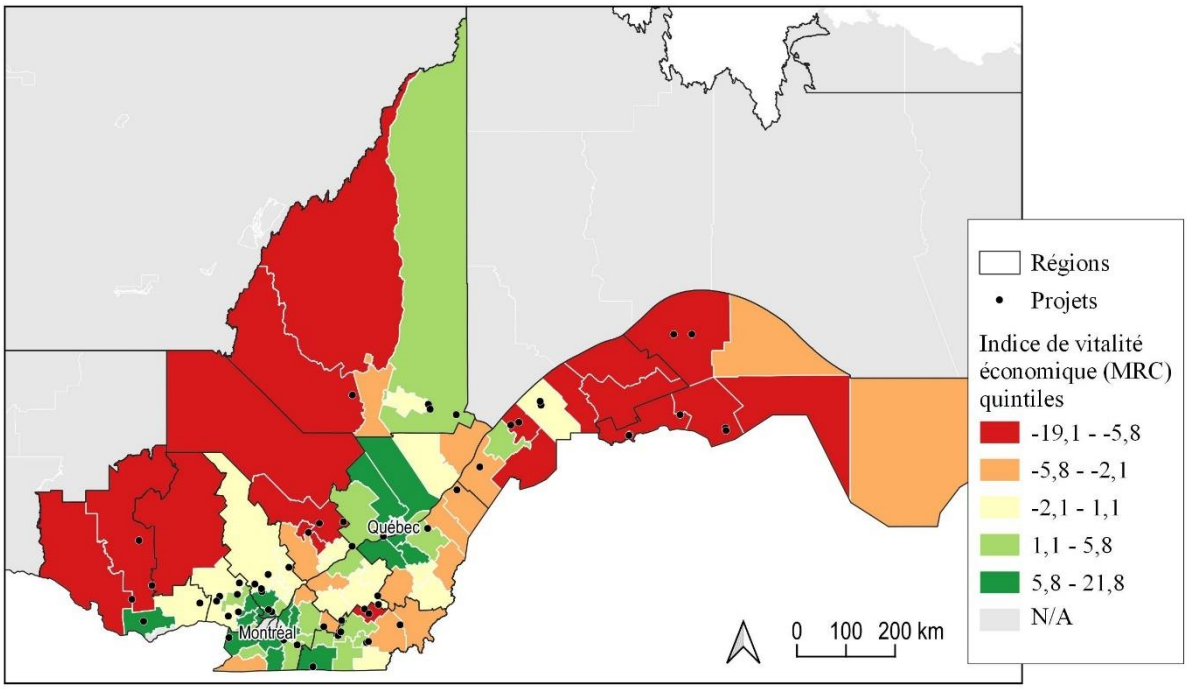

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : auteur ; MRNF (découpages administratifs, 2018) ; Statistique Québec.

Contexte politique local

France

Certains travaux sur les alternatives rurales, ainsi que certains éléments de notre propre enquête (cf. 5.1.1), suggèrent que la présence d'initiatives et réseaux alternatifs ou contestataires au sein d'un territoire peut rendre celui-ci plus attractif du point de vue de ces milieux, et ainsi attirer d'autres projets de ce type (Hakimi-Pradels, 2021 ; Koop *et al.*, 2015). C'est ce que nous avons suggéré en introduction de cette sous-section, lorsque nous avons souligné la densité de collectifs dans certains hauts-lieux de la ruralité alternative. Nous proposons ici d'explorer davantage cette voie en comparant la répartition des projets français aux résultats des élections présidentielles et législatives de 2022 dans les communes, car si le rapport des collectifs à la politique partisane et au pouvoir politique est complexe, une majorité d'entre eux semble avoir des affinités idéologiques avec les courants situés à gauche de l'échiquier politique (nous y reviendrons à quelques reprises en 3.1.3 et dans les chapitres 4, 5 et 6).

Les résultats, consignés dans le tableau 11, suggèrent une forte représentation des projets dans les communes qui ont voté majoritairement Mélenchon (candidat de gauche radicale) au premier tour des présidentielles et dans les communes qui ont voté majoritairement pour une liste de gauche au premier tour des législatives, ainsi qu'une faible représentation dans les communes qui ont voté, respectivement, Le Pen (candidate d'extrême-droite) ou Rassemblement National (RN).

Tableau 11 Répartition des projets en fonction des votes des communes d'appartenance aux premiers tours des présidentielles et législatives de 2022

	Candidat en tête au 1er tour des présidentielles 2022			**Liste en tête au 1er tour des législatives 2022**			
	Mélenchon (gauche)	Macron (centre)	Le Pen (extrême-droite)	NUPES, DVG ou PRGa (gauche)	Ensemble ! (centre)	Les Républicains (droite)	Rassemblement National (extrême-droite)
Total Communes (%)	8	34	57	24	25	17	31
Communes comptant un ou plusieurs écohameaux (%)	22	40	38	45	26	11	14
a NUPES : Nouvelle Union populaire, écologique et sociale ; DVG : divers gauche ; PRG : Parti radical de Gauche Sources : auteur, 2025 ; Ministère de l'intérieur, 2022							

Toutefois, ces résultats connaissent des variations locales et régionales. Ainsi par exemple la tendance est bien visible dans les Cévennes et le Diois, mais moins prononcée en Bretagne (cf. carte 13). Cela peut s'expliquer par le fait que la Bretagne compte de nombreux soutiens de Macron et de son parti depuis 2017, en particulier du fait de l'influence d'anciens membres du Parti Socialiste l'ayant appuyé, et que les votes Le Pen et RN y gagnent en force *a minima* depuis 2017 (Frinault, 2022). De plus, la région affiche une densité de population supérieure aux Cévennes et au Diois[104], et nous pouvons supposer que cela s'accompagne d'une plus grande diversité sociale. Cela aurait tendance à renforcer notre hypothèse, la Bretagne n'étant que récemment investie par les alternatives rurales (et, plus largement, par les néo-ruraux), comparativement aux territoires nommés précédemment.

[104] Avec 126 hab./km² en Bretagne en 2022, contre respectivement 60 et 00 en Ardèche et 80 dans la Drôme, par exemple (Insee, 2025b, 2025a, 2025f).

Carte 13

Projets d'habitat collectif et résultats aux élections présidentielles et législatives de 2022 en France métropolitaine

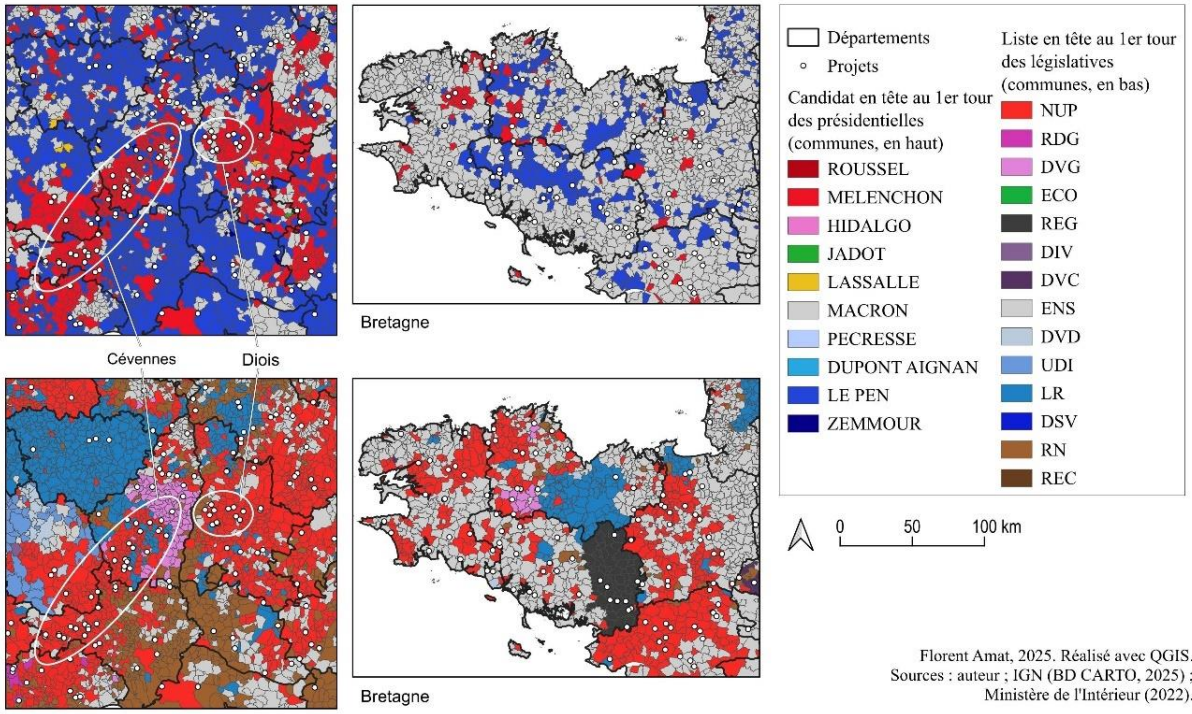

Dès lors, il est permis de supposer que les projets d'habitat collectif et écologique en milieu rural sont attirés par des territoires affichant un certain dynamisme en termes d'initiatives et réseaux marqués à gauche, ce qui se traduirait par un vote plus fort à gauche aux élections. Inversement, nous pouvons émettre l'hypothèse que dans des territoires déjà marqués à gauche, les pouvoirs publics mettent en place, à dessein ou non, des politiques plus susceptibles d'attirer des alternatives rurales. Les travaux Kirsten Koop et Nicolas Senil sur les tiers-lieux d'Ardèche vont dans ce sens (2016), de même que certains témoignages obtenus sur le terrain, évoquant les actions d'acteurs (para)publics en faveur de l'habitat groupé et de l'habitat léger (OA07, AA09). Ces deux hypothèses demeurent pertinentes, à condition d'en inverser les termes, si l'on remplace la gauche par l'extrême droite, que l'on peut associer dans les milieux ruraux à un vote à tendance conservatrice.

Néanmoins, la complexité de la géographie et, plus largement, de l'analyse électorale, et la modestie des statistiques sur lesquelles nous nous appuyons ici, nous invitent plus encore que pour les thèmes précédents à prendre ces résultats comme des indices ou des pistes à approfondir, plutôt qu'à en tirer des conclusions arrêtées.

Québec

Au Québec, l'absence de force de gauche aussi bien établie dans la province ou au Canada et aussi présente sur le territoire qu'en France ne rend guère pertinent ce type de comparatif.

Toutefois, plusieurs projets collectifs semblent avoir visé des régions associées à la contre-culture des années 1960-1970, d'après certains témoignages recueillis : Bas-Saint-Laurent, Estrie, Laurentides. Cela suggèrerait ainsi une forme de continuité et d'attrait de ces régions qui pourrait s'expliquer à la fois par les caractéristiques déjà abordées (ruralité, environnement, etc.) et par la présence d'un certain réseau alternatif (bien qu'incomparable à ce qu'on peut trouver dans certains haut-lieux français). Reste que nous ne disposons pas d'informations précises à ce sujet, et que cela ne concerne pas la moitié des projets.

*

En définitive, nos analyses spatiales nous ont permis d'émettre un certain nombre d'hypothèses allant dans le sens général de la littérature tout en l'enrichissant et en offrant une lecture nationale jusque-là absente ou presque, certes plus pertinente en France du fait de l'ampleur du phénomène. Elles permettent notamment d'avancer une certaine hétérogénéité des projets malgré l'existence de facteurs de répartition clefs, dans la mesure où ces derniers semblent peser inégalement d'une initiative à l'autre. La mise en dialogue de ces analyses avec celles fondées sur d'autres types de données nous permettra, au fil du texte, de renforcer nos interprétations.

Nous poursuivrons maintenant notre portrait du phénomène de l'habitat collectif et écologique en milieu rural en France et au Québec en présentant ses principaux organismes de référence.

3.1.2 Les organismes de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, plus nombreux en France qu'au Québec

À partir de notre démarche de recensement, de nos analyses documentaires et de notre enquête de terrain, nous avons pu identifier un certain nombre d'organismes de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique en France et au Québec.

Les acteurs français

La Coopérative Oasis (CO) et le Mouvement Colibri sont deux acteurs majeurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique, tant en termes de visibilité (interne et externe) qu'en termes d'implication (production de contenu, financement, accompagnement). Ces deux organismes sont étroitement liés, ce que démontre un bref historique élaboré à partir des informations disponibles sur leurs sites web respectifs (Coopérative Oasis, 2025 ; Mouvement Colibris, 2016, 2020).

La CO est l'aboutissement de la publication d'un *Manifeste pour des Oasis en tous lieux* dont le contributeur principal était Pierre Rabhi (1997), puis de la création de l'association Mouvement des Oasis en tous lieux quelques années plus tard. L'objectif de cette association était de susciter la création de lieux de vie ou d'activité écologiques et collectifs, et de les soutenir. En parallèle, Rabhi travaillait avec d'autres personnes à la création du Mouvement Colibris, officialisé en 2007 sous la forme associative également. Pensé comme un mouvement citoyen, celui-ci était dédié à encourager les actions individuelles et collectives locales en faveur de la sobriété, de la coopération et du lien à l'environnement.

Toujours sous l'influence, entre autres, de Rabhi, les deux associations ont élaboré un partenariat en 2012. Deux ans plus tard, Habitat Participatif France (HPF), dont il sera question plus loin, rejoint ce partenariat afin de créer un réseau commun d'initiatives collectives écologiques. Puis, suite à une grande hausse de popularité du concept d'oasis et à la multiplication des projets d'année en année, le Mouvement des Oasis entame une procédure de désolidarisation vis-à-vis du Mouvement Colibris, dans le but d'éviter les conflits d'intérêt ou de pouvoir entre deux acteurs de plus en plus importants, entre autres. Ainsi, en 2018, le Mouvement des Oasis devient la Coopérative Oasis, société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)[105], et en 2020 elle devient indépendante. Les deux organisations demeurent néanmoins très proches : elles coorganisent des événements, se citent l'une l'autre, etc. au point d'être souvent confondues par les participants sur le terrain.

Concrètement, le Mouvement Colibris produit une réflexion et une transmission de savoirs sur l'écologie et l'engagement citoyen à travers des articles, un magazine, des films, des webinaires ; il organise des événements et accompagne des porteurs de projets locaux divers en accord avec ses principes. L'un de ses slogans est « faire sa part », traduisant l'importance de l'initiative individuelle ou de petits groupes dans sa vision. Quant à la CO, elle se consacre à la création, à l'accompagnement et au développement de projets collectifs et écologiques, également *via* des articles, webinaires, événements, du financement et de l'accompagnement. La première section du chapitre 4 sera consacrée à l'analyse du discours de la CO.

HPF, partenaire de la CO, est une association créée en 2013 afin de regrouper et accompagner des projets d'habitat participatif. Cette notion est héritée de différents mouvements militants pour l'habitat groupé et l'habitat autogéré, mettant en avant le droit au

[105] Soit, en droit français, une coopérative de production ayant un objectif d'intérêt collectif et dont les sociétaires sont partagés entre producteurs, bénéficiaires et contributeurs.

logement, la solidarité, le mise en commun et l'écologie (Habitat Participatif France, 2025). Par rapport à la CO, son action est davantage dirigée vers des milieux urbains (mais pas exclusivement) et donne la part belle à l'implantation dans les quartiers populaires et à la cohabitation intergénérationnelle. De plus, HPF est davantage engagée auprès des institutions publiques (en particulier *via* le plaidoyer et la coopération) que la CO ou le Mouvement Colibris. Parce qu'HPF est moins centré sur les enjeux d'écologie et sur la ruralité, nous ne l'avons pas inclus dans les organismes dont nous avons exploré le site pour la constitution de notre réseau hyperlien. Néanmoins, il est naturellement apparu dans le réseau ouvert du fait de ses liens avec plusieurs sites de notre corpus de départ (cf. 3.1.3). Par ailleurs, nous avons tout de même inclus des habitats participatifs dans notre recensement et la constitution de notre réseau, lorsqu'ils satisfaisaient aux critères que nous nous étions fixés. C'est par exemple le cas pour ceux recensés sur la carte conjointe de la CO et d'HPF et installés en milieu rural.

Un autre acteur français majeur est le média *Passerelle Éco*, créé en 1999 et consacré à la permaculture et à l'habitat collectif et écologique. Il publie notamment une revue trimestrielle ainsi que des ouvrages, et anime un site de petites annonces pour la mise en réseau d'initiatives en lien avec ses intérêts. Contrairement aux organismes précédents, il est peu connu en dehors de la sphère de l'habitat collectif et écologique, et moins connu en son sein.

D'autres acteurs mineurs existent, parmi lesquels nous nous contenterons de citer ceux dont nous avons retenu le site web pour notre identification de réseau hyperlien :

- *Kaizen magazine*, bimestriel consacré surtout aux initiatives écologiques alternatives et co-fondé en 2012 par Rabhi, Cyril Dion (alors directeur du Mouvement Colibris) et deux autres personnes ;
- *Toits alternatifs*, blog spécialisé sur les alternatives écologiques axé principalement sur l'habitat, l'autonomie et la sobriété ;
- L'Archipel du Vivant, ONG dédiée à informer sur les enjeux écologiques et sociaux contemporains, à encourager l'engagement citoyen (entre autres *via* des annuaires d'alternatives et de luttes) et à promouvoir la notion de biorégion ;
- L'association Hameaux Légers, qui a pour objectif de susciter et accompagner des projets d'habitats collectifs en habitat léger, notamment en les mettant en relation avec des collectivités locales désireuses de soutenir (voire porter) de tels projets ;
- Éducation au Développement d'Écovillage France (EDE France), organisme informel transposant en France le cours Ecovillage Design Education créé par l'organisme Gaia Education, proche du Global Ecovillage Network (cf. infra) ;

- Le Transiscope, association de douze organisations, dont le Mouvement Colibris, pour recenser et cartographier les initiatives citoyennes de transitions socio-écologique ;
- Près de chez nous, base de données créée par trois organisations, dont le Mouvement Colibris, pour recenser et cartographier des alternatives écologiques et solidaires ;
- Utopies Concrètes, plateforme de publication et base de données en ligne de sites internet et de lieux touchant aux enjeux de transition socio-écologique. Autogérée, elle a été lancée par un collectif anonyme ;
- Le Réseau français des écovillages, inspiré du Global Ecovillage Network et créé en 1998 pour fédérer les initiatives françaises s'identifiant au modèle des écovillages.

Les acteurs québécois

Au Québec, il n'existe pas d'équivalent de la CO, du Mouvement Colibris ou de HPF. Quelques acteurs ou initiatives existent pour la mise en réseau ou la promotion de l'habitat collectif et écologique, mais ils ne sont pas nécessairement connus au sein des collectifs et le sont encore moins à l'extérieur. Parmi eux, on compte le magazine *La Maison du 21e siècle*, fondé en 1994, qui s'intéresse aux enjeux de santé, d'écologie et de qualité de vie en lien avec l'habitat et qui a développé certaines proximités avec la sphère de l'habitat collectif et écologique. Actif de 2001 à 2014, le blog collaboratif Aube publiait des textes et des enregistrements audios sur la vie en collectif et sur des initiatives existantes d'habitat collectif et écologique, entre autres. Les sites internet de ces deux organismes ont été utilisés pour la constitution de notre réseau hyperlien, de même que ceux d'Écovillages Québec, un réseau inspiré du Global Ecovillage Network (GEN), et de GEN Canada (acteur non pas québécois, mais canadien).

D'autres initiatives nous ont servi pour le recensement des projets, bien qu'il ne fût pas à propos de les intégrer à la constitution du réseau hyperlien. Il s'agit des deux répertoires d'éco-communautés québécoises (cf. encadré 6) et du balado (ou *podcast*) « Histoires d'ÉcoCommunautés ».

Encadré 6 Les répertoires d'éco-communautés québécoises

Publié en 2010, le premier *Répertoire des éco-communautés du Québec* est principalement l'œuvre de Leslie Carbonneau, qui le présente comme une initiative citoyenne. Il documente 25 projets d'éco-communautés, définies comme des « groupes de gens partageant un but commun, ayant choisi de vivre ensemble et de coopérer pour créer un style de vie reflétant les valeurs fondamentales qu'ils partagent » tout en mettant au centre de leur vision « les notions d'écosystèmes et d'interdépendance » et « les valeurs d'écologie et de respect de l'environnement […] autant dans les dimensions sociale, environnementale, culturelle, économique, que spirituelle » (Carbonneau & Veilleux, 2010, p. 6).

L'objectif du répertoire est d'offrir « un outil de référence et une visibilité » aux « éco-communautés » du Québec : leur permettre d'entrer en contact ou de se publiciser, de diffuser leurs réussites et échecs, de documenter leurs pratiques, et leur apporter une reconnaissance (Carbonneau & Veilleux, 2010, p. 5). Concrètement, il délivre des conseils à ceux qui voudraient lancer un projet, donne des arguments en faveur d'un tel mode de vie, présente des fiches techniques sur les communautés recensées et renvoie à des organismes ou ouvrages de référence pour le milieu.

Le *Nouveau répertoire des éco-communautés (et communautés intentionnelles) du Québec* a été mis en ligne en 2023 par Charles-Olivier Bolduc-Tremblay, avec les mêmes intentions affichées que le précédent, qui nécessitait une mise à jour, mais aussi dans l'espoir de faire émerger un éventuel « "modèle ultime" de "communauté idéale" » (Bolduc, 2023, p. 5). Outre la mise à jour et une personnalisation des thèmes déjà présents dans le précédent répertoire, il ajoute une réflexion sur les termes éco-communauté, communauté intentionnelle et commune, entre autres. En outre, tout comme le premier répertoire appelait à ce que « les outils développés dans les laboratoires des écovillages se répandent à la société en entier [afin] qu'un mode de vie durable et à échelle humaine soit accessible à tous » (Carbonneau & Veilleux, 2010, p. 4), le second revendique un « [changement] dans notre société, et partout sur la planète » pour un « [monde] beaucoup plus écologique mais aussi beaucoup plus humain, » changement incarné par les éco-communautés (Bolduc, 2023, p. 10).

Il est intéressant de souligner que la trajectoire politique et idéologique de l'auteur du *Nouveau répertoire* est originale au regard de celle des personnes rencontrées dans le cadre de cette enquête, et qu'elle est fortement susceptible de générer un effet repoussoir chez

certaines personnes, ce qui pourrait nuire à la diffusion de ce nouveau répertoire. Effectivement, successivement militant du Nouveau Parti démocratique[106] en 2007 et du Parti vert du Canada[107] en 2011, il a ensuite fondé le Parti Utopiste du Québec puis le Parti Libertarien du Québec, deux micro-partis provinciaux ne disposant que de quelques membres et d'aucun représentant élu[108]. Ce virage à droite se traduit également par un rapprochement avec des groupes québécois identitaires nationalistes généralement identifiés à l'extrême droite (dont La Meute). En outre, son site web aborde des thèmes aussi variés que les éco-communautés, la « lutte anti-gouvernementale », la vaccination (dont il est un détracteur), le « conspirationnisme » (qu'il défend) ou les extraterrestres.

Les acteurs internationaux

À l'international, le Global Ecovillage Network (GEN) est de loin l'acteur majeur dans le milieu de l'habitat collectif et écologique. Créé en 1991 par la fondation caritative Gaia Trust, le GEN est une association d'écovillages (communautés intentionnelles axées sur le développement durable). Le réseau rassemble plus de 6 000 collectifs de différents pays et a pour objectif la facilitation de la constitution de projets, la circulation d'informations entre membres, et le soutien à d'autres types de projets en faveur du développement durable, notamment à l'occasion de partenariats avec d'autres organisations, dont l'ONU et l'Union Européenne. Si le GEN a peu de membres en France et au Québec, il demeure néanmoins relativement connu. Il a par ailleurs une branche européenne (GEN Europe) et une canadienne.

3.1.3 L'analyse de réseau hyperlien, un regard transnational sur une interconnaissance relative

Comme introduit au chapitre précédent, l'identification du réseau hyperlien nous a permis de scruter les liens entre les sites de certains projets d'habitat collectif et écologique et des organismes de référence que nous venons de présenter. Ces sites internet et ces liens constituent ce que nous qualifions de réseau *fermé* de l'habitat collectif et écologique français et québécois en milieu rural. Nous avons également signalé que, grâce au logiciel Hyphe, nous avions pu

[106] Parti politique fédéral canadien à tendance sociale-démocrate.
[107] Parti politique fédéral canadien écologiste se revendiquant à gauche.
[108] Ces informations et les suivantes sont disponibles sur son site https://refairelemonde.biz, consulté le 10 octobre 2024.

identifier un réseau hyperlien plus large de plus de 14 000 nœuds, que nous appelons le réseau *ouvert*. Nous présenterons ici successivement les analyses des réseaux fermé et ouvert.

Le réseau fermé, structuré par les organismes de références

Généralités

Le réseau fermé a été constitué à partir de notre corpus de départ qui comprend 276 projets français, 29 projets québécois et 19 organismes de référence, dont 10 bases de données et 9 autres types de sites web. Il prend la forme d'un graphe orienté d'ordre 324 et de taille 511, avec une densité par conséquent très faible (< 1 %)[109]. Cela s'explique par le fait qu'un peu moins de la moitié des projets français et les deux tiers des projets québécois sont isolés (ou, pour quatre d'entre eux, connectés par paires).

Si l'on ne s'intéresse qu'à la composante principale, sans prendre en compte les nœuds non connectés au reste du réseau, on obtient un graphe d'ordre 186 et de taille 508 (cf. figure 6). La densité demeure faible (1,5 %) mais est trois fois supérieure à celle du graphe précédent. Le diamètre est de 9, mais la longueur moyenne des plus courts chemins est de 2,9, ce qui suggère un graphe relativement compact, avec quelques nœuds un peu plus à l'écart que la moyenne[110]. Le degré moyen n'est que de 2,7, mais sa distribution suit une courbe logarithmique et certains nœuds sortent du lot avec des degrés à deux chiffres, parfois supérieurs à 50, voire à 100. Ces nœuds qui constituent des autorités et/ou des hubs correspondent tous à des organismes de référence (cf. tableau 12)[111].

Tableau 12 Degré des principaux organismes de référence dans le réseau fermé

Organisme correspondant	Degré entrant	Degré sortant	Degré total
Coopérative Oasis	41	77	118
Mouvement Colibris	63	41	104
Passerelle Éco	19	68	87
Toits alternatifs	3	41	44
Kaizen magazine	14	24	38
L'Archipel du Vivant	2	27	29
Global Ecovillage Network	17	5	22

[109] Pour rappel, l'ordre d'un graphe est égal au nombre de sommets du graphe et sa taille au nombre de liens du graphe. La densité est le rapport entre le nombre de liens d'un réseau et le nombre maximal de liens possibles dans ce réseau. L'ensemble des termes techniques sont définis en annexe 5, de façon parfois plus détaillée qu'en note de bas de page.

[110] Le diamètre est égal au plus long des plus courts chemins d'un graphe, le plus court chemin entre deux sommets correspondant au nombre minimal de liens à emprunter pour relier ces sommets.

[111] Le degré d'un sommet correspond au nombre de liens adjacents à ce sommet. Un sommet au degré entrant élevé, c'est-à-dire qui est beaucoup cité par d'autres sommets, est une autorité. Un sommet au degré sortant élevé, donc qui cite beaucoup, est un hub.

Figure 6

Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale)

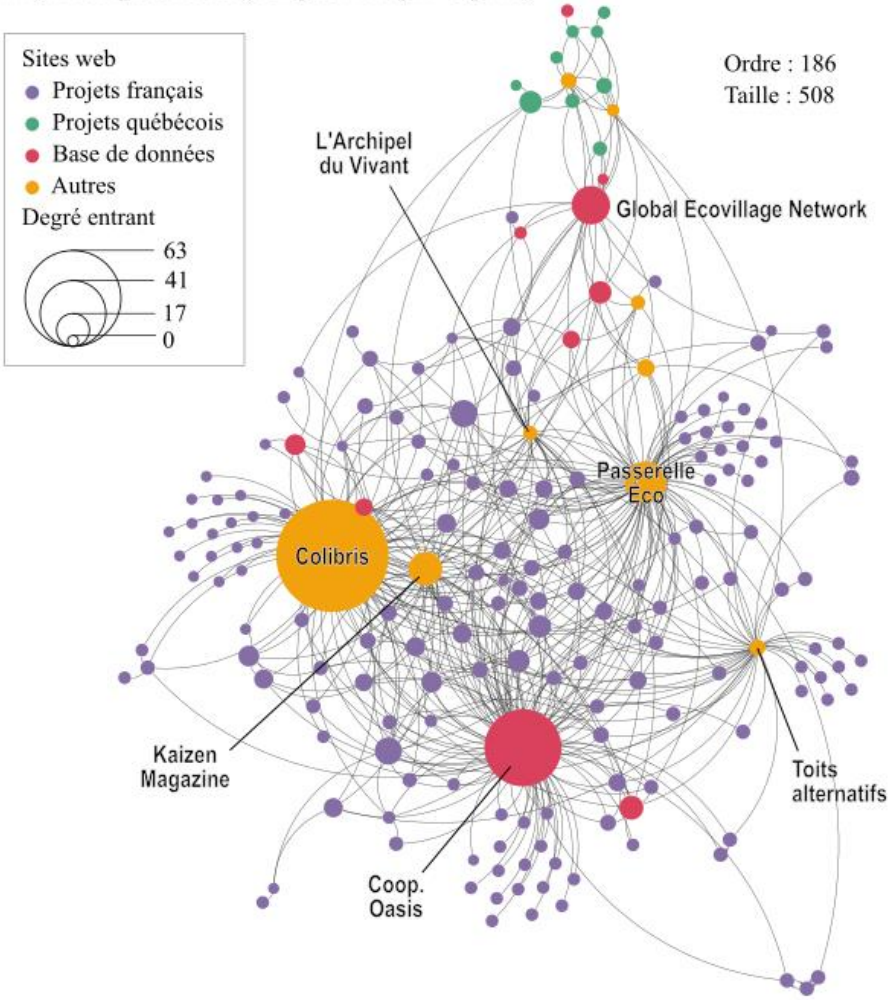

Distribution du degré des sommets du réseau fermé (composante principale) de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois

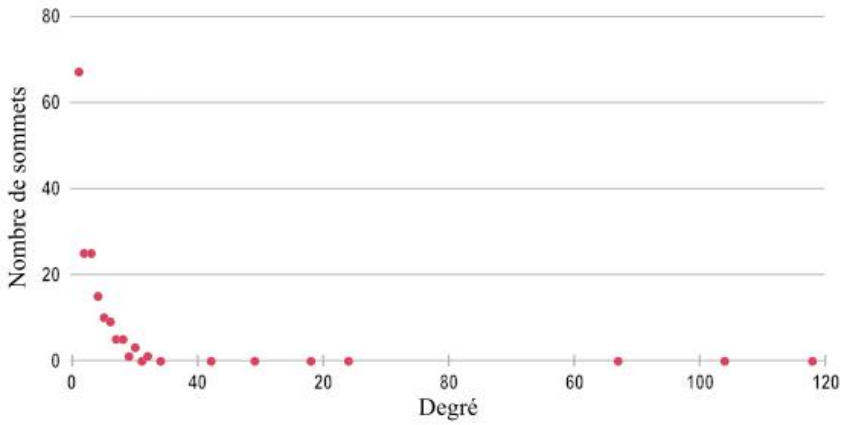

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Le tableau 12 nous donne à voir combien le Mouvement Colibri et la CO sont des références dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, tandis que *Passerelle Éco*, le GEN et *Kaizen Magazine* ne jouent qu'un rôle secondaire, et que les autres semblent peu connus. En revanche, tous ces organismes à l'exception du GEN jouent un rôle important de publicisation des projets, en particulier la CO et *Passerelle Éco*, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où ce sont des acteurs principalement consacrés à la promotion des collectifs et qui consacrent une partie importante de leurs publications à présenter des projets. La moindre importance du GEN s'explique par son poids limité dans le paysage québécois et français, comme nous l'évoquions précédemment. Ainsi le réseau est fortement hiérarchique, comme en témoigne la mesure de l'assortativité (-0.48) qui témoigne d'un graphe plutôt disassortatif (c.-à-d. que les liens sont plus nombreux entre sommets de degrés différents qu'entre sommets de degrés semblables)[112].

Tableau 13 Mesures sur le réseau personnel des principaux organismes de référence (réseau fermé)

Organisme correspondant	Fragmentation	Efficacité
Coopérative Oasis	0,22	0,97
Mouvement Colibris	0,19	0,97
Passerelle Éco	0,25	0,97
Toits alternatifs	0,26	0,95
Kaizen magazine	0,00	0,90
L'Archipel du Vivant	0,04	0,87
Global Ecovillage Network	0,22	0,91

Ce sont donc quelques organismes de référence qui captent la majorité des liens, ce qui indique que ce sont eux qui cimentent le réseau : ce sont à la fois eux qui sont le plus cités par les collectifs, et eux qui citent le plus de collectifs, tandis que ces derniers font peu référence les uns aux autres. Cela se vérifie également si on s'intéresse au réseau personnel de chacun de ces organismes (cf. tableau 13 et figure 7). Ainsi, tous ont une efficacité qui tend vers 1, ce qui indique qu'ils sont majoritairement liés à des nœuds non connectés les uns aux autres[113]. Si la valeur de la fragmentation est limitée, cela est dû à la présence des autres organismes de référence dans ces réseaux personnels[114].

[112] L'assortativité est la tendance des sommets à être reliés à d'autres sommets similaires en termes de degré. Le graphe est assortatif si elle tend vers 1, ne l'est pas si elle tend vers 0, et il est disassortatif si elle tend vers -1.
[113] L'efficacité rend compte de la qualité de circulation de l'information au sein d'un réseau personnel. Comprise entre 0 et 1, elle tend vers 0 si les *alters* du réseau personnel sont largement connectés les uns aux autres (forte qualité de circulation de l'information), et vers 1 dans le cas contraire (faible qualité de circulation de l'information).
[114] La fragmentation d'un réseau personnel rend compte du niveau de connexion entre ses composantes (chaque composante pouvant être composée de plusieurs sommets reliés entre eux ou bien d'un seul sommet isolé).

Figure 7

Réseau personnel de quatre organismes de référence dans le réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois

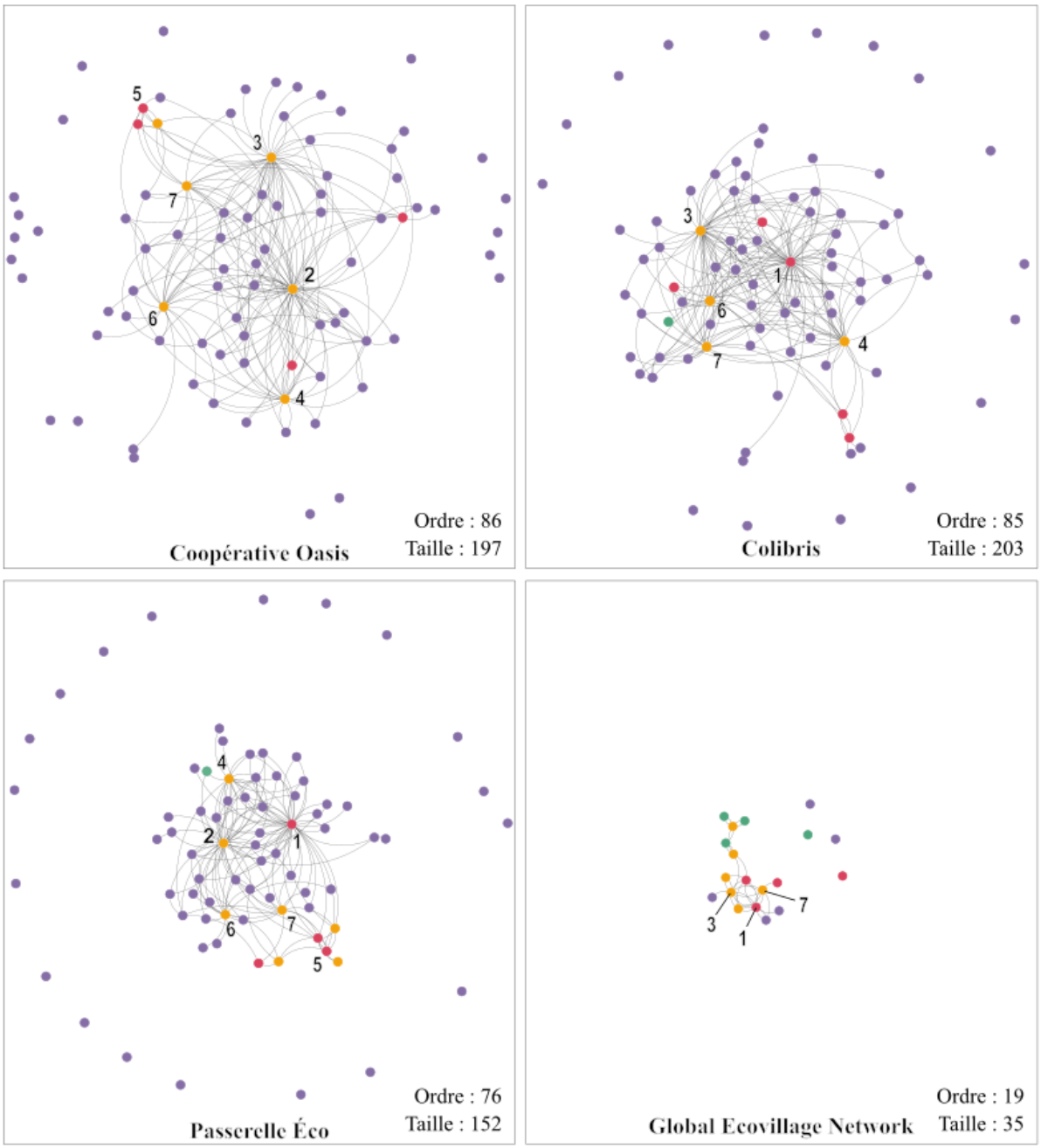

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Comprise entre 0 et 1, elle vaut 0 s'il n'y a qu'une composante (pas de fragmentation) et 1 si le réseau personnel n'est composé que de sommets isolés (fragmentation maximale).

De tout cela découle que si l'on retire du graphe l'ensemble des organismes de référence, on obtient une quantité de sommets isolés, huit composantes connexes d'ordre 4 et moins, et une composante principale d'ordre 63 (cf. figure 8). Quelques organismes de référence restants, bien que mineurs, jouent alors le rôle un certain rôle fédérateur au sein de cette composante, à l'instar de certains collectifs. Ces derniers sont proches de la CO ou du Mouvement Colibris, assez voire très médiatisés et, pour certains, plutôt institutionnalisés (soutenus par des acteurs publics : une région, la Fondation de France, un programme européen, etc.).

Il est notable que la composante principale du réseau fermé ait une réciprocité de 29 % (contre moins de 2 % pour cinq réseaux d'ordre et taille équivalents générés aléatoirement)[115]. Cette réciprocité s'explique pour l'essentiel par des liens mutuels entre certains projets d'une part, et certains organismes de référence d'autre part, ce qui indique une interconnaissance plus forte entre ces acteurs. Il s'agit avant tout des collectifs les plus en vue mentionnés au paragraphe précédent.

[115] La réciprocité indique la part de liens mutuels parmi l'ensemble des liens d'un graphe dirigé.

Figure 8

Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale) sans les principaux organismes de référence

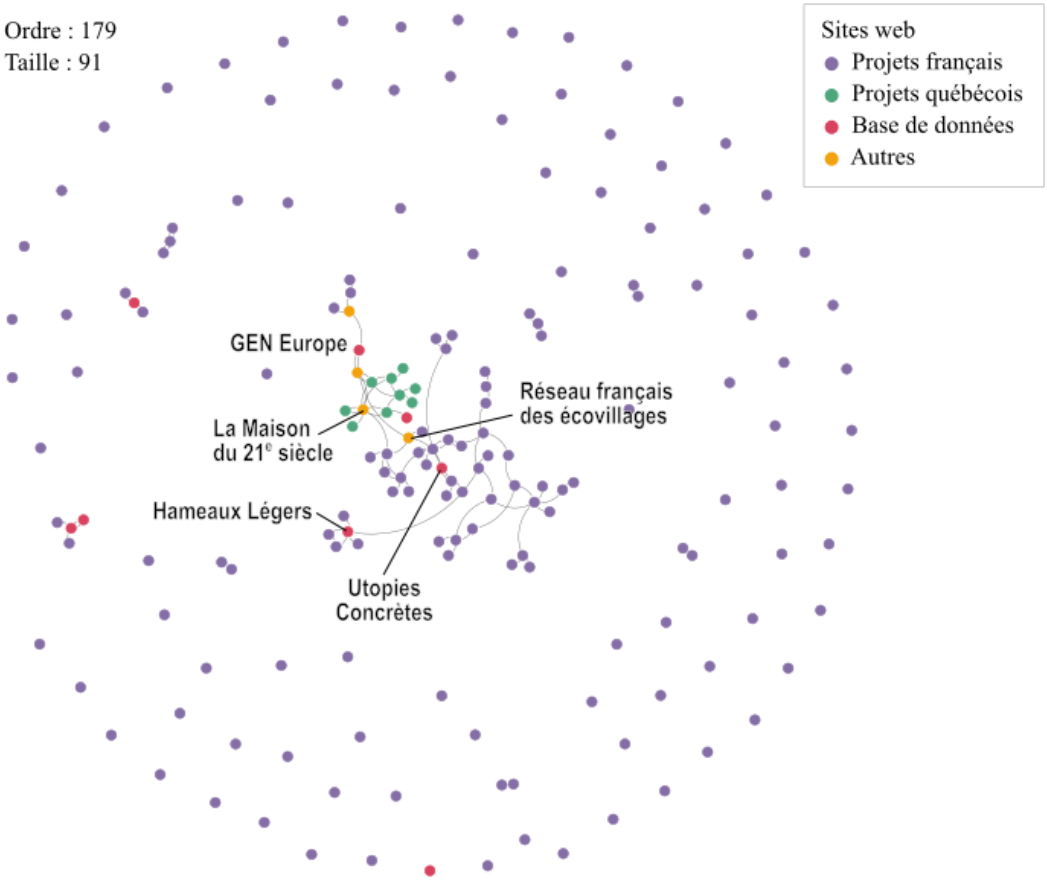

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Détection de communautés

La détection de communautés fondée sur la modularité[116] donne une partition en huit classes de la composante principale du réseau fermé (cf. figure 9)[117]. Chacun des sept principaux organismes de référence appartient à une classe différente. Par ailleurs, on observe bien la proximité entre le Mouvement Colibris et Kaizen magazine. Ces résultats sont assez semblables à ce que l'on obtient si l'on cherche à identifier des clusters à l'aide de l'analyse visuelle, comme l'illustre la figure 10.

Ces résultats sont cohérents avec les précédents : les principaux clusters s'organisent autour de quelques organismes de référence, avec quelques collectifs connectés à plusieurs de ces organismes (au centre du graphe) et d'autres connectés à un ou deux seulement (en périphérie). Toutefois, l'élément le plus évident qui ressort d'une analyse visuelle est l'existence d'un important cluster français et d'un cluster plus québécois un peu à l'écart (ce dernier correspond assez largement à la classe 6 de la détection par modularité, en rouge).

En s'y attardant, nous remarquons que ce cluster québécois comprend également le GEN et les organismes qui lui sont proches (cf. figure 11). Le lien entre acteurs français et québécois semble avant tout passer par le GEN, acteur international, suggérant une faiblesse des liens entre Québec et France. En proportion, les acteurs québécois font davantage référence au GEN que les acteurs français, ce qui s'explique peut-être par l'absence de structure équivalente à la CO ou au Mouvement Oasis au Québec (structures visiblement peu connues des acteurs québécois), mais aussi par le contexte nord-américain (on trouve plusieurs projets affiliés au GEN dans les provinces canadiennes anglophones, et des dizaines aux États-Unis). Quelques liens entre France et Québec passent aussi par le GREB, un collectif québécois ayant acquis une certaine réputation du fait des techniques de construction écologique qu'il a développées.

[116] La modularité mesure le niveau de partitionnement des nœuds d'un graphe en différentes classes (ou communautés). Pour ce faire, elle maximise le nombre de liens au sein de chaque classe et limite le nombre de liens entre chaque classe. Comprise entre -1 et 1 (ou -1/2 et 1 selon l'algorithme), elle tend vers sa borne inférieure dans le cas d'un graphe avec très peu de communautés détectées ou des communautés peu significatives, et vers sa borne supérieure lorsque les communautés sont plus significatives (Blondel *et al.*, 2008; Brandes *et al.*, 2008).

[117] Les autres méthodes de détection de communauté ne donnaient aucun résultat satisfaisant, ne résultant qu'en une seule classe, ou en un grand nombre d'entre elles, mais avec systématiquement une classe principale englobant l'immense majorité des nœuds français. Dans ce dernier cas, le seul élément intéressant était l'émergence d'une classe constituée d'acteurs québécois et d'une autre constituée d'acteurs proches du GEN et du GEN lui-même, allant dans le sens de ce que nous soutiendrons quelques lignes plus loin.

Figure 9

Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale), classement par modularité

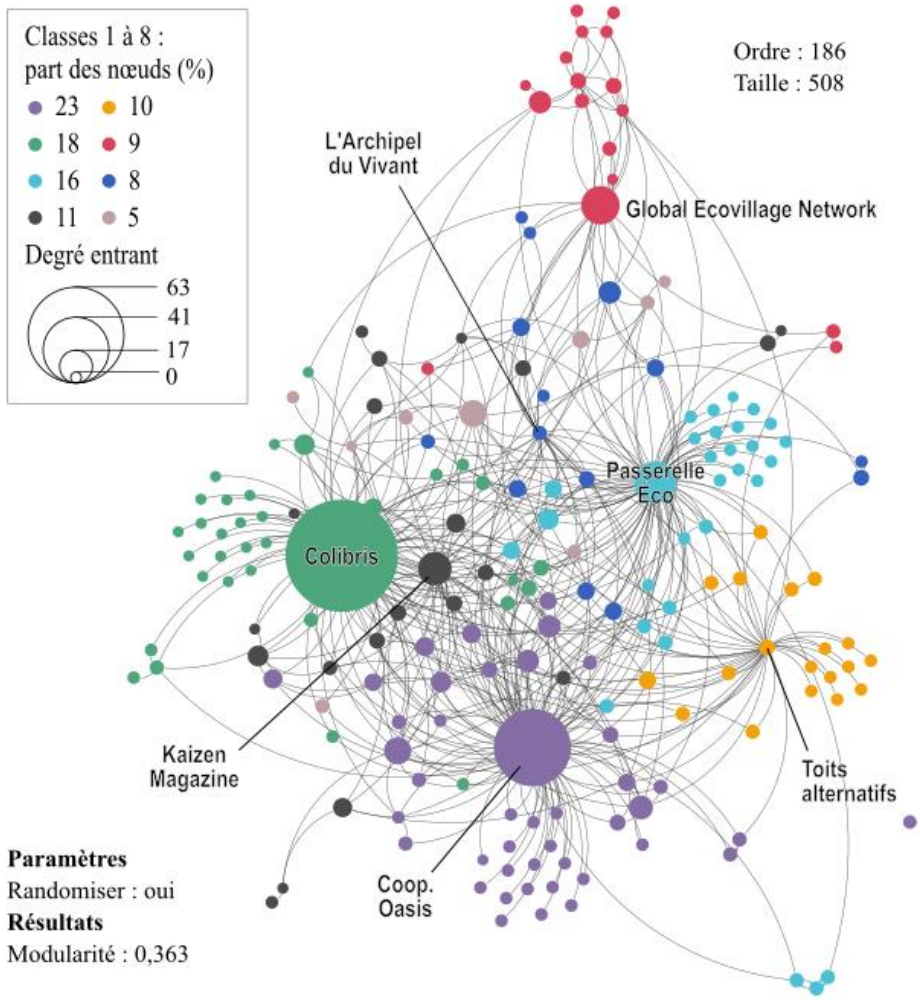

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.
Algorithme : Vincent D Blondel, Jean-Loup Guillaume, Renaud Lambiotte, Etienne Lefebvre, *Fast unfolding of communities in large networks, in Journal of Statistical Mechanics: Theory and Experiment,* 2008 (10), P1000

Figure 10

Réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois (composante principale), classement visuel

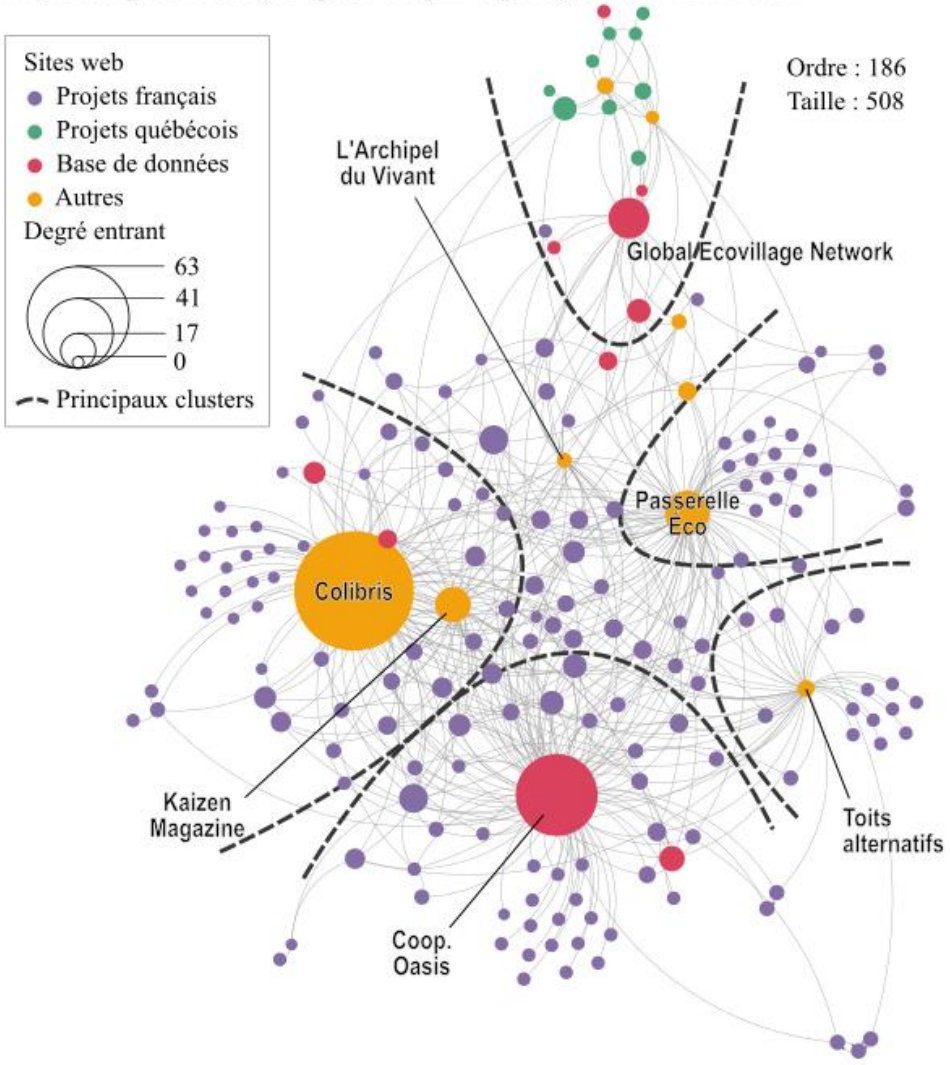

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Figure 11

Cluster GEN-Québec du réseau hyperlien fermé de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois

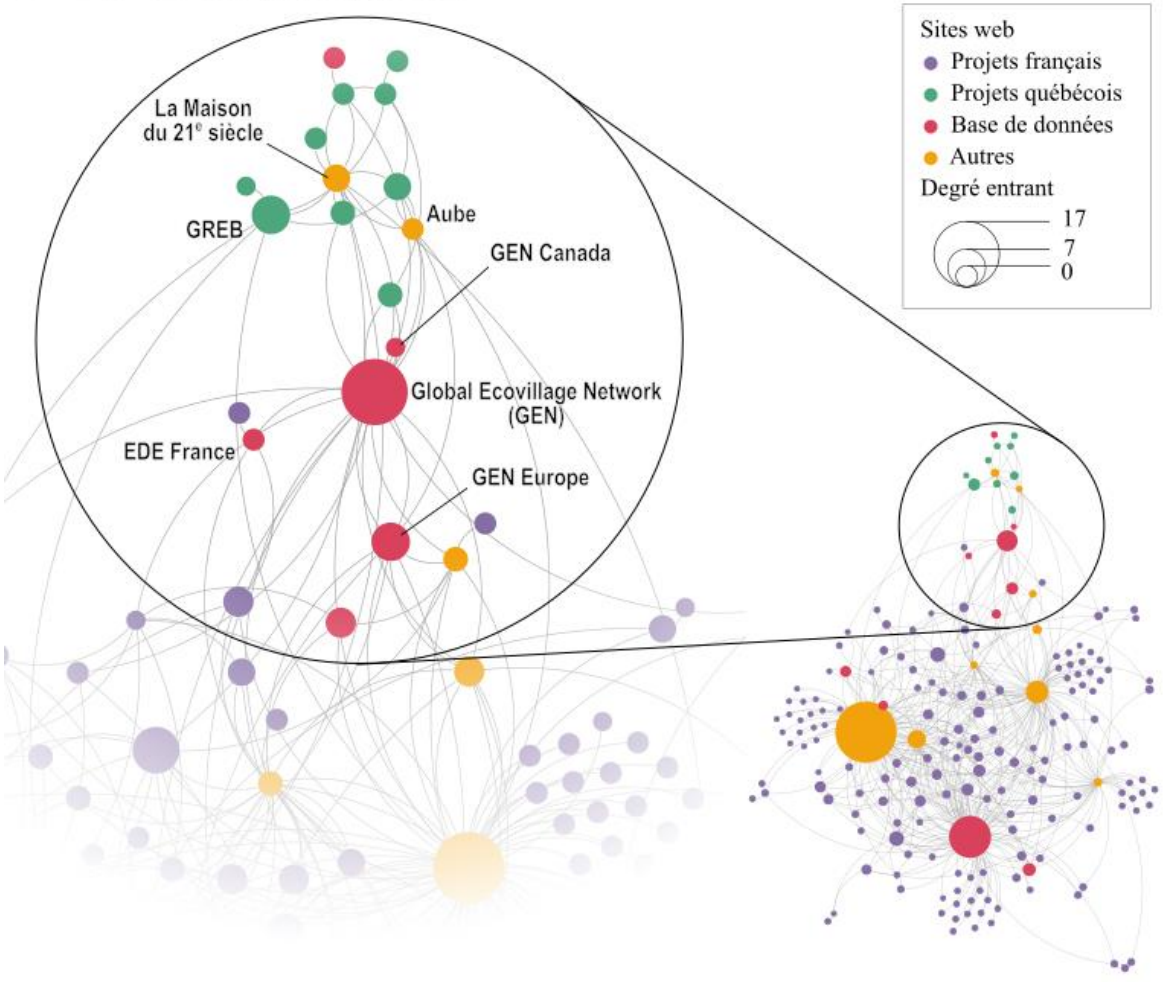

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Bilan

En définitive, le premier résultat de cette analyse est qu'une proportion non négligeable de projets collectifs de notre corpus ne sont pas reliés à notre composante principale, en particulier côté québécois. Cela ne signifie pas nécessairement que les membres de ces collectifs ne connaissent pas les autres acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique, mais suggère qu'ils ne cherchent pas à nouer des liens avec eux, ou bien ne souhaitent pas l'afficher sur leur site web. Cela confirme l'idée d'une présence inégale des projets sur la Toile. De plus, cela semble indiquer qu'ils ne sont pas recensés dans les diverses publications, listes ou bases de données des organismes de référence, et qu'ils sont par conséquent peu connus et peu visibilisés dans cette sphère, ce qui peut aussi relever d'un choix de la part de ces collectifs (puisqu'un certain nombre de bases de données sont auto-déclaratives). Néanmoins, nous avons signalé au chapitre précédent que la carte conjointe de la CO et HPF n'avait pas pu être crawlée par Hyphe

(cf. 2.4.1), ce qui a certainement résulté en une sous-estimation du nombre de liens au sein du réseau.

Pour ce qui concerne le Québec, plus précisément, nous avons discuté de la question lors de la restitution et de la mobilisation de nos résultats auprès d'un collectif de Gaspésie, à l'automne 2025. Des membres de ce collectif, actifs dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, et plus généralement dans les milieux alternatifs, depuis plus de trente ans, en France comme au Québec, déploraient un manque de dynamisme au Québec. Selon eux, les alternatives y ont toujours été plus marginalisées qu'en France, y compris dès les années 1960. Ils soulignaient d'ailleurs l'absence de revue spécialisée équivalente à *Passerelle Éco*, qu'ils estimaient avoir joué un rôle dans la diffusion d'informations et les échanges entre les initiatives alternatives françaises. Pour eux, la revue québécoise *Aube* n'en était pas un équivalent, car trop théorique et trop « hippie », donc insuffisamment inclusive.

L'autre résultat principal est que le réseau est principalement structuré autour de sept organismes de référence, parmi lesquels la CO, le Mouvement Colibris et *Passerelle Éco* se démarquent par leur nombre de citations entrantes *et* sortantes. Mis à part les nœuds isolés, les autres nœuds du graphe sont relativement bien interconnectés, mais la cohérence et la densité du graphe dépendent de ces organismes de référence : le nombre de projets collectifs dont les sites sont liés à plusieurs autres nœuds (en particuliers si ces nœuds représentent d'autres projets collectifs) est faible. De plus, les principaux organismes de référence contribuent tous à relier au réseau un nombre variable de projets collectifs qui autrement ne le seraient pas, ce qui illustre leur complémentarité. Cela nous permet de supposer une interconnaissance interne limitée et qui ne se traduirait guère par de nombreux échanges[118].

Enfin, force est de constater que les sphères québécoise et française sont peut connectées, et que la première est très peu structurée, comme le suggérait l'absence de grand organisme de référence comme on en trouve en France (absence non compensée par une plus grande interconnexion entre les projets collectifs). Le point de contact principal entre les deux est le GEN, qui demeure un acteur minoritaire dans les deux contextes. Notons que nous avons aussi cherché à identifier des logiques spatiales plus fines en cartographiant le réseau, *i.e.* en projetant les nœuds correspondant à des sites de projets collectifs sur des cartes de France et du Québec,

[118] Pour pousser l'analyse plus avant, il pourrait être intéressant de dresser une typologie des collectifs du corpus (par exemple à partir du contenu de leur site web, avec pour inconvénient que de nombreux de sites affichent très peu de contenu) afin de déterminer si certains types sont plus connectés que d'autres à tel ou tel organisme de référence ou à d'autres collectifs.

mais que cela n'a pas permis de révéler de logique spatiale notable (*e.g.* proximité sur la Toile de projets géographiquement proches). L'un des seuls constats que nous ayons pu tirer est la bonne répartition des projets proches de la CO et du Mouvement Colibris sur le territoire français, mais cela était déjà observable avec la carte conjointe de la CO et de HPF[119].

La sphère de l'habitat collectif et écologique français et québécois semble donc relativement hétérogène et peu soudée. Nous verrons maintenant si les résultats de l'analyse du réseau ouvert confirmeront ceux-là, et ce qu'ils pourront nous apprendre sur les liens entre cette sphère et des acteurs extérieurs.

Le réseau ouvert, faiblement polarisé

Généralités

Dans le réseau ouvert, 14 036 nœuds s'ajoutent à notre corpus, pour donner un graphe non orienté d'ordre 14 360 et de taille 17 937. Le faible nombre de liens par rapport au nombre de nœuds s'explique principalement par le fait que les nœuds supplémentaires n'ont pas été *crawlés*. Par conséquent, nous n'avons pas d'information sur les potentiels liens entre ces nœuds supplémentaires, ou qui partiraient de ces nœuds supplémentaires pour aller vers les nœuds du corpus de départ. Pour ces raisons, nous traitons le nouveau graphe comme non-orienté.

Une analyse visuelle du réseau ouvert permet de constater l'adjonction d'une cinquantaine de projets (jusque-là isolés) à la composante principale. La structure principale du réseau ne subit pas de changement majeur, renforçant l'idée d'une interconnaissance passant principalement par les acteurs sympathisants et d'une absence de divergence majeure parmi les membres du réseau (cf. figure 12). De même, nous pouvons constater que la densité demeure bien plus importante du côté français que du côté québécois, qui demeure en périphérie. Face à la concentration du graphe en un unique cluster, nous pouvons faire l'hypothèse qu'il n'y a pas au sein de ce réseau de divergence majeure (fondée sur des principes idéologiques, des jeux d'alliance, etc.) suffisamment clivante pour dessiner des clusters bien identifiables.

[119] Carte disponible ici : https://cooperative-oasis.org/decouvrir/les-oasis/ (consulté le 2 mars 2025).

Figure 12

Réseau hyperlien ouvert de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois

Le réseau ouvert complet étant trop lourd, il n'a pas été possible de retravailler le graphe avec InkScape. Cette figure utilise une capture d'écran du rendu sur le logiciel Hyphe.

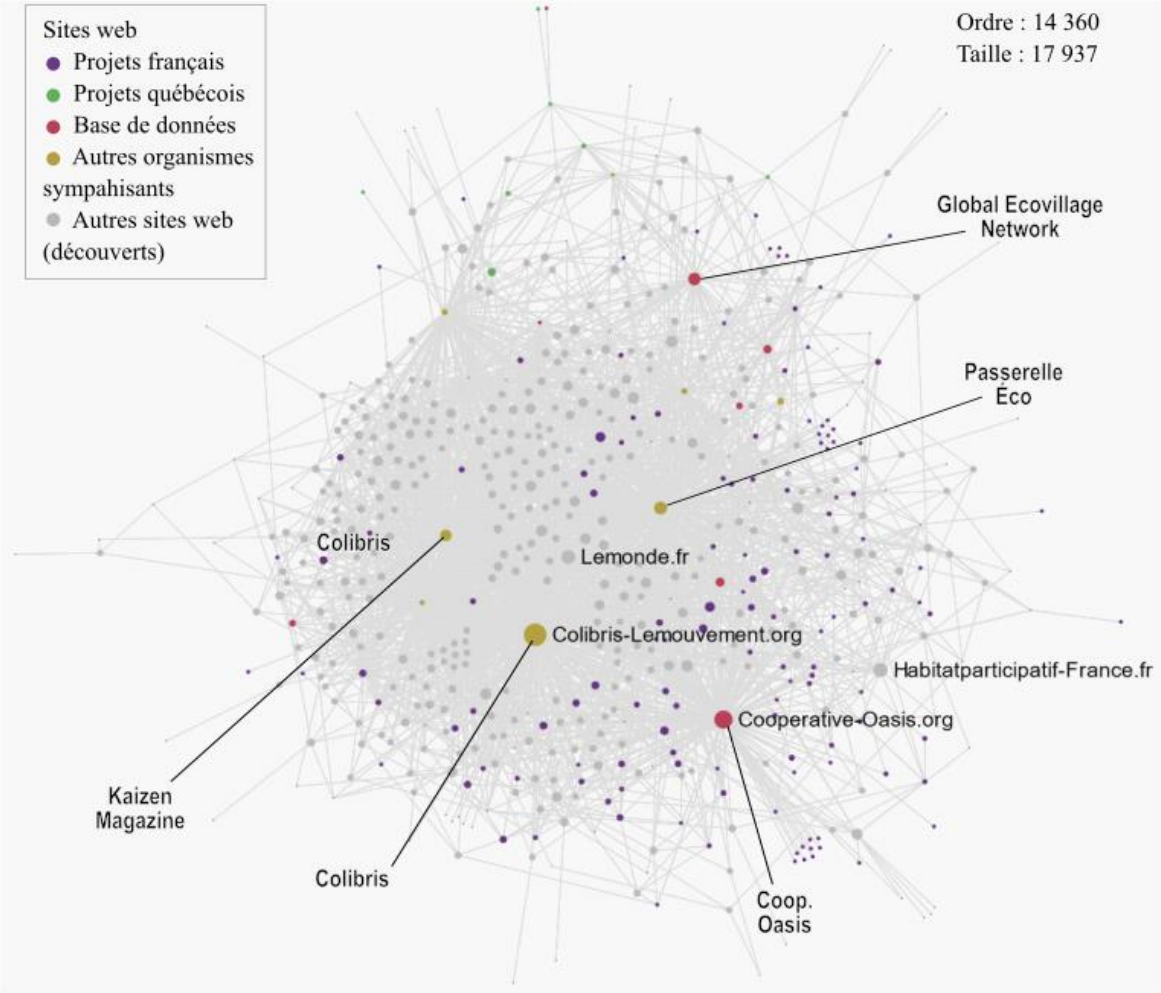

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Nous pouvons constater qu'une nouvelle autorité a émergé, Habitat Participatif France, structure partenaire de la CO dont il a été question en 3.1.2. D'autres acteurs de l'habitat participatif au statut moins important apparaissent aussi autour d'HPF. En dehors de cette sphère, une grande diversité d'acteurs sont présents, dont il n'est pas aisé de présenter une typologie. Nous pouvons en particulier identifier des entités gouvernementales ou liées à des instances publiques (françaises, québécoises, canadiennes et autres), des institutions onusiennes, des entités de la sphère académique francophone ou anglophone, des médias généralistes, et des entités liées aux courants environnementalistes (associations, médias, ONG, etc.). À cela s'ajoute une multitude d'entités très hétérogènes et plus difficiles à identifier, dont bon nombre sont liées entre autres aux thèmes de la santé, de l'environnement, de la construction écologique, de l'alimentation, de l'édition, de l'agriculture, de la gouvernance, ou se situent à l'intersection entre ces thèmes. Elles sont loin de former des ensembles cohérents

néanmoins, tant leurs positions sont variables au sein de ces champs génériques. Ainsi par exemple, parmi les sites abordant l'agriculture, certains promeuvent l'agroécologie, d'autres la permaculture et d'autres encore la biodynamie.

La distribution des degrés des nœuds correspondant à des projets collectifs suit toujours une courbe logarithmique (cf. figure 13). Une exploration de leurs sites web permet de constater que les projets qui citent le plus renvoient généralement vers de la documentation en lien avec leurs intérêts (activités humanitaires, permaculture, écoconstruction, partenaires, données sur le climat...) et vers des médias dans lesquels ils sont cités, voire des maisons d'édition où ils ont publié des livres ou qui ont publié des livres vers lesquels ils renvoient. Nous voyons donc apparaître, davantage que précédemment, la propension d'une partie des collectifs à publiciser leur projet, mettant en lumière des stratégies de communication et des rapports à Internet différents. Nous pouvons aussi voir apparaître des stratégies d'alliance et de diffusion d'idées et pratiques spécifiques.

Figure 13
Distribution du degré des sommets du réseau ouvert complet de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois

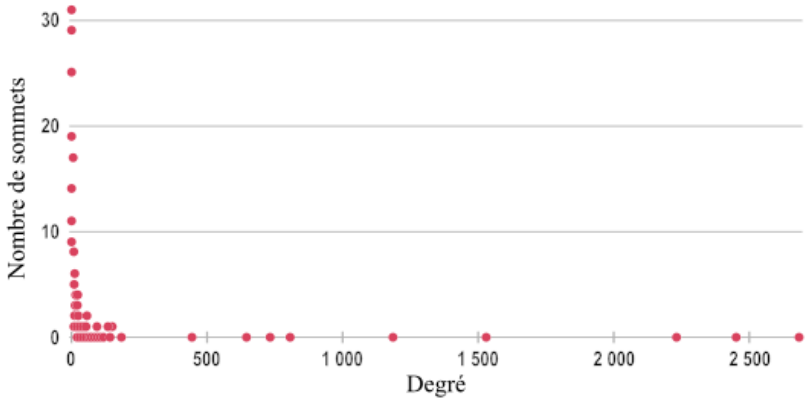

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Face à la complexité du graphe, nous avons décidé de le simplifier en ne conservant que les nœuds de degré 4 et plus, ainsi que l'ensemble des nœuds de notre corpus de départ, peu importe leur degré. Nous n'avons ensuite conservé que la composante principale de ce réseau simplifié, qui comptait un certain nombre de sommets isolés ou de composantes connexes d'ordre inférieur à 10. Cela nous a donné un graphe non orienté d'ordre 675 (324 nœuds de notre corpus de départ et 351 nouveaux nœuds) et de taille 2 417. Toutefois, face à des difficultés d'interprétation tant par les mesures statistiques classiques que par l'analyse visuelle, nous avons simplifié à nouveau le réseau. En effet, outre la taille toujours conséquente du graphe, l'un des obstacles majeurs à cette interprétation était la présence de huit hubs principaux qui

limitaient sa lisibilité (hubs affichant un degré de 96 à 319, contre 11 à 42 pour les 25 nœuds suivants dans la hiérarchie). Parmi ceux-ci, nous retrouvions les principaux organismes de références visés aux tableaux 12 et 13, à l'exception du GEN, ainsi qu'un autre organisme (*La Maison du 21e siècle*) et un projet collectif extrêmement prolixe[120]. Nous avons donc exclu ces nœuds puis, dans le nouveau réseau obtenu, tous les nœuds dont le degré avait de ce fait diminué en dessous de quatre. Nous n'avons ensuite conservé que la composante principale de ce nouveau réseau.

Nous avons ainsi abouti à un graphe d'ordre 401 (106 sommets de notre corpus de départ et 295 supplémentaires) et de taille 783, toujours fortement hiérarchisé mais avec un moindre écart entre les principaux hubs et autorités que dans le précédent, et *a priori* plus adapté pour la détection de communautés (cf. figure 14).

[120] Le nombre d'hyperliens sur son site avait d'ailleurs constitué un défi lors du *crawling*.

Figure 14

Réseau hyperlien ouvert simplifié de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois

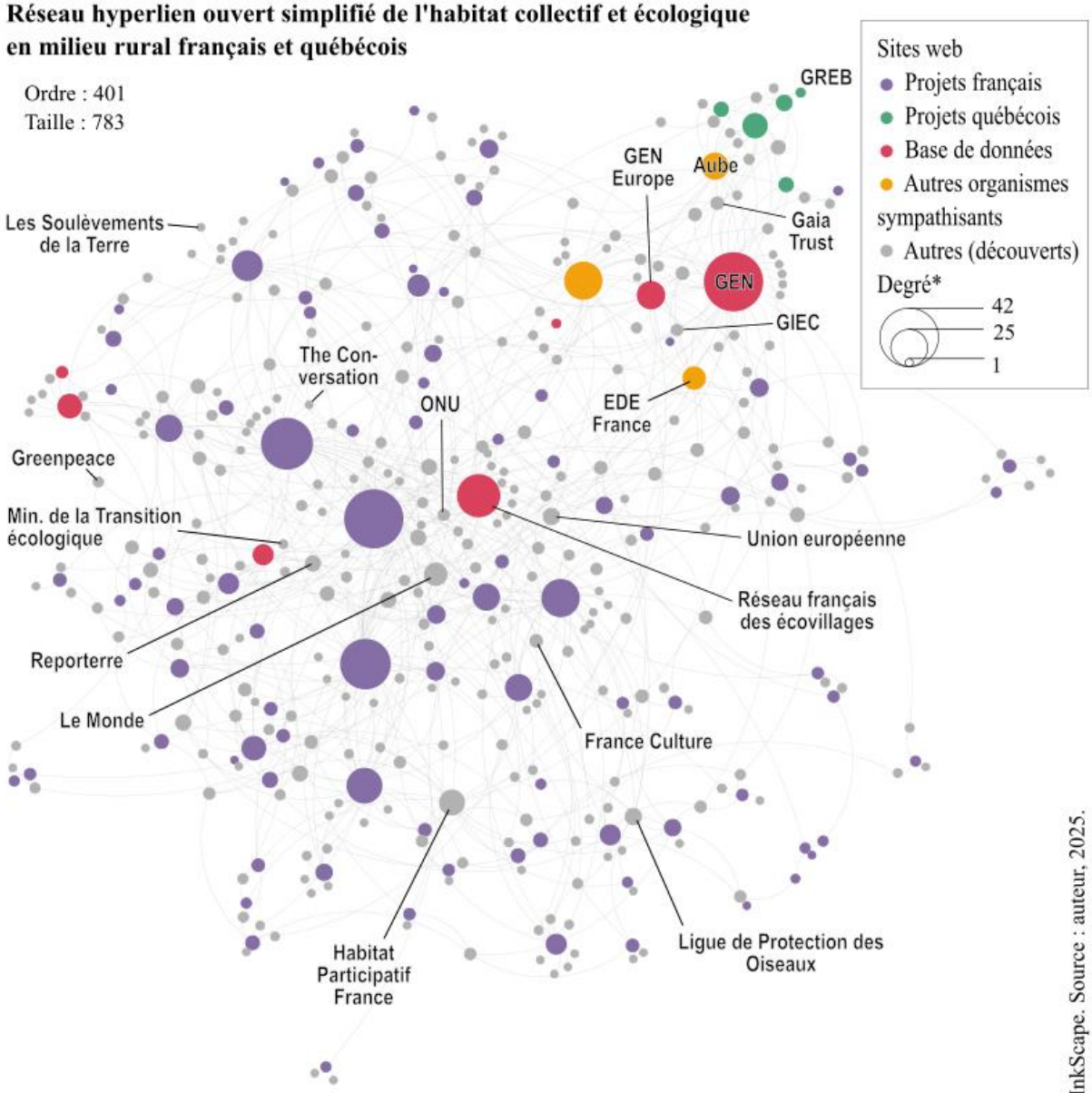

*Degré au sein du réseau simplifié. Dans le réseau non simplifié, ces mêmes sommets ont un degré minimum de 4 et pouvant atteindre 736 (GEN).

Distribution du degré des sommets du réseau ouvert simplifié

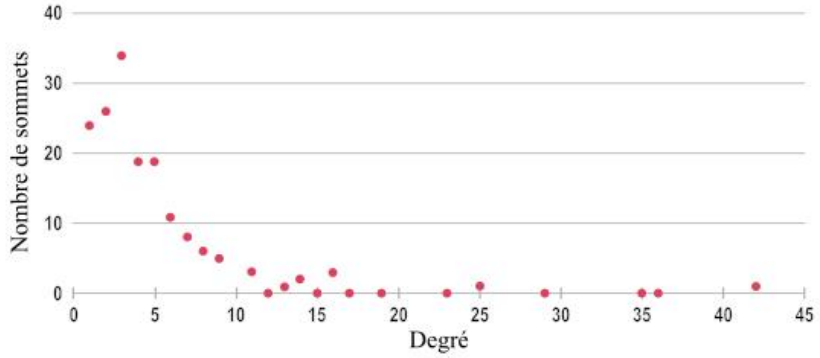

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Détection de communautés

Malgré cela, les tentatives pour détecter des communautés à l'aide des différents algorithmes à disposition se sont prouvées peu concluantes. Aucun algorithme n'a permis d'identifier de logique explicative forte quant à la structure du réseau, aboutissant au contraire à un grand nombre de toutes petites classes sans cohérence perceptible (généralement formées d'un ou deux collectifs et de quelques autres types d'acteurs qu'ils citent), ou à un nombre de classe plus réduit mais dont l'une d'entre elles rassemble autour de 95 % des nœuds[121].

Les résultats les plus intéressants ont été obtenus avec l'algorithme de Girvan-Newman, qui a fait émerger 19 communautés, dont les cinq premières totalisent 67 % des sommets (cf. figure 15)[122]. Parmi elles, deux sont assez cohérentes, puisque ce sont les seules à ressortir également avec d'autres algorithmes (malgré les écueils déjà mentionné) et à ressortir même dans la première version simplifiée du graphe (avant la seconde simplification, donc). La première de ces communautés est celle de l'habitat participatif et des coopératives d'habitation en France, qui correspondent à deux formules singulières mais assez similaires d'habitat collectif. Couvrant 15 % du réseau (environ 60 nœuds), elle rassemble en particulier des acteurs clefs du secteur (HPF, Habicoop, etc.) et des projets d'habitat collectif affiliés à ceux-ci, ou inspiré par eux. Ces entités comptent pour la moitié environ de la communauté, l'autre moitié étant majoritairement composée d'une diversité d'acteurs s'inscrivant dans les courants environnementalistes, sans cohérence thématique nécessaire ni exclusivité par rapport à d'autres communautés identifiées.

[121] Le résultat est semblable concernant la détection de communautés au sein des réseaux personnels des principaux organismes de référence.

[122] L'algorithme de Girvan-Newman permet de détecter des communautés en supprimant l'un après l'autre, dans un graphe, les liens les plus centraux (*i.e.* ceux qui sont inclus dans le plus grand nombre de plus courts chemins), avec pour effet de diviser le graphe en un nombre croissant de communautés (Girvan & Newman, 2002).

Figure 15

Réseau hyperlien ouvert simplifié de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois, classement par Girvan-Newman

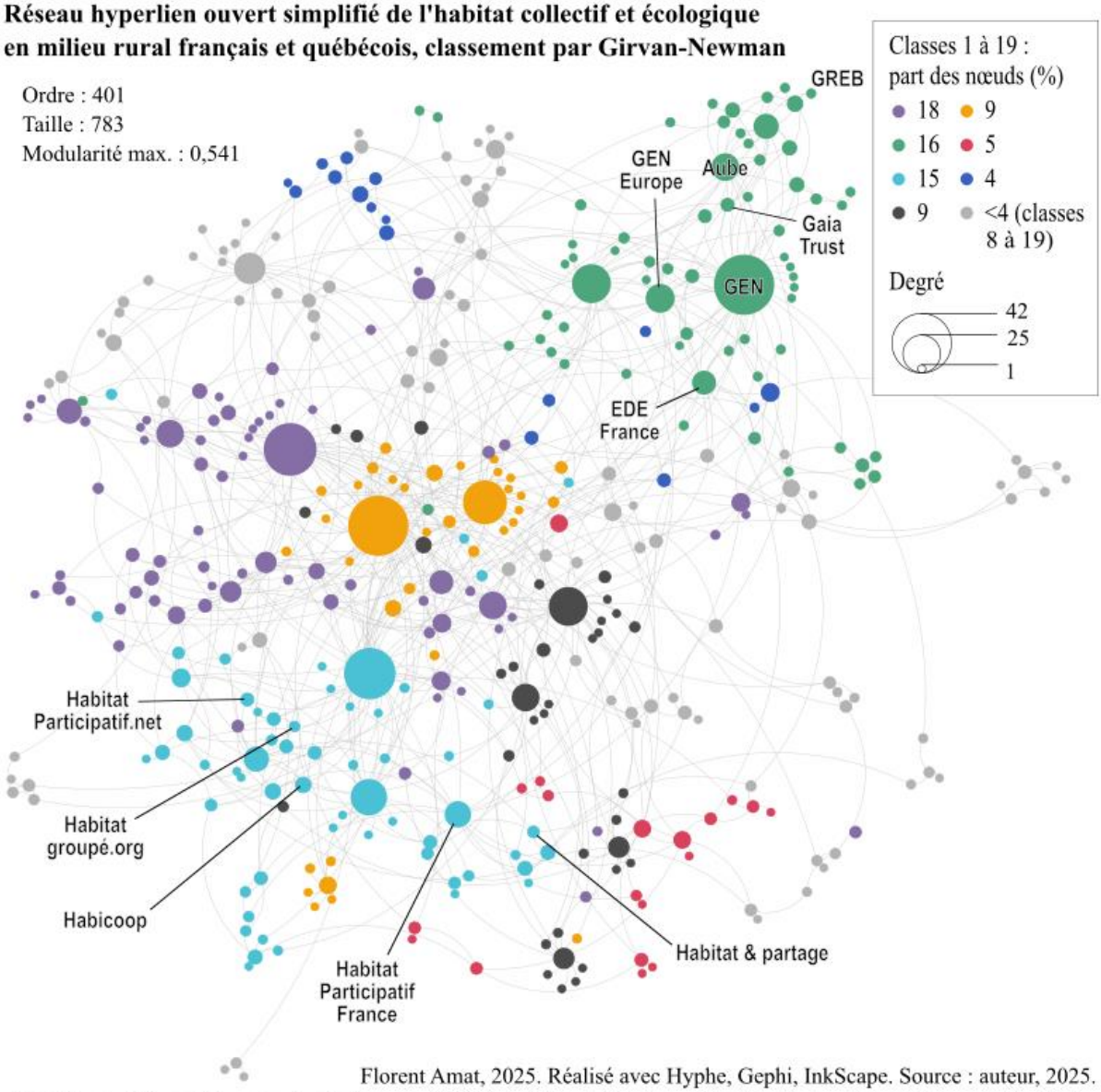

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.
Algorithme : Girvan-Newman clustering, par Jiri Krizek, https://github.com/jaroslav-kuchar/GirmanNewmanClustering

La seconde communauté relativement stable est constituée principalement d'entités québécoises, du GEN et des entités affiliées (écovillages et organisations diverses liées notamment au Gaia Trust, fondateur du GEN) ainsi que de quelques habitats collectifs et écologiques ou sites sympathisants français proches du GEN. Il ne fait guère de doute que l'émergence de cette communauté est due avant tout à la surreprésentation d'entités françaises fortement interconnectées dans le réseau, là où les entités québécoises et, plus largement, non françaises tendent à l'être moins. Elle témoigne tout de même de la présence d'un réseau international[123] qui, comme nous l'avions évoqué précédemment et pour les mêmes raisons,

[123] Réseau qu'il pourrait être intéressant d'identifier et d'explorer comme nous le faisons actuellement pour la France et le Québec, à des fins de comparaison, d'élargissement et d'approfondissement.

joue un rôle d'interface entre sphères française et québécoise (bien que quelques liens plus directs existent entre elles).

Des autres communautés identifiées avec Girvan-Newman, seules trois comptent plus de 30 nœuds, tandis que les 16 autres en comptent chacune moins de 20, et même 10 et moins pour la plupart. Il est difficile de caractériser ces communautés, même les trois les plus conséquentes. Parmi ces dernières, chacune rassemble, outre des acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique, une diversité d'entités principalement affiliés (par ordre d'importance) à des courants environnementalistes (avec des acteurs de premier plan tels que Greenpeace, le média *Reporterre* ou la Ligue de Protection des Oiseaux, mais aussi d'autres moins connus et peu médiatisés), à des médias généralistes (*e.g. Le Monde*, le *New York Times, France Culture*), à des acteurs publics principalement liés à la question environnementale mais pas uniquement (*e.g.* l'ex-ministère français de la Transition écologique et solidaire, l'Agence de la transition écologique, le ministère français de la Cohésion des territoires…), au monde scientifique (*e.g.* OpenEdition Journals, le Museum national d'histoire naturelle français, *The Conversation*…), ainsi qu'à des maisons d'édition généralistes ou spécialisées (*e.g.* Flammarion, Seuil, La Découverte).

Ainsi notre analyse met en lumière la forte connexion, sur la Toile, des acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique en milieu rural avec une grande diversité d'acteurs aux statuts et à la notoriété variés, à commencer par certains issus des milieux environnementalistes. Elle ne permet cependant pas d'aborder ces liens avec une finesse suffisante pour déterminer si des logiques communautaires fortes structurent ce réseau en fonction des différents courants existants au sein de l'environnementalisme[124], bien que les analyses statistiques suggèrent que

[124] Il serait utile ici et pour les prochains chapitres d'apporter quelques éléments théoriques sur l'environnementalisme du point de vue de la théorie politique. Qu'il soit considéré comme un courant de pensée plus ou moins cohérent ou comme une famille de courants, l'environnementalisme recouvre une multitude d'idées et pratiques très diverses et parfois opposées, difficile à identifier et labéliser (Martinez-Alier, 2015; Mihaylov & Perkins, 2015; Stavrakakis, 1997; Wissenburg, 1997). Un certain nombre de points communs semblent émerger cependant, avec d'une part un décentrement de l'humain au profit d'une réaffirmation de son appartenance à la nature et d'une attention accrue portée à ses relations avec le non-humain, et d'autre part un rejet de divers éléments associés à l'anthropocentrisme et à la destruction de la nature par l'homme : productivisme et consumérisme, industrie, capitalisme, entre autres (Glasson, 2015; Stavrakakis, 1997). Selon Anneleen Kenis (2019), ce rejet d'éléments aujourd'hui en position de force et de majorité dans les sociétés occidentales conduit notamment à deux stratégies politiques qui divisent les courants environnementalistes. La première stratégie consiste à considérer la dimension politique comme centrale dans ces enjeux et d'opter pour l'action directe militante. Il en résulte une forte conflictualité avec les acteurs étatiques mais aussi avec d'autres courants de pensée, y compris environnementalistes. La seconde stratégie repose au contraire sur une dépolitisation de la question et un rejet du conflit et de tout discours identitaire clivant de type nous/les autres, au profit d'une ouverture affichée. Le mouvement se concentre alors davantage sur les actions non conflictuelles qu'il serait à même de mener ici et maintenant, sur un mode plus réformiste et moins révolutionnaire. Le paradoxe ici est que les idées et pratiques promues peuvent être tout à fait radicales, et à cet égard politiques, malgré l'emphase sur la dépolitisation dans le

ce ne soit pas le cas. Préciser ces résultats nécessiterait une connaissance fine de ces courants et des acteurs qui les structurent, et de prendre le temps de les classer qualitativement en conséquence afin de chercher ensuite à détecter des communautés au sein du réseau en prenant en compte lesdites classes.

Si les liens avec les milieux environnementalistes sont nombreux, c'est bien moins le cas en ce qui concerne les acteurs porteurs d'une critique sociale et économique ne donnant *pas* une place centrale aux questions environnementales, malgré la présence de l'organisation altermondialiste Attac, de l'association humanitaire Oxfam France, ou des médias *Basta !* et *Le Monde diplomatique*. En revanche, plusieurs sommets représentent des acteurs portant à la fois une critique sociale et économique *et* un positionnement environnementaliste (*e.g.* les médias *Socialter* et *La Relève et la Peste* ou le collectif Les Soulèvements de la Terre). Nous pouvons émettre l'hypothèse que se concentrer sur des initiatives mettant en avant l'écologie et situées en milieu rural conduit en partie à cette faible présence d'acteurs qui ne font pas de l'écologie un cheval de bataille et qui sont mieux représentés en ville. En outre, nous verrons à la section suivante qu'une proportion importante de personnes sont issues ou ont vécu dans des milieux urbains parmi les membres d'habitats collectifs et écologiques en milieu rural. Nous pouvons alors ajouter à notre première hypothèse la suivante : cette situation serait due à la convergence encore limitée entre les alternatives rurales d'une part, et d'autre part ceux parmi les mouvements sociaux de gauche qui misent avant tout sur l'affrontement politique, comme la littérature le documente déjà (cf. introduction, 1.2). Les deux conjectures combinées pourraient expliquer en grande partie cette situation, bien que nous puissions aussi la mettre en partie sur le compte des limites déjà identifiées de notre recensement, de nos réseaux et de leur analyse.

Il est intéressant de soulever par ailleurs que les partis politiques sont pour ainsi dire absents de nos réseaux, qu'ils soient québécois, français ou canadiens. Ainsi, même dans le réseau ouvert non simplifié, seuls sont représentés les partis français de gauche La France insoumise (un seul lien, avec l'association Colibris) et Les Écologistes (un lien avec le magazine *Kaizen* et un autre avec un projet d'habitat collectif). Les acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique semblent donc se tenir à distance des partis politiques. Nous pourrions y voir une précaution de leur part, consistant à ne pas afficher leur orientation politique sur des sites qui sont autant de vitrines des projets. Toutefois, nous pensons plutôt que cela est dû à un relatif désintérêt sinon à une méfiance ou un rejet vis-à-vis du jeu politique conventionnel, ce dont il

discours (ce qui n'est pas sans rappeler la politique du quotidien). Nous verrons, spécialement au chapitre 4, que ces tensions sont également présentes au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique.

sera davantage question dans les prochains chapitres. Soulignons dès maintenant que plusieurs participants à cette recherche nous ont confié voter sans pour autant investir beaucoup d'espoir dans le système représentatif de leur pays respectif et sans se montrer très satisfaits de l'offre politique[125].

D'autre part, nous avons identifié un certain nombre d'autres types récurrents d'entités : médias, acteurs du secteur public, du monde académique, organisations internationales ou encore maisons d'édition. Il est possible dans certains cas d'en déduire une certaine proximité idéologique entre ces acteurs et certains acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique, particulièrement (mais pas uniquement) quand les premiers s'intéressent à des questions environnementales. Toutefois, il est plus probable à la lumière des nombreux sites parcourus que ces liens s'expliquent avant tout 1) par des citations sous forme de référence (à un article, un rapport, une loi, un ouvrage, etc.) et 2) par une volonté de publicisation de la part de certains acteurs étudiés, qui renvoient sur leur site à une production les concernant (un article portant sur leur structure, une entrevue donnée à un média, un partenariat avec telle ou telle organisation, un ouvrage publié, etc.)[126]. C'est le cas d'un collectif visité lors de l'enquête de terrain, qui dispose d'une certaine notoriété auprès d'organismes de référence de l'habitat collectif et écologique et qui a également fait l'objet d'un traitement médiatique par Arte et France Télévisions. Ce dernier point semble confirmer l'hypothèse selon laquelle Internet est un vecteur stratégique de promotion et d'essaimage pour une partie des acteurs impliqués. C'est aussi ce que souligne Arthur Contejean (2024), qui distingue les projets collectifs alternatifs ruraux qui recherchent activement une visibilité, notamment *via* Internet, de ceux qui fonctionnent davantage au sein de réseaux restreints et sont peu présents en ligne.

Rappelons que tous les liens identifiés sont unilatéraux et que notre analyse ne dit rien de leur réciprocité. Établir celle-ci nécessiterait de mener une autre opération de *webcrawling* à partir des entités de destination, qu'il faudrait auparavant sélectionner afin de ne pas surcharger le logiciel. Cela excède toutefois les ambitions de cette thèse.

[125] Issus de collectifs divers, ces participants disaient voter à gauche, principalement pour La France Insoumise et Les Écologistes en France, ou Québec Solidaire au Québec, soit les principaux partis les plus à gauche de l'échiquier politique (à l'exception du Parti Communiste Français, associé par une partie de la gauche à un certain conservatisme et peu porté sur les enjeux environnementaux). Nous ne nous sommes cependant pas systématiquement enquis de la position des personnes rencontrées sur la question.

[126] Si nous n'avons pas opté pour la lecture (et *a fortiori* l'analyse) du contenu des 324 sites d'habitats collectifs et écologiques et acteurs sympathisants, nous n'en avons pas moins parcouru la majorité d'entre eux, lors de nos démarches exploratoires, afin d'en identifier les architectures respectives et, plus grossièrement, le contenu.

Enfin, notre analyse suggère également que le réseau hyperlien de l'habitat collectif et écologique n'est pas polarisé par des centres d'intérêts spécifiques tels que l'éducation alternative ou l'activisme pour la justice sociale, par exemple, qui permettraient d'identifier des proximités ou des éloignements entre certains projets. Des acteurs représentatifs de champs divers émergent pourtant : paysannerie et agriculture biologique (*e.g.* Terre de Liens), permaculture (*e.g.* l'Université Populaire de Permaculture), végétarisme (*e.g.* l'Association Végétarienne de France), gouvernance dans le secteur privé (*e.g.* l'Université du Nous), transition énergétique (*e.g.* The Shift Project), décroissance (*e.g.* la revue *Silence*), catholicisme (*e.g.* le Vatican), action directe (*e.g.* Les Soulèvements de la Terre), éducation alternative (*e.g.* Gaia Education), etc.

Cela pourrait indiquer que ces centres d'intérêts n'introduisent pas de rupture franche entre les projets, mais sont au contraire généralement partagés à des degrés divers, allant dans le sens d'une polarisation peu prononcée cédant plutôt la place à un *continuum*. Toutefois, nous verrons au chapitre 4 que des tensions peuvent exister entre certains centres d'intérêts et visions du monde au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique. Dès lors, il nous semble plutôt que le présent résultat soit dû à une tendance générale de chaque projet à faire référence à des entités très spécifiques pas ou très peu citées par d'autres, bien que celles-ci puissent être par ailleurs très proches les unes des autres, ce qui ne nous est pas donné de voir.

Là encore, pour contourner cet écueil, il serait pertinent de classer les entités ne faisant pas partie de notre corpus de départ en fonction d'une typologie établie d'avance. De la sorte, un nombre *x* d'entités appartenant à une même classe (*e.g.* l'éducation alternative, l'agriculture non conventionnelle ou encore la solidarité internationale) pourraient être fusionnées en un seul et même nœud, suscitant de nouveaux liens et donc une nouvelle structure du réseau, ce qui pourrait permettre de révéler des logiques communautaires non détectées autrement au sein de l'habitat collectif et écologique. Toutefois, ce classement devrait être mené sur un réseau peu simplifié afin de ne pas perdre trop d'information et la procédure serait donc considérablement chronophage, sans garantie de résultats concluants[127]. Une autre option, dans une approche plus quantitative, aurait été de sélectionner certains sites web (éventuellement en fonction, une fois encore, d'une typologie préétablie, ou bien en fonction de leur réputation : une ferme modèle,

[127] Par exemple, le réseau ouvert complet comprend au moins sept sites relatifs à l'agriculture biodynamique, qui affichent tous des degrés très faibles. Les fusionner en une seule et même entité aurait peut-être pour effet de faire ressortir un champ de la biodynamie plus influent qu'il n'y paraît et d'identifier des convergences entre certains acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique autour de ce champ. Autre exemple, plus significatif encore : *a minima* 59 sites écartés car de degré inférieur à 4 sont relatifs à la permaculture.

un auteur de renom, etc.) afin de les *crawler* à leur tour et de mettre ainsi en évidence les liens entre eux et avec d'éventuels projets collectifs ou organismes de référence. Toutefois, cela aurait conduit à de nouveaux défis de gestion du graphe, en accroissant son ordre et sa taille.

Bilan

En définitive, les limites rencontrées découlent notamment de notre choix d'écarter les sommets de degré inférieur à quatre. En effet, si cela conduit à une plus grande lisibilité, nous y perdons en finesse, et des acteurs plus marginaux nous échappent, surtout dans le milieu alternatif ou militant. Néanmoins, traiter plusieurs milliers de nœuds demande une grande quantité de temps et d'énergie, que nous avons choisi d'investir ailleurs (et en particulier dans les analyses de notre enquête de terrain, qui nous semblaient prioritaires pour aborder notre objet et répondre à nos questions de recherche).

Malgré cela, l'analyse du réseau ouvert de l'habitat collectif et écologique en milieu rural nous permet d'avancer quelques hypothèses : 1) tout comme pour le réseau fermé, on constate une certaine interconnaissance au sein du réseau, mais celle-ci passe avant tout par un petit nombre d'organismes de référence ; 2) il ne semble pas y avoir de polarisation majeure au sein du réseau malgré notre présupposé d'une sphère traversée par des désaccords idéologiques et stratégiques ; 3) les acteurs français et québécois sont relativement peu connectés, et leurs liens passent en partie par le réseau international du GEN ; 4) les acteurs de l'habitat participatif et des coopératives d'habitation constituent un courant bien identifié, bien que fortement lié au reste du réseau ; 5) on constate une forte présence des milieux environnementalistes, avec une grande diversité d'acteurs de référence ou marginaux, conventionnels ou alternatifs, nationaux ou internationaux, institutionnels, associatifs, médiatiques, privés ou autres.

Toutes ces hypothèses constituent des pistes de réponse à nos questions de recherche, et seront testées et raffinées au fil de notre démonstration.

3.2 Présentation des cas d'étude. Convergences et variété des contextes et des profils

3.2.1 L'Ariège, la Gaspésie et l'Orne, trois territoires ruraux de basse densité

Les trois territoires administratifs au sein desquels nous avons mené notre enquête ont pour point commun d'être des espaces ruraux de faible densité de population, avec des habitants aux revenus en moyenne plus modestes que la moyenne nationale[128]. Le secteur primaire y occupe

[128] Il aurait été pertinent de présenter les MRC et les communautés de communes où se situent les collectifs visités, plutôt que la Gaspésie, l'Ariège et l'Orne dans leur ensemble. Cela ne poserait pas de problème pour Ariège,

une place plus importante qu'au niveau national, ils comptent peu ou pas de villes moyennes et ont subi une déprime démographique depuis plusieurs décennies (Gaspésie) voire depuis plus d'un siècle et demi (Ariège, Orne). Ce sont des territoires dont la population est vieillissante et qui continuent à perdre des jeunes, bien que certains connaissent une certaine reprise démographique. Si le tableau 14 et la figure 16 mettent en évidence ces points communs, nous traiterons successivement de chacun d'entre eux afin d'en donner un aperçu plus détaillé et d'aborder leurs spécificités. Nous présenterons ensuite les principaux enjeux pour ces territoires selon les élus et personnels administratifs rencontrés.

Tableau 14 Données démographiques et économiques concernant les terrains à l'étude

	Emploi primaire (%)	Part des seniors[a] (%)	Nombre de villes de plus de 10 000 habitants	Nombre de villes de 5 000 à 10 000 habitants	Densité de population (hab./km²)
Ariège	4,9	33,9	1	3	31,5
Orne	7,3	33,7	3	2	45,6
France métropolitaine	**2,5**	**26,5**	**-**	**-**	**120,4**
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	6,5	30,2	1	2	4,6
Québec	**2,3**	**20,8**	**-**	**-**	**6,7[b]**

[a] 60 ans et plus en France, 65 et plus au Québec

[b] Le rapport monte à 14,6 si l'on ne prend pas en compte le Nord-du-Québec, région la plus vaste et la moins peuplée du pays (55 % de la superficie et moins de 0,1 hab./km²).

Sources : Insee (dossiers complets Ariège, Orne, France métropolitaine), 2024 ; MEIE, 2023

Figure 16

Évolution démographique des territoires étudiés de 1881 à 2021

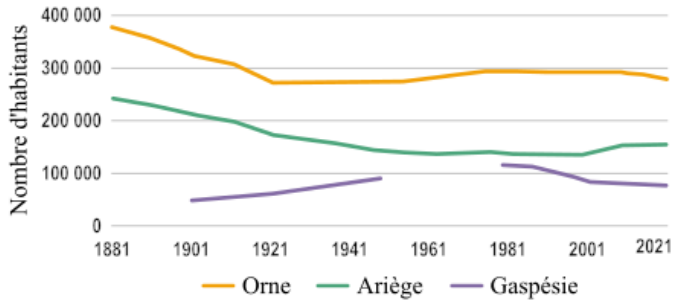

Les données de recensement en Gaspésie pour les périodes 1881-1901 et 1946-1976 nécessiteraient un travail d'archive qu'il ne nous a pas été loisible de mener.

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Sources : Le SPLAF (2011) ; Insee (dossiers complets, 2025) ; Statistique Canada (recensements de la population, 2021) ; D'Amours, 2009.

toutefois le faible nombre de projets dans l'Orne et en Gaspésie les rendrait très aisément identifiables si nous étions plus précis quant à leur répartition, nuisant fortement à la confidentialité que nous nous efforçons d'assurer.

La Gaspésie, « un pays de distance et de dispersion »

La région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (GIM) comprend la péninsule gaspésienne ainsi que l'archipel des Îles-de-la-Madeleine, que nous n'avons pas inclus à notre étude. Par conséquent, nous ne présenterons pas ici l'archipel, bien que les statistiques que nous utilisons l'incluent, sauf mention contraire[129].

La Gaspésie sans les îles est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) pour 44 municipalités, de deux communautés autochtones et de huit territoires non organisés[130] (cf. carte 14). Elle totalise 77 152 habitants en 2021 (Statistique Canada, 2023) et ne compte qu'une ville de plus de 10 000 habitants et deux de plus de 5 000 habitants (cf. tableau 15).

Carte 14
Situation et présentation de la Gaspésie

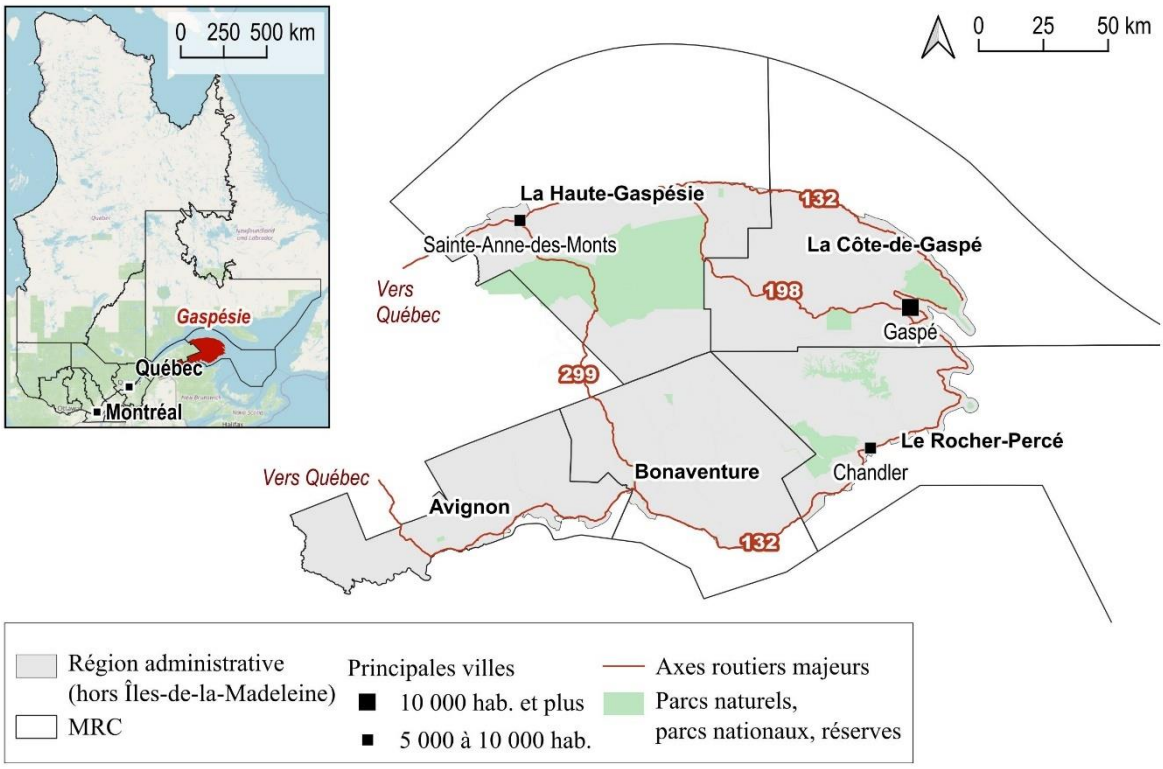

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : MRNF (découpages administratifs, 2018), MTMD (réseau routier - RTSS, 2025).

[129] Cela n'introduit pas de distorsion dans notre mise en contexte, aussi avons-nous choisi cette solution de facilité.
[130] Au Québec, les territoires dits non organisés sont des espaces généralement inhabités de façon permanente qui ne relèvent ni d'une municipalité ni d'une nation autochtone. Ils sont gérés par les MRC.

Tableau 15 Principales villes de Gaspésie et leur population en 2021 selon Statistiques Canada, 2023

Municipalité (MRC)	Population
Gaspé (Côte-de-Gaspé)	15 063
Chandler (Rocher-Percé)	7 490
Sainte-Anne-des-Monts (Haute-Gaspésie)	6 121

Du fait d'un relief important culminant à 1 270 mètres, le centre de la péninsule n'a qu'une municipalité qui ne comptabilise pas mille habitants, tandis que le reste est principalement consacré à l'exploitation forestière, à la conservation de la nature, au tourisme et à la villégiature. La topographie, ainsi qu'une histoire économique tournée notamment vers la pêche, explique que la population soit encore aujourd'hui principalement concentrée sur le littoral, selon des logiques différentes : dans le nord, l'habitat s'est concentré dans les vallées fluviales et le long des terrasses littorales au pied de versants abrupts ; à l'est, une plus forte connexion avec le monde extérieur grâce au principal port de la région (Gaspé) et à l'arrivée du chemin de fer dès le début du XXe siècle a permis un développement plus important ; c'est aussi le cas au sud, qui bénéficie d'un relief moindre (D'Amours, 2009). L'axe principal de circulation est la route 132, qui longe le trait de côte, bien que la Gaspésie soit aussi traversée par des routes secondaires selon un axe nord-sud ou nord-ouest-sud-est.

Par ailleurs, si l'essentiel de sa population vit dans les villes ou villages, une partie vit aussi à l'écart de ces centralités, aussi reste-t-elle « un pays de distance et de dispersion » (Dugas, 1981). Historiquement, cette dispersion est liée à celle des ressources sur le territoire, dans un contexte de forte dépendance à la pêche, à l'agriculture et à la foresterie (*ibid.*). La diminution de la population depuis les années 1980 au moins s'explique particulièrement par le départ de jeunes, mais depuis le début des années 2000 elle est principalement causée par un solde naturel négatif (Chabot, 2024). À cette déprime s'ajoute un vieillissement de la population : en 2021, 30 % de la population a 65 ans et plus et on compte 25 jeunes de 15-24 ans pour 100 personnes de 65 ans et plus (Statistique Canada, 2023).

Les secteurs forestier et de la pêche sont toujours dynamiques en GIM et sont les principales contributions aux emplois dans le secteur primaire, qui représentent 8 % des emplois (contre 2 % au Québec) (Chabot, 2024). L'agriculture a néanmoins subi un net recul, notamment suite à la modernisation au cours du XXe siècle, d'une part du fait que la topographie y est bien souvent impropre à ce nouveau modèle (Dugas, 1981), mais aussi plus largement du fait de la concentration de la production qu'il implique, qui est défavorable à une région si périphérique

(B. Jean, 1985). Le secteur tertiaire, comptabilisant 76 % des emplois (80 % au Québec), est dominé par les métiers de la santé et de l'assistance sociale ainsi que par le commerce de détail (Chabot, 2024). Le tourisme occupe également une place importante dans le paysage économique, et ce depuis plusieurs décennies puisque la Gaspésie a été l'une des premières régions à faire l'objet d'une politique gouvernementale active pour le développement touristique, dès la fin des années 1920. Selon Christine D'Amours (2009), cela a pu contribuer à créer une identité régionale gaspésienne directement (*via* la construction d'une image de marque et d'une représentation cohérente de la Gaspésie par les touristes et les entreprises du secteur) et indirectement (du fait de la construction de routes par l'État afin de mieux connecter les différents territoires régionaux jusque-là peu reliés entre eux).

La GIM se caractérise également par un faible taux d'éducation (malgré une tendance à la hausse) et un taux de chômage important relativement à la moyenne nationale. Ainsi, selon Chabot (2024), 20 % des 25-64 ans n'ont pas de diplôme en 2021 (12 % au Québec), ce qui s'explique en particulier par l'absence d'université et qui cause pour partie la migration de jeunes vers les centres urbains ailleurs au Québec. Selon la même source, en 2021, chez les 15 ans et plus, le taux d'emploi est de 47,8 % (59,3 % au Québec) et le taux de chômage de 11,4 % (7,6 % au Québec), les deux catégories de population les plus vulnérables étant les 45 ans et plus ainsi que les non diplômés. La MRC de la Haute-Gaspésie est la plus touchée, avec des taux de 39,9 % et 13,7 % respectivement, pour chacune des statistiques. La GIM est aussi la région québécoise bénéficiant du plus haut niveau de transferts gouvernementaux (dont ceux de l'assurance-emploi et de la pension de la Sécurité de la vieillesse) avec un point d'indice de 194,8 (Québec = 100), soit environ 40 points de plus que la seconde région en bénéficiant le plus (MEIE, 2023).

Enfin, d'après les participants à la recherche, c'est une région qui connaît un nombre grandissant de migrations néo-rurales mais aussi de retours d'anciens habitants qui ont quitté la Gaspésie plusieurs décennies auparavant, d'où une décroissance démographique en ralentissement.

L'Ariège, un haut-lieu des alternatives rurales

Plus de la moitié du département de l'Ariège, au sud, se caractérise par un relief montagneux culminant à 3 143 mètres, tandis que le nord fait place aux coteaux et à la plaine d'Ariège. Le département est peu artificialisé et une part importante du territoire bénéficie de mesures de préservation, avec en particulier la présence du parc naturel régional (PNR) Pyrénées

Ariégeoises qui couvre la moitié de sa superficie (Nourry & Pealaprat, 2023). Situé au sud-ouest du département, il couvre principalement une zone de basses à hautes montagnes, où se situent tous les collectifs visités à une exception près.

Du fait de sa topographie, l'Ariège compte peu d'espace cultivables avec 10 % de terres labourables, consacrées aux grandes cultures ou à la polyculture, d'où une domination de l'élevage bovin et ovin (Rol, 2018). L'agriculture occupe en tout 39 % du territoire (52 % en France) tandis que la forêt compte pour 45 % du territoire (31 % en France) et les autres surfaces naturelles pour 12 % (Nourry & Pealaprat, 2023). Outre le relief, cette prégnance de la forêt s'explique par de nombreux abandons de terres durant le dépeuplement du département, avant tout sur les versants de vallées moins accessibles (Mazas *et al.*, 2005). De ce fait, l'Ariège bénéficie d'une diversité de paysages naturels qui alimentent le tourisme et les activités de pleine nature, principalement l'été, paysages étroitement associés à un patrimoine culturel spécifique, notamment architectural. Si les aménités environnementales sont étroitement associées dans les représentations à la qualité de vie des Ariégeois, cela cache en réalité des disparités entre un nord qui s'urbanise et où l'attachement à l'environnement est moins prégnant, et un sud que l'on cherche à préserver et où les paysages marquent fortement les mentalités (*ibid.*).

Avec 325 communes réparties entre 8 intercommunalités, le département compte 155 339 habitants en 2022 (Insee, 2025c), une ville de plus de 10 000 habitants et trois de plus de 5 000 (cf. carte 15 et tableau 16). Six habitants sur dix vivent dans une commune rurale (Nourry & Pealaprat, 2023), tandis que l'urbanisation se concentre sur l'axe Foix-Pamiers-Toulouse et, moindrement, au sein des unités urbaines de Saint-Girons et Lavelanet.

Carte 15
Situation et présentation de l'Ariège

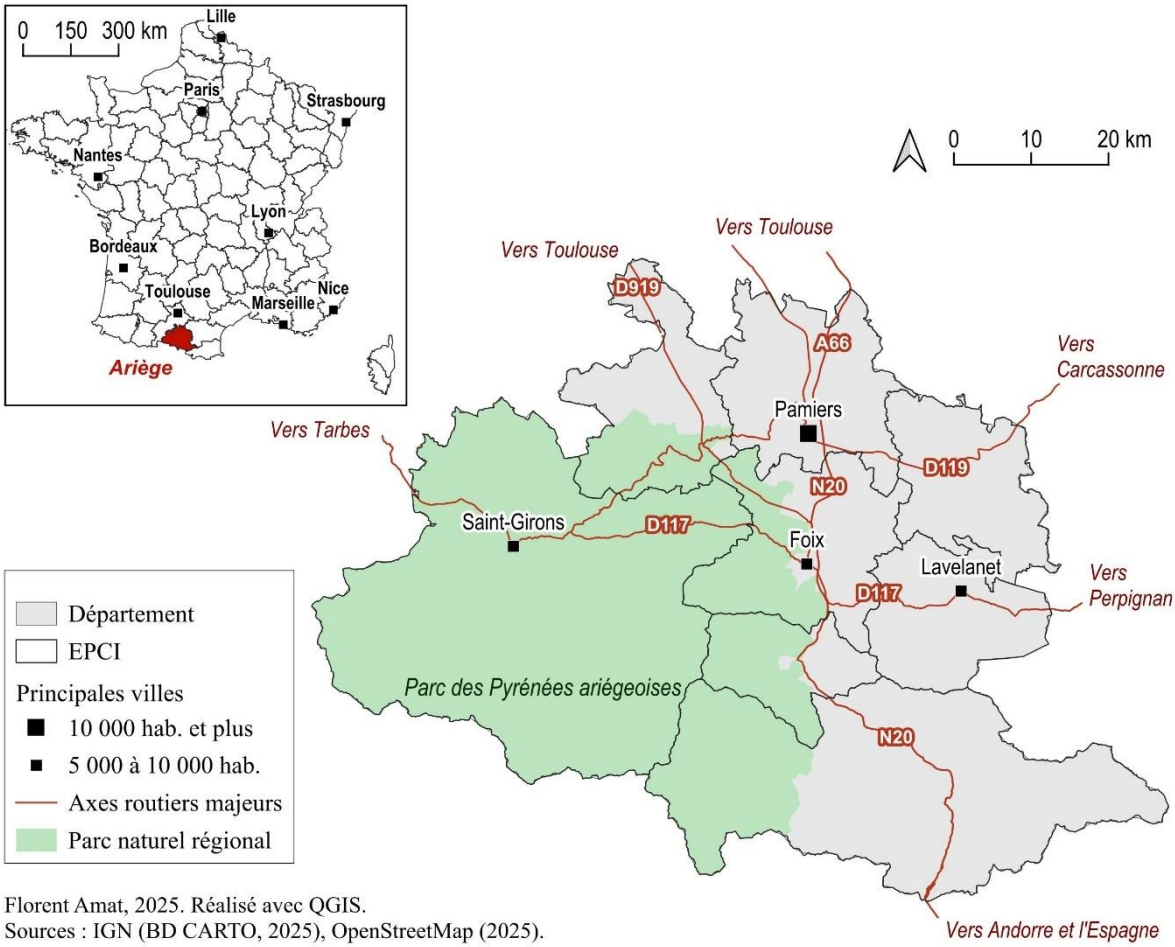

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : IGN (BD CARTO, 2025), OpenStreetMap (2025).

Tableau 16 Principales villes d'Ariège et leur population en 2022 selon l'Insee, 2025c

Commune	Population en 2022
Pamiers	16 512
Foix	9 731
Saint-Girons	6 129
Lavelanet	6 018

L'Ariège a perdu la moitié de sa population entre 1850 et 1982, passant de 270 000 à 135 000 habitants (Mazas *et al.*, 2005). La population s'est tout de même stabilisée à partir des années 1960 puis le département a connu une reprise démographique dans les années 2000, mais celle-ci concerna avant tout la plaine et la vallée de l'Ariège (axe Pamiers-Foix) tandis que le sud et l'est ont continué de perdre des habitants (Nourry & Pealaprat, 2023). Alors que le solde naturel reste négatif, c'est le solde migratoire positif qui explique cette reprise, alimenté en particulier par des retraités, ce qui contribue au vieillissement du territoire (Mazas *et al.*, 2005). De plus, les migrations pour le premier emploi ou les études supérieures cause une perte nette de 18-24 ans pour le département : l'Ariège compte 77 jeunes de moins de 20 ans pour 100 séniors (119

pour 100 en France), mais le nord et la périphérie de Foix demeurent moins âgés que le reste du département, où le taux de séniors avoisine 30 % (contre 26 % dans le département) (Nourry & Pealaprat, 2023).

Malgré sa forte diminution au cours du XXe siècle, l'agriculture compte pour 5,1 % des emplois du département en 2022, soit deux fois plus qu'au niveau national, avec un développement notable du biologique (29 % des surfaces en bio ou en conversion en 2022 contre 11 % en France) et du circuit court (39 % des exploitations agricoles impliquées au moins partiellement dans des circuits courts en 2022) (Insee, 2025c ; Nourry & Pealaprat, 2023). L'industrie a également fortement chuté, avec une division par deux de la part des emplois entre 1975 et 2019 pour atteindre 14 %, ce qui reste supérieur à la moyenne nationale (12 %) (Nourry & Pealaprat, 2023). Le secteur tertiaire compte pour 74,4 % des emplois en 2022 (Insee, 2025c).

En 2022, l'Ariège affiche un revenu médian de 20 820 €/an et un taux de pauvreté de 19 %, contre respectivement 23 080 €/an et 14,9 % en France métropolitaine (Insee, 2025c, 2025e). En outre, le taux de chômage est de 13,5 %, soit 2,2 points de plus qu'à l'échelle nationale, et les minima sociaux comptent pour 3,8 % du revenu disponible, contre 2,4 % en France métropolitaine (*ibid.*). Cette pauvreté touche aussi les jeunes, et est davantage présente dans l'est et l'ouest (Nourry & Pealaprat, 2023).

Enfin, rappelons que l'Ariège a connu plusieurs vagues de migrations néo-rurales depuis les années 1960, notamment contestataires, y compris dans le cadre de projets d'habitat collectif, et constitue un haut lieu du rural alternatif en France (Berthomière *et al.,* 2020 ; Imbert *et al.,* 2018 ; D. Léger & Hervieu, 1979 ; Rouvière, 2016 ; Viel, 1984).

L'Orne, un territoire peu attractif

Les paysages de l'Orne se caractérisent par leur diversité : plaines, collines et vallées encaissées, forêts et bocages, tourbières, etc. L'ouest granitique est moins favorable aux cultures et davantage consacré à l'élevage, avec des paysages de bocage, tandis que l'est appartient au Bassin parisien et est plus propices aux grandes cultures (DDT, 2025). L'artificialisation des sols y est relativement basse, avec 2 495 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés entre 2009 et 2023, contre une moyenne de 3 434 ha pour la France métropolitaine (CEREMA, 2024).

L'Orne compte 15 intercommunalités pour 385 communes. Elle affiche une population de 276 144 habitants en 2022 (Insee, 2025d), dont un cinquième environ réside dans l'une des trois villes de plus de 10 000 habitants (DDT, 2025). Elle compte également deux villes de plus de 5 000 habitants (cf. carte 16, tableau 17). Toutefois, depuis la fin des années 1990, les principales villes ont tendance à perdre des habitants au profit de leurs couronnes rurales proches en voie de périurbanisation (Leroux, 2018 ; Navellou, 2012).

Carte 16

Situation et présentation de l'Orne

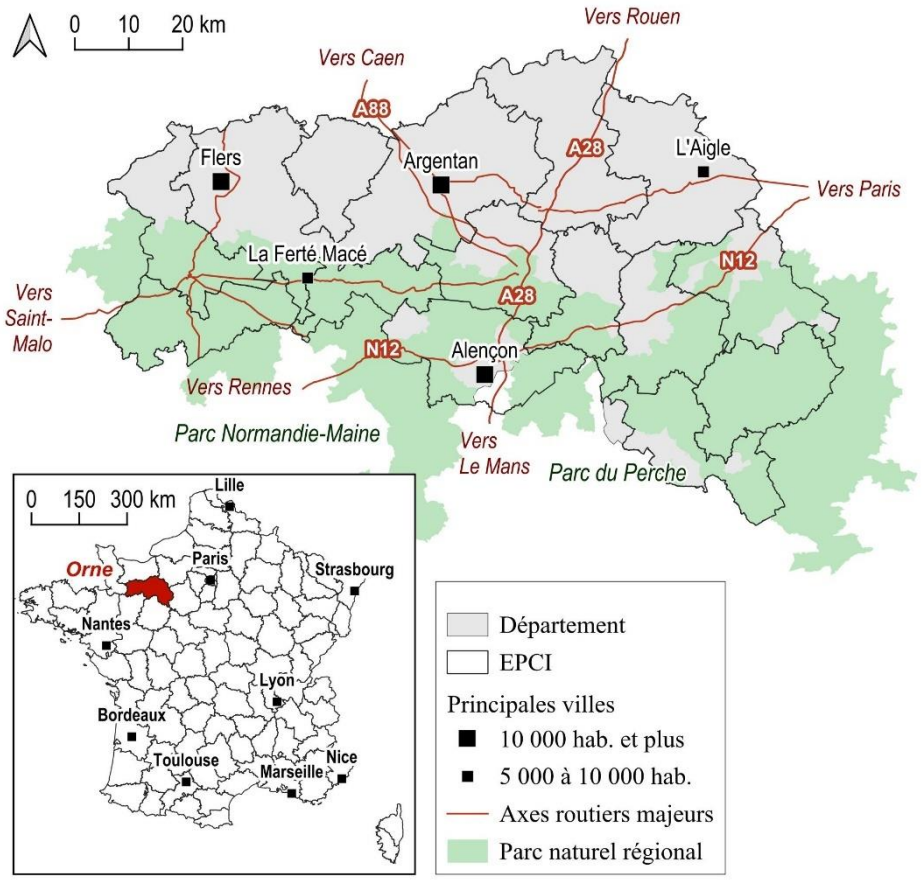

Florent Amat, 2025. Réalisé avec QGIS.
Sources : IGN (BD CARTO, 2025), OpenStreetMap (2025).

Tableau 17 Principales villes de l'Orne et leur population en 2022 selon l'Insee, 2025d

Commune	Population en 2022
Alençon	25 667
Flers	14 308
Argentan	13 494
L'Aigle	7 771
La Ferté Macé	5 095

Alors que la Normandie gagne en population depuis les années 1970 grâce à son solde naturel, l'Orne est en déprise du fait d'un solde migratoire négatif depuis plusieurs décennies

et d'un solde naturel négatif depuis une quinzaine d'années (Insee, 2025d, 2025g). Sa population est relativement âgée et vieillissante, avec 29 % de séniors (22,3 % en France) et 65 jeunes de moins de 20 ans pour 100 séniors (119 en France) (DDT, 2025).

L'agriculture représente 7,1 % des emplois en 2022, soit 4,4 points de plus que la moyenne nationale (Insee, 2025d, 2025e). Bien que le nombre d'exploitations agricoles diminue depuis plus d'un demi-siècle, la surface agricole utile (SAU) augmente du fait de l'agrandissement des exploitations (DDT, 2025). Celles-ci sont principalement consacrées à l'élevage (avant tout bovin, mais aussi équin), après quoi viennent les grandes cultures et la polyculture polyélevage. En outre, 8,5 % de la SAU est en bio (11 % en France) et le circuit court se développe progressivement depuis 2010 (*ibid.*).

Le secteur secondaire est également plus significatif que la moyenne métropolitaine (25,3 % des emplois contre 18,8 %), au détriment du tertiaire (67 % contre 78,5 %) (Insee, 2025d, 2025e). Le tourisme est en croissance mais demeure faible, avec une contribution économique limitée, moindre qu'ailleurs en Normandie (Insee, 2018).

Le taux de chômage est à peine inférieur aux moyennes régionale et nationale, avec 11,2 % de chômeurs (contre 11,4 et 11,3 respectivement). Néanmoins, le revenu médian n'est que de 21 400 €/an, soit 1 680 € de moins que le montant en France métropolitaine, et les minima sociaux comptent pour 2,7 % des revenus disponibles (2,4 % en France métropolitaine) (Insee, 2025g, 2025d, 2025e). La pauvreté touche davantage les séniors, et les ménages les plus modestes résident dans les centres-villes et les milieux ruraux, tandis que les couronnes périurbaines sont plus aisées (DDT, 2025).

Enfin, d'après les participants à la recherche et nos propres observations, l'Orne attire encore peu de néo-ruraux contrairement à nos deux autres terrains. Les habitats collectifs et écologiques y sont davantage portés par des personnes originaires de l'Orne ou des départements voisins, et ont moins de dix ans d'existence.

Principaux enjeux sur nos trois terrains : socio-démographie, économie, environnement

D'après les élus et personnels administratifs participant à la recherche, les principaux enjeux pour nos trois terrains sont assez semblables, bien qu'avec des variations de l'un à l'autre ou, en leur sein, d'une localité à l'autre. Ces enjeux sont étroitement interreliés. Il s'agit de la rétention et l'attraction de populations (jeunes en particulier), du logement, du dynamisme économique, des finances publiques et de l'environnement (cf. tableau 18). Ce dernier,

cependant, ne semble pas considéré comme un enjeu de la part des élus municipaux français, contrairement aux autres élus de notre échantillon et aux personnels administratifs. La mobilité est également citée par les acteurs ornais, mais pas par les autres, malgré des enjeux soulevés par des membres de collectifs et documentés dans la littérature (Lachapelle, 2023 ; Rol, 2018).

Tableau 18 Principaux enjeux rencontrés par les acteurs publics et parapublics dans l'Orne, en Gaspésie et en Ariège

Attraction et rétention de population	**Ariège** On ne manque pas d'attractivité en tant que telle. On a des gens qui viennent, il y a beaucoup de jeunes, il y a… On est à la fois un territoire vieillissant et un territoire duquel les gens du coin s'en vont, mais on arrive quand même à faire venir beaucoup de ceux qu'on appelle les néos ici, [qui recherchent] un espace où il y a de la nature, la possibilité de faire un peu ce qu'on veut et d'être moins soumis aux contraintes du quotidien que quand on est en ville (AA13). L'exode rural s'est quand même stoppé dans les années 1980-1990, remarquez on n'avait quasiment plus de jeunes donc ça s'est stoppé de fait. [L'arrivée de jeunes néo-ruraux n'a] pas compensé, ce n'est pas imaginable, toute l'hémorragie de migration que le village a connu, que la montagne a connue (AE10). **Orne** On a des bourgs qui sont quand même en déprise. C'est un département […] qui perd des habitants, et notamment des jeunes. On a une population qui est vieillissante (OA06). L'Orne est un département qui perd ses habitants, qui manque d'attractivité, qui a perdu de nombreux services publics, et justement la perte de ces services publics est en lien je pense avec ces difficultés d'attractivité (OE18). **Gaspésie** Ça a toujours été la démographie l'enjeu numéro un de la région, attirer des nouvelles personnes parce qu'on avait une baisse démographique régionale, maintenant on constate qu'il y a un attrait pour la région [mais] on a des freins à la démographie qui sont le manque de logement pis le manque de places en service de garde (GE05). Beaucoup de gens qui viennent d'ici essayent de revenir [et une autre moitié de nouveaux venus ce sont] des gens de la ville [qui] ont tout le temps été à Montréal pis là ils sont tannés (ils en ont marre) pis ils [recherchent] les grands espaces, la nature, la tranquillité (GA01).
Logement	**Ariège** On a des enjeux prioritaires qui sont l'habitat ancien, dégradé voire très dégradé, qui peut devenir dangereux. […] On a des enjeux de logements vacants dans les bourgs et les centre bourgs, [et] on a une forte demande d'habitat social, mais très, très peu de bailleurs sociaux. On a des enjeux aussi de prise en compte des effets des résidences secondaires sur le potentiel que pourrait offrir le territoire, donc en fait on a des maisons qui sont disponibles mais [qui] sont achetées par des gens qui viennent quelques semaines par an, donc c'est autant de maisons de moins pour des familles qui voudraient s'installer et vivre là en résidence principale (AA15). **Orne** Ça reste assez compliqué aujourd'hui de trouver une habitation dans l'Orne, du fait de la montée des taux d'intérêt, de l'augmentation du prix d'achat… Il y a très peu de location de maisons par exemple (OA06). Les nouvelles lois de l'urbanisme c'est construire beaucoup sur peu [de surface], donc nous comme on a beaucoup de terrains agricoles [on] a une maison de temps en temps qui se construit, parce que ce sont des propriétaires indépendants qui vendent leur bout de terrain, mais […] c'est vraiment au coup par coup. Par exemple on ne pourrait pas refaire un lotissement (OE08).

	Gaspésie On a une problématique assez particulière au niveau de l'accès au logement [en Gaspésie qui touche toutes les] tranche[s] de la population. […] À Gaspé le taux d'inoccupation des logements est à 0 %. Comment tu fais pour loger ton monde ? [… Si on continue avec les] constructions unifamiliales, on va se ramasser dans un goulot d'étranglement assez vite, parce que les périmètres urbains ne sont pas immenses non plus, ils sont déjà prédéterminés (GA03). Notre frein c'est vraiment le manque d'habitation, des nouveaux arrivants veulent venir s'établir ici, il y en a beaucoup qui ne s'établissent pas parce qu'ils ne trouvent pas d'endroit (GE05).
Mobilité	**Orne** On a les grands axes [ferrés] Paris-Alençon mais ils ne sont pas directs, […] donc là il faut absolument qu'on puisse faire améliorer cette desserte. […] Après, bon, le train arrive à Alençon, c'est bien, mais il y a vraiment tout un travail à faire pour permettre la mobilité sur tout le reste de la circonscription, et là il y a un chantier, c'est vraiment un chantier énorme à ouvrir. On a quelques réseaux de bus mais ce n'est pas suffisant, on n'a plus de ligne de train qui traverse, […] c'est remplacé malheureusement par la voiture individuelle à haute fréquence, et je pense qu'il faut qu'on pense à du transport collectif et à voyager autrement, à se déplacer autrement (OE18).
Économie locale	**Ariège** On est sur un territoire qui *grosso modo* économiquement est un peu dans le dur, mais avec une richesse qui est liée au fait que vu qu'on a beaucoup de gens qui sont venus, qui ont monté leur petite activité, voilà on a des produits du coin qui sont super, de l'artisanat du coin qui est super, qui n'est pas forcément une économie qui recrute et qui crée de la richesse en termes d'emplois, mais qui fait qu'on a une vraie spécificité et de vrais atouts pour pouvoir jouer un peu cette carte de territoire nature dans lequel il fait bon vivre (AA13). [Une partie du territoire n'est pas sous] l'influence de Toulouse, et [attire] des profils plutôt plus jeunes, [...] des artisans, beaucoup de gens inactifs, tandis que [près de Toulouse] on va plutôt être sur des familles d'actifs type cadre ou bien ouvriers qualifiés, qui travaillent sur la métropole mais qui résident sur le territoire, donc un mouvement pendulaire aussi qui fait que [ce territoire n'est pas le] plus dynamique : il n'y a pas beaucoup de commerces, il y a peu de lieux de convivialité, [alors que plus loin de Toulouse il y a] cette attractivité touristique [et] un marché de producteurs très important toute l'année, et voilà, c'est vraiment deux dynamismes très différents (AA09). **Orne** [Un enjeu c'est] de trouver tous les facteurs qui permettent de redonner du dynamisme au territoire par les aspects économiques. […] Il y a beaucoup d'agriculteurs, l'activité agricole est extrêmement importante, […] il y a un lien étroit avec l'artisanat, qui est assez fort chez nous, et le développement des PME, dans des tas de domaines. [Il y a aussi] l'activité de services [qui est importante] (OE18). **Gaspésie** On manque d'infirmières, on manque de médecins de famille, on manque de… on le sait, le manque de main d'œuvre c'est un problème majeur aussi, pratiquement national (GE04). On a perdu beaucoup [dans le secteur] de la pêche. […] Donc il reste l'industrie forestière et le tourisme. Faque je travaille très, très fort pour développer le tourisme (GE16).
Finances publiques	**Ariège** On n'est pas une commune riche. On n'a pas des moyens qui permettent de répondre à tous les besoins (AE10). C'est con, mais des gens qui ne paient pas d'impôts, ça ne rentre pas dans la fiscalité de la commune, voilà… […] La fiscalité des entreprises c'est ça qui nous donne à manger et qui fait qu'après on peut faire des projets publics (AA09). **Orne**

	C'est important pour nous d'avoir des habitants, pour les subventions et autres. […] On est incapables aujourd'hui de refaire une route complète, parce que ça veut dire investissements et que les dotations n'étant pas ce qu'elles étaient [auparavant], on ne peut pas. On ne peut pas investir, c'est le gros problème des petites communes (OE08). La partie ressources, elle est… c'est le nerf de la guerre, de toute façon, mais pas que pour la vie associative. En partie pour la vie associative, mais pas uniquement. […] Il y a toujours une différence énorme entre ce que nous on a comme enveloppe et ce que les associations demandent (OA06). **Gaspésie** Les principaux enjeux dans notre planification stratégique c'est vraiment […] de diversifier nos sources de revenus, toujours un défi au niveau financier dans les municipalités, le nerf de la guerre c'est l'argent donc on travaille à diversifier nos sources de revenus, […] on a pour projet de solliciter davantage de subventions (GE05). On n'a pas de moyens financiers pour faire du développement, à part celui qui nous est donné, qui est pour toutes les MRC (du Québec), au niveau du soutien aux entreprises ou du soutien aux organismes (GA17).
Environnement	**Ariège** C'est tellement vert que les élus ont du mal à se dire qu'ils ne font pas leur part en termes d'écologie. On est sur un territoire qui s'ensauvage, […] avec une faune qui est quand même assez dingue, une flore aussi, […] et du coup on a du mal à se dire qu'on n'est pas dans un territoire déjà un peu écologique, quoi. Alors que ce n'est pas le cas, hein ? (AA13). On a un territoire particulier parce qu'on est très fortement soumis au risque naturel. Glissement de terrain et inondation (AA09). **Orne** [E]ssayer de réduire les surfaces qui vont être urbanisées sur des espaces naturels, agricoles ou forestiers. […] On a travaillé sur l'adaptation au changement climatique (OA07). On est dans un département agricole qui permet vraiment de la pratique de polyculture, donc c'est un sacré atout pour l'environnement, pour les paysages, etc., avec une bonne qualité de vie, beaucoup de ressources naturelles [à valoriser] (OA18). **Gaspésie** Notre enjeu principal c'est l'érosion, l'érosion des berges qui menace des résidences, qui menace des infrastructures municipales, qui menace des institutions publiques, la route, les accès, ce qui fait un enjeu de sécurité publique. […] On adopte un plan d'adaptation au changement climatique lundi prochain (GA01). [Les] changements climatiques ici ça nous frappe de plein fouet : la mer, l'érosion des berges, la route 132 qui est notre seul lien. […] Pis changement climatique, la faune, la forêt, ici on a un gros débat avec le caribou dans le parc de la Gaspésie, il y avait un troupeau de 300-400 bêtes il y a quelques décennies pis là ils sont rendus à 35 caribous montagnards (GE04).

3.2.2 Profil des collectifs et de leurs membres : tendances générales et variations selon le type de projet et le territoire d'implantation

Durant notre enquête de terrain, nous avons visité quatorze projets collectifs comprenant deux à vingt-six membres. Le tableau 19 présente quelques informations sur ces collectifs, accompagnées d'une courte description, et la figure 17 permet de situer dans le réseau hyperlien ceux qui y figurent.

La variété des méthodes de collecte de données, la nature de nos questions de recherche et de nos objectifs, ainsi que l'inégale qualité et durée de nos échanges avec les participants à la recherche ne nous ont pas permis d'établir un profil socio-démographique complet pour chacun d'eux. En considérant l'ensemble de nos collectifs, éventuellement terrain par terrain, les éléments récoltés peuvent toutefois s'avérer instructifs et nous permettre d'élaborer quelques hypothèses qui pourront nous aiguiller dans la suite de nos analyses.

Pour ce qui est des membres de collectifs pris individuellement, il en est un petit nombre pour lesquels nous disposons d'éléments permettant de dessiner grossièrement des trajectoires biographiques. Nous ne cherchons pas ici à nous inscrire dans un champ spécifique des sciences sociales sur les trajectoires sociales, socio-spatiales ou biographiques ou sur les parcours de vie. Nous nous contenterons d'évoquer quelques caractéristiques saillantes, en mobilisant en particulier (mais très brièvement) le concept de bifurcation, qui désigne des ruptures plus ou moins fortes, plus ou moins rapides et prévisibles, voulues ou non, dans des parcours sociaux, géographiques, professionnels, etc. (Collectif, 2006 ; Grossetti *et al.*, 2009). En donnant quelques exemples à la fin de cette sous-section, nous verrons que ces éléments peuvent également orienter nos hypothèses et interprétations. Nous n'avions cependant pas pour objectif de dresser systématiquement les trajectoires des participants à la recherche, ayant privilégié d'autres questions, et ce d'autant plus qu'une partie de la littérature sur les alternatives rurales traite déjà de ces aspects, de manière plus ou moins approfondie (e.g. Dolci & Perrin, 2017 ; Dubertrand, 2016 ; Mialocq, 2020 ; Pruvost, 2015b).

Tableau 19 Présentation des projets d'habitat collectif et écologique visités

Terrain	Code	Année d'installation	Recherche membres	Nb foyers	Nb membres[a]	Nb membres rencontrés	Période de la visite	Nature des échanges[b]
Gaspésie	G1	2021	Non	12	6-12	5	Printemps 2023	3 jours sur place, 3 entretiens
		Projet consacré à la dynamisation d'un territoire rural. Les membres partagent une même habitation en cœur de village. Le collectif présente la particularité de compter un bon nombre de membres qui ne sont présents qu'une partie de l'année.						
	G2	2015/2023[c]	Oui	2	3	1	Printemps 2023	1 entretien
		Collectif originairement centré sur l'égalité et l'écologie, avec une maison partagée à l'écart d'un village, et adossé à un projet agricole. Le départ de la majorité des membres pour diverses raisons a conduit à un nouveau projet encore indéfini.						
	G3	2007	Non	10	17-18	16	Été 2023, été 2024	15 jours puis 7 jours sur place, 1 entretien
		Collectif centré sur la recherche d'un mode de vie alternatif pour les membres et une participation à la vie du territoire. Chaque foyer dispose de son habitat léger et/ou auto-construit. Le projet se double d'une coopérative à travers laquelle une partie des membres écoule sa production artisanale ou agricole.						
Ariège	A1	2020	Oui	12	25-26	16	Hiver 2023, hiver 2024, été 2024	½ journée portes ouvertes, 12 jours sur place, 2 entretiens
		Projet mobilisant les principes de la permaculture pour revisiter les rapports entre humains ou humains-nature, et en particulier les rapports entre adultes et enfants. Tous les membres vivent en habitat léger sur un vaste terrain.						
	A2	2018	Oui	3	1-3	3	Été 2023, printemps 2024	½ journée sur place, 1 entretien
		Projet centré sur l'autosuffisance alimentaire et énergétique en moyenne montagne, adossé à un projet d'élevage. Les membres vivent en habitat léger et/ou auto-construit.						
	A3	2011	Oui	?	15	2	Été 2023	½ journée portes ouvertes
		Collectif cherchant à développer de nouvelles relations entre humains et de nouveaux rapports à la nature. Son modèle économique repose avant tout sur l'hébergement d'événements alternatifs et culturels et l'hébergement touristique.						
	A4	2017	Oui	3	3	2	Printemps 2024	2 jours sur place
		Projet centré sur la recherche d'un mode de vie sobre de manière la plus économique possible. Les membres partagent une même maison et il n'y a pas d'activité économique liée au collectif.						
	A5	2023	Oui	3	5	3	Printemps 2024	½ journée sur place

		Collectif nouvellement constitué autour d'une ferme d'élevage préexistante et développant un projet de maraîchage en moyenne montagne. Des activités pédagogiques à destination de jeunes sont envisagées. Chaque foyer dispose d'une habitation auto-construite et/ou légère.						
Orne	O1	2019	Non	?	9-13	13	Hiver 2024, printemps 2024	15 jours puis 8 jours sur place, 2 entretiens
		Collectif organisé en association destinée à l'éducation à l'environnement et au dynamisme territorial. L'association anime un jardin et une ferme pédagogiques, sur le terrain desquels plusieurs personnes, membres ou non, vivent en habitat conventionnel ou léger. La particularité de ce projet est qu'il n'est pas destiné à l'habitat collectif (cf. note 79 p. 115). Le nombre de membres indiqué correspond au nombre de personnes impliquées dans le conseil d'administration (CA), mais l'association compte environ 300 adhérents.						
	O2	2023	Oui	2	6	2	Hiver 2024, printemps 2024	2 entretiens
		Collectif récent, indécis sur les projets à développer. Les membres se partagent une maison conventionnelle mais envisagent de faire construire deux habitations écologiques pour faire de la bâtisse un espace dédié aux activités communes et au logement d'autres membres.						
	O3	2021	Oui	2	2	2	Hiver 2024	2 entretiens
		Collectif militant voué au rapprochement entre milieux environnementalistes et courants d'extrême gauche, avec une dimension d'autosuffisance alimentaire et énergétique. Une maison peut héberger plusieurs personnes et un membre vit en habitat léger.						
	O4	2025 (prévue)	Non	?	5	4	Printemps 2024	½ journée sur place
		Collectif organisé en association destinée à la vie des territoires ruraux et au bien-vieillir chez soi. L'association existe et opère depuis plusieurs années, mais elle porte un projet d'habitat collectif et écologique intergénérationnel pour six personnes qui devrait voir le jour au courant de l'année 2025. Le nombre de membres indiqué correspond au nombre de personnes impliquées dans le CA, mais l'association compte plusieurs dizaines d'adhérents. De plus, certains membres du CA vivent dans un logement conventionnel sur le même terrain.						
	O5	2016	Non	3	9-11	3	Printemps 2024	½ journée sur place
		Projet agricole impliquant les membres d'une famille élargie vivant dans des maisons conventionnelles ou des habitats légers autour de la ferme. L'accueil de nouveaux membres n'est pas envisagé pour le moment, mais ce n'est pas définitif.						
	O6	2019	Oui	1	2	1	Printemps 2024	½ journée sur place
		Projet destiné à la recherche d'autosuffisance énergétique et alimentaire et à la transmission de savoirs et savoir-faire. On compte plusieurs habitations conventionnelles indépendantes sur le terrain.						

[a] Les données valent pour le moment de la visite. Lorsque deux nombres sont renseignés, le premier indique les membres avérés vivant de manière permanente sur le lieu, et le second prend également en compte les éventuels membres qui n'y vivent qu'une partie de l'année, ou les candidats à l'intégration pas encore officiellement membres.

[b] Le terme « entretien » désigne les entretiens semi-directifs formels et enregistrés. Le temps passé sur place est dédié à l'observation et à des entretiens informels. Les journées portes ouvertes impliquent la présence d'autres visiteurs.

[c] Le projet initial de ce collectif a pris fin en 2023 et a cédé la place à un nouveau projet porté par deux anciens membres.

Figure 17
Situation des collectifs visités dans le réseau hyperlien fermé

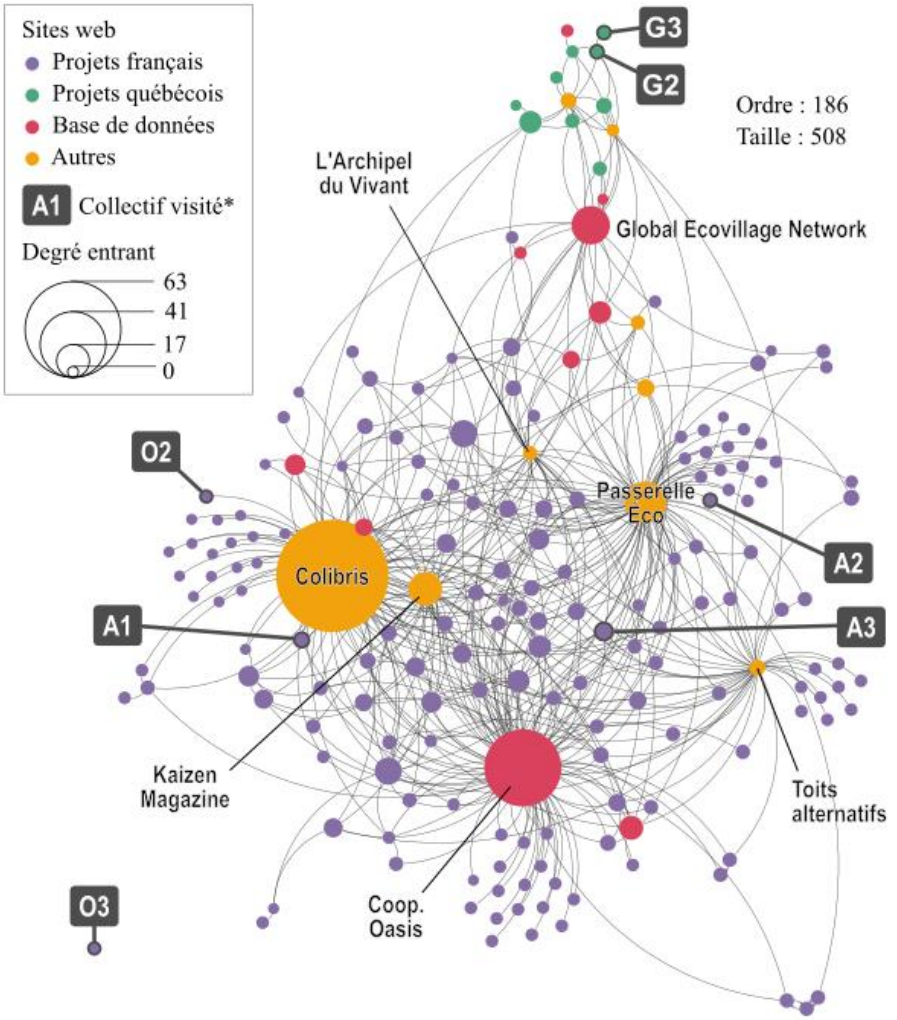

*Sept collectifs ne figurent pas dans notre réseau, faute de site web existant au moment de l'identification de celui-ci. L'un d'eux a depuis ouvert un site web, les autres se contentent d'une page sur un réseau de volontariat ou un réseau social. Parmi ceux qui figurent dans le réseau, O3 est isolé et non inclus dans la composante principale.

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

Généralités sur les profils socio-démographiques des participants : une certaine différenciation selon le territoire d'élection

Nous avons des informations de quantité et qualité inégales concernant 106 membres ou anciens membres adultes (41 en Ariège, 34 dans l'Orne, 31 au Québec) des 14 collectifs visités, qui à eux tous totaliseraient jusqu'à 124 membres adultes (52 en Ariège, 39 dans l'Orne, 33 au Québec)[131]. Nous avons rencontré 72 de ces personnes. Parmi les 106 membres et anciens membres adultes, deux s'identifient ouvertement comme *queer* et non pas aux catégories

[131] La plupart vivent au sein du collectif de façon permanente, d'autres seulement une partie de l'année. À ces membres adultes s'ajoutent *a minima* 17 mineurs (y compris nouveau-nés), mais notre certificat éthique ne nous a pas permis de les faire participer à la recherche ou récolter de données les concernant.

homme ou femme (tous deux en Gaspésie) ; cela ne nous a pas été signalé pour les autres, parmi lesquels nous considérons que 51 sont des hommes et 52 des femmes[132]. Cet échantillon totalise *a minima* 28 couples dont les deux personnes sont membres du collectif, soit 56 personnes. À quelques exceptions près, ces couples se sont formés avant l'intégration à un collectif ou la création d'un collectif. Une majorité des personnes rencontrées ont donc franchi le pas en couple.

Sur 106 personnes, les 81 pour lesquelles nous avons cette information se répartissent selon les classes d'âge indiquées au tableau 20 (les données récoltées ne permettent pas d'être plus précis).

Tableau 20 Répartition de 106 membres de collectifs par classe d'âge

18-25 ans	26-40 ans	41-55 ans	56-70 ans	70 ans et plus
0	56	13	14	0

Les 26-40 ans sont donc surreprésentés, tandis que les plus jeunes et les plus âgés sont absents (une exception devrait s'appliquer pour un collectif dont l'objet est de créer un habitat intergénérationnel, et dont l'association compte plusieurs personnes de plus de 70 ans, mais nous n'avons pas eu accès à la composition des membres). La proportion d'hommes et de femmes est sensiblement la même dans les diverses classes d'âge, et il n'y a pas de variation significative dans les proportions d'un terrain à l'autre.

Dans l'ensemble, cette répartition par âge se reflète dans les collectifs les plus grands pour lesquels nous ayons des données (cf. annexe 6). Les collectifs les plus petits (3-4 membres) sont largement composés de 26-40 ans, mais les membres se montrent généralement ouverts (sinon décidés) à intégrer des personnes plus âgées. Le seul projet qui fasse réellement figure d'exception est G1, initiative portée à l'origine par un groupe d'amis du même âge et qui attire principalement d'autres personnes du même âge (26-40 ans). Ce n'est pas une dimension présentée comme volontaire, mais l'ambiance trépidante et la densité des activités sociales au sein du groupe y est peut-être pour quelque chose, de même que l'importance du bouche-à-oreille au sein de réseaux de sociabilité des membres pour le recrutement.

Nous connaissons le pays d'origine de 74 personnes. En Ariège, 21 sont françaises et trois viennent d'autres pays européens. Dans l'Orne, 28 sont françaises, et en Gaspésie 17 sont québécoises, une vient d'une province voisine et quatre de France ou d'un autre pays

[132] Avec une légère surreprésentation de femmes en Ariège, 17 contre 12, une légère sous-représentation dans l'Orne, 14 contre 17, et une égalité parfaite en Gaspésie, 11 pour 11

francophone européen. En outre, tous terrains confondus, nous savons qu'au moins 32 viennent d'un milieu urbain ou périurbain (dont 8 en Ariège, 7 dans l'Orne, 17 en Gaspésie), tandis qu'au moins 27 viennent d'un milieu rural (dont 7 en Ariège, 17 dans l'Orne, 3 en Gaspésie), parmi lesquels 14 au moins ont déjà vécu en milieu urbain et/ou voyagé dans leur pays ou à l'étranger. Bien que la majorité de ces 59 personnes aie donc vécu à un moment de sa vie en milieu urbain, l'origine urbaine ou périurbaine ne semble surreprésentée qu'en Gaspésie, tandis que dans l'Orne les profils sont davantage ruraux et qu'on observe un équilibre en Ariège. Plus encore, parmi les 15 personnes issues d'un milieu rural dans les collectifs de l'Orne, 14 proviennent du département ou d'un département voisin. À l'inverse, en Ariège, aucun des membres adultes actuels ou anciens n'est Ariégeois, et les provenances vont des Alpes-Maritimes à la Picardie en passant par la Charente maritime ou des pays frontaliers.

Les tableaux 21 et 22 présentent les niveaux d'études et l'occupation des membres de collectifs.

Plus de la moitié de ces 72 personnes pour lesquelles nous disposons d'information consacre son occupation au collectif, que ce soit à travers une activité (agriculture, artisanat, entrepreneuriat et parfois salariat) ou non (retraités et autres inactifs touchant ou non des prestations sociales). Les autres maintiennent une activité professionnelle en dehors du collectif, à temps partiel ou temps plein, occasionnellement ou à l'année longue, mais une petite proportion d'entre eux entend à terme vivre d'une activité supportée par le collectif. Il est intéressant de noter que les occupations signalées au tableau 22 ne reflètent pas les niveaux d'études du tableau 21 (or, toutes les personnes comptabilisées dans ce dernier le sont aussi dans le premier) : le nombre de diplômes de niveaux master/maîtrise et doctorat ou équivalents ne se traduit pas par un nombre proportionnel d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures. Ceci est révélateur de ce que bon nombre de ces diplômés décident de ne pas travailler dans les emplois auxquels les avaient destinés leurs études ou bien de quitter ces emplois après quelques années de pratique, pour se reconvertir dans d'autres professions (*e.g.* agriculteur exploitant) et/ou se consacrer au projet collectif. Cela vaut aussi pour une bonne partie des moins diplômés.

Si l'on prend les collectifs individuellement, les niveaux de diplôme semblent suggérer un certain brassage social, bien que les plus diplômés soient généralement plus nombreux (cf. annexe 6). Toutefois, les lacunes dans nos données ne permettent pas de généraliser cette hypothèse (en particulier pour A1 et G1, deux des collectifs les plus grands).

Tableau 21 Niveau d'études le plus haut des membres adultes actuels ou anciens des collectifs visités (nombre d'individus par niveau de diplôme par terrain)

	Ariège	Orne	Gaspésie	**Total**
Pas de diplôme post-secondaire	2	1	2	**5**
Enseignement post-secondaire non-supérieur ou supérieur court (DEC, DEP, DEUG, BTS, BUT)	0	3	6	**9**
Licence (Qc : baccalauréat) ou équivalent	0	2	5	**7**
Master (Qc : maîtrise) ou équivalent	5	6	3	**14**
Doctorat ou équivalent	1	1	0	**2**
Total	**8**	**13**	**16**	**37**

Tableau 22 Occupation des membres adultes actuels ou anciens des collectifs visités (nombre d'individus par type d'occupation par terrain), suivant la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles 2003 de l'Insee

	Ariège	Orne	Gaspésie	**Total**
Agriculteur exploitant	3	4	5	**12**
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	0	3	7	**10**
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	3	0	**4**
Professions intermédiaires	0	10	1	**11**
Employés	3	2	6	**11**
Ouvriers	0	0	1	**1**
Retraités	2	5	0	**7**
Inactifs non retraités	13	2	1	**16**
Total	**22**	**29**	**21**	**72**
Nb de personnes touchant des prestations sociales parmi le total (estimations basse et haute)	7-14	6-6	2-8	15-28

La question des prestations sociales étant un sujet délicat, il nous a été difficile d'obtenir des informations pour les personnes que nous n'avons pas rencontrées ou avec lesquelles nous n'avons passé que peu de temps. Nos données sont donc à prendre avec précaution, mais il semblerait que le recours à des prestations sociales (généralement chômage ou pauvreté, mais aussi santé, vieillesse et famille) soit minoritaire, variant entre un cinquième et plus d'un tiers des individus, la moitié concernant des collectifs ariégeois. Si l'on ne comptabilise pas les prestations de retraite, le recours à des prestations tombe entre un dixième et moins d'un tiers des individus.

En Ariège, la surreprésentation d'inactifs non retraités s'explique par une plus grande proportion de personnes décidant de se consacrer pleinement au projet collectif et d'en tirer leur subsistance sans nécessairement donner à cette occupation une dimension formelle, ce qui

explique aussi le recours plus important à des prestations sociales. Un autre facteur est l'expérience professionnelle passée d'un certain nombre de ces personnes dans des emplois bien rémunérées qui leur ont permis d'épargner, et/ou l'aide reçue de leurs parents.

On observe une logique contraire en Gaspésie où, pour des activités parfois similaires, la tendance est plus forte à créer une entreprise agricole ou artisanale. Or, on remarque une surreprésentation d'employés et ouvriers, ce qui est le fait d'une tendance bien répandue à multiplier les « petits boulots » à différents moments de l'année afin d'en tirer un revenu complétant les moyens d'autosubsistance du collectif, revenu lui-même complété parfois par des prestations sociales (G1, G2, G3, carnet de bord). Toutes les personnes concernées fonctionnaient déjà par multiplication de contrats courts avant d'intégrer un collectif.

Dans l'Orne, force est de constater qu'une grande proportion des membres de collectifs conserve le même type d'emploi qu'avant leur intégration dans un projet. Cela s'explique en partie par le fonctionnement associatif de deux collectifs (avec un certain nombre de membres qui s'impliquent sans pour autant vivre sur le terrain collectif) et la jeunesse d'un troisième dont les membres envisagent de changer d'occupation sans avoir encore franchi le pas.

Enfin, 11 des 15 personnes avec qui nous avons eu un entretien (représentant neuf collectifs sur quatorze) ont dit avoir eu d'autres expériences collectives ponctuelles ou de long terme par le passé : colocation (neuf personnes), camps de vacances, scouts ou à thème (cinq personnes), engagement associatif (trois personnes), famille nombreuse (trois personnes), séjours dans des habitats collectifs et écologiques (quatre personnes). D'autres personnes rencontrées lors de nos séjours nous ont également fait part d'expériences comparables, y compris dans trois des collectifs om nous n'avons pas mené d'entretien.

Esquisses de trajectoires biographiques : la bifurcation biographique, un invariable

Outre ces profils généraux, nous pouvons également nous intéresser aux trajectoires biographiques de quelques membres de collectifs. Pour les raisons exposées précédemment, nous ne pouvons pas fournir de profil individuel très détaillé ni prétendre couvrir tous les grands types de trajectoires des personnes rencontrées. Toutefois, quelques exemples nous permettront de mettre en évidence différents facteurs menant à la création ou l'intégration d'un collectif, tout en illustrant la diversité et les points communs des participants. Nous utiliserons les données d'entretiens formels et informels, mais nous n'en donnerons pas la références, car les informations en question pourraient compromettre la confidentialité des personnes concernées

et celle des collectifs auxquels ils appartiennent. Exceptionnellement, pour faciliter la lecture et être fidèles à l'esprit du récit, nous attribuerons des noms fictifs à nos participants.

Olivier : projet de vie personnel pour répondre à une quête de sens

Fils d'employés et ayant grandi dans une ville moyenne en France, Olivier a enchaîné quelques petits boulots après l'obtention de son Bac[133]. Insatisfait de la vie en ville et critique du fonctionnement de la société, sans avoir pour autant de socialisation militante ou alternative, il décide de déménager non loin, en milieu rural, pour se lancer dans un projet agricole. C'est ce projet qui le mène à vouloir aller plus loin et à fonder un habitat collectif et écologique, face au constat d'une dépendance toujours forte au système économique conventionnel. Durant sa trentaine, et après avoir mûri son projet durant quelques années, Olivier vend sa ferme et achète un terrain plus isolé dans la même région. Il y lance une nouvelle activité agricole adossée à un projet de collectif principalement axé sur la recherche d'autosuffisance alimentaire et énergétique. Il l'envisage comme un projet de vie, auquel il se dédie entièrement.

Hélène : aboutissement ou étape d'un parcours mouvementé

Hélène a grandi en milieu périurbain, en France, à la périphérie d'une grande ville. Issue d'un milieu plutôt aisé (son père est cadre, sa mère ne travaille pas), elle est scolaire et sportive. Elle mène ses études dans la principale ville à proximité (Bac +5) et se forme ainsi à une profession qu'elle commence de suite à exercer. Toutefois, elle ne ressent pas un sentiment d'accomplissement et a l'impression d'être prise dans un moule social autoritaire qui ne lui convient pas. De plus, elle développe une critique de l'individualisme social. Cherchant à répondre à ces considérations, ainsi qu'à être plus en contact avec la nature, elle déménage vers un territoire rural à plusieurs centaines de kilomètres de là, où elle vivra pendant plusieurs années. Sur la même période, elle s'intéresse à des milieux alternatifs en lien avec sa profession, mais pas uniquement. Puis elle déménage dans une autre région, à la faveur d'une relation amoureuse de laquelle naîtra un enfant. Quelques années plus tard, après une séparation et un épuisement professionnel, elle entame une série de déménagements dans un petit périmètre, entrecoupée de périodes de semi-nomadisme en camion aménagé, le tout avec son enfant. Cela dure plusieurs années durant lesquelles elle rencontre, *via* ses réseaux alternatifs, des personnes ayant un projet d'habitat collectif. Après des tentatives infructueuses, elle rejoindra un collectif fondé par certaines de ces personnes et axé sur la recherche de nouvelles manières de gérer les rapports humains. Pour elle, ce projet est une réponse à la critique qu'elle porte sur la société et

[133] Rappelons qu'en France le baccalauréat (Bac) est le diplôme obtenu à la fin du lycée, généralement à 17 ou 18 ans.

il répond à ses centres d'intérêt. Bien qu'elle l'espère, elle ignore si la vie en collectif lui conviendra longtemps, ainsi qu'à son enfant, mais elle préfère avancer au jour le jour et ne pas trop se projeter.

Matthieu : découverte au hasard d'une rencontre

Originaire de Gaspésie, Matthieu a déménagé en Colombie-Britannique après ses études secondaires. Habitant une petite ville, il vivait de petits boulots et consacrait son temps à des activités sportives dans la nature. Lassé après quelques années de cette vie qu'il jugeait marginale, il a passé deux années à Montréal afin d'obtenir un diplôme d'études professionnel puis est retourné dans sa région d'origine. Il a commencé à y mener la profession à laquelle le destinait son diplôme et a développé une relation amoureuse avec une personne originaire de Montréal. Or, celle-ci nourrissait un projet d'habitat collectif et écologique avec une amie, à mi-chemin entre expérimentations pour un mode de vie plus écologique et projets de dynamisation socio-culturelle du territoire. Lui ne connaissait rien à ce milieu et ne s'y intéressait pas mais, lorsqu'elles ont décidé de se lancer, il a choisi de les suivre par curiosité, et pour rester avec sa conjointe. Depuis, il a été conquis par ce mode de vie, a changé son emploi pour une activité en lien avec le projet, et se voit vivre à long terme dans ce collectif.

Lucille et Nicolas : bifurcation brusque suite à une prise de conscience écologique

Lucille et Nicolas ont grandi à la périphérie d'une ville moyenne française. Le père de Lucille était employé et sa mère sans profession. La mère de Nicolas était assistante sociale et son père instituteur. Tous deux se sont rencontrés adolescents, avant de former un couple. Après des études de niveau Bac +5 dans la ville à côté de laquelle ils ont grandi, ils y ont tous deux trouvé un emploi, acheté un appartement ensemble et eu deux enfants. Alors que ces derniers étaient encore en bas âge et qu'eux-mêmes étaient très satisfaits de la vie qu'ils menaient (malgré une certaine critique sociale portée principalement par Nicolas), ils se sont progressivement sensibilisés aux enjeux environnementaux, notamment par des échanges avec certains amis. Entre autres choses, le visionnage d'une mini-série sur la collapsologie a suscité chez eux beaucoup d'inquiétude et les a menés à une réelle remise en question de leur mode de vie et du fonctionnement du système socio-économique occidental. Influencés entre autres par la Coopérative Oasis et le Mouvement Colibris, ils ont alors commencé à penser à un projet d'habitat collectif et écologique avec un couple d'amis du même âge, également parents de deux enfants. Après environ trois ans, ils ont déménagé ensemble en milieu rural, dans la même maison, marquant le lancement officiel de leur projet. S'ils ont de nombreuses idées pour en faire un réel habitat collectif et écologique, ils ont tout juste commencé à en mettre certaines en

place et n'ont pas encore recruté d'autres membres. Pour l'heure, ils continuent à vivre selon un mode de vie largement conventionnel, malgré quelques ajustements. Nicolas suit une formation afin d'opérer une reconversion professionnelle vers un métier plus aligné avec ses valeurs, tandis que celui de Lucille ne leur semble pas incompatible avec le projet et qu'elle continue de l'exercer.

Marc : continuité d'une trajectoire militante

Fils d'employés de la fonction publique française eux-mêmes issus de familles d'agriculteurs, Marc a grandi en milieu rural. Après le lycée, il a mené des études supérieures dans la grande ville la plus proche (Bac +3) puis les a poursuivies dans une autre grande ville française (Bac +5). Ayant passé un concours de la fonction publique, il obtient une mutation à Paris où il est très actif dans son milieu professionnel, y compris par la voie syndicale. Il développe aussi un engagement militant, et s'implique dans le mouvement des Gilets jaunes dès ses débuts (fin 2018/début 2019). Cette étape est marquée par une distanciation avec ses collègues, critiques de ce mouvement, qui l'amènent à diminuer son implication dans l'institution. En outre, ce moment militant fort fait naître en lui l'envie d'aller plus loin dans son engagement, et il s'intéresse de plus en plus au projet d'habitat collectif et écologique dont lui parle un ami, militant également. À la même période, une rupture amoureuse le décide à passer le pas et à s'engager pleinement dans ce projet collectif. Ne connaissant pas le milieu, il s'y intéresse, multiplie les lectures et expériences durant une année environ, jusqu'à la concrétisation du projet. Une mutation lui permet de continuer à exercer sa profession malgré le déménagement. Pour lui, le collectif est une tentative utopique qui doit se construire sur le long terme et dans lequel il est nécessaire de s'engager pleinement. Le projet dans lequel il s'engage tâche de marier engagement social et mode de vie écologique.

*

Ces différentes trajectoires biographiques permettent de mettre en évidence quelques points communs entre les personnes concernées, à commencer par l'importance de certaines étapes de vie qui peuvent susciter des bifurcations : rupture amoureuse ou professionnelle, rencontre, prise de conscience écologique ou renforcement d'un engagement militant… À l'exception de Matthieu, ces bifurcations (qui ne sont pas nécessairement les premières) se superposent à des questionnements existentiels récents ou nourris très tôt (à moins, dans le cas de Lucille, qu'elles ne les suscitent) et sont autant d'occasions de passage à l'acte. Toutefois, longuement mûri ou

nouvellement surgi, ce passage à l'acte lui-même prend plusieurs mois ou années, et implique bien souvent d'autres personnes elles-mêmes prêtes à franchir le pas.

Parmi l'ensemble des personnes rencontrées, 30 nous ont dit s'intéresser à la vie en habitat collectif et écologique depuis longtemps (parmi lesquelles trois seulement avaient déjà été membres d'un autre projet), tandis que dix ont déclaré qu'elles connaissaient le milieu mais n'avaient pas prévu d'intégrer un collectif, et dix autres qu'elles ne connaissaient pas le milieu avant de rejoindre leur projet.

Nous voyons donc s'entremêler des considérations existentielles avec d'autres, idéologiques et plus personnelles (relationnelles, professionnelles, etc.), comme le soulignaient Paula Dolci et Coline Perrin (2017) à propos des bifurcations biographiques des néo-agriculteurs. De plus, des variations se dessinent en termes de capital économique, social et culturel qui influencent les trajectoires individuelles et collectives, ce que nous verrons aux chapitres suivants. Enfin, avec un regard plus géographique, nous voyons également paraître des mobilités résidentielles (dont certaines suscitent par la suite d'autres types de mobilité du fait de la persistance d'ancrages) entre territoires (ruraux et/ou urbains), avec ou sans retour dans ou à proximité des territoires d'origine, ce que nous avions déjà signalé dans la première partie de cette sous-section (de même, nous avions également abordé ce phénomène en introduction). Ainsi, porter le regard sur les trajectoires biographiques introduit déjà des dimensions trans-territoriales à travers les mobilités et les appartenances territoriales multiples qu'elles suggèrent.

3.2.3 Statut et territoire, facteurs de différenciation des acteurs publics et parapublics

Le tableau en annexe 7 présente l'ensemble des données utilisées pour cette sous-section.

Tous les élus rencontrés sont originaires du territoire administratif pour lequel ils ont un mandat ou, dans le cas des maires, d'une municipalité voisine. À l'exception de deux députés (un Gaspésien, une Ornaise), ils représentent tous une MRC, une municipalité locale québécoise ou une commune française. Ce ne sont que des hommes en Gaspésie[134] tandis que trois sur quatre sont des femmes en France. Un seul a moins de 50 ans, mais les élus de Gaspésie sont globalement plus jeunes que ceux des terrains français (37 à 61 ans contre 60 à 67 ans). Cinq ont vécu un moment de leur vie hors de la région, et ce sont en moyenne les plus diplômés (ni la Gaspésie ni l'Ariège ne comptent d'ailleurs d'établissement universitaire). Seul un député a un diplôme de niveau master ou équivalent.

[134] Seules 11 des 44 des municipalités locales gaspésiennes ont une femme à leur tête, et aucune des 5 MRC.

Six des personnels administratifs rencontrés travaillent pour des collectivités territoriales en France ou des municipalités au Québec, trois pour des services déconcentrés de l'État à l'échelon départemental en France ou régional au Québec[135], et deux en France pour des organismes parapublics (parcs naturels régionaux). En Ariège, ils sont tous originaires d'autres départements, tandis que sur les autres terrains ils sont originaires du département ou de la région où ils travaillent. Tous ont vécu à l'extérieur de ces territoires administratifs, ne serait-ce que pour les études. Alors qu'en Gaspésie les personnes rencontrées ont à peu près le même niveau de diplôme que les élus, ceux des terrains français sont dans l'ensemble plus diplômés (quatre sur sept ont un master/maîtrise ou un diplôme de niveau équivalent, un autre a un doctorat). Il s'agit majoritairement d'hommes, bien que les femmes soient plus nombreuses en Ariège. Ils sont en moyenne plus jeunes que les élus, allant de 31 à 58 ans tous terrains confondus.

***

À l'issue de ce chapitre, nous avons un bon panorama de l'habitat collectif et écologique en milieu rural en France et au Québec, et de nos trois terrains d'étude. Outre des éléments de contexte, nous avons également des pistes à approfondir pour répondre à nos questions de recherche.

L'analyse spatiale nous a permis d'émettre des hypothèses quant à l'attrait des collectifs pour une certaine ruralité et naturalité, quant à l'attractivité plus générale de certains territoires ruraux et quant à l'impact réciproque du contexte politique local et de la présence de projets collectifs. Ces hypothèses seront principalement explorées au chapitre 5, centré sur l'enquête de terrain et le rapport au territoire.

Suite à l'analyse du réseau hyperlien, nous avons avancé l'interconnaissance de la sphère de l'habitat collectif et écologique français et québécois est toute relative et s'organise autour de quelques organismes de références, qu'elle est particulièrement faible au Québec principalement du fait de l'absence de structures réellement fédératrices, et qu'elle est faible entre Québec et France. En outre, ces résultats suggèrent l'existence de nombreux lien entre cette sphère et les milieux environnementalistes d'une part, et certains milieux alternatifs d'autre part (éducation, médecine, développement personnel, etc.), tandis qu'il semble y avoir une certaine distance vis-à-vis du militantisme social non environnementaliste et, plus encore,

[135] C'est-à-dire pour la direction départementale des Territoires en France, service chargé de représenter l'État dans les départements, et pour la direction régionale d'un ministère au Québec.

des partis politiques. Enfin, malgré une cohésion limitée, il n'y aurait pas de polarisation franche entre d'éventuels courants au sein de cette sphère. Ces hypothèses seront principalement mises à l'épreuve dans le chapitre 4, dédié aux idées politiques ainsi qu'aux visions de l'avenir et de l'espace au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique, et dans le chapitre 6, qui porte sur les réticularités extra-territoriales des collectifs. Cela nous permettra en outre de s'intéresser à la consistance et à la traduction spatiale de ces liens virtuels.

Enfin, la présentation des cas d'études nous a permis de mettre en évidence certains points communs et divergences de nos terrains et de nos échantillons. Entre autres, nous avons établi que nous intéressons à des espaces ruraux de faible densité de population affichant des enjeux semblables en termes démographique, social, économique, de logement et de mobilité. Cependant, chacun affiche des spécificités géographiques et historiques, en particulier pour ce qui a trait aux questions environnementales et aux questions de néo-ruralité. Il s'agit là d'éléments de contexte que nous mettrons à profit dans nos analyses, spécialement au chapitre 5. Les profils des participants à la recherche nous guideront quant à eux tant au cinquième qu'au sixième chapitre.

Chapitre 4. Visions de l'avenir, de l'espace et idées politiques : accords et divergences dans les discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique

Le chapitre 4 est consacré à l'analyse des visions du monde, de l'avenir et de l'espace dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, ainsi qu'aux principales idées politiques y circulant. Les principales hypothèses de départ sont : 1) que ces idées politiques remettent en question tout ou partie de la modernité capitaliste en Occident, sans aboutir à un consensus, et non sans contradictions ; 2) qu'elles reposent sur le postulat que la multiplication de tels projets collectifs en milieu rural serait à même d'infléchir la trajectoire de leur société vers un avenir moins sombre ; 3) que leurs divergences limitent la cohésion des projets et leur capacité d'organisation et d'action collective.

Puisqu'il est principalement centré sur le discours et les idées politiques, la dimension matérielle est peu présente dans ce chapitre, et la dimension spatiale, bien qu'attentivement scrutée, n'est pas au premier plan car nous ne souhaitions pas qu'elle éclipse d'autres dimensions auxquelles, *in fine*, nous la relierons. Cela n'est donc que temporaire, et nous redonnerons toute leur place à ces dimensions dans les chapitres suivants.

4.1 Le discours de la Coopérative Oasis : fédérer une diversité de visions autour d'une micro-idéologie transformative

Les sous-sections suivantes présenteront les résultats de l'analyse discursive du site web de la Coopérative Oasis (CO) en présentant le corpus puis en abordant les idées politiques qui y figurent et les questions de l'espace et du temps dans celui-ci, avant de conclure. Pour ce faire, nous avons mobilisé la *Discourse-Historical Approach* et l'approche morphologique des idéologies En règle générale, pour ne pas alourdir la lecture, et bien que nous ayons tâché de relever systématiquement les stratégies discursives employées dans le corpus, nous n'entrerons dans des considérations détaillées qu'occasionnellement, pour illustrer notre démarche analytique ou lorsque cela nous semblera enrichir notre argumentation.

4.1.1 Présentation du corpus : caractéristiques du site web de la Coopérative Oasis

Pour introduire notre analyse, nous commencerons par présenter la structure et la forme du site web de la Coopérative Oasis, sans trop nous attarder sur le fond de notre corpus, que nous prendrons le temps de détailler par la suite.

Comme indiqué en 2.5.2, au moment de la construction du corpus, le menu du site présentait des liens vers 20 pages, dont seules 13 ont été retenues pour constituer nos observables. Dans celles-ci, il n'est pas possible d'identifier avec précision qui produit le discours : il est attribué à la Coopérative Oasis et il donne de la voix à celle-ci, mais nous verrons par la suite qu'il revendique aussi, parfois, de parler au nom des « oasis », c'est-à-dire des collectifs (en particulier sur la page Le Manifeste des oasis), ou de diffuser les dires d'experts et de scientifiques (notamment sur la page L'observatoire des oasis).

Nous faisons l'hypothèse que l'audience visée est large et se divise en trois groupes : les membres du réseau (qui néanmoins sont plus susceptibles de s'intéresser à d'autres parties du site non traitées ici, comme les articles ou le wiki, et qui sont à la fois sujets et cibles du discours), les membres potentiels (individus ou collectifs, y compris de simples curieux) et les possibles collaborateurs et alliés (acteurs publics, privés ou de la société civile : élu, établissement public, entreprise, association, etc.).

Les pages étudiées sont de niveau un ou deux dans l'architecture du site, mais cela est peu visible pour l'utilisateur dans la mesure où toutes, sauf deux, sont accessibles en un clic depuis le menu ; cela n'a donc guère d'impact sur leur hiérarchie à cet égard. Au sein de ce réseau qu'elles forment à elles 13, ces pages ont un degré sortant de 11 à 13, ce qui les connecte toutes étroitement. En revanche, deux d'entre elles, Notre modèle économique et Notre histoire, ne sont citées respectivement qu'une et trois fois, quand les 11 autres affichent un degré entrant de 10 à 13. Cela est en partie dû au fait qu'elles ne figurent pas dans le menu. Elles sont donc moins valorisées.

En termes de contenu, une seule page se démarque réellement : Le Manifeste des oasis, éminemment revendicatif. Les autres affichent un registre plus factuel et ont pour principaux sujets tantôt les oasis (desquels le discours donne une définition et fait la promotion, tant sur le plan matériel qu'idéel), tantôt la coopérative (qui est décrite formellement et dont la raison d'être, la vision du monde et les actions sont détaillées, mais qui est aussi présentée comme nécessitant le soutien de donateurs et financeurs) et tantôt le réseau des oasis (largement mis en valeur). Les crises sociale et environnementale sont un sujet très abordé dans le Manifeste, mais qui occupe une place importante dans le reste du site en tant que présupposé justifiant l'ensemble du discours.

Les modes employés sont principalement l'écrit, l'image fixe (photographies et icônes) et la vidéo. La carte interactive des oasis joue aussi un rôle central, car bien qu'elle ne figure que sur une seule page de nombreux hyperliens la relient à d'autres, et elle est particulièrement mise en avant dans le discours. Les jeux de typographie et de couleur sont employés avec réserve, principalement pour mettre en valeur les titres et sous-titres, les liens, et certains mots ou syntagmes. La charte graphique est épurée, avec peu de couleurs, de luminosité souvent élevée et de saturation moyenne, et une absence de rouge. Le tout donne un aspect sobre et léger et nous pourrions avancer l'hypothèse que cela est motivé par une volonté de rassurer mais aussi de faire montre de sérieux et d'un caractère terre à terre, afin de contrebalancer le stéréotype d'un milieu idéaliste et revendicatif. Nous verrons que si ces différents modes se complètent, l'écrit prime sur les autres.

En reprenant la typologie de Maingueneau (2007) nous considèrerons que le discours analysé relève dans son ensemble du genre institué routinier, en cela que la situation de communication est imposée verticalement et de manière unidirectionnelle par les créateurs du contenu, et que l'activité sémantique est liée à des normes bien répandues et stabilisées sur le web 2.0. Plus encore, il s'agit d'un genre institué de mode 2 : « les locuteurs qui s'inscrivent dans ces genres produisent des textes singuliers, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel (rôles des partenaires, durée, lieu, support…) […]. Ils se conforment en général à une scénographie préférentielle, plus ou moins imposée par la scène générique [ici les sites web d'organisations], mais ils tolèrent des écarts, c'est-à-dire qu'ils peuvent recourir à des scénographies plus originales [par exemple ici par la présence d'un manifeste] » (2007, p. 33).

Un manifeste est une forme du discours spécifique, difficile à définir, mais qui présente un certain nombre de caractéristiques singulières. Frédéric Regard et Anne Tomiche (à paraître) en énumèrent quatre généralement reconnues par les analystes du discours : « 1) double mouvement de refus (dénonciation, accusation) d'un *avant* (présent, voire passé, qui y a conduit) et d'affirmation (revendication, annonce) d'un *à venir* (un *après*, meilleur que l'*avant*) ; 2) énonciation collective, c'est-à-dire énonciation (par un seul ou plusieurs) d'un collectif, l'*à venir* étant un avenir du commun, de la communauté ; 3) rhétorique […] de la provocation, visant à la persuasion et à l'injonction et s'appuyant sur l'invective et la polémique ; 4) enfin, diffusion à grande échelle » (p. 6, les auteurs soulignent). Nous aurons l'occasion de vérifier les trois premiers éléments en 4.1.2 et dans la suite de notre

démonstration. Le quatrième se vérifie par l'audience très large visée, ce dont témoignent tant le média employé (un site web ouvert à tous et bien référencé) que le destinataire (n'importe quelle personne susceptible d'être séduite par le Manifeste ou de s'intéresser aux oasis).

Dans un texte de référence, Claude Abastado (1980) suggère une autre caractéristique propre aux manifestes, soit l'articulation entre le savoir, le pouvoir et le désir :

- « Un manifeste *affiche* un savoir, théorique ou pratique. Il proclame un credo philosophique, une esthétique, une ligne politique [souvent les trois à la fois] : il a toujours une propension didactique » (p. 5, l'auteur souligne) ;
- « un manifeste est un acte de légitimation et de conquête du pouvoir : pouvoir symbolique – moral et idéologique –, puis domination politique ou hégémonie esthétique. Les auteurs d'un manifeste rompent avec l'idéologie dominante et les valeurs consacrées » avec pour objectif de « transforme[r] la marginalité en norme » (p. 6) ;
- « un manifeste a toujours pour effet de structurer et d'affirmer une identité. C'est l'acte fondateur d'un sujet collectif (mais non institutionnel) : il s'agit de faire exister comme entité reconnue […] un groupe animé par des convictions communes et le désir d'action. […] La quête d'identité et le désir d'être reconnu motivent aussi la violence polémique des manifestes » (p. 7).

Ces caractéristiques ont nécessairement un impact sur la structure des manifestes, qui si elle est variable semble présenter quelques constantes : « fréquence des énoncés injonctifs » (verbes falloir et devoir, impératif, assertions, prophéties, etc.), « dramatisation du débat d'idées » (distinction entre le groupe dont le manifeste se veut la voix et un ou plusieurs opposants, présupposés et allusions donnant une impression de « connivence » au sein du groupe, lecteur intimé de prendre parti) et « [déconstruction des] modèles canoniques » avec pour effet de « prépare[r] et ébauche[r] une restructuration du champ discursif » (*Ibid.*, p. 10-11). Nous verrons que tous ces éléments sont bien présents dans le Manifeste des oasis.

4.1.2 Les idées politiques du corpus

Pour mener l'analyse des idées et concepts et de leur articulation, nous procèderons page par page avant d'opérer une synthèse. Nous nous concentrerons sur les concepts politiques, conformément à l'approche choisie, ce qui ne nous empêchera pas occasionnellement d'intégrer des concepts d'autre nature à notre analyse, s'ils peuvent nous renseigner sur les premiers. En

outre, des considérations formelles et esthétiques concernant la mise en page nous seront utiles pour identifier les idées valorisées sur le site.

Afin de faciliter la lecture, nous avons utilisé des codes pour désigner chacune des 13 pages analysées, listés dans le tableau 23.

Tableau 23 Codes associés aux différentes pages du corpus

EA	Être accompagné
EF	Être financé
HO	Histoires d'oasis
LE	Les événements
LI	Les instances
LMO	Le Manifeste des oasis
LOO	L'observatoire des oasis
LOR	Les oasis du réseau
NH	Notre histoire
NME	Notre modèle économique
QSN	Qui sommes-nous ?
RO	Rejoindre une oasis
SI	S'inspirer

Le Manifeste des oasis

Le Manifeste des oasis est la page du corpus au contenu est le plus revendicatif. Datée de mars 2023, elle s'articule en deux parties. La première est composée de sept paragraphes comptant tous un syntagme en gras, le reste étant au format régulier, à l'exception d'un paragraphe constitué d'une seule phrase entièrement au format régulier, le tout pour un total de 167 mots. La seconde partie intitulée « Nos valeurs communes » s'organise en cinq blocs comprenant chacun 1) un titre en gras, centré, coloré, souligné, correspondant à un « grand principe », 2) un pictogramme précédant le titre et représentant ledit principe[136], 3) un syntagme en gras, en italique et centré, explicitant le principe, et 4) deux à trois paragraphes de 90 à 140 mots organisés en deux colonnes (cf. figure 18). Chaque bloc est encadré d'un trait fin coloré en jaune. L'ensemble formé par les cinq blocs est précédé et suivi de deux phrases, avec des éléments en gras, et également suivi du logo de la CO.

[136] Nous n'avons pas commenté ces pictogrammes par la suite, car ils nous semblent n'avoir qu'une valeur purement illustrative des idées explicitées par écrit sans apporter d'informations supplémentaires. Il s'agit, dans cet ordre, d'une poignée de main, un gouvernail, la planète Terre, une ampoule, une carotte.

Figure 18
Extrait du Manifeste des Oasis



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Source : https://cooperative-oasis.org/decouvrir/definition-oasis (capture d'écran)

La stratégie d'argumentation est la même dans tout le contenu de la page et repose sur l'assertion, sans volonté particulière d'administrer de preuve[137]. De même, la stratégie de choix du point de vue (*perspectivization*) correspond à un positionnement critique vis-à-vis du « modèle dominant » faisant la promotion d'un nouveau modèle dont précisément l'objet du texte est de le présenter, et celui de notre exercice de l'identifier.

Dans le reste du corpus, le point de vue se caractérise aussi par une implication forte de l'énonciateur, mais la dimension critique devient très minoritaire et souvent absente pour laisser la place à une dimension plus apologétique, puisqu'il est question de mettre en valeur les oasis, la CO et leurs actions. Pour en revenir au Manifeste, les stratégies discursives évoquées et les autres que nous présentons plus en détail ci-après participent à donner au discours un aspect solennel, que l'on attend d'un manifeste. L'absence d'hyperliens dans le corps du Manifeste (tous sont concentrés après celui-ci) participe à en faire un objet à part au sein du site.

Au sein de la première partie, six idées sont mises en exergue par l'usage de la graisse et mettent en avant différents concepts. La première évoque la nature des oasis et leur nombre, la seconde leur diversité, la troisième l'objectif de la construction d'une « *société soutenable*[138] », la quatrième la souveraineté des collectifs, la cinquième la place de l'expérimentation, et la dernière évoque la construction d'un « être différent » et l'incarnation de « l'utopie ». Le

[137] À une exception près avec l'argument d'autorité « De plus en plus d'études montrent que nous sommes sur la bonne voie et que nos expériences proposent des réponses pertinentes aux enjeux écologiques et sociaux. »
[138] Sauf mention contraire, l'italique est utilisée dans nos citations pour signaler les mots en gras sur le site.

tableau 24 présente les concepts mis en avant ainsi qu'une sélection de ceux avec lesquels ils s'articulent, de même que les stratégies de nomination, prédication et énonciation hyperbolisante employées (nous n'avons pas relevé d'énonciation euphémisante).

À la lecture du tableau 24, nous pouvons constater que l'articulation des idées et concepts repose sur la distinction entre trois échelles sociales : le monde ou la société, le collectif, et l'individu. Le monde actuel est traversé d'« enjeux écologiques et sociaux » et doit être transformé pour une « société soutenable » qui repose sur les concepts de justice, sobriété et solidarité. Pour ce faire, les collectifs expérimentent ici et maintenant des solutions, ce qui ne va pas sans heurts ni sans « joie », mais permet d'« incarner l'utopie ». Cette utopie repose sur la création d'un « être différent », nouveau, capable de remettre en question jusqu'à ses « imaginaires » et son « rapport au monde ». Il n'y a guère plus de précision concernant cet être nouveau, mais il est possible d'avancer que les qualités attribuées aux collectifs devraient aussi être les siennes.

Les collectifs, présentés comme des lieux de vie et de travail nombreux et « écologiques », sont rattachés aux concepts de soin (des lieux), de lien (aux individus, au « territoire », au « vivant »), et de diversité (de visions du monde, de positionnement politique, de pratiques). Comme nous l'avons déjà évoqué, cette diversité est mise en valeur et permet d'affirmer la singularité et la souveraineté de chaque collectif, sans pour autant les priver d'un horizon commun. Si l'individu est le maillon fondamental du changement, le collectif lui octroie la « puissance » de faire advenir une transformation à grande échelle, ce qu'il ne peut faire isolément. Mentionnons enfin l'effet mélioratif des hyperboles et de la quasi absence de toute formule péjorative. Cela donne un effet plus positif et enthousiaste que la seconde partie du texte qui alterne les jugements mélioratifs et péjoratifs, jouant pleinement le jeu de la polémique et du double mouvement de refus du présent/affirmation d'un « à venir » signalés par Regard et Tomiche (cf. 4.1.1).

Tableau 24 Principaux concepts de la première partie du Manifeste des oasis et stratégies de nomination, prédication et énonciation hyperbolisante qui leur sont appliquées

Concept	Nomination	Prédication	Énonciation hyperbolisante
Collectif	Anthroponyme collectif	Nombreux « Écologiques » Vivent et travaillent « ensemble » (incertitude sur le fait que ce sont les collectifs – entre eux – ou bien leurs membres – au sein de chaque collectif – qui agissent ainsi ensemble) Rattachés à des « lieux » Prennent « soin » Sont « un terreau pour faire vivre et grandir les liens » dans et hors du collectif, à toutes échelles Opposé à l'individu isolé	Quantité : « des centaines »
- Vivre	Verbe : « vivons »	« Ensemble » « Dans des lieux »	
- Travailler	Verbe : « travaillons »	« Ensemble » « Dans des lieux »	
- Lieux	Toponyme abstrait		
- Soin	Verbe : « prendre soin »	Des lieux de vie et de travail	
- Lien	Nom commun	Doivent « vivre » et « grandir » Aux individus, aux « communautés », au « territoire », au « vivant »	Généralisation : « les liens […] au reste du vivant »
- Puissance	Nom commun	« Puissance du collectif au quotidien » Opposée à l'isolement individuel « capable […] de construire une société soutenable »	Hyperbole : « plus que n'importe quel individu isolé »
Diversité	Adjectif : « différents »	« Nous sommes tous différents les uns des autres » Est « honorée » comme une « richesse de l'humanité »	Généralisations : « tous », « humanité » Mélioration : « richesse »
- Rapport au monde	Nom commun	Ils sont divers	Énumération (ce groupe nominal et les autres)
- Philosophie	Groupe nominal : « ancrages philosophiques »	Ils sont divers	Énumération (ce groupe nominal et les autres)
- Opinion politique	Groupe nominal : « visions politiques »	Elles sont diverses	Énumération (ce groupe nominal et les autres)
- Pratique	Groupe nominal : « pratiques quotidiennes »	Elles sont diverses	Énumération (ce groupe nominal et les autres)

Société soutenable/ monde de demain	Groupes nominaux	Peut être « construite » grâce au collectif, à la diversité, aux liens « différente » Se construit « dans la joie » grâce à l'expérimentation, malgré les écueils	
Archipel	Nom commun	Opposé à l'homogénéisation « un archipel d'îles souveraines »	Généralisation : « nous nous rassemblons ici derrière le terme d'oasis », « accueillir toutes ces réalités »
- Souveraineté	Adjectif : « souveraines »	Souveraineté des collectifs (« îles ») au sein de l'« archipel »	
- Singularité	Adjectif : « singulières »	Singularité des collectifs (de leurs « histoires »)	
- Lien	Nom commun : « ponts » Verbes : « partager », « marcher côte-à-côte (*sic*) »	Les liens sont créés par les collectifs « pour bâtir une société différente »	
Expérimentation	Noms communs : « expérimentation », « chercheurs », « laboratoires », « expériences »	Est une « force », est concrète Se déploie dans les collectifs Vise « un monde plus juste, plus sobre et plus solidaire » Apporte des « réponses pertinentes aux enjeux écologiques et sociaux » Expose aux « incertitudes » et aux « difficultés »	Amplification : « de plus en plus d'études montrent que » Métaphore : « Si nous trébuchons et tombons, nous nous relevons »
- Justice	Adjectif : « juste »	Le « monde » ne l'est pas assez	Amplification : « plus » Énumération (cet adjectif et les autres)
- Sobriété	Adjectif : « sobre »	Le « monde » ne l'est pas assez	Amplification : « plus » Énumération (cet adjectif et les autres)
- Solidarité	Adjectif : « solidaire »	Le « monde » ne l'est pas assez	Amplification : « plus » Énumération (cet adjectif et les autres)
- Enjeux écologiques et sociaux	Groupe nominal	Des réponses doivent leur être apportées	
- Joie	Nom commun	« construire dans la joie le monde de demain »	
Utopie	Nom commun	Est incarnée par les collectifs	

		« [Témoigne] qu'un être différent est à construire »	
Être différent	Groupes nominaux : « être différent », « changement humain »	Est à construire Indispensable à une « transformation sociale » Repose sur des « individus affirmés »	Injonction : « Il n'y aura pas […] sans […] »
- Rapports au monde	Noms communs et groupe nominal : « représentations », « imaginaires », « rapports au monde »	La « crise » les infuse, ils doivent être changés, « travaill[és] en profondeur » par les individus, grâce aux collectifs	Amplification : « en profondeur »

La seconde partie du Manifeste est introduite par un titre et deux phrases qui identifient clairement son objet : en présenter les « *cinq grands principes* » (ou « piliers ») et les « *valeurs communes* » qui s'y rattachent. Ces principes sont développés dans un argumentaire opposant le « monde moderne » et actuel, l'« autre monde » désiré, et un troisième monde non désiré. Il en sera question à la section suivante.

Le premier paragraphe de chacun des encadrés reproduit systématiquement le même schéma comparatif reposant sur la locution adverbiale « là où », suivie d'une première proposition se rapportant au « monde moderne », puis d'une seconde, juxtaposée, se rapportant au « nous » du Manifeste. Dans l'exemple suivant, nous mettons en italique les éléments (mots et ponctuation) fixes d'un encadré à l'autre, et entre crochets les éléments transposables : « *Là où le monde moderne* [a fait de l'individualisme et de la propriété privée des valeurs cardinales]*, nous* [appelons à l'entraide et à la création de communs gouvernés par leurs parties prenantes]. » Cela correspond bien à la « dramatisation du débat d'idées » avancée par Claude Abastado. Le reste du contenu des encadrés est essentiellement consacré au développement des idées associées au « monde de demain », bien qu'y soient parfois abordées celles associées au « monde moderne » ou d'autres jouant le rôle de repoussoir.

Dans cette seconde partie du Manifeste, les énoncés injonctifs sont très présents, principalement à travers les assertions, mais aussi avec l'usage des verbes devoir et agir (s'agir de). Les idées et concepts mis en exergue ne sont pas nécessairement les mêmes que précédemment. Alors que la première partie prenait davantage la forme d'un plan d'action (créer un être différent et expérimenter ici et maintenant une société soutenable grâce à des collectifs divers organisés en archipel), la seconde s'apparente à une description du contenu idéologique du mouvement et de la « nouvelle organisation sociale » qu'il entend incarner. Ainsi, en reprenant les catégories d'Abastado, la première partie correspondait davantage à la

dimension didactique du manifeste, tandis que la seconde relève plutôt de sa dimension identitaire. Bien sûr, les deux dimensions demeurent présentes dans les deux parties, de même que la troisième, celle du pouvoir, puisque l'ensemble du manifeste a pour fonction de légitimer l'existence du mouvement. Seule la seconde toutefois est destinée à rompre avec (et à délégitimer) ce qui est identifié comme l'idéologie dominante.

Sans revenir en détail sur les concepts employés, mentionnons les principales différences entre les deux parties. Le lien et le partage, subordonnés précédemment aux notions de collectif et d'archipel, et la sobriété, subordonnée à l'expérimentation, deviennent ici des pivots. Le respect de l'individu, garanti en particulier par sa souveraineté, est le gage de la construction d'un être différent mais aussi de la diversité. Enfin, la souveraineté alimentaire est aussi érigée en pilier, et se rapporte à nouveau au lien ainsi qu'au soin (à/de la terre, au/du vivant), deux concepts secondaires dans la partie précédente.

La première des deux phrases conclusives suivant les cinq blocs affirme l'ampleur de l'audience visée (« toutes celles et ceux qui [habitent ce monde], qu'ils ou elles vivent en collectif ou non »), et la seconde, en forme d'apothéose, renchérit sur le sentiment de communion, la valeur de partage et la célébration de la vie (« *Ensemble, nous partagerons nos expériences, nos idées, nos émotions et célébrerons ce don sublime d'être vivant* »). Notons la mise sur un pied d'égalité de l'expérience, des idées et des émotions, qui peut implicitement faire référence à la survalorisation de la raison par rapport aux émotions et à la sensibilité dans les théories économiques dominantes, et plus généralement dans la conception la plus répandue de la modernité. Le deuxième encadré abordait déjà ce point en prônant de « redonn[er] du temps à la pensée, aux émotions, aux arts » pour favoriser l'autonomie individuelle, plutôt que de demeurer dans l'« anonymat » (monde moderne) ou de « se sacrifier pour un bien commun sacralisé » (alternative non désirable).

Si Le Manifeste des oasis est la page qui contient le plus de concepts, celles dédiées à la présentation de la CO (QSN) et de son histoire (NH) en comptent également un bon nombre.

Qui sommes-nous ?

La page Qui sommes-nous ? débute par cinq paragraphes d'une à deux phrases, suivis d'un ensemble de paragraphes et d'énumérations verticales titré « *Notre organisation* » et d'un autre ensemble titré « *Le réseau des oasis* ». Chacun de ces trois ensembles est accompagné d'une ou deux photographies et/ou de liens vers d'autres pages. Le tout excède tout juste 600 mots.

Trois concepts sont mis en valeur par la graisse et la couleur dès les premiers paragraphes : vivre, découvrir et créer. Ils apparaissent comme des traits d'union entre la CO et les oasis : on *vit* dans les secondes, mais on peut également les *découvrir* ou en *créer* de nouvelles ; quant à la CO, elle soutient ou encourage les personnes qui souhaiteraient ainsi *vivre*, *découvrir* ou *créer* en/les/des oasis.

Les oasis elles-mêmes sont qualifiées de « collecti[ves] », « écologiques », « solidaires », concrètes, nombreuses et diverses (« la réalité des mille projets existants »). En créant du « lien » entre elles, la CO les met en « réseau » et « [fait] ainsi émerger un autre mode de vie, une façon d'habiter le monde plus intense, sobre et heureuse ». La photographie qui accompagne ces mots représente deux enfants dans un jardin, progressant sur un étroit chemin d'herbe tondue entre de la végétation haute et un rosier en fleur (cf. figure 19). À l'arrière-plan, un portique en bois est équipé de jeux pour enfants et le chemin s'avance en direction de la ligne de fuite. On peut y voir un rappel des thèmes de l'écologie (la verdure), du lien (les enfants sont en contact entre eux et avec leur environnement naturel), de la création (ils semblent jouer avec des baguettes de bois), du bonheur (imagerie idyllique de l'enfance, des roses), ainsi qu'un appel à la liberté individuelle et au souci des générations futures et, plus généralement, de l'avenir (les enfants, le chemin qui se perd dans la perspective), dans le contexte menaçant des crises sociale et environnementale. On retrouve ainsi dans ce premier ensemble les principales idées présentes dans le Manifeste.

Le second ensemble est d'ordre plus descriptif et aborde l'organisation et le fonctionnement interne de la CO, ainsi que ses activités concrètes. On y trouve des énumérations verticales, des nombres, des termes administratifs et d'autres éléments plus concrets que précédemment, appuyés sur un discours plus factuel.

Deux liens sous forme de boutons sont proposés menant vers deux pages au contenu de même teneur (LI, NME), ce qui introduit une délinéarisation du discours. La graisse et l'énumération mettent en avant l'accompagnement (d'oasis et projets d'oasis), le financement (de projets d'oasis), l'animation (du réseau) et la formation (de personnes portant ou souhaitant porter un projet d'oasis) par la CO. Ces éléments viennent répondre plus concrètement aux éléments abstraits présentés en début de page, et des liens hypertextes mènent vers les pages dédiées à ces différents thèmes. La section s'achève sur la photographie d'un groupe compact de plusieurs dizaines de personnes, face caméra, bras au ciel et souriantes, illustration de la

diversité et du nombre des membres de la CO et de son réseau, mais aussi du lien entre eux. Cela introduit la section suivante qui porte plus précisément sur le réseau des oasis.

Figure 19

Illustration accompagnant le bloc "Qui sommes-nous ?" sur le site de la Cooérative Oasis



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photo : Patrick Lazic.
Source : https://cooperative-oasis.org/qui-sommes-nous/ (capture d'écran)

Par l'usage de la graisse et de l'énonciation hyperbolisante, la troisième section met en valeur la diversité et la taille du réseau (« *plusieurs centaines de lieux très variés* ») ainsi que la carte des oasis et la « *marque collective "oasis"* » (avec intégration d'hyperliens vers des pages dédiées). La garantie d'autonomie au sein du réseau et son hétérogénéité sont mises en avant, faisant écho à la logique d'archipel avancée dans le Manifeste. Les stratégies de prédication et le champ lexical employé sont révélateurs à cet égard : « histoires singulières », « [les membres] ne sont pas labellisés, n'ont pas de redevabilités particulières [et chacun] contribue en fonction de ses envies et peut exprimer sa différence », « chaque lieu est libre ».

L'objectif affiché est de « promouvoir les bénéfices d'un mode de vie collectif et écologique », et le fonctionnement en réseau doit permettre de peser davantage qu'en étant morcelés (« "se compter pour compter" »). Il y a là une articulation entre une « *logique d'intention* » (le rassemblement en vue de la promotion d'un mode de vie donné) et une « *logique d'attention* » (le soutien que la CO apporte aux projets et le respect de leur singularité). Les deux photographies de la troisième section illustrent le mode de vie en oasis, en représentant des lieux (jardin, habitations, aménagements), des habitants (personne seule ou groupe) et des activités (personne portant des gants de jardinage, groupe en cercle en train d'échanger, éléments auto-construits). Enfin, un lien sous forme de bouton mène vers la page Notre histoire.

Notre histoire

La page Notre histoire retrace d'abord la genèse de la CO en remontant au mouvement créé par Pierre Rabhi en 1997, dans une section titrée « *D'Oasis en tous lieux à la Coopérative Oasis* ». Elle compte quatre paragraphes (357 mots) et une vidéo d'une heure quatre minutes composée d'une illustration fixe et d'un enregistrement de l'histoire du réseau telle que racontée lors du Festival Oasis 2023 par diverses personnes impliquées dans celui-ci (cf. encadré 7). Une seconde section titrée « *Essaimer pour grandir* » comporte 6 paragraphes (422 mots) et une image. Elle évoque la séparation formelle entre la CO et l'association Colibris en 2020.

Le texte de la page au complet comporte 14 hyperliens, dont deux menant respectivement à une version non datée du Manifeste pour les oasis en tous lieux[139] et au site de l'association Colibris, tandis que les autres mènent sur d'autres pages du site de la CO. Pour l'utilisateur, cette page peut donc jouer un rôle d'introduction à la CO, tant par son contenu textuel qu'hypertextuel.

Dans la première section domine un style plutôt factuel et un vocabulaire d'ordre administratif. Il y est question de lancement, conception ou portage de projet, d'animation de réseau, de comité stratégique, de conseil d'administration, etc. L'administratif n'est pas le seul registre convoqué. Ainsi, les stratégies de prédication et d'énonciation hyperbolisante concernant la CO et le réseau ont pour effet d'insister sur leur importance et leur utilité : « un vaste projet », « le réseau grandissant », « répond aux difficultés des oasis », « soutenir des projets concrets et utiles », « donner du sens ».

Dans la seconde section, seul le premier paragraphe reprend majoritairement le registre administratif, quand les autres présentent ce qui a conduit à la séparation entre la CO et l'association Colibris. Cette séparation doit permettre l'« agilité », la « souveraineté » et le « développement » de la CO, ce qui rend possible la mise en place d'une « gouvernance coopérative » associée à une « logique des communs ». Ce mode de gouvernance garantit l'articulation de la « *très grande diversité de sensibilités* » des membres du réseau. Le texte s'accompagne d'une photographie figurant trois personnes sur des terrasses cultivées. Tournées les unes vers les autres, elles semblent échanger et deux d'entre elles sont en contact, bras tendu, suggérant la solidarité et le lien. La multitude de pierres qui compose les murets des terrasses

[139] Manifeste paru pour la première fois en 1997, coécrit par plusieurs auteurs mais dont Pierre Rabhi est généralement présenté comme le contributeur principal.

peut évoquer la diversité du réseau ainsi que la force du collectif, tandis que l'arrière-plan, une zone boisée au pied d'une falaise sous un ciel bleu, rappelle le lien à l'environnement naturel.

Encradré 7 L'histoire des Oasis racontée par ses protagonistes

À l'occasion du Festival Oasis 2023, lors d'une veillée, 15 personnes ayant pris part au projet Oasis en tous lieux puis à celui de la CO ont pris la parole, successivement, pour mettre en récit « l'histoire du réseau des oasis » (NH). Si ce récit est polyphonique, il n'en a pas moins été préparé à l'avance et délivré comme la version officielle de la CO (ce dont témoigne sa mise en ligne sur son site web), c'est pourquoi nous avons choisi de l'évoquer dans cette section. Ce sont néanmoins des voix singulières qui s'expriment, avec une certaine liberté et une variété de points de vue et d'attitudes (idéalistes, sarcastiques, terre à terre, mystiques…). Cette spécificité vis-à-vis des autres éléments du corpus justifie selon nous un encadré. Remarquons dès à présent que ce choix de la polyphonie illustre encore la place donnée à la diversité et au collectif dans le discours de la coopérative.

Le récit trace donc la chronologie de l'organisation de la fin des années 1990 à 2024. Nous ne la restituerons pas ici, préférant nous concentrer sur les concepts qui en ressortent.

La première idée que l'on retrouve dans ce récit, avec la mention du nom originel du projet, *Oasis en tous lieux*, est celle de l'ubiquité, associée à l'ambition de lancer un mouvement national à partir d'initiatives locales. De cela découle l'articulation des notions de diversité et de lien : il s'agit d'unir des visions très différentes au sein des associations concernées par cette histoire comme au sein du réseau des oasis tout en respectant leur souveraineté, et ce malgré les rivalités, afin de peser dans la société :

> […] pour que des gens qui ne se connaissent pas se reconnaissent [dans le mot « oasis »] et se mettent à marcher dans la même direction (0:0:38).
>
> On a passé les trois premiers mois à […] montrer patte blanche et, surtout, construire une dynamique de partenariat [entre Oasis en tous lieux et le Mouvement Colibris] (0:14:07).
>
> Le Manifeste était toujours un document inspirant, structurant pour le réseau, mais il fallait simplifier un peu pour que les gens ne se disent pas : « Non mais moi je ne suis pas oasis, je ne respecte pas telle ou telle condition » (0:15:08).

> Ce n'était pas facile au démarrage [entre Habitat Participatif France (HPF) et le réseau oasis mais] on a réussi à faire cette base de données (0:33:57).

La dimension réticulaire est donc également mise en avant, par exemple lorsqu'il est question de la création de « réseaux locaux » d'oasis, puis de « fractales », pour exprimer l'idée que les oasis eux-mêmes sont de petits réseaux (composés par leurs membres) compris dans des réseaux locaux d'oasis eux-mêmes compris dans le réseau national. La « collaboration », l'« amour », la « joie » sont autant de substantifs associés à ces questions. Le rôle du site web dans la construction du réseau est souligné, puisqu'il permet de communiquer, d'informer, d'organiser des événements, d'offrir des formations en ligne et de donner à voir le réseau avec la carte interactive.

L'accompagnement et le financement de projets par l'association Colibris puis par la CO sont aussi un sujet phare, clef de la réussite du réseau. Ils font notamment l'objet d'énonciations hyperbolisantes avec la mention de données chiffrées, dont voici quelques exemples : 450 projets potentiels d'oasis suite à la première formation en ligne ; une levée de fonds de 200 000 euros dès la première année de la SCIC ; bientôt 50 oasis financées par la CO.

L'apparition d'un tel acteur dans le paysage des habitats collectifs et écologiques au niveau national est également présentée comme un soulagement et une consécration pour les rares projets antérieurs encore existants, comme en témoigne une membre de la Communauté de l'Arche : « Je me suis dit : "Ah ! Enfin, nous ne sommes plus seuls" » (0:37:56).

Un passage nous éclaire également sur la stratégie politique de la CO, faisant écho à la littérature sur les environnementalismes et les mouvements de la transition en leur sein (cf. introduction et note 124, p. 185) :

> En termes de stratégie on est dans des optiques assez différentes. [À HPF] on s'engage de manière collective pour reprendre un pouvoir d'agir et pour pouvoir agir sur la société existante […] c'est pour ça qu'on fait du plaidoyer [et qu'on] travaille les politiques publiques [...]. Les oasis on est beaucoup plus dans une logique de : « on va faire modèle alternatif, différent. » On est plus dans une logique autogestionnaire, autonomiste, et on construit, dans des endroits où on est plus loin de l'emprise des institutions, des modèles alternatifs pour prouver que ça peut fonctionner aussi et pour influencer le reste de la société (0:35:25).

Ce dernier élément résonne avec l'image largement rurale qui est donnée des Oasis dans le récit, comparé à HPF mais aussi au Mouvement Colibris, présenté comme une association d'abord « parisienne » puis de la « ville ». Cette dimension rurale est sans surprise associée à « l'importance de se relier à la terre ».

Enfin, une opposition au collectivisme transparaît dans le récit à travers le rejet originel d'un certain modèle communautaire des années 1970 à propos duquel il est sous-entendu que chacun n'avait pas de « chez-soi » ni de « vie privée », contrairement à la vocation des oasis.

L'observatoire des oasis

La page L'observatoire des oasis se compose de cinq sections. La première compte 345 mots pour deux paragraphes et une énumération verticale en trois points, ainsi qu'une photographie. La deuxième est un encadré qui présente cinq enquêtes menées pour ou avec la CO et/ou Habitat Participatif France (HPF), en autant de blocs (un titre, un à deux paragraphes, une illustration, un ou plusieurs liens de téléchargement). La troisième est une liste de neuf « autres études sur l'impact des oasis », la quatrième présente la base de données conjointe de la CO et HPF et compte deux paragraphes (97 mots) ainsi qu'un lien vers une charte d'utilisation des données, et la dernière présente l'ADEME en deux paragraphes (57 mots) et contient son logo.

La première phrase de la première section présente les oasis comme des « lieux de vie résilients et collectifs » créés par des « citoyennes et citoyens ». Par la préposition « via », la résilience est associée à des pratiques telles que « l'écoconstruction, l'agro-écologie, la mutualisation des ressources… » Dans le même paragraphe, on retrouve les notions de création et de vivre ensemble avec les syntagmes « nouveaux modèles juridiques, financiers, d'habitat et de gouvernance » et « elles et ils inventent de nouvelles manières de vivre ensemble et donc de faire société ». Le second paragraphe rejoint également des considérations du Manifeste, mais sous forme d'interrogations. En effet, il y est question :

- du changement d'échelle (sociale ou géographique) : « ces initiatives sont-elles *transposables à plus large échelle* ? » ;
- du lien dans et hors des oasis (« *la qualité des relations* ») qu'il s'agirait de mesurer ;
- et de l'« *empreinte carbone* », celle-ci et les « *relations* » susmentionnées étant directement associées à « l'écologie, [au] bien-être, [à] la solidarité et [au] sens. »

L'énumération verticale sert à exposer les moyens que la CO met à sa disposition pour répondre à ces interrogations à travers son « Observatoire de la vie en écolieux. »

Nous nous intéresserons maintenant aux cinq enquêtes présentées dans la seconde section de la page. La première enquête propose d'utiliser « l'Indicateur de Capacité Relationnelle » (RCI) conçu notamment par l'économiste Gaël Giraud et la philosophe Cécile Renouard afin de déterminer « si les écolieux [sont] un terreau fertile à l'épanouissement humain ». C'est donc la question du lien (à toutes échelles) qui ressort, dans l'idée que « *l'épanouissement relationnel* [serait] *un indicateur de bien-vivre alternatif au PIB.* » La recherche d'une alternative au produit intérieur brut (PIB) traduit le rejet d'une appréciation purement productiviste[140] de la qualité de vie dans une société, au profit d'un intérêt pour la dimension relationnelle[141].

La deuxième enquête, menée par un cabinet privé, porte sur le « *Bilan Carbone de la vie en écolieu* », son suivi et son amélioration, et s'accompagne d'une photographie d'habitats collectifs bardés de panneaux photovoltaïques.

L'enquête suivante est un travail journalistique mené auprès de 12 projets et portant sur leur contribution à « la société de demain », sur leurs « difficultés » et sur la possibilité d'« essaimer », *i.e.* de répandre leurs idées et pratiques « au-delà » des projets.

La quatrième enquête s'intéresse à « *l'agir collectif des écolieux* » et à la possibilité de l'étudier au prisme des « *communs* ». Il s'agit là encore d'évaluer et d'améliorer la « contribution [des oasis] à la transition écologique et sociale ». La photographie d'un groupe d'une trentaine de personnes face caméra fait écho aux notions de collectif et de commun.

Enfin, la dernière enquête porte encore sur « *le lien* », cette fois-ci sur celui « *entretenu avec les élus locaux* ». Il y est question de l'importance de l'« accueil » et de l'« ouverture », qui ne seraient pas ici le fait des oasis (comme sur d'autres pages) mais le fait des « élus » et des « municipalités ».

La section suivante mentionne le titre d'autres études sur « les impacts des oasis » et fournit des hyperliens pour les consulter. Nous nous contenterons d'en énumérer les thèmes : réhabilitation du bâti, consommation d'eau, séniors en habitat collectif, culture et art, apports environnementaux, sociaux et économiques. Vient ensuite la présentation de la base de données

[140] Au sens où le PIB mesure des flux de production, marchande et publique.
[141] Bien que le PIB n'ait pas été construit comme un indicateur de bien-être, mais simplement comme indicateur économique, le présupposé sous-jacent ici est qu'il est fréquemment utilisé comme tel par ses partisans.

conjointe de la CO et de HPF, mettant à nouveau en exergue, toujours suivant les mêmes stratégies discursives, la quantité et la diversité (« *plus de 1000 projets* »), la « confiance », le partage (« accessibles gratuitement », « licence libre », hyperlien vers une page permettant de demander l'accès aux données). Enfin, la dernière section est consacrée à la présentation de l'ADEME, associée à « la lutte contre le changement climatique et la dégradation des ressources » et au « passage vers une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse ». Les préoccupations de l'ADEME sont donc présentées comme semblables à celles de la CO.

Les autres pages du corpus : les limites des relations immatérielles

Les neuf pages restantes sont dominées par le registre administratif, et les idées politiques y sont peu présentes. Le tableau 25 synthétise les éléments pertinents pour notre analyse.

Ces pages nous suggèrent que les interactions au sein du réseau sont relativement limitées, en particulier dans leur dimension matérielle. Ainsi la CO met-elle l'accent sur l'accompagnement (personnalisé ou à l'occasion de formations) et le financement de projets, le premier passant principalement par des interactions en ligne, avec des possibilités de personnalisation forte (EA). Nous nous trouvons par conséquent face à des flux d'information et financiers avant tout, flux majoritairement unidirectionnels (de la CO vers les membres). Les échanges directs entre membres et les rencontres physiques semblent principalement limités au festival national et aux rencontres régionales, encore peu nombreuses.

Tableau 25 Quelques concepts abordés dans neuf des pages du site de la CO, et des éléments concernant leur articulation à d'autres concepts

Page	Concepts	Commentaires
LI	Gouvernance collégiale	Fait écho à la « gouvernance coopérative » de la page NH Prédication : « garantit une forme d'intelligence collective »
	Intelligence collective	Permise par la gouvernance collégiale
	Diversité	Des points de vue des parties prenantes, dont la prise en compte dépend de la gouvernance collégiale
NME	-	Pas d'idée politique énoncée sinon à travers le rappel de la « mission » de la CO : « faciliter l'émergence et le développement des oasis en France »
EA	Accompagnement	Des oasis, par la CO, par le biais de divers dispositifs et sur toutes sortes de sujets En gras
	Dimension humaine	Associée au lien (« hygiène relationnelle », « nourrir les liens »), au « débat » et au « désaccord fécond » Associée à la « vie du collectif » et à la « posture individuelle » Nous pouvons y voir le souci de l'équilibre entre le collectif et l'humain En gras
	Vivre-ensemble	Associé au lien : principalement abordé concernant la gestion des arrivées et départs de membres ou l'accueil de non membres (bénévoles, salariés…) ; évocation d'une « charte relationnelle » Semble conditionnel à une « raison d'être » et une « vision commune » au sein du collectif
EF	Accompagnement	Des oasis, par la CO, par le biais de divers dispositifs, y compris financiers Opposé à un financement « comme le ferait une banque », i.e. sans souci particulier de celle-ci vis-à-vis du débiteur En gras
	Confiance	Une « vraie relation de confiance » est centrale dans les relations entre la CO et les oasis accompagnées
LOR	Diversité	Associée à la quantité Énonciations hyperbolisantes : « plus de 1200 projets d'oasis en France » ; « incroyable diversité » ; point d'exclamation
RO	Rejoindre	Une oasis, donc le mouvement En gras
SI	Découvrir	La vie en oasis (via une formation en ligne) En gras
HO	Découvrir	Le mode de vie en oasis (via du contenu multimédia) S'accompagne ici de « comprendre » et « sentir »

	Énergie	Peut constituer un des « thèmes spécifiques » d'un projet
	Éducation	Idem
	Alimentation	Idem
	Vivre-ensemble	Idem
	Diversité	Des projets
LE	Diversité	Associée à la quantité Énonciations hyperbolisantes : « des centaines de personnes »
	Partage	Des « expériences », « réussites », « découragements », « rêves », « échecs », « difficultés », du « quotidien » D'un « territoire […] commun » Énonciations hyperbolisantes : répétition, point d'exclamation
	Lien	Nomination : noms communs « rencontre », « lien » ; verbe se retrouver Énonciations hyperbolisantes : « étroit »
	Découvrir	« [D']autres pratiques »

Des 11 collectifs français rencontrés, sept sont recensés sur la carte commune de la CO et de HPF[142]. Parmi eux, deux seulement sont impliqués dans la vie de la coopérative, ce qui se traduit par l'accueil ou la participation à l'organisation et l'animation d'événements régionaux et/ou nationaux, ainsi que par une interconnaissance de certains membres de ces collectifs avec des personnes travaillant (bénévolement ou non) pour le réseau. Ces deux collectifs emploient également régulièrement les ressources, gratuites et payantes, de la CO : prêt financier, formations, accompagnement, etc. Les cinq autres collectifs recensés sur la carte le sont par souci de visibilité, dans la perspective de pouvoir être contactés par des personnes intéressées par des échanges de savoirs et savoir-faire ou par du bénévolat. Néanmoins, seuls trois ont déjà fait appel aux autres ressources de la CO, participé à un de ses événements ou sont entrés en contact avec elle pour d'autres raisons, et toujours occasionnellement. De plus, l'un de ces collectifs s'identifie davantage à HPF, bien qu'il voie l'action de la CO d'un bon œil, et un autre adopte une position critique de la coopérative, estimée insuffisamment politisée (nous y reviendrons). Les deux collectifs recensés restants n'ont aucun lien avec la CO et leurs membres, s'ils connaissent son existence, ne connaissent pas nécessairement ses actions. Nous y reviendrons en 6.2.1.

Au sein des quatre collectifs français non recensés, la CO est connue mais les membres ne s'identifient pas nécessairement aux oasis ou aux acteurs du réseau (souvent confondu avec l'association Colibris). Là encore, la contribution de cet acteur à l'essor des projets d'habitat collectif et écologique est reconnue et appréciée, mais les personnes rencontrées ne nourrissent pas nécessairement un intérêt pour ses activités, voire se montrent méfiants du fait de la mauvaise presse de certains personnages ou expériences (les polémiques sur la pensée politique de Pierre Rabhi reviennent souvent) ou vis-à-vis d'une certaine tendance à faire des projets collectifs écologiques son fonds de commerce (*via* des formations payantes, des stages, etc.). Côté québécois, on retrouve ces mêmes opinions chez quelques personnes qui connaissent le réseau, généralement des Français, mais celui-ci demeure méconnu.

En définitive, si l'action de la CO est généralement vue d'un bon œil pour sa contribution à la multiplication des projets et à leur visibilité accrue, la plupart des collectifs restent distants et peu ou pas impliqués et leurs liens avec le réseau se limitent à leur inscription dans la base de données en ligne, parfois sans même s'informer des actions et publications de la CO. Le plus souvent, les arguments avancés pour expliquer la faible implication et la méconnaissance sont

[142] Rappelons que tout projet peut s'y référencer librement, gratuitement et sans condition particulière.

le manque de temps, plus rarement le désaccord avec les positions de la coopérative. Mais cet état de fait peut aussi s'expliquer par le manque d'opportunités offertes par la CO aux collectifs pour s'impliquer : outre les activités en ligne (qui n'impliquent pas nécessairement un échange, puisqu'elles reposent surtout sur des textes et vidéos) et les festivals occasionnels, les occasions de rencontre et d'échange sont peu nombreuses, et si le réseau encourage ses membres (avérés ou potentiels) à se rendre visite et à échanger, elle-même n'envoie pas de représentants visiter les lieux pour se faire connaître.

Nous sommes donc loin d'un réseau fortement structuré par une hiérarchie multi-niveau, bénéficiant d'une interconnaissance forte, d'un maillage spatial dense et de flux matériels et informationnels bidirectionnels. Le réseau ne dispose d'ailleurs pas d'espace propre où accueillir les membres, organiser des rencontres, etc. Ces hypothèses tendent à être confirmées par l'analyse de réseau hyperlien (cf. 3.1.3) et ne sont pas infirmées par l'enquête de terrain. Une étude plus approfondie de la CO, reposant par exemple sur des entretiens avec des membres de son conseil d'administration, pourrait permettre d'approfondir la question[143].

Nous complèterons maintenant cette analyse des idées politiques du discours de la CO en traitant de la question de l'espace et du temps dans le corpus.

4.1.3 Espace et temps dans le discours de la Coopérative Oasis : une double séparation ici/là-bas et aujourd'hui/demain

Mentions spatiales et temporelles

Dans le discours de la CO, l'espace géographique est principalement abordé à travers l'articulation de différentes échelles socio-spatiales (individuelle à globale) et la notion de réseau. On trouve également des mentions concernant l'environnement, mais seulement deux occurrences de l'urbain et du rural (cf. tableau 26 ci-après et encadré 7 p. 230) et pas de mentions de la mobilité.

L'emboîtement des échelles socio-spatiales, de l'individu au global

Le point de départ de la réflexion de la CO est un diagnostic de la situation à l'échelle globale. Il en est presque exclusivement question dans le Manifeste des oasis. Le constat est celui d'un « désordre global » causé par une « catastrophe climatique » et des crises sociales. Aucun responsable (acteur, idéologie, système de production…) n'est directement mis en cause,

[143] Nous avons contacté la CO à ce propos, mais nous sommes vu refuser les entretiens demandés pour une raison de forte sollicitation des membres du conseil d'administration.

sinon « le monde moderne », par cinq fois, et le « modèle dominant actuel », à une reprise (LMO). La seule exception est la mention de « l'économie de marché », qui n'est présentée que comme un aspect du problème. Cette anaphore du « monde moderne » permet de désigner un contre-modèle afin de mieux défendre le projet de la CO, et la page en question est celle qui contient le plus d'éléments critiques et négatifs, peu nombreux voire absents dans les autres pages.

Au monde moderne est associée une série de concepts, opposée à une autre série à laquelle la CO adhère et qu'elle défend. Ces deux séries de concepts sont distinguées parfois d'une troisième, qui pourrait émerger d'une mauvaise interprétation du projet de la CO (cf. tableau 26). L'utilisation de termes aussi vagues que « monde moderne » permet d'éviter de s'identifier à une critique idéologique bien définie (telle que celle du marxisme par exemple). Cela présente l'avantage de se prémunir d'une image potentiellement répulsive pour qui n'adhérerait pas à cette lecture (membres potentiels, collaborateurs et alliés éventuels). Le plus frappant et révélateur est peut-être l'absence de mention du capitalisme, malgré la critique de la propriété privée, de l'économie de marché, de la surproduction et de la surconsommation, entre autres.

Au monde moderne, dans lequel nous évoluons, est donc opposé le « monde de demain » qui au « désordre global » devra apporter une « solution globale ». Comme celui-là, celui-ci n'est évoqué que dans le Manifeste. « Plus juste, plus sobre et plus solidaire », porteur d'espoir et de bonheur, il est présenté comme un avenir désirable (un *telos*) que la coopérative, les oasis mais aussi tout autre acteur prêt à se joindre à elles contribuent à construire.

En outre, ce « monde de demain » se matérialise dès à présent à travers des initiatives telles que les oasis, qui en sont des « laboratoires ». Cette ambivalence entre le *telos* et le déjà-là se manifeste particulièrement dans la contradiction logique « Nous aspirons à *construire ce monde* [*à venir*] avec toutes *celles et ceux qui l'habitent* [*aujourd'hui*] » (nous soulignons). Elle transparait également dans l'idée que les oasis « incarne[nt] l'utopie ». Nous faisons donc face à une double opposition spatiale et temporelle entre le « monde moderne » et celui « de demain » : aujourd'hui, le premier est presque omniprésent à toutes les échelles et le second n'existe qu'à travers des expérimentations locales ; demain, le premier n'aura plus cours et le second sera pleinement advenu. Pour le faire advenir, précisément, la CO mise sur les échelles individuelle, du collectif et locale, que nous traiterons l'une après l'autre.

Tableau 26 Oppositions et articulations entre concepts associés au « monde moderne », concepts associés au « monde de demain » et concepts associés à une mauvaise interprétation possible du projet de la CO et des oasis

Monde moderne	Monde de demain[a]	Mauvaise interprétation
Individualisme ; propriété privée ; marché ; calcul rationnel marchand	*Partage et mutualisation* ; entraide ; communs ; capacité d'agir ; autoproduction ; soin ; réciprocité ; coopération	
Anonymat ; dépendance (« perte de souveraineté »)	*Respect l'individu* (via *une gouvernance particulière*) ; vie collective ; souveraineté ; démocratie (« le pouvoir est partagé ») ; autonomie	Oubli de soi ; sacrifice
Clivage ; entre-soi ; désordre ; misère sociale et humaine ; surpeuplement (des villes) ; dépeuplement (des campagnes)	*Ouverture* ; relations (lien) ; diversité	Survivalisme (« îlots de survie ») ; entre-soi
Excès ; surconsommation ; bétonisation	*Sobriété* ; préservation ; joie ; conscience ; autonomie ; relations (lien)	Archaïsme (« retour à la bougie »)
Dépendance (alimentaire) ; destruction (du vivant)	*Souveraineté* (*alimentaire*) ; terre nourricière ; soin ; relations (lien)	
[a] Les éléments en italique sont les « cinq grands principes » qui rassemblent les oasis.		

S'agissant de l'individu, nous dit le Manifeste, « un être différent est à construire », souverain, attentif au lien à lui-même, aux autres, à l'environnement et au non-humain en général. Mais le principal vecteur de changement demeure le collectif, véritablement au cœur de l'enchevêtrement de relations qui doit permettre la réalisation de la perspective téléologique ; relations « à soi, […] à l'intérieur du lieu, […] à l'extérieur du lieu, à la société et à l'environnement » (LOO). Si la CO n'exclut pas la participation d'autres formes de collectifs, c'est naturellement des oasis dont il est question sur l'ensemble son site. Les substantifs les plus employés sont « oasis », qui désigne généralement et assez abstraitement à la fois les collectifs, leurs projets et leurs sites d'implantation, et « lieux », qui souvent ne concerne que les sites d'implantation, mais parfois prend le même sens qu'« oasis », rendant les deux termes interchangeables. S'agissant de ces objets, la majorité des photographies du site web figurent justement le lieu à proprement parler (parcelle et bâtiments), des membres du groupe, ou les deux. À l'inverse, « projets » et « collectifs » sont utilisés lorsqu'il n'est pas question de la dimension spatiale. Le terme « écolieu » est employé à quelques reprises (moins de dix), sans plus de précision. Enfin, que les collectifs aient un rôle central ne leur octroie pas le primat sur l'individu, qui ne doit pas « s'oublier ou de se sacrifier pour un bien commun sacralisé », à l'opposé d'une vision plus collectiviste.

Les lieux sont conçus comme les supports « de nouvelles manières de vivre ensemble et donc de faire société » (LOO), matérialisations du « monde de demain » à la fois écologiques (résilience, sobriété, préservation) et solidaires (mutualisation, partage, accueil, communauté). Ce sont des lieux de vie et des lieux collectifs, deux éléments récurrents énoncés dans diverses pages, où se déploie un « mode de vie » singulier, vertueux (HO). Ils ont un « intérieur » et un « extérieur », mais prônent l'ouverture et non l'enfermement : ouverts aux curieux, au territoire, à son histoire et à ses acteurs, proches de leur environnement naturel et de la « terre nourricière » (LOO). Le Manifeste insiste : « Nous ne créons pas des îlots de survie bénéficiant aux seules personnes qui les ont créés. Nous entendons répondre aux besoins des territoires dans lesquels nous nous inscrivons – meilleure gestion des ressources, soin de la terre et de la biodiversité, dynamisation économique et culturelle, rénovation du patrimoine… »

Cette utilisation dépréciative du terme « îlot », qui entend probablement souligner le caractère étriqué des projets survivalistes dont la CO se distancie, vient contraster avec l'usage mélioratif du mot « île », sur la même page. L'image de l'île est assez semblable à celle de l'oasis, et à la fin des années 1990 le *Manifeste pour des Oasis en tous lieux* mentionnais déjà que « l'oasis est par définition un écosystème artificiel (permaculture), une *île de survie*, sur des territoires généralement arides et inhospitaliers » (Rabhi, 1997, p. 10, nous soulignons). L'inhospitalité, déjà, venait désigner le « monde moderne » (*ibid.*). Pour la CO cependant, loin de s'enfermer, les oasis constituent « *un archipel d'îles souveraines*, aux histoires singulières, qui décident de créer des ponts, de partager, de marcher côte-à-côte pour bâtir une société différente » (LMO). Transparaît là la dimension réticulaire de la vision portée par la CO : si la solution réside dans l'action locale, son avènement à l'échelle globale doit passer par la mise en réseau, illustrée par la notion d'archipel[144]. Nous y reviendrons plus en détail, après avoir fini de passer en revue la façon dont les différentes échelles socio-spatiales sont abordées.

Nous mentionnions plus tôt l'emphase mise sur l'ouverture des oasis vers l'extérieur des lieux. Abordé dans quatre pages (HO, LOO, LMO, LE), cet extérieur correspond à une « échelle locale » tantôt qualifiée de « territoire », sans plus de définition, tantôt faisant référence à une région française (administrative ou non).

Employée dans deux pages, la notion de territoire désigne l'échelle d'action principale des oasis, où se déploient leurs actions concrètes supposées contribuer à la transformation du monde

[144] Nous retrouvons d'ailleurs cette idée d'îles à mettre en réseau chez le Global Ecovillage Network (Dawson, 2013).

et à faire naître « un autre modèle de société et d'aménagement de l'espace » (LM, LOO). Cette stratégie est qualifiée d'« éminemment politique » (LM), ce qui constitue la seule affirmation du caractère politique du projet dans le corpus. On peut y voir à nouveau la volonté de ménager les sensibilités des membres, alliés et partenaires effectifs ou potentiels.

En effet, les diverses prises de position tant formelles qu'informelles de nombreux participants lors du Festival Oasis 2023 révèlent un dissensus quant à ce qui est politique et ne l'est pas (nous y reviendrons en 4.2.1). Les membres et sympathisants semblent se situer entre deux pôles, l'un plus militant considérant que tout est politique (se rapportant donc plutôt à la *politeia*), l'autre se qualifiant d'apolitique et réduisant le politique à la pratique du pouvoir (*politikè*). Cela fait écho aux tensions entre les courants environnementalistes activistes et ceux (dits) apolitiques. De plus, plusieurs personnes rencontrées sur le terrain m'ont affirmé que les élus locaux ayant tendance à ne concevoir le politique que dans cette seconde acception, ils jugeaient plus sage d'éviter d'employer ce vocable pour ne pas que ces élus y perçoivent une volonté d'empiéter sur leurs prérogatives ou de leur faire concurrence.

Pour revenir au territoire, celui-ci est décrit dans le Manifeste comme accueillant les lieux et les collectifs et leur fournissant les ressources nécessaires à l'accomplissement de leurs projets et à leur sobriété. En retour, les collectifs sont supposés répondre aux besoins des territoires, tant écologiques qu'économiques et sociaux. La notion de territoire est donc proche de celle employée dans la discipline géographique, espace social, vécu, mais aussi matériel, et particulièrement biogéophysique.

L'un des points saillants du lien aux territoires semble résider dans le rapport aux acteurs gestionnaires de ceux-ci, auxquels nous avons fait l'hypothèse que le site web est aussi adressé. L'enjeu pour la CO est double : faire accepter les oasis localement et leur donner le droit d'exister dans un contexte de méfiance fréquent (Koop, 2021), d'une part ; promouvoir de nouveaux modes de gestion des territoires en vue de l'avènement du nouveau monde, d'autre part. Ces points transparaissent surtout dans le Manifeste et dans la page L'observatoire des oasis et ont déjà été abordés à la section précédente.

Quant aux régions, elles sont davantage conçues comme des espaces pertinents de mise en réseau et de collaboration de diverses oasis à travers l'organisation de rencontres régionales ou *via* des reportages menés pour le compte de la CO (cf. figure 20).

La dernière échelle dont il soit question dans le corpus est celle de la France (exception faite de la mention de la Belgique à une reprise, et de la présence de trois oasis en Belgique ou en Italie sur la carte des oasis). Les mentions de la France servent à évoquer le rayon d'action de la CO, qui s'y limite, ainsi qu'à insister sur l'ubiquité des oasis sur le territoire et donc sur le succès de la CO dans le maillage de celui-ci. Associé à cette échelle, le substantif « société » est fréquemment employé pour rejouer l'opposition entre le présent insatisfaisant et l'avenir désirable. Il est question par exemple de « dessine[r] la société de demain » (HO) et de « bâtir une société différente » (LMO).

Alors que le Manifeste expose en quelque sorte la vision du monde de la CO, les autres pages relèvent davantage de la publicisation de l'action concrète de celle-ci et des oasis. Aussi n'est-il question de l'échelle globale (le « monde ») que dans le Manifeste, tandis que les activités et projets présentés sur les autres pages se déploient dans le contexte national (la « société » française). La France serait donc le champ de réalisation de l'idéal poursuivi, et cette réalisation passerait par la logique d'archipel précédemment abordée. Cela nous ramène à la réticularité, devant faire le lien entre échelles nationale et micro-locale.

La réticularité pour concilier quantité et diversité

Deux caractéristiques des oasis mises en avant par la CO sont étroitement articulées à la réticularité : leur nombre et leur diversité.

Premièrement, pour faire valoir la pertinence de son action et le succès du phénomène, la CO insiste à plusieurs reprises sur la quantité croissante d'initiatives par des stratégies d'énonciation hyperbolisante : « plusieurs centaines de lieux », « mille projets » (QSN), « le réseau grandissant des oasis » (NH), etc. La répartition de ces lieux « partout en France » (LOO, QSN, RO) vient renforcer cette idée, et la carte interactive des oasis l'illustre à merveille en donnant à voir la France hexagonale couverte de points représentant les oasis (individuels ou en *clusters*, selon l'échelle adoptée) (cf. figure 21). À la quantité s'ajoute ainsi l'ubiquité.

Figure 20

L'échelle régionale dans le discours de la Coopérative Oasis

Infographie de promotion des rencontre régionales de 2022 organisées par la Coopérative Oasis



Présentation de la série CAP SUR LES OASIS dans la page Histoires d'oasis, dans laquelle sont mentionnés « le Sud-Ouest » et le « Centre Val-de-Loire »



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.

Sources : https://cooperative-oasis.org/articles/rencontres-oasis-2022/ ; https://cooperative-oasis.org/decouvrir/histoires-doasis/ (captures d'écran)

Deuxièmement, la diversité et la singularité des projets est affirmée et réaffirmée à plusieurs reprises. L'un des objectifs affichés est de concilier une « *très grande diversité de sensibilités* » afin de pouvoir inclure « tous les collectifs n'étant pas historiquement ou idéologiquement proches de Pierre Rabhi et de Colibris » (NH), le premier étant à l'origine du concept d'oasis et la seconde ayant un temps chapeauté le réseau. La CO se situe ici sur une ligne de crête, entre la volonté de générer un sentiment d'unité et d'homogénéité au sein du réseau, illustré par les points et *clusters* sur la carte qui mettent tous les projets sur un pied d'égalité, et la nécessité de reconnaître et mettre en valeur leur diversité afin de les faire tenir ensemble. Le caractère nébuleux de la critique du « monde moderne » vient au service de ce jeu d'équilibriste qui entend fédérer sous un même concept des projets, visions et matérialités si divers.

En outre, la mise en valeur du nombre et de la diversité semble répondre à un autre objectif, moins manifeste mais très présent, qui semble être la publicisation des oasis sous une forme marketing. Ils apparaissent en effet parfois comme des produits qui peuvent être diagnostiqués par la CO, que l'on est invités à visiter et où l'on peut séjourner. Le terme « oasis » est même présenté comme une « marque collective » (QSN), et certaines formules relèvent de la terminologie publicitaire en vogue, par exemple : « vous souhaitez rejoindre une oasis existante plutôt que de monter la vôtre ? C'est une aubaine […] ! » (RO). Les projets sont donc *vendus* aux intéressés au sens figuré, non marchand, mais également au sens premier, dans la mesure où la dimension économique est aussi en jeu. Effectivement, la CO propose des formations et voyages de découverte payants, et a lancé en 2023 un site marchand d'hébergement touristique en oasis[145]. Quantité et diversité viennent alors offrir davantage d'options à d'éventuels consommateurs d'oasis.

Au nombre et à la diversité viennent s'ajouter les liens (sans quoi, point de réseau), permettant supposément de passer d'une somme d'initiatives locales singulières à un objet national concret. Le doute subsiste toutefois sur la réalité et la force de ces liens, peu caractérisés.

Le réseau, dans sa manifestation numérique, est aussi présenté comme une « base de données » ouverte aux journalistes et aux chercheurs (LOO), ce qui démontre combien la CO a conscience de l'intérêt que les oasis suscitent dans ces milieux, et entend l'alimenter. S'adresser à un tel public constitue à la fois une stratégie supplémentaire de publicisation et un moyen de

[145] https://destination-oasis.fr/, consulté le 01/10/2024.

mettre en pratique ses ambitions d'élaboration d'un mode de vie et une société nouveaux. La page L'observatoire des oasis en constitue un exemple notable.

Figure 21
Carte interactive des oasis

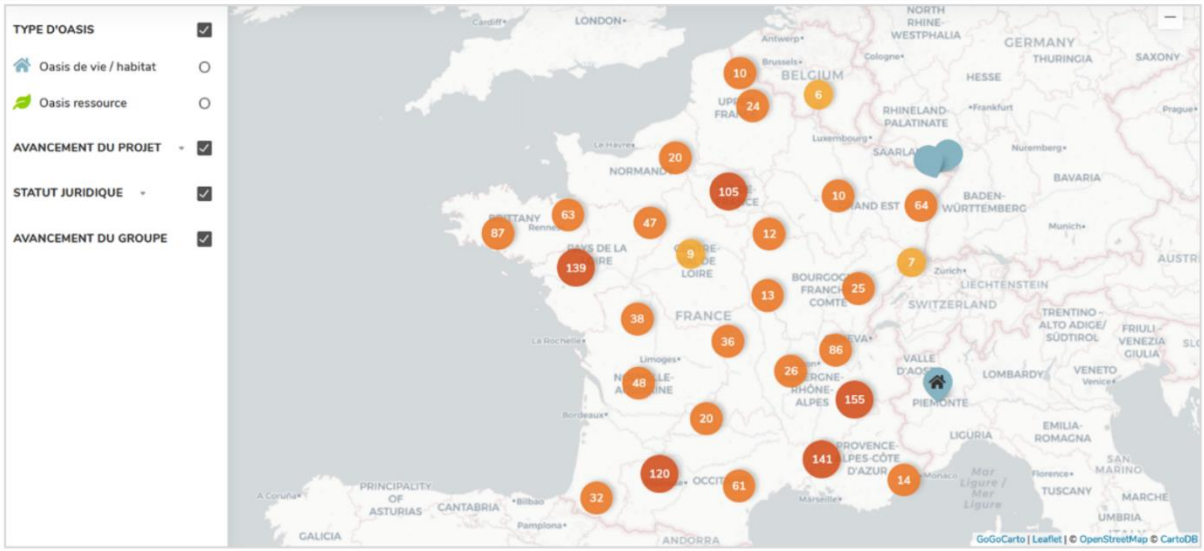

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Source : https://cooperative-oasis.org/decouvrir/les-oasis/ (capture d'écran)

Enfin, le réseau témoigne aussi du travail accompli par la CO, sans laquelle il n'existerait pas ou bien seulement de manière lâche et informelle : « la Coopérative Oasis crée du lien entre les lieux afin qu'ils prennent conscience qu'ils sont un véritable réseau sur lequel ils peuvent compter (*sic*) » (QSN). Le Festival Oasis, « grand *évènement annuel* des écolieux français » (LE), en est sans doute l'illustration première. En outre, le réseau des oasis et de la CO semble se doubler d'un autre, qui comprend des partenaires formels ou informels (HPF, Colibris, Écovillage Global, etc.) ainsi que des professionnels qui travaillent pour son compte (les « Compagnons Oasis »). Tout cela est qualifié à une reprise d'« écosystème complet du réseau des oasis » (EF), sans que sa composition ne soit explicite.

L'environnement naturel : terre, vivant, ressources et climat

L'environnement naturel est évoqué exclusivement dans le Manifeste et sur la page L'observatoire des oasis, à une exception près avec une acception sur la page Les événements.

Nouer des relations à l'environnement naturel, comme à soi, aux individus, aux collectifs, au territoire, à la société, est primordial dans la vision proposée par la CO. Si le mot « environnement » est parfois employé, les termes les plus fréquent sont « ressources », « vivant », « biodiversité », « terre », et d'autres associés aux enjeux climatiques (« climat », « gaz à effet de serre », « carbone »).

Les ressources sont présentées comme dégradées et mal gérées, et la CO en prône un meilleur usage, plus local, sobre et réduit. Elles ne sont pas explicitement nommées, à l'exception de l'eau, à une reprise. La terre et le vivant, maltraités et menacés, auraient besoin d'être préservés, soignés, et « remis au centre » de nos visions du monde (LMO). Enfin, le dérèglement du climat est présenté comme le principal danger pour le monde actuel, et sa mitigation comme une priorité devant reposer en réalité sur le changement des modes de vie et d'organisation : « Seule une transformation radicale de nos économies et de nos sociétés peut nous sauver de l'accélération de la catastrophe climatique » (LOO, citation de Inger Andersen, directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

Quelques éléments sur les acteurs mentionnés

Avant de proposer une synthèse de la dimension spatio-temporelle du discours, nous ferons un rapide détour par les acteurs qu'il mentionne. Nous en proposons un classement, présenté dans le tableau 27.

Les alliés et membres potentiels sont les personnes susceptibles de créer ou rejoindre une oasis. En les interpellant parfois directement par le pronom « vous », en jouant sur le champ lexical de l'opportunité et en cherchant à susciter l'engouement (notamment *via* la ponctuation), il s'agit de les pousser à franchir le pas en leur offrant la possibilité d'entrer en contact avec des initiatives existantes et des personnes d'expérience et en offrant un accompagnement :

> Tous les projets d'oasis sont les bienvenus pour solliciter un soutien[146] (EF).

> Contactez directement les projets qui vous enthousiasment […] ! (RO).

Les alliés effectifs sont les organisations qui financent ou collaborent avec la CO, occasionnellement ou régulièrement, ainsi que les individus qui s'intéressent à la CO ou aux oasis à travers leurs activités. Le champ lexical de la coopération domine dans les mentions de ces divers acteurs :

> […] une carte commune à la Coopérative Oasis et Habitat Participatif France. Cette carte est cogérée parles deux structures (LOR).

> […] une série d'études […] réalisées en partenariat avec l'ADEME (LOO).

[146] Dans les citations en retrait, l'usage du soulignement comme modification typographique indique que nous soulignons, tandis que l'usage de l'italique indique, comme dans le reste du texte, que les mots sont en gras sur le site web.

Tableau 27 Tableau synthétique des mentions d'acteurs sur le site web de la Coopérative Oasis

Type d'acteurs			Exemples	Pages concernées	Mentions
Coopérative Oasis	**La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)**		Coopérative Oasis ; Nous	QSN ; LI ; NME ; NH ; LMO ; LOR ; HO ; LOO ; RO ; EF ; EA ; SI	Plusieurs dizaines (plus de 50)
	Les composantes de la SCIC	Instances opérationnelles	Conseil d'administration ; Comité d'engagement…	QSN ; LI ; NH ; EF ; EA ; SI	Plusieurs dizaines (moins de 50)
		Collèges	Les fondateurs ; Les producteurs…		
		Personnes physiques	Mathieu Labonne ; salariés ; bénévoles…		
		Personnes morales	Oasis bénéficiaires ; partenaires…		
Oasis	**Les oasis**		Oasis ; Lieux ; Écolieux ; Projets…	QSN ; LI ; NME ; NH ; LMO ; LOR ; HO ; LOO ; RO ; EF ; EA ; SI ; LE	Plusieurs dizaines (plus de 50)
	Les membres		Groupe ; Collectif ; Membres ; Habitants…		
Alliés	**Les alliés et membres potentiels**		Vous ; Projets d'oasis ; Personnes souhaitant vivre en oasis…	QSN ; RO ; EF ; SI ; LE	Moins de 20
	Les alliées effectifs	Collaborateurs et financeurs (organisations)	ADEME ; Mouvement Colibris ; Habitat Participatif France…	LI ; NME ; NH ; LOR ; HO ; LOO ; EA	Plusieurs dizaines (moins de 50)
		Collaborateurs (individus)	Chercheurs ; Journalistes…		
		Wwoofers	Wwoofers	EA	Une
Références			Pierre Rabhi ; Passerelle Eco…	NH ; LOO ; RO	Moins de dix
Altérité distante	**Les antagonistes**		Le monde moderne ; L'économie de marché	LMO	Moins de dix
	Les autres		Les municipalités ; Le vivant ; L'autre…	LMO ; LOO	Moins de 20

Quant aux individus alliés, il s'agit « d'étudiantes et d'étudiants, de chercheurs, de journalistes » (LOO), parfois clairement identifiés, dont il est question sur ces mêmes deux pages. C'est leur action en faveur des oasis qui est mise en avant : ils « [initient] des travaux », « part[ent] à la rencontre des oasis », « réalisent » des études (LOO). Évoquons la mention unique, au détour d'une parenthèse, d'un autre type d'allié dont l'importance est pourtant de

taille pour la survie de nombre d'oasis : les « wwoofers » (EA). Les objectifs de la CO ne sont cependant pas de promouvoir le bénévolat ou de mettre en contact bénévoles et oasis, ce qui peut expliquer cette quasi-omission[147]. Plus rarement, quelques autres individus ou organisations sont nommés, davantage comme des références que comme des alliés.

Enfin, L'observatoire des oasis et Le Manifeste des oasis sont les seules pages à mentionner le dernier type d'acteurs, que nous qualifions d'altérités distantes. Parmi eux, deux font figure d'antagonistes : « le monde moderne » et « l'économie de marché » (LMO). Quant aux autres, il s'agit de s'ouvrir à eux afin de collaborer et de tisser des liens, dans le but particulier de permettre la multiplication des oasis, et dans celui plus général de progresser vers le « monde de demain » :

> L'installation d'un écolieu dans une commune est déterminée par l'accueil de la municipalité et de bonnes relations avec les élus » (LOO).
>
> *Le lien à l'autre et au territoire est la voie vers une solution globale* (LMO).

Il est intéressant de noter que l'État français n'est pas mentionné, alors qu'il semble incontournable à en juger par les enjeux auxquels s'intéresse la CO et le contexte dans lequel elle évolue. Plus précisément, l'État n'est représenté que par l'ADEME, agence publique sous tutelle de deux ministères[148], qui soutient financièrement la CO et collabore avec elle. Aucune autre instance administrative ou politique de l'État n'est mentionnée, et la CO ne se prononce ni sur leur responsabilité éventuelle quant au contexte de crises qu'elle déplore, ni sur leur participation ou non au « monde moderne », ni sur leur potentiel de soutien à la cause du mouvement.

Nous pouvons avancer l'hypothèse que l'implicite est la pleine inclusion de tout ou partie de ces instances dans le monde moderne et, conséquemment, l'opposition à celles-ci. À cette hypothèse nous pouvons en ajouter une autre, déjà évoquée, stipulant que le double intérêt de cette omission serait de se prémunir à la fois de divisions internes à ce sujet, et d'inimitiés de la part de ces diverses instances dont certaines seraient, qui plus est, susceptibles de constituer des soutiens (en particulier financiers) ou des vecteurs de diffusion (par exemple par la voie

[147] Ce constat n'est peut-être plus vrai au moment de la rédaction de cette thèse, puisqu'en mars 2025 la CO a lancé un service de petites annonces sur son site, incluant des offres de bénévolat. Cela nous renvoie à l'instabilité et l'imprévisibilité du discours numérique abordées en 2.5.2.

[148] Au moment de la constitution du corpus : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

législative). Dès lors, l'impasse sur ces acteurs se révèle stratégique, et nous pourrions en dire autant d'autres acteurs importants (par leurs responsabilités et pouvoirs d'agir potentiels ou effectifs) tels que les partis politiques ou de grandes entreprises.

La double séparation spatiotemporelle : une téléologie de type utopique

Les réflexions qui nous ont menées jusqu'ici nous ont permis de mettre en évidence dans le discours de la CO une double séparation *ici*/*là-bas* et *présent*/*avenir*, que nous pouvons articuler avec un gradient *nous*/*eux* composé à partir des différentes catégories d'acteurs proposées.

D'abord, le « monde moderne » et « l'économie de marché » sont opposés à la fois aux oasis et à leur *telos* qu'est le « monde de demain ». L'idéal à atteindre ne se limite pas à l'organisation de la société ou à des valeurs à promouvoir ou rejeter, mais prend aussi une dimension spatiale totalisante : il a une destinée globale.

Ensuite, aux échelles nationale et locale, on trouve le *nous* de la CO et de ses composantes, ainsi que des oasis et de leurs membres, qui sont les seuls à faire l'objet de la troisième personne du pluriel. Le réseau des oasis, parfois comparé à un archipel, est supposé les représenter, avec pour objectif affiché de bâtir une unité et un sentiment d'appartenance. Bon nombre de photographies où figurent des groupes illustrent ce sentiment d'appartenance et ont aussi pour fonction de le susciter, sur des pages diverses (cf. figure 22). À cette même échelle on trouve également divers alliés supposés partager avec la CO certaines valeurs ainsi que l'aspiration à répondre aux enjeux sociaux et/ou écologiques contemporains. Force est de constater pourtant leur diversité, entre agence publique, associations, entreprises et individus aux statuts divers. Leur caractère commun le plus évident serait peut-être la volonté d'œuvrer pour la transition écologique, mais nous savons désormais la grande variété de conceptions que cette notion pouvait contenir.

Figure 22
Photographies illustrant le sentiment d'appartenance suscité par l'inscription dans le réseau des oasis ou par la vie en oasis

Haut : photographie prise lors du Festival Oasis 2023. La compacité du groupe et l'enthousiasme suggéré par les bras levés et les sourires illustrent l'unité du groupe, et les couleurs sa diversité. Notons aussi le cadre bucolique. Bas : groupe et lieu inconnus. La disposition des individus autour de la table et la commensalité renvoient également à l'unité ainsi qu'au partage.



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Sources : https://cooperative-oasis.org/actualites/evenements/ ;
https://cooperative-oasis.org/decouvrir/lobservatoire-des-oasis/ (captures d'écran)

La figure 23 synthétise notre analyse en donnant à voir comment divers acteurs sont catégorisés en fonction de la temporalité et des échelles socio-spatiales. L'axe vertical

Enfin, concernant principalement l'échelle locale mais aussi les autres, la mention d'altérités distantes non antagonistes (municipalités, élus locaux, citoyens sans proximité avec le mouvement, autres êtres vivants, etc.) permet de mettre l'accent sur les valeurs d'ouverture et de lien et sur la valorisation de la dimension écologique au quotidien. Elle fait également écho à l'opposition, plus franche, entre l'*ici* des oasis et le *là-bas* qui leur est extérieur, tout en présentant cet extérieur comme un contexte qui s'impose à elles (contexte socio-politique lié à ces acteurs, mais aussi contexte environnemental dégradé).

Il n'y a donc pas de distinction identitaire franche entre *nous* et *eux* dans ce discours, comme il peut y avoir des distinctions fortes quant aux dimensions spatio-temporelles. Ainsi, force est de constater que l'emphase est mise sur un *aujourd'hui* dans lequel une multitude d'acteurs individuels et collectifs localisés en un myriade de *lieux* en France sont ou doivent être reliés afin de peser à l'échelle nationale, et pour que *demain* voie l'avènement de leur *monde*.

Les diverses photographies et la carte interactive sont éloquentes à cet égard. Alors que ces acteurs sont comparés présentement à des îles préfigurant l'avenir désirable dans un océan menaçant (et menacé), le monde à venir supposerait le triomphe de leurs idées et pratiques et une forme d'harmonisation socio-spatiale, qui implicitement mettrait fin à la logique d'archipel.

Il est singulier de noter la quasi absence de mention de l'urbain et du rural dans ce discours, alors même que les oasis sont historiquement et très majoritairement implantés en milieu rural et que le rejet de la ville peut y occuper une place importante. Si l'on peut y voir encore une volonté de ne pas introduire de clivage au sein du réseau ou avec ses alliés (dont HPF et l'association Colibris), la place réservée à l'urbain dans la transition socio-écologique et dans la société future demeure une inconnue.

Nous/Eux permet de distinguer les catégories selon un gradient allant du mouvement lui-même (quart supérieur) à ses antagonistes (quart inférieur). La moitié gauche du graphe correspond à la situation présente, et l'autre moitié à la situation à venir. Dans chacune de ces situations l'axe horizontal représente les jeux d'échelle allant de l'échelon individuel (à l'origine du graphe) à l'échelle globale (aux extrémités). Sur ce même axe, les flèches vertes indiquent la façon dont est conçue l'articulation entre les échelles : la mise en réseau aujourd'hui (à travers l'image des archipels), pour une homogénéité spatiale demain.

Ainsi dans un premier temps l'accent n'est-il pas mis tant sur les *lieux* que sur le *réseau* qu'ils tissent, bien que le second dépende des premiers. Dans un second temps, il est mis sur la société ou le *monde de demain,* espace imaginaire qui participe de cette identité spatiale bien que, paradoxalement, on pourrait s'interroger sur ce qu'il adviendrait des lieux et du réseau dans ce monde : seraient-ils dissous dans un grand tout au cours du processus d'homogénéisation ? Cette question nous invite à porter notre attention sur la partie supérieure droite de notre graphe, où les oasis et la CO ne figurent pas faute d'information sur leur pertinence en cet avenir, mais aussi et surtout sur la partie inférieure droite, tout à fait vide. En effet, le discours de la CO ne nous renseigne pas sur ce qui pourrait demeurer d'altérité dans ce monde idéalisé, ce qui est le propre des téléologies de type utopique. Le paradoxe ici n'est qu'apparent, car tout l'intérêt pour la CO réside dans ce que le *telos* peut apporter en vue de la mobilisation présente, et non dans le devenir de l'organisation en cas d'avènement de l'utopie (inatteignable par définition).

Nous pouvons finalement souligner, à la lumière des éléments théoriques que nous avons apportés sur certains courants environnementalistes et sur les mouvements de la transition, que nous retrouvons là certains éléments caractéristiques de ces derniers : grande ouverture, évitement du conflit, de la politisation et du clivage nous/les autres, valorisation de l'action locale et de la souveraineté individuelle plutôt que plaidoyer ou conquête du pouvoir. Là encore, nous verrons combien le Festival a donné à voir les désaccords internes quant à ce positionnement.

Notons enfin la façon dont l'espace est considéré comme un enjeu de pouvoir, puisqu'il s'agit tant de transformer les territoires (*via* la collaboration avec les élus, dont le pouvoir est acté[149]) que de conquérir le monde, dominé par l'économie de marché, l'individualisme, le productivisme, etc. Quant aux oasis, elles sont les lieux où les individus reprennent le pouvoir (réaffirment leur souveraineté) et les nœuds du réseau qui préside à cette conquête, réseau incarné par la CO.

[149] Des enjeux juridiques et règlementaires à la question de la cohabitation, nous avons entre autres abordé l'impact du soutien (ou non) des collectivités locales sur les projets d'habitats collectifs et écologiques dans une publication scientifique (Amat, 2025), dans un article de la revue professionnelle *L'Aménagiste* (Amat & Guimond, 2023) ainsi que dans la revue spécialisée *Passerelle Eco* (Amat, 2023).

Figure 23

Schéma synthétique de la triple séparation ici/là-bas, présent/à venir, nous/eux dans le discours de la Coopérative Oasis

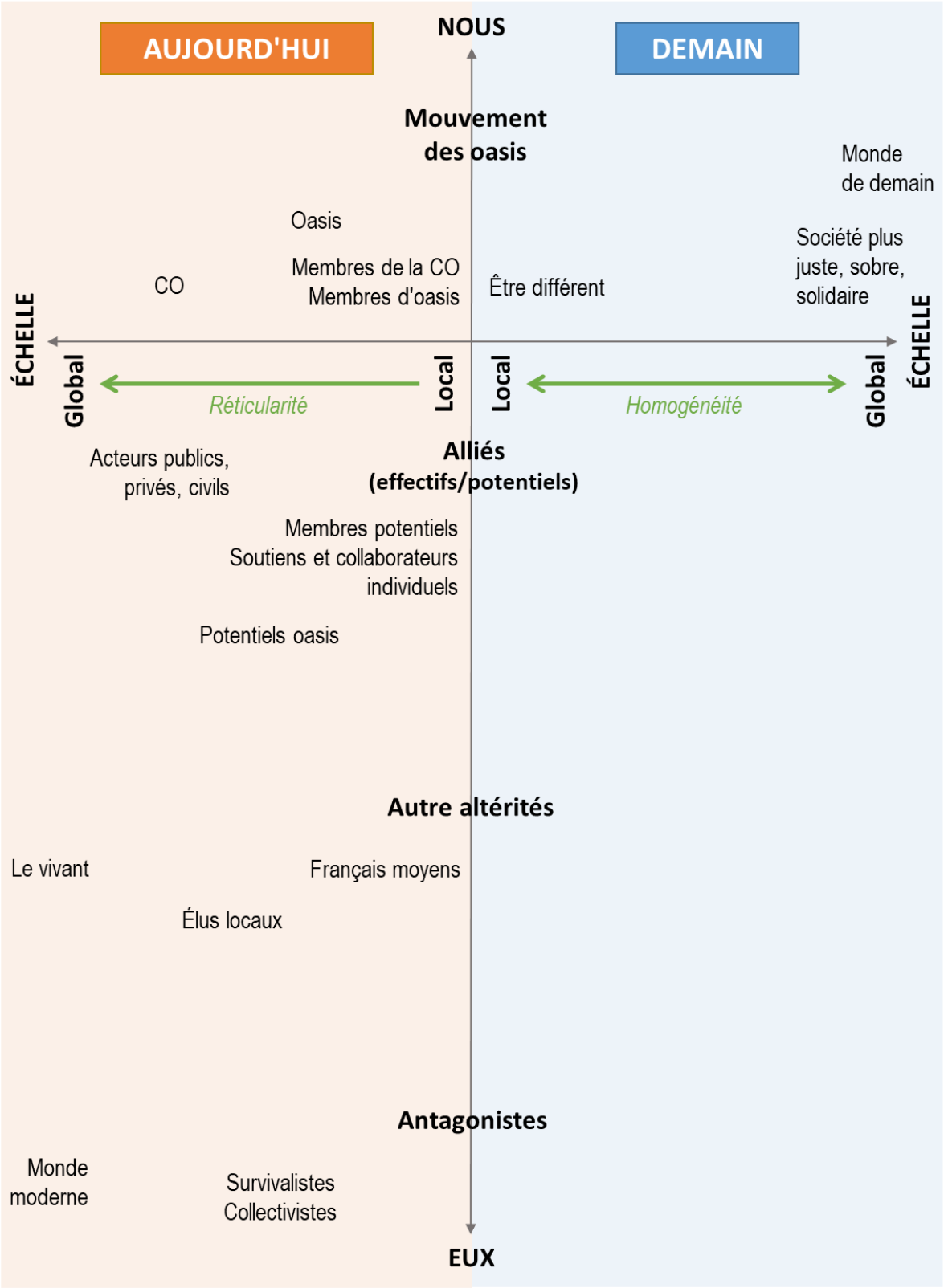

4.1.4 Morphologie d'une micro-idéologie de transformation

Notre analyse a permis de mettre en évidence l'articulation de diverses idées politiques, croyances et opinions, y compris ayant trait aux questions spatio-temporelles, dont nous allons maintenant proposer une synthèse en nous appuyant sur l'analyse morphologique des idéologies de Freeden. Nous porterons particulièrement notre attention sur les « quatre P » : proximité, priorité, perméabilité et proportionnalité.

Au fondement du discours de la CO réside le constat de crises écologiques et sociales imputées au monde moderne, situation qui requiert une transformation de la société. L'objectif est donc la construction d'une société qualifiée de soutenable qui repose sur trois concepts : justice, sobriété et solidarité. Néanmoins, ces concepts ne sont pas nécessairement centraux. Deux d'entre eux n'occupent que peu de place dans notre corpus et n'y sont pas spécialement mis en valeur par un quelconque procédé linguistique, typographique ou autre. Ce sont plutôt les cinq « piliers » valorisés dans le manifeste que nous pouvons considérer comme centraux : partage et mutualisation (« *mise en commun* »), respect de l'individu (de sa souveraineté), ouverture, sobriété, souveraineté alimentaire. Le contenu des encadrés dans lesquels ils figurent nous renseigne sur ce qu'ils recouvrent, notamment par leur articulation avec d'autres concepts.

Néanmoins, avant de nous intéresser aux idées adjacentes et périphériques, il est nécessaire de porter notre regard sur le reste du corpus à la recherche d'autres concepts centraux éventuels. Cela nous conduit à souligner l'omniprésence de la « diversité » (renforcée régulièrement par des hyperboles, de la graisse, la carte interactive ou des illustrations) et, dans une moindre mesure, du « lien » et du « collectif » (*idem*). Ces concepts sont priorisés et occupent aussi proportionnellement plus d'espace dans le discours que n'importe quels autres. À l'inverse, les cinq autres concepts centraux occupent proportionnellement peu d'espace malgré leur présence (fortement significative) dans Le Manifeste des oasis, seule page ouvertement revendicative.

Mentionnons également que la perméabilité entre ces cinq concepts est limitée. Elle est certes présente, dans la mesure où ils s'articulent pour former un ensemble cohérent, mais chacun des cinq blocs qui les accompagnent a sa propre cohérence et aucun n'est redondant. En revanche, les idées de lien et de diversité affichent une perméabilité plus forte avec les précédents. En particulier, la perméabilité entre le lien (sous ses diverses acceptions) et l'ouverture (notamment définie comme « *lien à l'autre et au territoire* ») est telle qu'il nous semble pertinent d'y voir un seul et même signifié.

Le lien est également central dans l'idée de souveraineté alimentaire (« *lien à la terre nourricière* »). À ce propos, il peut surprendre que la question de l'alimentation prime et soit présentée comme enclosant ce lien à la terre, et non l'inverse, alors même que la question du lien à la terre ou au vivant revient à plusieurs reprises. Nous pouvons supposer que le primat de la dimension alimentaire s'explique parce qu'elle est la plus évidente et la plus répandue dans les projets d'oasis, mais aussi parce que le système agroalimentaire industriel et mondialisé est identifié comme l'un des enjeux majeurs de notre temps. Ce point exemplifie bien le fait que l'idéologie qui se dessine ici n'est pas complète, au sens de Freeden. Nous prendrons le parti de ne pas trancher cette question dans notre identification des concepts centraux, et parlerons de « lien à la terre/souveraineté alimentaire ». Nous le distinguerons de la souveraineté de l'individu et des collectifs, étroitement liées, que nous recouvrirons sous le terme « souveraineté ».

Le tableau 26 p. 239 indique déjà l'articulation entre nos concepts centraux (à l'exception de ceux de collectif et de diversité) et de certains concepts adjacents et périphériques. La diversité s'articule à l'ouverture (donc au lien), la seconde étant présentée comme condition de la première, et la première comme motif de la seconde. La diversité est étroitement liée à la quantité, d'une part : quantité de personnes morales et physiques impliquées dans la CO et quantité d'oasis prenant part au réseau. Nous ne considérons cependant pas la quantité comme un concept politique. La diversité, d'autre part, est le fruit des singularités propres à ces acteurs, *i.e.* le fruit de leurs sensibilités, visions du monde, pratiques, etc. Prôner la diversité est motivé ici par le respect de ces singularités, en adhérence avec le principe de souveraineté. La diversité s'articule donc avec ce concept central. De la sorte, elle est opposée aux idées d'anonymat, d'isolement, d'entre-soi et de clivage. Rappelons pour finir combien l'articulation entre lien et diversité occupe une place centrale dans la promotion de la réticularité, à travers notamment la notion d'archipel, puisque c'est leur combinaison qui détermine non seulement l'existence mais aussi l'étendue du réseau.

L'idée de collectif, quant à elle, n'est pas simplement omniprésente en tant que caractéristique des oasis : c'est une qualité essentielle mise en valeur à de nombreuses reprises et par divers procédés. À travers ce qu'elle permet d'intelligence et de puissance d'agir comparé aux limites que rencontre l'individu isolé, elle est au fondement des logiques d'expérimentation d'un nouveau mode de vie et d'un nouveau rapport à la nature, ainsi que de construction d'un être nouveau. Elle est transversale au même titre que la diversité, puisqu'elle relève de la

logique de mise en commun, qu'elle est consubstantielle à la souveraineté individuelle, et qu'elle est l'aboutissement de la constitution de liens.

La figure 24 donne à voir les concepts centraux et les principaux concepts adjacents et périphériques du discours de la CO, ainsi que leur articulation. Nous n'avons pas opéré de distinction entre idées adjacentes et périphériques. En effet, nous considérons que nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour ce faire, dans la mesure où notre approche est synchronique et notre corpus relativement limité et issu d'une source unique. Nous avons tout de même hiérarchisé ces idées en deux catégories en fonction de leur importance dans le discours, en nous fondant sur les caractères de priorité et de proportionnalité[150]. Les plus importantes apparaissent en jaune et sont de taille moyenne, les autres, en gris, sont plus petites. Les caractères de proximité et perméabilité nous ont quant à eux servi à établir les liens entre les concepts. Par souci de lisibilité et d'efficacité, cette figure ne présente pas tous les concepts politiques ni tous leurs liens dans le discours de la CO, mais seulement une architecture générale qui nous semble la plus significative et à même de refléter les principales caractéristiques de la morphologie du système d'idées politiques étudié.

Nous voyons aussi sur la figure 24 la centralité de l'idée de collectif et dans une moindre mesure celle du lien, y compris à la terre, dans son articulation avec la diversité. Les ensembles respectifs formés par la mise en commun et la souveraineté sont moins perméables que les autres. Des cinq idées phares du Manifeste, celle de la souveraineté alimentaire est moins développée et structurée, ce qui est visible sur le graphe. L'avoir assimilée au lien à la terre et au vivant lui donne une position plus transversale. Le schéma nous rappelle également que ces cinq idées sont les seules à être vraiment associées à des concepts repoussoirs, qui contribuent grandement à en définir le contenu. Ce point est cohérent avec les théories mobilisées concernant les manifestes, dont on a vu qu'ils ont notamment pour fonction de rompre avec des valeurs répandues, voire dominantes, dans une société. Toutefois, le fait que le Manifeste soit le seul observable du corpus où un tel procédé soit employé semble témoigner de la réticence de la CO à opérer des clivages, et de sa volonté d'éviter le conflit. Dès lors, au sein de la nébuleuse environnementaliste, le discours de la CO semble pleinement s'inscrire dans les courants de la transition. Cela vient conforter les thèses qui font de la préfiguration et de la politique du quotidien un critère saillant des projets d'habitat collectif et écologique.

[150] Ce qui ne revient pas à une distinction entre adjacence et périphérie, dimensions qui sont plus complexes que cela, comme on l'a vu en 1.5.3.

Figure 24

Principales idées politiques dans le discours de la Coopérative Oasis et leur articulation

Le schéma n'a qu'une valeur illustrative, et non interprétative.

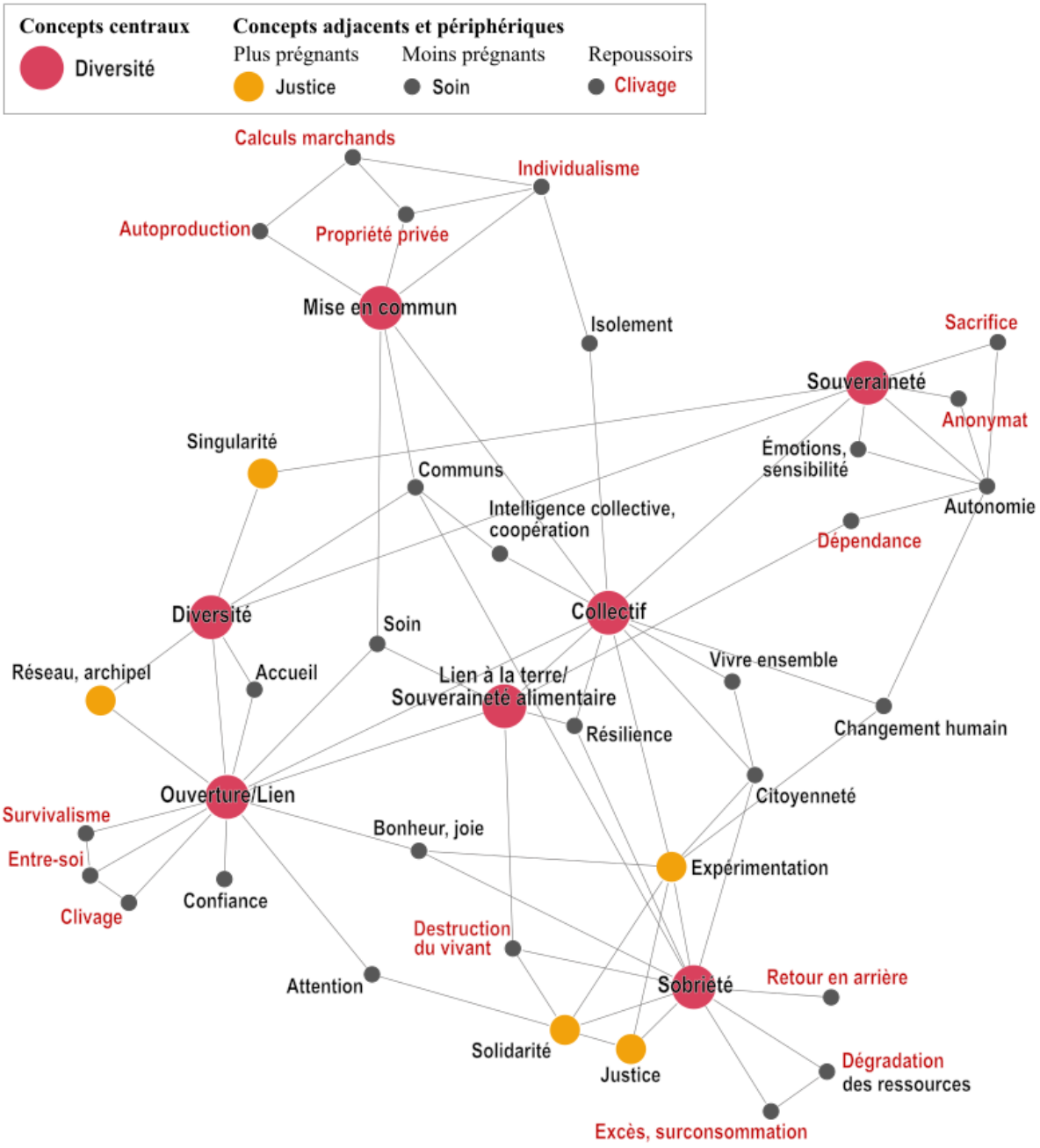

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Gephi, InkScape.

Un autre point que nous avons déjà défendu et que la figure 24 nous semble mettre en lumière est le caractère fragmentaire du discours politique de la CO. Force est de constater que si divers enjeux sont abordés, nous n'avons pas affaire ici à un système complet à même de proposer une alternative aux macro-idéologies de notre temps (la figure est certes simplifiée, mais illustre

néanmoins cela, que nos analyses précédentes ont démontré). La faible explicitation de certains concepts pourtant présentés comme importants, telles la justice ou la solidarité, illustre ces lacunes. On peut y voir à la fois le fruit de la concision du discours (qui néanmoins relève d'un choix), celui de l'absence d'intérêt réel à développer une vision très précise et articulée, et celui de la volonté de rester ouvert au plus grand nombre et de ne pas générer de clivages internes.

*

En définitive, sur un modèle utopique, le discours de la CO dessine une proposition relativement cohérente de critique de la société actuelle et d'appel à une société idéalisée, qui prend comme point de départ les crises sociale et environnementale contemporaines (aux échelles nationale et globale) pour appuyer la nécessité de mettre en place une « nouvelle organisation sociale » et une « société soutenable » (en agissant localement). Cela nous conduit à défendre l'idée que ce discours participe d'une micro-idéologie de transformation.

Les principales caractéristiques d'une idéologie sont effectivement bien présentes : produit social porté par un groupe pour peser face à d'autres et influencer la société (acteurs clefs et opinion publique), moyen d'interprétation du monde et d'attribution de sens en vue de guider l'action des acteurs, vecteur de (re-/dé-)légitimation des rapports de pouvoir existants. Rappelons que le préfixe *micro-* nous sert, à la suite de Freeden, à qualifier les idéologies qui ne répondent que partiellement aux enjeux majeurs d'une société à une époque donnée, dont la structure est lacunaire, et dont l'influence dans le contexte en question est limitée. La dimension transformative désigne quant à elle la promotion d'un nouveau modèle contre un modèle actuel perçu comme dominant.

En outre, la critique du productivisme, de l'économie de marché et de l'anthropocentrisme, de même que la mobilisation des notions de résilience, de transition, de sobriété, entre autres, nous conduisent à considérer cette micro-idéologie comme émanant des courants plus larges de l'environnementalisme en général et de la transition en particulier (et ce même si le substantif « transition » n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus, si l'on excepte les noms propres désignant certaines organisations).

Cette micro-idéologie de transformation mise sur l'échelle locale et sur des individus organisés en collectifs pour susciter, à travers l'expérimentation, l'essaimage, l'ubiquité et la mise en réseau, une solution à l'échelle de la société (sinon, ultimement, du monde). Le lien est au cœur de cette vision des choses, puisqu'il fait tenir les collectifs et leur réseau à l'interne, et

qu'il permet de recruter et créer des alliances à l'externe, malgré la grande diversité d'idées, de sensibilités, de pratiques, dans et hors du mouvement. Le respect de cette diversité et l'attention au lien sont les conditions de la souveraineté individuelle et collective, d'une part, et de la sobriété, d'autre part, qui susciteront la joie malgré les écueils rencontrés. Cela doit permettre de répondre à la fois à des enjeux sociaux (isolement, entre-soi, sentiment d'impuissance…) et environnementaux (surconsommation, effondrement de la biodiversité…), le tout sans tomber dans de nouveaux travers (survivalisme, archaïsme, aliénation de l'individu par le collectif). Le lien est aussi celui à la terre et au vivant, mis en exergue par le souci de la souveraineté alimentaire, et proche de la volonté de sobriété. En effet l'environnement global apparaît dégradé et nécessite de l'attention et du soin.

La mise en commun enfin doit être une autre manifestation majeure de cette micro-idéologie, associée à l'idée de collectif mais portant encore au-delà, avec l'appel général au partage et à la mutualisation en opposition aux logiques marchandes et à la privatisation généralisée.

Peu excluant, ce discours permet à une hétérogénéité de points de vue de coexister pour peu qu'ils n'adhérassent pas aux quelques marqueurs de rejet bien identifiés. Une telle stratégie semble nécessaire s'il s'agit de transformer la société par capillarité, ce qui implique de toucher le plus grand nombre de personnes possible. Nous verrons néanmoins à partir des données issues du Festival Oasis 2023 et des enquêtes de terrain que cette ouverture se traduit certes par une diversité de courants au sein du mouvement, mais aussi, du même coup, par des désaccords qui questionnent sa capacité à fédérer et mobiliser un véritable mouvement. Nous pourrions aussi voir dans ce positionnement idéologique relativement faible un corollaire de la modestie structurelle et matérielle de son réseau, évoquée plus tôt.

4.2 Consensus et polarisations parmi les discours des habitats collectifs et écologiques : quatre grands types de discours

4.2.1 Au Festival Oasis, tensions entre membres autour de la politisation du réseau

La 6e édition du Festival Oasis ; à laquelle nous avons assisté, a eu lieu à l'écovillage de Sainte-Camelle, en Ariège, du 23 au 27 août 2023. Les premiers jours ont coïncidé avec le pic d'un épisode caniculaire, avec des températures de 40°C et plus (nous y reviendrons). D'après la CO, 600 personnes y ont participé, membres de collectifs ou non, et 80 oasis y étaient

représentées[151], avec une plus grande présence de personnes venues de la moitié sud du pays du fait de la localisation de l'événement.

Sous le thème « Les oasis font leur université d'été », l'objectif affiché était de « mettre en avant le rôle politique que jouent les oasis dans les dimensions culturelles, sociales et économiques de la société à travers des témoignages d'habitantes et d'habitants d'écolieux mais aussi de sociologues, philosophes, économistes, artistes… lors de 3 conférences et 5 tables rondes [et de] près de 90 ateliers et formations […], 6 séances de débats, 48 présentation (*sic*) et 6 visites d'écolieux, 10 films […] et 4 soirées[152] ». Le tableau 28 présente les activités auxquelles nous avons participé, sans inclure les diverses rencontres et discussions informelles ayant eu lieu dans les moments de flottement et lors des repas et des soirées. On pourra y trouver les codes que nous utiliserons pour indiquer la provenance de nos observations. La publication par la CO des enregistrements des tables rondes nous a permis d'en tirer des citations longues et fidèles que la prise de note lors de l'évènement n'avait pas permis[153].

Tableau 28 Activités auxquelles nous avons participé lors du Festival Oasis 2023

Activité	Code et description
Table ronde	« En quoi les oasis font-elles de la politique ? » (T1) Table ronde en séance plénière suivie d'une discussion avec le public. Animée par Laure Noualhat (journaliste, écrivaine, réalisatrice), avec Mathieu Labonne (PDG de la CO), Odile Guillemot (présidente d'HPF), Guillaume Faburel (Professeur de géographie à l'Université Lyon II), Agnès Langevine (vice-présidente de la région Occitanie)
	« Quels leviers économiques pour faire fleurir les Oasis ? » (T2) Table ronde en séance plénière suivie d'une discussion avec le public. Animée par Pascal Greboval (rédacteur en chef de *Kaizen magazine*), avec Frédéric Bosqué (co-fondateur de l'oasis TERA), Fabien Morel (directeur d'AtticorA, société coopérative), Aurélie Piet (économiste et chercheuse indépendante)
	« Comment les écolieux nourrissent-ils de nouveaux imaginaires ? » (T3) Table ronde en séance plénière suivie d'une discussion avec le public. Animée par Laure Noualhat (journaliste, écrivaine, réalisatrice), avec Emmanuel Cappellin (réalisateur), Jérémy Esbert (artiste, membre d'un projet d'oasis), Gabrielle Paoli (administratrice de la CO), Ewa Chuecos (doctorante en géographie sous la direction de G. Faburel)
	« Quels liens entre oasis et luttes locales et sociales ? » (T4) Table ronde en séance plénière suivie d'une discussion avec le public. Animé par Jean-Claude Noyé (journaliste), avec Claude Fressonnet (membre du collectif militant À pas de loutre), Margalida Reus (membre de l'Arche de Saint-Antoine), Jeanne Burgart Goutal (professeure de philosophe au lycée St-Charles de Marseilles), Édouard Marchal (membre de l'oasis du Moulin Bleu, communiquant pour l'association Colibris)

[151] https://cooperative-oasis.org/articles/festival-oasis-2023/, consulté le 01/11/2024.
[152] *Ibid.*
[153] *Ibid.*

	« Comment faire société, ensemble ? » (T5) Table ronde en séance plénière suivie d'une discussion avec le public. Animé par Sabah Rahmani (journaliste à *Kaizen magazine*), avec Cécile Renouard (philosophe, présidente du Campus de la Transition), Guillaume Tisserand-Mouton (réalisateur), Sophie Swaton (philosophe et économiste, maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne, présidente de Zoein, fondation d'utilité publique suisse), Fabrice Nicolino (journaliste), Rainui (13 ans, ayant visité de nombreux écovillages dans divers pays)
Atelier	« Comment décarboner la mobilité en écohameau ? » (A1) Atelier présenté par un membre de l'oasis Écoravie impliqué dans le groupe de travail « Mobilité » de la CO, portant sur les études et initiatives de cette oasis afin de diminuer le bilan carbone dû à la mobilité de ses membres.
	« Présentation de Bascule Argouat : culture démocratique et luttes locales » (A2) Atelier présenté par trois membres de l'oasis Bascule Argouat.
Débat	« Identité du réseau Oasis, faut-il continuer à ouvrir le réseau ? » (D1) Débat à 13 en processwork (PW)[154]. Seule une partie des participants était membre d'habitats collectifs. Trois participantes venaient respectivement de Belgique, d'Espagne et de Suisse.
Film	*En liberté ! le village démocratique de Pourgues* (F1). Projection d'un film documentaire sur l'Écovillage de Pourgues (2019).
Visite	Visite de l'écovillage de Sainte-Camelle par une cofondatrice et un membre. Il n'en sera pas question ici, les données ayant été traitées avec celles concernant les autres habitats collectifs visités.
Récit	« L'histoire du réseau des oasis » Il en a déjà été question en 4.1.1 (cf. encadré 7 p. 230).

Nous ne traiterons pas ces activités l'une après l'autre mais les considèrerons plutôt d'un bloc, ainsi que les temps informels (signalés par le code Inf), comme autant de moments où ont pu être captées des voix diverses et singulières au sein du festival. Ce sont donc les thématiques abordées qui nous serviront de fil conducteur. Néanmoins, en préambule, nous traiterons à part les éléments concernant l'organisation de l'événement, que nous considérons comme le fruit des décisions de la CO.

[154] Le processwork est une approche de résolution de conflits qui, telle qu'elle nous a été présentée, consiste à débattre d'un sujet suivant deux règles principales. La première est que chacun est libre de et invité à défendre n'importe quel point de vue sur la question et à changer de point de vue en cours de route (autrement dit, à incarner différentes positions, y compris s'il n'y adhère pas). La seconde est que le débat se déroule debout et que chacun est invité à exprimer corporellement (et pas uniquement verbalement) son point de vue, entre autres, en s'approchant ou s'éloignant des personnes incarnant des points de vue auxquels il adhère ou dont il se détache, respectivement. Cela permet de s'exprimer ou d'interpeller les autres participants sans nécessairement prendre la parole, mais aussi de donner à voir la répartition et l'évolution des avis, des doutes, etc. Le débat est toujours animé par une personne qui s'assure de son bon déroulement.

Le « tournant » politique de la Coopérative Oasis

Le choix du thème du festival et des tables rondes illustre bien l'intention de la CO d'aborder la question de la dimension politique de son action et de celle des oasis et de déterminer une ligne collective. Ainsi la CO affirme-t-elle, dans un article en forme de compte rendu du festival publié dans la revue spécialisée *Passerelle Eco* : « L'université d'été renvoie à l'imaginaire des rassemblements politiques où l'on construit ensemble le positionnement d'un mouvement. […] Pour la Coopérative Oasis, cette dimension plus politique répond à une attente forte de nombreux lieux. […] Les débats entre spécialistes ont simplement pour but de nourrir les débats entre les acteurs et actrices de ce réseau très divers » (Coopérative Oasis, 2023, p. 6-7).

À en juger par l'analyse qui a précédé, cela semble opérer une certaine rupture avec son positionnement jusque-là, comme en témoigne ce commentaire sur son site web : « ce moment fort […] marque un tournant dans la politisation du mouvement en mettant en avant le rôle transformateur des oasis sur leur territoire et dans la société[155]. » C'est donc la volonté de transformation territoriale et sociale qui est actée comme objectif relevant du politique (au sens ici de la *politeia*), bien que cela ne présage pas nécessairement d'un changement de méthodes. En effet, il n'a pas été question dans le discours officiel de la CO d'introduire de dimension militante plus classique ou de chercher à tirer parti des instruments institutionnels du pouvoir. Le témoignage du PDG Mathieu Labonne, dans la même revue, est clair : « aujourd'hui, [notre] priorité est dans le soutien direct des oasis – pas dans le plaidoyer […] car avant même de faire changer les lois, ce sont les mentalités qu'il faut faire évoluer » (Labonne, 2023, p. 12-13).

La présence de la vice-présidente de la région Occitanie à la première table ronde (ce devait être à l'origine la présidente elle-même) est révélatrice de cette politisation[156]. On peut y voir une double intention de la CO. D'un côté, c'est l'occasion de faire montre du succès du mouvement et d'annoncer son tournant politique à un acteur institutionnel majeur à l'échelle régionale, posant ainsi la CO comme un protagoniste digne d'intérêt. De l'autre, c'est un moyen de prendre le pouls de la région quant à la question des habitats collectifs et écologiques et d'exprimer un besoin de soutien dans un contexte où les politiques publiques tendent à ignorer les enjeux propres aux oasis ou à leur faire obstacle, mais aussi dans un contexte de montée de l'extrême droite, notamment en milieu rural, alors même que la CO s'identifie ici ouvertement

[155] https://cooperative-oasis.org/articles/festival-oasis-2023/, consulté le 01/11/2024.
[156] Rappelons que le conseil régional est alors, et depuis 2015, présidé par la socialiste Carole Delga et composé d'élus issus de divers partis de gauche.

à la gauche. Les deux questions posées à la vice-présidente furent donc : « Est-ce que vous pouvez nous dire comment [la région Occitanie] perçoit ces lieux [différents] où l'on vient perturber les paradigmes auxquels vous êtes habituée, vous, en tant qu'élue, quand vous gérez ? » et « comment est-ce qu'on fait pour tisser des passerelles quand les autres sont à l'autre bout du spectre politique ? » (T1).

Une intervention de M. Labonne illustre aussi ce souci de toucher les élus régionaux et locaux :

> Moi, alors qu'à la base je ne suis pas spécialement à plaider pour ça au sein de la coopérative, je pense qu'aujourd'hui des alliances avec des organisations politiques, avec des élus qui portent les mêmes valeurs que nous, c'est un des leviers qu'il faut qu'on travaille. D'où le fait qu'aussi on sache un peu mieux raconter qui on est, qu'on sache présenter à quoi on contribue, ce lien social qu'on retisse notamment en milieu rural, en particulier. [...] Tout ce qu'on va vivre pendant ce festival [...] doit nous servir aujourd'hui à créer de nouvelles alliances pour simplifier ce qu'on fait par ailleurs, [et] il y a plein de leviers réglementaires, économiques, culturels à débloquer pour ça (T1).

Par ailleurs, le choix des intervenants, au même titre que la pléthore d'ateliers et présentations, illustre bien la mise en valeur de la diversité, de l'intelligence collective, mais aussi de son réseau. Cela dénote aussi une volonté d'apporter de la légitimité aux réflexions collectives qui devaient suivre.

Sur le plan culturel, les noms attribués aux divers espaces faisaient la part belle aux écovillages les plus réputés du Global Ecovillage Network, tels Findhorn (Écosse), Auroville (Inde) ou Ithaca (États-Unis). De même, diverses infrastructures abritant des activités s'inscrivaient dans une culture de l'habitat léger et écologique fortement présente dans le milieu des habitats collectifs et écologiques de par le monde, depuis ses débuts, qu'il s'agisse de structures traditionnelles ou modernes (cf. figure 25). Tout cela avait pour effet d'ancrer la CO dans une culture plus large, internationale, avec plus de profondeur historique.

Sur le plan matériel, enfin, la CO et l'écovillage de Sainte-Camelle qui hébergeait l'événement ont fait preuve d'ingéniosité pour témoigner qu'il était possible d'accueillir autant de monde durant cinq jours de manière écologique et relativement confortable malgré la météo caniculaire qui illustrait le dérèglement climatique. L'animatrice de la première table ronde ne

manqua pas de le souligner en affirmant que de telles températures seraient bientôt le lot quotidien de nombre de Français durant la moitié de l'année.

Les espaces dédiés aux tentes ou aux véhicules automobiles habitables étaient tous à l'ombre d'un bois (cf. figure 26 a), de même que les espaces dédiés aux activités qui n'étaient pas couverts. Les espaces couverts l'étaient grâce aux infrastructures légères décrites précédemment ou à d'autres, auto-construites en dur avec des matériaux principalement locaux (cf. figure 26 c). Des bénévoles munis de pulvérisateurs de jardin remplis d'eau circulaient en proposant de brumiser les participants. L'eau des douches était chauffée par le soleil, des toilettes sèches à base de paille complétaient les toilettes à compost plus classiques (cf. figure 26 b), et les lave-mains étaient pensés pour économiser l'eau (cf. figure 26 d). Biologiques, végétariens et véganes, tous les repas étaient cuisinés au feu de bois sur des plancha auto-construites, avec du bois local. Pourtant les produits consommés pouvaient venir de loin (tofu, fruits exotiques, etc.), contredisant les valeurs de sobriété et de souveraineté alimentaire.

Nous nous pencherons maintenant sur la diversité des points de vue des participants au festival quant aux thématiques abordées jusqu'ici. Nous traiterons successivement des éléments les plus consensuels, puis des plus polarisants. Il va sans dire que nous ne pourrons donner qu'un aperçu limité de tous les points de vue représentés étant donné le nombre de participants et d'activités, souvent simultanées. Le principal biais à cet égard est peut-être que nous nous sommes avant tout intéressés aux thèmes de l'identité et de la politisation du mouvement dans nos choix d'activités, nous détournant de séances où nous aurions pu entendre d'autres types de discours sur d'autres thématiques. Notons également que nous ne pourrons pas aborder, pour chaque idée, les nombreuses nuances qu'elle peut sous-tendre.

Figure 25
Structures alternatives accueillant des activités au Festival Oasis 2023



Tipi "Twin Oaks" (Photo : Antoine, Sur le Vif Productions, 2023)



Zôme "Los Portales" (Photo : Florent Amat, 2023)

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Source : https://cooperative-oasis.org/articles/festival-oasis-2023/

Figure 26
Structures et aménagements du Festival Oasis 2023



a. Des emplacements de camping au Festival Oasis 2023



b. Urinoirs écologiques au Festival Oasis 2023

d. Lave main écologique au Festival Oasis 2023



c. Espace abrité « Ubuntu » à l'écovillage de Sainte-Camelle



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photos : Florent Amat, 2023 (a, b, d) ; inconnu (c).
Source : https://cooperative-oasis.org/oasis/ecovillage-sainte-camelle/

Consensus et polarisations au sein du mouvement

Valeurs et idées consensuelles, le discours de la Coopérative Oasis comme base commune

Plusieurs valeurs et idées semblaient faire consensus, jusqu'à un certain point, chez les participants du festival. En premier lieu, la perspective de devoir affronter des crises majeures aux échelles nationale et globale, dans les prochaines décennies, passait pour une certitude partagée par tous. C'est avant tout les aspects environnementaux des crises qui étaient mis en avant, avec la question omniprésente du dérèglement climatique, et celle plus minoritaire de l'effondrement de la biodiversité. Huit ateliers sur 81 portaient sur des questions de transition écologique et de sobriété, généralement pour promouvoir des outils et pratiques concrets. Les aspects sociaux des crises étaient également bien présents, quoi que moins mis de l'avant dans le discours, et trouvaient leurs manifestations les plus pessimistes (et moins consensuelles) chez quelques personnes anticipant un effondrement des institutions ou du « système » (T1, D1, Inf). D'autres, plus mesurées, préféraient acter d'une insatisfaction généralisée à l'égard de la « modernité » et du caractère nuisible de celle-ci vis-à-vis de l'environnement comme des individus et sociétés (T1, A2, Inf). Relevons le pessimisme de bon nombre de participants[157] face à ces enjeux, pessimisme pouvant tantôt motiver l'action, tantôt (plus rarement) la décourager (T1, T3, D1, Inf), comme en témoigne cet échange entre deux participants :

> On n'a pas le choix que d'être radicaux, dit l'une, si on ne fait rien pour changer les choses « on va tous crever ! » […] À quoi un autre répond qu'il est déjà trop tard et que tout ce que l'on peut faire en attendant c'est faire de notre mieux à notre échelle (D1, carnet de bord).

Si une certaine distance semblait séparer les tenants d'un discours effondriste, directement lié aux thèses de la collapsologie, et ceux qui ne voulaient pas se montrer catastrophistes, nous n'avons pas pour autant observé de réelle polarisation entre eux.

De ces constats de crises présentes et à venir découlaient la nécessité d'apporter une réponse, réponse à trouver dans la sobriété (pour ne pas nuire), l'ouverture (aux autres, à la nature), la diversité (de façons d'être, de penser) et le collectif (à diverses échelles, afin de faire primer la coopération sur la concurrence). Les oasis étaient unanimement perçues comme une voie (parmi d'autres) pour traduire ces valeurs en actes par le biais d'expérimentations : pratiques

[157] Pessimisme dans le sens d'une « [croyance] au dénouement défavorable d'une situation inquiétante » et non pas d'une « disposition d'esprit qui consiste à ne voir que le mauvais côté des choses » (CNRTL, 2024b)

écologiques, proximité à la terre et au vivant, socialisation et valorisation de la diversité individuelle dans et hors des collectifs (opposée à une conception étriquée de l'identité associée à l'extrême droite), nouveaux modèles de relations interpersonnelles, gestion démocratique des collectifs et implication citoyenne au-delà. En tout cela, l'échelle locale était toujours considérée comme l'échelle d'action primordiale, bien que beaucoup insistassent sur la nécessité d'agir également aux autres échelles et notamment « du local au global[158] » (T4, T5).

Au niveau territorial, l'emphase portait sur la nécessité de nouer de bons rapports avec les habitants et, surtout, les élus, afin de ne pas se trouver empêchés d'agir (T1, T5, A2, Inf). Ce point était associé à des considérations sur le contexte national défavorable, avec l'idée que les politiques publiques étaient pensées depuis les villes et pour les espaces urbains, et n'étaient pas favorables aux projets d'habitat collectif, *a fortiori* en milieu rural (T1, Inf). Ainsi par exemple certaines personnes opposaient le modèle français vertical « jacobin » à une logique citoyenne plus horizontale à mettre en œuvre (T1, T5), d'autres faisaient plus précisément allusion aux règlementations contraignantes sur l'habitat léger, et d'autres encore déploraient le soupçon du risque de dérive sectaire qui pèserait toujours sur les oasis (Inf).

C'est aussi comme condition d'essaimage des idées et pratiques promues par les oasis, et donc d'obtention d'un soutien populaire, que la question des rapports avec les acteurs ruraux était abordée (T1, T4, T5, A2, D1). À l'échelle locale comme nationale, la notion de réseau avait alors la part belle, avec pour présupposé que seule une force collective pourrait infléchir l'avenir. La réticularité pouvait alors être mise en œuvre en nouant des liens avec d'autres habitats collectifs sans souci de l'étiquette (T1, D1, Inf) ou bien avec d'autres « alternatives », citoyens et acteurs divers (T1, T2, T4, T5, A2, D1, Inf). Force fut de constater que malgré l'importance donnée aux relations au territoire dans les discours et dans l'organisation même de l'événement, seul un atelier sur 81 portait spécifiquement sur l'insertion territoriale des oasis, et un sur la communication à destination de l'extérieur en général, contre quatre sur la création de liens avec d'autres projets alternatifs.

Nous retrouvons donc bien là les principales idées politiques mises en avant dans le discours de la CO : le collectif, la diversité, le lien à l'autre et à la terre, la sobriété, la mise en commun. Nous n'avons pas relevé d'emphase sur la souveraineté en tant que telle, malgré quelques mentions de l'importance de la liberté individuelle (F1, Inf). En revanche, le concept

[158] Transparaît là l'influence de l'altermondialisme du tournant du millénaire.

d'autonomie, assez proche, semblait constituer un élément rassembleur, utilisé tantôt pour signifier la liberté de gérer ses propres affaires aux échelons collectif et local (s'approchant de la notion d'autogestion) (T1, A2, Inf), tantôt pour désigner plutôt un désir d'autosuffisance (T1, T2, A1, A2, F1, Inf). La joie et le vivre ensemble, avec leurs déclinaisons autour du jeu et de la festivité, étaient également très présentes dans les discours (T3, T5, F1) mais aussi dans les activités proposées (six ateliers et trois soirées ainsi que des buvettes et espaces de socialisation). Le rôle attribué à la joie était tant de souder les collectifs et le réseau que de reconstituer leurs forces et s'encourager face à l'angoisse (liée aux crises) ou à l'épuisement (lié aux projets).

Nous avons également constaté un consensus autour de la centralité du collectif comme échelle d'action et de vie, condition de la liberté individuelle (T1, F1, A2), ainsi que de la perception de l'échelle locale comme la plus pertinente pour déployer les activités du collectif à des fins de transformation sociale (échanger avec les élus, militer, montrer l'exemple…) et, plus généralement, pour la constitution d'un modèle de société plus respectueux de l'environnement, solidaire et démocratique (produire et consommer localement, promouvoir l'action citoyenne, maintenir les capitaux économiques dans le territoire…) (T1, T2, T5, A2, D1, F1, Inf). Nous avons ainsi retrouvé cette volonté de transformer la société française dans son ensemble et, en vue de cela, de constituer un vaste réseau lui-même relié à une grande diversité d'autres initiatives (T1, T4, T5, A2, D1). L'emphase mise sur l'horizontalité en même temps que la réticularité résonnait avec la critique de la centralité et la verticalité du modèle politique actuel (T1, T5, A2, Inf). Enfin, comme dans le discours de la CO, l'échelle globale était perçue comme celle du lien à terre et à tous les autres humains (T2, T4, T5), de l'utopie (T3) mais aussi de la menace climatique (T1, T2, T3, D1, A2, Inf), et du « monde [moderne] qu'on voudrait bien voir s'éteindre » (L. Noualhat, T1).

Malgré ces éléments consensuels, qui font écho à la micro-idéologie de la CO, des polarisations parfois fortes subsistaient autour des idées politiques, et caractérisent le mouvement.

Quatre polarisations caractéristiques parmi les participants au Festival Oasis

La polarisation la plus apparente portait sur la question de la politisation du mouvement et des projets, mais d'autres désaccords s'y entremêlaient, donnant lieu à des combinaisons complexes. Nous tenterons de restituer cette complexité en proposant des axes sur lesquels pourraient être positionnés les divers acteurs, entre deux idéaux-types, donnant lieu à une

variété de combinaisons. En tant qu'idéaux-types, les bornes des axes n'auront pas pour objet de retranscrire fidèlement une catégorie d'individus mais plutôt de concentrer abstraitement un ensemble de traits caractéristiques, significatifs et accentués, sans que l'on puisse nécessairement les retrouver tous et à un tel degré chez un individu donné (Weber, 1904)[159]. Nous considérons nos axes comme des *continuum*, les postures effectives tempérant et hybridant bien souvent les deux extrémités à des degrés variés. Quelques personnes cependant semblaient parfois manifester une identification à une idée et un rejet complet de son opposé. Les axes concernés par de tels cas de figure seront qualifiés de « clivants », non pas pour signifier que le *continuum* n'a plus lieu d'être, mais bien plutôt pour signaler que certaines personnes s'y positionnent (à une extrémité) comme en rupture avec d'autres (à l'autre bout).

Axe 1 : les oasis sont politiques / les oasis sont apolitiques (clivant). Cette opposition souvent présente au sein des courants environnementalistes et évoquée en introduction fait écho à la distinction déjà évoquée entre *politeia* et *politikè*, *i.e.* entre ce qui relève du fonctionnement d'un groupe social ou une société et ce qui relève de la pratique du pouvoir en tant que tel. Une partie des personnes présentes[160] considéraient que les oasis étaient politiques et devaient l'assumer, sans nécessairement s'accorder sur le degré de politisation à adopter.

Le degré le moins controversé, proche du centre de l'axe, se retrouvait chez ceux qui considéraient le politique au niveau de l'organisation des collectifs et de ses actions dans la sphère alternative : le fait même de vivre en collectif, en mettant des ressources en commun et en prenant des décisions à plusieurs, relèverait de l'organisation politique, de même que la proposition de nouveaux imaginaires, valeurs et pratiques, à destination de qui voudrait bien s'en emparer dans la société. Ce positionnement relève pleinement de la préfiguration et de la politique du quotidien et n'intègre pas de dimension conflictuelle, bien qu'il revendiquât parfois une « radicalité » (T1, D1).

Le degré le plus controversé (à un extrême de l'axe) s'appuyait sur des lectures généralement libertaires et toujours ouvertement anticapitalistes, selon lesquelles les oasis devaient

[159] Weber précise : « On obtient un idéaltype en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène [*einheitlich*]. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle : il est une utopie. » (1904, p. 141)

[160] Rappelons que nous n'étions pas en mesure de récolter des données d'ordre statistique. Il nous a semblé cependant que les divers positionnements dont il sera question ici étaient tous bien représentés, sans déséquilibre marquant le long des *continuum*s (sauf mention contraire), y compris en termes de classe d'âge et de sexe.

revendiquer leur radicalité et s'inscrire dans une lutte de subversion ou démantèlement des institutions politiques et de subversion du capitalisme (D1, Inf). Ainsi quelques personnes arboraient des symboles anarchistes ou lançaient joyeusement « anarchie ! » à l'occasion de certains débats. Si la dimension de l'expérimentation d'alternatives et d'exemplarité demeurait aussi importante dans cette perspective, elle n'y était pas détachée de la dimension militante, conflictuelle, que le collectif l'endosse lui-même ou qu'il ouvre son espace comme refuge ou base arrière pour des militants (T4, A2).

À l'autre extrême de l'axe, certains participants rejetaient toute notion de politique, qu'ils associaient à la manipulation des individus et à l'uniformisation des idées dans la société. À la radicalité vue comme source d'enfermement, d'exclusion et de colère (voire de tyrannie), ils opposaient l'amour du prochain et la recherche de la paix d'esprit et du bonheur (par la spiritualité notamment), dans une démarche avant tout individuelle (T3, T4, D1, Inf). Une idée sous-jacente assez répandue voulait que si chacun travaillât sur sa propre relation aux autres et au monde plutôt que de vouloir corriger les pensées et comportement des autres, les crises identifiées en amont (principalement environnementales, en l'occurrence, le social étant ici moins pris en compte) se résoudraient d'elles-mêmes. Que huit ateliers sur 81 portassent sur le travail sur soi (*via* des approches inspirées de la psychologie et de la psychothérapie, mais relevant le plus souvent de para- ou pseudosciences parfois ésotériques) était révélateur de la place de ces considérations au sein du mouvement.

Ces tensions ne tournaient pas au conflit, mais elles étaient visibles par exemple à travers les discussions animées qu'elles suscitaient lors des conférences et ateliers. Elles se manifestaient aussi, plus discrètement, par des commentaires railleurs. Ainsi, alors qu'un conférencier proposait de relativiser la gravité de la situation globale au regard de la finitude de toute chose, de « transformer les enjeux en jeux » et d'arrêter de chercher des boucs émissaires parmi le système, le capitalisme ou les ultra-riches, et alors qu'il préconisait de montrer plutôt ouvert à tous, quelqu'un ironisait à l'attention de son voisin : « C'est Gandhi le mec[161] ! » (T5).

La plupart du temps néanmoins, ces pôles cohabitaient sans tension, se succédant ou se juxtaposant avec plus ou moins de naturel. Nous pourrions par exemple citer le succès de deux airs chantés collectivement à deux occasions différentes, l'un chant de résistance à l'oppression politique (*L'Estaca* de Lluís Llach), l'autre portant sur l'amour universel et inconditionnel et

[161] Gandhi incarnant ici, assez injustement, une figure de chef spirituel opposée à celle de leader politique.

accompagné d'une danse en cercle. Le moment de la criée donna un autre exemple : le dernier jour du festival, des crieurs ont clamé les mots déposés depuis le début de l'événement dans une urne prévue à cet effet, donnant lieu notamment à un entremêlement d'appels à renverser le système et d'exhortations à l'amour et à la bienveillance.

Dans l'ensemble, bien des personnes méfiantes quant à la notion de politique (et plus encore de radicalité) demeuraient conscientes de la nécessité d'une action politique, et nombre de radicaux autoproclamés se montraient critiques de la surpolitisation et se souciaient de l'épanouissement individuel et de spiritualité (Inf).

Sur le plan idéaltypique, cet axe oppose donc les partisans d'une lutte politique collective sur tous les fronts (rupture, réforme et alternative) et ceux d'une réalisation individuelle et d'une transformation de soi prétendument sans objectif politique. Les axes suivants ont quelquefois tendance à rejouer ces polarisations, sans nécessairement s'y aligner systématiquement.

Axe 2 : le capitalisme est un problème majeur / le capitalisme est une opportunité (clivant). Ce deuxième axe recouvre partiellement le premier, dans la mesure où les plus fervents défenseurs de la politisation tendaient à identifier le capitalisme comme la source de tout ou partie des problèmes sociaux et environnementaux contemporains, tandis que les plus méfiants quant au politique semblaient ne pas y voir une catégorie d'analyse pertinente. Les premiers appelaient donc à le renverser ou à s'en détourner (T1, A2, D1, Inf), quand les seconds y adhéraient ou ne s'y intéressaient pas (T2, T5, D1, F1, Inf). Toutefois cette polarisation agit aussi au sein de ceux en faveur de la politisation du mouvement. En effet, certains prônaient une mise à profit du système capitaliste en faveur des oasis et une diffusion de la culture entrepreneuriale au sein du mouvement, défendant l'esprit « *startupper* », l'entrepreneuriat écologique et la « valoris[ation] [d]es écolieux en monnaie » (T2, D1, F1).

Nous pourrions donc opposer l'idéaltype de l'anticapitalisme (sous diverses manifestations) à celui d'un capitalisme vert, au service de la transition écologique et sociale et opposé notamment aux excès du capitalisme financier. Des discours alternatifs plus balancés entre les deux pôles se faisaient aussi entendre en faveur de diverses économies alternatives non axées sur le profit, l'accumulation du capital et la fétichisation de la monnaie (T2, Inf).

Axe 3 : le réseau des oasis doit être stabilisé / il doit être ouvert davantage. Face aux divisions internes au mouvement, une partie des membres du réseau estimaient que son ouverture à d'autres acteurs le rendrait inconsistant et non pertinent (sans appeler pour autant à

sa réduction). D'autres au contraire voyaient d'un bon œil la perspective d'un élargissement du réseau dans le but de toucher davantage de monde et de gagner en influence dans la société (D1, Inf). Si les plus engagés politiquement avaient tendance à être les plus critiques vis-à-vis de l'ouverture du réseau, et les moins politisés à l'encourager, le recouvrement de cet axe avec les autres est relativement faible. Ainsi certains parmi les premiers souhaiteraient intégrer des collectifs militants au réseau (sans la dimension de l'habitat), et d'autres parmi les seconds faisaient valoir l'importance de consolider le réseau avant toute expansion future. Une proposition tendait à réconcilier bon nombre des parties prenantes en prônant l'inscription de la CO dans un réseau de réseau, ouvrant la voie à des alliances sans remettre en question les limites et la définition du mouvement (D1).

Axe 4 : la transition socio-écologique ne peut être que rurale / les milieux de vie urbains peuvent avoir leur transition (clivant). Cet axe n'est pas aligné avec les précédents.

Force fut de constater qu'un certain nombre de participants considéraient les milieux urbains comme intrinsèquement incompatibles avec un mode de vie écologique, en particulier dans un contexte de réchauffement global. Environnement naturel limité et dégradé, îlots de chaleur, concentration de la pollution, forte densité de population, ces éléments étaient présentés comme autant d'obstacles à un mode de vie écologique. En outre, un nombre trop élevé d'habitants pouvait aussi être perçu comme un obstacle à l'autogestion et à la prise de décision horizontale, et un facteur d'exclusion sociale, entre autres (T1, F1, Inf). Ce pôle, fortement clivant, a été très manifeste à l'occasion de l'intervention de G. Faburel, qui prône le démantèlement des grandes villes et métropoles (Faburel, 2020), intervention qui a connu un grand succès auprès d'une partie de l'auditoire (T1).

L'autre pôle n'est pas diamétralement opposé : sans surprise, personne n'a défendu de point de vue s'apparentant à un idéaltype de transition exclusivement urbaine. C'est donc un axe tronqué, pour ainsi dire, auquel nous avons affaire, dont l'une des extrémités n'est pas tant un idéaltype qu'un positionnement incontestablement défendu par des participants : loin des modèles métropolitains, des modèles urbains alternatifs sont possibles, fondés par exemple sur les mobilités douces, la création de communs, le partage de jardins ou la réhabilitation du bâti.

Nous touchons là à un enjeu important, puisque l'essentiel des collectifs se définissant comme oasis sont implantés en milieu rural, alors que ceux affiliés à HPF le sont pour moitié en milieu urbain (T1). Or ces deux objets sont confondus dans le discours de la CO tel que nous

l'avons analysé. Nous pouvons donc constater : 1) que malgré ces précautions le terme oasis reste largement associé au rural au sein du mouvement, et celui d'habitat participatif à l'urbain ; 2) que des tensions peuvent exister au sujet de la pertinence de porter de tels projets en ville. Notons comment le PDG de la CO s'est appliqué à concilier les deux opinions : « À la coopérative je suis un de ceux qui poussent le plus vers le milieu rural, [mais certains lieux en milieu urbain] jouent un rôle très important […] dans le fait, un, de créer de nouveaux imaginaires, de recréer du lien social [mais aussi] de créer les conditions d'un réaménagement différent où les villes seront moins nombreuses » (T1).

*

La CO a donc apparemment opté pour un tournant politique que devait inaugurer le festival, afin de répondre à la fois à ses propres objectifs de transformation sociale et aux demandes de certains membres du réseau. Ces derniers toutefois n'adhèrent pas tous à cette politisation, et le contenu que recouvre le terme « politique » n'est pas tranché. La CO semble donc toujours dans une posture d'ouverture et de souplesse, en n'imposant pas cette lecture politique et en n'y attribuant aucun contenu clair, laissant le soin à ses membres de choisir de s'en emparer ou non, et de la façon dont ils souhaitent s'en emparer, le cas échéant. À ce propos, les modifications du contenu du bloc nodal du site web depuis le festival et depuis notre analyse ne dénotent pas une intégration de cette politisation nouvelle au discours de la CO. Quant à sa traduction en actes, si une fois encore chaque membre est libre de ses choix, elle semble ne miser pour l'heure que sur la construction d'alternatives et, dans une moindre mesure, d'alliances (mais de quel ordre ?) avec des acteurs institutionnels et politiques régionaux et locaux.

L'essentiel des idées politiques et des considérations spatio-temporelles de la CO semble susciter l'adhésion parmi ses membres et permettre de faire tenir ensemble une variété de perspectives, malgré certains points d'achoppement et angles morts. Sans surprise toutefois, après la lecture de Freeden, la stratégie de la CO de définir ces idées politiques à un degré minimal afin de ne pas nuire à l'unité du mouvement a pour contrecoup de susciter une diversité d'interprétations qui en réduisent la cohérence. Dès lors, on comprend bien les enjeux auxquels la CO fait face en essayant de concilier ces multiples courants internes et ces jeux d'influence, et en étant à son tour influencée par eux. Si le réseau ne semble pour le moment pas déstabilisé par ces divergences, qui ne se traduisent pas par des conflits, cela semble se faire au prix de son élasticité tant matérielle qu'idéelle, qui limite l'implication des membres et, par là même, le caractère opératoire du mouvement. Rappelons que pour Freeden la fixation du sens des

concepts politiques (*decontestation*) est une nécessité pour dégager une vision du monde commune et déterminer les actions collectives à mener. À l'inverse, la contestation du sens des concepts tend à mettre en jeu la compréhension mutuelle et le partage des points de vue des individus au sein d'un groupe, et donc à nuire à ce dernier et à sa capacité d'action (Freeden, 2003).

Par ailleurs, plus que ne l'a permis l'analyse de discours, le festival a mis en évidence les multiples influences que pouvaient avoir d'autres mouvements, courants et organisations sur le réseau et ses membres : Global Ecovillage Network, courants libertaires, *New Age* et du développement personnel, collapsologie, altermondialisme, approches décroissantistes, capitalisme vert… autant d'éléments qui s'entremêlent, se nourrissent, se renforcent ou se rejettent pour donner lieu à des positionnements variés au sein du mouvement. On retrouve ici sous une forme partielle les héritages et le morcellement des environnementalismes.

Nous allons maintenant nous concentrer sur les discours relevés auprès des collectifs rencontrés lors de l'enquête de terrain afin de les comparer à ceux étudiés jusqu'ici.

4.2.2 Sur le terrain, constantes et variations dans les discours : proposition de typologie

Nos entretiens, observations et analyses documentaires nous ont permis de mettre en évidence peu ou prou les mêmes consensus et polarisations au sein des collectifs rencontrés que dans le Festival Oasis 2023, mais de les aborder avec plus de finesse et en les prenant dans leur contexte singulier. De même, on y retrouve des similitudes avec la lecture spatio-temporelle spécifique de la CO, bien qu'y soit introduite davantage de complexité. Nous ne ferons cependant que survoler ici la question de la spatialité, tant il est difficile, du fait de la nature de notre matériel, de traiter séparément les idées et les pratiques spatiales des membres d'habitats collectifs et écologiques, les deux étant étroitement intriquées. Ces considérations seront donc majoritairement remises aux chapitres suivants, où nous verrons combien idées politiques et rapports à l'espace sont liés.

Dans la continuation de la logique de l'analyse morphologique des idéologies, nous avons relevé les mentions d'idées politiques dans notre matériel et les avons hiérarchisés en fonction de l'importance qu'elles y occupaient. Nous avons également pris note des nuances existantes autour de certains termes identiques ou semblables ainsi que des articulations entre ces concepts et idées. Nous présenterons les résultats en ne nous fondant que sur quelques exemples, dans la mesure où restituer l'analyse de manière exhaustive aboutirait à une quantité de texte

déraisonnable. Rappelons que nous n'avons pas opté ici pour la DHA, mais plutôt pour une analyse de contenu classique, puisque notre matériau n'est pas de même nature que le corpus utilisé pour l'analyse du discours de la CO.

Il découle de notre méthodologie que nos données peuvent être de nature et, surtout, de quantité variable d'un collectif à l'autre. C'est pourquoi nous avons d'abord abordé notre corpus dans son ensemble sans préjuger de l'affiliation de tel ou tel émetteur du discours à tel ou tel collectif, bien que nous ayons pris garde de respecter la logique interne du discours de chaque émetteur en relevant ses cohérences et contradictions[162]. De plus, cela nous a permis de contourner temporairement le problème des potentielles contradictions internes entre émetteurs d'un même collectif. C'est seulement par la suite que nous avons observé la contribution et la position de chaque collectif par rapport au corpus général et aux différents types de discours que nous avions commencé à identifier. Nous avons alors pu tester nos pistes d'interprétation et les enrichir à partir des données en notre possession pour chaque collectif. Nous avons aussi pu observer les éventuelles contradictions internes à ces derniers.

Une vision de l'avenir pessimiste et une volonté de l'infléchir en agissant par le bas

Dans l'ensemble, le discours des habitats collectifs et écologiques visités se traduit par une vision pessimiste de l'état du monde et de l'avenir (faisant écho au constat du festival), et une volonté de contribuer modestement à un possible monde différent à venir. Principalement lié à des préoccupations environnementales, de justice sociale et géopolitiques, ce pessimisme peut être vécu dans une certaine sérénité, ou donner lieu au contraire à une forte inquiétude, que toutefois le projet collectif vient toujours atténuer :

> Je ne suis pas véhiculé personnellement avec la peur de : « Ouh là ! On va dans le mur, » même si je le vois arriver, mais ce n'est pas ça la source du projet et de mes actions personnelles (A1C01).

> J'ai acté le changement climatique et que, voilà, on allait connaître des changements brutaux, donc ce n'est pas une angoisse. Ce n'est pas une euphorie non plus, c'est juste… Bah, ouais, il faut agir dans ce contexte (O3C12).

[162] Nous parlons d'émetteur ici plutôt que de membre, puisque certaines de nos sources ont été produites par plusieurs membres et/ou sont supposées refléter le positionnement du collectif dans son ensemble.

> Je me faisais des films la nuit en me disant : « Mais attends, mais s'il y a une coupure de courant sur, je ne sais pas, deux jours, quoi, eh bien on ne peut pas se chauffer, on ne peut pas se nourrir » […] Au moment où ils disaient, avec la guerre en Ukraine, que ça allait être vraiment compliqué au niveau énergie, j'ai acheté un réchaud de camping parce que je me disais : « Au moins on pourra se nourrir ! » Enfin, tu sais, j'étais vraiment partie sur des trucs en me disant que ça allait être la folie. Et du coup depuis qu'on est là je vais mieux, j'ai moins ce côté parano que je pouvais avoir (O2C10).

Les projets d'habitat collectif et écologique sont alors perçus comme des moyens d'œuvrer en faveur d'autres voies possibles, bien que la possibilité d'une inflexion de l'ordre actuel du monde puisse susciter le doute chez beaucoup des participants :

> Pour moi c'était comme une espèce de réponse aux enjeux contemporains, au changement climatique, aux enjeux environnementaux, aux enjeux sociaux. […] Quand on parle d'éco-anxiété ou des choses comme ça, j'avais une réponse (G2C06).

> C'est un lieu qui nous permet de faire ça, de trouver une alternative qui nous permet de vivre en symbiose avec la nature. Parce qu'on est persuadés que c'est possible. C'est ça pour moi un écolieu, c'est un lieu qui permet d'expérimenter ça et de montrer que c'est possible (O1C13).

> On est dans une offensive réactionnaire assez importante où la variable écologique et la variable égalité de droits ne sont pas des variables prises en compte […] pour moi c'est un combat à mener […]. Nous on croit qu'on peut gagner, qu'on peut renverser le truc, sauf que dans l'équipe tout le monde n'est pas de cet avis. Beaucoup pensent que c'est mort […]. Donc voilà, on essaie de jongler entre ce sentiment que c'est presque perdu, que clairement les choses s'accélèrent en termes de changement climatique et en termes de creusement des inégalités, et le fait que, ben, il y a la petite flamme un peu qu'il faut protéger, et que peut-être qu'on aura une ouverture (O3C12).

Ces visions opposent donc un avenir menaçant lié à l'ordre du monde actuel, à un possible avenir alternatif, ce qui n'est pas sans rappeler l'opposition de la CO entre un présent non désirable et un avenir idéalisé à faire advenir. De plus, étroitement liée à cette opposition, on

retrouve également la lecture spatiale articulant les échelles globale ou nationale et l'échelle locale. Les premières seraient à la fois celles où se déploient les crises et celles sur lesquelles on espère ultimement agir, tandis que la troisième serait celle par laquelle il est réellement possible d'agir (pour soi et pour les autres) :

> Je ne sais pas si le monde s'effondrera demain, mais si c'est le cas, là je pense qu'un projet comme [le nôtre] ça a énormément de sens, parce que la diffusion d'un modèle où tu vas chercher une résilience territoriale, au moins à l'échelle du… sans parler du village total, mais au moins des gens qui sont autour de toi, de tes voisins, de l'entraide, de pouvoir, je ne sais pas… […]. Peut-être que notre petite échelle, notre petit laboratoire d'expérimentation qu'on a là, ça pourra être transposé au moins à l'échelle du village (O1C15).

> Notre coopérative de solidarité vise tout d'abord à promouvoir une dynamique sociale qui participe à infléchir le développement régional vers une perspective d'économie écologique et autonomisante. […] La mission première que nous nous étions fixée (sic) demeure plus que jamais d'actualité : « Promouvoir une dynamique sociale qui, ancrée dans son territoire, développera une économie écologique et solidaire » (G3doc).

Bien que prenant une place inégalement importante, cette volonté de contribuer à un avenir plus désirable est présente dans les discours de tous les habitats collectifs étudiés, à une seule exception près. Dans ce cas particulier, en effet, les considérations pessimistes sur l'avenir mènent à un projet pensé avant tout comme un espace refuge et ne se traduisent pas en une intention apparente d'infléchir le cours des choses au-delà de celui-ci :

> [Dans une émission de télévision] ils montraient ce coin où les gens vivaient complètement hors système, en autonomie, limite en autarcie, et moi tout de suite, voilà, ça a fait tilt quoi. […] Ici le but c'est de faire les choses… En gros c'est d'avoir une vision de… du monde, d'anticiper l'après pétrole, voilà. Donc produire ce dont on a besoin, avec le moins de machines possibles, même si on en a encore. S'autosuffire […] le but c'est le minimalisme, c'est l'autonomie, l'autoproduction et… comment dire ? La décroissance ? (A2C02).

En outre, il est important de souligner que, même pour les collectifs affichant une intention de contribuer à un avenir alternatif, cela se mêle toujours à d'autres considérations d'ordre

personnel ou privé, qui peuvent éventuellement passer avant : acquérir une autre qualité de vie, vivre selon ses convictions ou se protéger face à l'incertitude :

> Ça fait cinq ans que je suis sur cet écolieu, que j'ai créé suite à une prise de conscience de l'état de la société actuelle, avec l'envie d'avoir un lieu qui ne soit pas en ville […] j'avais vraiment envie de me retrouver dans la nature, dans un lieu plus campagnard qu'urbain (O6C09).

Pour [elle] c'est important de rester humble. […] C'est bien de montrer l'exemple et de chercher à vivre autrement, mais il ne faut pas être moralisateur. Par ailleurs, certes, ils font cela pour leurs convictions, mais ils font aussi cela pour eux-mêmes, parce qu'ils estiment que cette vie est plus « fun » et épanouissante que celle qu'ils menaient auparavant et que la majorité des gens mènent : les liens entre eux sont plus serrés, ils peuvent travailler moins et ainsi se dégager davantage de temps et d'énergie pour des loisirs ou du militantisme, etc. (G3, carnet de bord).

> [C'est une possibilité] de créer un genre de réalité parallèle dans une réalité complètement absurde […], de choisir entièrement sa vie et de ne pas subir ce qui nous entoure (G3C07).

> Nous retrouvons là l'entremêlement déjà identifié dans notre revue de littérature entre des éléments d'ordres pratique, existentiel et idéologique.

Lors de notre restitution et mobilisation des résultats auprès des membres d'un collectif gaspésien, nous avons résumé grossièrement ces questions par le constat de crises sociales et environnementales à l'échelle globale, d'une perte de sens au niveau individuel, et par l'idée qu'un projet collectif à l'échelle locale, en milieu rural, serait à même de répondre à cette perte de sens tout en apportant une réponse, aussi modeste soit-elle, aux crises identifiées. À ce moment-ci, l'un des membres de l'auditoire a soufflé à son voisin, amusé : « J'ai l'impression de me faire raconter l'histoire de ma vie. »

Des clefs de lecture similaires mais investies d'une diversité de significations et interprétations : une typologie en quatre classes

La plupart des concepts clefs du discours de la CO sont également présents dans les discours des collectifs étudiés, bien que n'y occupant pas nécessairement la même place.

Le tableau 29 présente les principaux concepts relevés dans les discours des habitats collectifs et écologiques (à partir de leur priorité et proportionnalité) et leurs variations éventuelles (donnant à voir partiellement leur proximité et perméabilité), accompagnés d'exemples et des concepts associés dans le discours de la CO. Sans nous y attarder, nous pouvons également constater à la lecture de la figure 27, tirée des recherches de Kirsten Koop et Nicolas Senil (2016, p. 158), combien ces visions sont similaires à celles identifiées dans la littérature sur les alternatives rurales.

À partir du croisement entre la mise en évidence de variations dans la priorité ou dans les interprétations des concepts ainsi que dans les liens entre ces derniers, d'une part, et les différents rapports au territoire ou à la réticularité évoqués précédemment, d'autre part, nous pouvons proposer une typologie en quatre classes des habitats collectifs et écologiques rencontrés (cf. figure 28).

Il s'agit de formes idéaltypiques auxquelles il ne convient pas nécessairement de faire correspondre tel ou tel projet, d'autant que nous disposons, pour une majorité d'entre eux, d'une quantité limitée de matériel. Si certains projets semblent s'approcher fortement de tel ou tel type, d'autres se situent davantage à la croisée de deux d'entre eux. Par ailleurs, notre typologie ne prétend pas à l'exhaustivité, étant donné le caractère non représentatif de notre échantillon parmi la diversité des habitats collectifs et écologiques recensés. De même, les types identifiés pourraient être affinés voire être amenés à varier si nous les mettions à l'épreuve de davantage de matériel empirique. Enfin, les types les plus représentés parmi nos cas se retrouvent par conséquent mieux documentés.

Tableau 29 Principaux concepts relevés dans les discours des collectifs et leurs variations

Concepts clefs et variations	**Exemples** *Chaque exemple illustre un sens ou un point de vue différent vis-à-vis du concept concerné.*	**Concepts clefs comparables du discours de la CO**
Autonomie		Autonomie, Souveraineté
Autarcie	Ils montraient ce coin où les gens vivaient complètement hors système, en autonomie, limite en autarcie, et moi tout de suite, voilà, ça a fait tilt quoi (A2C02). On ne veut pas être une sorte de commune de hippies […] qui s'autosuffit puis qui n'a besoin de rien ni personne (G1C03).	
Autoconsommation/ Autoproduction	L'idée de départ c'était de manger beaucoup de ce qu'on produisait ici […] tu peux réparer, tu récupères des choses, tu redonnes une vie à des objet […]. L'autonomie c'est ça ! (O6C09).	Autoproduction
Autogestion	C'est un choix et un privilège de pouvoir décider ensemble des choses qui influent nos vies (*sic*), notre maison, notre quotidien et notre environnement (G2doc).	
Économie informelle	Il pratique beaucoup le troc et l'échange, et dit apprécier « l'économie informelle » (A4, carnet de bord).	
Liberté	[Il s'intéresse à la vie en collectif] pour le sentiment de liberté que ça lui procure. Cette liberté est individuelle, mais aussi liée à l'autonomie politique, au sens du gouvernement de la cité (A5, carnet de bord).	
Souci de (ou lien à) l'environnement, de (à) la nature	Nous visons non seulement à avoir une empreinte neutre, mais nous voulons faire en sorte que la trace que nous laissons contribue au foisonnement et à l'expansion de la vitalité, dans sa beauté et sa diversité (G2doc). Elle a fait un stage d'une semaine dans l'Aveyron dans le cadre d'une formation de connexion à la nature et à l'environnement (A1, carnet de bord).	Lien à la terre
Résilience	Le dernier axe, c'est… on organise beaucoup de nos projets autour de la résilience, principalement alimentaire, mais pas que (G1C03).	Résilience, Souveraineté alimentaire
Sobriété/Simplicité	Suivre la règle des « 5 R » (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) : compost, toilettes sèches, récupération de matériaux. Avoir un regard responsable sur nos besoins et modes de consommation et adopter la sobriété comme valeur de bien-être (O2doc).	Sobriété
Quête de sens/Accomplissement	Déjà le fait de ne pas être en souffrance éthique, de me sentir à ma place. D'avoir l'impression d'avoir un réel rôle dans ce que je pense que le monde a besoin, et de ce que je veux apporter au monde (O1C13).	

Ouverture/Tolérance	Un lieu ressource, ouvert à tou·te·s sans discrimination (A1doc). Il y a des comportements qu'ils ne tolèrent pas chez eux de la part de visiteurs venus d'ailleurs, mais de la part des gens du coin ils vont les tolérer, et continuer de les inviter, parce qu'ils respectent leur réalité (G1, carnet de bord).	Ouverture, Lien
Accueil	Puis est née l'envie d'ouvrir l'organisation de ces événements et de l'organisation du camping à leurs amis, et au-delà, aux habitants de la commune et des environs (O4, carnet de bord).	Accueil
Égalité/Horizontalité	J'ai toujours voulu un truc très égalitaire avec les même droits, les mêmes pouvoirs de décision [dans le collectif] (O3C14). Nous croyons en une société où les êtres humains seraient vraiment égaux en droits (A1doc).	Justice
Transmission/Exemplarité	Pour moi c'est important de pouvoir faire découvrir ça à d'autres personnes qui débarquent, qui n'ont pas d'expérience (A2C02). Il y a aussi l'idée d'influencer, plus largement, tous ceux qui le verront [le jardin] depuis la route (A3, carnet de bord).	
Expérimentation	C'est un collectif jeune, qui a plein de belles idées et qui est en train d'expérimenter l'incarnation de ces idées (A1C08).	Expérimentation
Collectif	L'idée est de faire quelque chose de vraiment collectif. Ils tiennent au format associatif, plutôt qu'à une société civile immobilière qui aurait pour effet de mettre le capital et le lucratif au centre du projet (A5, carnet de bord).	Collectif
Mutualisation	On mutualise les espaces, mais on mutualise aussi nos ressources financières et en temps (O3C12).	Mise en commun, Communs, Coopération
Communauté	C'est un peu comme une famille, un peu comme une famille choisie (G1C04).	
Responsabilité	Beaucoup de gens ne veulent pas prendre de responsabilités, tu vois ? […] Un écolieu chacun est responsable […] Il faut se reresponsabiliser parce que c'est chacun de nous qui pouvons faire que les choses soient différentes (O6C09).	
Diversité	On ne part pas du principe qu'on est tous égaux, car on est tous différents, on apporte tous des compétences diverses, on se complète (A5, carnet de bord). Au niveau de l'acceptation de la diversité de genre puis des orientations sexuelles, il y a beaucoup de chemin à faire (G1C04). Plus tu as d'habitats, plus tu as de différents biotopes, plus tu as d'espèces (O6C09).	Diversité

Militantisme	Il a surtout milité contre des constructions de routes et autoroutes à la campagne, pour la promotion du vélo, et parfois dans d'autres luttes, principalement écologistes [et il continue] (A4, carnet de bord). Elle nous raconte qu'elle était militante Greenpeace, toujours en colère, […] mais maintenant c'est terminé, […] elle s'est apaisée intérieurement et veut transformer le monde à son échelle en se transformant elle-même. Selon elle, c'est plus mûr et plus constructif (A3, carnet de bord).	
Radicalité	J'étais en mode : « il n'y a que par l'exemple que ça changera » [mais] j'en suis clairement revenu […]. Non, il faut lutter, il y a des gens qui vont détruire ton projet (O3C14).	
Joie/Plaisir	Moi je ne vis que pour ça, hein ? Mais c'est un plaisir, ce n'est pas une contrainte (A1C02). [C'est] une façon de trouver plus de joie et plus de cohérence au quotidien (O2C11).	Bonheur, joie
Rural	J'ai toujours été attiré par le milieu rural de toute façon, pensant que ça me suffirait et que je pourrais y vivre comme j'avais envie (A2C02).	
Santé	Pour moi c'est devenu assez vite évident que si on mange mal et qu'on ne prend pas soin de tout ce qui a un impact environnemental, eh bien, soigner des douleurs juste articulaires et musculaires ça n'a pas trop de sens (A1C08).	
Spiritualité/Mysticisme	Il a développé une certaine spiritualité qui repose sur le sentiment de faire partie d'un tout plus grand que soi (la nature), ce qui l'apaise beaucoup (A5, carnet de bord). Elle se moquait gentiment d'eux (d'autres collectifs) [et les qualifiait de] « hippies » ou « flyés » (perchés) (G1, carnet de bord).	
Crises environnementales Effondrement	On partageait le constat [que] notre vision du monde était assez négative sur tout ce qu'on nous promet : les rapports du GIEC, le réchauffement climatique, etc. (O2C10). Il m'a confié penser que l'humanité disparaîtrait certainement d'ici une centaine d'années, tout ou partie, et ça « [l]e fait chier » car il a un sentiment de gâchis (G3, carnet de bord).	Destruction du vivant, Dégradation des ressources
Urbain	[Elle] a passé la fin de la semaine à Paris. Elle se plaint du bruit, de la pollution, des gens pas sympas qui ont l'air malheureux, du monde partout, de la lumière agressante, etc. [Une autre] est d'accord avec elle (O1, carnet de bord). À un moment on se disait : « pourquoi pas en ville ? » (O3C12).	
Gouvernement/Institutions publiques	On a un mélange de *Big Brother* et de *Matrix*. […] On est soi-disant dans une démocratie (O6C09). Selon [elle], le gouvernement veut faire taire les voix alternatives par tous les moyens : « Si tu veux tuer ton chien, tu dis qu'il a la rage » (A1, carnet de bord). Ces techniciens (administrateurs) régionaux ils essaient de faire bouger les choses à fond (O1C13).	

Société moderne, Système ou Capitalisme	Je ne me suis jamais reconnu dans ce qu'on appelle, en bas, « Babylone », « le système » (A2C02). Tout le monde dans le collectif [n'est] pas d'accord sur tous les sujets, y compris même dans la critique de la société moderne (G3, carnet de bord). L'aspect capitaliste du monde […] ne nous allait pas trop (O2C11).	
Individualisme/ Compétition	Une plus grande collaboration, plus de partage, une remise en question, un peu, de l'individualisme (G2C06).	Individualisme, Calculs marchands
Surconsommation	Je pense qu'on a quand même la même méfiance envers tout ce qui est industriel, tout ce qui est gros, puis on apprécie plus ce qui est artisanal, ce qui est plus à échelle humaine (G1C05).	Surconsommation, excès
Travail (salariat, emploi conventionnel)	Tout ça lui a révélé qu'on n'est pas obligés de suivre l'injonction au travail salarié classique (A4, carnet de bord).	
Propriété privée	Pour nous […] il ne fallait pas qu'il y ait de spéculation possible, et il fallait que toutes les personnes […] puissent avoir le même pouvoir de décision. […] C'est une association qui possède le lieu (O3C14).	Propriété privée
Technosolutionnisme	Ils ne voient pas les éoliennes comme une solution écologique, notamment parce qu'ils pensent que leur multiplication ne mènera pas à une réduction de l'utilisation d'autres sources d'énergie plus polluantes (O5, carnet de bord).	
Inégalités/Discriminations	Je voudrais qu'on inclue tout le monde, toutes les générations, les gens qui ont des handicaps, les femmes comme les hommes, les étrangers comme les Français, qu'on trouve des solutions (O6C09).	

Figure 27

Tableau 10.1.

Les valeurs et les principes des initiatives alternatives en Ardèche

Caractéristiques de la société moderne*	Valeurs alternatives**
Transformation de la nature, surexploitation des ressources naturelles	Vivre avec la nature, préservation des ressources naturelles, sobriété
Individualisme, compétition	Partage, prendre soin, solidarité, convivialité, communauté intergénérationnelle, indépendance par rapport à l'argent
Division du travail, industrialisation, confiance dans le système abstrait	Autonomie, indépendance, créativité, communauté, actions collectives
Croissance, accumulation, consommation	Frugalité, sobriété, simplicité
Savoirs experts, systèmes d'experts	Épanouissement individuel, apprendre chemin faisant, improvisation, expérimentation
Utilisation efficiente du temps	Décélération
Rationalité, linéarité, progrès	(Plus de) pensée circulaire, voyage personnel
Structure hiérarchique, contrôle, ordre, régulation	Réseaux horizontaux, organique, rhizome
Standardisation, homogénéisation	Diversité

* D'après Giddens (1990), Luhmann (1979), Scott (1998), Weber (2003), Werlen (1995).

** D'après les interviewés.

Source : Koop et Senil (2015a).

Tout comme la figure 24 p. 258, par souci de lisibilité, la figure 28 est une synthèse et ne fait apparaître que les principaux concepts et, surtout, les liens les plus fréquents et significatifs entre eux. En particulier, les idées directement subordonnées à d'autres n'apparaissent reliées qu'aux secondes. Ainsi les premières informent le contenu ou les interprétations prêtés aux secondes, et les secondes affichent les liens qui relient l'ensemble à d'autres concepts (*e.g.* autogestion, autoproduction, économie informelle et liberté ne sont liées sur le schéma qu'à autonomie, qui à son tour est liée à d'autres idées).

Chacun des quatre types identifiés est nommé à partir de celle de ses stratégies principales qui lui est la plus caractéristique, stratégies déployées par les collectifs pour répondre à leurs préoccupations existentielles et politiques.

Figure 28

Principales idées politiques dans les quatre types de discours des habitats collectifs et écologiques et leur articulation

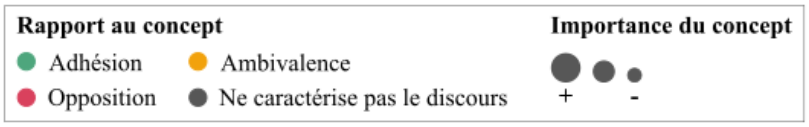

Les schémas n'ont qu'une valeur illustrative, et non interprétative.

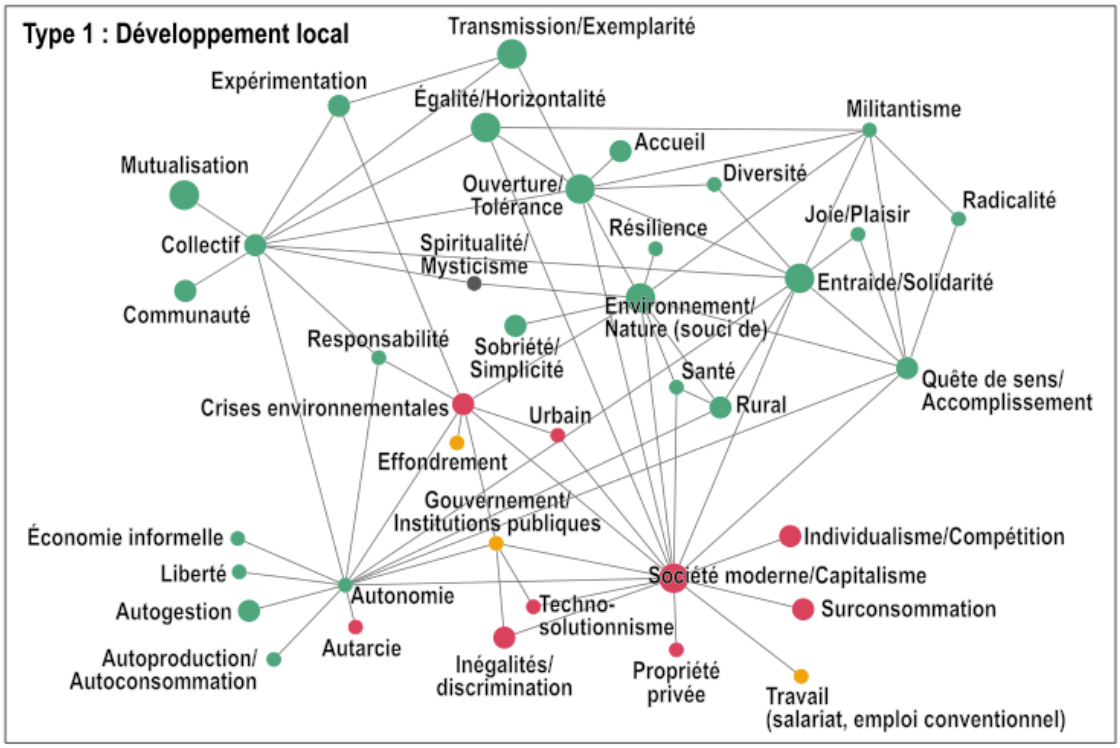

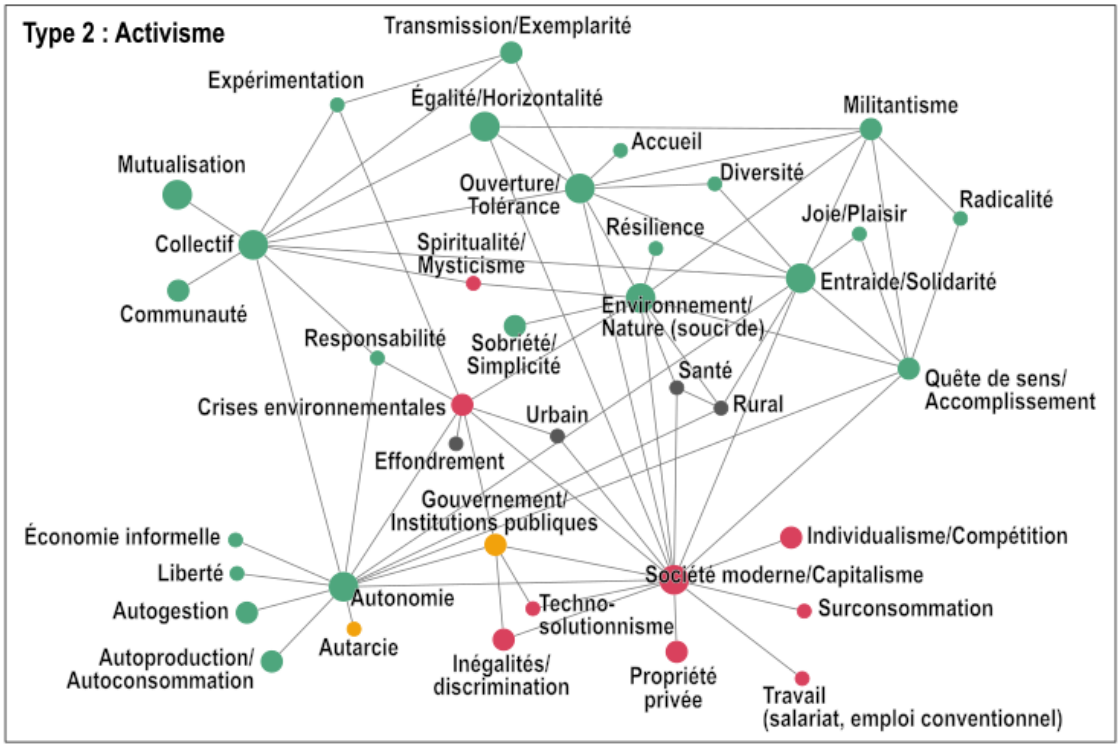

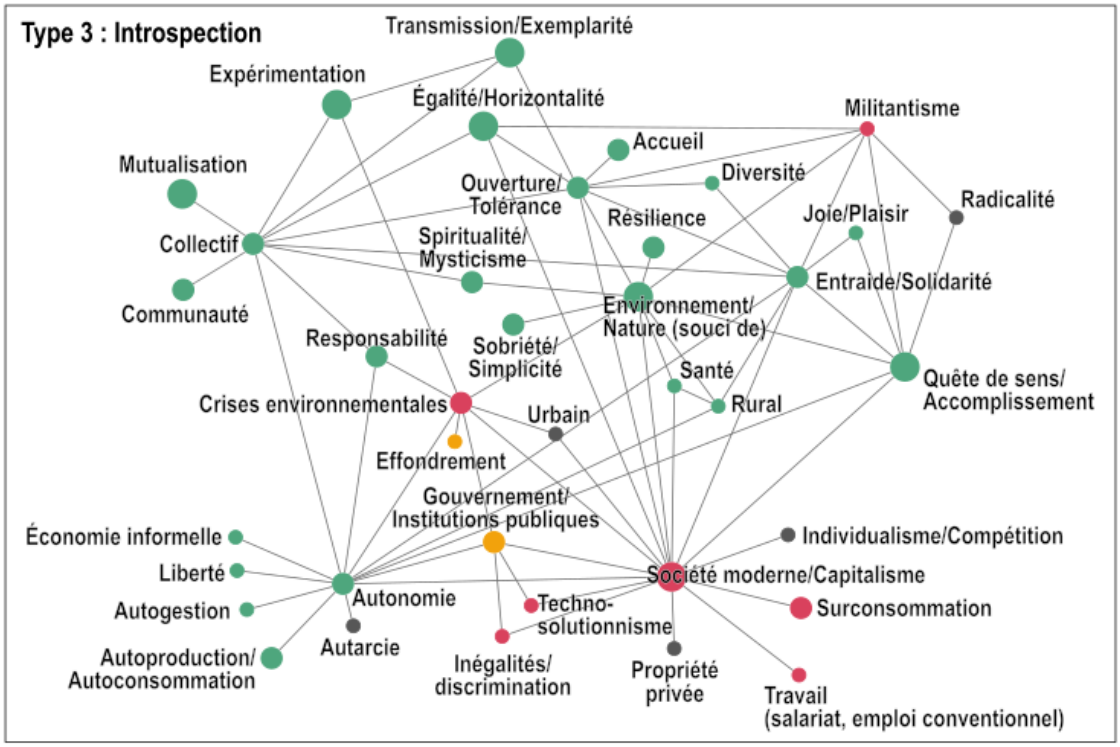

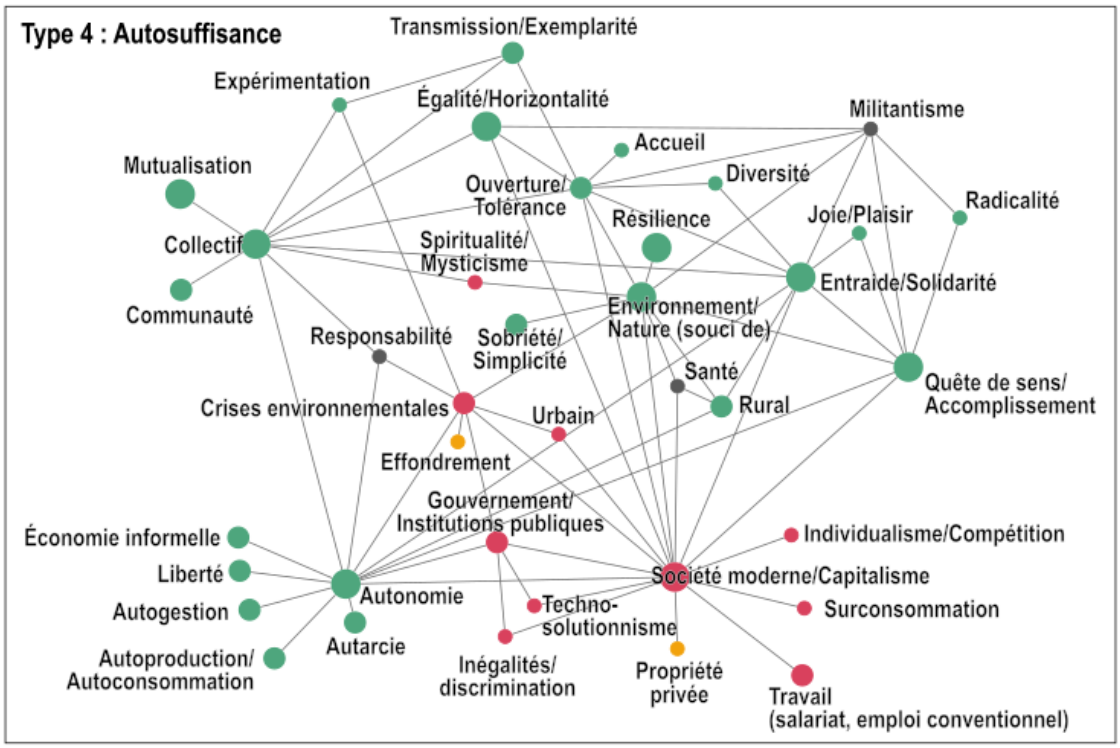

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Gephi, InkScape.

Dans l'ensemble, les discours des habitats collectifs et écologiques étudiés partagent une structure largement commune. Comme le discours de la CO, celle-ci donne la part belle au lien à l'environnement naturel, au collectif, à l'entraide, à l'ouverture d'esprit, à l'autonomie, à l'égalité et à la critique du système socio-économique contemporain. La quête de sens, sous-jacente mais non explicite dans le discours de la CO, occupe également une place importante.

Au-delà de ces assises communes, des variations dans le discours caractérisent chacun des types. Le premier, qui correspond à des collectifs axés sur le développement local, est celui pour lequel l'autonomie revêt le moins d'importance, sinon dans sa dimension d'autogestion, qui reste primordiale. Ce point est directement en lien avec l'ambivalence vis-à-vis du salariat et de l'emploi conventionnel : si des critiques sont bien présentes, elles ne sont pas nécessairement définitives, et il n'y a pas de volonté de développer pour chacun des membres, à travers le collectif, une activité économique qui permette d'en sortir. Ce rapport à l'autonomie est cohérent avec l'ambition de participation à la vie locale, qui motive aussi la transmission, l'ouverture et l'entraide, tournées tout autant vers le collectif que vers l'extérieur. La notion de communauté est également liée à cette idée de pouvoir compter les uns sur les autres au sein du collectif, et de nouer des liens en-dehors.

Le second type caractérise des collectifs qui donnent la part belle à l'activisme, dans le champ environnementaliste et/ou de justice sociale, tout en tâchant de vivre selon les convictions qui les meuvent. L'autonomie acquiert ici une place considérable, tant dans sa dimension autogestionnaire (associée généralement à une critique de l'État-nation fortement centralisé) que d'autoproduction et autoconsommation. De fait, les discours associés sont toujours influencés par, sinon se réclament de, l'anarchisme et/ou le communisme. La mutualisation (matérielle, financière, du temps de travail, des responsabilités) est centrale et étroitement articulée à l'autonomie (qu'elle doit permettre) et à l'égalité (en droits et en devoirs). Enfin, ces discours semblent se distinguer par un rejet de la question spirituelle, surtout sous sa forme mystique.

Le troisième type identifié repose sur un discours priorisant le travail introspectif (individuel et collectif) comme préalable à une transformation de la société, le projet collectif incarnant alors le cadre dans lequel ce travail pourra être mené le plus efficacement avant d'être diffusé à l'extérieur. L'expérimentation prend alors une place prépondérante et s'articule étroitement à l'exemplarité : il s'agit d'expérimenter de nouvelles manières d'être (individuellement) et de vivre ensemble (collectivement), et de les transmettre à l'extérieur. Le travail introspectif, qui

prend le pas sur l'autonomie et l'ouverture, est associé à une quête spirituelle ou à des croyances d'ordre mystique[163] dans lesquelles les considérations concernant la place de l'homme dans la nature prennent une place importante. La responsabilité individuelle acquiert également une place importante dans ces discours : responsabilité vis-à-vis des enjeux environnementaux, mais aussi plus largement de l'état du monde. L'activisme est généralement mal perçu par ce type de collectif, associé au rejet de responsabilités individuelles sur des coupables désignés.

Enfin, dans le type autosuffisant, l'autonomie reprend une place centrale, associée notamment à l'autosubsistance, à la résilience face aux événements environnementaux et géopolitiques majeurs anticipés, à l'autogestion, et permise en particulier par la mutualisation. L'autosuffisance se joue donc sur tous les plans, et pas seulement matériellement. Cette recherche d'autonomie, voire cette tendance à l'autarcie, différencient fortement ce type de discours de ceux qui priorisent le développement local, alors qu'elles le rapprochent du type activiste, dont le discours aborde parfois l'autarcie de manière positive, bien que dans une version édulcorée. Le rejet de la spiritualité ou des croyances mystiques rapproche également ces deux discours. Toutefois la tendance au repli sur soi du type 4 ne laisse guère la place à l'activisme, malgré des propos parfois ouvertement politisés. Notons que la position du discours autosuffisant quant à la propriété privée est ambivalent, puisqu'elle est à la fois rejetée comme un élément problématique propre à la société moderne, et appréciée en ce qu'elle permet de se ménager un espace relativement fermé et protégé de l'extérieur.

Les discours de développement local (type 1) et d'activisme (type 2) sont les plus proches des quatre, malgré des priorités différentes. Ils sont tous deux favorables à une certaine radicalité de pensée et de pratique et soutiennent sinon revendiquent l'action militante (pas nécessairement sous la forme activiste). De même, ils sont critiques de la classe politique et de la démocratie représentative, mais contrairement aux discours autosuffisants (type 4) ils ne rejettent ni le jeu politique, ni même tout à fait les institutions publiques existantes (surtout locales), qu'ils estiment pouvoir être des vecteurs de transformation de la société. Ce point sur les institutions publiques est également vrai du discours introspectif (type 3), qui en revanche rejette le jeu politique. Ce dernier discours est par ailleurs le seul qui ne fasse jamais référence au capitalisme, et celui qui donne le moins de place aux questions sociales. Cela lui vaut des critiques, principalement de la part de collectifs activistes, ce qui reflète les clivages évoqués

[163] Au sens le moins spécifique de « croyance surnaturelle, sans support rationnel » (CNRTL, 2025b) et pouvant porter sur une grande diversité de sujets (la nature humaine, le cosmos, etc.).

en 4.2.1. Il est intéressant de noter que la CO et ses membres les plus impliqués sont souvent associée au type 3 du fait notamment de la faible politisation de son discours, ce qui peut leur être reproché :

On trouve parfois que les oasis sont trop centrées sur l'environnement, et pas assez sur les inégalités, [mais une de nos connaissances] a créé un mouvement à l'intérieur des oasis pour valoriser les projets sociaux, [c'est bien car] il y a un vrai déficit de mixité dans les oasis (O3C12).

De même, une membre d'un collectif gaspésien qui dit avoir longtemps été « à fond » derrière le Mouvement Colibri (à l'époque où il n'était pas séparé de la CO) a depuis pris ses distances, estimant l'organisation « trop centré[e] sur l'individu, » au risque d'éluder « des problèmes qui sont sociaux » (G3, carnet de bord). De manière plus générale, les références mises en avant au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique nous informent davantage sur les proximités et divisions en son sein (cf. encadré 8).

Encadré 8 Remarques à propos de quelques références du milieu de l'habitat collectif et écologique

Lors de notre enquête, nous n'avons pas eu l'occasion de prêter attention aux bibliothèques des collectifs visités, à l'exception des trois où nous avons fait un séjour approfondi. Cependant, nous avons pu remarquer que certains auteurs ou certains types d'ouvrages revenaient fréquemment, sous la forme matérielle de livres ou bien cités verbalement par les participants, tant dans les collectifs qu'au Festival ou sur Internet. Nous n'avons pas manqué de noter la présence ou l'absence de ces références, ici et là, et nous pensons que quelques remarques à ce propos enrichiront nos réflexions, bien que nous ne nous fondions que sur des données incomplètes.

Tout d'abord, les ouvrages portant sur la constitution d'habitats collectifs et écologiques et la vie en communauté semblent plutôt faire consensus. Ainsi, dans huit collectifs, des membres ont dit avoir lu de tels ouvrages ou bien nous avons pu les voir dans les rayons d'une bibliothèque. La référence la plus présente, en France comme au Québec, était le livre de Diana Leafe Christian, *Creating a Life Together* (traduit en français sous le titre *Vivre autrement*), publié en 2003, ouvrage de référence dans le milieu des écovillages. D'autres auteurs ont été cités plusieurs fois, principalement en France : Audrey Gicquel pour ses ouvrages sur l'habitat participatif, Hervé Tanquerelle et Yann Benoît pour l'album *La Communauté*, ou encore Pierre Rabhi pour ses réflexions sur les oasis. Ce dernier toutefois

ne fait pas consensus, critiqué par certains membres de collectifs de type 1 et 2 pour ses tendances conservatrices supposées, malgré que ses efforts pour promouvoir les alternatives rurales fussent toujours soulignés.

Ensuite, d'autres références des courants environnementalistes transcendent également les types de collectifs et les frontières. C'est le cas de Pablo Servigne et de ses co-auteurs, pour leurs travaux sur la collapsologie mais aussi sur la coopération entre humains. Les références peuvent aussi être plus techniques, comme les travaux de Jean-Martin Fortier sur la culture maraîchère biologique intensive au Québec ou ceux des Hervé-Gruyer, fondateurs de la ferme en permaculture du Bec-Hellouin en France. Si toutefois leurs méthodes sont estimées, un certain nombre de participants reprochent à l'un comme à l'autre de bénéficier de conditions favorables dont tous les projets agricoles ne sauraient profiter (en termes de sol et de climat par exemple, mais aussi de fonctionnement[164]).

Enfin, certains auteurs ou types d'ouvrages n'ont été croisés que dans des collectifs tendant vers le même type, ou à l'intersection de ce type et d'un ou plusieurs autres. Par exemple, le livre de développement personnel *Les Quatre Accords tolthèques* de Miguel Ruiz et le livre de management *Reinventing Organizations : Vers des communautés de travail inspirées* de Frédéric Laloux semblent constituer des références pour certains membres de collectifs tendant vers le type 3 (introspectif).

De leur côté, les collectifs de type 1 (développement local) et 2 (activisme) en France comme au Québec semblent privilégier des ouvrages de vulgarisation scientifique autour de l'écologie et des essais sur le même thème ou sur des enjeux politiques. Les références les plus engagés politiquement se retrouvent surtout dans les collectifs tenant du type 2, allant d'auteurs renommés (*e.g.* Noam Chomski, Naomi Klein, Serge Moscovici) à des fanzines militants parfois anonymes (particulièrement au Québec)[165].

Il est frappant que dans le seul collectif que nous ayons associé au type 4, l'unique référence qui nous aie été donnée soit *Hors système* des Fortin, qui relate la vie cachée et marginale, dans l'illégalité, d'un homme et de ses deux enfants.

[164] La ferme du Bec-Hellouin est accusée par certains de fonctionner grâce à une main d'œuvre de « stagiaires » payant pour y travailler en échange d'une formation (O1, carnet de bord).
[165] Relevant historiquement du secteur culturel, les fanzines sont des publications amateur de quelques pages, populaires dans les milieux libertaires.

Ces quelques éléments renforcent selon nous la pertinence de notre typologie fondée sur les idées politiques des collectifs, tout en soulignant que certains ponts existent bel et bien au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique. En outre, si certains collectifs étudiés semblent rechercher un certain entre-soi idéologique (cf. *verbatim* 1 et 2 ci-après), d'autres démontrent que des points de vue assez divergents peuvent coexister au sein d'un même groupe (cf. *verbatim* 3 et figure 29).

1. Si tu viens ici, c'est pour vivre comme nous (il insiste). […] On ne va pas faire des concessions pour retenir des gens, ou se fourvoyer, quoi. Je veux dire… les gens, le lieu il est comme ça, la vie est comme ça, si ça leur plaît ils restent (A2C02).

2. Il y a tout un processus d'entrée déjà, qui fait que… eh bien, pour vraiment être sûr qu'on partage les mêmes valeurs et qu'on peut cheminer ensemble. Ça c'est un premier entonnoir. Après il y a aussi un processus de sortie, quelque part, bon, si on ne partage plus les mêmes valeurs, eh bien… en fait on se sépare (A1C01).

3. [Elle trouve chez certains membres] des mentalités un peu « de droite » [mais c'est le propre de ce collectif que tout le monde] ne soit pas d'accord sur tous les sujets, y compris même dans la critique de la société moderne ou concernant les réponses à y apporter (militantisme vs action individuelle, entre autres). Pour elle, c'est comme « une grande famille, avec des mononc' pis des matante (des oncles et tantes) », il faut apprendre à bien s'entendre et à vivre ensemble. Cette diversité constitue aussi l'atout du projet, c'est un choix de ne pas être homogènes et d'accueillir les nouvelles personnes au feeling : si le courant passe bien c'est bon, ils ne sont pas trop regardants sur le reste (G3, carnet de bord).

À ce propos, les personnes auprès desquelles nous avons restitué nos résultats de recherche ont fortement insisté sur la difficulté pour eux d'identifier leur collectif à l'un des types : certains l'associaient à deux des types, d'autres à trois, voire aux quatre. En revanche, ils parvenaient très bien à assigner certains types à certains membres du collectif, les uns étant plus militants, les autres plus autosuffisants, et ainsi de suite. Selon eux, cette flexibilité fait la force de leur collectif, car elle introduit de la diversité et facilite le recrutement et la rétention des membres, mais elle est en même temps une faiblesse car elle limite la possibilité d'agir réellement à l'extérieur en tant que collectif, et non en tant qu'individus.

Figure 29

Diversité des intérêts et références au sein d'un même collectif

Dans un même collectif, on peut trouver des ouvrages indiquant un intérêt intellectuel marqué à gauche et un alambic en cuivre pour la distillation de produits en biodynamie..



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photos : Florent Amat, 2023.

Pour finir, nous tâcherons de donner une idée du positionnement des habitats collectifs et écologiques visités parmi ces quatre types. Notons néanmoins que si nous estimons notre matériau suffisant pour identifier de manière assez robuste différents idéaux-types, sa versatilité d'un projet à l'autre ne nous permet pas de classer ces derniers avec certitude, en particulier ceux pour lesquels nous disposons de peu de données. Rappelons également qu'un idéal-type, par définition, n'a vocation à se manifester empiriquement que sous une forme dégradée.

De plus, comme nous l'avons évoqué, les discours des membres d'un même collectif ne sont pas toujours alignés entre eux ou avec la documentation qu'il produit. Les personnes concernées par ce désajustement semblent généralement s'en accommoder, faisant primer d'autres considérations :

> Il y a un certain radicalisme de pensée, ou de cohérence dans nos pensées radicales, qui [devrait nous empêcher de travailler pour] à peu près n'importe qui dans le village ici, tsais, qui font de nous un peu des complices de la société en général dans ses pendants destructeurs au niveau environnemental ou exploiteurs au niveau humain. […] Moi je suis plus strict que la plupart des gens [du collectif] mais je ne

> m'attends pas à ce qu'eux le [soient]. Non, je… Il y a peut-être un peu du fait que je ne saurais pas trop où aller d'autre. C'est qui les gens plus radicaux ? ou qui sont plus cohérents ? Je m'étais dit ça avec les gens de [tel autre collectif, mais] j'y étais pis ce n'était pas mes amis. […] Faque je ne me voyais pas vivre là. Il y a comme une affinité au niveau relationnel, ici, qui fait que je suis là (G1C04).

Néanmoins, cela peut aussi être à l'origine d'inconfort ou d'agacement, voire de tensions pouvant mener au départ des premiers concernés. Nous l'avons vérifié notamment dans le cas d'un couple quittant un collectif plutôt axé sur le travail introspectif, déçus du manque d'intérêt en son sein pour la recherche d'autosuffisance.

Un seul projet correspond assez bien au type 4 (A2), bien que des membres d'autres collectifs aient pu adopter un discours de type autosuffisant. Généralement, ces derniers regrettaient que le projet dans lequel ils étaient impliqué ne misse pas suffisamment l'emphase sur l'autonomie, en particulier au regard de l'autosuffisance alimentaire et énergétique.

Quatre collectifs tendent assez nettement vers le type 1 (G1, O1, O2, O4), et deux vers le type 2 (G2, O3) et le type 3 (A1, A3), respectivement. Les autres se situeraient *a priori* plutôt à l'intersection de deux types ou davantage.

Il est intéressant de noter que les type 3 (introspectif) et 4 (autosuffisant) ne semblent représentés qu'en Ariège. Si nous pouvons avec quasi-certitude avancer qu'ils sont effectivement absents de Gaspésie, nous ne pouvons l'affirmer pour l'Orne, bien que nous n'ayons pas connaissance de candidats potentiels à ces catégories. Les spécificités de l'Ariège, plusieurs fois abordées, peuvent expliquer l'attrait qu'elle peut constituer pour de tels projets : espace disponible, éloignement des centres du pouvoir et isolement plus général de certains pans du territoire, présence historique de collectifs (y compris refermés sur eux-mêmes).

L'Orne ne remplit certes pas ces critères, et l'on comprend que les collectifs à visée d'autosuffisance ne semblent pas l'investir. Toutefois, il existe des projets dans les départements au sud et à l'est de l'Orne dont certains indices à notre disposition suggèrent qu'ils pourraient être apparentés au type 3. L'absence d'équivalent dans l'Orne pourrait donc être tout à fait contingent, et lié par exemple à l'attractivité limitée du département auprès des néo-ruraux (cf. 3.2.1).

La Gaspésie, quant à elle, s'apparente davantage à l'Ariège pour ce qui a trait à ces éléments. Pourtant, à notre connaissance, ce sont d'autres territoires qui attirent des collectifs plus

introspectifs au Québec (telles les Laurentides), peut-être du fait d'un héritage toujours présent des années 1960 et 1970, tandis que le paysage alternatif gaspésien serait davantage connu pour son engagement communautaire et militant. Quant à d'éventuels collectifs plus autosuffisants au Québec, les données nous manquent, mais il y aurait certainement des cas à trouver du côté des mouvances survivalistes.

Ces positionnements idéologiques variés ont évidemment un impact sur les pratiques spatiales des membres de collectifs et sur leurs rapports aux autres acteurs des espaces ruraux, et réciproquement, et chaque ensemble d'idées politiques est articulé à des visions de l'espace spécifiques. En les scrutant, nous pourrons affiner notre typologie. Nous ne traiterons pour le moment que de la question du rural et de l'urbain, pour aborder dans les prochains chapitres les rapports au territoire et les rapports réticulaires et multiscalaires. Nous avancerons ensuite quelques remarques sur le lien entre profil sociodémographique des membres de collectifs et type de collectif, avant de conclure.

Une forme de consensus sur le rural, pas sur l'urbain

Les considérations dont nous avons traité jusqu'ici peuvent s'accompagner d'un rejet de l'urbain à la fois comme cadre et comme mode de vie. Si on fait le lien avec notre typologie, ce positionnement caractérise les types 1 (développement local) et 4 (autosuffisance). Certains travaux soulignent que le rejet de l'urbain est en réalité davantage un rejet des métropoles (A. Flipo, 2020a ; Leblay, 2021). De fait, dans les discours des deux types mentionnés, ce sont les grandes villes le plus souvent (de l'ordre de 100 000 habitants et plus), et parfois les plus petites (quelques dizaines de milliers d'habitants), qui sont associées aux crises environnementales et au système socio-économique décrié :

Il se soucie de l'aspect esthétique de sa culture [de champignon], de l'« harmonie », c'est pourquoi il travaille le plus possible avec des matières naturelles et le moins possible de plastique, produits chimiques et autres. […] Il utilise souvent le terme de « rural », parle d'aspect rural, qu'il associe à l'idée d'harmonie. Pour lui, le plastique et le chimique, c'est de l'agriculture urbaine (G3, carnet de bord).

Aujourd'hui j'ai un peu l'impression d'être entre deux mondes. C'est un peu compliqué, parce que je suis à la fois ici, dans un univers que j'adore où je me retrouve à jardiner, à faire plein de trucs à vélo, à discuter écologie, discuter de projets, des choses comme ça, et à passer souvent deux voire trois jours au Havre [une ville de plus de 150 000 habitants, et plus du

double dans l'aire urbaine]. Alors, le Havre c'est ma ville de naissance, j'adore, mais en même temps c'est en ville, dans un environnement industriel ou équivalent, à discuter de sujets qui ne m'intéressent plus du tout pour des entreprises capitalistes qui cherchent avant tout à faire de l'argent, où on me dit : « Il faut faire ça pour augmenter la rentabilité. » […] Avec la distance géographique ça duplique l'effet parce qu'ici il n'y a pas grand monde, c'est calme, c'est cool ; là-bas, eh bien il faut que je passe le pont de Normandie, les travaux, ça me prend trois plombes, il y a de la circulation. Et encore, c'est le Havre, ce n'est pas les grandes villes (O2C11).

À l'inverse, le rural est l'espace où d'autres modes de vie et de relations sont possibles, point de vue que l'on retrouve dans tous les discours, qu'importe le type :

On se libère du temps qui nous permet de produire certaines choses qui vont nous permettre d'éviter de consommer, qui vont nous permettre de libérer plus de temps puis éventuellement, bon, on peut quand même sortir au moins en bonne partie d'un système. Un système qu'on croit toxique. Puis c'est ça, pour répondre à la question, le passage de la ville à la campagne il répond un petit peu à cette même logique-là. C'est qu'à un moment donné les villes sont chères, pour le loyer entre autres, puis c'est plus compliqué pour l'accès à des… à un certain espace de terrain qui nous permet d'avoir des poules, des animaux, des jardins. Les petits jardins de balcon ça le fait mais c'est quand même limité. Faque c'est un peu dans cette même logique (G1C04).

Alors que les discours de type 3 (travail introspectif) relevés sur le terrain ne véhiculent pas de point de vue spécifique sur l'urbain, ils n'en suggèrent pas moins que seuls les espaces ruraux sont adaptés pour accueillir leurs projets, avant tout pour la connexion à la nature qu'ils permettent. Les discours de type 2 à l'inverse, s'ils apprécient certaines spécificités du rural en lien avec la possibilité d'une certaine autoproduction alimentaire et énergétique, n'en excluent pas pour autant la possibilité pour les projets de se déployer en ville (bien qu'ils dussent alors prendre des formes différentes), tout en exprimant quelques doutes sur la possibilité pour les grands centres urbains de demeurer vivables très longtemps dans un contexte de réchauffement climatique. Les deux témoignages suivants, recueillis dans un même collectif, illustrent ce positionnement :

> En effet à un moment on se disait : « Pourquoi pas en ville ? » Développer des lieux, s'associer aux mouvements plus… d'occupation des espaces dans les villes. Finalement ça a pris une autre tournure, je pense qu'on avait aussi une envie de campagne après de longues années de ville. Et puis, la plupart des projets qu'on avait en tête, enfin qui nous ont un peu inspirés, ça avait souvent un lien avec la

> campagne, avec l'espace rural. […] C'est vrai que jusqu'alors je m'étais dit que j'allais vivre en ville, et à un moment ça m'a paru évident que si je faisais un collectif ce serait à la campagne, mais je ne sais pas pourquoi (O3C12).
>
> C'est un collectif qui se définit comme rouge-vert […] le vert ce serait l'autonomie énergétique, l'autonomie alimentaire, habiter à la campagne, habiter dans des zones rurales et penser ces espaces autour de… d'une sorte de résilience, avec de la plantation d'arbres pour faire une forêt jardin par exemple, faire son potager, peut-être de l'élevage, après ça peut prendre différentes formes, mais ce côté de revenir à… enfin, de faire un constat qui est que 50 % de la population mondiale dans des villes ce n'est pas viable à long terme, donc nécessairement ça veut dire un retour à la campagne, mais ça ne veut pas dire que la campagne d'aujourd'hui ressemblerait à la campagne d'il y a 20 ou 30 ans, parce que si on envisage un retour massif vers la campagne, de fait… (O3C14).

Ici, l'urbain n'est donc pas rejeté en tant qu'urbain, pour les valeurs qui lui seraient associées par les participants, mais plutôt en tant qu'environnement que le contexte climatique rendrait inadapté à long terme. Il est d'ailleurs significatif que les participants dont les discours s'apparentent le plus au type 2 ont tous vécu plusieurs années dans de grandes villes (dont Montréal et Paris) où ils ont acquis une certaine expérience militante. Cela expliquerait ce rapport différent à l'urbain vis-à-vis d'autres profils qui ont tendance à ne voir dans les milieux urbains que le reflet des problèmes qu'ils identifient dans nos sociétés.

Pour les membres de collectifs en général, le milieu rural est donc associé à des valeurs et/ou des caractéristiques singulières, mises en regard sinon opposées à d'autres associées au milieu urbain, confirmant les éléments soulignés dans la littérature. Outre la question des représentations du rural et de l'urbain, cela a également un impact sur la forme et le fond des projets d'habitat collectif et écologique, puisque le milieu rural offre un degré de contact avec l'environnement naturel et des possibilités d'autoproduction alimentaire et énergétique sans équivalent en milieu urbain. Il est donc significatif que ces projets investissent des territoires ruraux, malgré leurs potentielles similitudes ou proximités avec certains modèles alternatifs d'habitat collectif urbain.

Quant au périurbain, la question n'est pas tranchée et cette catégorie n'est employée qu'à de très rares exceptions par les participants. Si l'analyse spatiale suggère que certains projets se déploient en milieu périurbain, ils restent minoritaires et les données géographiques à notre

disposition ne sont pas suffisamment fines pour juger, notamment, de la morphologie de ces territoires. Ainsi nous mentionnions au chapitre 3 que deux des collectifs français visités étaient dans des espaces considérés sous forte influence d'un pôle urbain par l'Insee. Or, si leur proximité à un pôle urbain et à sa couronne périurbaine est indéniable, sur des critères simplement morphologiques (densité du bâti, architecture, paysage) ces collectifs se situent dans des espaces qui ne sauraient être qualifiés de périurbain.

Profils socio-démographiques et types de discours

Tout d'abord, il est intéressant de noter que, comme lors du Festival Oasis, nous n'avons pas identifié de concepts visions politiques qui soient davantage associées à une certaine classe d'âge parmi nos participants. Il n'est donc pas possible d'associer les idées associées à l'anarchisme, au *New Age* ou au développement personnel, par exemple, à telle tranche d'âge plutôt qu'à telle autre. Cela suggère que les socialisations variées qui participent à l'adoption de telles idées plutôt que telles autres, au sein des habitats collectifs et écologiques, ne sont pas particulièrement générationnelles, à moins plus probablement que ces différences ne soient plus subtiles, nécessitant une enquête plus ciblée et approfondie pour les mettre à jour.

En revanche, nous avons pu vérifier l'existence de référents générationnels, bien que ceux-ci ne soient pas nécessairement associés à des variations dans les idées politiques : *Passerelle Éco* et le Global Ecovillage Network, par exemple, acteurs plus anciens que la CO, semblent peu connus des moins de 40 ans. C'est aussi le cas du mouvement de désobéissance civile du Larzac, en France, tandis que le référent en la matière, pour les plus jeunes, est plutôt la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Ces référents générationnels se doublent aussi de référents nationaux. Ainsi, si les Québécois affichant une certaine socialisation militante n'ont pas nécessairement connaissance de ces luttes françaises, ils possèdent pour référence commune la grève étudiante de 2012 (ou grève des carrés rouges), inconnue des Français.

Au niveau professionnel par ailleurs, il n'est pas rare qu'une partie au moins des membres de collectifs qui s'approchent des types 1 et 2 aient une activité professionnelle à l'extérieur du lieu, tandis que c'est bien plus rare dans les collectifs qui tendent vers les types 3 et 4. L'explication la plus évidente serait que ces collectifs étant davantage centrés sur eux-mêmes, ils laissent moins de place à l'occupation d'un emploi en dehors.

En outre, les participants dont le discours tend vers les types 3 et 4 ont tendance à porter une vision plutôt négative sur le mode de vie associé à leur enfance ou leurs parents, et/ou sur leur

éducation : « Mes parents ils étaient dans le système, complètement » (A2C02) ; « j'ai fait ce qu'on m'a dit de faire depuis que j'ai trois ans, c'est-à-dire : j'ai étudié, j'ai eu mes examens, j'ai eu un travail, […] j'ai de l'argent, je gagne ma vie, ok, et maintenant il se passe quoi en fait ? (elle rit) » (A1C08). Il semble que ces participants soient aussi ceux ayant eu le moins d'expériences collectives.

À l'inverse, certains parmi ceux dont le discours tend vers les types 1 et 2 soulignent l'impact de certaines valeurs ou connaissances transmises par leurs parents sur leur choix de vie actuels : savoirs naturalistes, intérêt pour l'environnement, solidarité et souci des autres. Ils portent ainsi davantage leur critique sur le système économique et, s'ils ne souhaitent pas reproduire le modèle parental, ils ne le dénigrent pas pour autant. De même, ce sont également les seuls à avoir déclaré un engagement associatif passé, pour des causes environnementales et/ou sociales.

Nous disposons par ailleurs d'informations sur l'occupation des parents de 15 personnes rencontrées. Employés et professions intermédiaires (dont des instituteurs) dominent chez les personnes d'origine urbaine comme rurale, suivi d'agriculteurs, d'inactifs, de cadres ou professions intellectuelles supérieures, et d'un entrepreneur. La plupart sinon tous semblent issus de la classe moyenne, avec certes des disparités internes conséquentes.

Si toutes ces informations sont trop peu étayées pour généraliser, elles nous invitent tout de même à faire l'hypothèse que les profils les plus intéressés par des projets de type 1 et 2 ont des lectures plus systémiques des enjeux qui les préoccupent, les poussant à chercher des solutions dans l'action collective et l'engagement social, ce qui peut être renforcé par et/ou renforce un engagement auprès d'organismes de la société civile. Cela pourrait contribuer à une plus grande ouverture de ces collectifs sur l'extérieur. Les profils plus portés sur les types 3 et 4 auraient quant à eux des lectures plus individuelles sinon des enjeux du moins des moyens d'y répondre, ce qui pourrait partiellement expliquer l'accent sur l'autosuffisance ou sur le travail introspectif. Ces hypothèses sont renforcées par le fait que les personnes membres de collectifs proches des types 1 et 2 semblent surreprésentées parmi celles ayant eu des expériences collectives par le passé.

En outre, il est nécessaire d'insister sur le fait que si les idées politiques peuvent être motrices pour les uns (dans le choix de rejoindre un collectif, dans l'orientation du collectif, etc.), elles peuvent aussi être secondaires pour les autres (arrivés plus ou moins par hasard ou par nécessité économique, par exemple). C'est une réalité déjà signalée dans la littérature (cf. 1.2.1) que nous avons pu vérifier sur le terrain (cf. 3.2.2), et qui a été confirmée par les participants auxquels

nous avons restitué nos résultats à l'automne 2025. À ce propos, rappelons qu'une bonne part de nos données de terrains nous provient de membres qui figurent parmi les plus engagés dans leurs collectifs respectifs, et que les membres plus distants y sont moins représentés (cf. 2.2.2).

Les personnes ayant assisté aux échanges ont également souligné que cette place des idées politiques évoluait au fil du temps, en fonction des expériences, des rencontres, etc. Ainsi donnaient-ils l'exemple de membres dont les convictions militantes étaient restées vives mais avaient cédé le pas à des considérations plus centrées sur la stabilité interne du collectif à long terme, suite à des épisodes de tension et d'épuisement. D'autres témoignaient s'être engagés dans le collectif davantage pour des motifs économiques et sociaux, puis affectifs, et avoir depuis développé une réelle conscience politique au contact d'autres membres et des acteurs du territoire, qui a changé leur rapport au projet.

Ces témoignages renvoient à deux éléments importants, tous deux exprimés par les participants à la restitution. D'une part, le collectif et ses membres ne sont pas confondus, comme nous l'avons déjà évoqué à quelques reprises, d'où les contradictions internes à certains collectifs. Ainsi le collectif représente-t-il davantage que la somme de ses membres, et les dires et activités des membres ne sont pas nécessairement endossés par le collectif. Pourtant, les deux sont difficiles à démêler, surtout au sein de collectifs qui n'ont pas de ligne directrice claire. D'autre part, il faut prendre acte de l'évolution des visions des membres et des collectifs à travers le temps, les unes et les autres s'influençant respectivement. Ce caractère dynamique peut mener à des ajustements (par exemple de la vision collective sur les nouvelles idées des membres) ou à des désajustements (susceptibles d'entraîner des scissions ou départs).

Si les témoignages évoqués nous en donnent des indices, documenter de telles évolutions, et l'éventuel passage d'un collectif d'un type (ou d'une combinaison de types) vers un autre exigerait une étude diachronique. Or, même dans la littérature, nous disposons de peu de travaux abordant le temps long des collectifs. Deux d'entre eux portent sur l'écovillage de Hurdal, en Norvège, et soulignent comment celui-ci, depuis sa création à la fin des années 1990, est passé d'un modèle plus centré sur le collectif et sur une forme de radicalité autour de la recherche d'un mode de vie durable à un modèle plus ouvert sur l'extérieur et ainsi à la fois moins radical (plus entrepreneurial, en particulier) mais plus axé sur la transformation des mentalités dans la société norvégienne (Lennon & Berg, 2022 ; Westskog *et al.*, 2018). Une autre étude porte quant à elle non pas sur un collectif mais sur l'histoire des écovillage en Suède depuis ses débuts en 1967, et décrit ainsi une trajectoire générale en quatre générations : la

première centrée sur des projets relativement isolés sur leurs territoires d'implantation et misant sur l'innovation technique à la recherche de modes de vie écologiques, les deuxième et troisième actant une institutionnalisation et une marchandisation du modèle (singulièrement *via* la participation de collectivités locales et d'entreprises), et la quatrième caractérisée par des projets citoyens, horizontaux et peu professionnalisés, plus axés sur l'agriculture et le développement rural, avec une distanciation vis-à-vis de ces acteurs publics et privés.

Les recherches sur l'habitat collectif et écologique bénéficieraient grandement de davantage d'études diachroniques qui traiteraient de l'évolution de collectifs (de leurs idées politiques, de leurs rapports à l'espace, etc.) ou de l'évolution plus générale d'un ensemble de collectifs dans un contexte géographique donné.

***

Étudier le discours de la CO (y compris celui des invités et participants au Festival Oasis 2023) et des collectifs rencontrés sur le terrain nous a permis de mettre en évidence tant les convergences que la variété de points de vue parmi ces acteurs, et d'affiner les hypothèses émises au chapitre 3. Premièrement, il appert qu'ils s'inscrivent dans le champ de l'environnementalisme.

Deuxièmement, dans la continuité de ce constat, la micro-idéologie transformative prônée par la CO semble constituer un cadre assez large et souple avec lequel tous les projets (incluant ceux n'ayant aucun lien avec elle) partagent des principes communs : une vision pessimiste du monde et de l'avenir ; la critique de la société actuelle et l'appel à une société nouvelle à faire advenir ; l'adossement de cette aspiration à des enjeux scalaires, l'échelle locale constituant sinon *la* du moins *une* échelle d'action primordiale tant pour incarner le changement que pour le diffuser, et les échelles nationale ou globale constituant l'enjeu ultime ; la centralité de certaines idées associées à la société idéalisée, au premier rang desquelles le lien à la nature, l'organisation collective, l'égalité, l'ouverture, la transmission, l'autonomie, la sobriété, ces notions étant opposées à d'autres associées aux maux contemporains.

Troisièmement, ces convergences masquent une hétérogénéité de positionnements qui, s'ils n'aboutissent pas toujours à des clivages très francs, n'en introduisent pas moins des différences de taille entre les membres de la sphère de l'habitat collectif et écologique. Ces divergences se jouent à la fois sur la place donnée à certains concepts dans le discours des acteurs concernés, sur la signification accordée à ces concepts, et sur les rapports à l'espace. L'articulation de ces

éléments donne à voir des divergences politiques et stratégiques parfois fortes, rejouant celles observées par d'autres chercheurs entre les nombreux courants environnementalistes, notablement sur la question de la politisation. L'habitat collectif et écologique serait donc transversal à l'environnementaliste, plutôt qu'il ne s'inscrirait dans (ou constituerait) un courant spécifique de celui-ci. Ainsi sont représentés l'écologie politique, la collapsologie, la pensée de la décroissance ou le capitalisme vert, entre autres. Plus encore, cette hétérogénéité relève également de l'influence d'autres courants de pensée au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique, qui intersectent ici les environnementalismes sans pour autant en relever : anarchisme, altermondialisme, développement personnel, etc.

À cet égard, il est intéressant de remarquer que les enjeux qui relèvent de l'échelle nationale occupent une place relativement importante dans l'ensemble des discours (normes et règlementations, politiques gouvernementales, mentalités de la population, etc.) tandis que ceux qui ont trait à l'échelle internationale, à l'exception de l'enjeu environnemental, sont inégalement saisi. Le plus frappant est peut-être l'absence de considération quant à la solidarité internationale dans certains discours (y compris celui de la CO), tandis que d'autres en font un enjeu majeur, sinon central (en particulier dans les collectifs plus activistes, mais on peut penser également aux projets proches du Global Ecovillage Network, qui a toujours mis en avant la solidarité entre Nords et Suds). Cela semble se traduire par le fait que pour une partie de la sphère de l'habitat collectif et écologique français et québécois, tout comme dans le discours de la CO, les solutions à mettre en œuvre afin de répondre aux enjeux multiscalaires (et particulièrement globaux) doivent être locales et nationales, laissant peu de place à l'action au-delà de ces échelles, pourtant chère à des courants comme l'altermondialisme ou l'anarchisme, ou même aux mouvements paysans, entre autres. Le chapitre 6 sera l'occasion de s'attarder sur l'inscription (ou non) des collectifs dans des réseaux internationaux.

Rappelons que nos choix pratiques et méthodologiques, de même que le contexte de la recherche et le hasard des choses, nous ont mené à passer à côté de certains types d'habitat collectif et écologique moins répandus et plus discrets, tels que ceux apparentés au survivalisme ou à des courants religieux sectaires. Pas ou très peu représentés dans nos divers échantillons, ils ne le sont donc pas non plus dans nos résultats, sans quoi nous pourrions nous attendre à davantage de divergences au sein de la sphère étudiée.

Enfin, nous avons eu tendance ici à isoler abstraitement les discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique, comme s'ils se déployaient indépendamment de la réalité matérielle, et

comme s'ils informaient les pratiques de manière unidirectionnelle. Or, si les idées génèrent des pratiques, les pratiques n'en génèrent pas moins des idées. De plus, la mise en pratique de certaines visions, et les contraintes exercées par le contexte sur ces pratiques spécifiques, peuvent mener à une réévaluation des idées qui les ont motivées. Par conséquent, nous nous intéresserons maintenant à ces entremêlements entre idéel et matériel, en mobilisant les concepts de représentation[166] et de pratique. C'est bien dans un contact plus franc avec les données empiriques et avec les enjeux spatiaux que notre typologie se révèlera véritablement éloquente.

Nous avons choisi de nous focaliser sur les deux types de spatialité présentées en 1.6 et dont nous avons déjà pu constater l'importance dans le discours de la CO : le rapport au territoire d'une part (chap. 5) et les réticularités trans- et supra-locales d'autre part (chap. 6). Ils seront étudiés dans leur articulation mutuelle ainsi qu'à d'autres spatialités, dans une logique additive et non séquentielle, ce qui nous permettra notamment de scruter les diverses stratégies socio-spatiales mises en œuvre par les collectifs et la façon dont celles-ci interagissent avec le contexte à toutes échelles.

[166] Rappelons que si les représentations sont de l'ordre de l'idéel, elles peuvent tout de même se matérialiser et ne se manifestent pas uniquement sous forme langagière ou sémiotique.

Chapitre 5. Territorialités contrastées et territorialisations concurrentes : la contribution des collectifs à la transformation des territoires ruraux

> Et dire qu'il se trouve encore des gens pour partager le monde en deux : les en-haut et les en-bas, les pour et les contre, les loucheurs à droite et les loucheurs à gauche. Venez me dire à moi de quel côté pouvait bien loucher un curé, dans les années 30, ou un MacFarlane, ou une Marie-Rose. […] Allez me dire après ça que le monde est divisé en deux ! – Et c'est pas toute, que renchérit Pierre à Tom. Car ce moraliste a décelé entre ces droites et gauches toute une gamme de demi-droite, quart-de-gauche, plein face, vue de dos, mi-profil et loucherie des deux yeux.
>
> Antonine Maillet, *Les Cordes-de-Bois*
> 2016 (1977), Bibliothèque québécoise, p. 177-178

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux territorialités des membres d'habitats collectifs et écologiques et d'autres acteurs des espaces ruraux, dont nous mettrons en évidence les divergences et convergences, ainsi qu'aux territorialisations afférentes. Pour ce faire, nous nous pencherons notamment sur la variété de leurs intérêts[167], représentations et pratiques. Cela nous permettra d'observer les débats sur l'avenir des territoires ruraux et sur leur place dans la transition (socio-)écologique, et la façon dont ils se matérialisent et reconfigurent les territoires ruraux.

Alors que la première section sera centrée principalement sur les positions des membres de collectifs vis-à-vis des territoires ruraux, la deuxième sera consacrée à les mettre en regard de celles d'autres habitants. Enfin, en ajoutant le point de vue des acteurs publics et parapublics locaux, la troisième section aura pour objet de scruter plus en détail la complexité de ces interrelations afin, en particulier, de voir comment leurs territorialités contrastées donnent lieu à des territorialisations concurrentes[168]. Il ne sera ici principalement question de territorialité qu'en lien avec les territoires ruraux où nous avons mené notre enquête, ce qui nous conduira nécessairement à oblitérer d'autres aspects de la territorialité des acteurs étudiés, y compris des

[167] Dans le sens large de « ce qui importe à quelqu'un » (CNRTL, 2025c), et par conséquent potentiellement guidé par une diversité de facteurs (*e.g.* idées politiques, représentations, besoins matériels, mais aussi préférences esthétiques, état psychologique, etc.), que nous ne chercherons pas à identifier systématiquement.
[168] Est concurrent ce « qui existe, agit avec un autre, en même temps, parallèlement, pour un même but, » que cela implique ou non une forme de rivalité entre ces entités (CNRTL, 2025a).

membres de collectifs (leurs appartenances, ancrages, représentations, pratiques, etc. en lien avec d'autres territoires, qui introduisent une dimension diachronique et trans-territoriale, questions pertinentes mais que nous n'aurons que survolé en 3.2.2 et au chapitre 6).

Ces sections ne fonctionnent pas de manière autonome : chacune anticipe quelque peu sur la suivante et, surtout, s'appuie sur la précédente pour y ajouter un niveau de réflexion supplémentaire, plutôt que de maintenir une séparation qui ne serait résolue qu'en conclusion. Enfin, une quatrième section permettra une synthèse théorique des analyses menées dans les trois premières, et permettra de faire le lien avec la typologie proposée.

Rappelons que la notion de territoire, pour les participants à la recherche, se décline presqu'exclusivement à l'échelle locale. Aussi, dans ce chapitre, le territoire désignera le plus souvent des territoires vécus ou administratifs locaux dont les plus vastes seront la MRC (au Québec) ou, rarement, les départements (en France). Nous utiliserons généralement le terme « terrain » pour désigner nos zones d'études (Gaspésie, Orne, Ariège).

Ce chapitre a été grandement influencé par la réflexion que nous avons menée dans un article publié en source ouverte dans l'*Espace Politique* (Amat, 2025), bien que les directions prises dans l'un et dans l'autre varient. De plus, nous avons fait le choix de ne pas revenir sur certains éléments avancés dans l'article, afin que ce chapitre le complète plutôt qu'il ne le répète.

5.1 Le territoire comme lieu de vie et d'attachement pour les collectifs : ancrage et intégration

Parmi les 14 projets étudiés, seuls trois (un en Gaspésie, deux dans l'Orne) comprennent des membres issus du territoire investi par le collectif, en l'occurrence du village lui-même, tandis qu'un quatrième (dans l'Orne) compte des membres venus d'un territoire très proche. En outre, nous avons déjà évoqué au chapitre 3 la forte représentation de personnes venues d'un milieu urbain ou périurbain au sein des collectifs, exception faite des collectifs ornais, ainsi que de personnes ayant déjà vécu en milieu urbain, y compris dans l'Orne. L'immense majorité des membres de collectifs sont donc de nouveaux arrivants dans les territoires ruraux investis, et une part conséquente d'entre eux (sans que nous puissions affirmer qu'ils constituent la majorité) a grandi en milieu urbain. Dès lors, cela interroge sur les critères de choix des territoires d'installation par les membres de collectifs, au-delà du choix du rural dont il a déjà été question au chapitre précédent, et sur la façon dont ces nouveaux arrivants développent un sentiment d'appartenance à ces territoires sans s'appuyer *a priori* sur le temps long ni sur une

transmission intergénérationnelle de ce sentiment, comme ce peut être le cas pour les ruraux de longue date.

Autrement dit, en termes de territorialité, cela pose notamment la question de l'*être-de* (*i.e.* du vécu, de l'intime, de l'approprié). Nous verrons comment, si le choix du lieu de vie dépend de facteurs pratiques, affectifs et affinitaires, le développement de sentiments d'attachement et d'appartenance (donc d'un ancrage) dépend à la fois d'une démarche active de mise en cohérence entre le projet et le contexte territorial, et d'un cheminement passif de familiarisation et d'imprégnation sur le temps long.

5.1.1 Entre magnétisme et pragmatisme, facteurs d'attraction des lieux de vie et émergence d'un être-du-territoire

Le choix du lieu d'implantation d'un projet d'habitat collectif et écologique (ou le choix de rejoindre un collectif en lien avec le terrain qu'il occupe) dépend de différents facteurs, que nous pouvons distinguer entre ceux d'ordre pratique et ceux d'ordre affectif et affinitaire.

Accessibilité financière et stabilité économique

Certains des critères pratiques sont impérieux, à commencer par la disponibilité et le coût du foncier. Au regard de ces derniers, les collectifs ne sont pas tous égaux, certains ayant pu s'appuyer sur l'épargne importante de leurs membres (liée surtout à leur parcours professionnel, et donc à leur niveau d'études) ou sur un héritage pour l'accession à un terrain, quand d'autres ont reposé sur des emprunts solidaires auprès de membres de la famille ou de sympathisants (cf. chap. 6). C'est d'ailleurs ce que suggéraient nos analyses spatiales en 3.1.1. Notons aussi que, dans deux cas, le collectif s'est installé sur un terrain déjà occupé par un ou plusieurs membres depuis plusieurs décennies, bien avant la constitution du projet.

Les témoignages recueillis suggèrent en outre que cet enjeu d'accession à un terrain est moindre en Gaspésie (voire au Québec) qu'en France, où il avait également été souligné lors du Festival Oasis 2023. À cette même occasion, le PDG de la CO avait évoqué le fait que la recherche de terrains à bas prix encourageait des installations de collectifs dans des départements jusque-là peu investis tels que la Creuse, le Lot et le Lot-et-Garonne (T1). Cela permet de faire un lien avec nos hypothèses sur la répartition des projets en France.

En anticipant sur la sous-section suivante, il est intéressant de noter que certains collectifs se préoccupent encore de ces questions de disponibilité et de coût du foncier et de l'immobilier après leur installation, conscients de la contrainte que ces enjeux font peser sur les territoires.

Ainsi par exemple plusieurs membres de deux collectifs gaspésiens nous ont confié avoir conscience de participer à l'embourgeoisement de territoires de plus en plus prisés (spécialement pour la villégiature) et le déplorer (G1, G3, carnet de bord). Un autre, en Ariège, « peste contre les résidences secondaires, qui prennent de l'espace pour le loisir de gens qui ne vivent pas là » (A2, carnet de bord).

Pour certains membres, enfin, rejoindre un collectif a aussi été motivée en partie par des questions économiques et pratiques : il n'est pas rare que des groupes accueillent des connaissances (amis d'amis, membres de la famille, membres d'un autre collectif, etc.) en colocation, de manière *a priori* temporaire mais qui peut se solder par l'intégration de cette personne au collectif. Les trajectoires peuvent être diverses : Montréalaise en mobilité résidentielle ayant trouvé un emploi en Gaspésie mais n'ayant pas encore de logement ; amie d'amis installée en Ariège depuis plusieurs années mais n'ayant plus les moyens de payer un loyer au prix du marché ; ancien bénévole souhaitant s'installer dans la région et à la recherche d'un emploi ; etc. Qu'il y ait ou non, *in fine*, intégration au collectif, ce dernier joue le rôle de relais entre le nouveau venu et le territoire, ou permet à quelqu'un qui l'habite déjà d'y demeurer.

Dans certains cas, le choix du lieu de vie répond aussi à la possibilité d'y développer une activité économique, en l'occurrence toujours agricole. La nécessité d'avoir accès à des terres arables, avec un zonage qui permette de les exploiter et d'en tirer un revenu, et d'obtenir l'autorisation de les acquérir[169], oriente ainsi le choix des terrains pour les collectifs souhaitant se structurer autour d'un tel projet, ou le choix des collectifs pour certains aspirants membres qui cherchent à s'engager dans une activité agricole. Nous avons pu l'observer, par exemple, dans le cas de A1 qui, ayant acquis une telle parcelle et souhaitant la valoriser (ce dont le collectif était par ailleurs tenu puisqu'il s'agissait d'une condition à l'achat), recherchait activement à recruter un ou plusieurs membres qualifiés pour gérer une activité agricole. Un an plus tard, un couple cherchant à rejoindre un collectif, et dont le mari souhaitait développer un tel projet, avait effectivement intégré A1.

Ressources naturelles

Au-delà de ces questions d'accessibilité financière et de contraintes économiques, nous avons pu constater qu'*a minima* neuf collectifs, dans leur recherche d'un terrain, avaient pour

[169] Dans le cas de la France, où les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), organismes parapublics, ont notamment pour rôle de contrôler et valider les ventes et acquisitions du foncier agricole.

critères l'accès à certaines ressources naturelles (des terres arables, de l'eau, du bois, etc.). Ces critères découlent directement de la nature des projets et des idées politiques qu'ils portent : volonté d'autoproduction alimentaire, d'auto-construction, recherche d'isolement, projet agricole, etc. L'extrait suivant à propos d'un projet dans les Pyrénées ariégeoises en donne un bon exemple :

> Le lieu, en gros… il regroupait tous les critères indispensables (il insiste) pour moi. Donc l'eau, ça ce n'est même pas discutable ; l'espace, il y avait cinq hectares en propriété, sept granges ; du bois ; une bonne exposition, quasiment la meilleure exposition de la vallée. L'hiver c'est très important parce qu'il y en a, l'hiver, ils passent deux mois à l'ombre, hein ? Et pas de voisins. Ça, ce n'était pas discutable (il sourit). [On est protégés] des chaleurs extrêmes. Bon, nous, même s'il y a eu la sécheresse, la source elle coulait. […] Je crois qu'en France c'est là où on est le plus loin des centrales nucléaires. […] La pollution des eaux, ici, il n'y en a pas […]. Donc tu es protégé de tout ça, ce n'est pas par hasard que tu es là (A2C02).

Nous pourrions également inclure l'aspect esthétique parmi ces considérations autour des ressources naturelles, en lien avec la recherche d'une certaine qualité de vie amplement soulignée dans la littérature. Nous y reviendrons *infra*.

Ces éléments sont également appuyés par l'analyse spatiale présentée au chapitre 3, qui donne à voir l'attrait de territoires à forte naturalité, où l'accès à certaines de ces ressources (en particulier les terres) est facilité, et qui pour certains d'entre eux sont isolés, comparativement à d'autres.

Il est intéressant de noter que si l'importance de l'accès à certaines ressources est mentionnée dans tous les collectifs, cela n'a pour autant jamais été présenté comme un critère de choix du lieu par des collectifs tendant vers le type 1 de notre typologie[170]. Cela semble cohérent avec l'accent mis sur le développement local devant toute autre considération, et l'intérêt moindre pour l'autonomie matérielle du projet.

[170] Rappelons les priorités associées respectivement aux quatre idéaux-types : 1) développement local, 2) activisme, 3) travail introspectif, 4) autosuffisance.

Réseau familial et social

En outre, sept collectifs au moins ont motivé leur choix géographique par la proximité d'un réseau familial ou social, critère à la fois pratique (disposer de soutien moral autant que matériel) et affectif. S'ajoutant aux précédents, cet élément s'est parfois avéré critique :

> Une des raisons de la séparation du groupe initial de neuf membres était que chacun avait ses propres critères géographiques, car chacun voulait rester assez proche de sa famille et de ses attaches, et certains excluaient aussi des territoires à cause d'une « angoisse climatique » très forte. [Les trois membres restants] s'étaient entendus pour un projet dans la Creuse, alors [l'un d'eux] y était allé pour faire du repérage [mais] l'été avait été caniculaire et il n'avait pas été emballé, d'autant qu'ils n'y connaissaient personne, donc il aurait fallu s'y constituer un réseau. Ils ont finalement décidé de chercher autour de leur région d'origine […] pour être proches de leurs familles et amis, pour des raisons affectives mais aussi parce que ces gens constituent un appui potentiel. […] Par contre ils sont dépendants de la voiture et cela leur plaît moins. Certes, ils sont à 15 minutes [en voiture d'une gare ferroviaire], mais [la ville la plus proche] est à environ 30 minutes, et ils sont assez isolés (O3, carnet de bord).

Ces critères ne sont pas ressortis dans les collectifs A1 et A3, que nous avons associé au type 3, et A2, associé au type 4. Or, nous avons déjà suggéré au chapitre précédent que les participants apparentés à ces types ont tendance à prendre davantage de distance vis-à-vis des choix de vie de leurs parents. La proximité géographique de leurs proches semble donc moins influencer leurs choix, ce que suggère aussi le fait qu'aucun n'est originaire de l'Ariège (cf. 3.2.2). Nous n'avons néanmoins qu'un témoignage parmi ces collectifs d'absence de contact entre un membre et sa famille, tandis qu'à l'inverse les parents d'au moins deux membres ont déménagé à proximité ou même dans leur collectif.

Avec les questions de l'accès aux ressources et aux réseaux de transport et de proximité des proches on voit bien surgir, avant même la question de l'ancrage territorial, celles de la réticularité (sociale et technique) et de l'environnement biogéophysique, deux dimensions significatives dans la sélection des territoires investis. Les mêmes critères transparaissent dans les choix d'individus qui rejoignent des collectifs déjà existants, s'ajoutant le plus souvent, mais pas toujours, à un attrait pour le projet lui-même dans sa singularité :

> [Le collectif était installé non loin et] avait des chambres de libre, pis moi je commençais tout juste à développer une amitié avec [la fondatrice], on se croisait ici et là dans les activités, dans les villages, pis j'ai su comme ça qu'il y avait de l'espace pour des colocataires. Au début je n'avais aucune idée dans quoi je m'embarquais, là, pis j'ai décidé d'essayer, pis ça a été une adaptation, c'est encore une adaptation, mais ça a changé ma vie. [Ça me permet de vivre dans un milieu qui est un peu isolé] d'être ici, faire partie d'un collectif, ça me permet de rencontrer plein de gens sans avoir à les rencontrer dans les grands centres, ce qui ne m'est pas permis de faire parce que je suis trop sensible à l'environnement. Donc moi mon idéal de vie c'est d'habiter complètement dans le bois, aucune civilisation, mais ne pas me sentir seul, partager avec d'autres ce qui m'habite, puis partager la nature avec d'autres. Donc pour moi c'est ça, c'est ce que j'ai trouvé ici (G1C05).

> Elle me dit être intéressée par [le projet] du fait de l'instruction en famille [pratiquée par les membres]. […] Elle est aussi intéressée par la place centrale qui est donnée aux enfants et qui pousse les adultes à faire attention à eux, même quand ce n'est pas les leurs […]. Elle s'intéresse aussi au projet de maraîchage collectif, elle a voulu monter sa propre ferme en Bretagne [mais ça n'a pas fonctionné] (A1, carnet de bord).

Magnétisme

D'autres critères de choix, relevés dans six collectifs, laissent moins la place au pragmatisme et relèvent davantage des affects et affinités idéologiques qui opèrent une sorte de magnétisme. Pour cinq d'entre ces collectifs, nous pouvons les observer à l'échelle d'une région ou d'un département, voire au-delà, et ils reposent sur les imaginaires, la culture ou l'esthétique associés à ces espaces, ce qui renvoie directement aux hypothèses sur l'attractivité de certains territoires ruraux avancées en 3.1.1. Toutefois, cela ne semble concerner que la Gaspésie et l'Ariège, qui bénéficient d'une certaine réputation en termes de qualité de vie et de tissu alternatif, contrairement à l'Orne :

> Il est très content d'être en France et n'a pas envie de retourner [dans son pays d'origine]. Il a eu un moment le sentiment que la France, peut-être du fait du caractère revendicatif et de l'identité forte des Français, avait relativement bien résisté à la mondialisation, mais aujourd'hui il pense que c'est moins le cas, et il le

déplore. […] Il pense qu'en Ariège les gens sont vraiment ouverts et tolérants, qu'il y a une meilleure ambiance qu'ailleurs, et il apprécie beaucoup (A4, carnet de bord).

[H]abiter ici nécessite d'être attaché à la Gaspésie, dont les paysages et la « géographie » sont assez uniques, trouve-t-il. Selon lui, tous les membres ou presque ressentent une attraction pour la région. [Au moment où nous parlons] et alors qu'elle ne sait pas qu'on parle de ça, on entend [une autre membre] dire à [un troisième] qu'elle est vraiment attachée à la Gaspésie (G3, carnet de bord).

En Ariège en particulier, l'histoire et la densité du tissu alternatif est un facteur quasi unanime des migrations des participants, ce qui tend à confirmer les hypothèses émises en ce sens pour expliquer la présence de nombreux projets dans des hauts-lieux de la ruralité alternative, et le lien entre présence de collectifs et vote de gauche à diverses élections.

Contrairement à ces critères affinitaires, les critères affectifs peuvent aussi se décliner à l'échelle du terrain lui-même, et sont alors mis en récit comme des révélations d'ordre esthétique et sensible, voire mystique (cf. figure 30) :

[Il] me dit que la vue magnifique depuis le haut du champ a été un élément fortement décisif dans le choix du lieu, dans la construction de la conviction que c'était là, et pas ailleurs, que l'aventure devait se jouer (G3, carnet de bord).

Ce matin, une dame qui s'apprête à intégrer [le collectif] a fait visiter le site à son amie. Elle lui a alors raconté que lorsqu'elle est venue [ici] pour la première fois elle a tout de suite senti qu'elle devait s'y arrêter, qu'elle avait quelque chose à y faire. Elle ne savait pas quoi, ni si elle resterait longtemps, mais elle aurait quelque chose à apporter [au collectif], et le collectif quelque chose à lui apporter (A1, carnet de bord).

Ces dimensions affectives et affinitaires sont pour un certain nombre de membres, sinon de collectifs, la première étape du développement d'un attachement territorial, posant les premières fondations pour un être-du-territoire naissant. Cela n'exclut toutefois pas des considérations pragmatiques, et il faut de plus souligner que tous les membres d'un collectif ne sont pas nécessairement séduits par les mêmes éléments, y compris lorsqu'ils s'accordent sur le terrain à investir. Magnétisme et pragmatisme s'entremêlent donc parmi les facteurs d'attraction des territoires concernés et, quels que fussent les critères et représentations mobilisés, ils pavent la voie à l'appropriation des lieux investis et des espaces alentours.

Figure 30
Vue sur la mer depuis le terrain d'un collectif Gaspésien

Le point de vue est souvent vanté par les membres.



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photo : Florent Amat, 2023.

Ces divers facteurs illustrent à nouveau l'importance pour ces projets de se déployer en milieu rural, comme cela a été souligné au chapitre précédent, selon des critères de ruralité plus morphologiques que fonctionnels. Un certain nombre de critères exposés ici tendent à confirmer les hypothèses quant à l'attrait de certains projets pour des territoires moins artificialisées où la nature est perçue comme davantage présente (surtout dans le cas de la Gaspésie et de l'Ariège) et plus largement pour des territoires ruraux associés à une meilleure qualité de vie du fait notamment de facteurs biogéophysiques, climatiques et paysagers (hypothèses déjà présente dans certains travaux évoqués en introduction et en 1.2). Plusieurs éléments dans la suite de ce chapitre iront dans le même sens.

Enfin, nous avons également évoqué certains motifs moins dominants tels que les motifs familiaux, économiques ou professionnels. De concert avec la dimension de la qualité de vie et de l'accès à la nature, ces derniers sont des facteurs d'attraction des territoires ruraux plus classiques et bien documentés dans la littérature (par ex. Mollard *et al.*, 2014 ; Simard, 2020).

5.1.2 Embrasser les contextes environnemental et socio-culturel pour s'ancrer au territoire, de l'être-de à l'être-par

Adaptation au contexte matériel

Une fois le lieu arrêté, l'appropriation territoriale et l'attachement au territoire, constitutifs de l'ancrage, semblent prendre racine au sein des collectifs d'abord dans l'attention portée aux caractéristiques environnementales et socio-culturelles du territoire investi, sans nécessairement se limiter au terrain du projet : climat, faune et flore, patrimoine culturel, entre autres, sont pris en compte dans la concrétisation des projets. Cela permet d'inscrire ces derniers dans le territoire présent, autant que dans le temps long (passé et futur), tout en répondant aux intérêts des collectifs :

> Aux portes ouvertes, ils insistent sur l'inscription dans le territoire, disent respecter la culture locale, parlent de « notre village ». Ils envisagent de construire un habitat néolithique [pour faire écho à un site préhistorique voisin] et de restaurer le vieux pigeonnier sur leur terrain (A1, carnet de bord).

> [Tel membre] avait cette idée qu'il faut d'abord observer avant de tout chambouler. Donc on s'était dit : pendant un an on s'installe sur le lieu, on agit, mais sans prendre de décision hâtive, on observe le terrain, on observe comment se comporte la maison, au long des quatre saisons, pour ensuite pouvoir faire un design de ce qu'on peut imaginer du lieu dans un an, cinq ans, dix ans (O3C12).

> Déjà, on remet en état des lieux […] qui étaient à l'abandon, et qui autrefois étaient cultivés. Donc ça, ça entretient la mémoire. Les granges si on ne les retapait pas, les terrasses si on ne les entretenait pas, à un moment donné elles disparaitraient. [Ça] c'est la mémoire physique, mais aussi on essaye de maintenir des savoir-faire, genre on fauche à la faux. Qui fait ça encore aujourd'hui ? Quasiment personne. […] Ça entretien la mémoire, quoi… Mais ce n'est pas le but recherché, c'est juste que ce qu'ils faisaient avant c'était sensé, c'était logique, donc on reprend les choses parce qu'elles sont logiques (A2C02).

Si cette attention au contexte est revendiquée, elle est aussi nécessaire, en particulier dans sa dimension matérielle, puisque celui-ci introduit des effets contraignants. C'est le cas par exemple des rythmes saisonniers dont les variations ont un impact direct sur les activités des collectifs, principalement en Gaspésie mais pas uniquement. C'est sur les activités de jardinage

et de maraîchage que l'impact de ces rythmes est le plus évident, et nous avons pu le constater dans neuf des collectifs visités sur les trois terrains.

Néanmoins les changements saisonniers ont une portée plus grande, et le cas le plus extrême à cet égard est sans doute celui de G3, puisque la vie collective elle-même y est alignée au rythme des saisons. La belle saison est très occupée pour tout le monde : la plupart des membres s'occupent à l'extérieur (maraîchage, élevage, construction, pêche…) ou profitent de la saison touristique pour vendre leurs produits, mais aussi pour assister à (sinon participer à ou organiser) des activités culturelles (concert, représentation, festival…). De plus, le climat permet l'ouverture de la cuisine d'été, où ont lieu des repas collectifs midi et soir, presque quotidiennement, selon le désir et la disponibilité des uns et des autres. L'arrivée du froid, dès la fin du mois de septembre, met fin à ces rassemblements réguliers et coïncide avec la diminution de l'activité économique et sociale de la plupart des membres du collectif, accentuée par les précipitations neigeuses importantes durant l'hiver. Ces derniers vivant dans des habitations séparées sur un terrain de plus de dix hectares, ils se replient alors davantage sur leur foyer respectif et se concentrent sur leur vie personnelle ou leurs relations avec certains membres, sans qu'aient lieu d'activités collectives hormis les réunions hebdomadaires. L'impact de l'hiver est d'autant plus grand pour ceux qui habitent en habitat léger : « Il fait nuit beaucoup plus tôt, il est difficile de rester dehors longtemps [pour échapper à la promiscuité dans la yourte familiale], il faut aller chercher de l'eau [à environ 300 m en bas du terrain en pente] tous les deux jours, du bois tous les trois à quatre jours [et entretenir le feu en permanence] » (G3, carnet de bord). C'est aussi l'occasion pour certains des membres de pratiquer des sports d'hiver. Ce rythme saisonnier entre été et hiver (le printemps et l'automne sont brefs en Gaspésie) m'a été présenté par plusieurs d'entre eux comme une contribution forte à leur équilibre personnel et à celui du collectif, offrant une réponse à ce dilemme récurrent. Ainsi la contrainte climatique façonne le collectif qui d'une certaine manière se l'approprie, en retour, comme élément caractéristique et marquant de son fonctionnement quotidien et annuel et de son identité.

Les variations saisonnières peuvent donc avoir une implication forte, y compris dans les dimensions sociales. Elles sont liées, de plus, à des événements climatiques contraignants et récurrents, tels que les importantes chutes de neige en Gaspésie, ou les inondations qui concernent quatre collectifs ornais ou ariégeois (cf. figure 31).

Figure 31
Le verger et la prairie inondés chez un collectif visité



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photos : Florent Amat, 2024.

À ces contraintes climatiques s'ajoutent d'autres contraintes matérielles comme la difficulté d'entretien de grands terrains ou de vieux bâtiments, qui a émergé dans huit collectifs, ou la

question de la gestion des espèces problématiques dans sept d'entre eux (*e.g.* ronces envahissantes, limaces ou chevreuils dévastant les cultures, coyotes ou rapaces s'attaquant aux animaux). Face à cela, les collectifs oscillent entre un certain laisser-faire résigné et l'application de solutions les plus cohérentes possibles avec leur rapport spécifique à l'environnement naturel et au territoire :

> [Il] me dit qu'il y a une dizaine d'inondations par hiver, parfois, plus rarement, en été, qu'avec le dérèglement climatique ils s'attendent à en voir de plus en plus, mais qu'il faut faire avec : « C'est la Nature qui l'a décidé. » […] Ils songent à surélever une partie du terrain [en conséquence. L'une] voudrait le faire avec des pierres qu'ils ont récupérées d'un vieux mur effondré, alors [qu'un autre] voudrait le faire sur pilotis, mais [la première] n'est pas d'accord parce qu'il faudrait faire venir du bois de loin, alors que les pierres sont déjà sur place (O1, carnet de bord).

Le tableau 30 fait la synthèse de représentations et pratiques témoignant de l'attention des collectifs à leur environnement naturel et culturel et de la façon dont ils s'y adaptent et se l'approprient. Ces éléments peuvent aussi être mis en relation avec certaines idées politiques évoquées au chapitre précédent, comme notablement le souci plus général de l'environnement (faisant le lien entre échelles locale et globale) et l'autonomie dans sa dimension matérielle. Il est frappant de constater que la dimension naturelle constitue une préoccupation bien supérieure à la dimension culturelle pour les collectifs. Cela peut notamment s'expliquer par la place du lien à l'environnement dans leurs préoccupations à tous, alors que la majorité des collectifs sont d'abord pensés hors des territoires d'implantation et sans lien avec eux, donc sans lien avec leur culture propre. Dès lors, la dimension culturelle ne prend qu'un rôle secondaire, peu déterminant dans le choix du territoire et qui se manifeste au mieux, une fois celui-ci choisi, par une curiosité pour son histoire culturelle et une volonté de cohérence vis-à-vis d'elle.

Si l'on s'en tient aux thèmes du tableau 30, la proximité à telle ou telle catégorie issue de notre typologie ne semble pas introduire de représentations ou pratiques qui se démarquent. Toutefois, les projets mettant le plus l'accent sur l'autonomie matérielle ont des pratiques à la fois plus diverses et plus poussées en termes d'autoproduction énergétique et alimentaire, ainsi que de gestion des ressources, déchets et eaux usées.

Tableau 30 Représentations et pratiques observées dans les collectifs visités témoignant d'une attention et d'une adaptation à ou appropriation de leur environnement naturel et culturel

Thème	Représentations et pratiques	Occurrences[a]
Esthétique	Souligner la beauté du lieu ou du paysage et/ou la mettre en valeur par un aménagement	8
Histoire et culture locale	Reprendre des pratiques anciennes locales	5
	Évoquer un attrait pour la culture locale	3
	Souligner l'importance de respecter les représentations et pratiques des ruraux de longue date	9
Accès à l'environnement naturel	Souligner l'importance de l'accès à un espace naturel (forêt, rivière, mer).	7
Ressources locales	Valoriser les ressources locales (terres arables, eau, bois de construction…)	12
Gestion des déchets, des eaux usées	Compost	12
	Toilettes sèches	7
	Pédo- ou phytoépuration (partielle)	3 (+1)[b]
Autoproduction énergétique	Panneaux solaires ou photovoltaïques	7 (+1)[b]
	Chauffage au bois local	5
	Turbine hydroélectrique	1
Autoproduction alimentaire	Maraîchage, jardin potager ou arbres fruitiers	11 (+1)[b]
	Élevage (occasionnel ou permanent, généralement de poules pondeuses)	10
	Ruches	2
Logement	Habiter dans une maison traditionnelle (longère, grange en pierre, ancien moulin)	9
	Souligner la pertinence de l'habitat léger pour vivre plus au rythme de la nature	2
Connaissance de la faune et la flore	Capacité à nommer de nombreux animaux et plantes locaux, voire avoir mené un inventaire faunique ou floristique	5
Défis	Recherche d'adaptation à des éléments géophysiques et évènements climatiques (pente, inondations, précipitations, froid, etc.)	10
	Gestion d'espèces problématiques	8

[a] Le nombre d'occurrences est un nombre minimal, puisqu'il n'est pas possible de s'assurer que nous ayons pu observer toutes les manifestations correspondant à nos thèmes dans chacun des lieux visités, en particulier ceux où le séjour a été de courte durée.

[b] Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de lieux où la pratique correspondante est encore à l'état de projet.

Bien sûr, pas plus que n'importe quel autre acteur, les collectifs ne peuvent s'extraire des systèmes socio-technique et socio-écologique dans lequel ils évoluent et ils sont nécessairement pris dans des logiques supra-territoriales, ce qui n'est pas sans susciter des dilemmes face aux enjeux qui nous intéressent ici. En témoignent les nombreuses discussions auxquelles nous avons assisté, dans divers collectifs français et québécois, au sujet des critères de construction ou de chauffage les plus écologiques : Vaut-il mieux construire une habitation avec le bois local,

ou en faire venir de meilleure qualité, de plus loin, afin d'obtenir un résultat plus durable dans le temps ? Vaut-il mieux se chauffer avec du bois coupé sur place malgré la pollution entraînée par sa combustion, ou en utilisant l'électricité du réseau public ? Vaut-il mieux utiliser un isolant moins polluant mais moins efficace, ou un matériau polluant ayant fait ses preuves ? Etc. Autant de questions traduisant à la fois la volonté des participants de réduire leur empreinte environnementale et la complexité des systèmes dans lesquels sont prises nos sociétés. Cela témoigne aussi de l'influence de logiques supra-territoriales sur ces projets ancrés. En outre, sans trop empiéter sur le prochain chapitre, précisons que la circulation d'informations concernant ces questions (*via* les mobilités des membres ou bénévoles[171], les lectures spécialisées, etc.) relèvent quant à elle de logiques trans-territoriales.

De l'adaptation à l'ancrage : le temps long

Tous ces éléments relèvent d'une première phase d'adaptation des projets aux réalités qu'ils rencontrent lors de leur concrétisation. Adaptation théorique autant que pratique, volontaire autant que par nécessité, où se rencontrent convictions et circonstances, contribuant à façonner à la fois un être-du-territoire (une appartenance, une identification) et un être-par-le-territoire (par la matérialisation du mode de vie souhaité). Dans ce rapport au territoire se construisent des ancrages singuliers, propres à chaque collectif sinon à chaque membre, laissant une grande place à l'espace vécu :

> [Notre collectif] je dirais que c'est des gens qui sont réunis dans l'idée de vivre ensemble et de partager une vie dans un territoire, en lien avec le territoire. […] Je parle plus du territoire d'un point de vue… plus dans l'écosystème, dans le territoire avec des limites floues, sans frontières réelles. C'est sûr que parfois je me confronte aux frontières inventées par l'humain, de par la propriété privée par exemple […]. Mais je dirais que quand j'entends « territoire » c'est plus ce qui compose la montagne, la mer, la forêt, le sol et ses habitants, finalement, dans un rayon pas si grand que ça, parce que je ne rayonne pas tant finalement. Le plus loin que je vais c'est à peu près, de temps en temps, à 50 kilomètres d'ici […] mais la plupart du temps je reste dans un rayon de 7 ou 8 kilomètres, je dirais. Après, au niveau de mon territoire très personnel, au-delà d'aller faire des commissions en ville ou bien

[171] Y compris les chercheurs ! Ainsi l'auteur a-t-il été plusieurs fois interrogé sur les diverses pratiques qu'il avait observées dans d'autres collectifs (gestion de l'eau, des déchets, production d'énergie, et même gestion des relations interpersonnelles).

> d'aller voir un concert, [c'est le terrain du projet] qui est vraiment mon territoire. Enfin, « mon territoire », c'est plus moi qui appartiens au territoire que l'inverse, pis vu qu'on est plusieurs personnes à partager cet espace-là, mais… Pis c'est aussi des notions de partage très… ce n'est pas fragmenté, pas partagé dans le sens « cette partie-là est à toi, celle-ci à moi, » je dirais que c'est comme… on dirait que ce sont des lois beaucoup plus naturelles, du vivant, c'est plus nous autres qui appartenons au territoire que l'inverse. Je dirais que c'est ça ma définition du territoire (G3C07).

Remarquons que jusqu'ici, et c'est particulièrement prégnant dans cet extrait, les territoires dont il est question n'ont pas nécessairement de valeur sociale au-delà des projets eux-mêmes, mais s'apparentent plutôt soit à des environnements ou contextes, soit à des territoires conçus plus individuellement ou en tant que collectif de petite taille, des territoires vécus. Il faut toutefois garder à l'esprit que le propre du territoire, en tant qu'il est construit et toujours en évolution, est de n'être jamais saisi (dans ses caractéristiques spatiales ou dans les autres) de manière parfaitement identique par les différents acteurs qui le conçoivent. S'il peut être relativement stabilisé, les conceptions singulières d'un même territoire ne se superposent jamais parfaitement, et les territorialités varient. Il n'en demeure pas moins que l'ancrage, s'il est propre à l'acteur concerné (individu ou collectif), institue un lien entre le territoire vécu et le territoire dans sa dimension sociale, et que ce lien lui-même participe de la construction (perpétuelle) de ce dernier. Pour les individus, cet ancrage se construit dans le temps et, à mesure qu'il se consolide, il devient de plus en plus difficile de s'imaginer partir, comme en témoignent ces paroles de la fondatrice d'un projet dont la poursuite est remise en question après plusieurs années d'existence :

> Je n'ai pas encore fait mes deuils, je n'ai pas tout démêlé encore, […] je ne sais pas au final si l'intention ça va être de rester à long terme ou pas. […] Mais encore, là, quand je pense à l'espace ici, quand je me lève à chaque jour, quand je me promène sur le terrain […] comme aujourd'hui, c'est un peu gris mais ça sent bon parce que les lilas sont en fleur, pis tu sens que la nature est contente de toute cette eau-là, pis il fait relativement chaud, ça c'est cool, pis finalement dans quelques semaines […] on va pouvoir manger des fraises rouges, fraîches, puis on dira : « Ouah ! ça c'est génial ! » Faque en même temps je me sens quand même privilégiée, j'ai une gratitude de vivre ici pis de pouvoir aller dans la forêt pis de pouvoir profiter des infrastructures qu'on a bâties en commun, j'aime ce mode de vie-là […]. En même temps j'ai l'impression que j'ai aussi… que même si je partais maintenant, il y a

> beaucoup de ces choses-là qui sont des apprentissages que j'ai faits à l'intérieur de moi, ou une connexion […] J'ai passé toute ma jeune vie adulte à vivre ici, pis à créer des liens, pis à vivre des expériences. Dans le réseau social, je pense que c'est surtout ça, le social. Peut-être que si j'allais ailleurs, je m'ennuierais aussi du physique, l'accès à la mer… Je ne vois pas si souvent la mer, pour être honnête. Mais en même temps, est-ce que ce serait suffisant pour me retenir ici ? Je ne sais pas (G2C06).

Cette citation illustre la façon dont peuvent se développer l'attachement et l'appropriation sur le temps long, conduisant à ancrer les individus au territoire de façon durable, ancrage potentiellement maintenu même après leur départ hypothétique, ce qui procède bien de la logique d'un être-de construit dans le temps.

En outre, la plupart de nos *verbatim* montrent aussi que, plus que de simplement s'adapter passivement à leur environnement, tant social que naturel, les collectifs participent activement à sa transformation, les deux aspects contribuant également à leur ancrage. Or cette phase active ne répond pas qu'à une volonté d'être-du-territoire, mais aussi à une volonté d'être-par lui, en matérialisant à travers lui un mode de vie souhaité. Ainsi est-ce le cas lorsque des collectifs cherchent par exemple à favoriser la biodiversité locale, ou à valoriser un certain type de paysage, ce qui ne relève pas que de considérations affectives ou esthétiques, mais aussi de partis pris idéologiques :

> Ils veulent préparer l'avenir, anticiper dès maintenant le réchauffement climatique au jardin : ils ont planté des arbustes pionniers qui feront de l'ombre aux légumes quand il fera trop chaud, expérimentent de nouvelles variétés, veulent essayer d'aménager des zones de microclimat. [Ils] ont comme projet de faire faire trois ou quatre terrasses au bulldozer, « à la thaïlandaise », avec des oliviers, du quinoa et autres. [Mon interlocuteur] s'amuse à l'idée que l'agriculteur [en face,] quand il sera en tracteur dans son grand champ en monoculture, verra ce jardin complètement différent et, qui sait, peut-être sera-t-il influencé ? Il y a aussi l'idée d'influencer, plus largement, tous ceux qui le verront depuis la route (A3, carnet de bord).

Cet extrait illustre combien la dimension de l'être-par est directement liée à la question du vivre ensemble, *i.e.* du partage et de la co-construction du territoire, et que celle-ci est (aussi) politique. Or si nous avons jusqu'ici évoqué principalement les contextes biogéophysique et

culturel, les collectifs sont également attentifs au contexte social des territoires ruraux, déterminant pour cette question du vivre ensemble.

Être attentif au contexte social pour s'y intégrer… et le transformer

L'attention au contexte social peut être motivée par un fort parti pris en faveur de la vitalité des communautés rurales, et se traduire par une volonté de répondre aux besoins locaux, ou bien par des considérations plus pragmatiques. Engagement *dans* et *pour* la vie locale ou bien conduite pragmatique plus détachée, les deux aspects sont généralement mêlés à des degrés divers et dépendent des priorités établies par le collectif, comme souligné dans notre typologie. Les citations suivantes illustrent ces positionnements variés :

> [O]n ne veut pas être une sorte de commune de hippies […] qui s'autosuffit pis qui n'a besoin de rien ni personne. Pour nous c'est super pertinent de s'implanter en plein milieu du village pis de s'insérer dans un véritable écosystème local. […] Si on est venus s'installer ici et que ça a fitté (être compatible) c'est qu'il y avait de quoi nous nourrir. […] On veut prendre soin du lieu, prendre soin de la région, prendre soin du monde ici, pis… mettre nos forces ici. Personnellement, moi je trouve ça super stimulant d'être dans une place qui est prête à revivre (G1C03).

> Je pense que ça va évoluer au niveau du temps, mais dans la phase où on en est on est très orientés entre nous, pour la construction du projet, avec des parties de se faire connaître, mais plutôt au niveau national, où il y a des personnes qui viennent nous rencontrer, qui font des séjours quand on en propose, et… et après l'idée c'est de s'insérer au moins individuellement, et… enfin on est déjà insérés, on s'insère déjà individuellement dans la dynamique du village, dans des activités, voilà, individuelles (A1C01).

> On a essayé de se mêler [aux locaux] quand il y avait de petits [événements]. On a rencontré la maire avant même de s'installer, de toute façon c'est conseillé par tous les trucs (la documentation sur l'habitat collectif), c'est la base (O2C11).

Quand les collectifs sont mus par un désir de participer activement à la vie des territoires ruraux, cela s'accompagne toujours d'une intention de participer à leur transformation par une dynamisation sociale et culturelle et par la diffusion d'idées et valeurs spécifiques. C'est alors à cela que répond en grande partie le souci d'intégration locale. À l'inverse, dans les conceptions plus pragmatiques, l'intégration locale répond au besoin d'assurer la survie du

collectif, minimalement, et son épanouissement dans un contexte favorable, dans le meilleur des cas. La question de sa survie relève principalement d'enjeux légaux et réglementaires ainsi qu'économiques et matériels, tandis que la question de son épanouissement prolonge ces enjeux, auxquels s'ajoute la question du lien social. Tous les collectifs sont concernés par ces enjeux pratiques, contrairement aux motifs plus idéalistes qui touche avant tout ceux qui tendent vers les types 1 (développement local) et 2 (activisme) selon notre classification. À travers différents thèmes, nous verrons comment ces différents rapports au contexte social territorial se déclinent pour révéler des territorialités contrastées.

Soutien et règlementation

La plupart des collectifs entretiennent au moins des rapports minimaux aux acteurs publics et parapublics, qui constituent des acteurs clefs à plusieurs égards : ils peuvent faciliter l'obtention de permis ou d'informations utiles quant aux lois et règlements, voire tolérer des entraves à ceux-ci ; ils ont parfois le pouvoir d'octroyer l'accès à des terres, des infrastructures, du matériel ou des subventions ; enfin les élus, en particulier, peuvent intercéder favorablement ou défavorablement auprès d'autres acteurs locaux pour le compte des collectifs, contribuant ou non à leur intégration. Les stratégies des collectifs à cet égard peuvent aller de l'adoption d'une posture discrète et conciliante, à un travail actif pour de bonnes relations avec ces acteurs :

> On ne voulait vraiment pas arriver avec nos gros sabots d'urbains qui arrivent à la campagne pour révolutionner le monde. On voulait vraiment faire ça en mode sous-marin : « Ouais, ouais, on s'installe, mais vous allez voir, on est cools, pas de souci… » Donc ce n'était vraiment pas… Je crois qu'on n'a pas encore trop osé vraiment mettre l'accent sur l'écologie quand on présente le projet. (Moi :) – De peur d'être mal reçus ? (Elle :) – Ouais, c'est ça, ou d'être jugés… Enfin d'être jugés, non, mais je ne veux pas que les gens se sentent jugés par notre présence (O2C10).

> Je suis assez active, aussi, pour soutenir [un autre membre] dans le rôle « urbanisme », qui consiste à représenter le collectif auprès des élus locaux et de tous les représentants du territoire, qu'ils soient élus ou salariés du département, ou… (A1C08)[172].

[172] Le collectif en question a désigné un certain nombre de rôles que doivent se répartir ses membres pour la gestion du projet, tant sur le plan interne qu'externe. Il peut tant s'agir d'urbanisme (dans le souci de faire approuver les habitats légers par les pouvoirs publics) que de gestion du potager, de lien avec les voisins ou d'animation des journées portes ouvertes.

Nous verrons que la qualité des rapports aux pouvoirs (para)publics semble cependant dépendre davantage des activités des collectifs et d'autres éléments contextuels que des stratégies mises en place par les collectifs à cet effet (cf. 5.3)[173].

Au-delà de ces intérêts pratiques, certains collectifs développent aussi des stratégies d'influence auprès des acteurs et instances publiques afin de promouvoir leurs visions du monde :

> En ce moment (me dit un participant), partout en France, les élus reçoivent des consignes pour mettre en place des projets pour la transition écologique, mais ils n'y sont pas formés, et ils cherchent des partenaires, il faut donc aller les voir avec [des] projets, ça peut [les] intéresser. (…) Il considère que les habitats collectifs doivent (il insiste) nouer des liens au territoire aujourd'hui, notamment en se positionnant comme des projets qui vont être utiles au territoire. [Ici] par exemple c'est notamment le café qui joue ce rôle. Ce que font les habitats collectifs est politique de facto (dit-il), mais il ne faut pas le présenter comme ça, sinon on se retrouve dans un tas d'enjeux dans lesquels on ne veut pas se trouver, parce que dans les institutions n'entendent pas la même chose derrière le mot « politique ». Ici, ils ont organisé des « cafés territoire » qui ont permis de rassembler une trentaine de personnes : élus locaux, voisins, représentants d'autres institutions locales, etc. (A3, carnet de bord).

Ce témoignage dénote comment un collectif peut saisir l'opportunité du contexte politique national à un moment donné pour essayer de le tirer à son avantage, en profitant de la diffusion du discours sur la transition écologique pour en proposer sa propre vision auprès de décideurs locaux, décideurs qui n'ont pas nécessairement les outils pour appliquer les directives gouvernementales et pourraient donc être séduits par des propositions citoyennes locales.

Il est intéressant de noter que ces réflexions se déploient dans un collectif que nous avons plutôt associé au type introspectif. Notre hypothèse est que nous observons là une forme de transition depuis un modèle de type 3 vers un modèle plus hybride entre type 3 et type 1 (développement local). Celle-ci serait due à l'influence relativement récente de nouveaux arrivants, mais aussi à une réflexion de long terme (à l'échelle du collectif) ayant entraîné une prise de conscience que la possibilité de mener à bien ses projets dépend grandement de la

[173] Là encore, et dans la suite du texte, la stratégie n'est pas nécessairement consciente et intentionnelle. Nous renvoyons à la note 8 p. 13.

qualité des relations au territoire, et qu'un certain changement social peut advenir à l'échelle territoriale. Ces suppositions sont toutefois sujettes à caution, du fait du peu d'informations dont nous disposons sur ce collectif. Cela nous permet néanmoins de souligner que l'adhésion à un type de discours est toujours hybride et temporaire, sujette à changement.

Outre cette stratégie d'influence des instances décisionnaires locales, une autre stratégie envisagée par ce collectif et par trois autres de ceux rencontrés, et effectivement mise en place par deux autres encore, est l'intégration du conseil municipal. Les collectifs demeurent toutefois prudents à cet égard, conscients que se présenter avant d'avoir passé un certain nombre d'années dans la municipalité pourrait être très mal perçu.

Soulignons enfin que dans un tiers des cas, les collectifs n'interagissent pas avec les pouvoirs publics à moins d'y être contraints. Ainsi une participante répondait-elle, à la question de savoir si le collectif avait déjà eu des rapports avec la municipalité : « Pas vraiment. On a fait des demandes de permis parce qu'on a bâti ou réparé ou rénové, comme des citoyens normaux » (G2C06). Cela n'empêche pas certains membres de tels projets d'envisager briguer un mandat municipal.

Économie des projets

Le rapport pragmatique du collectif aux autres acteurs, et en particulier aux habitants, peut être au service de l'économie des projets, au sens large de leur intendance et gestion, que cela implique ou non des transactions monétaires. Ainsi quatre des projets étudiés ont-ils adopté un modèle économique tourné entièrement ou partiellement vers l'agriculture (et parfois l'artisanat) à destination de consommateurs locaux, et trois autres vendent aussi une partie de leur production sur leur terrain ou dans des marchés, kiosques ou épiceries, afin d'obtenir un revenu d'appoint. Parmi les dix projets dont le modèle économique n'est pas tourné vers l'agriculture, au moins six pratiquent le troc et l'échange, qui permettent d'obtenir divers biens (*e.g.* denrées, fumier, semences) et services (*e.g.* abattage, fauchage). Cela suscite des interactions avec d'autres habitants, notamment mais pas uniquement des voisins, qui revêtent parfois une grande importance pour la survie économique des collectifs, surtout lorsque le revenu des membres dépend des revenus du projet.

Néanmoins ces échanges, qu'ils soient monétaires ou non, sont aussi l'occasion pour plusieurs collectifs de tisser des liens avec la population locale et de diffuser leurs idées, et ces motifs peuvent même prendre le pas sur les considérations économiques :

> Il pratique beaucoup le troc et l'échange, et dit apprécier l'économie informelle. Par exemple il donne beaucoup de salades à une dame qui fait des croustades sur le marché et qui lui donne ses invendus. Certains voisins lui donnent du foin ou de l'herbe de tonte qu'il utilise pour son jardin, et l'un d'eux lui vend du fumier à bas prix. Il a même trop de fumier par rapport à la taille de son jardin, mais il ne veut pas arrêter d'en prendre au voisin de peur que leurs relations ne se dégradent (A4, carnet de bord).

Ainsi certains collectifs s'impliquent dans l'économie territoriale et y voient un vecteur de socialisation et de diffusion d'idées politiques alternatives, quand d'autres n'ont pas ou que peu d'interactions économiques sur le territoire, ou suivent des modèles conventionnels, parfois même tournés vers l'extérieur du territoire.

En outre, le champ économique est aussi un vecteur d'intégration des membres de collectifs, pris individuellement, *via* l'activité professionnelle et les échanges marchands quotidiens ou hebdomadaires. Dans huit des 14 collectifs, un ou plusieurs membres occupent un emploi, localement, qui les met en contact avec une partie de la population : entrepreneur, enseignant, orthophoniste, employé, etc. Dans les autres collectifs, à l'exception d'un pour lequel nous manquons d'information, les membres sont inactifs ou leur activité professionnelle est rattachée au projet, à quoi s'ajoutent dans trois cas au moins des personnes travaillant (à distance ou non) hors du territoire.

Sociabilité et culture

La volonté de participer activement au dynamisme social et culturel des espaces ruraux peut répondre à des intentions très utilitaires, comme le fait d'entretenir de bons rapports avec ses voisins ou avec certaines catégories de population perçues comme clef pour une bonne intégration dans les communautés rurales, à commencer par les aînés et les chasseurs. Néanmoins, elle est rarement seulement pratique et le plus souvent associée à une volonté de teinter le territoire en mettant en avant diverses valeurs déjà évoquées (soin de l'environnement, solidarité, tolérance, etc.) tout en donnant moins d'importances à d'autres (propriété privée, individualisme, compétition, etc.). Cela ne signifie pas que toutes les initiatives ou implications sociales et culturelles sont pensées individuellement comme des vecteurs de ces valeurs, mais plutôt que l'ensemble des initiatives prises par le collectif, et les occasions de rencontres et interactions que cela suscite, sont pensés comme tels.

Les projets peuvent se déployer sur le terrain des collectifs, comme l'ouverture d'une guinguette toutes les fins de semaine à la belle saison, l'organisation de fêtes ponctuelles et l'accueil de groupes scolaires ; ou bien en dehors, auquel cas les collectifs peuvent être (co-)organisateurs ou bien simple participants et soutiens, comme à l'occasion d'un festival de musique ou d'un marché de plein air. Nous illustrerons par un exemple l'importance de ce type d'implication pour certains collectifs, ce qui sera en outre l'occasion de rappeler l'entremêlement de ces enjeux avec les questions économiques évoquées précédemment, et que nous avons artificiellement séparés.

En Gaspésie, un membre d'un des collectifs rencontrés a ouvert un café en bord de route, qui est pensé comme « un lieu de sociabilité à la fois pour les membres et pour les locaux, voire pour les gens qui passent en voiture (touristes ou autres). [Il] ne rapporte rien à [son propriétaire] et les revenus couvrent tout juste l'entretien du site et les salaires, mais il n'a pas été ouvert pour rapporter de l'argent mais pour faire vivre le coin » (G3, carnet de bord). De plus, il n'est pas rare que le café emploie les membres du collectif lorsque ceux-ci sont à la recherche d'un revenu d'appoint, et on y trouve les produits transformés et artisanaux confectionnés par certains membres du collectif. Cela permet à ces derniers de vendre leurs produits en touchant toute la marge de profit, ce qui n'est pas le cas lorsqu'ils passent par des revendeurs qui peuvent récupérer jusqu'à 50 % du revenu commercial. Cela contribue donc à l'équilibre économique du collectif, tout en répondant à ses objectifs de promotion d'une « dynamique sociale qui, ancrée dans son territoire, développera une économie écologique et solidaire » (G3doc). En effet, si les producteurs du collectif n'ont pas de label, ils sont tout de même soucieux de la provenance de leur matériel et de leur matière première et ceux qui produisent des légumes pour la vente directe ou la transformation n'utilisent pas d'intrants chimiques.

Toutefois, force est de constater que si quelques collectifs essaient de toucher le public le plus large possible *via* leurs pratiques (avec plus ou moins de succès, comme nous le verrons plus tard), d'autres se tournent prioritairement vers des acteurs qu'ils considèrent comme alliés ou ayant des affinités avec eux : initiatives citoyennes, associations culturelles, militantes ou naturalistes, artisans ou producteurs partageant des valeurs communes (fermier bio, etc.), syndicats de gauche, autres alternatives rurales, autres habitats collectifs et écologiques, etc. Dès lors, les contacts privilégiés sont ceux avec des acteurs partageant *a priori* un être-par semblable, ce qui suscite une intégration territoriale moins complète et peut alimenter certains clivages dont il sera question à la section suivante.

Enfin, comme précédemment avec l'économie, les enjeux de sociabilité et de culture concernent aussi les membres de collectifs pris individuellement, à travers leurs activités de loisirs et leurs relations interpersonnelles. Ainsi nous savons que tout ou partie des membres d'au moins dix des collectifs ont des activités et relations sur le territoire en dehors du lieu : relations amicales et parfois familiales, activités sportives, culturelles, ludiques. Toutes ces activités, y compris professionnelles, contribuent à l'intégration des membres de collectifs dans les communautés rurales par la construction de liens avec d'autres acteurs, structures et lieux, bien qu'elles ne soient pas nécessairement conçues comme des stratégies pour favoriser l'intégration du collectif. Ce cas de figure peut se présenter néanmoins, par exemple lorsqu'un membre décide de s'inscrire au club de belote du village dans ce but précis, ou qu'une autre s'efforce de participer aux activités d'une association locale afin de faire connaître le collectif.

*

Pour répondre à des impératifs et motivations pragmatiques ou idéalistes, les collectifs élaborent des stratégies variées qui induisent des interactions de nature et d'intensité diverses avec les autres acteurs locaux. La nature des projets, la volonté de s'intégrer plus ou moins fortement aux communautés rurales et de participer plus ou moins activement à la vie de ces dernières, sont autant de facteurs qui influencent les pratiques des collectifs à l'égard de ces acteurs, ce qui révèle des territorialités contrastées. Parmi ceux que nous avons rencontrés, il est notable qu'un seul ne recherche pas spécialement à nouer de liens avec la communauté rurale, tandis que cinq font de l'intégration locale un élément central de leur projet, allant parfois jusqu'à mener des enquêtes sociales pour déterminer comment contribuer au mieux à la vie du territoire.

En croisant ces résultats à ceux de notre analyse de discours, nous pouvons raffiner notre typologie. Sans surprise, les collectifs tendant vers le type 1 (développement local) font partie des plus impliqués pour dynamiser le territoire, tandis que celui le plus affilié au type 4 (autosuffisance) l'est le moins. Quant aux collectifs tendant vers les types 2 (activisme) et 3 (introspectif), les premiers peuvent osciller entre une recherche d'implication forte et faible, entre motifs idéalistes et pratiques, tandis que les seconds sont généralement moins impliqués, privilégiant des motifs pragmatiques. Nous y reviendrons à la fin de ce chapitre.

En définitive, en nous intéressant aux facteurs de sélection des lieux de vie et aux premières étapes des processus d'appropriation, d'attachement et d'intégration territoriaux, nous avons pu constater que les territorialités propres aux collectifs et à leurs membres sont marquées par une

diversité d'intérêts répondant à des critères pratiques, idéologiques et affectifs. Elles sont également marquées par certaines représentations du rural et des territoires investis : forte naturalité ; culture singulière ; cadre de vie sain ; espaces refuges où vivre comme on l'entend sans être dérangé ou espaces de sociabilité dans lesquels diffuser certaines manières de vivre ensemble et de s'organiser, etc.

Ces rapports au territoire se manifestent en particulier par une attention portée aux contextes biogéophysique et social, envisagés à la fois passivement (adaptation) et activement (transformation) dans une recherche de mise en cohérence entre contexte et projet. L'une des composantes déterminantes de ces territorialités est la constitution au fil du temps d'un être-du-territoire, dans la mesure où la très grande majorité des acteurs concernés sont de nouveaux arrivants. Cela semble d'abord passer par le lien à l'environnement naturel, mais ne saurait se passer du développement d'un certain réseau social territorial. En outre, cet attachement et ce sentiment d'appartenance qui se tissent en partie à travers le collectif peuvent demeurer chez ses membres même lorsqu'ils quittent ce dernier, voire chez des gens de passage. En cela, les groupes constituent des points d'entrée sur le territoire pour des individus qui y développent un lien au-delà de la seule expérience collective. Pour d'autres qui ont déjà un attachement au territoire, rejoindre un collectif peut être au contraire un moyen d'y demeurer (cf. 5.1.1).

L'autre composante déterminante est l'affirmation d'un être-par-le-territoire, puisque celui-ci est conçu comme le medium par lequel vivre selon ses convictions, comme nous l'avons avancé au chapitre précédent. Ainsi les membres de collectifs cherchent-ils à projeter un mode de vie idéalisé sur le territoire d'élection, sans forcément s'y identifier fortement, puisque cette identification nécessite précisément la lente constitution d'un être-du-territoire. Or, nous verrons que cela peut être mal perçu par d'autres habitants qui s'identifient fortement à ce territoire et y développent un rapport différent.

Effectivement, cette question du mode de vie soulève directement la question du vivre ensemble, qui nous invite à nous intéresser encore davantage à un enjeu stratégique pour les collectifs : celui de l'intégration locale, dont les participants ont bien conscience de l'importance. L'intégration ne se joue pas qu'à l'échelle du terrain des projets, ni ne se détermine que par les yeux des membres de collectifs : elle se déploie au contraire à l'échelle territoriale et est tributaire de l'appréciation des autres acteurs de la communauté rurale, et ce qu'importe à quel point ils la convoitent et œuvrent en ce sens. Dès lors, les pratiques spécifiques des collectifs visant à s'inscrire dans des contextes singuliers et, au-delà, à s'ancrer

à des territoires, ne dépendent pas que de leurs intérêts et représentations, mais également de ceux des autres acteurs, et de leurs interactions respectives, ce qui sera l'objet des sections suivantes.

5.2 Diversité de représentations et pratiques entre membres de collectifs et autres habitants : convergences et discordances à la source de territorialités contrastées

Notre approche méthodologique nous donne accès aux points de vue des habitants presqu'exclusivement à travers les témoignages des membres de collectifs et des élus et administrateurs rencontrés[174]. Dès lors, malgré qu'ils soient bien placés pour en être informés, nous devons être conscients que ces points de vue sont incomplets et peuvent être déformés par les perceptions, représentations, intérêts, sensibilités ou humeurs de nos témoins, ce qui ne retire rien à leur valeur puisqu'ils ont un impact réel sur les relations entre les différentes parties prenantes[175]. Pour la même raison, les représentations discordantes ou clivantes sont plus fréquentes que les convergentes, ce que l'on peut mettre sur le compte de ce que ce sont ces représentations qui semblent les plus évidentes aux participants et qui les préoccupent le plus. Une enquête tournée directement vers les habitants nous aurait certainement offert une plus grande variété de représentations positives à l'égard des habitats collectifs et écologiques.

Nous verrons également que, lorsqu'ils émanent de membres de collectifs, les éléments que nous allons présenter nous renseignent en même temps sur les représentations que ceux-ci portent sur les acteurs concernés, nous permettant d'affiner ce que nous en savons déjà.

Nous commencerons par aborder la question du clivage entre néo-ruraux et ruraux de longue date, bien connue de la littérature, afin de montrer sa pertinence mais aussi ses limites. Nous nous pencherons ensuite sur d'autres grilles de lecture qui introduisent davantage de nuance et de complexité dans les représentations réciproques entre collectifs et autres acteurs, ainsi que dans leurs pratiques, conduisant à des territorialités contrastées.

[174] Pour rappel, le terme d'administrateur recouvre l'ensemble des employés des services publics et parapublics locaux et des services déconcentrés de l'État, qui sont engagés dans des missions liées au développement local (social, économique, culturel), à l'aménagement et à l'urbanisme. Contrairement à ce que le terme peut laisser penser, nous verrons qu'il ne s'agit pas d'acteurs détachés des enjeux politiques et idéologiques, bien que leurs missions soient subordonnées aux décisions du personnel politique.

[175] Pour rappel, nous postulons que tout discours concernant la réalité est nécessairement déformé, conformément à notre lecture pragmatiste, mais cela ne signifie pas que tout discours en vaut un autre et représente aussi justement la réalité qu'un autre.

5.2.1 Néo-ruraux et ruraux de longue date : une clef de lecture pertinente mais limitante qui mobilise avant tout l'être-de

Quel que soit le terrain à l'étude, l'opposition entre néo-ruraux et ruraux de longue date nous a été présentée comme un facteur limitant majeur dans les rapports entre les collectifs et une partie des autres habitants des communautés rurales. Généralement renvoyés à la catégorie d'urbains (parfois injustement), les nouveaux arrivants seraient coupables de méconnaître les réalités des territoires investis et de ne pas vivre selon les normes de leurs habitants. Les ruraux de longue date, quant à eux, se montreraient fermés d'esprit, suspicieux et peu tolérants. Cela engendre nécessairement des difficultés d'intégration, accentuées par la particularité que constituent les projets collectifs par rapport à des projets néo-ruraux unifamiliaux :

> Je pense qu'on arrive avec un état d'esprit peut-être différent, d'autres façons de faire, qui ne sont soit pas comprises, soit qui génèrent de la peur, avec pas mal de stéréotypes du genre secte ou… ou « ils font de l'entre-soi » ou « ils ne veulent pas s'insérer » (A1C01).

> Il y a un jeune qui venait ici souvent […] il nous a fréquentés pendant un an, une bonne année. Pis à un moment donné ses parents lui ont interdit de venir nous voir. […] Donc on est tolérés, mais en même temps on sait qu'il y a une espèce de… de stigmatisation, de marginalisation dont on est… je ne sais pas, victimes, ou en tout cas on est étiquetés (G1C04).

> Ça va bien [la cohabitation], au début il y avait certaines personnes qui étaient réticentes, parce qu'ils (les membres du collectif) ne pensent pas nécessairement de la même manière que les gens qui sont installés ici depuis 100, 200 ans, mais tranquillement pas vite (petit à petit) ils sont capables de prouver qu'ils ont une place dans la communauté, avec leurs projets diversifiés, différents (GE16).

De fait, tous les membres de collectifs disent avoir plus de rapports avec des néo-ruraux qu'avec des locaux. Toutefois, ce phénomène est plus franc dans certains collectifs que dans d'autres, et les difficultés à nouer de telles relations sont variables, y compris au sein d'une même région d'étude. Ces variations semblent dépendre non seulement de la trajectoire et de la mentalité des personnes concernées (tant les membres de collectifs que les autres habitants) mais aussi de la composition démographique locale. Ainsi par exemple les membres d'un collectif situé dans une vallée isolée de moyenne montagne avec une densité de population très basse, en Ariège, me disaient n'avoir aucun ami ariégeois et ne fréquenter que des néo-ruraux

venus d'un peu partout en France ou de l'étranger. D'après eux, cela est notamment dû au fait que la grande majorité des habitants de la vallée sont des néo-ruraux (y compris certains arrivés dans les années 1960 et 1970) et que les Ariégeois les plus jeunes ont tous quitté la vallée. À l'inverse, dans le même département, le fondateur d'un projet situé à proximité d'une ville et d'un axe routier importants localement m'expliquait avoir noué des liens avec plusieurs Ariégeois et disait trouver l'Ariège « très intéressante car les gens y [seraient] très tolérants, donc on y serait plus libre de vivre comme on l'entend » (A4, carnet de bord).

Néanmoins, si certains collectifs ont plus de liens que d'autres avec des ruraux de longue date, tous constatent une difficulté à nouer des relations avec la majorité d'entre eux.

Enfin, les deux catégories sont parfois renvoyées dos-à-dos, comme faisant preuve toutes deux d'efforts insuffisants :

> Il me parle [d'un autre collectif], projet qu'il trouve très bien mais qui selon lui ne touche que des « bobos parisiens » et pas les gens du coin, pas même les néos du coin, ce qui se traduit par une difficulté à s'inscrire dans le territoire. En évoquant les néos, [il] déplore le manque d'effort de leur part pour s'adapter aux locaux et les prendre en compte dans leurs projets, mais aussi le manque d'effort des locaux pour intégrer les néo-ruraux. Il « aimerait y croire », mais il doute de la possibilité d'un vrai mélange entre locaux et néos. Quand je lui demande où il se situe dans tout cela, il me dit qu'il est rural, que l'intégration a donc été plus facile pour lui, même s'il ne vient pas de la région, car il a les clefs d'intégration et, en plus, il est arrivé dans le coin comme garçon vacher (O1, carnet de bord).

Si nos observations et entretiens avec des membres de collectifs nous ont permis de dresser ce constat sur tous nos terrains, nos entretiens avec des acteurs publics et parapublics suggèrent que l'importance de ce clivage comme clef de lecture est inégale d'un territoire à l'autre. Ainsi constitue-t-il un incontournable en Ariège, tandis qu'il semble moins structurant dans l'Orne, et moins encore en Gaspésie, où certains élus allaient même jusqu'à le minimiser.

Une première explication à cela se trouve certainement dans l'histoire migratoire de ces régions, abordée en 3.2.1 : l'Ariège a une histoire incomparable aux autres en termes d'ancienneté des migrations et de quantité de migrants, mais aussi de qualité, avec un apport important de populations aux modes de vie alternatifs. Quant à la particularité de la Gaspésie, nous pourrions émettre l'hypothèse d'une différence culturelle (nationale et/ou régionale),

comme le suggère un élu : « Les Québécois en général ont une signature d'être très accueillants, les Gaspésiens le sont je pense d'autant plus, en tout cas c'est ce que mes collègues me disent fréquemment : « Vous avez le sens de l'accueil plus que chaleureux en Gaspésie » » (GE14). Néanmoins, cela doit être tempéré au regard des témoignages des membres de collectifs, et nous devons prendre en compte le fait que les élus rencontrés en Gaspésie se montraient manifestement précautionneux sur certains sujets, et semblaient parfois désireux d'embellir la situation décrite. Une autre piste pourrait être celle d'une culture individualiste récente, mais bien implantée dans la région, comme le suggère un rapport de René Lachapelle (2023) sur le développement social en Gaspésie. Cela laisserait alors plus de place aux initiatives privées, même alternatives[176].

Pour en revenir à l'intégration des nouveaux arrivant, le temps est un facteur cité comme fortement influent. Pourtant, il est intéressant de noter que même lorsqu'une partie (plus ou moins conséquente) des membres d'un collectif sont originaires du territoire d'implantation ou d'un territoire voisin, ils peinent à échapper à la catégorisation « néo-rural » et à la mise à distance qu'elle implique :

> Quelqu'un raconte aussi que le maire a dit un jour que les membres du [collectif] étaient peu intégrés, sauf [l'un d'eux], or [celui-ci] est né ici et le maire semblait l'avoir oublié (G3, carnet de bord).

> Ils n'ont pas été mal reçus localement, mais pas bien non plus : pour [les locaux], me disent-ils, on est des « hippies », des « étrangers », alors qu'on vient d'un village à 30km de là, « il faut vraiment faire sa place ». Les gens nous prennent pour des Parisiens, parce que les locaux ce sont les mêmes familles depuis des générations, qui font toutes du conventionnel, et nous on n'est pas de ces familles-là, et on fait du maraîchage (alors que personne n'en fait ici, pourquoi se faire chier alors qu'on peut faire plus d'argent en faisant de la monoculture ?), en bio qui plus est, et ce sont [deux femmes du collectif] qui gèrent l'exploitation, ce qu'ils ont vraiment beaucoup de mal à comprendre. On ne reproduit pas leur schéma (O5, carnet de bord).

[176] Ayant abordé cette question de la plus grande ouverture d'esprit apparente en Gaspésie par rapport à l'Ariège et à l'Orne, lors de la brève mobilisation de mes résultats sur le terrain, un Français installé au Québec depuis plus de trente ans émettait ainsi l'hypothèse que les Québécois avaient peut-être davantage « un esprit "vivre et laisser vivre" » que les Français, à mettre également sur le compte d'un plus grand individualisme.

Cela nous semble particulièrement révélateur, d'une part, de la force de cette lecture stéréotypique, puisqu'elle se manifeste même lorsqu'elle est moins pertinente, voire inopportune, et, d'autre part, de ce qu'elle recouvre souvent d'autres oppositions que celle qu'elle désigne. Cela va dans le sens de ce que nous confiaient respectivement une élue de l'Orne et un administrateur en Ariège :

> Les Ornais sont toujours assez méfiants, donc il faut qu'ils aient le temps de bien connaître [les nouveaux arrivants]. Je pense que dans l'ensemble, en prenant le temps, les relations peuvent se nouer, mais c'est vrai qu'il faut prendre des précautions. Il faut prendre des précautions, il faut établir le dialogue, il faut expliquer ce qu'on fait, etc. Pour s'intégrer, il faut être capable de nouer de bonnes relations avec les gens qui sont sur place, quoi. Mais bon, voilà, il y a des expériences qui se passent bien, d'abord parce qu'aussi, dans les ruraux… je dirais que le clivage il n'est pas tellement rural-urbain, il est plus dans la façon dont on imagine comment fonctionne le monde rural, et quelle place on donne aussi à l'agriculture. C'est là que ça peut quelquefois coincer. Par exemple quand deux modèles agricoles différents se côtoient, ça peut être compliqué. Un néo-rural qui arrive avec sa vision de protection des paysages et un grand savoir sur la biologie, l'agroécologie, et qui le dépose comme ça, ce n'est pas forcément facile, ça ne va pas forcément… ça peut un peu… ça peut froisser, quoi (OE18).

> C'est difficile de donner du sens à cette catégorie-là (de néo-rural), à la fois parce que… eh bien, qu'est-ce qui différencie un néo-rural, un type qui vient de Paris, de quelqu'un qui a grandi à Toulouse mais qui a ses grands-parents dans le Couserans (un territoire ariégeois) ? Et puis des gens qui reviennent pour la retraite parce qu'ils ont grandi dans le Couserans et qu'ils en sont partis il y a 50 ans ? Néo-rural aujourd'hui ça veut un peu tout et rien dire en fait. C'est ça la vraie question. Enfin c'est une question dans le sens où c'est quelque chose qui agite beaucoup le quotidien, les réflexions et discussions ici, c'est une catégorie sociologique qui revient souvent sur le tapis sans qu'il y ait réellement de définition claire derrière tout ça, quoi. Donc l'intérêt de cette catégorie-là ce serait plutôt de poser la question : « Pourquoi on la mobilise ? » plutôt que « Qu'est-ce qu'il y a derrière ? » C'est une question dont je n'ai pas la réponse, mais… Comment dire ? […] Moi personnellement la question de la néo-ruralité j'y vois du sens parce qu'il y a eu un renfermement du Couserans sur lui-même, avec la désindustrialisation, une forme

> de paupérisation, une obligation des classes populaires à se serrer les coudes et à devoir faire un usage plus restreint des solidarités en termes de réseau. Et donc c'est une manière aussi de distinguer ceux qui méritent la solidarité des gens du coin et ceux qui y sont moins légitimes. […] C'est que la notion de néo-rural ici elle est là à la fois pour définir des gens qui sont là récemment, mais aussi pour désigner des gens qui sont là depuis plus longtemps et qui, d'une certaine façon, ont plus de légitimité à se… à décider ce qui est bon pour le territoire ou à définir ce qu'est le territoire (AA13).

Ainsi, la notion de néo-ruralité telle qu'elle est employée par les acteurs sur le terrain relève d'une double logique. D'une part, elle sert à distinguer ceux dont l'ancrage au territoire est intergénérationnel, marqué dans un temps long et rattaché à un fort sentiment identitaire, de ceux qui ne bénéficient pas de ce lien historique et culturel. Cela est directement lié à la question de l'être-de : alors que les ruraux de longue date se conçoivent comme *du* territoire de façon presque innée, les nouveaux arrivants, dont l'essentiel des membres de collectifs, y compris s'ils ont d'autres attaches rurales[177], sont contraints de construire progressivement cette appartenance, comme nous l'avons vu à la section précédente (appartenance qui par ailleurs ne sera pas nécessairement reconnue comme telle par ceux de la première catégorie, puisqu'elle ne convoquera pas les mêmes histoires, valeurs, représentations et pratiques)[178]. S'opposeraient alors une territorialité propre aux premiers, et d'autres territorialités spécifiques aux seconds.

D'autre part, ces catégories dissimulent d'autres clivages, à commencer par ceux qui s'organisent autour de la définition du rural et de la question de la vie et l'avenir des territoires ruraux, qui se traduisent par une diversité de représentations et pratiques, elles-mêmes liées à des valeurs spécifiques. Ici la question de l'être-de laisse davantage la place à celle de l'être-par, qui se décline à travers différents enjeux, donnant lieu à des territorialités plus contrastées encore, comme nous le verrons par la suite.

À travers ces tensions, nous voyons aussi paraître *in fine* l'enjeu de la territorialisation, *i.e.* de la « déci[sion] de ce qui est bon pour le territoire ou [la définition de] ce qu'est le territoire, » pour reprendre les mots de AA13. Afin d'approfondir la question, il nous faut maintenant nous

[177] C'est pourquoi l'expression « nouveaux arrivants » nous semble plus juste que « néo-ruraux », bien que celle-ci soit celle utilisée sur le terrain, ce en quoi nous sommes d'accord avec AA13 qui nous en faisait la remarque. Cela impliquerait logiquement de trouver une autre formulation, en miroir, que celle de « ruraux de longue date », mais cela nécessiterait de pousser des réflexions terminologiques qui ne sont pas notre objet ici.

[178] Cela nous renvoie directement à la formulation « faire sa place ou être de la place » proposée par Laurie Guimond, Anne Gilbert et Myriam Simard (2014).

pencher sur d'autres facteurs pour dresser un portrait plus fin des représentations et pratiques qui nous intéressent et de leurs enjeux.

5.2.2 Différentes représentations et pratiques, différents être-par-le-territoire : valeurs et choix de vie

Si les différentes modalités d'être-du-territoire jouent dans les rapports sociaux au sein des territoires ruraux, l'une étant considérée par certains comme plus légitime que les autres, d'autres clivages émergent à partir d'une plus grande diversité de représentations et pratiques. Particulièrement commentées, les pratiques sont liées à des modes de vie et aux valeurs qui les accompagnent, et si elles suscitent tant de réactions ce n'est pas seulement parce qu'elles sont visibles, mais parce qu'elles véhiculent des représentations différentes de la ruralité et de la trajectoire que devraient prendre les espaces ruraux au présent et dans l'avenir. Sans viser l'exhaustivité, nous illustrerons la diversité des catégories mobilisées pour opposer ces pratiques et modes de vie, qui transcendent la séparation entre néo-ruraux et ruraux de longue date, en donnant un exemple par territoire. Précisons dès à présent que les clefs de lecture décrites pour chaque terrain peuvent nous être apparues plus évidentes sur ces terrains que sur les autres, mais qu'elles se déclinent néanmoins dans chacun d'eux.

La « valeur travail » en Ariège

En Ariège, la « valeur travail » semble cristalliser une bonne part des tensions dans lesquelles sont prises les collectifs, et plus généralement les projets alternatifs, comme en témoigne ce long *verbatim* :

> Si vous connaissez l'Ariège vous connaissez un peu cette dichotomie qui est assez rapidement faite et qui parfois nuit [à] une harmonie territoriale, avec en effet les locaux, plus traditionnels, agricoles, etc., et puis des néos qui arrivent et qui sont assimilés de différentes manières par les populations locales. Je trouve qu'il y a soit une assimilation parfaite [soit des] situations où ça peut être… comment dire ? vraiment une barrière très importante. Et pour moi, cette barrière, elle se crée selon la manière de vivre. Et la question de l'habitat collectif, c'est-à-dire… Je pense… Bon… […] Il y a quand même cette valeur travail qui est importante, et elle est chère aux Ariégeois, et donc c'est vrai que quand on arrive il y a quand même ce truc d'intégration dans une société travailleuse, on va dire, entre guillemets. […] Je pense que c'est la mentalité montagnarde qui fait ça, aussi, c'est : il faut se le

gagner. Il faut se le gagner ! Et en effet… alors peut-être que les anciens ou les Ariégeois ils se disent : « Ouais, construire une yourte c'est simple, mais quand il (le néo-rural) aura retapé la vieille bâtisse que les anciens ont montée, en pierre, là, il vaudra quelque chose. » C'est bête, hein ? mais c'est peut-être… Le slogan du département, avant 2017, c'était « terre courage », « Ariège terre courage », voilà, donc la valeur travail [est super importante, et nous personnellement, dans ma famille,] on a pu se faire amis avec de gros agriculteurs ariégeois, avec des familles d'Ariégeois, parce qu'on travaille comme des malades, et qu'on retape une maison en pierre, et qu'on fait des champs comme à l'ancienne, comme leurs grands-parents […] et c'est vachement important le respect de la tradition. Donc [il y a une] méfiance vis-à-vis de ce qui est nouveau. Et les yourtes, ouais, c'est… (ne termine pas sa phrase). […] Ils ont un projet agricole [dans tel collectif, mais on l'a visité avec un agriculteur et un membre du collectif] nous avait montré le champ de patates, il y avait des herbes jusque-là (elle lève haut sa main) et je pense qu'ils n'ont pas récolté de patates… Et évidemment [celui qui m'accompagnait], qui est un ancien, il a dit : « Mais, tu ne désherbes pas ton champ de patates ? » alors [le membre du collectif a répondu :] « Non, mais c'est de la permaculture, » etc., on a gratté (la terre), il n'y aura pas de patates en fait. [De plus, leur terrain s'embroussaille,] alors ça ! Oh ! ça, les vieux paysans, quand ils voient la ronce arriver, ils sont là : « Mais ! » [La question agricole] ça crée une scission parce que souvent les nouveaux arrivent avec les idées de permaculture, etc., qui sont de très bonnes idées, mais malheureusement, souvent, c'est un peu au détriment de l'enfrichement du terrain. Tu vois, [ce membre] il me disait : « Mais moi je m'en fous qu'il y ait une forêt, que ça s'enfriche, » mais alors ça, les anciens, tu laisses une belle prairie s'enfricher, mais c'est sacrilège, quoi ! (AA09).

Cette question du travail serait donc liée à la perpétuation de la tradition pour faire ses preuves, du moins dans le domaine de l'habitat et de l'agriculture, et se matérialiserait en particulier à travers les efforts physiques que cela suppose. Ainsi la grange en pierre est-elle opposée à la yourte ou la cabane, le champ de patates sans adventices au potager en permaculture, et la prairie à la forêt. Tout cela renvoie à la mémoire encore vive d'un territoire qui reposait jusqu'à récemment sur une économie de subsistance et un mode de vie rude, en moyenne ou haute montagne.

Toutefois cette « valeur travail » ne se limite pas à une lecture culturelle, mais relève aussi d'une certaine conception idéologique du travail comme activité productive sanctionnée par le modèle économique capitaliste. À cela serait opposée une « inactivité » décriée, nuisant à la reconnaissance d'activités non insérées dans l'économie conventionnelle telles que le bénévolat, ou l'auto-construction et l'autoproduction alimentaire (d'autant plus si elles n'emploient pas des méthodes traditionnelles locales)[179] :

> Bon, après il y a le côté social, on est le département où il y a le plus de personnes au RSA (revenu de solidarité active[180]), on a beaucoup de gens qui sont en rupture avec la société qui arrivent, et je sens que les élus ils n'aiment pas trop ça, pourtant des fois c'est des gens qui travaillent énormément en bénévoles, ou qui font plein de choses qui sont super pour le territoire, mais les élus ils ont quand même cet a priori, ça les fait chier quoi, ça les fait chier que… Ben, c'est con, mais aussi des gens qui ne paient pas d'impôts, ça ne rentre pas dans la fiscalité de la commune, voilà… Ils préfèreraient qu'il y ait des gens qui travaillent. [Je parle] surtout de l'inactivité, pas que du RSA. Des populations un peu marginales, et ça les élus, et les anciens du territoire, ils le voient arriver et l'accueillent du mauvais œil, quoi (AA09).

> En Ariège ils se sont ouverts assez tôt [au migrations néo-rurales], dans les années 1970 avec les hippies. Au début ça a été un peu difficile mais, après, il y a eu une ouverture d'esprit. Donc par défaut, quand il y a des nouveaux, ils (les Ariégeois) sont toujours contents. Maintenant, ils regardent du coin de l'œil quand même ce que font les nouveaux parce que… ce n'est pas toujours, euh… Donc moi j'ai rencontré le maire, je lui ai dit : « Écoutez, moi, je viens ici, ce n'est pas pour branler (ne rien faire), ce n'est pas pour planter de la beuh (du cannabis), ce n'est pas pour faire du trafic. Je veux juste remettre le lieu en état, et y vivre comme les gens y vivaient avant, quasiment. » […] Et petit à petit, après, tu fais vite connaissance, maintenant je connais tout le conseil municipal, ils sont même venus ici boire un coup un jour. Ils sont contents de voir… Les Ariègeois, en fait, comment dire… ils

[179] L'Ariège est un département affichant un taux de prestations sociales et de chômage supérieur à la moyenne française (cf. 3.2.1), et les projets de vie alternatifs y sont souvent associés, à tort ou à raison. Les données présentées en 3.2.2 montrent que les collectifs ariégeois sont ceux qui comptent le plus d'inactifs parmi ceux visités.

[180] Prestation sociale française pour les ménages les plus pauvres. En 2021, 4,3 % de la population ariégeoise était bénéficiaire du RSA, contre 2,6 % en France métropolitaine (Insee, 2023).

ont une nostalgie de l'époque où la vallée était vivante, où les terres étaient exploitées. Donc quand ils voient des gens reprendre des terres qui ont été abandonnées et enfrichées et les voient redevenir comme avant, là les gens ils sont ravis. […] (Puis, à propos d'un collectif voisin :) C'est agréable d'avoir des gens sur qui compter et qui ont la même vision, plus ou moins, des choses, tu vois. Et qui sont… comment dire ? qui… qui ont une éthique aussi qu'on partage, tu vois ? Parce que ce n'est pas le cas partout ici, hein ? Des valeurs (il insiste) qu'on partage aussi, hein ? Le travail. Ce n'est pas le cas partout, loin s'en faut, ici. Il y en a ils sont là, ils branlent, ils regardent en l'air, et ils attendent… le RSA, au début du mois, tu vois ? Ils ne foutent rien. [Le travail,] sans ça on ne serait pas là. On ne pourrait pas vivre comme ça. […] C'est aussi pour ça que les gens, souvent, même ceux du village, […] ils sont plus ou moins admiratifs, même si ce n'est pas du tout le but, ça fait plaisir de voir que les gens se disent : « Il y a eu du boulot, ça a été bien fait, ça a été réfléchi, ça marche. » Parce qu'ils ont vu tellement de farfelus qui faisaient n'importe-quoi, voilà, ils voient un truc qui marche donc ça retient leur attention. D'un côté ça fait plaisir, même si on n'est pas là pour ça (A2C02).

Le second témoignage montre non seulement que les collectifs ne sont pas voués à toujours se retrouver dans la catégorie décriée, mais que leurs membres peuvent adhérer aux catégorisations employées par les autres habitants du territoire et les mobiliser. Ce faisant, ils peuvent se retrouver en tension avec d'autres projets alternatifs ou populations (néo-)rurales :

[D'après eux,] quand ils sont arrivés, il n'y avait quasiment personne dans la vallée, les anciens étaient presque tous partis depuis longtemps, et il en restait quelques-uns qui étaient revenus pour leur retraite ou qui y gardaient une résidence secondaire, ou quelques « hippies » plutôt en « déchéance sociale » (notamment certains issus d'une ancienne communauté des années 1970 qui s'était installée non loin). […] Je suis surpris d'entendre qu'à l'exception de deux « vieux » locaux [qui aiment voir du monde] les gens qui habitaient dans le hameau et à l'entour n'étaient vraiment pas contents [voir arriver le collectif], tant les « autochtones[181] » que les « hippies », car ils souhaitaient rester isolés, au calme, au milieu de la forêt qui reprenait le dessus et devait rester intouchée. Or, [les fondateurs du collectif] ont

[181] Le terme « autochtones » est utilisé en Ariège pour désigner les Ariégeois de longue date. Il ne recouvre par conséquent en rien les enjeux propres aux Autochtones au Canada.

> fait de gros travaux, ont refait des chemins (y compris carrossables), ont énormément ouvert le paysage en éliminant les genêts et arbustes qui le colonisaient. Ça n'a pas plu. [Par exemple, leur ancien voisin « hippie »] était très malheureux qu'ils viennent s'installer ici et déranger sa tranquillité. Il les insultait, disait que c'était sa forêt, et sabotait parfois même leurs travaux ou leur lançait des objets (A5, carnet de bord).

Si les tensions sont réelles, elles varient donc d'un acteur à l'autre ainsi que d'une commune à l'autre, et l'Ariège a la réputation d'être un territoire accueillant pour les projets alternatifs, « ouvert et tolérant » malgré tout (A4, carnet de bord) :

> [Beaucoup d'élus se disent qu'il] vaut mieux que les gens s'installent même si c'est un peu le boxon (désordre), plutôt que de perdre des habitants, [même] si ce n'est pas toujours le cas. Il y en a certains qui partent en guerre contre les gens au RSA et les zonards et les squatteurs et autres, mais j'ai l'impression que dans la globalité il y a quand même une tolérance, vis-à-vis de ce genre de pratiques, qui est assez forte, tant que ça ne vient pas mettre le boxon dans la commune, quoi. Si les gens font leur truc dans leur coin, une yourte de plus, une yourte de moins, franchement on s'en fout (AA13).

> Nous on a une attitude assez bienveillante par rapport à des gens qui viennent sur la commune, qui amènent je crois beaucoup de diversité, mais également une vie sociale qui était en train de s'étioler, quand même. [Les projets de ces gens] ne sont pas toujours viables non plus, on a des gens qui relèvent des minima sociaux, qui relèvent… mais il y a des gens qui relèvent des minima sociaux en ville aussi, et je crois que la misère est un peu moins dure, peut-être, encore, ici, qu'elle ne l'est ailleurs (AE10).

Comme le soulignent Christophe Imbert, Julie Chapon et Madeleine Mialocq (2018), nous sommes ici face à « un territoire où des expériences de vie très variées s'ancrent et échangent entre elles pour produire du changement social, » même si cela ne se fait pas sans tension. La figure 32, qui donne à voir les affiches de divers événements ou activités sur la devanture d'un restaurant, illustre bien cette variété : du championnat de motocross au festival axé sur le féminin sacré en passant par les activités de loisir ou les visites patrimoniales, la variété des intérêts, pratiques et représentations est flagrante.

Figure 32
Promotion d'activités et événements variés sur la devanture d'un restaurant au cœur d'un bourg ariégeois



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photo : Florent Amat, 2023.

Écologistes et réactionnaires dans l'Orne

Nous avons pu observer à plusieurs reprises, particulièrement dans l'Orne, une opposition entre les collectifs qualifiés d'écologistes par certains acteurs (qualificatif que les premiers ne contestaient ni ne revendiquaient[182]), et ces acteurs (généralement des voisins ou autres habitants du village) qualifiés de réactionnaires ou conservateurs par les membres de collectifs :

> [L]es ragots de village, ça va très vite aussi. Moi, en accompagnant les services civiques[183] sur la maison d'à côté, après le pont, on a à peine eu un bonjour, on s'est posés, et direct il nous a dit : « Ah non mais moi je ne suis pas vert, hein ? »

[182] Malgré l'usage fréquent des termes « écologie », « écologique » ou « développement durable » par les membres de collectifs et leur centralité dans leur discours, jamais un participant à la recherche n'a mobilisé la catégorie « écologiste » pour se désigner ou désigner le collectif.
[183] En France, le service civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans d'effectuer des missions d'intérêt général auprès d'une diversité d'organisations. Les volontaires touchent une indemnisation inférieure au salaire minimum, payée par l'État.

> Directement, il nous a spécifié qu'il n'était pas écolo et qu'il ne voulait rien avoir à faire avec [notre association] (O1C13).

> [D'après les membres du collectif] la mentalité dominante au village c'est un peu « réac », « FNSEA » (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles[184]), « chasseurs », et les gens ne comprennent pas trop ce que fait [le collectif], se demandent si c'est une secte, se méfient, notamment parce que certaines personnes ont des dreadlocks. [… Un membre] me dit que les rapports avec la mairie sont un peu tendus parce qu'ils passent pour des « beatniks ». Même le simple fait qu'il y ait une caravane dans le jardin [du collectif], qu'on voit quand on entre dans le village, cela déplait et fait jaser (d'ailleurs la caravane sera donnée à des Gitans pendant mon séjour et [un membre] me confiera que c'est une bonne chose, une charge matérielle et mentale qui s'en va, précisément à cause de ça) (O1, carnet de bord).

Cette opposition a une dimension fortement idéologique, qui fait écho à des contextes (inter)nationaux de mise dos à dos de courants politiques généralement étiquetés à gauche et prônant une plus grande règlementation environnementale, et de courants plus marqués à droite s'opposant à ces normes et règlements. Toutefois nous retrouvons aussi, comme précédemment, la dimension des modes de vie, avec l'opposition de l'un perçu comme conventionnel (chasse, agriculture intensive, habitat pavillonnaire unifamilial, etc.) et d'un autre perçu comme différent et suspect (permaculture, habitat léger ou collectif, tenues vestimentaires particulières, etc.). Les membres de collectifs ont conscience de ces enjeux et agissent en conséquence. Par exemple, les fondateurs d'un projet récent sont allés se présenter au maire en expliquant l'aspect collectif de leur initiative, sans pour autant évoquer le volet environnemental, par précaution.

Cette étiquette « écologiste » peut être appliquée aussi bien à des membres de collectifs nouveaux arrivants qu'à des membres originaires du village, ainsi qu'à des résidents de longue date avec ou sans liens avec les collectifs et même à des élus locaux. C'est le cas d'une élue qui nous confiait que, dix ans auparavant, elle et les autres élus de sa collectivité avaient décidé que les agents municipaux n'utiliseraient plus de produits phytosanitaires, ce qui a suscité d'importantes protestations de la part de citoyens lorsque des adventices ont commencé à coloniser les allées du cimetière, perçu dès lors comme mal entretenu (OE18). Ce type d'anecdote n'est pas rare, et les fondateurs d'une association portant un projet d'habitat collectif

[184] Syndicat majoritaire du secteur agricole en France, fortement associé à l'agriculture productiviste.

pour séniors s'amusaient auprès de moi que « pour beaucoup d'adhérents c'est assez inconcevable de laisser [l'espace autour de la maison partagée enherbé], ils ont l'impression que ce n'est pas soigné du tout, alors que pour [les porteurs du projet] c'est charmant et utile » (O4, carnet de bord). Pour ces derniers, c'est une mentalité qui changera avec le temps et qui est principalement due à un décalage générationnel. L'élue dont il était question précédemment fait également état de cette évolution :

> Aujourd'hui on peut utiliser plus facilement le terme « écologie », moi je parle d'agriculture agroécologique et je l'utilise avec tous les agriculteurs maintenant. [… Il y a dix ans] c'était : « L'écologie, vous nous emm… » Je vais rester polie : « Vous nous enquiquinez avec ça ! » Aujourd'hui, l'écologie, c'est : « Mais on est tous des écolos ! Et nous les agriculteurs on est les premiers écolos, » voilà, c'est plutôt comme ça que ça se traduit maintenant (OE18).

Cette lecture temporelle permet de relativiser quelque peu l'opposition, et il est important de noter qu'une partie de la population, y compris chez les ruraux de longue date, est favorable à davantage de règlementation en faveur de la protection de l'environnement (voir à ce propos l'annexe 4, restitution d'un atelier portant sur l'avenir du territoire, auprès de participants à un évènement organisé par un habitat collectif et écologique).

Dans le cas qui nous intéresse, l'opposition reste néanmoins significative et fortement vécue, et il faut souligner que, du moins en France, le discours qui présente l'agriculteur conventionnel ou le chasseur comme « premier écologiste » est une fois encore marqué à droite et peut servir à légitimer le rejet ou la diminution des règlementations environnementales. Il demeure, selon la même élue, que :

> Les responsables syndicaux, notamment FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, affiliée à la FNSEA), JA (Jeunes agriculteurs, syndicat collaborant régulièrement avec la FNSEA), ils comprennent bien qu'il faut changer le modèle. Ils ont en tête qu'effectivement le modèle agricole doit vraiment changer, qu'on doit modifier ses pratiques, qu'on doit réduire les pesticides, qu'on doit revenir à des choses plus territorialisées. […] Souvent ce qu'ils disent, c'est : « Par contre il faut nous donner le temps. » […] On a quand même pas mal de modèles familiaux encore, donc je pense que ça n'a pas la même tonalité de parler aux gens ici, dans l'Orne, que parler aux gens au national. [En plus] le président de la FDSEA dans l'Orne, aujourd'hui, c'est quelqu'un qui est en bio (OE18).

En définitive, cette clef de lecture « écologistes » *vs* « réactionnaires » ne suppose donc pas nécessairement des lectures très différentes de la situation environnementale, mais certainement des conceptions différentes de la façon dont y répondre, qui interagissent avec des clivages gauche-droite, des différences intergénérationnelles (qu'il ne faut pas surestimer pour autant) et des différences de pratique :

> [L'ancien propriétaire de la ferme] est plutôt bienveillant avec le projet [collectif]. Je pense que ce n'est pas du tout son délire, et il a des pratiques agricoles classiques, voilà, mais il est curieux et il est content je pense qu'il y ait des jeunes qui s'installent ici. [Comme autres voisins] il y a [un couple de personnes entre 80 et 90 ans], et alors eux c'est des agriculteurs du coin aussi […] et on a des relations de voisinage, moi il m'est arrivé d'aller boire le café chez eux, ils sont déjà venus… voilà. Eux, ce qui n'est pas évident, c'est qu'ils peuvent être assez jugeants sur la manière dont il faut faire les choses, parce que c'est vrai, nous on n'est pas des agriculteurs, on n'est pas des paysans, mais on essaye de réinvestir ces lieux, et du coup on a des pratiques un peu atypiques, ou un peu différentes, qu'on ne nous a pas transmises, qu'on a apprises autrement, et du coup sur le potager c'est toujours… c'est un peu l'anarchie, du coup nos pratiques sont régulièrement remises en question. Et puis on n'est pas du même bord politique, je pense qu'on est aux deux extrêmes de l'échiquier et du coup, eh bien, ce n'est pas évident de discuter avec quelqu'un calmement, quand… quand des idées d'extrême droite sont mises en avant de façon régulière pour expliquer les problèmes du monde. Nous on n'est pas d'accord, donc on est obligés de le dire, et voilà, forcément ça discute, et encore on laisse couler beaucoup de choses avec [eux], parce qu'on se dit que… on ne les changera pas (O3C12).

En Gaspésie, productivisme et rapports marchands vs *autoproduction et vision communautaire*

Nous avons évoqué au chapitre précédent la tendance des collectifs à critiquer le productivisme et la centralité des rapports marchands dans la société, directement associés au système capitaliste par ceux qui utilisent ces termes. Face à cela, ils prônent notamment la sobriété, qui peut entre autres passer par l'autoproduction (produire pour soi supposant ici une production directement utile, contrairement à une production fondée sur l'offre et destinée à des marchés extérieurs et lointains, sans attention systématique aux besoins réels), ainsi que la valorisation d'autres rapports sociaux, y compris à travers des rapports économiques non

marchands. Ce faisant, ils s'inscrivent localement avec certains acteurs dans des dynamiques alternatives qui contrastent avec les pratiques économiques conventionnelles d'autres acteurs. Nous avons pu l'observer en particulier en Gaspésie, où certains collectifs font de la promotion de ces dynamiques alternatives auprès des communautés locales un élément central de leurs projets.

Ainsi avons-nous déjà cité à la section 4.2.2 ce collectif prônant une plus grande autonomie économique et alimentaire territoriale par le développement d'« une économie sociale et solidaire » qui rendrait compatibles « la conservation des espaces naturels et le développement économique des populations » (G3doc). Pour ce faire, les membres ont par exemple créé une coopérative de solidarité, entreprise collective regroupant tant les travailleurs que les usagers (qui bénéficient des biens ou services produits) et d'autres membres éventuels, dans laquelle la contribution économique et le pouvoir sont partagés et dont les visées sont autant économiques que sociales. Cette coopérative est ouverte à des travailleurs (et évidemment des usagers) au-delà des simples membres de l'habitat collectif et écologique concerné. À travers son fonctionnement et à travers la vente de ses produits, elle contribue à promouvoir des modèles économiques alternatifs qui semblent trouver un écho sur le territoire. C'est ce que prétend un administrateur du territoire, lorsqu'il commente le modèle de ce collectif qui repose en grande partie sur la coopération entre producteurs et sur le modèle du marché public et du circuit court, dans un contexte de déclin de l'agriculture conventionnelle gaspésienne, tournée vers des marchés extra-régionaux sur lesquels elle demeure très peu compétitive :

> Nous ici on avait une culture de peddler (colporteur), tu prends tes légumes, tu t'en vas te mettre sur le bord de la rue avec tes légumes pis tu vends, ou tu vas livrer. La culture de marché public n'existe pas ici, ce qui fait que quand on dit à deux, trois producteurs de se mettre ensemble et qu'on leur dit de vendre leurs pommes de terre, ils disent : « Oui, mais ils vendent aussi des pommes de terre ! – C'est normal, c'est un marché. – Mais ils les vendent moins cher ! – Ce n'est pas grave, c'est un marché. » L'air de rien c'est très, très symbolique ce que je te dis là, parce que [le collectif] est arrivée [il y a bientôt 20 ans] avec une autre manière, complètement, de faire de l'agriculture. Il y avait les autres, pis il y avait eux-autres. Aujourd'hui, l'agriculture [dans la MRC] est calquée sur le modèle [de ce collectif]. Tous les nouveaux producteurs qui arrivent font comme [eux]. Faque c'est important. Il reste quelques agriculteurs conventionnels, mais très peu, très peu. […] C'est ça

> l'influence que [le collectif] a eu. D'arriver avec une autre manière de voir les choses (GA17).

Cette influence ne s'est pas faite sans tensions, toutefois, car comme l'explique cet administrateur, la « vision communautaire de l'agriculture » n'a pas été bien reçue par un certain nombre d'agriculteurs conventionnels qui, pris dans leurs modèles concurrentiels et de monoproduction, généralement précaires, ne voyaient pas de débouché possible dans le circuit court et n'envisageaient pas les rapports avec d'autres agriculteurs autrement que comme de la concurrence. Il est important de souligner, effectivement, que le modèle du collectif lui permet de fonctionner avec moins d'investissements et de recettes : production non mécanisée, maraîchère de petite échelle ou artisanale, autoproduction d'une grande partie de la nourriture consommée par les membres et mutualisation de nombreux équipements et dépenses.

Ce collectif n'est pas le seul à mettre l'accent sur ces enjeux en Gaspésie, mais tous n'ont pas les mêmes stratégies : un autre privilégie l'entraide, le troc, les échanges de bons procédés dans le voisinage, pour réduire la place des échanges marchands et du productivisme localement :

> On s'organise autour de trois grands axes, […] on a un axe qui touche à être des acteurs-actrices du milieu local. […] Ça se définit par toutes sortes d'implications. Ça peut être juste de l'implication participante. Mettons, quand il y a des activités, on se présente, pis nous autres on a vraiment la force du nombre, tsais. [Ou bien de l'implication] en tant qu'initiateurs de projets. […] On rend service, mais c'est une façon de convertir le monde à moins consommer. […] Être acteur-actrice de ton milieu local, ça permet aussi de le modifier (G1C03).

> Je voudrais qu'il n'y ait pas du tout d'agriculture intensive, j'aimerais qu'il y ait un bon réseau de petites fermes. [… Il y a un groupement agroforestier mais] ce n'est pas de la bonne sylviculture, parce qu'ils pratiquent quand même des coupes qui sont, selon moi, dommageables [même si ça permet] de préserver beaucoup d'emplois (G1C05).

Ainsi vont-ils fréquemment prêter main forte à d'autres habitants, producteurs ou non, en échange de biens : aider à la récolte de pommes de terre contre des pommes de terre, à équarrir un orignal contre des pièces de viande, à débiter du bois de chauffage contre du combustible, etc. Certains membres sont également impliqués au jardin communautaire de la municipalité,

où ils ne se contentent pas de faire pousser leurs propres légumes, mais où ils participent aussi à entretenir les parcelles de voisins, afin de les encourager à se tourner davantage vers l'autoconsommation. Cet engagement est significatif, car le collectif dispose d'un terrain sur lequel il pourrait installer son propre jardin potager, mais la volonté de s'impliquer dans le village l'emporte, d'autant que l'utilisation du jardin communautaire est aussi une opportunité pour socialiser, échanger des savoirs et mutualiser le matériel.

Les deux collectifs œuvrent donc, chacun sur un territoire gaspésien différent, à promouvoir d'autres modèles économiques (économie communautaire dans un cas, non marchande dans l'autre) et donc d'autres modalités de rapports sociaux (sans vouloir réduire ces derniers aux simples échanges économiques). Une différence cependant mérite d'être abordée : dans le premier cas, l'alternative émane avant tout du collectif et donc d'une certaine manière d'une impulsion *a priori* exogène au territoire (un seul des membres n'est pas un nouvel arrivant), tandis que dans le second cas le collectif a répondu aux sollicitations de ruraux de longue date qui cherchaient à susciter ce type d'initiatives localement, par exemple en participant à la création d'une coopérative de solidarité et à la mise en place d'un marché public pour ses membres. Le texte de la figure 33, rédigé par le comité de développement local avant l'installation dudit collectif, illustre cette apparente convergence à la fois pratique et idéologique entre une partie des habitants fortement impliqués dans la vie locale, et ce collectif. De plus, il faut souligner que c'est parce qu'un habitant accueillait des bénévoles venus d'ailleurs pour l'aider dans son entreprise maraîchère, dans l'espoir de donner envie à certains de s'installer sur le territoire, que les fondateurs du collectif ont découvert la région et décidé d'y développer leur projet.

Ainsi les mentalités du collectif et d'un nombre limité d'autres habitants convergent et mènent à des actions ayant un réel impact dans un territoire isolé de quelques milliers d'habitants largement privé de services. Ces impacts touchent les habitants au-delà des seules personnes impliquées, bien qu'ils puissent être plus importants encore, individuellement, pour ces dernières :

> [Rien que pour ce qu'on peut apporter à une personne] je trouve ça légitime qu'on existe, je trouve ça pertinent. [… Par exemple il y a] un jeune de mon âge, du village, qui est, comme… qui est funky (original), genre (elle rit). Je ne sais pas comment dire ça mais… tsais ici il y a la mentalité des régions qui est normative, qui est genre : 4-roues (quad), Ski-Doo (motoneige), pêche, pis la famille… Pêche,

chasse et la famille… C'est ça. Plus normé, on va dire. Pis [ce jeune] c'est un original, [et] il était arrivé à un point de sa vie où pour s'épanouir il avait besoin de développer ses projets funky, pis d'explorer des places plus alternatives. Mais en même temps il est full (très) attaché au coin icitte (ici). […] Le fait de nous avoir avec lui, il a pu avoir une gagne (un groupe d'amis) pis [développer] ses activités marginales, et rester dans la région. […] Ça fait une différence énorme sur sa vie (G1C03).

Figure 33

Texte peint par le comité de développement local d'une municipalité de Gaspésie sur la baie vitrée d'un bâtiment au centre du village

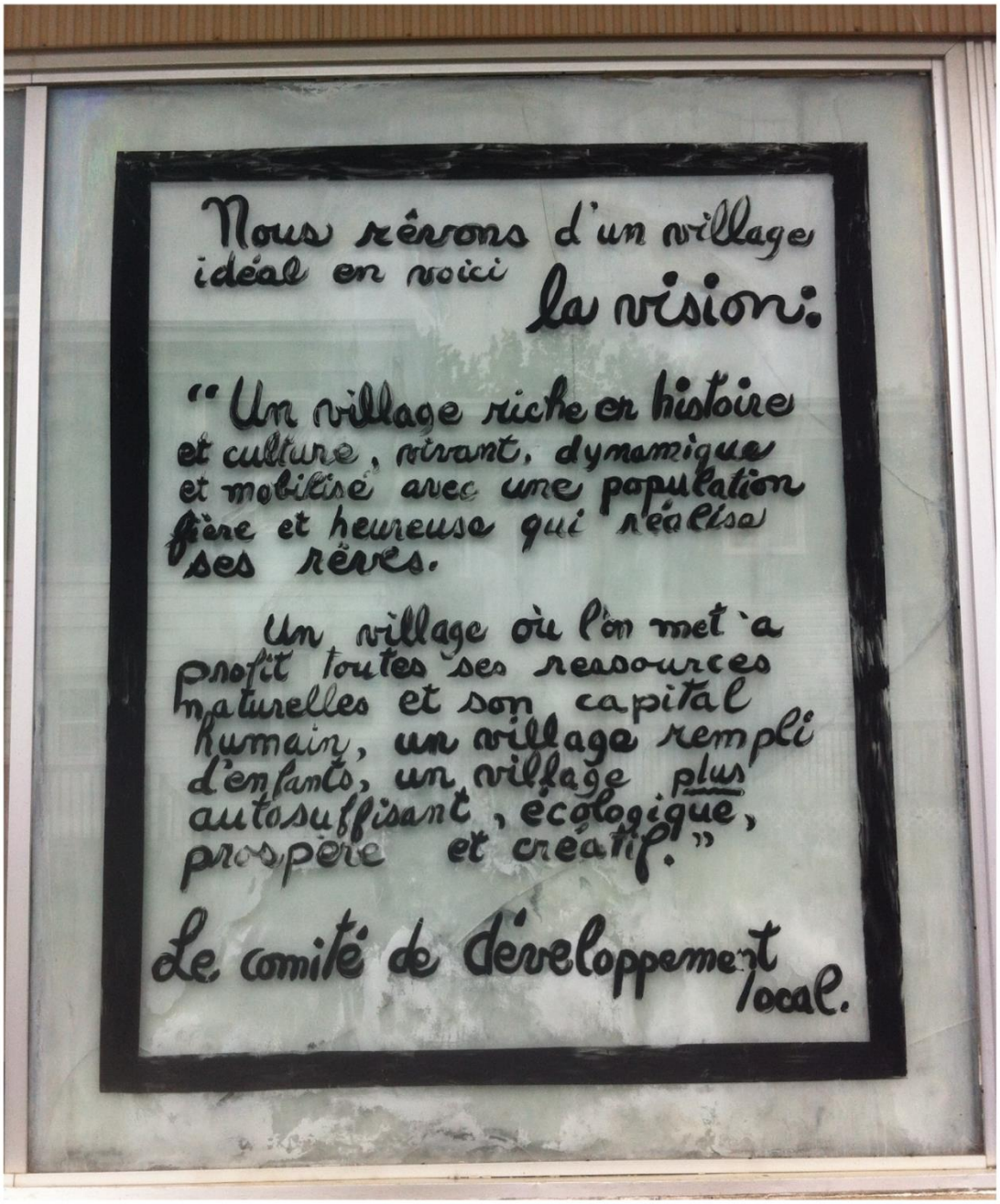

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photos : Florent Amat, 2023.

Cette opposition entre modèle économique conventionnel et modèle alternatif revêt donc une importance particulière dans les territoires abordés, et offre un autre exemple de catégorisation qui n'est pas alignée à celle entre néo-ruraux et ruraux de longue date. Il faut noter que, bien qu'elle soit significative, elle est relativement peu clivante, et ce pour au moins deux raisons.

Premièrement, il est rare que les deux modèles soient incompatibles ou se fassent directement concurrence, et il est notable que même les adeptes du modèle alternatif s'inscrivent aussi, à des proportions plus ou moins grandes, dans le modèle conventionnel (individuellement, collectivement ou dans le cadre entrepreneurial). À ce propos, c'est davantage le cas du premier collectif, dont les pratiques sont plus hybrides (l'autoproduction alimentaire s'accompagne d'achats en supermarché, une partie des produits artisanaux est vendue dans des boutiques selon le modèle conventionnel, etc.), tandis que le second tâche de se distancier davantage du conventionnel (par exemple l'autoproduction est généralement complétée par le troc et par le glanage alimentaire[185]) et ne gère pas d'entreprise.

Deuxièmement, les pratiques économiques alternatives ne sont pas simplement considérées par les collectifs comme des moyens pour s'extraire d'« un système qu'[ils] croient toxique » (G1C04), mais tout autant comme des façons de générer davantage de lien dans les communautés rurales, ce qui va à l'encontre d'une logique de clivage. De plus, la plupart des membres de collectifs tiennent à ne pas adopter une posture moralisatrice ni prétendre « qu'[ils font] mieux que tout le monde, » car comme le soulignait une participante : une partie des autres habitants, et avant tout des ruraux de longue date « d'origine modeste et qui n'[ont] jamais mis les pieds en dehors de la Gaspésie [mènent probablement] une vie bien plus sobre et écologique que la leur, eux qui viennent d'un peu partout au Québec et au-delà et qui se déplacent beaucoup, » y compris en avion à l'international (G3, carnet de bord).

*

Ces trois exemples ariégeois, ornais et gaspésien démontrent que les mécaniques d'opposition entre groupes sociaux au sein d'un même territoire ne sont pas unilatérales et ne sauraient être réduites à la tension entre nouveaux arrivants et ruraux de longue date. Ils démontrent aussi que les différents collectifs ne se retrouvent pas toujours nécessairement dans

[185] Le glanage alimentaire, plus souvent nommé *dumpster diving*, consiste à récupérer des aliments consommables principalement dans les poubelles de supermarchés.

les mêmes catégories, ce qui s'explique en partie par les divergences idéologiques soulignées au chapitre précédent.

L'annexe 8 donne une vision plus complète, mais plus synthétique, de ces catégorisations variées, tout en indiquant les éventuelles spécificités propres aux différents terrains. Ici, nous avons privilégié la complexité à l'exhaustivité, afin de montrer combien ces divergences sont le fruit de l'entremêlement entre les divers intérêts (idées politiques, intérêts économiques, etc.), représentations (de la ruralité, de la nature, etc.) et pratiques des acteurs. Ces pratiques, en tant que matérialisations des intérêts et représentations, constituent souvent le nœud des tensions. Ce dernier point est singulièrement mis en lumière par la récurrence des enjeux d'ordre esthétique, bien que les tensions ne s'y limitent jamais : esthétique de la maison conventionnelle contre celle de la yourte, de la monoculture contre celle de la permaculture, de la pâture contre celle de la forêt, etc. Ces tensions n'en demeurent pas moins surmontables et ne sont pas un obstacle à la cohabitation, mais elles ont une influence réelle sur l'intégration des collectifs.

Tout cela donne à voir des territorialités contrastées dans toute leur complexité, loin d'une simple binarité entre territorialités des membres d'habitats collectifs et territorialités des autres acteurs, ou territorialités des nouveaux arrivants et territorialités des ruraux de longue date. Cela va dans le sens de ce que souligne Nassima Hakimi-Pradels (2021), quand elle montre comment certaines pratiques traditionnelles portées par des ruraux de longue date dans la montagne limousine (France) en viennent à revêtir un caractère alternatif et sont reprises par des néo-ruraux, suscitant des rapprochements. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau et a déjà été signalé par exemple par Danièle Léger et Bertrand Hervieu (1983) à propos des néo-ruraux contestataires des années 1970 en France. De nombreux autres travaux soulignent quant à eux que les apparentes oppositions entre ces deux catégories sont souvent plus subtiles : entre les plus aisés et les plus pauvres, les agriculteurs et les non agriculteurs, les francophones et les anglophones, etc. (Bonerandi & Deslondes, 2008 ; Guimond *et al.*, 2014 ; Mormont, 2009), ou entre les tenants de telles ou telles représentations divergentes de la ruralité, de l'environnement ou des paysages (Bryant, 2013 ; Milbourne, 2007 ; Ruiz & Domon, 2013 ; Schmitz, 2007). En cela, nous voyons que ce type d'enjeux ne se limite pas aux habitats collectifs et écologiques, ni mêmes aux alternatives rurales, qui n'en sont qu'une illustration.

La lecture opposant nouveaux-venus et habitants de longue date est donc certes révélatrice et partiellement opératoire, mais trop réductrice, même s'il semble bien y avoir deux principales modalités de l'être-du-territoire : celle davantage héritée et transmise des ruraux de longue date,

et celle des nouveaux arrivants (en l'occurrence les membres de collectifs) davantage acquise et composée *a posteriori*. Ces deux grands types d'être-de ont une influence tant sur la territorialité respective des acteurs que sur les rapports qu'ils entretiennent entre eux, mais nous avons vu que ces divergences peuvent être dépassées et semblent moins significatives que d'autres qui ont trait davantage à l'être-par-le-territoire, *i.e.* aux modes de vie et de vivre ensemble dans et par le territoire, motivés par certaines « convictions et aspirations » (Bédard, 2017, p. 19). Nous avançons par conséquent que la mobilisation des catégories de type anciens *vs* nouveaux a bien souvent pour objet d'autres catégories, donnant l'illusion d'une homogénéité sinon parmi les nouveaux arrivants du moins parmi les ruraux de longue date, et masquant des divergences d'intérêts, représentations et pratiques plus complexes. Si être-de et être-par dialoguent étroitement dans la composition des territorialités des acteurs étudiés, nous considérons que le second est plus déterminant que le premier dans leurs interrelations, bien que les discours donnent la part belle au premier.

Nous avançons que ces constats sont valables dans chacun des trois terrains, et pour chacun des territoires inclus dans ces terrains. Toutefois les territorialités qui s'y déploient sont influencées à la fois par les individus singuliers qui les portent et par les contextes locaux, régionaux et nationaux, ce que nous avons évoqué à quelques reprises et sur quoi nous reviendrons plus en détail par la suite.

Ces territorialités contrastées, comme nous l'avons évoqué, soulèvent *in fine* la question de la territorialisation : comment ces acteurs divers expriment-ils leur territorialité ? comment cherchent-ils à maintenir, remplacer ou infléchir la trajectoire d'un territoire ? quel est le résultat de ces inflexions diverses ? La section suivante sera d'abord consacrée aux positionnements des acteurs publics et parapublics dans et face à ces territorialités contrastées, puis à la façon dont ces logiques aboutissent à des territorialisations concurrentes et aux effets de cela dans les relations des acteurs entre eux et avec le territoire. Nous aurons ainsi franchi une étape de plus dans notre appréhension de la complexité des enjeux qui nous intéressent, y compris au regard des éléments contextuels.

5.3 Des territorialités contrastées aux territorialisations concurrentes : cohabitation, tensions et coopération entre acteurs dans et au-delà des territoires ruraux

Élus ou administrateurs, les acteurs publics et parapublics locaux doivent composer à la fois avec ces territorialités contrastées et avec diverses préoccupations qui leurs sont propres et que nous diviserons en trois grandes catégories : le souci de faire vivre les territoires ruraux, les

contraintes supra-territoriales propres à leurs mandats ou missions et liées en dernière analyse aux politiques publiques (normes, réglementations et subventions), et leurs divers intérêts, représentations et préférences personnels. Ces préoccupations se traduisent différemment d'un acteur et d'un territoire à l'autre, et donnent à voir les territorialités contrastées des élus et administrateurs eux-mêmes ainsi que leur contribution à des territorialisations concurrentes.

Nous avons déjà évoqué les préoccupations communes aux acteurs publics et parapublics en lien avec le dynamisme des territoires ruraux concernés : rétention et attraction de populations, logement et mobilité (en particulier en Gaspésie), économie locale, ainsi que l'environnement qui, en Ariège et dans l'Orne, n'est pas pris en considération par l'ensemble des acteurs. Ici, nous nous intéresserons plus en détail à la façon dont ils les comprennent et entendent y répondre et dont ils les articulent avec les autres types de préoccupation (contraintes supra-territoriales et intérêts, représentations ou préférences personnels), mais en les mettant directement et systématiquement en lien avec les enjeux propres aux habitats collectifs et écologiques et à d'autres acteurs.

Pour ce faire, en continuité avec les trois exemples de la section précédente et après quelques commentaires généraux, nous proposerons une étude de cas par terrain, avant de les mettre en relation et de les commenter toutes ensemble. Ces cas se fondent sur les clefs de lecture qui nous ont semblé les plus significatives et révélatrices des enjeux abordés, tous acteurs confondus, sur chacun des terrains.

Procéder de la sorte nous permettra de donner pleinement à voir la complexité des interrelations et des enjeux, pris dans leur contexte territorial et supra-territorial, reflétant davantage la réalité observée et vécue par les acteurs. À l'inverse, procéder par catégorie d'acteur et par thème aurait conduit à une forme d'inventaire à prétention d'exhaustivité (nécessairement illusoire), qui non seulement aurait nécessité un plus long développement, mais également une plus longue synthèse pour rétablir les interrelations qui auraient été mises de côté dans le processus. Ce n'eut pas été sans pertinence, mais rendus à la troisième et dernière section du chapitre avant sa synthèse, nous estimons qu'il vaut mieux procéder de la sorte en intégrant dès à présent les éléments des sections précédentes et ceux que nous souhaitons ajouter.

De plus, rendre compte de trois études de cas fait directement écho à notre approche méthodologique, et nous permettra de mettre en lumière les points communs entre les différents terrains et leurs spécificités. Nécessairement, procéder de la sorte implique que les éléments

retenus ne concerneront pas directement l'ensemble des habitats collectifs et écologiques étudiés, du fait des spécificités de chacun (localisation, pratiques, etc.). Les conclusions néanmoins s'appliqueront à tous.

5.3.1 Les préoccupations et représentations des acteurs publics et parapublics : intérêt, méfiance et opportunisme

De manière générale les collectifs sont perçus par les élus rencontrés, au même titre que tout autre nouveau venu, comme des opportunités pour le territoire, d'autant plus si les membres sont jeunes et en âge d'avoir des enfants, ou en ont déjà. Cela est directement lié au souci d'attraction de nouvelles populations pour redynamiser les communautés rurales : « on va prendre tous les gens qui vont bien vouloir s'installer ici » (GE16) ; « [ils amènent] beaucoup de diversité, mais également une vie sociale qui était en train de s'étioler » (AE10) ; « c'est important pour nous d'avoir des habitants, pour les subventions et autres » (OE08).

Vie sociale, maintien des écoles ouvertes, redevances et subventions (facteurs qui tous contribuent à augmenter l'attractivité territoriale) sont autant de motifs avancés pour accueillir davantage de population, y compris les collectifs qui, s'ils sortent de l'ordinaire, ont le mérite d'être plus larges qu'une famille nucléaire. La dimension économique, en revanche, est peu mentionnée, car conçue comme relevant de l'attraction d'entreprises plutôt que de populations, dans la mesure où la plupart des nouveaux arrivants[186] travaillent généralement pour des entreprises hors du territoire (dans des villes vers lesquelles ils commutent à moins d'opérer en télétravail) ou pour des services publics déjà établis (école, hôpital, etc.). Dans les cas où des collectifs ou des membres ont créé une entreprise dont les activités se déroulent sur le territoire (relevant toujours, en l'occurrence, du secteur primaire), les élus reconnaissent généralement leur existence mais ont tendance à mettre l'emphase sur leur modestie (parfois injustement, comme nous le verrons). De plus, la contribution à l'économie non marchande n'est pas vraiment reconnue comme participant du dynamisme territorial, mais plutôt associée à des choix de vie différents de ceux les plus répandus.

C'est donc la contribution socio-démographique des collectifs qui est principalement mise en avant, ainsi que la dimension financière pour les municipalités du fait des impôts que les nouveaux arrivants paient et, en France, des subventions publiques que l'accroissement de la

[186] Toutes catégories confondues (nous parlons ici du point de vue des élus, cela ne reflète donc pas la réalité des collectifs étudiés).

population apporte. Néanmoins, nous verrons que le positionnement des élus et administrateurs vis-à-vis des collectifs dépend de divers facteurs.

Avant de poursuivre, nous pouvons trouver un écho à ces postures dans la littérature sur la néo-ruralité, qui montre que celle-ci peut susciter une redynamisation sociale et économique des territoires ruraux, notamment périphériques, bien qu'elle comporte également des risques de génération de tension sociale, de dégradations environnementales ou d'embourgeoisement (Bossuet, 2013 ; M. Doyon *et al.*, 2013 ; Richard *et al.*, 2017). Au Québec, cette redynamisation peut s'avérer particulièrement précieuse, singulièrement lorsque les néo-ruraux s'impliquent activement dans des initiatives de développement local. Cela s'explique par un contexte de fortes inégalités entre espaces ruraux dynamiques des régions centrales et espaces marginalisés ou très spécialisés en périphérie (B. Jean, 2012 ; Klein *et al.*, 2014), et de désengagement de l'État central vis-à-vis des politiques rurales depuis le milieu des années 2010 (B. Jean, 2020 ; Klein, 2020).

On retrouve le même type de lecture chez les administrateurs rencontrés. Leur mission principale est l'application de normes et réglementations issues de politiques publiques municipales à nationales, mission qu'ils cherchent à faire converger avec le même souci de dynamiser les territoires ruraux que les élus ; ainsi qu'avec les enjeux propres à chaque terrain. À ce propos, nous verrons que si les élus, dans l'ensemble, se plaignent des normes et réglementations venues d'en haut, les administrateurs ont plutôt tendance à y adhérer, même s'ils font aussi preuve d'un regard critique[187]. Dans ce contexte, les administrateurs perçoivent aussi leur rôle comme un accompagnement des élus dans la compréhension et la prise en compte des normes et réglementations, ainsi que comme une assistance et une collaboration pour les ajuster aux réalités du terrain et les faire éventuellement évoluer. Les territorialités des élus et fonctionnaires ne sont donc pas nécessairement alignées, mais pas conflictuelles pour autant, et ils participent de concert à une forme de territorialisation ménageant leurs propres vues et celles imposées par le haut.

[187] Ces questions qui mobilisent à la fois des échelles géographiques et sociales nécessitent d'être vigilant, car il s'agit de ne pas confondre les deux ni de les considérer comme nécessairement alignées. Ainsi, dans les cas qui nous concernent, l'État central est un opérateur d'échelle macrosociale qui à l'échelle géographique nationale se manifeste par certaines actions (*e.g.* des politiques publiques gouvernementales) menées par certains acteurs (*e.g.* le gouvernement provincial), actions et acteurs ayant un effet aux échelles géographiques inférieures. Mais l'État se manifeste également par d'autres actions (*e.g.* de l'accompagnement, des subventions) et acteurs (*e.g.* la direction régionale d'un ministère québécois ou la direction départementale des territoires en France) propres à ces échelles infra-nationales (région, collectivité locale, etc.). Inversement, un ou des acteurs d'échelle microsociale implantés localement (*e.g.* un collectif) peuvent déployer des activités à d'autres échelles géographiques et/ou sociales (*e.g.* l'organisation d'un réseau régional en faveur d'une certaine cause).

De plus, les élus peuvent aussi déployer des stratégies pour tâcher d'influencer ces politiques publiques. En Gaspésie, les élus locaux ont créé le Regroupement des MRC de la Gaspésie afin de se doter d'une instance susceptible d'être entendue par les acteurs politiques provinciaux, en l'absence de structure régionale[188]. En France, certains s'adressent aux services parapublics et aux services déconcentrés de l'État afin de réfléchir à des aménagements des politiques publiques à l'échelle départementale ou régionale. Dans chacun des territoires, enfin, les députés et sénateurs jouent aussi un rôle de circulation verticale de l'information et de construction de politiques publiques nationales, et divers acteurs (élus comme collectifs) s'adressent à eux afin de leur adresser des requêtes spécifiques dans l'espoir d'infléchir lesdites politiques ou, plus simplement, de mieux les comprendre et s'en emparer.

Pour chacune des études de cas suivantes, certains éléments relèveront d'enjeux à l'échelle de la région ou du département, et nous resserrerons petit à petit l'analyse sur un ou deux territoires d'échelle locale à mesure de notre démonstration.

5.3.2 Le cas gaspésien : l'environnement contre l'économie

En Gaspésie, nous avons été frappés au premier abord par l'ouverture d'esprit des administrateurs et, dans une moindre mesure, des élus, vis-à-vis des projets alternatifs. Cela s'est manifesté notamment par une conception des normes et réglementations moins rigide de celle que nous avons généralement rencontrée en France. Ainsi par exemple les membres d'un collectif étudié n'ont-ils pas eu de difficulté, plusieurs années durant, à obtenir des permis pour des habitations auto-construites, pourtant non prévus par les règlements québécois. De même, ils n'ont pas été inquiétés pour avoir installé des habitats légers ni pour la construction et l'utilisation de toilettes sèches ou d'un bassin de phytoépuration, également non prévus ou non permis. Nous pouvons y voir un effet contextuel régional et local, puisque selon les membres de ce collectif « les possibilités [de composer avec les règles] varient beaucoup d'une municipalité à l'autre » et, concernant plus précisément la gestion de l'eau, la tolérance en Gaspésie serait plus grande qu'ailleurs parce que « bon nombre de municipalités ne sont elles-mêmes pas aux normes ».

[188] Les Conférences régionales des élus, instances régionales de gouvernance mises en place au Québec en 2003, ayant été abolies en 2014. La fin du modèle régional développé progressivement depuis les années 1960, au profit d'un retour au modèle municipal, a été associée par plusieurs auteurs à un tournant libéral et austéritaire dans la politique gouvernementale (Chiasson *et al.*, 2014; Klein, 2020).

À cela s'ajoute l'effet de la structure administrative propre à chaque pays, puisque le Québec ne connaît plus d'échelon administratif intermédiaire entre MRC et gouvernement (si l'on excepte les directions régionales de certains ministères), tandis que la France est réputée pour son « millefeuille territorial » et la multiplication de ses acteurs publics et parapublics (Subra, 2016). Peut-être est-ce également lié à une culture politique québécoise moins fondée sur l'accumulation de normes et règlements qu'en France et moins rigide quant à ces dernières[189]. C'est du moins ce que suggèrent les témoignages des administrateurs rencontrés :

> Le rôle des municipalités ça devrait toujours être de les faciliter, ces projets. […] Il faut toujours partir du principe que les règlements de la ville doivent être respectés pour être conformes, ceci étant dit, quand il arrive des cas où le règlement ne permet pas des projets, il y a toujours moyen, il ne faut pas lâcher, il y a toujours des moyens de modifier des règlements. Donc il y a un aspect aussi politique là-dedans, quand il y a de bons projets comme ça la population devrait se présenter devant le conseil de la ville, faire valoir leur projet, et si le projet est accepté socialement, généralement la ville va aller pour une modification de règlement pour permettre le projet. Le but de la ville ce n'est pas d'empêcher, et de suivre à la lettre le règlement, le but de la ville c'est de permettre aux citoyens de faire leurs développements (GA02).

Cette ouverture d'esprit ne se manifeste pas que sur ce plan, mais aussi à travers l'intérêt porté par les administrateurs et par un des élus rencontrés pour les projets collectifs ou d'autres projets alternatifs de même nature.

D'un côté, cet intérêt est directement lié aux défis rencontrés par ces territoires. Par exemple, l'habitat alternatif (moins dispendieux, avec moins d'emprise au sol, moins polluant, éventuellement collectif) est une piste possible pour répondre à la crise du logement, dans un contexte où les collectivités ont peu de moyen pour mener leurs propres projets et où la pression sur les zones agricoles et naturelles est déjà forte, mais où les promoteurs privés ne sont guère intéressés par les projets de logements qui s'éloignent de la maison unifamiliale (GA01, GA02, GA03, GE04). De même, la production de fruits et légumes et leur vente en circuit court contribue à répondre à des préoccupations grandissantes depuis la pandémie de Covid-19 quant à la dépendance alimentaire de la Gaspésie au commerce international (GA02, GE05, GA17).

[189] Voire à une culture québécoise, ou à tout le moins gaspésienne, plus tolérante vis-à-vis des initiatives privées, comme nous l'avons avancé *supra*.

Ces alternatives ne sont pas vues comme la panacée, d'autant qu'elles sont minoritaires, mais plutôt comme « un modèle [parmi] une panoplie de modèles qui pourraient cohabiter sur un territoire donné » (GA03). Cette situation minoritaire peut également contribuer à expliquer une moindre méfiance qu'en France (en Ariège avant tout, mais aussi dans l'Orne, puisque les enjeux propres aux alternatives rurales sont plus vifs dans le débat public national, ce qui transparaît dans les représentations des populations et des divers acteurs, comme nous l'avons déjà évoqué).

D'un autre côté, cet intérêt est aussi personnel en ce qu'il peut rejoindre les convictions de certains acteurs : « Je suis le genre de personne qui aime assez les choses différentes » (GE04). Chez un participant, cet entremêlement entre intérêt personnel et intérêt perçu pour le territoire a mené à une réelle volonté de soutenir les projets d'un collectif et de l'encourager à aller plus loin, en l'occurrence dans le domaine agroalimentaire :

> [Le modèle agricole conventionnel n'est plus viable en Gaspésie,] faque (donc) il faut se tourner vers d'autres marchés [et vers] le circuit court. C'est ce qu'on est en train de développer avec [différents acteurs]. C'est pour ça que [la coopérative lancée par le collectif] pour moi c'est important. Pis c'est important aussi que [deux des fondateurs soient dans une position de] patriarches, c'est-à-dire qu'ils ont un… un rôle d'influence, ils jouent le rôle de sages. […] Ma relation [avec ce collectif,] entre la journée où je suis arrivé à [mon poste] et deux ans après, est complètement différente. Je pense qu'ils me voyaient comme un homme d'affaires, un businessman capitaliste, ce que je ne suis pas du tout, mais c'est l'image qu'ils avaient. Moi je suis un agriculteur dans ma tête, je ne suis pas un homme d'affaires. […] Je fais de l'agriculture en biodynamie depuis toujours, je parle de ça à mes élus, ils ne comprennent rien, mais… avec le temps je pense que j'ai fait la démonstration que l'agriculture est un pilier économique, et je pense qu'elle n'était pas vue comme ça avant. Pis là, [avec une membre] on se parle souvent au téléphone : « [elle :] Je t'appelle pour une idée folle ! – Non, ce n'est pas fou, on va l'essayer, » c'est toute une dynamique qui change aussi, si tu sais que quand tu appelles [la collectivité] tu ne vas pas être jugé pour ton idée. […] C'est leur ouverture [d'esprit] à eux autres (le collectif) qui fait la différence. […] Ce n'est pas une évidence même pour des élus, la vision communautaire. Ils n'ont pas ça. C'est dur à développer. Pis c'est pour ça que [le collectif] a beaucoup à leur apprendre. [Moi je suis un marginal travesti] tandis qu'eux-autres (le collectif) c'est

> du pur et dur marginal, avec les élus qui sont du pur et dur conservateur. Ils ont un modèle conservateur, capitaliste, faque… Je me vois un peu comme un catalyseur entre ces deux mondes-là, pis je vais le dire comme je le dis souvent : je suis un chat qui parle le chien (GA17).

En agissant avec les outils à sa disposition et en cherchant à influencer tant les acteurs territoriaux que nationaux, il se positionne en allié de taille pour le collectif, lui permettant d'accéder à des subventions d'instances publiques locales mais aussi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Cela est précieux dans un contexte d'affaiblissement de l'État québécois, qui conduit à une réduction des fonds disponibles pour les projets en région, du fait d'une nouvelle expansion du néolibéralisme dans les années 2010 (Klein, 2020). Dans le cas qui nous intéresse, cet administrateur participe à la promotion de leur modèle auprès du ministre lui-même et des élus locaux, qui ont tendance à y prêter peu d'attention voire à en minimiser la portée :

> [Lors d'une réunion avec les élus je leur ai dit :] « Donnez-moi chacun, dans vos villages, […] le nom d'une entreprise qui fait 250 000 (dollars canadiens) de chiffre d'affaire. Vite, vite, vite ! C'est ça. Moi je vous dis que [la coopérative de ce collectif] fait 250 000 de chiffre d'affaire, » [et ils ont répondu :] « Ouais, ouais, c'est correct, c'est correct (d'accord). » [… Les membres du collectif] ont longtemps été vus comme des marginaux, ils sont encore vus comme ça un peu, c'est sûr, sauf que moi le travail que je fais avec eux c'est de [les inciter à faire des affaires plus sérieusement tout en continuant à ne pas se prendre au sérieux]. Et quand on arrive devant des élus, etc., qui se trouvent très, très, très sérieux… mais ce n'est pas eux autres (les élus) qui font le développement économique, tsais, faque… [Les élus] commencent à comprendre qu'il y a une structure, une bonne gouvernance, mais ils ne voyaient pas ça comme ça, ils voyaient ça comme des hippies qui font du jardinage. [Avec] le temps ça s'est amélioré, ce n'est pas juste depuis que je suis arrivé, mais maintenant c'est sûr que je travaille avec eux comme des hommes pis des femmes d'affaire, pis je présente leurs projets comme tels. […] J'ai présenté [leur coopérative cet été] au ministre de l'Agriculture, qui est venu ici pour [qu'on lui] présente des modèles. […] J'aurais pu choisir n'importe qui, j'ai choisi [une ferme et cette coopérative et] j'étais fier qu'ils soient là (GA17).

Ainsi, pour les administrateurs, on retrouve chez certains élus un manque de sensibilisation ou d'éducation propre à une partie de la population (ruraux de longue date ou non) peu ouverte à des modèles alternatifs et peu sensible aux enjeux environnementaux :

> La population a toujours eu une façon de s'approprier la nature un peu trop, que ce soit le manque de respect envers les cours d'eau, les milieux humides… Il y a vraiment une éducation à faire au niveau de la population (GA02).

> Il y a une éducation populaire à faire. Tsais les gens qui viennent s'établir en Gaspésie, on est chanceux dans un sens. […] L'air est pur, l'eau est cristalline, on peut faire de la rivière, […] c'est le paradis, on comprend. Mais il y a des problématiques dans le sens où pour t'amener à… pour que ton empreinte humaine ne soit pas un facteur négatif pour l'occupation du territoire, [ne] soit pas une nuisance à la longue, mais bien un facteur contributif à la diversité, à la manière dont on développe notre milieu, ça prend un éveil aussi à la capacité que le territoire peut te donner. Oui c'est bucolique, oui c'est beau, oui c'est plaisant les saines habitudes de vie, je n'ai pas de problème avec ça, ça fait partie d'un tout. […] Mais] le territoire a des contraintes qui lui sont propres, toi il faut que tu t'insères là-dedans, il faut que tu t'adaptes. On dit : « la résilience, » c'est à nous à nous adapter, nous comme occupants du territoire, et non l'inverse, ce n'est pas à la nature à s'adapter à nous (GA03).

Les membres du collectif dont il était question précédemment, quant à eux, attribuent ces enjeux à une certaine mentalité principalement associée aux ruraux de longue date, par laquelle ils expliquent la posture distante, sinon méfiante, des élus. Ils en parlent en des termes plutôt péjoratifs : ils « ne s'intéresse[nt] qu'à ce qui fait du *cash*, » ne « comprennent pas » ce qu'est la participation citoyenne, « n'ont aucun respect pour la nature » (G3, carnet de bord ; G3C07). Cela ne les empêche pas de faire le lien avec la question de l'éducation, et même du niveau de vie, des élus comme des ruraux de longue date en général :

> Moi ce que je constate, c'est que dans les néo-Gaspésiens qui viennent s'installer en campagne, cultiver, avoir un mode de vie un peu alternatif, il y a des gens là-dedans qui ont un certain niveau d'éducation. Par exemple, je pense que plus des trois-quarts des membres [du collectif ont fait des études (cf. annexe 6)]. Et pis du coup il y a un certain clash au niveau culturel, quand ces deux mondes se rencontrent. Pis on dirait que la Gaspésie c'est très particulier aussi, parce que les

> gens qui sont restés là ce sont des gens qui peuvent vivre une réalité qui est quand même assez difficile, donc on dirait que nous c'est particulier parce qu'il y a ce tissu social qu'on crée, ce mode de vie auquel on aspire, et pis à côté […] on côtoie aussi beaucoup de pauvreté, finalement (G3C07).

Si ces tensions en termes de représentations et pratiques n'empêchent pas la cohabitation et une bonne entente relative entre le collectif et les élus, comme en témoignent les succès du premier dans ses démarches pour l'obtention de permis ou de subventions, l'équilibre demeure fragile, et les tensions peuvent ressurgir à la faveur d'épisodes singuliers, comme ce fut le cas à la fin de l'été 2024 lors de l'annonce par le gouvernement provincial d'un nouveau projet-pilote pour la protection du caribou en Gaspésie[190].

Annoncée sans consultation des acteurs locaux, cette décision a suscité, dans la MRC la plus concernée par les retombées possibles, une forte réaction des élus et d'un certain nombre d'acteurs des secteurs forestier et touristique, inquiets des répercussions économiques du projet consistant en particulier à étendre la zone de protection du caribou. Cela a conduit le conseil des maires de la MRC à produire un mémoire à destination du gouvernement afin de protester contre le projet, avec le soutien d'autres élus gaspésiens. De plus, alors que le gouvernement avait ouvert la voie à la proposition de projets alternatifs émanant de municipalités ou de citoyens, les élus (à l'unanimité moins une voix) ont décidé de mettre un veto sur l'ensemble de ces propositions, et de réclamer un recul des nouvelles mesures envisagées.

Les membres du collectif qui nous intéresse, à l'inverse, sont favorables à une protection accrue et se sont organisés avec d'autres habitants de la MRC pour proposer un projet alternatif citoyen, mettant en avant « une occasion à saisir » pour la « fierté » et la « résilience économique » locale (G3doc). Pour ce faire, ils ont reçu l'assistance d'une « écologiste » extérieure au territoire et familière des conflits forestiers et miniers et des règlementations provinciales (G3, carnet de bord). Ce projet a été rejeté en même temps que les autres et n'a donc pas été examiné.

Les positions des uns et des autres sur le sujet sont instructives quant à leurs divergences idéologiques et à la prégnance de représentations sociales et territoriales clivantes. Pour les élus,

[190] Il ne reste qu'entre 20 et 30 caribous en Gaspésie (le décompte varie selon les sources et dans le temps). Ils s'inscrivent dans un l'écotype montagnard du caribou des bois, écotype qui n'est ailleurs présent qu'au nord du Québec (cela ne fait pas consensus) et dans l'ouest du Canada. D'autres écotypes sont présents ailleurs au Québec et au Canada, ainsi que d'autres sous-espèces, mais toutes ces populations soulèvent des préoccupations quant à leur état de conservation.

la protection est perçue comme une condamnation du fait de ses impacts anticipés sur le développement économique d'une MRC déjà pauvre, et l'idée de miser sur d'autres formes de développement semble inaudible et propre à des néo-ruraux peu concernés par les ruraux de longue date. Cela est vécu comme une question de survie, pas seulement économique mais aussi d'un certain mode de vie, et le sujet n'est pas sans susciter d'émotions :

> Le ministère de l'Environnement veut doubler la superficie du parc de la Gaspésie pour sauver 23 caribous, ça serait un coup fatal pour l'économie. […] S'ils nous coupent l'accès à l'arrière-pays, on va avoir moins de touristes qui vont passer […]. Les nouvelles familles qui viennent s'installer [ici], c'est pour avoir accès à l'arrière-pays en général [mais] s'ils n'y ont plus accès on a bien peur de perdre tous ces gens-là, des professionnels, des dentistes, des docteurs, ceux qui sont prêts à s'installer en Gaspésie. […] Les biologistes du gouvernement [leur mission c'est de sauver le caribou], et nous les élus c'est de sauver nos commerces et les emplois. Donc on a deux missions différentes, honorables les deux, mais il faut trouver un moyen de s'entendre. […] Je sais que [les membres du collectif] sont tous pour la protection du caribou, à n'importe quel prix. Je disais à [l'une d'entre eux :] « Tu sais que si c'était accepté comme ça (le projet-pilote) ton commerce pourrait perdre jusqu'à 50 % de son chiffre d'affaires […], » elle m'a dit : « Oui, c'est vrai, ça ne nous dérange pas […]. » J'ai de la misère à comprendre ça. Ils sont prêts à sauver le caribou à n'importe quel prix, pis ça je suis contre parce que d'accord, le caribou c'est une espèce menacée, mais qu'est-ce qui est le plus important, tu penses ? En tout cas pour moi l'humain va passer avant le caribou, pis là […] il y a beaucoup de compagnies pis de gens qui vont souffrir pis qui vont perdre leur chemise là-dedans. […] Je suis un Gaspésien d'origine, ça fait 150 ans que je suis icitte, eux-autres ce sont des nouveaux arrivants, pis ils voient ça d'un autre œil. Mais ceux qui vivent ici ils sont comme moi (il insiste), parce que si tu n'as pas accès à ton arrière-pays tu ne pourras peut-être pas aller chasser, tu ne pourras peut-être pas aller pêcher, c'est tout ce qu'il nous reste, d'aller pêcher dans nos lacs (la pêche dans le fleuve est de plus en plus règlementée du fait de l'épuisement des stocks de ressources halieutiques), pis la chasse ici c'est extrêmement important pis ça se peut qu'on mette ça en péril si ça se passe comme ça. […] On va essayer de trouver un juste milieu, je ne veux pas qu'ils (les caribous) disparaissent tous, mais pas à n'importe quel prix. Ça, je vais me battre jusqu'à la fin pour ça. Quand on en parle

> avec [le collectif], à toutes les fois ça fait des étincelles. […] On se bat pour notre survie je pense (GE16).

La formule « ça fait 150 ans que je suis icitte » illustre remarquablement la conception spécifique de l'être-du-territoire que peuvent avoir certains Gaspésiens de longue date, liée à une appartenance intergénérationnelle, quasi filiale, au territoire. Cela illustre également le conservatisme auquel fait référence René Lachapelle (2023), selon lequel une majorité des élus gaspésiens seraient plutôt défavorables aux initiatives citoyennes qui empièteraient sur les prérogatives des municipalités.

L'opposition entre les mentalités supposées de ces populations « d'origine » et des nouveaux arrivants, comme nous l'avons évoqué à la section précédente, est aussi mobilisée par les membres du collectif, y compris ceux d'entre eux qui sont nés en Gaspésie. En outre, pour eux, le développement du territoire peut et doit passer par d'autres logiques, non seulement parce que la logique économique dominante serait néfaste pour la société et l'environnement, mais aussi parce que le territoire ne serait jamais gagnant dans un contexte de concurrence économique avec d'autres territoires bien plus dotés en ressources de toutes sortes, au Québec ou ailleurs :

> Ils pestent [contre les élus] qui ne penseraient qu'au développement économique et au tourisme et n'auraient aucune autre idée en tête. [Eux pensent qu'il] vaudrait mieux miser sur autre chose qui [les] rende fiers, comme la protection du caribou par exemple. Ils pensent que si la Gaspésie ne fait rien pour le caribou, ils passeront pour de gros « colons » (idiots, incultes) aux yeux de tout le Québec et du Canada. [L'une dit qu'un élu] lui a dit un jour : « Le problème avec le communautaire, c'est que ça ne rapporte pas d'argent, » ça l'a mise en colère. [Néanmoins, depuis plus récemment] l'ambiance est meilleure sur ces sujets, la mentalité a bien évolué et au conseil municipal (où siègent deux membres du collectif) c'est plus apaisé, il y a plus de gens « de leur bord » et il y a même un jeune du coin qui était très « pro-chasse », « conservateur », « pro-Ski-Doo (motoneige) » et qui est devenu plus sensible à l'environnement et a pris conscience de certaines choses en [étant témoin devant chez lui de la pollution environnementale et sonore due à certaines pratiques] et en côtoyant des « écolos » assez radicaux. [… Plus tard, l'un d'eux me confie qu'il] voit l'intervention du gouvernement d'un très bon œil, il se fout que l'ensemble des projets en forêt soient gelés si c'est pour protéger l'espèce, ça lui

> convient très bien. […] Il serait ravi [néanmoins que le projet alternatif proposé par les citoyens] fonctionne. Pour lui c'est le communautaire qui compte, pas les entreprises forestières, ni les chasseurs individualistes qui ont un usage égoïste de la forêt qu'ils voudraient exclusif [… Il] veut que la forêt soit préservée telle qu'elle est habitée par les gens, et préserver sa biodiversité (G3, carnet de bord).

Tous ces éléments illustrent bien les tensions entre des territorialités différentes telles que nous les avons abordées à la section précédente : les lectures en termes d'être-de sont fortes (être Gaspésien d'origine ou non), liées à certaines pratiques culturelles (la chasse, la pêche, les loisirs motorisés, etc.), mais ne suffisent pas à expliquer les tensions, puisque certains acteurs (membres ou non du collectif) sont Gaspésiens d'origine et se positionnent en faveur de la protection accrue du caribou[191] ; et s'articulent à des lectures en termes d'être-par liées à des visions différentes d'un territoire désirable et dynamique (économie conventionnelle *vs* alternative, participation citoyenne accrue *vs* absence de délégation de pouvoir aux citoyens, environnement envisagé sous un prisme instrumental *vs* intrinsèque[192]). Ces différents rapports au territoire relèvent de différentes manières de l'habiter, le penser et penser son avenir.

Mais ce qu'illustre aussi cet exemple, c'est que ces tensions peuvent être exacerbées par l'intervention d'un acteur extra-territorial (le gouvernement provincial) qui conduit une certaine politique ayant un impact direct sur les logiques de territorialisation qui nous intéressent. Alors que les territorialités contrastées identifiées sur le territoire semblaient mener à des compromis (entre collectif, acteurs publics locaux et autres habitants), non sans tensions, cette intervention par le haut vient menacer la territorialisation de certains acteurs (qui s'identifient aux Gaspésiens d'origine) – autrement dit elle fait planer le spectre d'une déterritorialisation en remettant en cause la possibilité pour eux de vivre selon leur propre territorialité – tout en constituant d'une certaine manière une opportunité pour d'autres (dont le collectif) pour peser davantage vers une territorialisation à l'image de leur territorialité (moins centrée sur la valorisation économique et davantage sur le communautaire et la protection de l'environnement).

L'action par le haut du gouvernement n'est pas pour autant bien vue de cette dernière catégorie d'acteurs, qui privilégie une organisation sociale par le bas, mais elle demeure plus

[191] Et nous pouvons supposer qu'il se trouve aussi des personnes nouvelles arrivantes qui ne soient pas favorables à cette protection, bien que nous n'en ayons pas rencontré.
[192] C'est-à-dire pour sa valeur en soi, telle que conçue par les acteurs. Nous remercions Jana Schulenss (2025) pour nous avoir aidé à nommer ces deux postures.

alignée avec leurs valeurs que les politiques menées par les élus locaux, qui sont elles aussi perçues comme imposées par le haut. On touche ici à l'être-pour, en plus des deux autres modalités, puisque ces enjeux relèvent de l'échelle nationale et de la gestion du territoire national : Que peut-on faire ou ne pas faire à tel ou tel échelon administratif ? Avec quel degré de liberté ? Qui dispose du pouvoir décisionnel ? Quels acteurs sont entendus ? Autant de questions, parmi d'autres, qui relèvent de la régulation et du contrôle du territoire national, qui font l'objet de débats et dont les réponses ont des effets « territorialisants » (Bédard, 2017, p. 19) à diverses échelles.

Ajoutons que cet épisode est intervenu dans un contexte plus large de pression par le gouvernement fédéral sur le gouvernement provincial pour la protection du caribou dans d'autres régions du Québec. En effet, au début de l'été 2024, le ministre canadien de l'Environnement et du Changement climatique a recommandé la mise en place d'un décret d'urgence visant à protéger l'habitat de trois populations de caribou boréal au Québec, suscitant de vives réactions du gouvernement provincial accusant le fédéral d'ingérence et d'atteinte à l'autonomie québécoise[193]. Le gouvernement du Québec s'est alors positionné au côté d'élus et acteurs locaux et supra-locaux (et avant tout des entreprises du secteur forestier) contre toute protection accrue du caribou dans les régions concernées, dans une logique inverse à celle adoptée en Gaspésie.

Cela illustre encore davantage la densité des logiques extra-territoriales dans lesquelles sont pris les territoires, et sur lesquelles ils n'ont qu'une portée très limitée puisqu'elles dépendent d'autres échelles spatiales et sociales. Là encore surgit clairement la question de l'être-pour, puisqu'un acteur fédéral interfère dans la sphère provinciale (nationale), remet en question la légitimité de l'action du gouvernement québécois sur ce dossier précis, et menace d'imposer des mesures qui auraient un impact direct sur le territoire national et la souveraineté du gouvernement provincial dans sa gestion.

Nous pourrions également citer l'appui d'autres élus gaspésiens à ceux de la MRC concernée, ainsi que la collaboration entre des citoyens de la MRC et une personne extérieure pour défendre un projet alternatif de protection du caribou, comme autant d'exemples de logiques trans-locales qui participent à la singularité de la réponse (divise et incohérente) du

[193] Ce type de rapport de force autour de la question du caribou était déjà en jeu depuis quelques années, voir à ce propos l'article de Jérôme Gosselin-Tapp (2024).

territoire concerné à ces logiques externes, et plus généralement à la complexité des processus à l'œuvre.

Malheureusement pour l'intérêt de cette recherche, ces événements sont intervenus quelques semaines avant la fin de la récolte de données, aussi n'avons-nous pas suivi l'évolution de ce dossier et n'avons-nous pas pu observer l'évolution de la relation entre collectif et élus.

De la même manière que précédemment, le contexte de déprise rurale subi par la Gaspésie, présenté en 3.2.1, dû notamment aux logiques de modernisation, de globalisation et aux politiques de libéralisation économique, autant de processus de territorialisation *et* de déterritorialisation, ont marqué les territoires gaspésiens et continuent d'avoir des impacts tant sur leur économie que sur les modes de vie de leurs habitants. Nous pensons que c'est aussi à cela que fait écho le « c'est tout ce qu'il nous reste » de l'élu cité précédemment (GE16).

Les normes et règlementations qui affectent ces territoires et leurs acteurs, ainsi que les subventions dont ils bénéficient, sont également des manifestations de logiques supra-territoriales qui contribuent à certaines territorialisations et en défavorisent d'autres, selon des configurations variées.

En définitive et pour revenir à l'échelle de la région, malgré une certaine souplesse et ouverture d'esprit vis-à-vis des projets alternatifs, et malgré la cohabitation en bons termes des différentes catégories de population, cette étude de cas met en évidence l'existence de divergences très marquées entre au moins deux types de territorialités. L'une se rattache à certaines pratiques traditionnelles ou conventionnelles (chasse, loisirs motorisés, etc.) et à la continuation des logiques actuelles de développement territorial (porté par les élus et par des entreprises privées classiques). L'autre se caractérise par une volonté de promouvoir la participation citoyenne comme mode de gestion du territoire et de mettre en valeur ce dernier à travers un autre rapport à l'environnement et à l'économie.

Nos données suggèrent qu'une majorité de la population (y compris une partie de nouveaux arrivants) et une majorité des élus se situent dans la première catégorie, et les collectifs dans la seconde, tandis que les administrateurs tendraient également davantage vers la seconde sans être nécessairement aussi engagés que les précédents. Plus encore, il appert que les élus les plus diplômés et qui ont quitté la Gaspésie à un moment de leur vie, *a minima* pour les études, sont plus favorables que les autres au second type (sans nécessairement y adhérer).

Dans cette situation, les logiques supra-territoriales (*e.g.* les politiques gouvernementales, la mondialisation économique ou les crises environnementales) et trans-territoriales (*e.g.* l'installation de collectifs, la circulation de touristes, etc.) qui affectent le territoire influencent ces territorialités respectives et leur équilibre, et ont également un impact sur les territorialisations à l'œuvre, puisque, outre qu'elles-mêmes puissent participer de formes de territorialisations par le haut, elles reconfigurent tant les rapports de force que les rapports sociaux et les possibilités pour les acteurs du territoire de négocier, collaborer, faire pression, etc., dans et hors du territoire. Cela illustre également la façon dont ces territoires répondent de manière différenciée aux logiques extra-territoriales qui les affectent, en fonction des acteurs et rapports de force en présence. Enfin, cela donne à voir comment sont mobilisés dans tous ces processus différentes modalités de territorialité, qu'il s'agisse de l'être-de, -par ou -pour, bien que les deux premières semblent les plus significatives dans les phénomènes qui nous intéressent.

5.3.3 Le cas ornais : convergence d'intérêts pour changer les mentalités

Dans l'Orne, deux collectifs rencontrés ont pour ambition de contribuer pleinement à la vie des territoires où ils sont implantés, tout en mettant en avant certaines de leurs valeurs (solidarité, partage, souci de l'environnement, etc.). L'un cherche à « remettre de la vie dans les lieux-dits » et à « assurer à la personne âgée de participer à la vie de la cité » y compris hors des bourgs (O4, carnet de bord) ; l'autre à animer un « écolieu, » « espace écologique et de vie sociale » implanté dans un village, et à s'en servir pour mener des actions de développement durable dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres (O1doc). Pour ce faire, ayant créé chacun une association à but non lucratif, ils coopèrent avec de nombreux acteurs du territoire, dont d'autres associations et des acteurs publics et parapublics. En cela, chaque collectif bénéficie grandement de la diversité des compétences de ses membres, souvent diplômés du supérieur, et plus encore de l'expérience de certains d'entre eux dans les milieux associatif et du travail social. Ils profitent aussi de l'ancienneté de certains d'entre eux sur le territoire (une à plusieurs générations).

Ces collectifs entretiennent des liens forts avec des associations aux missions similaires (développement culturel, développement durable, etc.), ce qui leur permet de mutualiser certains moyens, d'agir de concert et de ne pas se concurrencer, de fonctionner en réseau tout en restant ancrés au territoire. Ils peuvent aussi coopérer avec d'autres acteurs territoriaux, tels que les écoles ou instituts de formation professionnelle, pour des missions d'éducation à

l'environnement. Toutefois, leur capacité d'action et leur financement dépend avant tout de leur collaboration avec les instances (para)publiques locales, qui est d'autant plus importante que leurs intérêts tendent à converger avec ceux des administrateurs. Comme précédemment, l'intérêt de ces derniers pour les collectifs est avant tout professionnel, mais relève aussi du champ personnel : c'est la capacité des collectifs à répondre à des missions propres à l'instance concernée (et donc à s'aligner aux politiques publiques locales à nationales) qui motive en premier lieu la collaboration, mais les administrateurs bénéficient d'une marge de manœuvre plus ou moins importante qui leur permet de favoriser certains projets plutôt que d'autres :

> Est-ce qu'il y a des associations qu'on va soutenir plus que d'autres ? Je dirais que c'est variable à la fois sur la porte d'entrée : quels sont les critères fixés par le chef de service ? quelles sont les missions des conseillers ? et quels sont aussi parfois… ce qu'on porte nous en tant qu'agents et en tant qu'humains, et comment on va défendre ça ? Comment on va défendre plutôt certaines associations, certaines thématiques. […] Si ça va dans le sens des politiques publiques, si ça va dans le sens aussi d'un diagnostic de territoire qui montre l'intérêt, par exemple, de travailler les questions environnementales sur le département de l'Orne, [si] on voit qu'une association qui va porter un projet spécifique va permettre sur du moyen terme de bénéficier à l'intérêt général et aux habitants, oui ça va être aussi une clef de lecture. Il n'y a pas une seule clef de lecture, il y a une multiplicité de critères, de portes d'entrées, qui font qu'un moment donné on va vers une association et on travaille avec elle. [… Quand j'ai rencontré tel collectif j'ai pensé :] « Tiens, il y a peut-être pour eux une opportunité à la fois de continuer à se développer, de développer le projet associatif, et peut-être pour nous, pour le service, d'avoir… d'aider à la construction de cette association et… et d'avoir sur le département de l'Orne un nouvel acteur sur les questions environnementales, un acteur majeur aussi sur les questions de fonctionnement associatif, et qui va mobiliser, qui arrive à mobiliser, en plus, autour de ce projet associatif. » Moi ça m'intéresse du point de vue de la vie associative, ça m'intéresse du point de vue de la question environnementale. [… En dehors de mes missions je me suis rendu à un de leurs événements] en tant que citoyen. J'y suis allé pour passer un moment agréable […]. Mais même si je n'y étais pas dans un cadre professionnel, ça n'empêche pas que ce sont des éléments qui vont venir enrichir notre réflexion et notre connaissance de l'association (OA06).

Pour le collectif dont il est question dans ce *verbatim*, l'accompagnement de cet administrateur est précieux puisqu'il permet à l'association d'obtenir des subventions qui financent en partie le salaire d'un de ses membres. L'association engage en effet un à deux salariés à mi- ou plein-temps, selon les périodes, ce qui lui permet de porter des projets plus conséquents et de demander davantage de subventions. Au-delà des financements, de telles coopérations peuvent aussi permettent d'accéder à de l'accompagnement, à des formations, et donner une certaine légitimité aux projets. Ainsi ce collectif a-t-il été sélectionné par la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Orne pour gérer avec une autre association un espace de vie social couvrant 15 communes rurales[194]. Cela se traduit par la gestion d'un parc de vélos en libre-service pour le compte d'une municipalité, la création d'une lettre d'information trimestrielle recensant l'ensemble des activités sociales et culturelles sur le périmètre des 15 communes, l'organisation d'événements festifs et éducatifs ou encore la coordination de chantiers participatifs en soutien à diverses initiatives locales (par exemple une ferme pédagogique), entre autres.

Cette convergence d'intérêts entre collectifs et administrateurs, autour non seulement de la dynamisation des espaces ruraux mais aussi de la façon dont la mener (*via* des projets citoyens, inscrits dans le développement durable, etc.), relève à la fois de l'être-pour et de l'être-par : ces questions relèvent autant de souveraineté nationale (*e.g.* quel visage veut-on donner aux territoires ruraux français ? comment subvenir aux besoins de la population sur tout le territoire national ?) que de vivre-ensemble dans un territoire partagé et co-construit (*e.g.* quelles activités mettre en avant dans la communauté rurale concernée ?).

Ces intérêts rencontrent cependant une résistance non seulement chez une partie de la population (nous l'avons vu à la section précédente avec l'exemple de l'écologie) mais également chez les élus. Ces derniers, en effet, sont pris entre des logiques de territorialisation par le bas portées par des projets alternatifs tels que les collectifs, qui ne sont pas toujours bien comprises ou reçues pour diverses raisons déjà en partie abordées en 5.2.2, et des logiques par le haut qui remettent en question le modèle actuel de développement territorial, à l'image des politiques de lutte contre l'étalement urbain et de préservation de l'environnement :

[194] Les Caf sont des acteurs parapublics départementaux chargés du versement des prestations sociales et familiales et de soutenir les organismes tournés vers le développement de services aux familles. Ils financent notamment de tels organismes pour gérer des espaces de vie sociale, structures locales destinées à dynamiser la vie sociale dans un périmètre correspondant à quelques communes.

> On a toujours fonctionné en urbanisant, en étalant dans l'espace rural, et maintenant il faut apprendre à retravailler sur le centre-bourg et réaménager en cœur d'îlot. Donc là c'est des problématiques qu'ont les élus, de comprendre ça. Le droit à… voilà, pour eux c'était leur droit de construire leur zone pavillonnaire, c'était un… c'était ce que beaucoup d'élus ruraux faisaient en fait, ils ont leur lotissement, c'était une image pour le centre-bourg, ça apportait de nouvelles populations avec des familles souvent, donc maintien des services publics, pour l'école par exemple, et donc voilà, il y a ces enjeux-là derrière qui font peur aux élus, de dire : « Si je n'ai plus de zone pavillonnaire, si je ne peux plus proposer ce type d'habitat, qu'est-ce que je vais faire ? » […] Les élus n'entendent plus le discours de préservation de la biodiversité parce qu'ils ont tout un tas d'autres problèmes en fait. Justement, ce sont des espaces ruraux en déclin où il y a de moins en moins d'habitants, où les services publics ferment, ils sont confrontés à tout ça. […] La biodiversité et sa préservation c'est presque secondaire pour eux. Nous notre rôle c'est de ramener cette préservation-là via des problématiques d'aménagement globales (OA07).

> [La protection de la nature, chez les élus] on voit bien que ce n'est pas… En fait, c'est des valeurs qu'ils vont mettre en avant dans leurs discours mais connaissant ces personnes tu sais que, profondément, à l'intérieur de ces personnes-là, il n'y a pas ces valeurs qui sont là. Pour te donner un exemple qui m'a beaucoup fait rire, [un autre membre du collectif qui est élu municipal cherchait dans les bureaux de la mairie] la charte du Parc naturel régional, que toutes les communes du Parc ont [donc la nôtre aussi]. Il la cherchait, il la cherchait, il la cherchait partout parce qu'il savait que dedans il pouvait y avoir des choses intéressantes à développer pour ici. Eh bien, sais-tu où il l'a trouvée ? Ça calait le pied d'une table. (Moi :) – Littéralement ? (Lui :) – Littéralement (O1C13).

Face à ces difficultés, membres de collectifs comme administrateurs soulignent l'importance de ne pas entrer en confrontation, de prendre le temps d'établir des contacts et d'« adapter leur langage » (O4, carnet de bord). Cependant, notre enquête de terrain suggère que même des élus critiqués pour leurs réticences à coopérer peuvent nourrir des intérêts proches de ceux des collectifs, mais se sentir empêchés par une partie de la population à laquelle ils reprochent une mentalité bornée :

> Il y a des gens qui n'aiment pas le changement. [Les membres de tel collectif] ont dit : « On ferait bien un café éphémère, tous les dimanches, » […] et moi ce qui m'ennuie c'est que [faire venir des gens] de la commune on a du mal. [Il y a] beaucoup plus de personnes hors commune que communales. C'est un peu décevant quand même. […] Et c'est ça qui est difficile dans une commune, c'est quand on veut avancer et puis vous avez toujours ces gens qui sont à la traîne parce qu'ils n'ont pas envie que ça bouge. […] Et c'est paradoxal, parce que tu as des gens des fois qui vivent dans des petites communes et se plaignent que ça ne bouge pas beaucoup, que c'est un peu la cité dortoir, t'entends ça souvent, et dès que tu veux bouger un peu […] eh bien ça ne le fait pas. […] « Vivre [au village] » (un slogan de la commune) c'est vivre, ce n'est pas « Dormir [au village] ! » […] Les gens… C'est comme ne pas vouloir [aller au café du collectif], j'ai dit [à un habitant] (elle rejoue une conversation) : « Mais, vous y êtes allé au café ? – (sur un ton désapprobateur :) Ben non, parce qu'il y a des gens, là-dedans… – Mais, des gens, mais c'est des humains, non ? – Ils ne sont pas comme nous. – Quoi, ils ne sont pas comme nous ? Ils parlent peut-être autant comme toi (ils en disent peut-être autant de toi) ! » Mais c'est l'apparence, c'est l'apparence… […] Et c'est ça aussi, tu vois, les gens ils ne connaissent pas, ils ne cherchent pas à connaître, et ils critiquent. […] Je suis [une élue] donc je suis obligée de ménager la chèvre et le chou. […] Des fois on me dit : « T'as vu, [ceux du collectif] ils se baladent partout la nuit, et tout. » Putain ! on est en République, et puis on est libres quand même ! […] Les gens ils sont incroyables, il faudrait rester chez toi pour être tranquille ? Non. [En fait je trouve que les gens deviennent] in-di-vi-du-a-listes. C'est impressionnant. Impressionnant. […] Alors quand tu vois [le collectif] évidemment, c'est différent pour les gens comme ça (individualistes), parce que c'est tout l'inverse, on essaie de t'ouvrir à des choses, et on dirait presque que ça les gêne. Alors qu'en fait c'est une partie de leur liberté qu'ils n'ont pas prise (OE08).

L'argument de « ménager la chèvre et le chou » toutefois n'est pas toujours bien reçu par les collectifs, qui y voient un manque de volonté de la part des élus concernés, à qui il est reproché un « immobilisme » attribué à une peur de voir leur position remise en question : « Il a l'impression que pour les gens du conseil municipal, dès que tu veux faire quelque chose, c'est que tu veux t'accaparer le pouvoir, or lui se fout du pouvoir, il veut plus de démocratie et il veut que les choses bougent [au village] » (O1, carnet de bord). Toutefois, là où ce participant voit

la peur de quelques élus pour leur position de pouvoir, nous pourrions aussi voir un indice d'une crainte plus généralisée de certains habitants de voir leur territoire se transformer sans avoir nécessairement de prise sur les processus à l'œuvre, et donc de perdre le contrôle sur leur milieu de vie. Cette hypothèse nous renvoie directement à la notion de déterritorialisation.

Ce cas d'étude nous donne à voir une certaine convergence des territorialités de collectifs, d'administrateurs et d'une diversité d'autres acteurs (associations, écoles, certains élus, etc.) œuvrant de concert pour une territorialisation davantage orientée par des principes de développement durable et de participation citoyenne. Cette territorialisation est à la fois le fruit de logiques extra-territoriales (les politiques publiques départementales à nationales qui dans nos exemples se traduisent principalement par des subventions et des règlementations environnementales) et de logiques internes, parmi lesquelles l'appropriation de ces politiques publiques par les acteurs concernés. Toutefois, cette territorialisation fait face à la résistance d'une partie de la population qui semble vouloir conserver le *statu quo* (peut-être par crainte ou par sentiment d'une déterritorialisation en cours ou à venir), que bon nombre d'élus soutiennent ou sont réticents à affronter.

Contrairement au cas gaspésien, les tensions demeurent limitées, entre autres parce que les collectifs semblent plus intégrés au territoire, ce que l'on peut mettre tant sur le compte de leurs objectifs principaux (se traduisant par la création d'associations aux objectifs directement tournées vers les besoins de la population locale) que de l'absence de pomme de discorde comme peut l'être la question du caribou. La relative proximité des profils des membres, fonctionnaires et élus, en termes d'études, de provenance et de mobilité (cf. annexes 6 et 7), peut également être perçue comme un facteur facilitant. Si les collectifs s'agacent de l'enthousiasme mitigé de la population, ils demeurent optimistes et misent sur le temps long, tout comme d'autres acteurs qui les soutiennent :

> Je pense qu'en effet si on revient sur les mentalités, le fait d'être là et de faire ces choses-là, quelque part on participe à la banalisation de ce genre de projets. À habituer les personnes réticentes à intégrer petit à petit que c'est là, en fait (O1C13).

> [L'impact des deux collectifs traités dans l'étude de cas] sur le territoire est positif mais chacune des associations est encore trop peu connue. Elles amènent de nouvelles conceptions de vie qui sont encore perçues comme marginales [mais leur] crédibilité gagne d'année en année grâce aux événements positifs qu'elles organisent (OE18).

5.3.4 Le cas ariégeois : l'habitat alternatif, symbole des tensions… et de la cohabitation

En Ariège, dans notre zone d'étude, la question de l'habitat alternatif est un des principaux sujets de préoccupation des administrateurs du secteur de l'aménagement, de l'urbanisme et de la préservation de l'environnement, ainsi que de bon nombre d'élus. En effet le nombre d'installations irrégulières de yourtes ou de cabanes et de réfection de granges sans permis ne fait qu'augmenter d'année en année, faisant écho au phénomène similaire à la fin des années 1960 et durant les années 1970. Or, cela contrevient aux normes et règlementations en vigueur, tant nationales que locales, qui sont justifiées par les nuisances posées par ces installations : une atteinte aux paysages naturels et agricoles et au patrimoine architectural (à l'exception du cas des granges), une atteinte à l'environnement naturel dans un contexte de lutte contre l'étalement urbain et de densification du logement, et des risques pour la sécurité des habitants de ces logements qui ne sont pas toujours accessibles aux services de secours, mettant en jeu la responsabilité des élus locaux (AA09, AA12, AA11, AA15).

Cette question de l'habitat alternatif, au cœur de tensions et controverses, constitue un véritable enjeu politique local, ce dont témoigne en partie le fait que certains élus n'aient pas donné suite à nos sollicitations d'entretiens, mais aussi qu'un employé d'un service départemental, prenant connaissance du sujet de ma recherche, nous ait informé qu'il lui faudrait obtenir l'autorisation de sa hiérarchie avant d'accepter un entretien et qu'il devrait strictement s'en tenir à ce qui lui serait permis d'aborder.

Dans ce contexte, certains collectifs se retrouvent en opposition aux administrateurs malgré des intérêts partagés pour la protection de l'environnement et des profils semblables en termes d'éducation et de mobilité. Pour les premiers, l'habitat alternatif est perçu comme une alternative écologique à l'habitat conventionnel notamment en ce qu'il permet de vivre plus en lien avec l'environnement naturel tout en limitant l'impact sur celui-ci (absence de fondations ou réutilisation de bâti existant, étalement moindre, diminution de la quantité de matériaux polluants, etc.). La règlementation est alors perçue comme une volonté des instances publiques de contrôler les populations et leurs modes de vie, sans réelle cohérence du point de vue environnemental, ou comme une marque de conservatisme.

Pour autant, les administrateurs rencontrés considèrent presque unanimement ces arguments comme non valables si les habitats ne sont pas installés dans un périmètre urbain à proximité des villages, car un impact même limité sur l'environnement et le paysage en zone agricole ou forestière demeure un impact. Ils luttent donc contre cette forme de territorialisation

matérialisée par la multiplication d'habitats alternatifs hors des périmètres urbains, qui marque certains paysages ariégeois, surtout dans le périmètre qui nous concerne. Cela n'implique pas nécessairement un désintérêt pour les modes de vie alternatifs, mais plutôt un attachement à des normes et règlements qui ont plus de sens pour eux que pour certains membres de collectifs :

[S'il y a] un espace prévu à cet effet, qu'il y a une cohérence au niveau des habitats, pourquoi pas ? C'est intéressant aussi ces types d'habitat. Mais de passer par l'autorisation, déjà, ça leur permet de participer à tout ce qui est taxes pour les communes, il y a une égalité de traitement de l'ensemble des citoyens. […] Souvent ces collectifs-là c'est des constructions illégales et moi, ça… Mon métier n'a de sens que si tout le monde est logé à la même enseigne et que si la loi est respectée. C'est compliqué d'aller embêter une personne sur la couleur de ses fenêtres ou la forme de son portail si à côté on a des gens qui construisent des maisons sans permis. Là il y a une inégalité qui est difficile à accepter pour les gens, et pour nous notre métier perd un peu de son sens (AA12).

Du côté des élus, les politiques publiques extra-territoriales en matière d'aménagement et d'urbanisme sont généralement perçues comme des obstacles au développement territorial et alimentent l'inquiétude de voir les territoires mis « sous cloche » par un État central privilégiant les espaces urbains et considérant le rural comme une réserve de nature (AA09). Par exemple, l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN)[195], en limitant les possibilités de délivrer des permis de construire à l'écart des centres de villages ou centres-villes, est perçu comme une menace pour l'attractivité de nombreux territoires fondée précisément sur leur très faible densité. C'est particulièrement le cas pour les communes organisées en hameaux, pour lesquelles les constructions nouvelles sont généralement limitées au seul hameau principal. De plus, les arguments de protection de l'environnement peuvent n'être pas compris par certains élus dont le territoire « [est tellement vert qu'ils] ont du mal à se dire qu'ils ne font pas leur part en termes d'écologie » malgré les enjeux soulevés par les administrateurs (AA13). Là encore, comme dans les exemples précédents, nous touchons donc à la question de l'être-pour (régulation du territoire national) en même temps qu'à celles de l'être-de (territoire vécu) et -par (vivre-ensemble).

[195] L'objectif ZAN a fait son apparition dans les politiques publiques en France avec la loi Climat et résilience promulguée en août 2021. Il consiste à réduire le rythme d'artificialisation des sols, notablement en luttant contre l'étalement urbain et le mitage et en favorisant la densification urbaine.

Néanmoins, dans un contexte où les collectifs et autres projets de vie alternatifs suscitent des tensions parfois fortes au sein de la population, comme cela a déjà été évoqué, ces contraintes sont parfois mises à profit par des élus qui les utilisent comme prétextes pour ne pas appuyer des projets collectifs, quand d'autres choisissent au contraire de fermer les yeux sur certaines entraves pour favoriser des projets. Ainsi une administratrice nous confiait-elle que « la ZAN a[vait] été l'excuse pour [certains] élus de dire : "Bon, on ne peut pas [régulariser les habitats légers d'un certain collectif,]" » ce qui « les arrangeait bien » (AA09). À l'inverse, un élu que nous ne citerons pas nous confiait que la politique qu'il menait était de tolérer les installations irrégulières, sous prétexte que les politiques nationales étaient insatisfaisantes et nuisaient aux perspectives de développement territorial, y compris l'objectif ZAN. Entre les deux, certains élus s'appliquent à autoriser et régulariser des installations en habitat alternatif *via* l'octroi de zones pastilles[196] ou la création de zonages dédiés à l'habitat léger au sein des zones urbaines (A5, carnet de bord, AA09).

Cette rigidité de certaines politiques publiques tend donc à constituer un frein supplémentaire aux projets collectifs, comme le soulignait la vice-présidente de la région Occitanie (dont fait partie l'Ariège) lors du Festival Oasis 2023, qualifiant les politiques régionales et nationales d'« à côté de la plaque » (T1). Le PDG de la CO allait dans le même sens lors de la clôture du festival et dans son entretien pour la revue *Passerelle Eco,* faisant suite à ce festival : « Créer et faire vivre une oasis c'est un peu nager à contre-courant du système moderne : il faut réduire ce courant contraire, pour que ça soit moins fatiguant. Pour cela, on aura besoin de plus d'alliés, tant au niveau politique qu'au niveau des administrations et des institutions financières. Les régions, par exemple, peuvent être de bons interlocuteurs. […] À nous de leur faire tourner le regard [et être] capables de se faire un peu plus entendre des politiques et du grand public » (Labonne, 2023, p. 11-13).

Pour les collectifs, le rapport avec les élus est alors déterminant, plus encore qu'avec les administrateurs, et leur capacité à mener à bien leurs projets en dépend fortement :

> Comment expliquer ce qu'on fait ? Comment faire en sorte que les personnes nous soutiennent ? Comment faire en sorte que les personnes qui sont élues ou au service du territoire soient soutenantes et ne s'arrêtent pas à un ancien modèle, enfin au

[196] Ces zones de petite superficie, officiellement appelées secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL), permettent des dérogations exceptionnelles au Code de l'urbanisme dans des zones naturelles, agricoles ou forestières.

> modèle qu'elles connaissent, et s'ouvrent à de nouveaux modèles humains ? […] Au niveau de l'urbanisme [la] mairie, en théorie, aurait quand même une certaine marge de pouvoir pour influencer de manière à ce qu'on ait des autorisations d'urbanisme. Dans certaines communes le maire est soutenant, sur certains projets en France on le voit, et du coup les projets arrivent à être un peu plus tranquilles par rapport à cet aspect-là. Et là il n'est pas spécialement soutenant. […] Il y a eu plusieurs rencontres avec le maire, avec le conseil municipal, [avec] des représentants de la communauté de communes, et après des représentants de différents bureaux d'urbanisme comme le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, la direction départementale des territoires, la chambre d'agriculture, tous ceux qui ont leur mot à dire dans ces commissions. […] Au niveau des [salariés] de ces structures-là, il y a plutôt un service, entre guillemets, qui est assez soutenant. […] Au niveau politique, le ton n'est pas tout à fait pareil. [I]ls sont contents de voir des jeunes qui ont l'air, ma foi, assez polis, sympathiques, et à la fois ce n'est pas évident de gérer la politique de la ville, et ils ne savent pas trop comment… non pas contenter tout le monde, mais faire avec toutes les façons de voir les choses. Et il y a quand même encore pas mal de craintes sur ces nouveaux projets. Il y a peut-être aussi, en Ariège en particulier, le contexte [entre les néo-ruraux et les gens originaires de la région] donc, bon, ils marchent un peu sur des œufs. Ils ont des consignes au niveau national, aussi, parce qu'en fait on conjugue pas mal de paramètres : il y a le côté habitat léger […] avec le sujet délicat des yourtes, des démontables, et tous les fantasmes de squat, d'insalubrité et autres choses qui collent à l'habitat léger. Donc ce n'est pas évident. On voit que c'est difficile pour eux, et du coup c'est timide, un pas en avant, trois en arrière. C'est assez précaire pour nous du coup (A1C08).

Ce témoignage fait également écho à des enjeux déjà soulevés plus tôt et qui s'entremêlent : le souci des élus de ne pas froisser leurs administrés, la force des stéréotypes sur les collectifs, la volonté d'accueillir de nouveaux arrivants, etc. D'une vallée à l'autre, voire d'un village à l'autre, les rapports entre collectifs et pouvoirs publics peuvent être diamétralement opposés.

Un an après le moment du recueil du dernier *verbatim,* le collectif concerné a finalement appris le verdict d'irrégularité de ses habitats légers, verdict encore suspendu aux résultats d'une enquête publique ayant toutefois peu de chance d'aboutir favorablement pour le collectif. Face à cela, les membres participent à la constitution d'un « regroupement local citoyen pour porter

une voix collective pour les habitats légers » et demander une révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), mais sont aussi entrés en contact « avec des gens qui ont des connaissances juridiques très pointues qui leur permettront de résister si ça ne fonctionne pas » (A1, carnet de bord).

À l'inverse, une des collectivités locales visitées soutient divers projets agricoles portés par de nouveaux arrivants, dont un collectif, singulièrement en leur louant des terres agricoles pour des sommes symboliques, ou en les soutenant auprès de l'association foncière pastorale (AFP) afin qu'ils puissent accéder à davantage de terres[197]. En plus de contribuer au dynamisme local, ces projets (dont celui du collectif que les élus qualifient d'« impressionnant » et de « remarquable ») contribuent symboliquement et esthétiquement à la « vie dans la vallée » en regagnant du terrain sur les friches et la forêt, qui un siècle auparavant étaient contenues aux terres les plus en altitude (AE10). Comme l'indique un élu :

> Il y a des endroits où les municipalités leur font plutôt la chasse (aux néo-ruraux). Ça existe aussi, et ici on n'est pas dans cette mouvance-là, on est très tolérants et on se dit que c'est bien qu'il y ait des gens qui viennent s'installer et qu'il y ait des renouvellements de population (AE10).

Finalement, le cas ariégeois nous donne à voir à nouveau un phénomène de territorialisation par le haut, visiblement soutenu par les administrateurs rencontrés pour lesquels cela répond à des préoccupations concernant la préservation de l'environnement et du patrimoine naturel et culturel ariégeois. À l'inverse, les élus sont plus critiques face aux contraintes occasionnées par ces politiques publiques, qui viennent s'opposer au mode de territorialisation qui avait cours jusqu'à présent (lui-même fruit de politiques descendantes, mais plus anciennes), malgré le souci commun de préservation du patrimoine culturel. Certains résistent à cette territorialisation par le haut, par exemple en fermant les yeux sur les installations irrégulières.

Quant aux collectifs, pour ces raisons, ces contraintes extra-territoriales semblent s'appliquer avant tout lorsqu'elles trouvent un relai chez des élus défavorables à leurs projets, et peuvent être contournées dans le cas contraire, contribuant à une autre forme de territorialisation propre à la façon dont ils envisagent être-pour- et être-par-le-territoire. Si cela donne lieu à des variations importantes localement, dans l'ensemble de la zone étudiée toutefois la longue

[197] Les AFP permettent une gestion collective de terrains agricoles et pastoraux dans un contexte de morcellement du foncier entre de nombreux propriétaires individuels pas toujours impliqués dans leur gestion, voire ignorant qu'ils possèdent un terrain. Cela permet ainsi de mettre en valeur et exploiter des terres même sans l'autorisation de ces propriétaires, selon certaines conditions (cf. Eychenne *et al.*, 2020).

histoire de la ruralité alternative en Ariège marque les territoires et participe à leurs spécificités. Néanmoins, elle semble toujours relever d'une territorialisation concurrente à celle plus conventionnelle (et plus ou moins traditionnelle) d'une partie de la population, faute d'implication suffisante des acteurs gestionnaires des territoires dans le sens d'une mise en valeur conjointe de la territorialité des « anciens » et de celle des « alternatifs » :

> En fait une des difficultés de la collectivité aujourd'hui c'est qu'on ne sait pas quelle image valoriser. [Avant on faisait la promotion du] côté folklorique, champêtre. Et ça, ça s'est perdu, on ne le fait plus beaucoup, et au contraire on valorise l'aspect montagne, nature, tout ça, mais il n'y a pas non plus d'idée claire sur l'identité du territoire du Couserans (un territoire ariégeois) qu'on a envie de valoriser, et il y a un vrai déficit là-dessus, d'identité… comment dire ? de l'identité que souhaite promouvoir le territoire pour se rendre attractif. Et c'est ça aussi la question, parce que, typiquement, sur Saint-Girons par exemple, on va mettre en avant le marché, parce que c'est super, ça fédère à la fois les petits producteurs, les alternos (alternatifs), les vieux qui viennent tôt le matin, donc ça parle Occitan à 9h du matin et puis à 10h ça défile avec des sarouels (pantalon ample, stéréotypique du « hippie » en France). Je caricature, mais grosso modo. Au-delà de tout ça, on poserait la question : « Qu'est-ce que vous voulez que les gens retiennent de ce qu'est le Couserans ? » eh bien, en fait, autant je pense qu'il y a des territoires comme la Haute-Ariège [qui auraient de la facilité à répondre, autant ici] on ne sait pas trop sur quoi parier pour participer à rendre l'image attractive du territoire, et ça c'est une vraie difficulté qui, à mon avis, vient… Il y a sûrement un problème politique, ça, il faut… en termes de personnel politique. Mais il y a aussi cette histoire qu'on est pris entre… Ce serait une super possibilité de valoriser le tissu alternatif du Couserans, mais ça passerait mal quand même auprès d'une autre partie de la population, et pareil le côté folklorique [est] un peu vieillot maintenant et… c'est plus trop à la mode on va dire. Et le côté nature, le problème, c'est que tout le monde le fait aussi déjà, quoi. Donc il y a une vraie réflexion à mener sur quelle est l'identité du Couserans qu'on a envie de partager. [Les alternatifs,] ça reste les peluts (poilus), quoi, les néo-ruraux chevelus, tout ça. En fait on en revient à ce qu'on disait tout à l'heure sur la notion de néo-rural [qui] est là à la fois pour définir des gens qui sont là depuis récemment, mais aussi pour décrire des gens qui sont là depuis plus longtemps (les ruraux de longue date) et qui d'une certaine façon

> ont plus de légitimité à se… à décider ce qui est bon pour le territoire ou à définir ce qu'est le territoire. Et du coup mettre en avant plutôt cette facette [alternative] du territoire, pour moi c'est aussi prendre le risque de remettre en question la légitimité d'une partie de la population, qui est soumise à des processus de fragilisation qui sont importants, à cause de la vitalité économique du Couserans qui n'est pas méga-là, la vitalité démographique de cette population qui n'est pas méga-là non plus, donc c'est prendre un risque. Et c'est dommage parce que je pense que là, pour le coup, il y a un vrai potentiel d'attractivité pour faire venir des jeunes ménages. [Il] y a quand même cet aspect culturel qu'il y a moyen de valoriser, mais on préfère le faire d'un moyen détourné sans mettre vraiment en lumière toute cette richesse associative et culturelle, qui part à la fois [du folklore] mais qui va [jusqu'au] local anarcho-libertaire de St-Girons. […] Ça manque d'une vraie démarche pour donner du sens à ces politiques de mise en attractivité du territoire, qui prendraient notamment en compte cet aspect alternatif. Nous, on adorerait ça, parmi les techniciens (administrateurs) de la collectivité, on n'attend que ça ! Mais politiquement c'est très touchy (AA13)[198].

5.4 Synthèse. Les habitats collectif et écologiques, acteurs d'une géographie politique des espaces ruraux dans un contexte de transition écologique

L'intérêt dont nous avons fait preuve pour l'interface entre les collectifs et leur territoire constitue selon nous une de nos contributions principales à la littérature sur les alternatives rurales, et en particulier les habitats collectifs et écologiques, qui sont plus souvent abordées sous un angle internaliste. En cela, de manière plus générale, nous proposons un élément de réponse à une limite des études sur les transitions socio-écologiques qui, d'après Vincent Banos et ses collègues (2024), ne traitent pas suffisamment de l'intégration territoriale (incertaine) de ces initiatives.

Sans restituer l'ensemble des cas de figure rencontrés sur le terrain, cette section nous a permis de mettre en évidence les interactions complexes entre différentes catégories d'acteurs au sein des territoires ruraux (avec une emphase sur les collectifs et les pouvoirs publics et parapublics) ainsi que les effets contextuels des politiques publiques départementales à nationales. À l'échelle des territoires et même de nos terrains, elle nous a permis avec les

[198] Le Couserans couvre l'essentiel du périmètre étudié, mais celui-ci ne s'y limite pas. Néanmoins, les autres informations recueillies auprès des participants à la recherche nous suggèrent que ce qui est dit ici à propos du Couserans vaut aussi pour le reste de ce périmètre.

sections précédentes de mettre en évidence l'existence de territorialités contrastées parmi ces acteurs (dans et hors des catégories d'acteurs établies), ce qui se traduit notamment par des clivages fondés sur des divergences d'idéologies, de représentations et de pratiques, que nous avons interprété comme des façons différentes d'être-de et d'être-par, mais aussi comme le fruit de conceptions variées d'être-pour, point qui relève davantage d'échelles extra-territoriales et peut tout autant opposer les acteurs locaux entre eux que les opposer à des acteurs supra-locaux[199]. Ces territorialités contrastées aboutissent à des territorialisations concurrentes, *i.e.* à une forme de compétition pour *maintenir*, *modifier* ou *donner forme à* des territoires, se traduisant par des collaborations, négociations et tensions, sinon par des conflits entre les acteurs concernés.

Les territorialisations concurrentes dont nous faisons état ne se traduisent pas nécessairement par des rivalités : elles se déploient de concert, se mêlent et donnent lieu à des hybridations, car comme nous le rappelle Bernard Elissalde (2017) le territoire ne prend jamais la forme anticipée par tel ou tel acteur et il est constitué de nombreuses composantes qui s'influencent et influencent ceux qui cherchent à le transformer. Dans les cas qui nous intéressent, certains des processus de territorialisation, exogènes ou endogènes (fruits de politiques publiques, d'initiatives alternatives, etc.), remettent en question les modèles de territorialisation hérités du temps long, eux-mêmes déjà éprouvés et transformés par la déstructuration-restructuration des espaces ruraux au cours des dernières décennies, ce qui suscite de fortes réactions de la part d'une partie des ruraux de longue date qui le vivent comme une déterritorialisation et peuvent chercher à s'engager dans une reterritorialisation.

Les acteurs publics et parapublics ont nécessairement un rôle clef dans ces jeux d'influence, en tant que gestionnaires des espaces ruraux, et nous avons pu voir comment divers facteurs influençaient leur posture au sein de cette compétition. D'une part, ils ne sont pas détachés des logiques de l'être-de et de l'être-par qui concernent tout habitant des territoires ruraux. De concert avec leurs idées politiques et leurs intérêts personnels, ces dimensions influencent fortement leurs dispositions quant aux projets alternatifs. D'autre part, ils sont également pris dans des logiques plus contraignantes liées à leur statut : logiques électoralistes propres au territoire pour les élus, directives politiques pour les administrateurs, et logiques normatives

[199] Au sujet de l'être-pour, il ne s'agit pas d'oppositions frontales qui mettraient en jeu la question nationale, avec une interrogation des identités française, québécoise ou canadienne, et du territoire associé. Il s'agit plutôt de divisions internes autour de questionnements tels que : Comment le pays doit-il exercer sa souveraineté sur le territoire et comment doit-il l'organiser ? Qui doit disposer du pouvoir décisionnaire dans la gestion des multiples territoires qui le composent ? Etc.

supra-territoriales pour toutes les catégories. Si leur capacité à composer avec ces logiques est limitée, il n'en demeure pas moins que les plus favorables au développement des projets collectifs (du fait d'une convergence d'intérêts, comme le dynamisme du territoire, ou d'idées, comme le souci de l'environnement) déploient des efforts en ce sens, quand les plus défavorables s'en servent comme des arguments sinon comme des outils dans le sens inverse. Puisqu'elles ont un impact sur la capacité des collectifs à porter leurs projets, et donc à agir sur le territoire, leur action a ainsi un impact sur la contribution de ces derniers à la territorialisation. De la même manière, et plus généralement, eux-mêmes contribuent à certains modes de territorialisation en favorisant tel ou tel acteur et en appliquant ou contournant des normes et règlements supra-territoriaux dont la logique relève d'une territorialisation par le haut.

Notons que si les maires n'ont un pouvoir décisionnaire que sur un territoire administratif donné, ils replacent généralement les enjeux dont ils parlent à une échelle territoriale plus vaste s'apparentant à la communauté de commune ou la MRC (cette dernière étant aussi l'échelle de référence des préfets rencontrés, au Québec). En Ariège, certains se situent dans l'entre-deux, associant leur territoire à une vallée comprenant quelques municipalités. Quant aux députés rencontrés, eux raisonnent davantage en termes de région (Québec) ou département (France), bien que leurs circonscriptions relèvent d'échelles inférieures.

Les facteurs de soutien ou non des collectifs par les acteurs gestionnaires des territoires ruraux sont donc multiples : perception de leur mandat ou mission, pression venue d'autres acteurs, convictions idéologiques et préférences personnelles. À ces facteurs propres aux individus ou aux territoires s'ajoutent des facteurs exogènes, au premier rang desquels les politiques publiques décidées aux échelons départemental à national. Ces dernières contribuent directement à une forme de territorialisation par le haut, mais sont aussi appropriées par les acteurs en présence pour peser dans les jeux d'influence à l'échelle des territoires.

Force a été de constater que les collectifs, en règle générale, partagent davantage d'intérêts avec les administrateurs qu'avec les élus, en particulier s'agissant de préoccupations environnementales et de participation citoyenne, ce qui peut notamment s'expliquer par des profils sociodémographiques et des expériences de mobilité similaires. Néanmoins, si cela peut susciter des alignements de point de vue avec certaines instances administratives, cela peut aussi donner lieu à des désaccords sur la pertinence des normes et réglementations malgré une certaine adhésion aux idées qui les motivent. En miroir de cela, si certains administrateurs

peuvent éprouver un intérêt personnel pour les idées et pratiques des collectifs, ils peuvent aussi et pour les mêmes raisons désapprouver ces idées et pratiques.

Les territorialités respectives des collectifs et des élus semblent moins fréquemment alignées, mais les tensions existantes se cristallisent toujours autour d'enjeux spécifiques, très concrets, qui semblent venir activer des lectures clivantes qui autrement demeurent en toile de fond sans nécessairement troubler les relations entre les acteurs concernés. Les tensions peuvent émerger de manière contingente à partir d'éléments externes aux collectifs, voire aux territoires (*e.g.* le projet-pilote québécois pour la protection du caribou en Gaspésie), ou bien d'éléments portés par les collectifs eux-mêmes (*e.g.* un projet d'habitat léger ou d'école alternative)[200]. Chaque fois, on observe une opposition forte entre des territorialités divergentes et un différend quant à la remise en question d'un mode de territorialisation, vécu par conséquent par certains comme un risque de déterritorialisation, *i.e.* de remise en question d'un mode de vie, de la relation au territoire qu'il suppose, de la façon dont il s'y matérialise, au profit d'un autre mode de vie, ce à quoi les tenants du premier cherchent à répondre par le maintien du *statu quo,* voire par une reterritorialisation. Ces cas particuliers se caractérisent 1) par une difficile conciliation entre des territorialités différentes autour du sujet soulevé, et 2) par une menace d'accélération de certains modes de territorialisation au profit d'autres et donc pour certains acteurs de dé- ou reterritorialisation non désirée.

Il est pertinent de rappeler ici que dans le cas français, et surtout ariégeois, les installations dans les territoires ruraux de jeunes néo-ruraux diplômés au capital culturel important, et qui briguent des postes à responsabilité au sein de structures influentes localement (dont, mais pas seulement, les institutions publiques et parapubliques), suscitent une compétition avec les élus (bien souvent natifs de ces territoires et moins diplômés) (Berthomière & Imbert, 2019). Se dessinent ainsi de nouvelles notabilités qui suscitent des rapports de pouvoir nouveaux, d'autant que ces acteurs ne partagent pas les mêmes visions territoriales, bien qu'ils puissent être amenés par ailleurs à travailler ensemble. Cela contribue à la complexité des relations sociales dans les territoires ruraux.

[200] Ajoutons que les tensions que nous avons pu observer étaient toujours vécues comme telles par l'ensemble des membres des collectifs concernés, y compris par les moins engagés dans ces derniers ou par les moins politisés. Toutefois, tous n'étaient pas également mobilisés et impliqués dans les enjeux, et nous avons pu recueillir des témoignages selon lesquels à d'autres occasions, par le passé, certains membres d'un collectif s'étaient engagés dans une lutte sociale locale sans que les autres ne s'impliquassent pour autant (G3, carnet de bord).

En règle générale toutefois les territorialisations concurrentes semblent cohabiter et parfois, avec le temps, s'hybrider. Cette question du temps est singulièrement importante s'agissant des rapports sociaux en milieu rural, y compris dans le champ politique, du fait de la forte influence des relations interpersonnelles sur ces derniers (Mischi & Renahy, 2008). Dans de rares cas de figure, les collectifs eux-mêmes peuvent participer à une forme de reterritorialisation, de concert avec les élus, comme ceux qui en Ariège perpétuent la tradition d'élevage extensif (certes, en faisant souvent le choix d'élevages non traditionnels, par exemple de chèvre) et participent à contrer l'avancée des friches et de la forêt.

Il faut également souligner que six des collectifs visités (représentant chacun des trois terrains) nous ont confié n'avoir que très peu d'interactions avec les élus locaux, n'en ayant pas ressenti le besoin et n'étant pas engagé dans des procédures susceptibles de susciter des coopérations ou conflits. Existants depuis un à sept ans lors de notre visite, ces collectifs étaient généralement peu tournés vers le développement local, à l'exception d'un seul. De plus, les deux d'entre eux qui contrevenaient à certaines réglementations d'aménagement et urbanisme disaient se trouver dans un contexte de grande tolérance où ce type d'entorses était monnaie courante. C'est aussi l'occasion de rappeler que si nos données et nos questions nous ont en partie focalisés sur les tensions à l'œuvre, cela ne doit pas nous amener à porter une vision déformée négativement de la cohabitation entre ces acteurs (dont nous avons aussi évoqué des cas de coopération), et que la participation des collectifs au dynamisme des territoires est également appréciée par les acteurs gestionnaires des territoires ruraux, mêmes les moins favorables aux alternatives rurales.

Dans toutes ces logiques, les spécificités propres à chaque territoire (histoire, culture, économie, acteurs en présence), les interrelations entre celui-ci et d'autres territoires, et le contexte supra-territorial, se combinent pour donner lieu à une pluralité de réalités géographiques, pour reprendre l'idée de Michael Woods (2007). Nous ne reviendrons pas sur l'échelle territoriale locale, mais à l'échelle de nos terrains nous avons par exemple évoqué la longue histoire de la néo-ruralité et du rural alternatif en Ariège, se traduisant à la fois par une grande tolérance et une capacité importante de cohabitation, et par des tensions parfois fortes. Nous avons également évoqué sa plus longue histoire encore de résistance vis-à-vis de l'État central, qui combinée à l'élément précédent donne lieu à la fois à une forte critique des politiques publiques imposées par le haut et à une volonté de s'y appuyer pour règlementer certaines pratiques telles que l'habitat léger (allant localement de l'interdiction à la tolérance en passant par des arrangements *ad hoc*).

Dans l'Orne, la néo-ruralité est plus récente, peu marquée et elle ne compense pas encore les pertes démographiques liées aux départs d'habitants. De ce fait, la tolérance générale de la population à l'égard d'autres manières de vivre et de s'organiser est peut-être moindre, bien que les enjeux d'aménagement liés à la ruralité alternative que l'on trouve en Ariège n'y soient pas présents.

En Gaspésie, nous avons évoqué une plus grande ouverture d'esprit des élus et fonctionnaires vis-à-vis de l'application des règlements, ce que nous avons notamment mis sur le compte des mentalités et de la culture politique gaspésienne en particulier, et québécoise en générale, par rapport à celles de la France. Nous avons également souligné que l'emboîtement des échelons provincial et fédéral contribuait à ces singularités, et évoqué également le statut spécifique des régions périphériques, au sein desquelles le peu de ressources à disposition en contexte de désengagement de l'État invite les acteurs à collaborer davantage et rend plus précieuses toutes les initiatives qui s'y déploient (alternatives ou non).

Tous ces éléments illustrent de manière non exhaustive, et principalement à l'échelle de nos terrains, l'existence et l'influence de spécificités socio-culturelles et institutionnelles locales à nationales, à quoi s'ajoutent des caractéristiques biogéophysiques qui se déclinent aussi jusqu'à l'échelle micro-locale (climat, topographie, nature des sols, etc.). La figure 34 synthétise ces logiques à partir de l'exemple gaspésien.

Nous avons également évoqué l'influence des trajectoires de vie et du profil sociodémographique des acteurs en présence. Si le statut différent des administrateurs et des élus au sein du territoire peut expliquer en partie les rapports différenciés aux collectifs, il faut également souligner que, dans l'ensemble, les administrateurs ont un niveau d'études plus élevé que les élus et ont connu une plus grande mobilité géographique dans leur vie, ce qui est aussi le cas des membres de collectifs. Il s'avère de plus que, dans la plupart des cas, les tensions les plus grandes observées sur le terrain impliquaient des élus qui n'avaient jamais quitté leur région ou département d'origine et avaient le niveau d'études le plus bas[201]. Sans surprise, une forme de proximité sociale semble donc propice à une meilleure entente, et des expériences de mobilité géographique à une plus grande ouverture à des territorialités alternatives.

[201] Les deux sont par ailleurs étroitement liés puisque, dans ces territoires ruraux, l'offre de formations du supérieur est très limitée sinon inexistante. Faire des études requiert donc bien souvent de quitter le territoire.

Figure 34

Logiques territoriales et extra-territoriales à l'œuvre pour des territorialisations concurrentes illustrées par l'étude de cas en Gaspésie

1. Logiques supra- et trans-territoriales

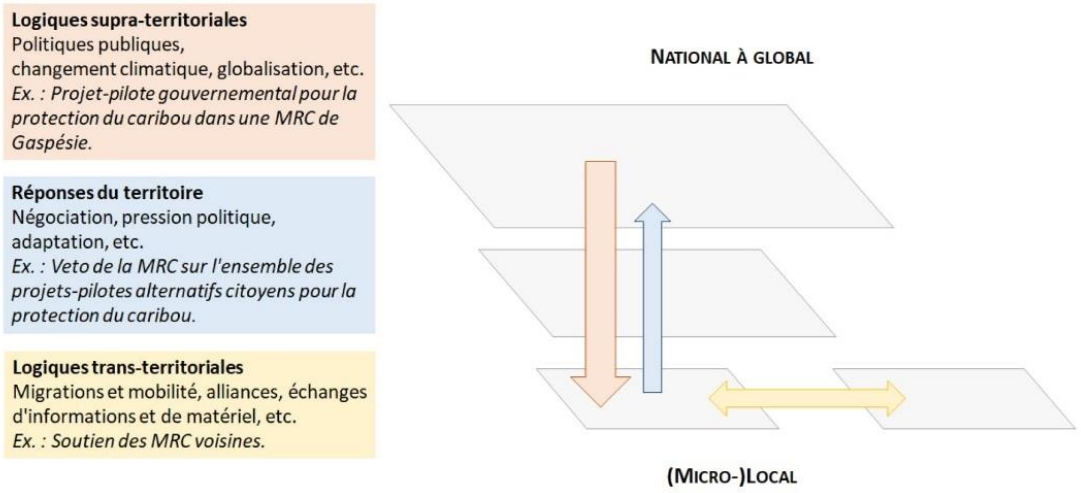

2. Logiques territoriales

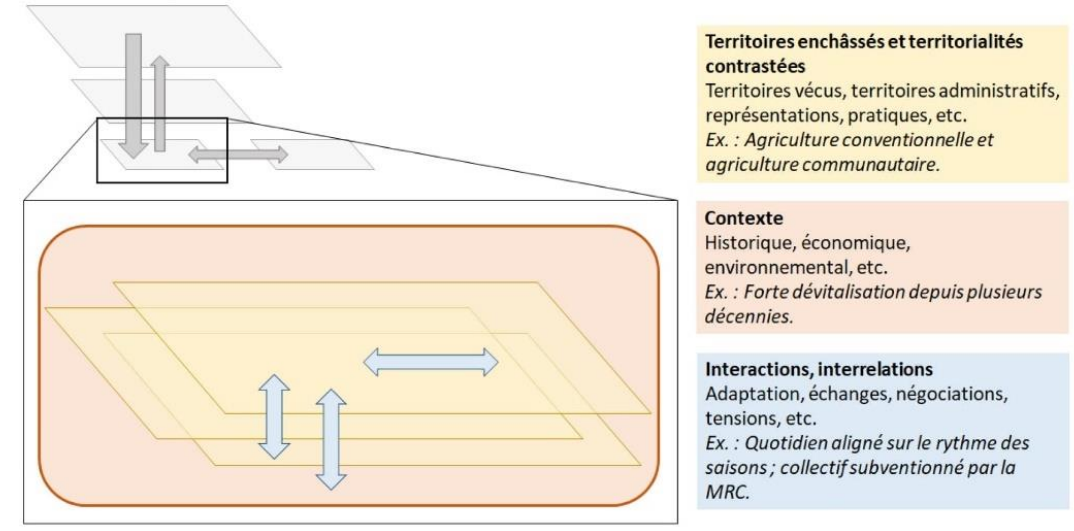

3. Territorialisations concurrentes

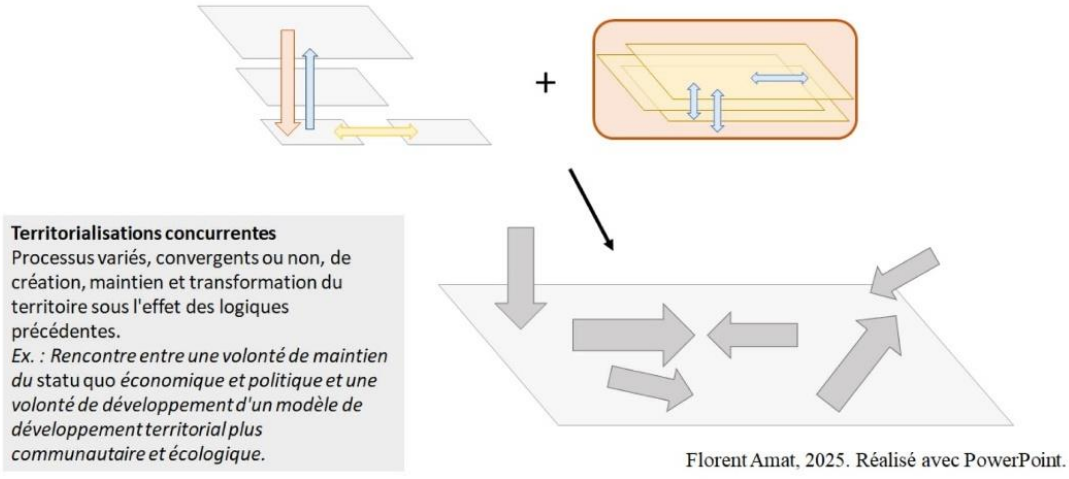

Florent Amat, 2025. Réalisé avec PowerPoint.

En outre, le rôle différencié des collectifs dans ces logiques territoriales et leur capacité à s'ancrer et s'intégrer est étroitement lié à leurs stratégies et priorités, telles que présentées au chapitre précédent, elles-mêmes associées à leur territorialité (cf. tableau 31). Ainsi pour certains projets le territoire est-il l'espace privilégié de l'action et de la transformation sociale, et constitue le centre d'attention premier du collectif (c'est le cas par exemple des initiatives ornaises évoquées en 5.3.3), ce qui suscite des échanges plus denses avec les acteurs locaux, et donc généralement (mais pas systématiquement) moins tendus, résultant en une influence réciproque accrue. Il s'agit avant tout de projets qui tendent vers la première classe de notre typologie (développement local), dont nous avions souligné par ailleurs que le profil de certains de leurs membres se caractérise par un engagement auprès de la société civile.

Ces collectifs participent davantage que les autres aux initiatives ordinaires locales (*e.g.* fêtes de village), plutôt que de se concentrer sur les seules initiatives alternatives. Or, les initiatives ordinaires sont aussi des vecteurs de transformation du territoire, comme le souligne Nina Aubry (2024) qui nous met en garde contre une vision trop axée sur le rôle des alternatives dans les transformations territoriales. Nos analyses semblent suggérer que les collectifs de type 1 l'ont compris, et le mettent en pratique dans leur stratégie de changement social par le bas. Dans le même ordre d'idées, Luc Bossuet (2011) évoque quant à lui plusieurs cas de figure de cohabitation entre néo-ruraux et ruraux de longue date, et souligne que les situations les plus favorables à des ententes positives et des interrelations plus dense sont celles où les deux catégories ont pour objectif commun de faire vivre le territoire et de susciter un dynamisme local via des activités au moins partiellement consensuelles.

Pour d'autres projets, au contraire, le territoire n'est qu'un support ou un vecteur pour des objectifs davantage centrés sur le collectif ou sur des causes extra-territoriales. Les rapports avec les autres acteurs du territoire peuvent alors être plus compliqués du fait d'une moindre densité d'échanges ainsi que d'une plus grande divergence de représentations et pratiques (comme dans le cas de A1 en 5.3.4). Dans l'ensemble, nous l'avons vérifié à la fois pour le type 2 (activisme) et le type 3 (introspection).

Pour les collectifs apparentés au type 2, le temps et l'énergie investis dans les activités militantes ne peut pas l'être dans la participation à la vie locale malgré une certaine volonté en ce sens (cohérente avec le profil de certains de leurs membres). De plus, ces activités peuvent être mal perçues par les autres acteurs territoriaux. Pour ceux relevant davantage du type 3, l'implication dans les communautés rurales n'est pas tellement mise de l'avant, ce qui renvoie

à notre hypothèse du chapitre 4 de moindre ouverture vers l'extérieur du fait d'une attention portée aux solutions d'échelle individuelle (les solutions collectives n'étant pas disqualifiées, mais conditionnées à un changement individuel). Or il s'agit des collectifs qui cumulent le plus de pratiques génératrices de tensions avec les autres acteurs ruraux. Ces pratiques sont celles associées par ces derniers à l'entre-soi, l'enfermement, et généralement à des stéréotypes associés aux sectes ou aux hippies : école alternative, stages de méditation, etc.

Il peut sembler surprenant que le collectif identifié au type 4 (autosuffisance) entretienne dans l'ensemble de bons rapports avec les acteurs locaux qu'il est amené à côtoyer. En effet, l'accent mis à un haut degré sur l'autosubsistance et l'autogestion aurait plutôt suggéré des rapports ténus et difficiles. Cela s'explique selon nous parce que ses membres considèrent que leur autonomie repose en grande partie sur de bons rapports avec la commune et avec le voisinage, ce qui permet des échanges de biens et services (accès à des terres, à du matériel, sociabilité, etc.). De plus, les territorialités respectives des élus et des membres du collectif ont en l'occurrence tendance à converger. En revanche, à mesure que l'on s'éloigne du site du collectif, la densité des liens avec l'extérieur diminue drastiquement. Toutefois, cela ne demeure fondé que sur un cas et il est possible que l'étude d'autres cas similaires menât à des conclusions différentes.

Tableau 31 Typologie des habitats collectifs et écologiques : priorités, territorialités et rapports aux acteurs locaux[a]

	Type 1	**Type 2**	**Type 3**	**Type 4**
Priorité	Développement local	Activisme	Introspection	Autosuffisance
Discours sur l'urbain	Rejet	Pas de rejet	Quasi-absent	Rejet
Rapport au territoire	Forte relation à l'environnement naturel (savoirs et pratiques)			
	Engagement fort dans la vie sociale	Engagement modéré dans la vie sociale	Engagement faible dans la vie sociale, plutôt dirigé vers le collectif et son site d'implantation	Engagement faible dans la vie sociale, plutôt dirigé vers le collectif et son site d'implantation
Rapport aux acteurs locaux[b]	Échanges et collaborations, des tensions subsistent	Peu d'échanges, tensions potentiellement importantes	Peu d'échanges, tensions importantes	Échanges limités mais collaborations, peu de tensions

[a] Rappelons qu'il s'agit d'idéaux-types, et que les limites avancées en 4.2.2 valent toujours.

[b] L'expression « acteurs locaux » ne doit pas masquer la diversité des acteurs et relations en jeu et se fonde avant tout sur les rapports avec les autres habitants, les élus et les administrateurs, à partir des observations et témoignages recueillis sur le terrain.

***

Avec ce chapitre, nous pensons avoir démontré que les habitats collectifs et écologiques contribuent aux débats concernant l'avenir des territoires ruraux, en particulier mais pas seulement concernant la transition (socio-)écologique dans ces territoires. Cette contribution se joue à des degrés différents et met en jeu des positionnements variés d'un collectif à l'autre, mais aussi d'un territoire à l'autre, chacun ayant ses spécificités qui influencent les interrelations entre acteurs ruraux et les rapports à l'espace des collectifs. En cela, ils sont bien des acteurs, parmi d'autres, d'une géographie politique des espaces ruraux.

Du fait de ces spécificités, les territoires et leurs acteurs réagissent diversement aux éléments contextuels extra-territoriaux, en fonction des caractéristiques locales, régionales et nationales, donnant lieu à une pluralité de réalités géographiques plutôt qu'à une uniformisation des territoires. Il ne s'agit pas de prétendre que les collectifs ont un rôle déterminant dans ces processus de différenciation (bien que cela puisse être le cas pour un ou deux d'entre eux), mais ils y contribuent plus ou moins fortement en participant, parfois activement, aux jeux d'influence dans et hors des territoires. Ils participent ainsi, très politiquement, à la vie collective locale et nationale et à la détermination de sa trajectoire (contingente et imprévisible).

L'échelle locale est de loin la plus commentée et priorisée par les habitats collectifs et écologiques, qu'il s'agisse de l'emprise spatiale du projet lui-même (son site, d'ordre plutôt micro-local) ou du milieu rural dans lequel il s'inscrit. Cette échelle permet d'aborder la question de l'ancrage inégal des collectifs à des territoires ruraux et leur participation à la production de ces derniers. Quand est mobilisée l'échelle la plus fine (micro-local), c'est bien souvent aux dimensions plus naturelles du territoire qu'il est fait référence, et à la façon dont les projets en tirent parti, s'y ajustent, s'en accommodent ou les transforment. L'échelle supérieure peut également mobiliser ces questions et y ajoute des dimensions artificielles (comme les infrastructures), mais elle permet également d'introduire des éléments d'ordre social et politique, puisque s'y déploient des interactions denses avec d'autres acteurs du territoire et des logiques extra-territoriales, donnant à voir des territorialités contrastées et des territorialisations concurrentes, comme il en a été abondamment question dans ce chapitre.

Tous ces enjeux dépassent les habitats collectifs et écologiques et touchent bien souvent à la question de la néo-ruralité, et c'est pourquoi la littérature qui se penche sur cette question s'est avérée très porteuse pour nos analyses. Toutefois, nous avons aussi montré que nous touchions là à des enjeux complexes qui excèdent également la seule question du rapport entre néo-ruraux et ruraux de longue date et des impacts des migrations villes-campagne sur les territoires ruraux.

Si le concept de territoire et les notions dérivées se sont prouvées très pertinentes pour nos analyses, nous avons également pu constater combien les phénomènes étudiés relevaient aussi d'autres logiques spatiales, en particulier réticulaires (*e.g.* liens entre associations, échanges de biens et services) et de lien à l'environnement (*e.g.* pratiques agricoles, rapport au caribou). Or nous avons déjà mentionné que le discours des collectifs articule la notion de territoire (qu'il associe au local) à celle de réseau (qu'il associe surtout au supra-local). Cela va nous amener à nous éloigner du prisme territorial afin de nous intéresser à d'autres spatialités des habitats collectifs et écologiques.

Nous avons déjà commencé à aborder les questions politiques et financières, s'agissant notamment des politiques publiques extra-territoriales, mais les échelles régionale à internationale ont également une importance pour l'implication dans ou la mobilisation de réseaux familiaux, sociaux, d'entraide et de solidarité. La question de la réticularité, dans son lien avec la question multiscalaire, acquiert alors un rôle clef pour les projets. Là encore, des variations importantes existent entre les uns et les autres, certains accordant une place fondamentale à leur insertion dans des réseaux trans-locaux, quand d'autres tâchent au contraire de limiter ce type de relations, autant que faire se peut. C'est à ces spatialités, et à leurs interactions avec celles traités dans ce chapitre, que nous nous intéresserons maintenant.

Chapitre 6. La variété des réticularités et jeux d'échelles des collectifs : révélatrice du lien entre rapport à l'espace et lecture politique

Au chapitre précédent nous avons porté notre regard sur les spatialités du phénomène observé et des acteurs étudiés à travers les notions de territoire, territorialité et territorialisation. Dans le présent chapitre, nous mobiliserons davantage la notion de réticularité et nous intéresserons aux jeux d'échelle afin d'aborder d'autres rapports à l'espace des membres de collectifs, au-delà des territoires abordés précédemment, et de déterminer les interrelations entre ces spatialités et celles étudiées jusqu'ici[202]. Le choix de mobiliser cette clef de lecture répond aux spécificités de nos observations, mais aussi aux analyses portées au chapitre 4, qui nous ont permis d'observer l'emphase mise sur la notion de réseau (et la montée d'échelle sociale et géographique qu'il permettrait) dans le discours de certains acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique. Cela devra nous permettre d'avoir un meilleur aperçu des stratégies socio-spatiales mises en œuvre par les acteurs étudiés.

Nous nous intéresserons d'abord aux réseaux de sociabilité et d'entraide et à leur rôle dans le développement des projets, puis à l'inscription des collectifs dans des réseaux militants, alternatifs et civils, et enfin aux liens avec les pouvoirs publics et parapublics supra-locaux. Si ce n'est pas l'objet de ce chapitre, nous verrons à l'occasion que ces différents liens extra-territoriaux ne sont pas sans rapport avec les trajectoires biographiques individuelles des membres de collectifs, ce qui contribue aussi à inscrire notre objet dans un temps plus long et dans des logiques trans-territoriales et multiscalaires.

6.1 Les réseaux de sociabilité et d'entraide, une mobilité trans-locale et urbain-rural au service du développement des projets et de la transmission d'idées et pratiques

6.1.1 L'incontournable sociabilité familiale et amicale

Les réseaux familiaux et amicaux semblent avoir une grande importance pour la plupart des membres de collectifs, sinon tous, à la fois pour les moments de sociabilité qu'ils procurent, d'autant plus quand ils incluent des affinités idéologiques, et pour le soutien matériel et immatériel qu'ils assurent, les rendant parfois indispensables à la concrétisation ou à la survie des projets. Pour les mêmes raisons, l'éloignement vis-à-vis de ces réseaux, qu'il soit

[202] Nous n'aborderons donc qu'exceptionnellement la question de la réticularité au sein des territoires locaux, qui d'une certaine manière a déjà été traitée dans le chapitre précédent bien que nous ayons privilégié d'autres notions.

géographique ou idéologique, peut constituer une source de préoccupation importante pour les participants à la recherche et affecter jusqu'à leur engagement dans leur collectif.

Nous avions évoqué au chapitre précédent le rôle de la proximité des réseaux familiaux ou amicaux dans le choix des sites d'implantation de certains projets. Géographiquement proches ou distants, une majorité des personnes interrogées sur le sujet souligne l'importance de maintenir ces liens. Cela est d'abord lié aux relations affectives et au soutien moral que les membres peuvent en tirer, en particulier pour ce qui concerne leurs parents ou leurs enfants (lorsque ceux-ci sont majeurs et ne font pas partie du collectif). Les technologies de l'information et de la communication aident à entretenir ces liens, mais c'est avant tout les rencontres en personne qui sont mises de l'avant, qu'elles soient fréquentes et appréciées ou bien rares et regrettées. En effet, ces moments impliquent une mobilité de l'une ou l'autre partie, sinon des deux, qui n'est pas toujours aisée du fait de contraintes en termes de temps, d'argent et d'énergie.

C'est particulièrement le cas pour de nombreux membres de collectifs gaspésiens et ariégeois, qui comme on l'a vu sont bien souvent originaires de territoires distants de ceux récemment investis : Gaspésie et Ariège sont chacune à une extrémité de leur territoire national respectif, et bon nombre de participants viennent respectivement de Québec ou au-delà (soit *a minima* 500 km en voiture pour les collectifs les plus proches) ou de la moitié nord de la France (300 km et plus à vol d'oiseau). Dans ces cas de figure, rares sont les membres qui se permettent des mobilités régulières (plusieurs fois par an) vers ces territoires éloignés, la plupart s'en tenant au temps des fêtes de Noël.

Nous avons pu observer que les plus mobiles parmi eux sont les plus indépendants en termes financiers et en termes de temps à consacrer à leurs activités au sein du collectif. De ce fait, les mobilités des membres sont plus fréquentes en hiver, lorsqu'un certain nombre de projets sont interrompus ou ralentis (*e.g.* maraîchage, construction). Il est alors possible de se relayer entre membres pour s'occuper de certaines tâches indispensables (à commencer par nourrir et soigner les animaux, le cas échéant) sans que cela ne nécessite la présence de tous les membres. Toutefois, des absences prolongées ou trop fréquentes peuvent entraîner des tensions au sein du collectif. Un participant nous confiait par exemple que pendant plusieurs mois il s'absentait les fins de semaine pour rejoindre sa compagne à plus de quatre heures de train de là, et qu'il sentait que « cette absence ponctuelle » avait participé à une scission qu'avait connue le

collectif, « parce que c'était perçu comme un investissement moindre » et que cela « cré[ait] des tensions » (O3C12).

Pour les expatriés, les difficultés sont plus grandes encore, puisque toutes les contraintes citées sont exacerbées par la distance accrue et, pour un certain nombre d'entre eux, par la nécessité de voyager en avion (ce qui s'accompagne d'un coût environnemental et financier accru). Les occasions de rencontres en personne avec les membres de la famille et un certain nombre d'amis sont alors d'autant plus rares, suscitant parfois des coupures de plusieurs années qui peuvent générer une véritable souffrance, voire une remise en question, chez certaines personnes, d'autant plus quand elles ont des proches âgés ou souffrant de problèmes de santé :

> Il me parle de la difficulté d'être loin de sa famille, et de ses questionnements pour la suite. […] Il aimerait passer du temps avec ses parents, avant qu'ils ne deviennent trop âgés, et aimerait que [son enfant] les voie davantage. Il se dit qu'il pourrait peut-être partir une année complète [dans son pays, voire y déménager définitivement.] Le souci c'est que rien ne l'attend là-bas, alors il se trouverait un petit coin pour se « terrer » et être tranquille, mais il n'y a « aucun avenir » ni d'intérêt particulier sinon sa famille et quelques amis. Il n'est pas sûr de trouver un jour dans sa vie un lieu où il puisse autant s'épanouir [que dans le collectif] (anonyme, carnet de bord[203]).

Du fait de ces contraintes, ce sont bien souvent les amis ou membres de la famille qui se déplacent pour rendre visite aux membres de collectifs. Cela est d'autant plus utile aux collectifs que ces proches ne constituent pas seulement un appui moral et affectif, mais aussi matériel et en termes de savoirs. C'est le cas lorsqu'ils participent aux tâches du collectif durant leurs séjours, mais aussi lorsqu'ils partagent l'expertise tirée notamment de leur formation professionnelle : parents agriculteurs, fils informaticien ou amie avocate sont des soutiens de taille pour des collectifs qui cherchent à cultiver des légumes, tenir un site web ou créer un montage juridique particulier pour le partage de la propriété collective.

Enfin, les proches constituent aussi un soutien financier pour plusieurs membres, mais aussi pour certains collectifs, puisque trois au moins de ceux visités ont financé l'achat de leur terrain à l'aide de prêts et dons d'amis et membres de la famille des personnes impliquées.

[203] Exceptionnellement, nous anonymisons ce *verbatim* du fait de la sensibilité du témoignage : cette remise en question n'est pas connue des autres membres du collectif.

Ces relations révèlent donc chez les membres des collectifs des ancrages multiples hérités de leurs trajectoires sociales et géographiques passées, et se traduisent par des flux matériels et immatériels qui transcendent les territoires : entre urbain et rural ou entre deux espaces ruraux, entre différents départements, régions, provinces ou pays. Bien souvent, ces liens aident les collectifs et leurs membres à s'ancrer aux territoires investis, en participant à la concrétisation du projet collectif, à sa survie matérielle ou financière, au moral des membres, etc. Ils sont toutefois ambivalents, car en l'absence de possibilité de relations en personne et récurrentes, certains liens forts peuvent perturber l'ancrage territorial en introduisant une précarité affective.

Par ailleurs, dans certains cas, ils peuvent susciter chez les membres de la famille ou les amis de nouveaux ancrages, dans la mesure où ces derniers peuvent développer un attachement au collectif ou à son territoire à force de s'y rendre et/ou suite à une installation dans le but de se rapprocher de leurs proches. Ainsi la mère d'une membre de A1, qui vivait à Paris, a-t-elle habité plusieurs semaines au sein du collectif à l'occasion de l'une des périodes de confinement dues à la pandémie de Covid-19, puis n'a plus voulu repartir et a finalement intégré le collectif. Dans deux collectifs au moins, ce sont les membres eux-mêmes qui songent à accueillir leurs parents vieillissants, pour des motifs avant tout affectifs mais qui mêlent également d'autres considérations pratiques déjà citées :

> On a vu nos grands-parents partir en maison de retraite et se dégrader à une vitesse folle, à peu près tous […]. Et donc on se dit qu'ici il y a l'espace pour pouvoir accueillir [nos parents respectifs], et donc si on pouvait à l'avenir, plutôt que leur faire payer je ne sais pas combien, 3 000 balles par mois dans une maison de retraite où ils vont parfois être bien traités, parfois pas, tu ne sais pas, c'est une loterie… Bah en fait si on peut les prendre là, du coup il y a toujours du monde, tu fais venir une infirmière tous les jours, tu fais venir… et comme ils sont plusieurs ça équilibre les coûts, et en même temps ils peuvent te faire bénéficier d'énormément de choses parce qu'ils ont énormément d'expérience. Rien que, je ne sais pas, ma mère elle est très bricoleuse, le père de [telle membre] il a fait tout son jardin, tout le monde a plein de connaissances (O2C11).

Outre les contacts en personne et l'entraide, le rôle ambivalent des relations familiales ou amicales se manifeste également dans l'approbation ou non des projets par les proches. D'après cinq personnes rencontrées dans cinq collectifs différents, les projets suscitent beaucoup d'incompréhension chez leurs proches et chez ceux des autres membres, ce qui peut être vécu

comme un manque de reconnaissance, voire entraîner des tensions. Le choix de vie est le principal facteur d'incompréhension : quitter le salariat pour vivre de la terre, ne pas être propriétaire de son terrain ou sa maison (ou l'être collectivement), vivre en habitat léger, utiliser des toilettes sèches plutôt que conventionnelles sont autant de sources d'inquiétude ou d'inconfort des proches vis-à-vis de membres de collectifs. D'après un participant vivant depuis plus de dix ans en collectif, le temps participe à réduire ces préoccupations, mais celles-ci subsistent néanmoins. À l'inverse, obtenir la reconnaissance voire l'admiration de certains proches est vécu comme un encouragement.

Un autre facteur d'incompréhension semble pouvoir susciter des tensions parfois plus fortes, dans le cas de divergences idéologiques. Ainsi certains membres de collectifs (en particulier de types 2 et 3, mais pas uniquement) nous ont confié que leurs relations avec certains amis ou membres de la famille s'étaient dégradées du fait de positionnements trop divergents. Dans trois cas au moins, une rupture plus ou moins forte avec la famille (dont les parents) est intervenue plusieurs années avant l'insertion dans un collectif, mais il n'est pas possible d'en avoir une explication seulement idéologique, même si les personnes concernées ont mis l'accent sur des divergences de valeurs (*e.g.* au sujet de l'éducation, de la carrière ou du mode de vie). Cela n'empêche les membres d'un collectif, apparenté au type 2, de se servir de leur réseau amical et familial afin de diffuser leurs idées politiques :

> [Avec mon petit frère] on s'est brouillés sur des trucs de Covid, machin, donc une relation qui s'est très distendue. […] Après on a une newsletter qui rassemble 150 personnes, qui rassemble, du coup, je ne sais pas, des amis, la famille. […] L'idée c'est de faire une newsletter qui va se positionner politiquement, donc peut-être qu'on risque de perdre des soutiens. Et on n'a jamais eu de problème ou de gens qui ont critiqué notre projet, sauf une fois un oncle [d'un autre membre] (O3C14).

Ces enjeux autour des réseaux de familiaux et amicaux extra-territoriaux semblent s'appliquer à tous les collectifs, indépendamment de leur type, bien que pour certains d'entre eux nos séjours trop courts n'aient pas permis d'évoquer le sujet avec les personnes rencontrées (A3, A5). La densité et l'intensité de ces relations varie cependant d'un collectif à l'autre (notamment en fonction de sa dimension), mais aussi et surtout d'un individu à l'autre, dépendamment de ses trajectoires familiales, sociales et géographiques.

En outre, la localisation du collectif semble également avoir un impact sur la forme de ces réseaux et sur leur distribution spatiale. Les réseaux de sociabilité des membres de collectifs

gaspésiens et ariégeois ont tendance à être plus étalés spatialement du fait de l'origine plus lointaine des membres, tandis que les membres de collectifs ornais ont généralement grandi et passé une bonne partie de leur vie dans l'Orne ou les départements voisins, et que ceux parmi eux qui ont des ancrages urbains les ont souvent à Paris (soit à 150 km du centre du département). Ces réseaux sont plus dispersés encore pour les membres de collectifs gaspésiens qu'ariégeois car, s'ils attirent tous deux des expatriés francophones européens, ceux qui partent pour le Québec mettent un océan entre eux et leur pays d'origine.

Observer ces réticularités, qui jouent un rôle important dans le développement et la stabilité de bon nombre de collectifs (surtout les plus grands), permet de mettre en lumière des logiques trans-territoriales, multiscalaires et diachroniques liant les territoires investis à d'autres territoires. Nous verrons maintenant que c'est aussi le cas des réseaux de bénévoles et de visiteurs.

6.1.2 Bénévoles et visiteurs : le territoire pris dans des réseaux (inter)nationaux

Tous les collectifs visités accueillent des bénévoles et autres visiteurs de diverses origines. Cela représente un double enjeu pour eux, puisqu'ils permettent à la fois d'accéder à des ressources et de diffuser des idées et pratiques. Par ailleurs, cela suscite d'importantes mobilités et contribue ainsi à connecter les sites des collectifs ainsi que leurs territoires à d'autres territoires urbains et ruraux, tout en les inscrivant dans des logiques scalaires.

Les bénévoles

En moyenne plus jeunes que les membres de collectifs, issus de milieux urbains ou ruraux, les bénévoles sont principalement des personnes à la recherche de nouvelles expériences et de nouveaux apprentissages, désireux de visiter des régions ou pays qu'ils ne connaissent pas ou peu, et qui passent par des plateformes en ligne de volontariat (principalement WWOOF et Workaway). Dans deux collectifs ornais organisés en associations, certains volontaires sont accueillis *via* des services civiques ; ils ne sont donc pas bénévoles à proprement parler, puisqu'ils touchent une indemnisation.

Le tableau 32 exemplifie les différentes dimensions des relations entre bénévoles et collectifs, que nous commenterons par la suite.

Tableau 32 Dimensions des relations entre bénévoles et collectifs : quelques exemples

Régularité de l'accueil
[Il y a cinq woofers], on est complets, et c'est ça quasiment toute l'année (A2C02).
Ils accueillent des bénévoles chaque été (G3, carnet de bord).
Soutien matériel
[Ma contribution sur 23 jours : Tous les matins, seul ou avec un membre, j'ai sorti les ânes et les chèvres et me suis assuré qu'ils aient de quoi manger. Une bonne partie de] mon activité de woofer a été de tailler les pommiers avec [un des membres]. J'ai aussi beaucoup cuisiné, et passé une demi-journée à désherber, décompacter et refaire une butte du potager qui s'était tassée. J'ai aidé à remettre en terre le portant de la serre, et passé une demi-journée à planter des arbres lors d'un chantier collectif sur le lieu. [… J'ai contribué à clôturer] le nouveau parc à chèvres [et j'ai] aidé à la préparation de la fête et rédigé le compte rendu de l'activité des 3C (O1, carnet de bord[a]).
Transfert de connaissances (bidirectionnel)
[Il y avait] un truc que je pensais très compliqué, et puis un ou deux jeunes arrivent et ils savaient faire et du coup c'était très simple et du coup c'est un apprentissage et… et il y a eu beaucoup de transferts de connaissance, et moi j'ai beaucoup insisté sur le fait que je n'étais pas [le sachant] qui montrait aux autres, mais que [n'importe qui pouvait montrer ce qu'il savait] aux autres. […] Quand j'ai quelqu'un qui vient pour me donner un coup de main je vais plutôt lui faire planter, faire des choses plutôt sympa, pour que lui après puisse refaire des choses chez lui s'il a un projet. Je ne vais pas lui faire faire du désherbage. Ça n'a pas de sens. Ou alors je vais lui en faire faire un petit peu pour lui montrer : telle plante c'est ça, telle plante c'est ça. Il faut qu'il y ait un apprentissage […] qu'il y ait une acquisition de connaissance. C'est vraiment l'esprit transmission de savoir qui est important (O6C09).
Intégration locale
Le maire [d'une commune voisine] a demandé à l'espace de vie social [coanimé par le collectif] de gérer la mise à disposition de quelques vélos électriques que la commune a achetés pour des utilisations ponctuelles de loisir et tourisme, n'ayant pas les moyens humains de gérer ça elle-même. […] C'est au développement de cela que servira le nouveau service civique (G1, carnet de bord).
Découverte de l'habitat collectif et écologique, recrutement et essaimage
Elle me dit qu'elle a découvert l'habitat collectif par hasard, en woofing. […] Un jour, elle a décidé de prendre l'air et de partir plusieurs mois au Canada. Elle a commencé un premier woofing dans [un collectif québécois] et ça a été une « révélation » : elle y a passé tout son séjour, ce qui n'était pas prévu, et de retour en France elle a décidé de continuer à faire du woofing, dans le sud-ouest. Elle est passée [par deux autres collectifs avant d'atterrir ici] (A4, carnet de bord).
Amitié
[Les bénévoles] s'engagent pour au moins deux ou trois mois. Donc assez vite, en fait, ce n'est plus de la visite, c'est des amis, pis c'est assez déchirant quand ils partent, là. Heureusement, beaucoup reviennent (G1, E03).
[a] Il s'agit de mon propre témoignage.

Les ressources auxquelles permettent d'accéder les bénévoles et visiteurs sont vitales pour les collectifs : elles conditionnent leur survie matérielle et économique et jouent un rôle important (parfois indispensable) pour leur ancrage local. C'est particulièrement le cas des bénévoles, qui constituent une main d'œuvre dont la contribution est décisive. Sur le plan matériel, les activités entreprises par les collectifs, avec les contraintes propres à leurs valeurs environnementales et à leurs restrictions financières (production agricole avec machinerie limitée ou absente, auto-construction de bâtiments, réparation et recyclage, etc.), requièrent beaucoup de temps et d'énergie que les membres seuls ne peuvent pas fournir (du moins pas

durant les premières années du projet). Pour visibiliser ce travail et son importance, l'un des collectifs visités fournit chaque année une estimation monétaire de la contribution des bénévoles[204] en prenant pour référence le salaire minimum. Celle-ci était de plus de 70 000 € en 2022 et en 2023, respectivement.

De plus, les bénévoles arrivent avec leurs propres connaissances, d'autant que certains cumulent les bénévolats dans des fermes, collectifs et autres initiatives. Cela donne lieu à des transferts de savoir précieux pour les collectifs, transferts à double sens puisque les volontaires aussi s'imprègnent des savoirs, idées et pratiques des collectifs et participent ensuite à leur circulation (cf. figure 35). Quelques membres de collectifs rencontrés évoquent d'ailleurs explicitement ces transferts comme une occasion de diffuser leurs visions du monde, et l'un d'eux cherche même activement à encourager les bénévoles à lancer leurs propres projets alternatifs, collectifs ou non (O6C09).

En contribuant ainsi au fonctionnement matériel du projet, les bénévoles contribuent à son adaptation au contexte biogéophysique et donc à son ancrage territorial (cf. 5.1.2). Dans certains cas, ils contribuent également à cet ancrage en favorisant l'intégration du collectif dans la communauté rurale investie, par leurs actions auprès d'autres acteurs du territoire. C'est particulièrement le cas des services civiques, qui dans les deux cas concernés ont notamment participé à la réalisation d'un diagnostic territorial afin de déterminer les besoins et attentes des populations locales quant à l'avenir du territoire (O1[205]) ou au vieillissement en milieu rural (O4).

Les bénévoles peuvent aussi constituer de potentiels nouveaux membres et sont un vecteur de recrutement pour les collectifs : au moins cinq d'entre eux comptent un ou plusieurs anciens bénévoles parmi leurs membres, et certains misent explicitement sur l'accueil de bénévoles pour recruter de nouveaux membres. Au moins quatre membres de O1 et quatre membres de G3 sont d'anciens bénévoles[206].

Il faut souligner que la plupart des volontaires ne cherchent pas particulièrement d'expériences de bénévolat dans des habitats collectifs et écologiques et s'y retrouvent généralement fortuitement, ce qui mène à la découverte de ce mode de vie et d'organisation.

[204] Parmi lesquels il faut souligner qu'un bon nombre sont des locaux qui contribuent de manière récurrente.
[205] Ce collectif accueille également des stagiaires qui ne sont pas des volontaires comme ceux engagés dans des services civiques, puisqu'ils sont en formation professionnelle, mais qui effectuent sensiblement les mêmes tâches.
[206] Cela poussera d'ailleurs deux participants, un dans chacun de ces collectifs, à nous avertir : Attention, quand on fait un séjour ici, il y a un risque de ne jamais repartir !

Par exemple, il y a une forte interconnaissance entre les membres de G3 et des personnes gérant ou travaillant dans un établissement d'hébergement touristique gaspésien. À plusieurs reprise, ces dernières ont aiguillé des voyageurs à la recherche d'expériences en bénévolat (voire d'un contrat saisonnier) vers le collectif, et certains sont désormais membres de celui-ci. Cela illustre aussi comment d'autres opérateurs peuvent jouer un rôle important de médiateur entre les collectifs et des bénévoles ou autres visiteurs.

Figure 35

Ardoise signalant un épicéa et fournissant des informations sur sa comestibilité ou ses usages médicinaux, dans le jardin d'un collectif

On peut trouver d'autres indications concernant d'autres plantes ailleurs dans le jardin.



Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape. Photos : Florent Amat, 2024.

Découvrir la vie en collectif mène donc parfois à la décision de l'adopter, ici ou ailleurs, ce dont plusieurs participants ont témoigné. Après un séjour marquant ou une « révélation », certaines personnes ne cherchent pas nécessairement à intégrer le collectif visité mais décident de multiplier les expériences dans d'autres collectifs et/ou d'en rejoindre ou en créer un autre. Dans ce cas de figure, les collectifs contribuent non seulement à la transmission et la mise en circulation de savoirs et pratiques, mais aussi à l'essaimage de l'habitat collectif et écologique, nationalement et internationalement. En effet, certains membres de collectifs rencontrés ont découvert ce mode de vie à l'étranger (notamment sur le continent américain, du nord au sud) avant de l'adopter en France ou au Québec. Il est d'ailleurs intéressant de noter que des liens entre France et Québec se tissent de la sorte, en particulier du fait de Français ayant des expériences de bénévolat au Québec (l'inverse semble plus rare). Toutefois, ces liens peuvent être difficiles à maintenir une fois les Français retournés dans leur pays (quand ils ne restent pas au Québec), du fait de l'éloignement.

Ce rôle du bénévolat dans le passage à l'acte a déjà été observé par Paula Dolci (2021) chez les populations néo-agricultrices, tant dans sa dimension planifiée (le bénévolat vient nourrir un projet mûri de longue date) qu'inopinée (la découverte *via* le bénévolat suscite un nouveau projet). Cela fait également écho à nos commentaires sur les trajectoires biographiques en 3.2.2.

Enfin, qu'ils intègrent ou non le collectif, un certain nombre de bénévoles développent des liens d'amitié avec des membres et un attachement au collectif visité, et s'insèrent alors dans les réseaux de sociabilité amicale évoqués précédemment.

Pour toutes ces raisons, les plateformes de mise en réseau d'initiatives et de bénévoles jouent un rôle crucial, car c'est par elles que la plupart des contacts se font, à commencer par WWOOF. C'est particulièrement le cas pour des projets qui ne s'inscrivent pas ou peu dans d'autres types de réseaux (d'interconnaissance, alternatifs, militants, médias sociaux[207], etc.). Ainsi un membre d'un collectif recherchant l'autosuffisance, isolé géographiquement et disposant de peu de liens extra-territoriaux (tous types confondus), nous confiait-il que la plateforme de woofing française était cruciale pour la survie de son projet et se désolait de « [sa] dépendance à une structure qui a le monopole[208]. » Des gens de sa connaissance en ont été exclus parce qu'ils

[207] L'expression « médias sociaux » désigne au Québec les applications de création et partage de contenu et d'interaction sociale en ligne, plutôt qualifiés de « réseaux sociaux » en France. Nous n'utilisons pas cette seconde appellation pour éviter la confusion avec la notion de réseau social en sciences sociales.

[208] Les alternatives comme WorkAway et HelpX, selon ce participant, ne pèsent pas lourd et n'attirent pas les mêmes profils de gens « prêts à bosser » (A2, carnet de bord).

n'avaient pas respecté la charte, or selon lui « perd[re] l'accès à WWOOF c'est un peu comme une condamnation » (A2, carnet de bord).

Les visiteurs

Outre les bénévoles, la famille et les amis, les collectifs peuvent accueillir divers visiteurs venus d'autres territoires. Dans quatre cas de figure, ces visiteurs sont des clients venus pour des stages de formation[209] (A1, A3, O6) ou pour de l'hébergement (A3, O4). Ils contribuent alors à l'équilibre financier des projets. Dans deux collectifs, les fonds qu'ils apportent sont nécessaires à la viabilité du projet et à sa vitalité, et participent à la rétribution de certains membres. Dès lors, ils deviennent un enjeu critique :

> Cette année on a dû annuler quatre séjours sur cinq, faute d'inscriptions. Donc pour moi les objectifs [prioritaires du collectif] ils sont économiques. En tout cas les stratégies économiques elles sont vraiment à l'étape de construction et de repérage sur le tas, en fait. […] Ça fait un apport économique pour le lieu […] puisque dans les charges liées au séjour il y a des fois des travaux ou des aménagements qui sont, après, pérennes sur le lieu, donc ça permet d'enrichir le lieu avec ces aménagements, ça permet aussi une partie d'enrichissement, de liquidités, pour payer les charges, les frais de fonctionnement et le remboursement des crédits. […] Et ça permet aussi aux personnes [investies dans l'animation] d'être rémunérées (A1C08).

> Grâce aux stages et à l'accueil ils arrivent à rémunérer les sociétaires à hauteur de 1 000 €/mois pour 8 h/semaine, contre 400 €/mois il y a deux ans (A3, carnet de bord).

L'intérêt des stages de formation n'est pas seulement économique, puisque l'objectif premier avancé est la transmission d'idées et pratiques particulières dans un objectif d'essaimage :

> [On a] un gros projet d'accueil, de transmission. On est un peu un laboratoire de vie, d'être, de faire ensemble, avec tous ses avantages et ses difficultés. (Moi :) – Qu'est-ce que vous voudriez transmettre ? (Lui :) – Ce qu'on expérimente et ce qu'on vit, là, dans notre laboratoire. Alors ça peut être autant sur la gouvernance, ça peut être autant sur la gestion des conflits, sur comment communiquer, comment

[209] Il ne s'agit pas là de stages formels reconnus par une quelconque institution publique, professionnelle ou scolaire, mais de séjours payants proposés par les collectifs.

> prendre nos responsabilités, mais ça peut être aussi sur comment faire un jardin permacole, comment faire de la permaculture de manière très globale, pas seulement sur l'agriculture, comment on cultive, comment… [… Ce serait notamment axé sur] des personnes extérieures qui viendraient faire des ateliers, séminaires, autres… donc plutôt extérieures au lieu mais qui sont en lien avec nos valeurs (A1C01).

La particularité de ce type d'accueil, comme l'indique la dernière phrase du *verbatim*, est que dans la mesure où les personnes accueillies sont des clients qui paient pour un service, elles sont plus susceptibles de partager les valeurs, idées et centres d'intérêt des membres des collectifs que les bénévoles ou, plus encore, la famille et les amis. Dès lors, la transmission se fait dans un certain entre-soi et on peut supposer qu'elle n'a qu'un impact limité sur l'essaimage des idées et pratiques des collectifs[210].

Il est par ailleurs intéressant que deux des collectifs animant de tels séjours tendent vers le type 3, et que le troisième présente également quelques caractéristiques propres à ce type. Comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, les collectifs tournés vers le travail introspectif ont effectivement tendance à se tourner vers des réseaux constitués autour de centres d'intérêt précis, à l'échelle nationale voire au-delà. Cela n'est pas sans lien avec le fait qu'ils soient relativement peu engagés dans la vie des territoires ruraux, comme nous l'avons vu précédemment.

Les visiteurs peuvent également être des personnes de passage accueillies lors de journées portes ouvertes. Néanmoins, seuls deux collectifs en organisent régulièrement, sur une base mensuelle ou plurimensuelle (A1, A3), et un de manière occasionnelle, sur sollicitation (O2). Ces collectifs ont en commun non seulement de chercher à recruter de nouveaux membres, mais surtout d'avoir une forte publicisation sur la Toile (avec des sites web non seulement fonctionnel et répondant à certains standards esthétiques récents, mais aussi très bien référencés sur les moteurs de recherche) et d'être les plus proches de la Coopérative Oasis (en termes de références et d'interactions, en ligne et hors ligne). Or, nous avons vu au chapitre 4 combien la CO accordait une importance particulière à la communication, notamment dans un objectif d'essaimage, ce qui est cohérent avec le fait de publiciser son projet auprès d'une large audience au niveau national, y compris par des portes ouvertes dont les annonces sont faites en ligne (site web et réseaux sociaux). Force est de constater que ce n'est pas un processus de recrutement

[210] Nous n'avons pas rencontré de stagiaires et n'avons donc pas pu échanger avec eux.

adopté par les autres collectifs, qui misent davantage sur les rencontres fortuites, les bénévoles, le bouche-à-oreille et, comme nous le verrons par la suite, les réseaux militants ou alternatifs.

Enfin, les visiteurs peuvent être des passeurs, ou perçus comme tels, supposés faire avancer « la cause » (A1C08) en documentant les idées et pratiques des collectifs, les difficultés qu'ils rencontrent, les solutions qu'ils y apportent ou qu'ils apportent à d'autres enjeux, leurs rapports avec d'autres acteurs, leurs engagements, etc. Ces visiteurs sont des chercheurs et des journalistes.

Si tous les collectifs ont *a minima* accueilli l'auteur de cette thèse, trois d'entre eux à notre connaissance ont accueilli d'autres chercheurs (A1, A2, G3) et deux ont accueilli des journalistes (A1, G3). Cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'A1 et A2 sont relativement bien référencés sur la Toile, et que G3 est un collectif connu dans le milieu alternatif québécois (y compris à Montréal et Québec)[211]. Concernant A1, cela s'aligne avec une réelle volonté de « nourrir des espaces de recherche » (A1C01) qui n'est pas nécessairement explicite dans les autres projets[212]. Néanmoins, la possibilité de valoriser le chemin parcouru, d'obtenir une forme de reconnaissance, de faire connaître ses idées et pratiques au-delà des sphères habituelles sont autant de motivations pour participer à une recherche académique ou une enquête journalistique.

Contrairement aux cas d'accueil de chercheurs, l'accueil de journalistes a engendré de la frustration chez les membres des collectifs concernés, qui leur reprochent d'avoir dressé des portraits « incomplets » voire « à charge » contre leur projet (A1, G3, carnet de bord).

Sites internet et médias sociaux

Outre certaines plateformes déjà évoquées, les sites internet et/ou les médias sociaux sont un moyen d'attirer bénévoles et visiteurs. Ils sont toutefois inégalement employés par les différents collectifs en fonction de leurs besoins, de leurs compétences et de leur position vis-à-vis de ces outils. Par exemple, la connaissance de ces outils et la capacité à les utiliser facilement et à en tirer pleinement profit est inégalement répartie d'un participant à l'autre, et donc d'un collectif à l'autre, avec généralement plus de facilités pour les personnes les plus diplômées. Dans

[211] On voit alors comment l'inscription dans des réseaux web ou alternatifs suscite de nouvelles connexions en dehors de ces réseaux.

[212] À cet égard, il est intéressant de noter que plusieurs membres de G3 insistaient sur le fait que le collectif n'avait pas vocation à être « un lieu d'accueil et de passage », alors même que c'est parmi les projets visités un de ceux qui accueille le plus : famille et amis, bénévoles, travailleurs saisonniers locaux, membres d'autres collectifs, chercheurs, journalistes (G3, carnet de bord).

l'Orne, un des participants s'étonnait de constater qu'un collectif voisin tout juste installé avait déjà un site web qui était plus visible sur la Toile que celui de son propre collectif :

> Il est un peu agacé de voir qu'ils ont déjà un site web, qui existait avant même que le projet ne soit réellement lancé, et que ce site est déjà mieux référencé que le leur. [Il] constate qu'ils (les membres de cet autre collectif) sont forts sur la communication et sur la partie montage de projet, ce qui leur permet d'être bien organisés et de communiquer alors même que le projet est embryonnaire. Cela contraste avec [son collectif] qui a créé son site il y a moins d'un an […] alors que le projet existe depuis plusieurs années et commence à être solide (O1, carnet de bord).

En l'occurrence, cet agacement n'est pas tant dû à l'écart de compétences numériques entre les deux collectifs qu'au fait même que le collectif nouvellement installé mise tant sur la communication avant d'avoir pris le temps de s'installer sur le territoire. Pour ce participant, quoique désireux de ne pas juger trop hâtivement, cela témoigne d'un projet pensé hors-sol, sans connaissance du territoire et peut-être même sans volonté de s'adapter à celui-ci. Pour nous, cela illustre avant tout combien les sites internet peuvent être envisagés de différentes façons et destinés à différents publics, avec différents objectifs. Ainsi, neuf de nos collectifs ont un site web, mais tous n'ont pas la même utilité : publicisation locale ou nationale, promotion d'événements, publications, recrutement, vente de produits, etc. Ceux qui n'ont pas de site ont néanmoins une présence sur internet à travers *a minima* un média social ou un compte sur une plateforme de bénévolat.

Quant aux médias sociaux et à leur utilisation, ils n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière de notre part. Fortement critiqués au sein d'un certain nombre de collectifs qui refusent de les employer, ils sont perçus dans d'autres comme indispensables pour publiciser les événements et les besoins des collectifs (en main d'œuvre, matériel, etc.), tant à destination de publics locaux qu'au-delà. C'est particulièrement le cas pour les collectifs les plus actifs dans l'accueil de visiteurs et l'organisation d'événements dans et hors du lieu.

*

Pour conclure, l'accueil de bénévoles et autres visiteurs semble bien conditionner le développement des projets d'habitat collectif et écologique et participer à leur ancrage territorial, au moins autant que le réseau familial et amical, puisqu'il leur permet d'accéder à

de la main d'œuvre, à des sources de financement (ou de s'en passer), à du savoir, de recruter et d'élargir le réseau d'amis. De plus, c'est aussi un moyen privilégié pour transmettre certaines idées et pratiques, voire essaimer en suscitant le désir d'intégrer ou créer de nouveaux projets alternatifs (en particulier collectifs). Toutefois, la facilité de circulation de ces idées et pratiques est d'autant plus grande que les personnes accueillies partagent déjà des centres d'intérêt avec les membres de collectifs, diminuant d'autant sa portée, avançons-nous, au-delà de ces formes d'entre-soi. En outre, plus les collectifs se tournent vers ces réseaux supra-locaux, plus il y a un risque que cela les éloigne des territoires ruraux sur lesquels ils se déploient, faute de temps, d'énergie ou d'intérêt. Nous verrons que cette logique vaut également pour l'inscription dans des réseaux militants ou alternatifs.

À travers toutes ces mobilités depuis et vers les collectifs, certains d'entre eux (les plus grands avant tout) deviennent des nœuds importants dans des réseaux de sociabilité (inter)nationaux, au même titre que certaines villes grandes et moyennes (surtout Montréal, Québec, Rimouski et Paris). L'un des projets étudiés pousse cette logique particulièrement loin du fait de la mobilité de ses membres (liée aussi à leur âge en général plus bas que la moyenne des autres collectifs et à l'absence d'enfants) et de l'emphase qui est mise sur les liens extra-territoriaux, jusqu'à considérer que le collectif s'étend au-delà du projet d'habitat lui-même :

> [Il y a] en moyenne une douzaine de personnes qui vivent dans la maison. Pis là-dedans il y a les colocs permanents, c'est eux qui ont une chambre, il y a les colocs plus… satellites, temporaires, saisonniers, […] qui sont des habitués, on est un de leur point de chute, genre, on est comme leur maison, mais ils ont aussi d'autres places, […] après ça il y a des [bénévoles]. Après ça il y a… des amis en visite, de la famille, [il y a] souvent une couple d'amis (quelques amis) [et pis, je ne sais pas trop comment les appeler,] des membres [du collectif] qui sont ailleurs, mais qui viennent souvent icitte (ici). Ça peut être autant des anciens colocs, que des anciens [bénévoles], que des amis qui connaissent le lieu, qui connaissent tout le monde, qui connaissent le projet, qui connaissent le monde [du village et des alentours], et ils sont comme un poisson dans l'eau icitte, pis ils injectent de l'énergie et du temps dans le projet. [Le collectif] ça représente un peu tout ce monde-là (G1C03).

Nombre des membres actuels et anciens de ce collectif ont vécu à Rimouski, où certains sont revenus et où le collectif conserve des contacts avec des amis que les membres visitent parfois et qui les visitent lorsqu'ils organisent des événements localement. Ils ont également des

proches à Montréal et à Québec, ainsi que dans des villages dans la région du Bas-Saint-Laurent (région de Rimouski, attenante à la Gaspésie). Certains membres étant français, et la présence du collectif sur des sites de bénévolat attirant d'autres Européens francophones, il n'est pas rare que des Français, Belges ou Suisses voyagent d'Europe pour s'y rendre. Dès lors, ces visiteurs peuvent être hébergés par les divers membres de ce réseau de sociabilité à Montréal (lors de leur arrivée en avion) puis à Québec, Rimouski ou dans des villages sur la route entre Montréal et leur destination. Les passages nombreux et les efforts pour garder contact suscitent ainsi une certaine densité de liens connectant le territoire du collectif à des territoires urbains et ruraux ailleurs au Québec et en Europe : « C'est comme des petits bouts [du collectif] qui continuent de vivre ailleurs [qu'au village], c'est vraiment le fun (chouette), pis ce qui est drôle c'est qu'il y a du monde de la grande famille [du collectif qui ne s'y sont jamais retrouvés en même temps] mais qui se sont rencontrés ailleurs, et c'est drôle parce qu'il y a de quoi qui les unit (quelque chose les unit), il y a comme une expérience commune […] qui fait qu'ils se rassemblent » (G1C03).

Scruter l'inscription des collectifs dans des réseaux militants et alternatifs nous permettra d'aller plus loin dans l'observation de ces logiques trans-territoriales et multiscalaires.

6.2 L'inscription dans des réseaux militants, alternatifs et civils, une stratégie politique de changement d'échelle

Un certain nombre de collectifs ont tendance à tisser des liens avec d'autres initiatives alternatives (y compris d'autres habitats collectifs et écologiques) ou militantes[213], ou d'autres initiatives de la société civile, contribuant à tisser des réseaux formels et informels à différentes échelles. Les deux sous-sections suivantes traiteront successivement de la sphère de l'habitat collectif et écologique puis des autres initiatives.

6.2.1 La faible cohésion de la sphère de l'habitat collectif et écologique

Le chapitre 3 a permis de suggérer une cohésion limitée au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique sur la Toile, en particulier au Québec et entre Québec et France. Côté français, nous avons mis en évidence le rôle de certains acteurs sympathisants tels que la Coopérative Oasis dans les interconnexions au sein de ce réseau hyperlien, mais nous avons montré au chapitre 4 combien même le réseau bâti autour de la CO était loin d'être homogène et solidaire, se caractérisant plutôt par son élasticité, son hétérogénéité et une certaine

[213] Nous mettons ici de côté l'engagement préfiguratif de la catégorie militante.

inconsistance matérielle. Convergeant avec ces résultats, nous verrons que les collectifs rencontrés ne sont que peu tournés vers la sphère de l'habitat collectif et écologique, ou le sont de manière informelle et plutôt localement ou régionalement. Nous verrons également que si la CO et son organisation sœur, le Mouvement Colibris, sont connues de la majorité des participants en France, elles ont un poids inégal dans la trajectoire des collectifs et de leurs membres.

Connaissance et rôle d'acteurs sympathisants de la sphère de l'habitat collectif et écologique

Chez les personnes rencontrées, la Coopérative Oasis et le Mouvement Colibris (souvent confondus du fait de leur histoire commune) sont de loin les acteurs les plus connus de la sphère de l'habitat collectif et écologique. C'est surtout le cas en France (elles sont connues dans au moins huit collectifs, parmi lesquels cinq sont référencés sur la carte des oasis), mais dans deux collectifs en Gaspésie certains Français et une Québécoise les connaissent également.

Seuls deux collectifs sont fortement impliqués auprès de la CO : certains des membres participent activement aux événements (notablement les festivals, mais aussi des événements en ligne tels que des webinaires), connaissent et sont connus de membres de la SCIC, et ils bénéficient de soutien financier de la part de l'organisation (A1, A3, carnet de bord). Ces deux collectifs ainsi qu'un troisième (non visité), également situé en Ariège et impliqué auprès de la CO, essaient de multiplier les liens entre eux par des échanges et rencontres (qui semblent néanmoins ne concerner que certains de leurs membres, les plus intéressés par de tels rapprochements) et ont pour ambition d'organiser des événements conjoints à l'échelle départementale ou régionale. Leurs efforts de mise en réseau transparaissent d'ailleurs dans le réseau hyperlien fermé dont il a été question en 3.1.3, puisque tous citent la CO et sont cités par elle, deux citent le Mouvement Colibris et un est cité en retour, et l'un d'eux enfin est cité par trois autres organismes de référence français (cf. figure 17 en 3.2.2). Il est surprenant toutefois de constater qu'ils ne se citent pas les uns les autres, malgré leur collaboration de fait[214].

Outre ces collectifs, certains membres de quatre autres projets français suivent avec plus ou moins de régularité les activités de la CO et du Mouvement Colibris et emploient certaines des ressources qu'ils proposent : cours en ligne ouverts à tous[215], documentation sur la création d'oasis, accompagnement personnalisé (payant) et/ou participation au festival (O1, O2, O3, O4,

[214] Nous touchons là à une limite de l'approche par l'analyse de réseau hyperlien : une absence de lien direct sur la Toile n'implique pas des liens faibles ou absents *in situ*.
[215] Ou *massive open online course* (MOOC).

carnet de bord). Pour ces membres, les connaissances mises à disposition et la promotion de l'habitat collectif et écologique par ces deux organisations sont précieuses, même si tous ne s'identifient pas nécessairement au discours et au modèle associés : les membres de l'un des collectifs concernés considèrent ces organisations comme insuffisamment engagées sur le plan social (cf. 4.2.2), tandis que ceux d'un autre collectif se sentent plus proche d'Habitat Participatif France. Le fait que tous ces collectifs soient ornais est peut-être révélateur de ce que certains projets ariégeois ont moins nécessité de telles ressources, pouvant s'appuyer davantage sur un réseau alternatif local plus dense et ancien que dans l'Orne.

De plus, quatre des six projets les plus proches de la CO et du Mouvement Colibris (incluant A1 et A3) ont été pensés en amont de leur installation, *i.e.* qu'une partie du collectif s'est constituée et a délibéré sur la forme à donner au projet plusieurs mois avant sa concrétisation, ce qui peut expliquer le recours accru aux ressources proposées par ces organisations. À l'inverse, les fondateurs des cinq autres projets français se sont installés et lancés plus spontanément, dans l'idée d'agir sans tarder, parfois sans même attendre d'avoir constitué un collectif (ce qui par ailleurs soulève pour certains des problèmes de recrutement). Cela fait écho à la réserve émise par une membre d'un projet québécois selon laquelle les projets soutenus par la CO sont trop « organisés » en amont et pas assez « spontanés » (G1, carnet de bord).

La CO et le Mouvement Colibris ont donc visiblement eu une influence sur une moitié des projets français, mais pas sur les projets québécois (comme on pouvait s'y attendre). Dans la majorité des cas, cela s'est joué dès l'amont des projets et a pesé sur les choix concernant leur organisation. Au-delà des idées et des connaissances, la CO a aidé à financer deux de ces projets, et a donc contribué à leur concrétisation matérielle. Seuls ces deux collectifs, toutefois, sont actifs dans le réseau de la CO, et c'est là le fruit de leur proactivité et non d'une incitation de la part de cette organisation. Cela va dans le sens de nos hypothèses quant à la modestie structurelle et matérielle de ce réseau (cf. 4.1.1).

D'autres acteurs sympathisants de la sphère de l'habitat collectif et écologique, moins connus, ont été cités par certaines personnes rencontrées. La plupart ont joué ou continuent à jouer ponctuellement un rôle de transmission de connaissances (juridiques, techniques, expérientielles, etc.) : le Clip (réseau de lieux en propriété d'usage) (O3), la *Federation of Egalitarian Communities* (FEC) (G2), Habitat Participatif France (O4), les Hameaux Légers (A1) et la revue *Passerelle Éco* (A4, G3).

Néanmoins, seuls deux collectifs ont des contacts directs avec ces acteurs (A1, O4) tandis que les autres se contentent de consulter certaines de leurs publications. Dans un cas, les membres du collectif ont officiellement intégré le réseau animé par l'acteur concerné mais la barrière de la langue et l'éloignement géographique ont conduit à une absence d'échanges avec les autres membres du réseau (la FEC est étatsunienne). Ici, par ailleurs, la surreprésentation de collectifs français s'explique par l'absence d'acteur équivalent au Québec.

Enfin, un membre de collectif ariégeois nous a fait part de sa déception vis-à-vis de l'un de ces acteurs : ayant déposé une petite annonce dans la revue *Passerelle Éco* dans l'espoir de recruter de nouveaux membres, il n'aurait reçu de réponses que de la part de « farfelus » aux projets jugés par lui peu réalistes (forêt jardin, « [travail] avec les énergies ») et en a déduit que la revue n'était « pas sérieuse » (A2, carnet de bord). Nous voyons ici transparaître, comme précédemment avec les réserves de certaines personnes concernant la CO et le Mouvement Colibris, des divergences de vues internes à la sphère de l'habitat collectif et écologique et qui concordent avec notre typologie. En effet, il n'est peut-être pas anodin que ce rejet de pratiques jugées peu terre à terre survienne dans un collectif centré sur l'autosuffisance matérielle et dont les membres « n'[ont] pas trop de droit à l'erreur [s'ils veulent] continuer, nourrir tout le monde, que ça marche, que tout soit fonctionnel » (A2C02). Toutefois, la nature de notre échantillon ne nous permet pas d'affirmer que ce point de vue serait caractéristique des projets centrés sur l'autosuffisance.

Relations entre habitats collectifs et écologiques

Échelles locale et régionale

La majorité des relations entre collectifs se joue aux échelles locale ou régionale. Ainsi, 12 des 14 collectifs visités ont déjà eu des contacts avec au moins un autre collectif à ces échelles, parmi lesquels neuf auraient des contacts réguliers dans un objectif d'entraide et d'échange (de semis, de matériel, d'information, etc.) et dans une moindre mesure pour organiser des événements conjoints, contacts qui ont pu susciter des liens d'amitié. Cela concerne tous types de collectifs, sur chacun des terrains.

Des cinq collectifs n'ayant pas de contacts réguliers avec d'autres projets, quatre avaient moins de deux ans d'existence lors de notre passage et deux sont relativement isolés sur leur territoire, d'après notre cartographie. Si dans un seul d'entre eux les membres nous ont confié être trop pris par leurs activités pour consacrer du temps à de telles relations, nous savons néanmoins que dans les trois autres le lancement du projet accaparait l'essentiel du temps et de

l'énergie des membres. Enfin, un collectif plus ancien périclitait depuis quelques années et était en phase de réorganisation lors de notre visite, d'où une absence d'interactions avec d'autres collectifs (malgré des contacts dans le passé).

Les liens entre collectifs peuvent aussi être le fait des circulations de membres, anciens membres, amis et bénévoles. En Gaspésie, par exemple, les membres de trois collectifs ont des amis ou connaissances en commun qui passent parfois de l'un à l'autre pour des visites ou du bénévolat et contribuent à l'interconnaissance entre collectifs (G3, carnet de bord). En Ariège, l'une des participantes vivait dans un collectif très isolé où se pratiquait un mode de vie rude mais, enceinte de plusieurs mois, elle a décidé de déménager dans un autre collectif bien connu du premier, plus proche de l'hôpital et où le niveau de confort était plus élevé (A4, carnet de bord).

Au-delà de ces relations entre des projets cohabitant sur un même territoire, certains collectifs exercent une attraction et suscitent l'installation de nouveaux projets. C'est le cas en Gaspésie où l'un d'eux, par sa notoriété, a encouragé des personnes à monter leurs propres projets dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. Deux collectifs se sont ainsi concrétisés et bénéficient des conseils de certains membres du premier, tandis qu'un groupe de personnes envisage d'en créer un autre encore dans la même zone. À plus de 100 km de là, toujours en Gaspésie, un autre collectif s'est lancé après avoir visité le premier pour s'en inspirer (G3, carnet de bord). Il s'agit d'un cas exceptionnel sur nos trois terrains, mais le fondateur d'un collectif ariégeois nous a également confié avoir été attiré par un autre projet, désormais voisin, et s'en être inspiré :

> On a atterri chez [le fondateur de l'autre collectif] qui est depuis devenu un très bon ami. […] On est restés chez lui une semaine ou quinze jours [et] c'est là, vraiment, où je me suis dit : « Voilà, c'est ici que tout est possible. » […] Ce que j'avais vu chez lui me convenait. Ce qu'il faisait c'est exactement ce que je recherchais donc je n'ai pas eu besoin d'aller voir ailleurs. [J'aurais pu rester chez lui, mais] moi je suis un bâtisseur, j'ai besoin… c'est aussi mon trip de partir de rien et d'arriver à quelque chose, et là-bas tout était déjà fait, donc… C'est pour ça que ça n'aurait pas pu me convenir (A2C02).

Pour revenir sur le terrain gaspésien, il faut noter que c'est celui où les relations entre les différents collectifs connus sont les plus fortes, malgré les distances plus importantes qui les séparent. Outre des relations privilégiées entre certains d'entre eux, ils essaient d'organiser

chaque année une rencontre (exclusive aux collectifs) où tous seraient représentés par certains de leurs membres, afin de favoriser l'interconnaissance régionale. Ils tissent ainsi un réseau informel de sociabilité et d'entraide à l'échelle de la Gaspésie.

Il faut aussi noter que l'intérêt des différents membres d'un même collectif pour ce type de relations varie, de même que leur intérêt pour certains acteurs sympathisants. Ainsi, certains membres de collectifs gaspésiens apprécient tout particulièrement les rencontres inter-collectifs et connaissent de nombreuses personnes du milieu, quand d'autres ne s'y intéressent pas particulièrement (G1, G3, carnet de bord). Dans le collectif qui constitue notre cas limite, quelques membres connaissent le milieu des habitats participatifs et des oasis et s'y intéressent, quand d'autres y sont plutôt étrangers (O1, carnet de bord)[216]. Ces divergences peuvent s'observer peu ou prou dans tous les collectifs. Cela relève d'intérêts personnels, mais aussi d'une forme de répartition des tâches, car entretenir des relations avec des acteurs extérieurs prend du temps et de l'énergie, voire des compétences (*e.g.* relationnelles ou informatiques), au même titre que le maraîchage, l'auto-construction ou un emploi hors du lieu.

Échelles supra-régionales

Au-delà de l'échelle régionale, les liens entre collectifs se font plus rares, si l'on excepte l'appartenance déjà évoquée à des réseaux (inter)nationaux formels tels que celui de la CO. Il s'agit alors davantage de rapports de personne à personne plutôt que de collectif à collectif : sept participants de trois projets français et québécois nous ont dit avoir de la famille ou des amis dans d'autres collectifs (G1, O1, O5) et deux participants d'un autre projet échangent des conseils avec des initiatives ailleurs au pays (A1). De plus, 21 des personnes rencontrées dans neuf collectifs ont déclaré avoir visité un ou plusieurs collectifs avant d'intégrer le leur (localement[217], dans le même pays ou à l'étranger), et trois personnes de deux collectifs avoir déjà été membres d'un autre collectif. Néanmoins, aucune n'a maintenu de lien régulier avec les collectifs non locaux concernés, quand ils existent encore. Dans la plupart des cas, ces visites se sont faites par intérêt pour le mode de vie alternatif, collectif ou non (comme nous l'avons

[216] Rappelons que si nous avons défendu qu'O1 pouvait entrer dans notre définition de l'habitat collectif et écologique en milieu rural, l'habitat collectif ne constitue pourtant pas une dimension voulue au projet, mais simplement contingente.

[217] Localement par rapport à l'emplacement actuel du collectif de la personne concernée, mais en l'occurrence, dans tous les cas qui nous concernent, cette dernière n'habitait pas le territoire en question au moment de sa visite et effectuait donc une mobilité trans-locale et même trans-territoriale.

déjà évoqué, certains ont découvert l'habitat collectif et écologique par hasard), soit dans le cadre de trajectoires individuelles, soit pour nourrir un projet commun[218].

Dans le premier cas de figure (les trajectoires individuelles), la plupart des participants font état d'une forme de rupture avec un mode de vie conventionnel et d'une quête de sens et de nouveauté qui se traduit par une mobilité, le plus souvent à l'étranger ou, pour certains Québécois, dans une autre province canadienne[219] : « Il en avait marre d'être assis toute la journée [à l'université] à écouter quelqu'un parler, il avait besoin d'agir, alors il est parti travailler comme serveur [et] a économisé pour faire un tour du monde » (O1, carnet de bord) ; « [il] était ingénieur dans la fibre optique, du côté de Lyon, mais il ne trouvait pas de sens à son travail ; il est alors parti en Angleterre [plusieurs mois et] il a découvert que la vie n'était pas juste un travail, qu'on pouvait faire d'autres choses qui comptent » (A5, carnet de bord).

On retrouve également ce schéma de rupture chez d'autres participants qui se sont directement lancés dans un projet collectif ou qui sont d'abord passé par d'autres étapes sans lien direct avec l'habitat collectif et écologique : « J'ai créé [ce projet] suite à une prise de conscience de l'état de la société actuelle » (O6C09) ; « j'ai commencé par acheter une ferme [en pensant que] ça me suffirait et que je pourrais y vivre comme j'avais envie » (A2C02). Ces éléments rejoignent les bifurcations évoquées en 3.2.2.

Enfin, parmi les personnes en quête d'un nouveau mode de vie, quatre étaient explicitement à la recherche d'un collectif à intégrer et en ont visité plusieurs afin d'en trouver un qui leur convienne. Le cas le plus extrême est celui d'un couple ayant visité 17 lieux avant de faire son choix. Cette tendance à « magasiner » son projet[220] est peu présente parmi l'ensemble des participants à notre recherche, mais nous avons pu la constater chez certaines personnes à la recherche d'un collectif lors du Festival Oasis 2023 ou des portes ouvertes de l'un des collectifs visités (A1, carnet de bord).

Dans le second cas de figure (nourrir un projet collectif), qui concerne trois groupes, les visites avaient pour objet de s'informer sur ce qui se faisait dans les initiatives existantes et de se former (à la gestion des conflits, au travail de la terre, etc.) afin de développer un projet

[218] Dans quelques cas, les participants passent d'abord par la première étape avant d'entrer dans la seconde.
[219] Dans le cas des quelques participants qui ne font pas explicitement état de cette rupture, nos informations ne nous permettent pas pour autant d'affirmer que celle-ci n'a pas eu lieu.
[220] « Magasiner » est un verbe québécois remplaçant l'expression « faire du *shopping* ». Ici, nous faisons directement référence à un article du média *La Presse*, « Magasiner sa région », qui évoque les mobilités néo-rurales au Québec (Larocque, 2022). Cela renvoie également à nos hypothèses sur les critères d'élection d'un territoire (cf. 5.1.1).

commun en élaboration. Il s'agit donc de projets mûris plusieurs mois avant leur concrétisation, et c'est sans surprise qu'on y retrouve des collectifs qui ont également exploité les ressources de la CO et du Mouvement Colibris (O2, O3) ou d'autres réseaux (G2).

À trois exceptions près (A1C01, A1C08, O6C09), les visites de collectifs situés dans d'autres régions cessent une fois les personnes impliquées dans un projet, principalement faute de temps, mais aussi, parfois, d'intérêt : lorsqu'on vit au quotidien dans un collectif et qu'on a l'occasion de le quitter quelques jours par an, on n'a pas nécessairement envie de passer ces moments dans d'autres collectifs (G3, carnet de bord).

D'autres participants, quant à eux, sont assez indifférents aux autres initiatives existantes dans le milieu, en particulier parmi ceux ayant découvert la sphère de l'habitat collectif et écologique au hasard des rencontres et pas ou peu familiers de celle-ci.

En définitive, au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique, la cohésion est principalement limitée à des relations au sein d'un réseau informel local à régional d'interconnaissance et d'entraide (particulièrement développé en Gaspésie), mais un certain nombre de collectifs n'ont pas ou que peu de liens avec d'autres initiatives, notamment faute de temps ou d'intérêt, ou du fait d'un certain isolement géographique.

Aux échelles supérieures, les liens informels sont rares, et seule la moitié des collectifs mettent ou ont mis à profit l'appartenance à des réseaux plus formels, au premier rang desquels ceux de la CO et du Mouvement Colibris, qui se chevauchent partiellement. Toutefois, ces rapports sont généralement unidirectionnels (de l'organisme pilotant le réseau vers les collectifs) et se limitent bien souvent à des flux d'information, ce qui rejoint nos constats sur la faible structuration de la CO, et conforte notre hypothèse d'une faible cohésion de la sphère des habitats collectifs et écologiques. C'est particulièrement le cas au Québec, du fait de l'absence d'acteurs sympathisants de stature nationale (absence qui n'est pas compensée par l'existence d'acteurs nord-américains ou internationaux). Ces réseaux ont donc une utilité dans la promotion et la facilitation des projets (*via* principalement la circulation d'informations, et éventuellement de personnes et de fonds), mais assez peu dans la construction d'une réelle interconnaissance et coopération entre eux et d'une consistance matérielle, qui seraient des éléments précieux pour peser davantage à l'échelle nationale.

Pour les mêmes raisons, les échanges entre France et Québec sont faibles, mais on constate tout de mêmes quelques liens informels, principalement du fait de Français passés ou installés

au Québec (l'inverse semble rare)[221]. De plus, ces échanges demeurent plus denses que ceux entre le Québec et le reste du Canada, ou les États-Unis.

En outre, alors que tous types de collectifs peuvent s'intéresser à nouer des liens localement ou régionalement, la réticularité supra-territoriale formelle et, dans une moindre mesure, informelle, semble privilégiée par les collectifs tendant vers les types 2 (activiste) et 3 (introspectif), les autres étant davantage concentrés sur les échelles inférieures. Ces deux types de collectifs ne se tournent pas nécessairement vers les mêmes réseaux, toutefois : ceux plus axés vers le travail introspectif semblent plus investis auprès de la CO ou du Mouvement Colibris (A1, A3), quand ceux axés vers l'activisme en seront plus critiques (sans les rejeter pour autant) et privilégieront des réseaux d'habitat collectif et écologique plus militants (G2, O3). Nous reviendrons sur cette distinction dans la sous-section suivante.

Toutes ces relations sont variables d'un membre de collectif à l'autre, en fonction des préférences et des trajectoires géographiques de chacun. De fait, la circulation de curieux, bénévoles, visiteurs, etc., entre les collectifs contribue à tisser des liens entre eux (y compris à l'international), mais ces liens sont généralement faibles et éphémères. Avec eux circulent néanmoins des idées et pratiques, dans et hors de la sphère de l'habitat collectif et écologique (malgré l'hypothèse d'un certain entre-soi), permettant à certains projets de s'inspirer, se concrétiser et se consolider, et pouvant amener à l'essaimage de collectifs ou d'autres types d'initiatives alternatives.

6.2.2 Les réseaux militants et alternatifs et les autres acteurs de la société civile : s'impliquer pour changer d'échelle

L'inscription dans des réseaux militants ou alternatifs autres que ceux de l'habitat collectif et écologique, ou les liens avec d'autres acteurs de la société civile, permettent à la fois aux collectifs ou à leurs membres d'œuvrer en faveur de leurs convictions, d'obtenir du soutien, d'accéder à des ressources et de transposer leur action à une autre échelle. Sans surprise, nous pouvons observer un lien direct entre le type de collectif, les réseaux investis et la force de l'implication, du moins pour les collectifs les plus polarisés dans notre classification.

[221] On pourrait en dire autant de la part de quelques Suisses passés ou installés en France ou au Québec, ou d'autres Européens de l'ouest en France. Cela n'est pas surprenant, la présence de néoruraux ouest-européens (notamment du nord) dans les campagnes françaises ayant déjà été documentée dans la littérature (cf. par ex. Benson, 2009; Berthomière *et al.*, 2021; Cognard, 2011a; Drake & Collard, 2008; Hochedez *et al.*, 2021).

Les collectifs activistes (type 2) : une forte implication dans divers types de militantisme, à toutes échelles

Les collectifs et membres de collectifs dont le discours tend vers le type 2 de notre classification ont tendance, en cohérence avec ce discours, à s'impliquer dans des réseaux militants de la sphère sociale et/ou environnementale, voire politique (au sens institutionnel), et ce localement aussi bien qu'à l'international. Les groupes et réseaux formels ou informels qu'ils rejoignent font usage d'une diversité de méthodes, des manifestations à l'action directe en passant par le syndicalisme.

L'un des collectifs ornais constitue un cas extrême de ce type d'engagement, tant en termes de diversité que d'intensité (cf. tableau 33). En s'impliquant principalement localement, mais aussi dans des actions allant jusqu'à l'échelle nationale, et ce dans des réseaux locaux à internationaux, ils portent leurs convictions à toutes ces échelles. Pour eux, le projet d'habitat collectif et écologique va de pair avec cet engagement et doit dialoguer avec celui-ci, chacun étant au service de l'autre. Par exemple, le lieu et la vie en collectif permettent l'accueil de mineurs étrangers isolés, mais le projet est aussi conçu comme « une base arrière » pour des activistes, « un moyen de se réunir pour agir » (O3, carnet de bord). Ainsi permet-il d'incarner l'engagement social et environnemental tout en soutenant cet engagement au-delà. En outre, il a aussi pour vocation de sensibiliser des militants de causes sociales aux causes environnementales, et inversement, en les faisant se rencontrer.

Le contrecoup de cet engagement fort dans des réseaux militants, notamment extra-locaux, est que ce collectif dispose de moins de temps et d'énergie pour ses activités sur son site et au sein de la communauté rurale d'élection, malgré l'intention affichée de s'y ancrer : « Comme on s'est beaucoup investis dans le côté militantisme, on a moins de temps sur le lieu » (O3C14).

Si ce collectif constitue un cas particulier, on retrouve aussi chez l'autre collectif associé au type 3, et parmi certains membres d'autres collectifs plus hybrides, cet engagement personnel ou en groupe dans des réseaux militants locaux à internationaux, certes moins pluriel. Inégalités femmes-hommes, inégalités de revenus et précarité, défense de l'environnement, mobilisation contre la spéculation foncière sont autant de thèmes mobilisateurs pour les membres de cet autre collectif, menant à des mobilisations telles que des affiliations, publications et manifestations (G2C06, G2doc). On retrouve également cette idée du collectif comme facilitateur de l'action militante : « [Dans le partage de revenu on comptait] l'activisme ou bien l'engagement dans la société plus large comme étant du travail, faque en mettant en commun ça permettait un peu de

libérer du temps pour faire ces choses-là » (G2C06). En revanche, à notre connaissance, les membres du collectif ornais sont les seuls à être affiliés à un syndicat, à exprimer des proximités avec un parti politique[222] et à avoir opté notamment pour l'action directe.

Ces collectifs sont nécessairement marqués par le contexte national, du fait de la présence ou non de certains réseaux et acteurs, des politiques adoptées par le gouvernement, des cultures politiques, etc. Ainsi en France la culture militante (ne serait-ce que celle des manifestations) et associative est-elle plus répandue, ce qui pourrait contribuer à expliquer un engagement plus important et varié des participants concernés. Les contestations nationales de politiques gouvernementales des dernières années jouent également : Gilets jaunes, réforme des retraites de 2023, etc.

Tableau 33 Engagements militants d'un collectif ornais et de ses membres

Type de structure	**Nature de l'engagement**	**Échelle**		**Portée de l'engagement**
		des structures	**de l'engagement**	
Associations *Réseau citoyen de solidarité internationale*	Hébergement de mineurs isolés étrangers	Départementale et nationale	Locale	Internationale
Sociales et environnementales	Participation à des événements	Locale	Locale	Locale
De réduction des inégalités et de la précarité	Dons	Nationale	Nationale	Nationale
Syndicat	Membres	Nationale	Locale	Locale et nationale
Parti politique (extrême gauche)	Liens informels	Nationale	Locale	Nationale
Autres mouvements et collectifs *Écologie politique*	Membres, action directe	Départementale et nationale	Départementale et régionale	Départementale à nationale
Féminisme	Liens informels, manifestations	Locale	Locale	Nationale
Soutien à la Palestine	Liens informels, manifestations	Locale	Locale	Internationale
Marches pour le climat (passé)	Manifestations	Internationale	Locale	Internationale
Protestation contre des politiques gouvernementales (passé)	Manifestations	Nationale	Locale	Nationale
Organisation politique (extrême gauche)	Liens informels	Nationale	Locale	Nationale

[222] Nous évoquions déjà en 3.1.3 la quasi absence de liens entre la sphère de l'habitat collectif et écologique et les partis politiques.

Comme le démontre le tableau 33, le contexte local (et les contextes intermédiaires) a aussi une influence, sensiblement pour les mêmes raisons : présence ou non de certains réseaux, politique locale ou impact des politiques nationales, enjeux spécifiques, etc.

Enfin, le contexte international joue aussi un rôle (*e.g.* la situation en Palestine) mais s'applique également aux trois terrains (ce qui ne présage pas d'une réponse identique de chacun).

Les ancrages militants des membres de collectifs dont il est ici question découlent en partie de leurs trajectoires militantes passées, marquées notamment (mais pas uniquement) par leur passage dans des métropoles (Paris et Montréal) pour les études ou le travail, quand ils n'en sont pas même originaires. Alors que le collectif ornais fait figure d'exception, force est de constater que les membres du collectif gaspésien évoqué, ou certains membres parmi les plus engagés d'autres types de collectifs ou de collectifs plus hybrides, voient leur implication dans des réseaux militants extra-locaux diminuer suite à leur choix de s'installer en habitat collectif et écologique. Cela semble à la fois dû à une moindre disponibilité en temps et en énergie, à une moindre mobilité et à un éloignement des grands centres urbains (G1C04, G2C06, A4, carnet de bord).

Les projets centrés sur le développement local (type 1) : un engagement varié et limité

Les collectifs centrés sur le développement local, par définition, accordent moins de temps aux ancrages réticulaires supra-locaux. Néanmoins, nous avons déjà évoqué au chapitre 4 les proximités entre les discours des types 1 et 2 : leur radicalité de pensée, leur militantisme, leur lecture politique tendent à les rapprocher, de même que les trajectoires militantes de certains de leurs membres. Toutefois, les premiers misent avant tout sur la transformation territoriale locale, et c'est pourquoi leur engagement militant ne franchit guère l'échelle régionale, suscitant des jeux d'échelle mineurs.

Les thèmes et les méthodes privilégiés sont les mêmes que précédemment, à l'exception des stratégies les plus radicales (action directe) qui néanmoins sont généralement approuvées et soutenues. Les manifestations demeurent l'action militante privilégiée, en France comme au Québec, notamment parce qu'elles sont ponctuelles et ne demandent pas d'être impliqué dans un réseau formel. On retrouve alors les mêmes enjeux de contexte local à international que précédemment, avec en France par exemple plusieurs membres de collectifs mobilisés contre la réforme des retraites (O1, carnet de bord). En Gaspésie, dans les années 2010, des membres

de plusieurs collectifs se sont engagés dans les mobilisations contre l'exploitation pétrolière dans la région.

Une différence de taille entre les deux types de collectifs est qu'alors que les projets activistes sont conçus pour faciliter et incarner les mobilisations militantes, les membres de projets de développement local ont tendance au contraire à voir ces mobilisations (aussi importantes soient-elles) comme des distractions vis-à-vis des priorités du collectif, à moins qu'elles ne portent directement sur des enjeux locaux ou régionaux.

Par ailleurs, ces collectifs sont également impliqués auprès d'acteurs de la société civile, alternatifs ou non, là encore principalement d'échelle régionale et *infra*. Généralement formalisés par des organisations, ces réseaux viennent directement répondre aux intérêts des collectifs en termes de ressources et de soutien, dans les secteurs qui les concernent : agriculture, développement local, développement durable, tiers-lieux, volontariat rural, etc.

Ainsi par exemple deux des collectifs rencontrés dans l'Orne collaborent avec l'association InSite (agissant à l'échelle nationale) afin d'accueillir des volontaires en service civique pour des missions culturelles, sociales ou environnementales dédiées aux communautés rurales locales. L'association les soutient tant dans la définition des missions que dans la recherche de candidats, met à leur disposition des outils divers (*e.g.* pour encourager l'implication citoyenne ou la compréhension des divers modes de gouvernance existants), et les met en contact avec des accompagnateurs potentiels (conseil, financement, etc.), eux-mêmes pour partie issus de la société civile (O1, carnet de bord, O4doc). De telles collaborations permettent donc à ces collectifs d'accéder à de la main d'œuvre, à du soutien technique et financier, et d'être plus visibles, accroissant ainsi leur poids localement et leur portée à l'échelle régionale.

Toutefois, si des acteurs insistent sur l'importance de certaines coopérations pour le développement du projet et la circulation d'idées et pratiques, il faut à nouveau insister sur le fait que l'échelle locale demeure une priorité. Cela diminue grandement l'investissement des collectifs au sein de tout réseau de ce type, en particulier supra-régionaux : « On ne cherche pas spécialement à aller plus loin [que dans un rayon de 30 km,] on est fervents défenseurs du local » (O1C13) ; « ce qui est attendu [des membres c'est d'être] impliqué dans les projets auprès de la communauté locale » (G1C03). Un seul des collectifs centrés sur le développement local est réellement actif auprès d'une variété d'acteurs nationaux de la société civile (O4, carnet de bord).

Les collectifs privilégiant l'introspection individuelle (type 3) : des réseaux avant tout alternatifs et (inter)nationaux

En dehors du secteur de l'habitat collectif et écologique, les initiatives qui tendent vers le type 3 privilégient avant tout des réseaux nationaux ou internationaux prônant des modes de vie, d'éducation et de pensée alternatifs. Ils sont ainsi en lien avec des acteurs des domaines de la spiritualité non religieuse (*e.g.* une association française de musiques et chants sacrés), du développement personnel (*e.g.* un organisme international prônant des techniques d'éveil de la conscience par l'activité corporelle), de la gouvernance dans le secteur privé (*e.g.* une coopérative franco-belge dédiée à la gouvernance partagée), de la médecine non conventionnelle (*e.g.* un réseau étatsunien de formation en psychologie dite quantique) ou encore de l'éducation alternative (*e.g.* un réseau informel régional pour organiser des rencontres de familles pratiquant l'instruction en famille) (A1, A3, carnet de bord).

Là encore, ces liens présentent l'intérêt de faire circuler des idées et pratiques depuis et vers le collectif afin d'obtenir du soutien, de vivre selon ses convictions et, éventuellement, de les transmettre. L'implication dans ces réseaux suscite une certaine mobilité, principalement de personnes extérieures vers les collectifs, par exemple lorsque ceux-ci organisent des événements thématiques, mais aussi de membres de collectifs vers l'extérieur, à l'occasion d'événements ou de rencontres. Ces mobilités sont autant d'occasions d'accroître son réseau de sociabilité et de se faire connaître, voire de recruter de nouveaux membres : « Partout où on va, [par exemple lors] de rencontres non-sco (rencontres de familles aux enfants non scolarisés), j'y vais avec mes *flyers*, et quand il y a des [ateliers] moi à chaque fois je fais (j'anime) : « vivre en collectif » ou « l'instruction en famille en collectif » » (A1C08).

L'un des collectifs concernés fait en outre la promotion d'une ONG internationale pour l'assistance aux personnes atteintes du VIH en Inde (A3doc). En cela, il se rapproche d'une culture de solidarité internationale que l'on retrouve davantage au sein du Global Ecovillage Network, duquel il est proche.

Enfin, si nous avons vu au chapitre 4 que les collectifs tendant vers le type introspectif rejetaient le militantisme, l'un d'eux pourtant adopte une posture militante, sans utiliser le terme, dans ses efforts pour promouvoir le droit à l'instruction en famille (IEF). En effet, ce collectif dont plusieurs enfants ne sont pas scolarisés a l'habitude d'employer divers recours administratifs et juridiques lorsque les pouvoirs publics régionaux rejettent leurs demandes d'IEF, et ses membres se disent prêts à aller jusqu'à la désobéissance civile (A1, carnet de

bord)[223]. Lors de notre passage, ils ont reçu les représentantes d'un groupe de recherche franco-luxembourgeois sur l'IEF dont l'objectif est l'organisation d'une défense politique et juridique de l'IEF. En allant à la rencontre de projets comme le leur, ce groupe cherchait à documenter des expériences de praticiens de l'IEF. Les membres du collectif ayant reçu ces représentantes se sont montrés « très intéressés par leurs démarches et leur argumentaire juridique » et ont fait part de leur intérêt à ce que leur projet devienne « un terrain de recherche. » Un an plus tard, ils étaient toujours en contact. Lors des échanges auxquels nous avons assisté, l'une des représentantes du groupe de recherche a associé le projet du collectif au « communisme » et a évoqué plusieurs fois les « valeurs anarchistes » de l'IEF. Si les membres du collectif n'ont pas repris ces termes, ils ne les ont pas rejetés pour autant et sont restés impassibles (A1, carnet de bord).

L'anecdote précédente illustre, selon nous, que d'autres ponts que la question écologique existent entre des idéologies plus marquées par le travail introspectif et le développement de soi, et d'autres associées à des courants de pensée politique d'extrême gauche. Dans le même sens, un membre de ce même collectif a participé à des mobilisations en faveur de l'union des luttes sociales et environnementales, et plusieurs d'entre eux ont déclaré soutenir les Soulèvements de la Terre[224] (A1, carnet de bord). Tout cela illustre surtout que même les projets qui ont tendance à rejeter le jeu politique dans leur discours peuvent non seulement soutenir des initiatives militantes, mais aussi s'engager dans des protestations, et donc aller au-delà de la seule politique du quotidien.

Le collectif visant l'autosuffisance (type 4) : un fonctionnement hors réseau

Le seul collectif directement associé au type 4 assume quant à lui de ne nourrir aucun lien au-delà de l'échelle locale, hormis ceux évoqués à la section précédente (*i.e.* principalement pour le bénévolat). En effet, à peu près tout le temps et l'énergie disponibles sont consacrés au projet, et la transmission d'idées et pratiques au-delà du collectif n'est envisagée qu'à travers la circulation de volontaires (ou, éventuellement, de chercheurs) : « Nous on ne fait pas cinq

[223] En France, la loi dite « séparatisme » promulguée le 24 août 2021 a mené à une restriction de la pratique de l'IEF. En particulier, alors que la décision d'instruire son enfant en dehors de l'école était auparavant déclarative, elle est désormais conditionnée à une validation de la part des académies (circonscriptions administratives du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'échelon régional selon le découpage administratif d'avant la réforme territoriale de 2014). De plus, elle est également conditionnée à un certain nombre de motifs restrictifs. Selon les participants à la recherche, l'académie de Toulouse, dont ils dépendent, est particulièrement sévère dans la délivrance des autorisations (A1, carnet de bord).
[224] Collectif français d'écologie politique pratiquant la désobéissance civile et l'action directe.

heures par jour, on n'a pas de montre […] donc on commence quand le jour se lève, on arrête quand il se couche » (A2C02).

*

En définitive, l'inscription dans des réseaux militants, alternatifs ou d'autres réseaux de la société civile est étroitement liée aux idées politiques des collectifs, et elle est influencée par leur rapport à l'espace autant qu'elle l'influence. Ici, la dimension politique semble l'emporter sur les considérations plus pratiques (accès à des ressources, recrutement, etc.), bien que les deux soient liées : il s'agit avant tout de donner corps à ses convictions ainsi que de les faire connaître et circuler. Par conséquent, les différents types de réticularité s'alignent à la typologie que nous avons proposée.

Le collectif qui tend vers le type 4 ne cherche pas de liens extérieurs, alors que ceux qui tendent vers les types 2 et 3 ont des liens plutôt forts et variés, à toutes échelles (avec une domination du national). Les premiers privilégient des réseaux militants et, en cela, ils s'engagent pleinement dans des logiques politiques protestataires, quand les seconds sont davantage dans des réseaux alternatifs dans une continuation de la politique du quotidien. Nous avons vu cependant que les deux modes n'étaient pas totalement exclusifs. Quant à ceux qui s'orientent vers le type 1, les liens sont plus limités en importance, en quantité et en portée, et les réseaux investis peuvent être militants, alternatifs, ou autres. Logiquement, cela semble également le cas des collectifs situés davantage à l'intersection de plusieurs catégories.

Tous ces liens dessinent des appartenances au sein de réseaux divers et mobilisent des échelles variées d'un type à l'autre mais aussi d'un collectif à l'autre. Ces implications nécessitent néanmoins du temps et de l'énergie qui ne sont pas investis ailleurs et ne sont pas disponibles, par exemple, pour l'ancrage territorial. D'un autre côté, la réticularité peut aussi se traduire par la densification de liens avec certains membres locaux des réseaux concernés, et donc contribuer à un certain ancrage. Toutefois, celui-ci demeure en quelque sorte en demi-teinte car il repose alors sur un certain entre-soi (militant ou alternatif)[225]. De même, elle peut susciter une circulation de bénévoles et visiteurs qui contribueront peut-être à l'ancrage du collectif en soutenant le projet (cf. 6.1.2), mais cet ancrage peut s'avérer plus centré sur ce dernier que sur le territoire. La seule exception à cela semble résider, logiquement, dans les

[225] Entre-soi qui tend aussi à caractériser ces réseaux alternatifs ou militants dans leur ensemble, comme le soulignaient Kirsten Koop, Pierre-Antoine Landel et Marie-Christine Fourny (2019) à propos des réseaux alternatifs d'échelle nationale ou internationale. Cela fait également écho à certaines tendances à l'entre-soi néo-rural évoquées au chapitre précédent.

réseaux dédiés au développement rural, dans la mesure où leur objet est précisément d'encourager et aider leurs membres à participer à la vie des territoires.

En outre, ce type de liens est également observable à plus grande échelle *via* l'analyse de réseau hyperlien menée en 3.1.3, et ces résultats vont aussi dans le sens des hypothèses émises à la section 4.2 concernant les différents courants existants au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique du fait de centres d'intérêts et idées politiques variés. Cela renforce notre idée selon laquelle une analyse de réseau hyperlien approfondie pourrait permettre la distinction de communautés plus franches sur Internet (en particulier entre différents courants environnementalistes), bien que reliées par certains ponts.

Du fait de ces divergences idéologiques et dans les stratégies de transmission et d'essaimage, entre autres, nous verrons que nous retrouvons des différences entre nos différents types de collectifs dans leurs rapports aux pouvoirs publics et parapublics supra-locaux.

6.3 Les rapports aux pouvoirs (para)publics supra-locaux : évitement, dépendance, collaboration

Dans l'ensemble, les collectifs rencontrés et leurs membres entretiennent peu de liens avec les pouvoirs publics et parapublics supra-locaux. Dans la grande majorité des cas, ces liens se matérialisent par des flux financiers vers les collectifs, sous forme de subventions et allocations. Dans quelques cas de figure, cependant, des acteurs publics ou parapublics soutiennent autrement les collectifs, voire collaborent avec eux. Nous traiterons successivement ces deux cas de figure avant d'évoquer plus largement les perceptions des membres de collectifs vis-à-vis de ces acteurs.

6.3.1 L'importance du soutien financier des pouvoirs publics pour la plupart des projets : aides et subventions

Deux sortes de collectifs touchent des subventions de la part de pouvoirs publics et parapublics : ceux ayant des projets agricoles[226] (qui en l'occurrence sont à l'intersection de différents types ou tendent vers le type 4) et ceux animant des associations destinées à la dynamisation des espaces ruraux (qui tendent vers le type 1).

[226] Sous-entendu : professionnels.

Nous avons déjà évoqué au chapitre précédent certaines de ces subventions versées, au Québec, par une MRC pour le projet agricole d'un collectif[227], ou en France par le département, la direction départementale des territoires (représentant l'État) et la Caisse d'allocations familiales (Caf) de l'Orne pour le projet associatif d'un autre. Un autre acteur départemental non cité précédemment est la Mutualité sociale agricole (MSA) de l'Orne, dont le rôle est avant tout la gestion du régime de protection sociale des professions agricoles, mais qui a aussi pour mission de faire vivre les territoires ruraux, à la manière de la Caf. Ainsi la MSA subventionne-t-elle le projet d'habitat intergénérationnel porté par l'un des collectifs étudiés (O4doc).

À l'échelle supérieure, la région Normandie est aussi une source de subventions pour l'un des collectifs engagés dans le développement territorial (O1, carnet de bord). En Gaspésie, la direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), comme nous l'avons également évoqué, est une source de subventions pour la coopérative de solidarité d'un projet visité. Bien que ce soit un acteur syndical et non public ou parapublic, citons également la branche régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA)[228] de la part de qui la même coopérative reçoit également des fonds (G3, carnet de bord).

À l'échelle étatique, cette même coopérative a également bénéficié d'un prêt de 60 000 $ du gouvernement fédéral duquel elle n'a été tenue de rembourser que les deux tiers du montant, comme mesure de soutien durant la période de pandémie de Covid-19. Cela a permis au collectif de finir de payer les emprunts dus à l'achat du terrain. Alors que nous l'interrogions sur les aides reçues, l'un des membres de ce collectif soutenait qu'il était plus aisé de monter un habitat collectif et écologique au Québec qu'en France, car il y était plus facile de monter une entreprise (agricole ou non) et d'obtenir des subventions (G3, carnet de bord). Par certains aspects, cette hypothèse rejoint celle d'une moindre rigidité des normes et règlementations au Québec qu'en France.

Enfin, deux des trois collectifs français ayant une activité agricole[229] touchent des aides européennes dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) (A2, A5, carnet de bord). Les membres du troisième nous ont dit ne recevoir aucune subvention « parce qu'ils [étaient]

[227] Rappelons que les MRC de Gaspésie ont une superficie comparable aux départements français, c'est pourquoi nous les considérons comme des acteurs extra-locaux (mais pas nécessairement extra-territoriaux ; nous renvoyons à ce propos à nos considérations du chapitre 5).
[228] L'UPA est l'unique syndicat des professions agricoles au Québec. La loi oblige tout producteur agricole à y adhérer et à lui verser des cotisations. L'UPA est réputée proche du secteur conventionnel.
[229] Un quatrième collectif français a lancé une activité agricole environ un an après notre passage. Nous ne l'avons pas comptabilisé ici, et ne savons pas s'il bénéficie de la PAC.

nuls pour monter des dossiers[230] » (O5, carnet de bord). Pourtant ce type de soutien financier, qu'il provienne de l'Union Européenne (UE) ou d'autres sources, est considéré comme indispensable par les collectifs concernés, français et québécois : « Le projet (de 270 000 €) est financé à plus de 70 % par des subventions » (O4, carnet de bord) ; « toutes ces aides jouent un rôle très important dans la réussite [du projet,] dit-il » (G3, carnet de bord).

Ces flux financiers venus d'acteurs municipaux (MRC) ou départementaux à internationaux sont donc des vecteurs de l'ancrage territorial des collectifs concernés, tel qu'abordé au chapitre précédent : ancrage par l'activité agricole, qui permet un lien à la terre (et plus largement à l'environnement biogéophysique) et un lien socio-culturel (insertion du projet dans le paysage agricole, social, économique du territoire) ; ancrage par l'implication dans le développement territorial (activités sociales, culturelles, éducatives).

Outre ces aides attribuées aux collectifs, certains membres reçoivent également des prestations sociales à titre individuel[231]. Dans neuf collectifs au moins des membres touchent ainsi des aides de l'État : allocations familiales, chômage ou retraite, aide sociale, congé maladie ou parental. Nous en avons déjà commenté la répartition à la sous-section 3.2.2. Quatre collectifs ne sont pas concernés. Dans trois d'entre eux, les membres sont tous employés à plein temps hors du lieu ou bien, dans un cas de figure, disposent de fonds suffisamment importants pour ne pas se soucier d'argent. Dans le quatrième, la volonté de vivre avec le moins d'argent possible et de ne pas dépendre d'acteurs extérieurs conduit à y renoncer (A2C02).

Là encore, pour les collectifs où la plupart des membres en bénéficient, ces aides sont essentielles[232] : beaucoup comptent sur elles pour démarrer leurs projets et lancer les activités économiques prévues dans ce cadre, ou bien comme revenu d'appoint en parallèle de revenus faibles ou instables issus d'une activité agricole ou artisanale. Ce dernier cas est plus rare, la plupart des personnes rencontrées manifestant un désir de se défaire, à terme, de cette dépendance. Ces deux cas de figure nous rappellent que, pour bon nombre de membres, les projets d'habitat collectif et écologique sont des moments de reconversion professionnelle (rares sont ceux qui peuvent ou veulent conserver leur ancien emploi en attendant de pouvoir tirer une subsistance de leur activité sur le lieu) ou font suite à des moments d'inactivité ou d'activité intermittente (cf. 3.2.2).

[230] Nous revenons plus loin, brièvement, sur cet enjeu.
[231] Nous éviterons généralement de citer nos sources sur ce type d'informations que nous estimons sensibles.
[232] Nous mettons ici de côté les prestations liées à la retraite et au congé maladie ou parental.

Contrairement aux subventions pour les projets agricoles ou de développement territorial, les aides individuelles ne sont pas nécessairement un vecteur d'ancrage territorial. Certes, elles sont essentielles à la survie de bien des projets, et donc à leur arrivée ou leur maintien dans un territoire, mais elles n'appellent pas leurs membres à mener d'activité particulière qui soit tournée vers le territoire.

En définitive, si les collectifs porteurs de projets agricoles ou de projets associatifs tournés vers la vie des territoires ruraux sont, dans leur majorité, financièrement dépendants des subventions[233], d'autres collectifs doivent également leur épanouissement, au moins dans les premières années des projets, à des aides publiques dirigées cette-fois vers les individus. Ces formes de dépendance sont un enjeu connu et débattu dans le milieu de l'habitat collectif et écologique. Ainsi la philosophe et économiste Sophie Swaton affirmait-elle, lors du Festival Oasis 2023 :

> Les écolieux ne peuvent pas continuer à dépendre de la charité et des subventions, il leur faut des modèles économiques avec une diversité d'activités. […] Les gens qui créent des écolieux sont peut-être plutôt aisés, bien souvent, mais leurs projets les appauvrissent, il ne faut pas l'oublier (T5).

6.3.2 Soutien et collaboration entre pouvoirs (para)publics et collectifs

Trois collectifs rencontrés ont obtenu d'autres formes de soutien ou ont collaboré avec des acteurs publics ou parapublics supra-locaux.

Dans l'Orne, les deux collectifs les plus engagés dans le développement local (notamment *via* des initiatives pour une transition socio-écologique) ont reçu la visite de leur députée, qui les a ponctuellement assistés dans des demandes de financement ou d'ordre juridique. Pour eux, s'adresser à elle est aussi perçu comme un moyen de débloquer certaines situations avec l'administration publique ou de faire évoluer certains cadres légaux :

> Les départements disposent d'aides financières au bien vieillir chez soi, mais [le collectif] ne peut pas en bénéficier car […] ces aides sont conditionnées à la proximité d'un certain nombre de services, notamment les commerces et les transports. [… Ils ont fait part de cet obstacle à leur députée, qui l'a] fait remonter

[233] Concernant le secteur agricole dans son ensemble, au-delà des collectifs, soulignons que cet enjeu touche très largement les producteurs français et québécois, et d'autant plus ceux de petite taille (voir par ex. Dale, 2023; Droz *et al.*, 2014; Garambois & Devienne, 2012).

> au ministère puis, suite à une réponse, à certains services compétents de la région et du département, dans l'espoir de faire changer la situation. À ce jour, le département leur a répondu que la situation ne changerait pas pour 2024 mais pourrait éventuellement être débloquée en 2025. Ils essaient au maximum de faire remonter les informations aux élus, de la commune au département, quand ils rencontrent ce genre d'obstacles liés aux normes et réglementations. C'est comme ça qu'on peut trouver des solutions mais aussi faire évoluer les choses, selon eux (O4, carnet de bord).

L'un de ces collectifs, dont il a abondamment été question au chapitre précédent, dispose également du soutien du département qui, outre les subventions précédemment mentionnées, lui a permis de bénéficier d'un dispositif local d'accompagnement[234]. Ils sont depuis suivis par une personne à laquelle ils ont confié les objectifs et difficultés de leur association, et qui les aide à y répondre. Plus encore, le collectif coopère avec le Parc naturel régional (PNR) au sein duquel ils sont établis du fait de missions communes en lien avec l'éducation à l'environnement. Ainsi, ils ont signé avec le PNR une convention cadre qui leur permet de bénéficier de l'agrément de l'Éducation nationale, grâce auquel ils peuvent intervenir auprès d'écoles et autres établissements scolaires. En contrepartie, le collectif organise des activités d'éducation à l'environnement pour le PNR.

En Ariège, l'un des collectifs visités participe au programme européen ERASMUS+ dans le cadre d'un projet particulier sur l'agroécologie[235]. Dans ce cadre, ils ont accueilli des producteurs en agriculture régénérative et des représentants d'associations, ONG, écovillages et institutions publiques de cinq pays européens (A3doc). Il s'agit là d'un cas unique de collaboration internationale avec une telle diversité d'acteurs, dont publics, parmi nos cas d'études, certes limité à un seul projet restreint dans le temps mais qui ouvre la porte à d'autres coopérations. C'est aussi celui de nos collectifs qui est le plus proche du Global Ecovillage Network (GEN), organisation qui cherche historiquement à tisser des liens avec des acteurs internationaux tels que l'Organisation des nations unies (ONU) ou, *via* sa branche européenne, l'Union européenne (UE) (cf. par ex. Dawson, 2013 ; Girardi, 2023 ; Global Ecovillage

[234] Ce dispositif est un accompagnement gratuit offert par des acteurs publics à des entreprises sociales et solidaires en France (y compris les associations à but non lucratif employant un ou plusieurs salariés).
[235] ERASMUS+ est un programme de l'Union européenne dédié notamment à la promotion de la collaboration académique et des échanges culturels au sein de l'Union, en particulier *via* la mobilité des jeunes et de membres de structures diverses. Alors que le programme ERASMUS est plutôt consacré au milieu universitaire, ERASMUS+ touche un public plus large.

Network, s.d. ; Kovasna, 2012). Cela ressort dans le réseau hyperlien, où l'on peut observer (en particulier à l'interface entre les sphères québécoise et française) des liens entre les sites du GEN, du GEN Europe, de l'UE, d'écovillages nord-américains ou européens et divers sites affiliés à l'ONU. Le réseau personnel du GEN permet de visualiser ces liens plus clairement encore (cf. figure 36). Il n'est donc pas surprenant que le collectif concerné soit l'un de ceux affiliés au type 3 (travail introspectif), le GEN et un certain nombre d'écovillages membres étant eux-mêmes historiquement proches de mouvances *New Age*, de spiritualité religieuse ou non religieuse ou de développement personnel.

Dans tous ces cas de figure, le soutien ou la coopération avec des acteurs (para)publics vient non seulement légitimer les activités des collectifs et leur permettre d'agir et innover, mais aussi les visibiliser et participer à la diffusion d'idées et pratiques (*e.g.* par les activités d'éducation à l'environnement), voire à des transformations institutionnelles (*e.g.* par des modifications de règlementations), et ce à des échelles géographiques variées. Pour les trois collectifs concernés, cela constitue autant d'occasions de toucher une plus grande diversité d'acteurs et de porter leur action au-delà de l'échelle locale.

Par ailleurs, ces liens sont influencés par des rapports différents au territoire, et y contribuent en retour. Ainsi, le soutien dont bénéficient les deux collectifs ornais dans leurs efforts pour faire vivre leur communauté rurale permet de renforcer leur ancrage territorial et leur rôle dans les processus de territorialisation (par la modification de logiques de territorialisation tant externes – les règlements départementaux et régionaux – qu'internes – les pratiques environnementales). Le collectif plus axé sur le travail introspectif et orienté vers des réseaux supra-locaux, quant à lui, renforce cette tendance à l'extra-territorialité par sa collaboration avec des acteurs européens, dans le cadre d'un évènement qui a lieu sur le site du collectif mais n'a pas nécessairement de rayonnement sur le reste du territoire. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que cela ne contribue guère à son ancrage territorial, sinon peut-être par le gain en légitimité auprès d'acteurs locaux[236]. En revanche, cela contribue à des logiques trans-territoriales en créant ou renforçant des liens entre acteurs locaux et supra-locaux de différents pays.

[236] L'évènement dont il est question a eu lieu après notre enquête de terrain et nous ne disposons donc que d'informations limitées à son propos, c'est pourquoi nous ne pouvons que nous contenter d'hypothèses.

Figure 36

Réseau personnel du Global Ecovillage Network (GEN) à partir du réseau hyperlien ouvert simplifié de l'habitat collectif et écologique en milieu rural français et québécois



*Degré au sein du réseau personnel après suppression de tous les sommets de degré strictement inférieur à 2 et du GEN. Ce dernier a été exclu du graphe puisque, par définition, il est relié à l'ensemble des nœuds.

Florent Amat, 2025. Réalisé avec Hyphe, Gephi, InkScape. Source : auteur, 2025.

6.3.3 Perception des pouvoirs (para)publics supra-locaux dans les collectifs visités

La perception des pouvoirs publics et parapublics supra-locaux par les membres de collectifs est assez variable d'un projet ou d'un individu à l'autre, et peut partiellement expliquer ou être expliquée par la nature des liens noués avec les acteurs concernés.

Soulignons que sept des collectifs visités sur chacun de nos terrains ont très peu de liens avec les pouvoirs publics et parapublics supra-locaux, y compris en considérant les membres pris

individuellement. Différents facteurs peuvent expliquer cela : absence d'une activité susceptible d'attirer des subventions, discours critique à propos des acteurs ou institutions (para)publics, nouveauté du collectif dont les projets sont encore à l'état d'ébauche, membres autonomes financièrement. Cependant, les intentions pour l'avenir ou les discours de ces collectifs traduisent toujours des points de vue sur les pouvoirs publics et parapublics, aussi sont-ils également concernés par les éléments que nous nous apprêtons à traiter.

Une perception liée au type de collectif

Nous avons brièvement évoqué, au chapitre 4, le rapport des différents types de collectifs aux acteurs publics : tendance au rejet du jeu politique par les types 3 et 4, critique sans rejet de la part des types 1 et 2 (cf. 4.2.2). Logiquement, cela se traduit dans les liens entre les collectifs et les pouvoirs publics.

Le discours le plus radical est porté par le collectif centré sur l'autosuffisance (type 4), qui affiche un rejet de toute institution publique ou parapublique à l'exception de la mairie :

> Moi, je ne supporte pas que des gens, notamment des hommes politiques, des gens que de toute façon je ne connais pas, qui ne m'intéressent pas, me disent ce que je dois faire. […] Il n'y a rien d'officiel ici… […] Le système il officialise tout, eh bien ici on n'officialise rien, voilà (A2C02).

> Il me parle de l'Office national des forêts (ONF)[237] qui a une parcelle de résineux pas loin [et qui est] en train de faire une « coupe de merde », [qui fait] « chier » tous les éleveurs parce qu'ils (les employés de l'ONF) ne veulent pas que les chèvres y aillent (A2, carnet de bord).

Cela ne va pas sans contradiction, puisque comme nous l'avons vu ce collectif bénéficie de la PAC malgré ses efforts pour limiter tout lien avec les pouvoirs publics extra-locaux, ce que les membres déplorent.

Nous remarquons un même souci chez d'autres participants d'éviter de dépendre de subventions ou d'aides, en particulier individuelles. En effet, on retrouve également ce rejet des institutions chez des personnes dont le discours tend vers le type 4, bien qu'ils soient membres de collectifs plutôt associés à d'autres types, ou hybrides : « On paie des taxes à des gouvernements qui protègent ces compagnies criminelles-là (qui exploitent des humains et

[237] Institution publique chargée de la gestion des forêts publiques françaises.

détruisent des écosystèmes) » (G1C04) ; « on est soi-disant dans une démocratie, donc on ne devrait pas avoir des gens qui disent : "il faut te faire vacciner parce que c'est mieux" alors qu'il n'y a aucune preuve, […] personne ne doit me forcer à rien et moi je ne force personne » (O6C09).

Dans les discours proches du type 3 (introspection), le rejet est également très prononcé mais se porte plutôt sur le personnel politique (supra-local, à nouveau) et les gouvernements, de gauche comme de droite, qui voudraient « faire taire les voix alternatives » et seraient « autoritaires » (A1, carnet de bord). Ils s'en prennent notamment aux diverses politiques et règlementations qui constituent des obstacles à leurs projets, au premier rang desquelles celles concernant l'habitat léger et l'IEF (cf. 5.3.4, 6.2.2). De plus, nous avons évoqué à quelques reprise la stratégie politique privilégiée de ce type de collectif, qui est axée sur l'exemplarité et adressée à des individus (préfiguration) plutôt que sur le plaidoyer auprès d'acteurs politiques ou la confrontation[238]. Néanmoins, cela ne les empêche pas d'entrer en contact avec bon nombre d'acteurs territoriaux (qui semblent leur inspirer moins de méfiance, malgré un certain scepticisme quant à leur ouverture d'esprit) dans l'espoir de trouver des solutions à leurs problèmes : mairie, communauté de communes, PNR, etc. (A1C01, A3, carnet de bord).

Dans les collectifs qui relèvent davantage des types 1 (développement local) et 2 (activisme), la critique est dirigée principalement vers les gouvernements et vers les institutions publiques policières et économiques. Il leur est reproché d'être au service du système économique capitaliste, et de ne pas prendre au sérieux les enjeux environnementaux :

> Je suis un peu surpris que même des gouvernements comme on a, très libéraux, n'aient pas plus de relance sur la résilience, […] je pense que ça devrait être un sujet national (O2C11).

> Il me parle des tensions en France, des manifestations, il ne comprend pas que Macron s'obstine (sur la réforme des retraites) mais ajoute qu'on ne pouvait pas attendre grand-chose d'un banquier. Il pense que ça pourrait dégénérer en guerre entre population et élites, [et] dans ces conditions, dit-il, il ne faut plus avoir beaucoup d'éthique pour être dans la police (G3, carnet de bord).

[238] Ici émerge à nouveau la proximité avec le discours de la Coopérative Oasis, dont le PDG disait préférer chercher à changer les mentalités plutôt que les lois (cf. 4.2.1).

> Il faut qu'on aille gagner ça, le fait de pouvoir prétendre à une vraie égalité de droits et une vraie prise en compte de l'environnement. Ils ne nous le laisseront pas, ils n'ont aucun intérêt à nous le laisser. Et j'entends : les personnes qui actuellement sont au pouvoir économique et politique (O3C12).

La radicalité que l'on retrouve dans les deux derniers verbatim est donc aussi présente, bien que non systématique, dans des collectifs plus centrés sur le développement local, y compris chez des personnes n'ayant pas de socialisation militante. Cela confirme à nouveau la proximité entre les types 1 et 2. Les résultats de l'atelier des 3C, qui donne la parole à d'autres habitants (cf. annexe 4), mettent aussi cela en lumière en donnant un point de vue externe aux habitats collectifs et écologiques. En outre, cette critique ne remet pas nécessairement en question l'existence de l'État ou de la plupart de ses institutions[239]. Au contraire, ceux qui portent ce discours envisagent toujours la possibilité de tirer profit de ces institutions en leur faveur (comme c'est le cas de ceux qui obtiennent des subventions ou d'autres formes de soutien), sinon de les voir prendre parti pour eux suite à une prise de pouvoir de la gauche radicale (par les élections ou non), et ce non sans affinités avec certains membres du personnel administratif :

> Le contact qu'on a au département est une personne incroyable, que je trouve très humain, très aidant, très… il est vraiment super. Et au niveau de la région, pareil, les techniciens-techniciennes (administrateurs et administratrices) que nous avons, qui gèrent nos subventions, sont des personnes que j'apprécie énormément aussi, et qui sont très ouvertes, qui sont très humaines […]. Ces techniciens régionaux ils essaient de faire bouger les choses à fond, j'en parlais beaucoup avec eux et moi ça me redonne énormément espoir, parce que j'en entends qui me disent qu'eux et elles sont là, à cet endroit-là et à cette place-là, pour faire changer le gouvernement et pour que quand il y aura, ou quand il n'y aura pas, enfin… quand les choses avanceront sur un soulèvement du peuple, qu'il puisse y avoir un relai dans les hautes strates. Et d'entendre ça, moi, ça me donne énormément espoir, de me dire que ça va pouvoir changer et qu'on va pouvoir avancer sur des choses qui sont plus proches du respect du vivant (O1C13).

[239] En fait, seuls les discours apparentés au type 4 semblent porter un tel point de vue. En cela, il y a une certaine proximité entre les trois premiers types, mais le troisième ne repose pas sur une grille de lecture anticapitaliste ni particulièrement marquée à gauche, d'où peut-être un discours porté davantage sur des élites corrompues, contrairement aux deux autres (cf. 4.1.2 ; 4.2.1, 4.2.2).

Le rapport aux institutions demeure néanmoins plus distant chez les collectifs activistes, qui optent pour des stratégies politiques plus conflictuelles et des stratégies de transmission et d'essaimage *via* des ancrages réticulaires locaux à internationaux principalement militants, contrairement aux autres qui, comme on l'a vu, nourrissent des liens avec des acteurs (para)publics locaux à régionaux (dont certains qui représentent l'État).

Enfin, tous les témoignages recueillis et observations suggèrent que de manière générale les membres de collectifs ont plus confiance et s'intéressent plus aux pouvoirs publics et parapublics de leur territoire d'implantation qu'à ceux qui en sont extérieurs, y compris quand des tensions existent avec les premiers. Cela peut être mis sur le compte de l'accessibilité relative de ces acteurs et de leur proximité, tandis qu'il est plus difficile d'avoir prise sur les acteurs et logiques relevant d'échelles socio-spatiales supérieures.

La question du soutien financier

Dans les deux collectifs gérant une association et dont le fonctionnement repose grandement sur des subventions publiques (cf. 6.3.1), certains membres déplorent cette dépendance, bien que ce ne soit pas nécessairement le cas de tous :

> [Recevoir autant de subventions] dérange certains adhérents, car ici, et surtout pour leur génération, le fonctionnement est plutôt sur le mode entrepreneurial qui consiste à emprunter gros pour faire des investissements importants et devenir rentable rapidement (il s'agit d'adhérents plus âgés souvent issus de familles d'agriculteurs). Ce n'est pas l'esprit [de ce collectif], et il faut dire aussi que les banques ne prêtent pas pour ce genre de projet trop modeste (O4, carnet de bord).

Au-delà de la seule question de la dépendance à des fonds publics, celle qui se pose est celle des contraintes que cela suppose pour les collectifs concernés. Ainsi un participant faisait-il part de ses préoccupations lors d'une réunion :

> J'ai un problème éthique avec les appels à projet, dont on dépend en grande partie : c'est un fonctionnement top-down pas adapté aux territoires, et on se retrouve dans une situation où on est comme des subordonnés d'instances (para)publiques, qui devons nous casser la tête pour rentrer dans les cases de l'appel à projet, et en plus à la fin des projets on doit encore chiffrer nos activités et autres pour montrer que ça a bien fonctionné et répondu aux attentes (O1, carnet de bord).

En effet, l'obtention de subventions nécessite de se conformer aux prescriptions du financeur, avec une marge de manœuvre plus ou moins grande, ce qui teinte la couleur des actions menées. Nous retrouvons-là un enjeu abondamment commenté dans la littérature sur les alternatives rurales comme urbaines, avec les notions de cooptation ou de récupération (par ex. Sallustio, 2018 ; Westskog *et al.*, 2018).

À ces contraintes s'ajoutent celles du temps passé à produire les demandes (mais aussi à en prendre connaissance et à les comprendre, d'où l'importance d'avoir un certain niveau de diplôme ou de l'expérience dans le domaine[240], et/ou de bénéficier d'un accompagnement de la part d'acteurs publics ou parapublics, ce dont il a déjà été question) et à rendre des comptes aux instances subventionnaires.

En outre, ce fonctionnement les met aussi en concurrence avec d'autres structures, parfois considérées comme des alliés : « La Caf leur dit souvent qu'il y a de plus en plus de demandes de subventions et de moins en moins d'argent disponible » (O1, carnet de bord). Cela constitue une source de contrariété supplémentaire, que certains acteurs tâchent de contourner en portant des projets de concert, à l'image de la coopération entre ce même collectif et une autre association pour l'animation d'un espace de vie sociale (EVS) :

> Au début, chacune des associations avait demandé à animer l'EVS de son côté, mais la Caf avait rejeté les deux demandes car [l'association du collectif était] trop jeune, et [l'autre] n'avait pas de lieu d'accueil. Comme elles se connaissaient, elles ont fait une demande conjointe, chacune complétant les défauts de l'autre, et elles ont obtenu l'animation de l'EVS même si, d'après [mon interlocutrice,] la Caf n'avait encore jamais attribué le statut à deux associations (O1, carnet de bord).

Si nous n'avons pas abordé la question auprès des collectifs bénéficiant de la PAC, le témoignage d'un des membres laisse entendre que, là aussi, cette dépendance suscite une certaine frustration : « Après, c'est sûr, il faut de l'argent, malheureusement, à un moment donné, donc… On a demandé les primes pour la PAC, hein ? (silence) » (A2C02). Cet état d'esprit mène ainsi certains collectifs ou membres à ne pas demander d'aides ou subventions, ou à les limiter (quantitativement et dans le temps).

[240] Enjeu également traité dans la littérature, et qui concernait déjà les premières vagues de néo-ruralité contestataire (voir notam. D. Léger & Hervieu, 1979).

L'enjeu des normes et règlementations

Nous avons déjà évoqué la question de la perception des normes et règlementations au chapitre précédent, à travers différentes thématiques. Bien souvent, celles-ci sont perçues comme contraignantes et inadaptées à certains modes de vie et certaines pratiques, en particulier mais pas exclusivement écologiques (ou perçues comme telles) : habitat léger, toilettes sèches et phytoépuration au Québec, etc. « Si on suivait la loi, on ne pourrait pas faire grand-chose, » affirmait un des participants à la recherche (A5, carnet de bord). Nous avons vu comment certains collectifs s'appliquaient à contourner ces règles, ou simplement ne les respectaient pas, voire cherchaient à les modifier, le tout avec l'appui, parfois, d'acteurs publics et parapublics des territoires concernés (cf. section 5.3).

Cette critique varie d'un collectif à l'autre non tant en fonction de sa place dans notre typologie, mais plutôt au regard des règles et normes qui le préoccupent, et donc de ses pratiques (IEF, habitat léger, etc.) et de sa localisation (France ou Québec, cf. 5.3). Toutefois, la nature de la critique sera teintée par la proximité à tel ou tel type, conformément aux différentes perceptions évoquées au début de cette sous-section. Ainsi par exemple nous avons montré que, dans le discours d'un collectif apparenté au type 3, les règlementations tendent à être associées à une volonté de contrôle par l'État des populations qui ne se conformeraient pas au mode de vie conventionnel. À l'inverse, dans des collectifs qui tendent vers le type 1, la critique sera plutôt orientée vers la lourdeur administrative et les contraintes pour les projets, au même titre que pour l'obtention des financements :

> « On n'est pas obligés d'institutionnaliser tout », dit-elle. Cette question de l'institutionnalisation fait aussi référence à la question des normes PMR[241], qui sont très contraignantes et qui coûtent très cher à mettre en place (c'est un marché de niche), qui en plus obligent à s'équiper d'objets inesthétiques, froids, pas toujours souhaités par les personnes […]. C'est pourquoi eux sont en train d'aménager tout le futur habitat partagé aux personnes à mobilité réduite en s'inspirant de la PMR mais à leur sauce, sans suivre les normes (ils n'auront donc pas le label qui va avec), car ils veulent éviter ces écueils et tiennent aussi à privilégier des matériaux écologiques, plutôt que beaucoup de plastique, d'acier et de béton. De manière générale, qu'il s'agisse de PMR ou autre, ils considèrent qu'obtenir un agrément suscite toujours trop de contraintes du fait des nombreuses normes à respecter. Ainsi

[241] Normes françaises d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

> par exemple les financeurs ont tendance à beaucoup valoriser le concept de tiers-lieu, mais il est contraignant de rentrer dans l'étiquette au regard de la loi, et cela prive de certaines libertés (O4, carnet de bord).

D'un autre côté, les normes et règlementations qui s'alignent aux intérêts et idées politiques des collectifs peuvent au contraire être vues d'un bon œil, comme en témoignent le dossier du caribou en Gaspésie ou celui de la règlementation environnementale dans l'Orne, abordés à la section 5.3.

*

En définitive, dans l'ensemble, les liens entre collectifs et acteurs publics et parapublics au-delà des territoires d'implantation sont assez limités, et relèvent principalement de flux financiers. Ils n'en demeurent pas moins cruciaux pour un certain nombre d'entre eux, pour lesquels ils constituent un enjeu de survie économique, au moins durant les premières années du projet. Cela s'inscrit dans des stratégies de cumulation de sources de revenus plus ou moins ponctuels ou réguliers, durables ou non (prestations, vente de biens et services, troc, etc.) déjà identifiées dans la littérature (voir par ex. A. Flipo, 2020b, 2020a ; Pruvost, 2015b). Cela n'est pas sans susciter des relations de dépendance, assumées mais que certains semblent accepter et d'autres déplorer, d'autant qu'elles s'accompagnent de diverses contraintes qui brident les collectifs et font l'objet de critiques.

D'autres collectifs évitent, autant que faire se peut, ces relations de dépendance financière, ce qui nécessite de disposer d'autres ressources (emploi extérieur, économies, prêt, etc.) ou de tâcher de s'en passer (recherche d'autosuffisance, échanges de service, récupération, etc.), ce qui amène d'autres types de contraintes et dépendances. Ces stratégies de diversification, cette fois dans un objectif d'indépendance économique, sont elles aussi abordées dans la littérature (voir par ex. Cordellier, 2018 ; Dolci & Perrin, 2017 ; Hakimi-Pradels, 2021 ; Pruvost, 2015a). Tout cela met en exergue un enjeu clef pour la création et la pérennité des habitats collectifs et écologiques : leur financement.

Au-delà des liens financiers, dans quelques cas de figure, on observe des liens sous forme de soutien non financier et de coopération entre acteurs (para)publics et collectifs (*e.g.* assurer des activités d'éducation à l'environnement pour le compte d'un PNR). Cela permet aux projets concernés de pousser leurs activités plus loin encore, accroissant leur capacité à transmettre leurs idées et pratiques sur le territoire ou à l'extérieur, allant même jusqu'à les élever au statut

d'acteurs légitimes du développement rural et/ou de la transition socio-écologique aux yeux d'acteurs (para)publics de différents échelons.

Des liens semblables avec les pouvoirs publics et parapublics sont observables à plus grande échelle *via* le réseau hyperlien (cf. 3.1.3)[242]. Nous les avons également évoqués à propos d'une autre catégorie d'acteurs, les organismes de référence de la sphère de l'habitat collectif et écologique, en mentionnant par exemple la collaboration entre la CO et l'ADEME (cf. 4.1.3).

*

Ce que nous avons mis en lumière dans cette section, c'est que les rapports aux pouvoirs (para)publics, outre qu'ils soient étroitement liés aux spécificités de chaque collectif (sinon de chaque membre), le sont aussi à leurs idées politiques et à leur rapport à l'espace. Dans les deux cas, on retrouve des logiques que nous avions mises en évidence avec notre typologie : perception de ces acteurs, volonté de transmission et d'essaimage et stratégies en ce sens (y compris parfois au sein même des institutions publiques, renvoyant à l'idée de subversion), rapport au territoire.

Le rapport à l'espace, en particulier, est nourri par le rapport aux pouvoirs (para)publics (quand celui-ci est un tant soit peu prononcé) autant qu'il le nourrit : les collectifs les plus centrés sur le territoire ont tendance à tisser des liens qui leur permettent de renforcer leur ancrage territorial, tandis que ceux qui le sont moins optent plutôt pour des liens qui renforcent leur orientation extra-territoriale.

Enfin, ces rapports sont nécessairement dépendants des contextes supra-locaux, notablement nationaux et internationaux, du fait de l'organisation et du fonctionnement différents des États français et québécois et de leur appartenance respective à l'UE et au Canada[243]. Ainsi certains collectifs québécois semblent-ils bénéficier d'une moindre lourdeur administrative (de l'accès aux subventions à la question des règlementations) dont se plaignent certains de leurs homologues français, mais ces derniers profitent en contrepartie de la multiplicité d'instances politico-administratives à toutes échelles, qui sont autant de sources potentielles de soutien.

[242] Ou plutôt sont-ils repérables, car encore faut-il pour les observer visiter les sites web d'où les connexions émanent afin de pouvoir les interpréter.
[243] En aucun cas nous ne comparons ici l'UE et le Canada, qui sont deux entités de nature différente.

6.4 Synthèse. Une réticularité au service des collectifs, reflet de leurs stratégies de développement, transmission et essaimage

De la famille aux pouvoirs publics en passant par la société civile et les volontaires, mettant en jeu avant tout des flux de personnes, financiers et d'informations, la réticularité supra-locale des habitats collectifs et écologiques prend différentes formes, parmi lesquelles les relations avec d'autres habitats collectifs et écologique semble minoritaire.

Si elle est très variable d'un type de collectif à l'autre (et donc en fonction des idées politiques et spatialités sous-jacentes) et selon les activités au centre des projets, elle semble toujours conditionner leur réussite, y compris pour ceux visant l'autosuffisance qui cherchent à la limiter au strict minimum. Effectivement, que les réseaux impliqués soient locaux, régionaux, nationaux ou internationaux, ils contribuent à la mise en place et à la pérennité des collectifs en fournissant main d'œuvre, moyens, savoirs et savoir-faire, recrues, soutien moral et matériel.

De plus, ces réseaux jouent un rôle clef dans la transmission d'idées et pratiques et la multiplication des projets, puisqu'ils permettent de visibiliser et faire circuler les premières à toutes échelles : famille, amis, volontaires, curieux, réseaux militants, alternatifs ou autres (formels ou non) et même institutions publiques sont autant de vecteurs et de cibles de cette transmission. En retour, ils contribuent à orienter leurs trajectoires, et nécessitent parfois des compromis (en particulier s'agissant du rapport aux pouvoirs publics).

Dans ces réseaux, nous avons pu observer parfois la présence de certains opérateurs clefs jouant le rôle de médiateurs : une plateforme en ligne de volontariat, un établissement touristique dans le voisinage, une députée, etc. Qu'ils soient considérés comme vitaux ou non, les liens avec ces opérateurs contribuent toujours fortement au développement, à la pérennité et à la portée des projets.

Tout cela permet donc aux projets de fonctionner en limitant leur dépendance au système économique conventionnel et/ou aux institutions publiques (tout en étant loin de s'en extraire, comme nous l'avons régulièrement démontré) ainsi qu'en contribuant à leur ancrage territorial, et de faire circuler leurs idées et pratiques tant localement qu'à l'international (bien que parfois dans un certain entre-soi), ce qui a été soulevé dans divers travaux sur les alternatives rurales (par ex. Deléage, 2005 ; Gravel, 2024 ; Halfacree, 2007a ; Lockyer & Veteto, 2013b ; Morel, 2018 ; Wilbur, 2013). Ce rôle des réseaux dans la circulation de l'information et l'entraide horizontalement, entre une diversité d'acteurs, mais aussi verticalement, d'une échelle à une

autre, fait écho à ces mêmes dimensions telles qu'elles sont abondamment traitées dans la littérature sur les *contentious politics* et les mouvements sociaux (cf. 1.6.2).

Ces travaux, rappelons-le, documentent notamment la façon dont les réseaux permettent à la fois de consolider les actions locales, qui concrétisent des idées politiques, et de peser face à des acteurs ou phénomènes (inter)nationaux grâce à la constitution de coalitions et alliances qui promeuvent des systèmes ou rationalités alternatives (Mihaylov & Perkins, 2015 ; Nicholls *et al.*, 2016 ; Pailloux, 2019 ; Routledge, 2022). Cette dialectique permet de considérer les réseaux de contestation comme une coalition d'initiatives ancrées localement mais œuvrant à des échelles variées pour défendre leur agenda (Routledge, 2003b). De ce point de vue, on pourrait considérer ceux des collectifs qui sont insérés dans des réseaux militants comme des maillons de mouvements contestataires plus vastes. Pour ces collectifs, les réseaux seraient à la fois un moyen de défendre leurs convictions à d'autres échelles et de tirer des avantages pour leurs propres projets. En outre, ils peuvent chercher à influencer ces réseaux, à la manière de O3 qui cherche à faire converger militants « rouges » et militants « verts ».

Toutefois, force est de constater que la plupart des collectifs étudiés ne correspondent pas à ce cas de figure : dans la grande majorité des cas, on ne retrouve pas cette dimension militante multiscalaire caractéristique des mouvements sociaux, qui a pourtant pu être identifiée dans certaines sphères des alternatives rurales telles que par exemple les mouvements paysans altermondialistes dans les années 2000 (Deléage, 2005 ; Mésini, 2004).

Si seuls les collectifs de type 2 (activistes) correspondent réellement à ce cas de figure, on retrouve certes quelques points communs chez les collectifs de type 3 (introspectifs) à travers leur inscription dans des réseaux alternatifs (trans)nationaux. Dans les deux cas, les réseaux ont pour vocation le partage d'information et la solidarité à des fins, notamment, de changement d'échelle (*a minima* par capillarité et multiplication). À ce propos, Jérôme Pelenc et ses collègues (2019) avancent que les mouvements contestataires et les mouvements alternatifs ont en commun « de constituer des réseaux d'acteurs multiscalaires et horizontaux[244] » (p. 375, traduction libre), formels ou informels, fédérés par des valeurs et intérêts communs et par les grands enjeux auxquels ils cherchent à répondre. Cependant, dans le cas des collectifs qui tendent à l'introspection que nous avons étudiés, cette solidarité semble rester majoritairement interne à des thèmes précis (par exemple l'éducation alternative ou la gouvernance des collectifs) et se différencie alors de celle identifiée dans les travaux sur les *contentious politics*,

[244] Citation originale : « the creation of networks of actors across scales characterized by horizontal organization. »

qui repose sur la convergence d'idéaux et d'intérêts variés et les jeux d'alliance, permis par l'identification d'un antagoniste commun incarné généralement par la globalisation capitaliste. Même l'enjeu environnemental ne semble guère susciter d'alliances concrètes au-delà de ces thèmes de prédilection spécifiques.

La littérature francophone sur les mouvements sociaux en milieu urbain, nous l'avons souligné au chapitre 1, n'oriente pas son regard que sur cette articulation multiscalaire, mais aussi sur la dimension quotidienne de la réticularité, à la fois militante, communautaire, familiale, entre autres. Or, nous avons pu mettre en évidence dans ce chapitre combien les réseaux variés dans lesquels s'inscrivent les collectifs, tous types confondus, ont notamment pour objet l'interconnaissance, la circulation d'informations et de ressources ou encore l'entraide, nécessaires au développement des projets et, avant même cela, à leur (sur)vie quotidienne. C'est donc peut-être en cela que les réseaux militants classiques et les réseaux d'habitats collectifs et écologiques affichent des similitudes, plus que dans la constitution de solidarités et d'espaces de convergences (trans)nationaux, malgré les efforts d'acteurs tels que la Coopérative Oasis[245].

Ainsi les réticularités des collectifs sont-elles bien souvent pensées, entre autres, pour s'émanciper des normes et pratiques conventionnelles ou majoritaires, mais plus rarement pour constituer une force supérieure à même de mobiliser à plus large échelle. L'articulation entre réticularité et changement d'échelle, très présente dans le champ contestataire, semble ici moins systématique, certains collectifs insistant même sur leur volonté de n'agir qu'à des échelles régionales ou infra-régionales.

Nous avons pourtant constaté la présence d'un désir de transformation sociale chez la plupart des participants à la recherche. Dès lors, comment expliquer ce décalage ? Comme le soulignent Paul Chatterton et Jenny Pickerill (2010) à propos de ce qu'ils nomment l'activisme du quotidien (*everyday activism*), la volonté de s'ancrer localement et de traduire ses convictions dans des projets quotidiens rend plus difficile d'investir du temps et des efforts dans des réseaux supra-locaux, à quoi s'ajoute pour une partie des personnes concernées une absence de socialisation militante qui rend plus difficile d'organiser de tels réseaux, faute d'expérience et de connaissances. Dès lors, ce n'est pas nécessairement que les parties prenantes ne perçoivent pas l'intérêt de réticularités (trans)nationales, mais plutôt que leur priorité n'est pas là. C'est

[245] Efforts relatifs, puisque nous avons montré combien celle-ci demeure relativement limitée dans ses alliances, afin notamment de lisser son discours politique.

précisément ce que nous pensons avoir démontré, en éclairant au chapitre 5 l'accent mis par la plupart des participants à la recherche sur l'ancrage territorial et sur leur implication dans les processus de territorialisation. Nous avons montré, en outre, que cette dimension pragmatique (le temps, les connaissances, etc.) se double également parfois d'une dimension politique : certains considèrent tout bonnement le local et le quotidien comme les meilleurs vecteurs de changement social, et d'autres, plus rares, ne semblent pas réellement s'intéresser à la transformation de la société (ce qui ne les empêche pas d'êtres critiques).

Cela nous renvoie à aux réflexions de Walter Nicholls, Byron Miller et Justin Beaumont (2016), qui soulignent que les échelles n'existent pas en soi et qu'elle sont construites à travers les relations sociales. Plutôt que de considérer mécaniquement l'absence de stratégie réticulaire à des échelles supra-régionales comme un désintérêt vis-à-vis de ce qui ce joue à ces échelles (comme ce peut être le cas pour les collectifs de type autosuffisant), il faut donc considérer que ce peut aussi être le fruit d'une stratégie des collectifs pour imposer leur propre échelle, et donc le cadre et les conditions de leur engagement politique, sans présager de la portée scalaire d'un tel engagement, qui n'y est pas limitée (une fois encore, dans tout ce que la notion de *stratégie* recèle de conscient et d'inconscient, d'intentionnel ou non, d'agentif et de structurel).

Notons, avant de poursuivre, que la question de la réticularité est également abordée dans les recherches sur la transition écologique (*sustainability transitions research*). Les chercheurs y mettent là aussi l'accent sur le rôle des réseaux divers dans la circulation des savoirs, des innovations, des pratiques, etc., mais aussi du pouvoir, et ce *in fine* dans un objectif de transformation sociale, y compris au niveau territorial (Avelino *et al.*, 2016 ; Hakimi-Pradels *et al.*, 2022 ; Köhler *et al.*, 2019 ; Roysen & Mertens, 2019 ; Smith, 2007). Ces réseaux ne sont pas alors nécessairement composés uniquement d'acteurs alternatifs : ils comprennent une diversité d'opérateurs avec lesquels les acteurs de la transition doivent composer, dont des acteurs institutionnels. Cela fait alors écho aux relations territoriales complexes abordées au chapitre précédent, et à la diversité des acteurs évoqués dans le présent chapitre.

Parce que nous avons privilégié d'autres grilles de lecture, et parce que nous ne voulions pas ajouter une couche théorique supplémentaire à un cadre déjà bien fourni, nous n'avons pas choisi de mobiliser directement cette littérature. Toutefois, nous souhaitons ici souligner l'apport qu'elle pourrait constituer pour notre analyse, mais aussi sa complémentarité avec les travaux sur la politique contestataire. Effectivement, notre objet se situe à la croisée des chemins entre mouvements sociaux et alternatifs, contestation et préfiguration, à quoi nous pourrions

ajouter innovations sociales et réformisme, entre autres. Pour aborder cette hybridité, chacune de ces deux approches apporte des perspectives et théories pertinentes, comme le suggèrent d'ailleurs Pelenc et ses collègues (2019) dans l'article précédemment cité.

Pour en revenir à notre étude, nous avons illustré une nouvelle fois à travers elle combien les idées politiques et les rapports à l'espace sont liés, puisque la nature des liens avec les opérateurs dont il a été ici question dépend aussi du rapport des collectifs aux territoires ruraux. Les collectifs de type 1 (développement local) et 4 (autosuffisance) cherchent donc des liens susceptibles de contribuer à leur ancrage territorial, et ce à des échelles infra-nationales, quand les autres se tournent davantage vers des implications extra-territoriales (souvent nationales et supra) qui les détournent de cet enracinement. Ce faisant, ces derniers prennent part à des mouvements alternatifs ou contestataires.

Il y a donc une cohérence d'ensemble entre rapport au territoire et réticularité extra-territoriale, les deux types de spatialité pouvant, selon leurs modalités, se renforcer ou se contredire. Cela dessine des rapports à l'espace différenciés dénotant notamment des stratégies variées de développement des projets et de transmission et essaimage, stratégies influencées par les contextes à diverses échelles.

Les collectifs des trois premiers types cherchent tous à toucher une diversité d'acteurs au-delà de la sphère de l'habitat collectif et écologique, volonté presqu'inexistante dans le collectif de type 4 (cela se limite à faire découvrir un certain mode de vie aux bénévoles, sans qu'il ne soit jamais réellement question de transformation sociale ou politique). Néanmoins, seuls les collectifs apparentés aux types 2 et 3 recherchent activement à porter cela au-delà de leurs territoires d'implantation, au prix d'un plus grand entre-soi, tandis que ceux apparentés au type 1 se limitent, au mieux, à une portée régionale et privilégient plutôt un contact dense et approfondi avec les acteurs du territoire. D'après nos analyses au présent chapitre ainsi qu'au précédent, de tels contacts sont plus susceptible de conduire à des changements de règles, normes ou mentalités, mais avec une portée géographique et sociale limitée comparé à ceux qu'espèrent voir advenir les collectifs mentionnés précédemment. Le tableau 34 intègre ces nouvelles données à notre typologie.

Tableau 34 Typologie des habitats collectifs et écologiques : priorités et rapports à l'espace[a]

	Type 1	**Type 2**	**Type 3**	**Type 4**
Priorité	Développement local	Activisme	Introspection	Autosuffisance
Discours sur l'urbain	Rejet	Pas de rejet	Quasi-absent	Rejet
Rapport au territoire	Forte relation à l'environnement naturel (savoirs et pratiques)			
	Engagement fort dans la vie sociale	Engagement modéré dans la vie sociale	Engagement faible dans la vie sociale, plutôt dirigé vers le collectif et son site d'implantation	Engagement faible dans la vie sociale, plutôt dirigé vers le collectif et son site d'implantation
Rapport aux acteurs locaux[b]	Échanges et collaborations, des tensions subsistent	Peu d'échanges, tensions potentiellement importantes	Peu d'échanges, tensions importantes	Échanges limités mais collaborations, peu de tensions
Réticularités extra-territoriales privilégiées	Famille, amis et/ou volontaires : toutes échelles			
	Diversifiées : régionales et infra	Militantes : toutes échelles	Alternatives : nationales et internationales	Minimales

[a] Rappelons qu'il s'agit d'idéaux-types, et que les limites avancées en 4.2.2 valent toujours.

[b] L'expression « acteurs locaux » ne doit pas masquer la diversité des acteurs et relations en jeu et se fonde avant tout sur les rapports avec les autres habitants, les élus et les administrateurs, à partir des observations et témoignages recueillis sur le terrain.

***

Si elles s'appuient déjà sur des données riches, ces réflexions bénéficieraient de travaux portant plus précisément sur les circulations (de personnes, d'informations, d'argent, etc.) dans lesquelles sont pris les collectifs. En effet, nos questions de recherche et les méthodes employées, bien qu'elles nous aient fourni des fondements satisfaisants pour les présentes analyses, ne sont pas les plus adaptées pour observer les interactions au sein de réseaux supra-locaux[246] et se sont prouvées plus efficaces pour l'analyse des enjeux territoriaux (incluant par ailleurs des logiques réticulaires, plus locales). Nous savons que cette question de la circulation intéresse plusieurs membres du Groupe de recherche sur les lieux de vie collectifs, et nous espérons que celles et ceux qui s'en empareront pourront mettre à profit les présentes réflexions.

Par ailleurs, nous pourrions également enrichir cette analyse en poussant plus loin notre étude du réseau hyperlien et en tâchant de faire des parallèles directs entre des réticularités

[246] À cet égard, l'analyse du réseau hyperlien seule ne permet pas de prendre connaissance des interactions réelles entre les acteurs concernés. Cela n'enlève rien à sa pertinence et à tout ce qu'elle a pu apporter à ces travaux.

observées sur le terrain et des réticularités observées sur la Toile[247]. De même, nous pourrions nous intéresser aux réseaux dans lesquels s'inscrivent les organismes de référence de la sphère l'habitat collectif et écologique, comme nous l'avons fait partiellement avec la CO.

Nous synthétiserons maintenant l'ensemble de nos résultats en une conclusion générale, qui nous permettra également de tirer un bilan de l'ensemble de ce projet de recherche, et d'ouvrir la réflexion sur les suites de celui-ci.

[247] Si nous n'avons pas abordé ici la place que les collectifs visités occupaient dans notre réseau, c'est d'une part parce que la moitié d'entre eux n'y figurent pas (faute de site web existant au moment de l'identification du réseau), d'autre part parce que, parmi ceux qui y figurent, seuls trois sont de degré supérieur ou égal à 4 dans le réseau ouvert, et enfin pour les mêmes raisons que nous n'avons approfondi notre analyse de réseau : faute de temps, que nous avons préféré investir dans d'autres aspects de nos analyses.

CONCLUSION

Nous commencerons par une brève synthèse des différents chapitres, avant de souligner les limites et apports de la méthodologie adoptée, puis de présenter les principaux résultats empiriques et théoriques de cette thèse. Enfin, nous effectuerons un retour plus personnel sur l'itinéraire doctoral et les suites attendues.

Les apports d'une géographie relationnelle et pragmatiste des alternatives rurales

En préambule de la première partie, nous avons présenté le paradigme pragmatiste en sciences sociales. Sur le plan épistémologique, nous avons abordé certains de ses présupposés : la faillibilité du savoir, le rejet du déterminisme structurel autant que de la pure agentivité individuelle et l'intérêt subséquent pour l'interface entre individus et monde social, l'emphase sur l'empirique comme mode d'accès privilégié à cette interface. Nous avons également souligné l'apport potentiel du regard géographique à ces présupposés, notamment dans la prise en compte de la co-constitution du social et du spatial. Nous nous sommes enfin alignés avec l'idéal pragmatique d'une recherche contribuant à résoudre des problèmes sociaux.

Le premier chapitre a été consacré à présenter un cadre théorique fondé sur la perspective relationnelle (*relational perspective*), à l'intersection entre géographie rurale et géographie politique. Concernant la première, nous avons présenté notre double ancrage dans la littérature sur la ruralité comme objet construit et controversé, pris dans des logiques trans- et supra-locales, d'une part, et sur les alternatives rurales, qui participent de ces controverses et ces logiques, d'autre part. Quant à la seconde, nous avons pris pour point de départ la littérature anglophone sur les politiques contestataires (*contentious politics*), non pour inscrire notre objet dans ce champ, mais plutôt pour lui appliquer l'approche par les spatialités (*spatialities*) propre à cette approche, qui consiste à étudier comment divers concepts spatiaux et rapports à l'espace s'influencent, s'alimentent, se contredisent, etc. Nous avons alors choisi de placer deux ensembles de spatialités au centre de notre étude : le triptyque territoire-territorialité-territorialisation d'une part (en convoquant d'abord Claude Raffestin et Guy Di Méo, puis la synthèse effectuée par Mario Bédard) et la réticularité d'autre part, en particulier (mais pas seulement) en tant qu'articulée à l'idée de changement d'échelle (avec pour principale référence les travaux sur les politiques contestataires et sur les mouvements sociaux en milieu urbain).

Afin de ne pas se limiter à la dimension politique à travers l'engagement quotidien, qui domine dans les recherches sur les alternatives rurales, ou bien comme rapport de force, qui est privilégiée dans le champ des politiques contestataires, nous avons également mobilisé la vision large du politique défendue par le politiste Michael Freeden. Nous en avons profité pour présenter sa proposition pour une analyse morphologique des idéologies, que nous avons par la suite appliquée dans le cadre de nos analyses de discours et de contenu.

Au chapitre 2, nous avons présenté notre méthodologie mixte concomitante et multi-niveaux, qui repose sur la mise en dialogue de méthodes principalement qualitatives, mais aussi quantitatives, à des fins de triangulation ainsi que de multiplication des échelles d'analyse et des points de vue sur notre objet de recherche. Au cœur de cette approche, une enquête de terrain nous a permis de mener une étude de cas multiples et multi-située. Aux côtés de cette enquête, une analyse spatiale, une analyse de réseau hyperlien et une analyse de discours ont complété notre cadre méthodologique.

Dans la seconde partie, nous avons commencé au chapitre 3 par donner un aperçu du phénomène qui nous intéressait aux échelles nationales québécoise et française, voire au-delà, à travers son analyse spatiale dans les deux pays, d'une part, et l'analyse de son réseau sur la Toile, d'autre part. Cela nous a permis de constater la quantité et la diffusion des projets en France métropolitaine, avec toutefois des concentrations dans de hauts-lieux de la ruralité alternative tels que l'Ariège ou l'Ardèche et dans de nouveaux territoires de prédilection tels que la Bretagne, mais aussi une rareté dans le quart nord-est du territoire. Au Québec, nous avons pu observer une certaine vigueur du phénomène, quoique moindre qu'en France, dont la distribution se limite aux régions les plus clémentes en termes climatiques. Cela n'est guère surprenant dans la mesure où la quasi-totalité de telles initiatives recherche une certaine autoproduction alimentaire, même minimale. Surtout, ces analyses spatiales nous ont mis sur la piste de certains facteurs de répartition géographique dans les deux pays : ruralité peu dense, forte naturalité, accessibilité du foncier, attractivité générale des territoires, contexte politique local marqué à gauche. Tout en traçant ces grandes lignes, nous avons pu constater la diversité des cas de figure, qui nous a mise en garde contre toute généralisation hâtive.

À partir du portrait des acteurs de la sphère de l'habitat collectif et écologique en France et au Québec et de l'analyse de son réseau hyperlien, nous avons avancé que cette sphère était hétérogène et relativement peu structurée, en particulier au Québec, avec en outre peu

d'interconnaissance entre les deux pays. Malgré cette hétérogénéité, nous n'avons pas identifié de polarisation forte, tant au sein du réseau en général que dans sa portion environnementaliste.

La présentation des terrains et participants à la recherche, dans le même chapitre, nous a permis de dresser un portrait de notre objet et de son contexte à une échelle plus locale et micro-sociale.

Au chapitre 4, en nous fondant sur l'analyse du discours de la Coopérative Oasis, nous avons avancé que celle-ci proposait une micro-idéologie de transformation structurée autour d'un rejet du « monde moderne » et un appel à un avenir idéalisé dont l'avènement devrait passer par la multiplication de projets collectifs écologiques, au premier rang desquels les habitats collectifs et écologiques en milieu rural. Nous avons montré comment malgré l'existence d'un certain nombre d'idées politiques clefs, la faible consistance de ce discours pouvait répondre à une stratégie de conciliation d'une grande diversité de points de vue parfois fortement polarisés au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique français. Nous avons par la suite constaté des convergences et des divergences assez semblables tant au Québec qu'en France en étudiant les idées politiques véhiculées dans les discours des collectifs visités. Cela nous a permis de dresser une typologie des habitats collectifs et écologiques en quatre classes en fonction de leurs idées politiques, que nous avons commencé à lier à leurs rapports à l'espace.

Le chapitre 5 fut consacré à mettre en rapport les territorialités des collectifs et de leurs membres et celles d'autres acteurs des territoires ruraux, et à scruter les processus concurrents de territorialisation en découlant. Là encore, nous avons mis l'accent sur la complexité des dynamiques à l'œuvre et sur la singularité de chaque cas, ce qui ne nous a pas empêché de mettre la lumière sur certaines logiques récurrentes : l'opposition entre néo-ruraux et ruraux de longue date, qui masque en réalité des divergences plus complexes entre différentes manières d'être-du et d'être-par-le-territoire ; les rapports différenciés au territoire en fonction du type de collectif, des plus impliqués aux plus distants ; la convergence de vue plus grande entre collectifs et administrateurs qu'entre collectifs et élus, mais aussi le rôle du contexte historique et socio-politique local et national ainsi que des trajectoires sociales dans ces relations (âge, éducation, mobilité) ; le rôle d'acteurs extra-territoriaux dans les processus de territorialisation, au premier rang desquels l'État. Nous en avons profité pour éprouver la robustesse de notre typologie et établir plus directement le lien entre idées politiques et rapport à l'espace.

Dans le sixième et dernier chapitre, nous avons montré que la réticularité supra-locale des collectifs conditionnait leur survie, leur pérennité et leur développement en fournissant main

d'œuvre, moyens, savoirs et savoir-faire, recrues, soutien moral et matériel. De plus, elle est aussi un vecteur de transmission et d'essaimage, et donc une voie pour susciter un changement social. Néanmoins, nous avons aussi montré que ces inscriptions réticulaires étaient très variables, en particulier d'un type de collectif à l'autre, et que peu d'entre eux cherchaient à s'engager dans des processus de changement d'échelle en participant à des réseaux nationaux ou transnationaux.

Faire dialoguer les approches et les échelles pour aborder la complexité : portée et limites de la méthodologie mixte

Avant de proposer un bilan de ce projet, il nous faut revenir sur la méthodologie mixte concomitante et multi-niveaux. Celle-ci a porté ses fruits : l'enquête de terrain nous a offert un regard à la fois micro- et méso-social très riche, aux échelles principalement locale et régionale, tandis que les autres approches, en dialoguant avec la première et éventuellement entre elles, ont contribué à compléter ce regard tout en apportant un point de vue (trans)national et des éléments d'ordre macro-social. Elle a grandement contribué à défricher cet objet d'études relativement récent, par l'accès à des données nombreuses et de natures variées, dont certaines inédites, comme la localisation de 858 projets et l'identification du réseau hyperlien. Ces éléments sont d'autant plus précieux pour le Québec, où très peu d'études ont été publiées à ce jour. Cette méthodologie a également permis de mettre en regard les discours et positionnements d'une diversité d'acteurs, tant dans la sphère de l'habitat collectif et écologique (sur le terrain et en ligne) qu'au-delà, et de considérer les collectifs dans leurs spatialités diverses et leurs interactions avec d'autres opérateurs.

Certes, l'enquête de terrain a constitué la clef de voûte de ce projet et nous l'avons priorisée sur les autres approches, ce que nous avons déjà justifié par la nature de notre objet et de nos questions de recherche. Toutefois, sans l'analyse de discours, et sans l'approche morphologique des idéologies qui a constitué un trait d'union entre les deux, nous n'aurions pas pu proposer la typologie que nous avons établie, ni mettre en regard les visions variées des collectifs et l'effort de la Coopérative Oasis pour proposer un discours mobilisateur et consensuel, et ce à une échelle bien supérieure à celle où opèrent la plupart des collectifs. Ce dernier point nous semble d'autant plus pertinent que l'analyse de tels acteurs de référence est quasi absente de la littérature. De même, sans les analyses spatiales et de réseaux, nous n'aurions guère pu prendre la mesure du phénomène dans chacun des deux pays, ni monter en généralité dans la réponse à nos hypothèses quant aux facteurs d'installation des collectifs dans les territoires, quant à

l'interconnaissance et la cohésion de la sphère de l'habitat collectif et écologique (y compris entre Québec et France), ou quant à l'intersection de celle-ci avec d'autres courants de pensée. C'est bien la combinaison de toutes ces approches qui nous a offert, à travers une perspective multi-située, d'observer les relations entre espace et société, entre spatialités, entre idées politiques et rapports à l'espace, entre groupes ou individus et contexte social ou biogéophysique, plus qu'une approche non mixte ne l'aurait permis.

Ce cadre méthodologique a donc bien permis d'opérationnaliser la perspective relationnelle, tout en contournant les limites de cette approche, telles que soulevées par Michael Woods et ses collègues (2021) et présentées à la section 1.3. La première, qui voudrait que les relations abordées soient assimilées à la seule réticularité, a été évitée par l'attention portée à d'autres spatialités, et en particulier au triptyque territoire-territorialité-territorialisation, *via* l'enquête de terrain, l'analyse de discours et l'analyse spatiale. La deuxième suppose que se centrer sur les relations peut nous détourner de l'analyse des impacts de ces relations sur les espaces considérés et des espaces considérés sur lesdites relations, et la dernière serait la tendance à se contenter d'identifier des relations sans chercher à expliquer leurs causes et leurs effets. Nous pensons avoir démontré que cela n'est pas notre cas, et nous y reviendrons ci-après. En cela, alors que les autres méthodes auraient pu nous confronter à cet obstacle, la finesse offerte par l'enquête de terrain et l'analyse de discours s'est avérée particulièrement utile.

Reste que les écueils rencontrés furent nombreux, chaque approche occasionnant son lot de difficulté.

L'étude de cas multiples et multi-située a pu pâtir d'un certain déséquilibre, d'un terrain à l'autre, en termes de nombre et de statut des participants : trois collectifs en Gaspésie contre cinq en Ariège et six dans l'Orne, quatre acteurs gestionnaires des espaces ruraux dans l'Orne contre sept et huit en Ariège et en Gaspésie, respectivement, à quoi s'ajoutent pour ces derniers des variations de statut et d'instance d'appartenance. Dus tant aux spécificités des terrains qu'à des contraintes diverses (*e.g.* disponibilité, opportunités), ces déséquilibres ont limité les possibilités de comparaison entre les terrains. Nous avions toutefois anticipé ces difficultés en adoptant une perspective multi-située, plutôt que comparative, plaçant la comparaison au second plan de l'analyse. Surtout, en multipliant les terrains et les collectifs rencontrés, cette enquête s'est privée de la grande précision propre aux approches ethnographiques et monographiques. Il s'agissait là toutefois d'un parti pris face à un champ de recherche largement dominé par ce type de travaux, au demeurant très précieux. En tirant parti de ces

derniers et en dialoguant avec eux, nous avons pu prendre pour point de départ des hypothèses robustes que notre approche avait notamment pour objet de tester et raffiner dans un objectif de montée en généralité.

Mentionnons également l'atelier participatif qui, parce qu'imprévu, n'était pas suffisamment robuste pour dialoguer pleinement avec les autres méthodes, et n'a pas été reproduit ailleurs que dans l'Orne.

Du côté de l'analyse du discours et de l'analyse de réseau, la principale difficulté fut de se familiariser avec des approches qui étaient relativement nouvelles au premier abord : chacune constitue un champ de recherche à part entière mobilisant une diversité de théories, approches et méthodes parmi lesquelles il a fallu choisir et prendre position. Ces analyses ont donc demandé davantage d'efforts et se sont avérées plus chronophages que les autres. Plus encore, quoique ces champs fussent interdisciplinaires, se les approprier en tant que géographe n'a pas été facile. Bien souvent, les mobiliser nous a décentrés de l'enjeu spatial, ce qu'il a fallu chaque fois corriger (non sans rappels à l'ordre fort bienvenus de la part de la direction de recherche). Concernant plus spécifiquement l'analyse de réseau, nous avons bien montré qu'elle aurait pu être approfondie, et par quels biais, si nous avions pu y consacrer plus de temps.

Enfin, l'analyse spatiale a été relativement peu poussée faute de temps, et nous nous en sommes tenus aux éléments qui nous semblaient immédiatement les plus pertinents, et relativement peu coûteux à aborder. Les principaux défis ici furent l'accès aux données (tant concernant les projets collectifs que leurs territoires d'implantation), et notamment à des données comparables entre France et Québec, ainsi que la taille très inégale des échantillons dans les deux pays.

À ces limites internes à chaque approche se sont ajoutées celles de leur intégration, au premier rang desquelles le temps et l'énergie requis pour aborder chacune d'elle de manière satisfaisante et pour les mettre en dialogue. Nos questions de recherche mais aussi nos facilités et expertises ont alors servi de critères d'arbitrage pour favoriser les unes et les autres. Par ailleurs, nous ne sommes pas allés au bout des croisements possibles, ce qui constitue un second écueil. Celui-ci est directement lié au précédent, mais aussi aux difficultés internes à chaque approche que nous venons d'aborder et, enfin, au fait qu'il n'était pas toujours possible ou pertinent de chercher à raffiner toute hypothèse issue d'une approche par une autre approche, ou à traiter toute donnée issue de l'une avec les autres. Nous avons donné l'exemple en conclusion du chapitre 2 de la tentative de croisement entre analyse spatiale et analyse de

réseau, par la projection géographique du réseau hyperlien, qui n'a pas permis d'enrichir les analyses. Nous avons aussi évoqué au chapitre 6 le fait qu'analyse de réseau et enquête de terrain auraient pu dialoguer davantage.

Il nous serait possible, dans les mois qui viennent, de pousser plus avant certaines approches, ou leur mise en relation, afin de raffiner nos résultats. Cela pourrait ainsi nourrir de futures publications, et nous ne nous fermons pas cette voie. Si toutefois nous ne devions retenir qu'une idée de tout cela, ce serait que cette méthodologie mixte s'est avérée particulièrement fructueuse, nous en sommes persuadés, mais que son ambition excédait quelque peu la portée d'un projet de recherche mené seul, ce dont il a été difficile de prendre conscience, mais aussi d'accepter. Le travail d'équipe semble bien plus à propos pour une telle approche, sauf à réduire le nombre de méthodes employées, au risque de s'éloigner de la mixité.

De la géographie des habitats collectifs et écologiques à une géographie politique des espaces ruraux

En définitive, en combinant le paradigme pragmatiste, la perspective relationnelle et une vision large du politique, adossés à notre méthodologie mixte, nous avons pu porter un regard fin sur les habitats collectifs et écologiques, à toutes les échelles géographiques, dans leur interaction avec une variété d'acteurs (habitants, élus, administrateurs, autres collectifs et autres alternatives locales à internationales, y compris sur la Toile) et à travers leur engagement d'une part dans une diversité de spatialités, et d'autre part dans une variété de dimensions ou manifestations du politique, tout en n'ignorant pas d'autres facteurs internes ou contextuels (trajectoires de vie, affects, contraintes matérielles, règlementations, etc.). La notion de stratégie socio-spatiale nous a permis de désigner ces interactions et engagements, en rendant compte de leurs cohérences et contradictions.

En effet, nous avons montré que la dimension de l'engagement politique quotidien interagissait étroitement avec d'autres considérations individuelles et collectives ainsi qu'avec des dynamiques contextuelles locales à (inter)nationales, et que les décisions des acteurs étudiés étaient donc orientées par une diversité de facteurs enchâssés, qui ne relevaient pas tous du politique, ni même de l'idéologie dans son acception plus large. En détaillant davantage les interactions entre collectifs et autres acteurs, plutôt que seulement les stratégies internes des collectifs, nous avons donné à voir combien cet engagement politique quotidien était pris dans une scène territoriale et supra-territoriale complexe, loin de s'adresser à un public passif. Nous avons aussi montré qu'il interagissait avec d'autres dimensions du jeu politique, que celles-ci

provinssent de l'extérieur des collectifs ou qu'elles fussent saisies par les collectifs eux-mêmes, démontrant la diversité de ces stratégies politiques, de l'exemplarité au rapport de force en passant par l'implication au conseil municipal, entre autres.

En ce sens, observer les rapports au territoire et les réticularités respectifs des collectifs et de leurs membres, tout en incluant d'autres spatialités telles que le rapport à l'environnement ou la perception du rural et de l'urbain, a permis de mettre à jour leurs stratégies socio-spatiales différentiées. Qu'ils cherchent à transformer la société par capillarité ou par confrontation, par le conflit ou par l'exemple, qu'ils soient enclins à des alliances en dehors de leur sphère de prédilection ou bien plus centrés sur des thèmes précis, ou encore qu'ils cherchent davantage à agir pour eux-mêmes plutôt qu'à influencer autour d'eux, leurs idées politiques, intérêts et rapports à l'espace s'articulent en une variété de configurations. La volonté plus ou moins forte d'ouverture vers l'extérieur, les différentes façons d'envisager la transmission d'idées et pratiques et de concevoir le rôle politique du projet collectif, leurs autres préoccupations et leur hiérarchisation, sont donc autant d'éléments qui différencient les initiatives étudiées et suscitent des rapports à l'espace variés. Cela complexifie notre lecture typologique, qui néanmoins a fait montre d'une certaine robustesse en permettant d'identifier de grands axes relativement cohérents.

Au-delà des seuls collectifs, nous avons également pu entrevoir les stratégies socio-spatiales d'autres acteurs, et constater comment celles-ci s'articulaient elles aussi à des manifestations variées du politique, du local au global et du micro- au macro-social : coopération, négociation et tensions, controverses quant à la transition socio-écologique et à l'avenir des territoires et quant aux voix légitimes pour s'exprimer sur le sujet (non sans intervention du registre émotionnel), lectures clivantes entre groupes sociaux, remise en question de la légitimité des élus ou des citoyens, politiques publiques, etc.

Cette emphase sur le politique comme action sociale, nous en sommes convaincus, s'est avéré particulièrement porteuse. Néanmoins, bien que nous nous soyons intéressés à ses entremêlements avec d'autres manifestations du social (*e.g.* les trajectoires sociales ou les contraintes matérielles), démontrant par là-même que le politique n'était pas le seul facteur explicatif des phénomènes abordés, ni même bien souvent le facteur le plus déterminant, nous avons peu investigué ces autres manifestations. De ce fait, nous avons abouti à une moindre compréhension de certaines situations impliquant des collectifs ou membres de collectifs pour lesquels la dimension politique semble peu signifiante. Certes, nous pensons là principalement

à des groupes ou des membres auprès desquels nous avons passé peu de temps, aussi pourrions-nous avancer qu'une interaction approfondie aurait davantage mis à jour cette dimension. Néanmoins, à partir des données en notre possession, certains individus, parfois majoritaires au sein d'un collectif, paraissent non seulement faire largement primer la dimension privée, mais aussi ne pas afficher véritablement d'ambition ou de vision politique, dans une forme de repli sur soi (sur le domestique et/ou sur un projet entrepreneurial) qui demeure différente de celle attribuée au discours de type autosuffisant (dans lequel les idées politiques sont structurantes), et qui se traduit également par des spatialités propres.

Pour cette raison, l'approche par les idées politiques n'aurait pas permis d'inclure pleinement ces cas de figure dans notre typologie. Peut-être ces cas correspondent-ils à la « parapolitisation » dont fait état Madeg Leblay (2024), qui évoque des membres de collectifs non politisés se contentant d'exprimer certaines opinions sur des questions de société. Cette catégorie demeure toutefois très large, et cela interroge quant à notre typologie : aurait-on affaire à un cinquième type de discours dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, ou bien à un discours à la croisée des chemins, transversal aux différents types mais peu structurant ? Dans le second cas, notre typologie requerrait peut-être un nouvel axe d'analyse, non politique, qui, couplé à ceux utilisés, permettrait d'identifier de nouveaux idéaux-types. Ce serait toutefois nous éloigner de notre centre d'intérêt, et nous soutenons que ces limites ne réduisent en rien la pertinence de notre classification, dont nous croyons avoir démontré la robustesse.

À travers l'étude des habitats collectifs et écologiques, cette recherche nous a permis de constater l'inscription des espaces ruraux dans des logiques relationnelles multiscalaires, supra- et trans-territoriales, *via* divers phénomènes tels que les migrations néo-rurales, la circulation des discours sur la transition (socio-)écologique et sur la ruralité, les règlementations locales et nationales, les flux matériels ou financiers, etc. Autant d'éléments qui contribuent à faire des territoires ruraux des espaces de négociation, de collaboration et de conflit dans un contexte de crises sociales et environnementales. En intégrant la lecture par l'engagement quotidien à d'autres perspectives, et en prenant un pas de recul par rapport à l'angle micro-social, nous pensons avoir contribué non seulement à une plus grande connaissance des habitats collectifs et écologiques, mais surtout plus largement à une meilleure compréhension des mutations contemporaines des territoires ruraux.

Nous avons notablement mis en lumière la façon dont une diversité d'acteurs cherchent à les transformer, de manière concurrente, et nous avons tâché de démontrer que, chaque situation et contexte étant différents, ces phénomènes donnaient partout lieu à des réalités géographiques singulières, pour paraphraser Michael Woods (2007). À cet égard, porter notre attention sur trois terrains et deux pays nous a permis de mettre en évidence l'importance des effets de contexte. En effet, les différents types de collectifs et profils de membres que nous avons identifié semblent tous représentés tant en France qu'au Québec, suggérant davantage de similitudes que de divergences entre les parties prenantes des deux pays. En revanche, certains territoires, aux échelles locales à régionales, semblent plus propices à l'installation des uns ou des autres, et les contextes historiques, politiques, culturels, biogéophysique, etc. propres à ces territoires et à chaque pays influencent à leur tour (et sont influencés par) les conditions de développement des projets et l'évolution de leurs représentations et pratiques, et donc de leurs rapports à l'espace. D'où, une fois de plus, la pertinence de la perspective relationnelle pour aborder cet objet et, plus largement, pour étudier les espaces ruraux.

Dans un texte publié dans la revue *Dialogues in Human Geography*, Chi-Mao Wang, Damian Maye et Michael Woods (2023) proposent de développer des *planetary rural geographies*, en opposition à l'idée de *planetary urbanisation* des études urbaines qu'ils jugent trop centrée sur l'urbain et sur l'humain. Ces géographies, plurielles et non exclusives, prendraient en compte les espaces ruraux pour eux-mêmes et dans leurs interactions avec les espaces urbains, mais aussi les dimensions humaines et non-humaines (*more-than-human*) des relations qui se nouent dans ces espaces, y compris dans leur verticalité, du sous-sol à l'atmosphère (*more-than-terrestrial*). Il ne s'agirait donc pas de nier les formes d'urbanisation qui peuvent toucher les espaces ruraux, mais de ne pas les surestimer et de rendre compte aussi des formes de ruralisation et de manifestations de la ruralité dans les espaces urbains, privilégiant l'hybridité plutôt que la binarité[248].

Wang, Maye et Woods proposent alors de penser le rural comme un espace de crise (*crisis*), de conflit (*conflict*) et d'espoir (*hope*). La crise fait référence ici notamment aux enjeux environnementaux, dont les espaces ruraux (parmi d'autres) sont à la fois foyers et victimes. Elle fait aussi et surtout référence aux discours et représentations de ces enjeux et de leur lien

[248] Réflexions que nous pourrions relier à la littérature francophone sur la fin de la dichotomie urbain-rural et la multiplication des ancrages ruraux et urbains des individus et groupes sociaux (voir par ex. : Bossuet, 2013; David & Jousseaume, 2007; M. Doyon *et al.*, 2013; N. Mathieu, 1998).

avec le rural. Si les auteurs ne le mentionnent pas, nous pourrions aussi mobiliser cette notion d'espace de crise à partir d'autres enjeux, en particulier d'ordre social.

Le conflit quant à lui se structurerait à partir des processus à l'origine des crises et autour des réponses à y apporter, et impliquerait tant des acteurs ruraux qu'urbains en alimentant une « ruralisation des politiques et sociétés urbaines » (« *ruralisation of urban politics and society* »). Plus largement, le conflit concernerait la définition du rural, la gestion des espaces ruraux, et la question de l'avenir planétaire (*Earth futures*).

Enfin, l'espoir n'est pas pensé ici pour lui-même, dans une perspective moralisatrice, mais dans la pratique et dans l'action (humaine et non-humaine), dans une optique de décentrement vis-à-vis des lectures pertinentes mais parfois envahissantes mobilisant l'Anthropocène ou le Capitalocène. Il résiderait donc dans les pistes de transitions socio-environnementales positives, qu'il faudrait étudier mais aussi encourager, plutôt que de s'enfermer dans la seule étude des crises et des problèmes. Pour les auteurs, qui s'inscrivent dans la perspective relationnelle, cela impliquerait de mieux prendre en compte les interdépendances entre humain et non-humain ainsi que de proposer des modèles territorialisés et localisés (« *territorialised and place-based* ») qui prendraient toutefois en compte la dimension planétaire des enjeux. Cela nécessiterait de se montrer créatif et d'innover, tant pour le chercheur que pour les individus et groupes sociaux en général, en passant entre autres par l'expérimentation (Wang *et al.*, 2023).

Ces réflexions résonnent avec notre recherche. Ainsi avons-nous vu, par exemple, combien la question de la sauvegarde du caribou en Gaspésie cristallisait les tensions entre des discours et représentations divergents quant au rapport entre l'humain et son environnement biogéophysique, quant à la gouvernance des espaces ruraux et quant à la place de ces derniers dans la transition socio-environnementale, tensions faisant intervenir des acteurs tant internes qu'externes au territoire, et tensions déclinées par ailleurs sous diverses formes et manifestations dans d'autres territoires ruraux et urbains ainsi qu'à l'échelle de la société et à l'échelle globale. Révélatrice de crise et vectrice de conflit, cette question était aussi génératrice d'espoir, en témoigne le projet alternatif de protection du caribou déposé par un groupe de citoyens, incluant certains membres d'un collectif. Ce projet expérimental était pensé, nous l'avons vu, comme un projet novateur pour le territoire, visant à faire de la protection du caribou un élément de fierté et un moteur du développement local, à rebours de visions qui la perçoivent comme une contrainte et une menace.

Les dimensions de la crise et du conflit (ruraux, environnementaux), mais aussi de l'espoir et de l'expérimentation, du décentrement de l'humain, de l'ancrage territorial, que l'on retrouve dans cette proposition théorique, sont toutes présentes dans les considérations qui circulent au sein de la sphère de l'habitat collectif et écologique et au-delà, les collectifs n'étant jamais seuls et déconnectés. Plus encore, cela fait écho à la notion centrale de l'enquête dans l'approche pragmatiste.

Selon John Dewey, l'enquête consiste pour un ensemble de citoyens collectivement touchés par un même problème, et partageant un intérêt commun à le résoudre, à produire les lumières nécessaires à la résolution du problème et à agir en conséquence (en s'informant sur celui-ci, sur ses causes et ses effets, en mutualisant les connaissances, en délibérant, en *expérimentant* des solutions) (Zask, 2008). Elle constituerait le moyen le plus sûr et le plus juste de s'adapter *activement* à son environnement (en constante évolution), ce à quoi nous faisions référence dans le préambule. En œuvrant ainsi activement pour s'adapter à l'environnement social et biogéophysique changeant dans un contexte de crises multiples, à rebours des discours invitant à une adaptation passive ou à la réaction (Stiegler, 2019), les collectifs et, plus largement, les alternatives rurales, proposent ainsi des pistes de solution aux enjeux contemporains[249].

Nous pouvons ainsi considérer les actions qu'ils mènent face aux problèmes qui se dressent devant eux et devant nos sociétés comme une enquête : pour accroître leurs connaissances en vue d'une adaptation active, ils développent des théories (visibles en particulier à travers leurs discours) qu'ils testent ensuite au travers de leurs pratiques, et cherchent bien souvent à transmettre et diffuser ces apprentissages. C'est ce dont témoigne d'ailleurs la prégnance des termes « expérimentation » et « laboratoire » dans leurs discours. C'est cela qui les mène à communiquer, à s'organiser en réseaux pour échanger savoirs et savoir-faire, et qui les pousse à revoir leurs idées de départ lorsque les réalités de la mise en pratique leur fait entrevoir des décalages entre théorie et pratique. Ce faisant, ils n'agissent pas isolément, mais en relation avec les autres acteurs de la société, au premier rang desquels ceux avec lesquels ils partagent un territoire commun.

Il ne s'agit pas ici d'avancer qu'ils auraient trouvé une (encore moins, *la*) solution aux crises contemporaines, mais qu'ils s'y essayent : l'enquête est encore en cours et ses résultats sont inconnus, d'autant qu'elle s'adresse à des enjeux considérables (qui certes se déclinent en une

[249] Nous ne prétendons pas qu'ils soient les seuls et n'entendons pas renvoyer d'un bloc tous les autres acteurs à la passivité ni à la réaction, bien au contraire.

myriade d'enjeux plus circonscrits, tel que l'illustre l'exemple gaspésien du caribou), trop vastes pour être réglés par eux seuls. Dès lors, s'intéresser à la façon dont ils se greffent ou non à d'autres enquêtes en cours, ou parviennent ou non à entraîner d'autres catégories d'acteurs avec eux (quand ils s'y essaient), semble particulièrement pertinent. C'est avant tout en cela que la perspective relationnelle, d'une part, et la conception large du politique, de l'autre, s'articulent bien avec le cadre pragmatiste, selon nous.

Ce n'est pas tout : le chercheur aussi, de son côté, mène sa propre enquête, d'une nature plus solitaire ou à tout le moins plus sectorielle, mais pouvant contribuer aux enquêtes citoyennes. Par l'apport de la méthode et du savoir scientifique (sans établir de hiérarchie entre celui-ci et les savoirs vernaculaires), il peut ainsi participer à la co-construction des savoirs (Zask, 2008). Dans la présente recherche, la mobilisation de méthodes mixtes adossées à notre cadre théorique et épistémologique avait précisément pour objet de produire des connaissances fines sur le phénomène observé, à différentes échelles, tout en permettant une montée en généralité. Plus encore, l'ambition était de produire des connaissances *utiles* pour les collectifs et autres alternatives rurales, pour les acteurs publics et parapublics, et plus généralement pour l'ensemble de la société, comme développé dans le préambule, et ce aussi modestement soit-il. D'où nos efforts et nos projets de restitution et mobilisation des résultats auprès des participants à la recherche, d'une part, et d'un public plus large, d'autre part, présentés en 2.2.2.

Vers un programme de recherche ? Perspective relationnelle, méthodes mixtes et pragmatisme

À ce stade, la lectrice ou le lecteur aimerait peut-être en apprendre un peu plus sur l'auteur et son parcours, et mérite sans doute qu'il se dévoile quelque peu.

En 2020, lorsque mes collègues Sophie de Ruffray, Arnaud Brennetot et Christophe Imbert m'ont proposé de soumettre une demande de financement pour un projet doctoral de mon choix, sous la supervision des deux derniers et coconstruit avec eux, je n'envisageais nullement de prendre cette voie. Après un peu plus de deux ans à travailler comme technicien puis ingénieur dans les domaines de la géopolitique et de la géomatique, insatisfait de mes expériences, j'avais décidé de donner une dernière chance à ma formation avant de me reconvertir. J'avais choisi pour ce faire un retour à l'université, mes années d'études ayant été jusqu'alors plus stimulantes intellectuellement que mes expériences professionnelles. C'est ainsi que j'ai intégré l'unité mixte de recherche IDEES de l'Université de Rouen comme ingénieur d'études en 2020, et fait la connaissance des collègues précédemment mentionnés.

Sans cela, qui sait, peut-être aurais-je moi-même rejoint un de ces habitats collectifs et écologiques qui m'ont passionné durant ces quatre années de recherche ; peut-être même aurais-je été contacté par un ou une de ces chercheurs et chercheuses qui s'intéressent à cet objet en nombre croissant. À la place, j'ai redécouvert un milieu qui semblait correspondre à ce que je cherchais, et j'ai accepté la proposition qui m'avait été faite, occasion de rester au contact de mes domaines de formation, qui m'étaient toujours chers, tout en opérant une forme de reconversion, ou à tout le moins un changement de trajectoire. Plus encore, dans le but d'avoir un ancrage académique au Québec, nous avons contacté Laurie Guimond qui a accepté d'intégrer le projet pour une codirection à trois, pour le moins inhabituelle. Financé pour trois ans par la région Normandie, je commençais officiellement mon parcours à l'Université de Rouen en octobre 2021, et à l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) en janvier 2022.

Cette expérience de cotutelle a été singulièrement riche. Comprendre le fonctionnement d'un laboratoire en France, découvrir celui du système académique québécois, mais aussi développer un ancrage imprévu dans les sciences de l'environnement[250], faute de programme de doctorat en géographie à l'UQAM en 2022, ont grandement contribué à la richesse intellectuelle de mon parcours, sans parler des nombreux organes de recherche dans lesquels je me suis impliqué à des degrés divers, cités dans les remerciements. En particulier, ma position à l'intersection de plusieurs facultés à l'UQAM m'a permis d'enseigner et de participer à la vie académique tant au Département de géographie qu'à l'ISE et au Département de biologie. Il faut souligner que ne me destinant pas à une carrière académique durant mes études de deuxième cycle, je ne m'étais guère intéressé au fonctionnement de la recherche et de l'enseignement. Ce fut donc l'occasion d'un rattrapage indispensable.

Le principal défi de mon parcours doctoral a été je crois de canaliser une curiosité buissonnante, caractérisée par un certain éparpillement, afin d'en tirer une réflexion cohérente, plus cadrée et résolument géographique. Ce fut là mon principal apprentissage, qui commença dès la confection du projet pour la demande de financement : ce fut en substance une des premières remarques de ma direction de thèse, et je l'ai par la suite entendue maintes fois. Je n'ai pas renié cette curiosité, mes cadres théorique et méthodologique en témoignent, mais j'ai

[250] Ancrage reposant en premier lieu sur la scolarité obligatoire au troisième cycle propre au système canadien, qui a nécessité la validation de cinq cours et le passage d'un examen de synthèse, mais qui a été renforcé par la suite, par exemple à l'occasion d'un contrat d'auxiliaire d'enseignement dans un cours de doctorat de l'ISE, et surtout par mon intégration au comité de rédaction de la revue en sciences de l'environnement *VertigO*, entre autres.

tâché d'en faire une force. Par la même occasion, je pense avoir pleinement intégré le raisonnement géographique, et le fait qu'il ne suffit pas de parler de l'espace pour faire de la géographie. À cet égard, je constate combien on n'en finit jamais d'en apprendre sur sa discipline. Déjà lors des premières années de mes études supérieures j'avais « découvert » la géographie et sa richesse, que les enseignements primaire et secondaire peinent à restituer. À la fin du premier et surtout au deuxième cycle, je me familiarisais plus directement à certaines formes de raisonnement géographique, propres aux spécialisations que je suivais, et à l'issue de ce parcours je me pensais géographe. Cela me fait sourire aujourd'hui, car le doctorat fut aussi une leçon d'humilité. On en revient toujours à Socrate : le savoir de sa propre ignorance est le début de l'intelligence. Je suis impatient aujourd'hui de découvrir tout ce que me réserve encore cette discipline.

Cet apprentissage en a entraîné de nombreux autres. Sur le plan théorique, j'ai découvert ou approfondi mes connaissances de différents champs de recherche, au premier rang desquels ceux mobilisés dans cette thèse, mais pas uniquement : innovations sociales, gouvernance territoriale, milieux de vie du Nord québécois en sont d'autres exemples. À cet égard, les opportunités qui m'ont été données d'enseigner à l'Université de Rouen comme à l'UQAM, et de travailler comme auxiliaire de recherche dans la seconde, y ont grandement contribué. S'ajoutent également à cela des excursions dans d'autres disciplines, dont la science politique et la linguistique. Plus encore, j'ai appris à articuler différentes approches au sein d'un cadre cohérent et pertinent.

Sur le plan méthodologique, mon désir de concilier différentes méthodes m'a fait m'intéresser à la *Mixed Methods Research*, et l'emphase sur l'enquête de terrain m'a poussé à approfondir mes savoirs sur l'enquête qualitative en sciences humaines et sociales. L'organisation de l'atelier participatif, singulièrement, fut une expérience nouvelle et formatrice qui m'a convaincu de la pertinence de telles méthodes pour aborder la question de la multiplicité des visions territoriales, et que j'espère avoir l'occasion de renouveler. D'un point de vue plus technique, j'ai pu compter sur mes compétences en géomatique et mes notions en exploration du web et en analyse de contenu, renforcées au cours du processus. Les méthodes d'analyse de réseau et d'analyse de discours furent toutefois des découvertes. Puisqu'il est question de cela, j'aimerais souligner le rôle joué par l'équipe du laboratoire IDEES dans ma formation théorique et pratique en exploration du web et en analyse de réseau, ainsi que celui joué par celle de la Chaire de recherche du Canada avec les milieux de vie du Nord dans la

constitution d'une enquête de terrain robuste. Ce n'est pas dit pour éclipser les nombreuses autres contributions, que je ne pourrais citer toutes ici (elles l'ont été dans les remerciements).

Sur le plan empirique, entre autres choses, le travail de terrain en France m'a notamment permis de constater en pratique les connaissances théoriques acquises durant ma scolarité, dans les cours d'urbanisme et aménagement et de géopolitique locale, leur donnant de la consistance et de la profondeur. J'ai pu aussi observer à travers les exemples ariégeois et ornais comment le contexte local donnait une couleur singulière à chaque situation. Au Québec, en miroir de cela, j'ai développé des connaissances sur le fonctionnement politico-administratif du pays et, plus spécifiquement, sur les enjeux gaspésiens. À cela s'ajoute, bien sûr, une compréhension nouvelle des logiques à l'œuvre dans les territoires ruraux étudiés, qui n'est qu'un premier pas face à des mondes d'une complexité considérable. Plus humblement encore, cette compréhension s'étend au-delà des seuls territoires ruraux, à l'échelle des sociétés concernées. Sans parler des nombreux savoirs et savoir-faire vernaculaires acquis auprès des participants à la recherche sur la culture maraîchère ou la myciculture, sur la construction d'une habitation, sur la cuisine, sur les oiseaux, sur la distillation de fleurs, et ainsi de suite, bref sur maintes activités et phénomènes humains et non humains.

Finalement, ce projet de recherche affichait peut-être une ambition qui excède quelque peu le cadre d'une thèse de doctorat, mais il a permis de poser les fondements d'un éventuel programme de recherche de plus long terme. Ce programme, je souhaite le poursuivre d'abord par un projet postdoctoral de deux ans, pour lequel j'ai déposé une demande de financement au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et une autre au Fonds de recherche du Québec, sous la supervision de Yann Fournis, politiste, et d'Arielle Frenette, géographe, de l'Université du Québec à Rimouski. Il se pencherait sur le cas d'un projet de gouvernance territoriale partagée dans le secteur agro-alimentaire, lancé par la MRC de la Haute-Gaspésie.

Le projet de la MRC a pour objectif de dynamiser l'économie locale mais aussi de susciter une implication des citoyens dans la gouvernance locale de ce secteur. Or, il affiche l'ambition de faire converger des visions très différentes du territoire en faisant dialoguer une grande variété d'acteurs tant conventionnels qu'alternatifs (y compris un habitat collectif et écologique). L'objectif du post-doctorat serait de poursuivre mon effort pour saisir la construction par le bas de projets territoriaux alternatifs et son entremêlement à d'autres logiques de territorialisation. Il présenterait également l'intérêt de déplacer la focale depuis un

objet micro-social (les habitats collectifs et écologiques) vers un objet plus méso-social afin de mettre l'emphase sur les hybridations entre visions territoriales.

Du côté théorique, je continuerais à mobiliser la perspective relationnelle, la littérature sur la ruralité et les alternatives rurales, et la conception large du politique. J'y ajouterais en outre d'autres champs de recherche pertinents, tels que les travaux sur les systèmes agro-alimentaires et sur la gouvernance territoriale. Toutefois, du fait de la nature du projet, plus modeste qu'une thèse de doctorat, les méthodes mixtes seraient mises de côté pour se limiter à une enquête de terrain. Il ne s'agirait pas cependant de bifurquer et de laisser définitivement de côté la méthodologie mixte, à laquelle je tiens.

Au-delà du postdoctorat, à plus long terme et dans la perspective d'une éventuelle carrière universitaire, je souhaiterais également poursuivre mes réflexions sur le paradigme pragmatiste et son application en géographie et en sciences de l'environnement. Ces réflexions sont encore à l'état d'ébauche dans le présent document, et je les envisage comme un processus au long cours que le temps et les expériences permettront de mûrir. Il me semble en tout cas que la géographie aurait tout à gagner à s'intéresser davantage à ce paradigme, et que la réciproque est vraie.

BIBLIOGRAPHIE

Abastado, C. (1980). Introduction à l'analyse des manifestes. *Littérature*, *39*(3), 3-11.

Abrams, J. B., Gosnell, H., Gill, N. J., & Klepeis, P. J. (2012). Re-creating the rural, reconstructing nature : An international literature review of the environmental implications of amenity migration. *Conservation and Society*, *10*(3), Article 3. https://doi.org/10.4103/0972-4923.101837

Aguilera, T., & Bouillon, F. (2013). Le squat, un droit à la ville en actes. *Mouvements*, *74*(2), 132. https://doi.org/10.3917/mouv.074.0132

Allen, J. (2008). Pragmatism and power, or the power to make a difference in a radically contingent world. *Geoforum*, *39*(4), 1613-1624. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2007.06.004

Amat, F. (2023). Écohameaux au Québec et rapport au territoire. *Passerelle Eco*, *82*, 84-90.

Amat, F. (2025). Les lieux de vie collectifs et écologiques, acteurs du renouveau endogène des territoires ruraux de basse densité en France et au Québec : Un enjeu de gouvernance territoriale. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, *53-54*, Article 53-54. https://doi.org/10.4000/13gha

Amat, F., & Guimond, L. (2023). Habiter les campagnes autrement : La néo-ruralité et le cas particulier des écohameaux au Québec et en France. *L'Aménagiste – La revue d'aménagement du territoire au Québec*. https://www.aarq.qc.ca/habiter-les-campagnes-autrement-la-neo-ruralite-et-le-cas-particulier-des-ecohameaux-au-quebec-et-en-france/

Andreas, M., & Wagner, F. (2012a). « For Whom? For the Future! » Ecovillage Sieben Linden as a Model and Research Project. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Andreas, M., & Wagner, F. (2012b). Introduction. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Angermüller, J. (2006). Chapitre 10. L'analyse qualitative et quasi qualitative des textes. In P. Paillé (Éd.), *La méthodologie qualitative : Postures de recherche et travail de terrain* (p. 225-236). Armand Colin.

Arora-Jonsson, S., McAreavey, R., Waldenström, C., Stiernström, A., Sandström, E., Asztalos Morell, I., Kuns, B., González-Hidalgo, M., Cras, P., & Alarcon-Ferrari, C. (2023). Multiple dimensions of sustainability : Towards new rural futures in Euope. *Sociologia Ruralis*, *63*(3), 379-389. https://doi.org/10.1111/soru.12447

Aubry, N. (2024). Faire émerger l'invisible : L'importance des initiatives ordinaires dans les transitions territoriales. *Géocarrefour*, *98*(3-4). https://doi.org/10.4000/13tpv

Audet, R. (2015). *La transition écologique au Québec. Discours et coalitions d'acteurs autour de trois modèles de transition*. 9. https://cidd2015.sciencesconf.org/52411/Communication_CIDD2015_ReneAudet.pdf

Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. In M.-J. Fortin, Y. Fournis, & F. L'Italien (Éds.), *La transition énergétique en chantier : Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (p. 11-30). Presses de l'Université Laval.

Avelino, F., Grin, J., Pel, B., & Jhagroe, S. (2016). The politics of sustainability transitions. *Journal of Environmental Policy & Planning*, *18*(5), 557-567. https://doi.org/10.1080/1523908X.2016.1216782

Avelino, F., & Kunze, I. (2009). *Exploring the Transition Potential of the Ecovillage Movement*. European Conference on Sustainability Transitions: Dynamics & Governance of Transitions to Sustainability, Amsterdam, the Netherlands.

Baby-Collin, V., & Cortes, G. (2019). Éditorial. *Espaces et sociétés*, *178*(3), 7-19. https://doi.org/10.3917/esp.178.0007

Baccaïni, B. (2018). *Les mobilités résidentielles en France, tendances et impacts territoriaux* (p. 121). Rapport 2018 du CGET et de l'Observatoire des territoires.

Bailly, A., Ferras, R., & Scariati, R. (2018). Chapitre 9. Démarches en géographie. In A. Bailly & R. Ferras (Éds.), *Éléments d'épistémologie de la géographie* (Vol. 3, p. 113-127). Armand Colin. https://www.cairn.info/elements-d-epistemologie-de-la-geographie--9782200623500-page-153.htm

Bailly, A., & Ferras, R. (Éds.) (avec Scariati, R.). (2018). *Éléments d'épistémologie de la géographie* (3e édition). Armand Colin. https://www-cairn-info.ezproxy.normandie-univ.fr/elements-d-epistemologie-de-la-geographie--9782200623500.htm

Baker, T. (2013). Chapter Sixteen : Ecovillages and Capitalism. Creating Sustainable Communities within an Unsustainable Context. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 285-300). Berghahn Books.

Banos, V., Girard, S., Houdart, M., & Loudiyi, S. (2024). Territoires & Transitions socio-écologiques : Dialogue fécond, parcours inachevé ou voie sans issue ? *Géocarrefour*, *98*(3-4). https://doi.org/10.4000/13tpm

Bardin, L. (2013). *L'analyse de contenu* (2e éd.). PUF. https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/l-analyse-de-contenu--9782130627906.htm

Barthe, L., Eychenne, C., Gambino, M., & Jebeili, C. (2020). Quelles définitions du rural en France aujourd'hui ? In M. Pouzenc & B. Charlery de la Masselière (Éds.), *Étudier les ruralités contemporaines* (p. 27-46). PUM.

Béal, V., & Rousseau, M. (2014). Alterpolitiques! *Métropoles*, *15*, Article 15. https://doi.org/10.4000/metropoles.4948

Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain : Produire et analyser des données ethnographiques* (4e éd. augmentée). la Découverte.

Beau-Ferron, C. (2015). Écocommunautés et décroissance : Limites et potentialités de l'expérimentation locale. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, *14*, Article 14.

Beauguitte, L. (2016). L'analyse de réseaux en sciences sociales et en histoire : Vocabulaire, principes et limites. In *Le réseau. Usages d'une notion polysémique en sciences humaines et sociales* (p. 9-24). Presses Universitaires de Louvain.

Beauguitte, L. (2023). *L'analyse de réseau en sciences sociales. Petit guide pratique*. Groupe fmr. https://hal.science/hal-04052709v2

Becker, H. S. (2016). *La bonne focale : De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. la Découverte.

Bédard, M. (2016). Réflexion sur les perceptions, conceptions, représentations et affections, ou la quadrature des approches qualitatives en géographie. *Cahiers de géographie du Québec, 60*(171), 531-549. https://doi.org/10.7202/1041221ar

Bédard, M. (2017). Les vertus identitaire, relationnelle et heuristique de la territorialité – D'une conception culturelle à une conceptualisation tripartite. *Cybergeo : European Journal of Geography [en ligne]*. https://doi.org/10.4000/cybergeo.28853

Bédard, M. (2025). L'architectonique processuelle de la condition territoriale de l'être humain – Esquisse d'une conceptualisation des territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation. *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien, 69*(2), e70011. https://doi.org/10.1111/cag.70011

Bédard, M., & Lajarge, R. (2018). Prolifération et rareté du concept de territorialité au sein des sciences territoriales. Proposition d'une grille d'interprétation. *Proceedings du 4e colloque international du CIST*, 669-675. https://hal.science/hal-01854374

Benessaiah, K., & Eakin, H. (2021). Crisis, transformation, and agency : Why are people going back-to-the-land in Greece? *Sustainability Science, 16*(6), 1841-1858. https://doi.org/10.1007/s11625-021-01043-5

Benson, M. (2009). A desire for difference : British lifestyle migration to southwest France. In M. Benson & K. O'Reilly (Éds.), *Lifestyle migration : Expectations, aspirations and experiences* (p. 121-136). Ashgate.

Benwell, B., & Stokoe, E. (2006). Spatial Identities. In B. Benwell & E. Stokoe (Éds.), *Discourse and Identity* (p. 204-242). Edinburgh University Press. https://www.cambridge.org/core/books/discourse-and-identity/spatial-identities/0CFCE6C3B3C0A559A213D6768078C4BB

Berque, A. (1987). Milieu et motivation paysagère. *L'Espace géographique, 16*(4), 241-250.

Berque, A. (2004). Milieu et identité humaine / Milieu and human identity. *Annales de Géographie, 113*(638/639), 385-399.

Berthomière, W., Fromentin, J., Hochedez, C., Imbert, C., Lessault, D., Pistre, P., & Przybyl, S. (2021). Présences étrangères dans les campagnes du Sud-Ouest de la france. Contribution d'initiatives récentes à la diversification sociale et économique des espaces ruraux. *Cybergeo: European Journal of Geography*. https://doi.org/10.4000/cybergeo.37624

Berthomière, W., Gaille, C., & Imbert, C. (2020). "Par pur par hasard" : Anchors and Intersecting Destinies of New Inhabitants (Ariège 2017-2019) (K. Booth & A. Poméon O'Neill, Trad.). *Revue Européenne Des Migrations Internationales, 36*(2-3), Article 2-3. https://doi.org/10.4000/remi.17910

Berthomière, W., & Imbert, C. (2019). Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : Les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège. *L'Espace Politique, 38*(2019/2), Article 2019/2. https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6832

Beurthey, R., & Costes, L. (2018). Habitat participatif, Habitat groupé. Vers une ouverture à la diversité sociale ? *L'Homme & la Société, 208*(3), 269-293. https://doi.org/10.3917/lhs.208.0269

Bherer, L., Collin, J.-P., Kerrouche, É., & Palard, J. (Éds.). (2005). *Jeux d'échelle et transformation de l'État : Le gouvernement des territoires au Québec et en France*. les Presses de l'Université de Laval.

Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : Description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives, 26*(2), 1-18. https://doi.org/10.7202/1085369ar

Blondel, V. D., Guillaume, J.-L., Lambiotte, R., & Lefebvre, E. (2008). Fast unfolding of communities in large networks. *Journal of Statistical Mechanics: Theory and Experiment, 2008*(10), P10008. https://doi.org/10.1088/1742-5468/2008/10/P10008

Bolduc, C. O. (2023). *Nouveau répertoire des éco-communautés (et communautés intentionnelles) du Québec*.

Bonerandi, E., & Deslondes, O. (2008). Éditorial : Où va la géographie rurale. *Géocarrefour, 83*(4), Article 4.

Bossuet, L. (2011). Recomposition sociodémographique des campagnes du sud-ouest de la France : Implications locales et mobilités. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales, 34*(4), Article 4.

Bossuet, L. (2013). Les ruralités du quotidien ou de nouvelles alliances. *Géographie, économie, société, 15*(1), Article 1.

Bouchard, A. (2019). *Recherche d'informations sur Internet (perfectionnement) méthodologie et outils disponibles*. Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Paris. https://urfist.chartes.psl.eu/sites/default/files/ab/bouchard_recherche_d_informations_internet_201903.pdf

Boyer, R. H. W. (2015). Grassroots Innovation for Urban Sustainability : Comparing the Diffusion Pathways of Three Ecovillage Projects. *Environment and Planning A: Economy and Space, 47*(2), 320-337. https://doi.org/10.1068/a140250p

Brandes, U., Delling, D., Gaertler, M., Gorke, R., Hoefer, M., Nikoloski, Z., & Wagner, D. (2008). On Modularity Clustering. *IEEE Transactions on Knowledge and Data Engineering, 20*(2), 172-188. https://doi.org/10.1109/TKDE.2007.190689

Brenner, N. (2009). Restructuring, rescaling and the urban question. *Critical Planning, 16*(4), 61-79.

Brennetot, A., Didelon-Loiseau, C., Molina, G., Mouralis, D., & Vallée, J. (2024). Analyser le système des représentations territoriales. In A. Brennetot & C. Didelon-Loiseau (Éds.), *Représenter le territoire : Concepts, définitions, construction* (p. 17-39). Presses universitaires de Rennes.

Bresson, S., & Tummers, L. (2014). L'habitat participatif en Europe. *Métropoles, 15*, Article 15. https://doi.org/10.4000/metropoles.4960

Brinkerhoff, M. B., & Jacob, J. C. (1987). Quasi-Religious Meaning Systems, Official Religion, and Quality of Life in an Alternative Lifestyle : A Survey from the Back-to-the-Land Movement. *Journal for the Scientific Study of Religion, 26*(1), 63. https://doi.org/10.2307/1385841

Brombin, A. (2019). The Ecovillage Movement : New Ways to Experience Nature. *Environmental Values*, *28*(2), Article 2. https://doi.org/10.3197/096327119x15515267418520

Brown, D. L., & Schucksmith, M. (2016). A New Lens for Examining Rural Change. *European Countryside*, *8*(2), 183-188. https://doi.org/10.1515/euco-2016-0015

Bruckmeier, K. (2011). Towards interdisciplinary rural research – theorizing nature-society relations. *Natures Sciences Sociétés*, *19*(1), Article 1.

Bryant, C. R. (2013). Mutations sociodémographiques dans les territoires ruraux sous influence urbaine au Québec et en Amérique du nord : De l'intégration des nouvelles populations, à la culture locale et implications pour la gouvernance de ces territoires. *Géographie, économie, société*, *15*(1-2), 11-24. https://doi.org/10.3166/ges.15.11-24

Buclet, N. (2018). Ecologie territoriale : La richesse des interactions entre flux et acteurs à travers l'exemple du Beaufort. *URBIA. Les Cahiers du développement urbain durable*. https://shs.hal.science/halshs-02080323

Burke, B. J., & Arjona, B. (2013). Chapter Thirteen : Creating Alternative Political Ecologies through the Construction of Ecovillages and Ecovillagers in Colombia. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 235-250). Berghahn Books.

Cadieux, K. V., & Hurley, P. T. (2011). Amenity migration, exurbia, and emerging rural landscapes : Global natural amenity as place and as process. *GeoJournal*, *76*(4), Article 4. https://doi.org/10.1007/s10708-009-9335-0

Cadoret, A. (2006a). De la légitimité d'une géographie des réseaux sociaux : La géographie des réseaux sociaux au service d'une géographie des conflits. *NETCOM : Réseaux, communication et territoires / Networks and communication studies*, *20*(3), 137-157. https://doi.org/10.3406/netco.2006.1650

Cadoret, A. (2006b). De la légitimité d'une géographie des réseaux sociaux : La géographie des réseaux sociaux au service d'une géographie des conflits. *NETCOM : Réseaux, communication et territoires / Networks and communication studies*, *20*(3), 137-157. https://doi.org/10.3406/netco.2006.1650

Carbonneau, L., & Veilleux, V. (2010). *Répertoire des éco-communautés du Québec : Vers un habitat à échelle humaine créatif et responsable*.

Carriou, C., & D'Orazio, A. (2015). « L'habitat participatif », quand les institutions militent. *Socio-anthropologie*, *32*, Article 32. https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1939

Carruthers-Jones, J., Guetté, A., Carver, S., Lefebvre, T., Vallauri, D., Debeir, L., Aykroyd, T., Barthod, C., Cavallin, P., Vallée, S., Benest, F., Cherel, E., Kun, Z., & Debuf, O. (2025). High-resolution naturalness mapping can support conservation policy objectives and identify locations for strongly protected areas in France. *Communications Earth & Environment*, *6*(1), 279. https://doi.org/10.1038/s43247-025-02160-0

Casey, E. S. (1997). *The Fate of Place : A Philosophical History*. University of California Press.

Cattaneo, C. (2015). Écocommunautés. In G. D'Alisa, F. Demaria, & K. Giorgio (Éds.), *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère* (p. 331-336). Le passager clandestin.

Cavers, M. (2016). Dollars for “Deadbeats” : Opportunities for Youth Grants and the Back-to-the-Land Movement on British Columbia’s Sunshine Coast. In C. M. Coates (Éd.), *Canadian Countercultures and the Environment* (p. 179-200). University of Calgary Press. https://www.jstor.org/stable/j.ctv64h6rb

Cefaï, D. (2006). Chapitre 2. Une perspective pragmatiste sur l’enquête de terrain. In P. Paillé (Éd.), *La méthodologie qualitative : Postures de recherche et travail de terrain* (p. 33-62). Armand Colin.

Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l’action collective*. la Découverte MAUSS.

Cefaï, D., Bidet, A., Stavo-Debauge, J., Frega, R., Hennion, A., & Terzi, C. (2015). Introduction du Dossier « Pragmatisme et sciences sociales : Explorations, enquêtes, expérimentations ». *SociologieS*. https://doi.org/10.4000/sociologies.4915

CEREMA. (2024). Demandes de valeur foncières (DV3F) 2020-2022. Datafoncier. https://datafoncier.cerema.fr

CEREMA. (2024). *Observatoire de l’artificialisation des sols*. Observatoire des territoires. https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive

Chabot, A. (2024). *Portrait socioéconomique de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Recensement 2021* (p. 35). Emploi et solidarité sociale Québec. https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4940400

Champagne, C. (2008). *Développement écovillageois et renouvellement de l’habiter rural : Le cas de Saint--Camille au Québec* [Université du Québec à Montréal]. https://archipel.uqam.ca/1373/1/M10437.pdf

Charlery de La Masselière, B. (2020a). La ruralité à l’épreuve de la question des jeunes en Afrique intertropicale. In M. Pouzenc & B. Charlery de La Masselière (Éds.), *Étudier les ruralités contemporaines* (p. 71-80). Presses universitaires du Midi.

Charlery de La Masselière, B. (2020b). Textualisations. In M. Pouzenc & B. Charlery de La Masselière (Éds.), *Étudier les ruralités contemporaines* (p. 9-24). Presses universitaires du Midi.

Chatterton, P., & Pickerill, J. (2010). Everyday activism and transitions towards post-capitalist worlds. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *35*(4), Article 4. https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2010.00396.x

Chiasson, G., Fournis, Y., & Mévellec, A. (2014). Fermer la parenthèse régionale : Retour au municipal ! *Économie et Solidarités*, *44*(1-2), 64-83. https://doi.org/10.7202/1041605ar

Christian, D. L. (2003). *Creating a Life Together : Practical Tools to Grow Ecovillages and Intentional Communities*. New Society Publishers.

Christian, D. L. (2012). We Never Lock Our Doors : Ecovillage resident and author Diana Leafe Christian on life in an ecovillage. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Chuecos, E. (2025). Les écolieux, nouveaux acteurs des ruralités : Enclave de classe ou points d’ancrage pour le renouveau des campagnes ? *L’Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, *53-54*. https://doi.org/10.4000/13ghb

Cloke, P. J. (2006). Conceptualizing Rurality. In P. J. Cloke, T. Marsden, & P. H. Mooney (Éds.), *Handbook of rural studies*. SAGE.

CNRTL. (2023). ALTERNATIVE. In *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. https://www.cnrtl.fr/definition/alternative

CNRTL. (2024a). PAYS. In *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. https://www.cnrtl.fr/definition/pays

CNRTL. (2024b). PESSIMISME. In *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. https://www.cnrtl.fr/definition/pessimisme/substantif

CNRTL. (2025a). CONCURRENT. In *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. https://www.cnrtl.fr/definition/int%C3%A9r%C3%AAt

CNRTL. (2025b). COSMOS. In *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. https://www.cnrtl.fr/definition/cosmos

CNRTL. (2025c). INTÉRÊT. In *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. https://www.cnrtl.fr/definition/int%C3%A9r%C3%AAt

Cochrane, A. (2013). Spatial Divisions and Regional Assemblages. In D. Featherstone & J. Painter (Éds.), *Spatial politics : Essays for Doreen Massey* (p. 87-98). Wiley-Blackwell.

Coffin, R. J., & Lipsey, M. W. (1981). Moving Back to the Land : « An Ecologically Responsible Lifestyle Change ». *Environment and Behavior*, *13*(1), 42-63.

Cognard, F. (2011a). Les migrations résidentielles des Britanniques et des Néerlandais. *Espace populations sociétés. Space populations societies*, *2011/3*, Article 2011/3. https://doi.org/10.4000/eps.4672

Cognard, F. (2011b). Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyennes montagnes en France : De la recomposition sociale au développement territorial ? *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, *34*(4), Article 4.

Collectif (Éd.). (2006). *Trajectoires sociales et bifurcations* (Vol. 2006/1). Presses Universitaires de France. https://shs.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-1

Collectif. (2021). Réseau, réticulaire. In *Géoconfluences* (ISSN : 2492-7775). École normale supérieure de Lyon. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/reseau

Collier, D. (1993). The Comparative Method. In A. W. Finifter (Éd.), *Political science : The state of the discipline II* (2., rev. ed, p. 105-119). American Political Science Association.

Combes, H., Garibay, D., & Goirand, C. (2016). Introduction. Quand l'espace compte… spatialiser l'analyse des mobilisations. In *Les lieux de la colère* (p. 9-31). Karthala. https://doi.org/10.3917/kart.combe.2016.01.0011

Common.Langage, Monnot, N., & Berri, M. (2018). L'urbanisme alternatif. Des laboratoires d'expérimentation aux modèles standards. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, *113*(1), 208-219. https://doi.org/10.3406/aru.2018.3284

Contejean, A. (2024). En quête d'autres manières de vivre—Une proposition méthodologique pour étudier le fonctionnement d'alternatives collectives rurales. *Géographie, Économie, Société*, *26*(2-3), 373-397. https://doi.org/10.1684/ges.2024.18

Coopérative Oasis. (2022). *Qu'est-ce qu'une Oasis ?* https://cooperative-oasis.org/decouvrir/definition-oasis/

Coopérative Oasis. (2023). Université d'été des Oasis. *Passerelle Eco, 82*, 6-9.

Coopérative Oasis. (2025). *Notre histoire* [Coopérative Oasis]. https://cooperative-oasis.org/decouvrir/definition-oasis/

Cope, M. (2010). A History of Qualitative Research in Geography. In D. DeLyser, S. Herbert, S. Aitken, M. Crang, & L. McDowell (Éds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 25-45). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9780857021090

Cordellier, M. (2018). *Recherche d'autonomie et architecture du commun dans les styles de vie communautaires* [Thèse de doctorat, Normandie Université]. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01946972

Cottin-Marx, S., Flipo, F., & Lagneau, A. (2013). La transition, une utopie concrète ? *Mouvements*, *75*(3), 7-12. https://doi.org/10.3917/mouv.075.0007

Creswell, J. W. (2003). A Framework for Design. In *Research design : Qualitative, quantitative, and mixed method approaches* (2nd ed, p. 3-26). Sage Publications.

Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2006). Choosing A Mixed Methods Design. In *Designing and conducting mixed methods research* (Nachdr., p. 58-88). SAGE Publications.

Creswell, J. W., & Tashakkori, A. (2007). Editorial : Differing Perspectives on Mixed Methods Research. *Journal of Mixed Methods Research*, *1*(4), 303-308. https://doi.org/10.1177/1558689807306132

Dahl, K., Larivière, N., & Corbière, M. (2020). L'étude de cas. Illustration d'une étude de cas multiples visant à mieux comprendre la participation au travail de personnes présentant un trouble de la personnalité limite. In M. Corbière & N. Larivière (Éds.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes : Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé* (2e édition, p. 89-112). Presses de l'Université du Québec.

Dale, B. (2023). Food sovereignty and agroecology praxis in a capitalist setting : The need for a radical pedagogy. *The Journal of Peasant Studies*, *50*(3), 851-878. https://doi.org/10.1080/03066150.2021.1971653

D'Alessandro, C., Levy, D., Regnier, T. (2021). Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations. *La France et ses territoires* Insee Références. Édition 2021. https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991

D'Amours, C. (2009). *Établissement et évolution des populations gaspésiennes aux XIXe et XXe siècles* [Mémoire de maîtrise]. Université Laval.

Dannemann, H. (2023). Experiments of authoritarian sustainability : Völkisch settlers and far-right prefiguration of a climate behemoth. *Sustainability: Science, Practice and Policy*, *19*(1), 2175468. https://doi.org/10.1080/15487733.2023.2175468

David, O., & Jousseaume, V. (2007). Introduction : Éléments pour une nouvelle géographie des campagnes. *Norois*, *202*(1), Article 1.

Davies, A. D. (2012). Assemblage and social movements : Tibet Support Groups and the spatialities of political organisation. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *37*(2), 273-286. https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2011.00462.x

Dawson, J. (2013). Chapter Twelve : From Islands to Networks. The History and Future of the Ecovillage Movement. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 217-234). Berghahn Books.

DDT. (2025). *Monographie de l'Orne* (p. 28). Direction départementale des territoires.

Dechézelles, S., & Olive, M. (2016). Introduction. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées. *Norois. Environnement, aménagement, société*, *238-239*, Article 238-239.

Dechézelles, S., & Olive, M. (2017). Les mouvements d'occupation : Agir, protester, critiquer. *Politix*, *117*(1), 7-34. https://doi.org/10.3917/pox.117.0007

Decuypere, M. (2020). Visual Network Analysis : A qualitative method for researching sociomaterial practice. *Qualitative Research*, *20*(1), 73-90. https://doi.org/10.1177/1468794118816613

Deléage, E. (2005). Mouvements paysans dans l'altermondialisation : Le cas de l'agriculture durable en France. *Anthropologie et Sociétés*, *29*(3), 77-95. https://doi.org/10.7202/012608ar

Della Porta, D., & Diani, M. (2011). *Social movements : An introduction* (2. ed., [Nachdr.]). Blackwell.

DeLyser, D., Herbert, S., Aitken, S., Crang, M., & McDowell, L. (2010). *The SAGE Handbook of Qualitative Geography*. SAGE Publications, Inc. https://doi.org/10.4135/9780857021090

Denèfle, S. (2015). L'habitat participatif comme exemplum des évolutions socio-politiques récentes. *Socio-anthropologie*, *32*, Article 32. https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1949

Desjardins, F. (2023). Sonia Racine, cofondatrice et conseillère en mobilisation des connaissances chez Communagir. *Organisations & territoires*, *32*(1), 147-155. https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1559

Détrie, C., Siblot, P., Verine, B., & Steuckardt, A. (Éds.). (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours : Une approche praxématique* (Nouvelle éd. augmentée). Honoré Champion éditeur.

Dewerpe, A. (1996). La « stratégie » chez Pierre Bourdieu. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, *3*, Article 3. https://doi.org/10.4000/enquete.533

Di Méo, G. (2008). Une géographie sociale entre représentations et action. *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, 13-21.

Di Méo, G. (2016). Une géographie sociale. Entre structures et représentations. *Cybergeo : European Journal of Geography*. https://journals.openedition.org/cybergeo/27761

Di Méo, G., & Buléon, P. (Éds.). (2005). *L'espace social : Lecture géographique des sociétés*. Armand Colin.

Diani, M. (2021). From environmental (movement) organizations to the organizing of environmental collective action. In M. Grasso & M. Giugni, *The Routledge Handbook of Environmental Movements* (1re éd., p. 293-309). Routledge. https://doi.org/10.4324/9780367855680-23

Dolci, P. (2021). Des néo-agriculteurs qui ont de la ressource. Ancrages sociaux et géographiques pour s'installer en Italie. *Études rurales*, *208*(2), 104-123. https://doi.org/10.4000/etudesrurales.27682

Dolci, P., Cortes, G., & Perrin, C. (2019). Retourner à la terre pour faire avec la crise : Ancrages et circulations entre ville et campagne au Portugal. *Annales de géographie*, *3*(727), Article 3.

Dolci, P., & Perrin, C. (2017). Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, *33*, Article 33. https://doi.org/10.4000/traces.7029

Doré, G. (2008). Attractivité retrouvée des zones rurales : Atouts et risques de l'économie résidentielle. *Pour*, *199*(4), 60-68. https://doi.org/10.3917/pour.199.0060

Doyon, M., Klein, J.-L., Veillette, L., Bryant, C. R., & Yorn, C. (2013). La néoruralité au Québec : Facteur présentiel d'enrichissement collectif ou source d'embourgeoisement ? *Géographie, économie, société*, *15*(1-2), 117-137. https://doi.org/10.3166/ges.15.117-137

Doyon, S. (2019). Conservation environnementale et production alimentaire « alternative » au Bas-Saint-Laurent, Québec. *Anthropologie et Sociétés*, *43*(3), 193-215. https://doi.org/10.7202/1070154ar

Drake, H., & Collard, S. (2008). A Case Study of Intra-EU Migration : 20 Years of 'Brits' in the Pays d'Auge, Normandy, France. *French Politics*, *6*(3), 214-233. https://doi.org/10.1057/fp.2008.11

Droz, Y., Mieville-Ott, V., Jacques-Jouveneot, D., & Lafleur, G. (2014). *Malaise en agriculture : Une approche interdisciplinaire des politiques agricoles France-Québec-Suisse*. Éditions Karthala.

Dubertrand, B. (2016, janvier). Les alternatifs d'Ariège : « innovateurs par retrait » du monde rural montagnard ? *Deuxième Université Internationale d'hiver*. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01280851

Dubertrand, B. (2021). « Faire son truc » dans la montagne. Braconner l'autonomie en Ariège aujourd'hui. *Civilisations*, *70*, 27-50. https://doi.org/10.4000/civilisations.6613

Dufour, P. (2021). Comparing collective actions beyond national contexts : 'Local spaces of protest' and the added value of critical geography. *Social Movement Studies*, *20*(2), 224-242. https://doi.org/10.1080/14742837.2020.1732199

Dugas, C. (1981). *Un pays de distance et de dispersion*. Presses de l'Université du Québec. https://canadacommons-ca.proxy.bibliotheques.uqam.ca/artifacts/1882841/un-pays-de-distance-et-de-dispersion/2632231/view/

Edgington, R. H. (2008). Be Receptive to the Good Earth' : Health, Nature, and Labor in Countercultural Back-to-the-Land Settlements. *Agricultural History*, *82*(3), 279-308.

Eizner, N. (1978). Le rétro : Un certain goût de lenteur. In *Avec nos sabots... La campagne rêvée et convoitée* (p. 13-21). Autrement.

Eliçabe, R., Guilbert, A., & Lemery, Y. (2021). *Habiter la transition. Trois modalités d'expérimentations démocratiques en milieu urbain* (Expérimentations démocratiques pour la transition écologique, p. 206). Groupe de Recherche Action (GRAC). https://cooprechercheaction.org/web/downloads/rapport_cit_in_version_250421_final.pdf

Elissalde, B. (2002). Une géographie des territoires. *L'information géographique*, *66*(3), 193-205. https://doi.org/10.3406/ingeo.2002.2810

Elissalde, B. (2017). Territoire. In *HyperGeo*. https://hypergeo.eu/territoire/

Elwood, S. (2010). Mixed methods : Thinking, doing, and asking in multiple ways. In D. DeLyser, S. Herbert, S. Aitken, M. Crang, & L. McDowell (Éds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 94-114). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9780857021090

Emery, M. (1999). *Searching : The theory and practice of making cultural change*. John Benjamins.

Escobar, A. (2001). Culture sits in places : Reflections on globalism and subaltern strategies of localization. *Political Geography*, *20*(2), 139-174. https://doi.org/10.1016/S0962-6298(00)00064-0

Eychenne, C., Lazaro, L., & Gambino, M. (2020). L'AFP ou la lutte des places au village. Le cas de la commune de Soulan en Ariège. In M. Pouzenc & B. Charlery de la Masselière (Éds.), *Étudier les ruralités contemporaines* (p. 329-340). PUM.

Ezvan, C., Argoud, F., & L'Huillier, H. (2022). Évaluer l'utilité sociale d'une organisation alternative. L'écolieu Le Bois du Barde, une forêt d'actions en faveur de la transition écologique et sociale. *Recherche et Cas en Sciences de Gestion*, *23*(3), 101-120. https://doi.org/10.3917/rcsg.023.0101

Ezvan, C., & Renouard, C. (2023). Les écolieux, laboratoires pour une démocratie écologique. *Études*, *6*, 55-66.

Faburel, G. (2020). *Pour en finir avec les grandes villes* (Le Passager Clandestin). Le Passager Clandestin.

Faburel, G., Aubin, É., Aubin, L.-A., Eigle, L., Fontaine, R., Elleaume, O., Legreneur, L., Rasolomanana, A.-S., & Thébault, C. (2021). *Enquête sur l'installation d'éco-lieux, l'insertion dans la vie locale, les relations aux autorités locales*. Sciences Po Lyon - M2 Analyse des Politiques Publiques. https://cloud.oasis21.org/s/fRaoNLrSrBD7mqd

Farchy, J., & Méadel, C. (2013). Moteurs de recherche et référencement : Chassez le naturel... *Hermès, La Revue*, *66*(2), 147-154. https://doi.org/10.4267/2042/51568

Farkas, J. (2015). 'We Should Give It Some Time.' Case Study on the Time Horizon of an Ecological Lifestyle-Community. *Acta Univ. Sapientiae, Social Analysis*, *5*(1), 43-62.

Featherstone, D., Bond, S., & Painter, J. (2013). 'Stories So Far' : A Conversation with Doreen Massey. In D. Featherstone & J. Painter (Éds.), *Spatial politics : Essays for Doreen Massey* (p. 253-266). Wiley-Blackwell.

Featherstone, D., & Painter, J. (2013). Introduction : 'There is no point of departure' : The Many Trajectories of Doreen Massey. In D. Featherstone & J. Painter (Éds.), *Spatial politics : Essays for Doreen Massey* (p. 1-18). Wiley-Blackwell.

Feuillet, T. (2021). *Les effets de contexte en géographie. Des fondements théoriques à la modélisation statistique* [Habilitation à diriger des recherches, Université Lyon 3 Jean Moulin]. https://hal.science/tel-03357283

Fischetti, D. M. (2008). *Building Resistance from Home : EcoVillage at Ithaca as a Model of Sustainable Living* [Thesis, University of Oregon]. https://scholarsbank.uoregon.edu/xmlui/handle/1794/8014

Flipo, A. (2020a). Espaces de coworking et tiers-lieux. Les réseaux d'une nouvelle ruralité ? *Études rurales*, *206*, Article 206. https://doi.org/10.4000/etudesrurales.23887

Flipo, A. (2020b). Les tiers-lieux et espaces de coworking en Drôme et en Ardèche : Entre utopie villageoise et métropolisation. *CIST2020 - Population, temps, territoires*, 169-172. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03114121

Flipo, F. (2013). Les mouvements de « la transition » ou l'importance de la complémentarité. *Mouvements*, *75*(3), 99-109. https://doi.org/10.3917/mouv.075.0099

Forchtner, B. (2011). Critique, the discourse–historical approach, and the Frankfurt School. *Critical Discourse Studies*, *8*(1), 1-14. https://doi.org/10.1080/17405904.2011.533564

Forno, F., & Wahlen, S. (2021). Environmental activism and everyday life. In M. Grasso & M. Giugni, *The Routledge Handbook of Environmental Movements* (1re éd., p. 434-450). Routledge. https://doi.org/10.4324/9780367855680-33

Fortin, M.-J., Fournis, Y., & L'Italien, F. (2016). Introduction. In M.-J. Fortin, Y. Fournis, & F. L'Italien (Éds.), *La transition énergétique en chantier : Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie* (p. 1-9). Presses de l'Université Laval.

Fotopoulos, T. (2000). The limitations of Life-style strategies : The Ecovillage "Movement" is NOT the way towards a new democratic society. *Democracy and Nature*, *6*(2), Article 2. https://www.inclusivedemocracy.org/dn/vol6/takis_trainer_reply.htm

Fotopoulos, T. (2002). The transition to an alternative society : The Ecovillage movement, the Simpler Way and the Inclusive Democracy project. *Democracy and Nature*, *8*(1), Article 1. https://www.inclusivedemocracy.org/dn/vol8/takis_reply_to_trainer.htm

Fotopoulos, T. (2006). Is the eco-village movement a solution or part of the problem? *Democracy and Nature*, *2*(3), Article 3. https://www.inclusivedemocracy.org/journal/vol2/vol2_no3_Takis_eco_village.htm

Franke, R. W. (2012). An Overview of Research on Ecovillage at Ithaca. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Freeden, M. (2003). *Ideology : A very short introduction*. Oxford University Press.

Freeden, M. (2005). What Should the « Political » in Political Theory Explore? *Journal of Political Philosophy*, *13*(2), 113-134. https://doi.org/10.1111/j.1467-9760.2005.00216.x

Freeden, M. (2013a). The Morphological Analysis of Ideology. In M. Freeden, L. T. Sargent, & M. Stears (Éds.), *The Oxford handbook of political ideologies* (p. 115-137). Oxford University press.

Freeden, M. (2013b). *The political theory of political thinking : The anatomy of a practice* (First edition). Oxford University Press.

Freeden, M. (2019). Conceptual History, Ideology and Language. In M. Freeden, W. Steinmetz, & J. Fernández-Sebastián (Éds.), *Conceptual History in the European Space* (1re éd., Vol. 1, p. 118-138). Berghahn Books. https://doi.org/10.2307/j.ctvw04kcs.8

Freeden, M. (2021). Discourse, concepts, ideologies : Pausing for thought. *Journal of Language and Politics*, *20*(1), 47-61. https://doi.org/10.1075/jlp.20051.fre

Frega, R. (2014). Between Pragmatism and Critical Theory : Social Philosophy Today. *Human Studies*, *37*(1), 57-82.

Frinault, T. (2022). La (re)configuration contemporaine des rapports de force politiques en Bretagne au miroir de la France et de l'histoire régionale. *Hérodote*, *187*(4), 169-192. https://doi.org/10.3917/her.187.0169

Gagnon, Y.-C. (2012). *L'étude de cas comme méthode de recherche : Guide de réalisation* (2e édition). Presses de l'Université du Québec.

Garambois, N., & Devienne, S. (2012). Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le Bocage vendéen ? *Économie rurale*, *330-331*, 56-72. https://doi.org/10.4000/economierurale.3496

Garden, M. (2006a). Leaving Utopia. *The International Journal of Inclusive Democracy*, *2*(2), Article 2. https://www.inclusivedemocracy.org/journal/pdf%20files/pdf%20vol2/Leaving%20Utopia.pdf

Garden, M. (2006b). The eco-village movement : Divorced from reality. *The International Journal of Inclusive Democray*, *2*(3), Article 3. https://www.inclusivedemocracy.org/journal/vol2/vol2_no3_Garden_eco_village.htm

Gazo, C. (2023). Figures du « retour à la terre ». Entre projet professionnel, projet de vie et engagement politique. *Multitudes*, *92*(3), 73-78. https://doi.org/10.3917/mult.092.0073

Gendron, C. (2015). Sociologie de la transition : Quelle société post-écologique ? *Cahiers de recherche sociologique*, *58*, 55-72. https://doi.org/10.7202/1036206ar

Giblin, B. (2005). *Nouvelle géopolitique des régions françaises*. Fayard.

Girard-Blanc, N. (2025). *Vivre dans un habitat participatif : Agir politiquement sans le revendiquer* [Mémoire de master]. Université de Rennes.

Girardi, A. (2023). *The Global Ecovillage Network Europe efforts to (re)direct European Union funding lines*. https://ciencia.iscte-iul.pt/publications/the-global-ecovillage-network-europe-efforts-to-redirect-european-union-funding-lines/102067

Girvan, M., & Newman, M. E. J. (2002). Community structure in social and biological networks. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, *99*(12), 7821-7826. https://doi.org/10.1073/pnas.122653799

Giugni, M., & Grasso, M. T. (2015). Environmental Movements in Advanced Industrial Democracies : Heterogeneity, Transformation, and Institutionalization. *Annual Review of Environment and Resources*, *40*(1), 337-361. https://doi.org/10.1146/annurev-environ-102014-021327

Gkartzios, M., & Halfacree, K. (2023). Editorial. Counterurbanisation, again : Rural mobilities, representations, power and policies. *Habitat International*, *140*, 102906. https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2023.102906

Glasson, B. (2015). Subversive rearticulation between radicalism and reform : The case of ecologism. *Journal of Political Ideologies*, *20*(2), 156-178. https://doi.org/10.1080/13569317.2015.1034463

Global Ecovillage Network. (2022). *What is an Ecovillage?* https://ecovillage.org/projects/what-is-an-ecovillage

Global Ecovillage Network. (s.d.). GEN Advocacy—Working to Improve Policies and Practices towards Sustainability. *Global Ecovillage Network*. https://ecovillage.org/our-work/advocacy/

Gonin, A. (2024). Le territoire est toujours vivant. Une analyse transversale de la littérature sur un concept central de la géographie. *Cybergeo: European Journal of Geography*. https://doi.org/10.4000/w62s

Gosnell, H., & Abrams, J. (2011). Amenity migration : Diverse conceptualizations of drivers, socioeconomic dimensions, and emerging challenges. *GeoJournal*, *76*(4), Article 4. https://doi.org/10.1007/s10708-009-9295-4

Gosselin-Tapp, J. (2024). Politiques environnementales et autonomie territoriale : Analyse normative du cas de la protection du caribou forestier au Québec. *Études canadiennes / Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, *96*, Article 96. https://doi.org/10.4000/123ii

Gouvernement du Canada. (2022). *Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains – EPTC 2 (2022)*. https://ethics.gc.ca/fra/policy-politique_tcps2-eptc2_2022.html

Grasland, C. (2001). Contextes spatiaux et contextes territoriaux. In *Agrégation de géographie. Préparation à l'épreuve écrite de commentaire de documents [En ligne]*. Université Paris VII / UFR GHSS. http://grasland.script.univ-paris-diderot.fr/agreg/module7/index.htm

Grasso, M., & Giugni, M. (2021). Environmental movements worldwide. In M. Grasso & M. Giugni (Éds.), *The Routledge Handbook of Environmental Movements* (1re éd., p. 1-15). Routledge. https://doi.org/10.4324/9780367855680-1

Gravel, N. (2024). Striving for Harmony : The Reventazón Model Forest of Costa Rica. In N. Gravel, *Tending Nature : Fostering eco-citizenship in the Americas* (p. 49-67). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-47062-3_4

Greenberg, D. (2012). Spirituality and Ecovillage Education. *Communities Magazine*, *154*, Article 154.

Greenberg, D. (2013). Chapter Fifteen : Academia's Hidden Curriculum and Ecovillages as Campuses for Sustainability Education. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 269-284). Berghahn Books.

Grossetti, M., Bessin, M., & Bidart, C. (Éds.). (2009). *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. La Découverte. https://doi.org/10.3917/dec.bessi.2009.01

Guimond, L., Gilbert, A., & Simard, M. (2014). Faire sa place et être de la place : La rencontre timide des nouveaux ruraux et des populations plus anciennes au Québec. *Le Géographe Canadien/The Canadian Geographer*, *58*(1), Article 1. https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2013.12051.x

Habitat Participatif France. (2025). *Qui sommes-nous ?* Habitat Participatif France. https://www.habitatparticipatif-france.fr/?HPF

Hakimi-Pradels, N. (2021). La fabrique des hauts-lieux des alternatives sociales et écologiques dans les marges rurales françaises : Le cas de la montagne limousine. *Belgeo, 2*, Article 2. https://doi.org/10.4000/belgeo.48884

Hakimi-Pradels, N., Grison, J.-B., Koop, K., & Landel, P.-A. (2022). Initiatives citoyennes de transition soutenable et diffusion : Formes et fonctions de la mise en réseaux territorialisés. *Développement durable et territoires, Vol. 13, n°1*. https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20134

Halfacree, K. (1993). Locality and social representation : Space, discourse and alternative definitions of the rural. *Journal of Rural Studies, 9*(1), Article 1. https://doi.org/10.1016/0743-0167(93)90003-3

Halfacree, K. (2001). Constructing the object : Taxonomic practices, 'counterurbanisation' and positioning marginal rural settlement. *International Journal of Population Geography, 7*(6), 395-411. https://doi.org/10.1002/ijpg.238

Halfacree, K. (2006). From dropping out to leading on? British counter-cultural back-to-the-land in a changing rurality. *Progress in Human Geography, 30*(3), 309-336. https://doi.org/10.1191/0309132506ph609oa

Halfacree, K. (2007a). Back-to-the-Land in the Twenty-First Century – Making Connections with Rurality. *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, *98*(1), Article 1. https://doi.org/10.1111/j.1467-9663.2007.00371.x

Halfacree, K. (2007b). Trial by space for a 'radical rural' : Introducing alternative localities, representations and lives. *Journal of Rural Studies, 23*(2), Article 2. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2006.10.002

Halfacree, K. (2022). Revisiting 1960s Countercultural Back-to-the-Land Migration and Its Millennial Resurgence. *The Global Sixties*, *15*(1-2), 43-78. https://doi.org/10.1080/27708888.2022.2133275

Halvorsen, S., Fernandes, B. M., & Torres, F. V. (2019). Mobilizing Territory : Socioterritorial Movements in Comparative Perspective. *Annals of the American Association of Geographers*, *109*(5), 1454-1470. https://doi.org/10.1080/24694452.2018.1549973

Hamel, J. (1993). The case study in sociology : The contribution of methodological research in the French language. *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie*, *30*(4), 488-509. https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.1993.tb00651.x

Hamel, J. (2006). Chapitre 4. Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet. In P. Paillé (Éd.), *La méthodologie qualitative : Postures de recherche et travail de terrain* (p. 85-98). Armand Colin.

Hamman, P. (Éd.). (2017). *Ruralité, nature et environnement : Entre savoirs et imaginaires*. Érès éditions.

Harvey, D. (2011). *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*. Éd. Amsterdam.

Harvey, D. (2012). *Rebel cities : From the right to the city to the urban revolution*. Verso.

Hepple, L. W. (2008). Geography and the pragmatic tradition : The threefold engagement. *Geoforum, 39*(4), 1530-1541. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2008.06.002

Herbert, S. (2010). A Taut Rubber Band : Theory and Empirics in Qualitative Geographic Research. In D. DeLyser, S. Herbert, S. Aitken, M. Crang, & L. McDowell (Éds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 69-81). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9780857021090

Hervieu, B. (2012). Préface. In F. Papy, N. Mathieu, & C. Ferault (Éds.), *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes* (p. 7-11). Éditions Quæ.

Hervieu-Léger, D., & Hervieu, B. (2023). 1970-2020 : Continuités et déplacements des utopies néo-rurales. In *Le retour à la nature en vue des temps difficiles : L'utopie néo-rurale en France* (p. 7-13). Éditions de l'Aube.

Hmed, C. (2008). Des mouvements sociaux « sur une tête d'épingle » ? Le rôle de l'espace physique dans le processus contestataire à partir de l'exemple des mobilisations dans les foyers de travailleurs migrants. *Politix, 84*(4), 145-165. https://doi.org/10.3917/pox.084.0145

Hmed, C. (2020). Espace géographique et mouvements sociaux. In *Dictionnaire des mouvements sociaux: Vol. 2e éd.* (p. 237-244). Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2020.01.0237

Hochedez, C., Imbert, C., Berthomiere, W., & Pistre, P. (2021, décembre). Les lifestyle farmers, des migrants internationaux privilégiés ? Une perspective à partir de néo-paysans étrangers dans les campagnes du Sud-Ouest français (Ariège, Dordogne). *Des migrations internationales privilégiées ?* https://hal.science/hal-03501545

Imbert, C., Chapon, J., & Mialocq, M. (2018). L'habitat informel dans l'ouest de l'Ariège : Marginalité ou alternative à la norme ? *Géoconfluences*. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/habitat-informel-ariege-marge-innovante

Insee. (2018). *Le Bilan économique 2018—Normandie* (No. 18 ; Insee Conjoncture Normandie, Numéro 18, p. 38). Insee Normandie. https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4159830/nr_inc_18.pdf

Insee. (2023). *TCRED - Nombre et taux d'allocataires des différentes prestations sociales*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102870227?INDICATEUR=2870226

Insee. (2024). *Grille de densité 2022*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/information/6439600

Insee. (2025a). *Dossier complet : Département de la Drôme (26)*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-26

Insee. (2025b). *Dossier complet : Département de l'Ardèche (07)*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-07

Insee. (2025c). *Dossier complet : Département de l'Ariège (09)*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-09

Insee. (2025d). *Dossier complet : Département de l'Orne (61)*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-61

Insee. (2025e). *Dossier complet : France métropolitaine*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=METRO-1

Insee. (2025f). *Dossier complet : Région de Bretagne (53)*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-53

Insee. (2025g). *Dossier complet : Région de Normandie (28)*. Institut national de la statistique et des études économiques. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-28

Iorio, A. (2015). Le cohousing : Un nouveau mode d'habiter ? *Socio-anthropologie*, *32*, Article 32. https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1909

Jacob, J. C. (1996). The North American Back-to-the-Land Movement. *Community Development Journal*, *31*(3), 241-249. https://doi.org/10.1093/cdj/31.3.241

Jacob, J. C. (1997). *New Pioneers : The Back-to-the-Land Movement and the Search for a Sustainable Future*. Penn State University Press.

Jacomy, M., Girard, P., Ooghe-Tabanou, B., & Venturini, T. (2016). Hyphe, a Curation-Oriented Approach to Web Crawling for the Social Sciences. *Proceedings of the International AAAI Conference on Web and Social Media*, *10*(1), Article 1. https://doi.org/10.1609/icwsm.v10i1.14777

Jacomy, M., Ooghe-Tabanou, B., & Girard, P. (2013, juillet 19). *Hyphe*. médialab Sciences Po. https://medialab.sciencespo.fr/outils

Jacomy, M., Venturini, T., Heymann, S., & Bastian, M. (2014). ForceAtlas2, a Continuous Graph Layout Algorithm for Handy Network Visualization Designed for the Gephi Software. *PLOS ONE*, *9*(6), e98679. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0098679

Jancsary, D., Höllerer, M. A., & Meyer, R. E. (2016). Critical analysis of visual and multimodal texts. In R. Wodak & M. Meyer (Éds.), *Methods of critical discourse studies* (3rd edition, p. 180-204). SAGE.

Janzwood, S., & Homer-Dixon, T. (2022). *What Is a Global Polycrisis?* (Discussion Paper 2022–4). Cascade Institute. https://cascadeinstitute.org/wp-content/uploads/2022/04/What-is-a-global-polycrisis-version-1.1-27April2022.pdf?utm_source=substack&utm_medium=email

Jean, B. (1985). *Agriculture et développement dans l'Est du Québec*. Presses de l'Université du Québec.

Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : Vers un modèle de développement territorial durable. *Revue d'Économie Régionale Urbaine*, *octobre*(4), Article 4.

Jean, B. (2020). Les politiques publiques de développement des milieux ruraux : La Politique nationale de la ruralité du Québec revisitée. *Revue Organisations & territoires*, *29*(1), Article 1. https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1130

Jean, B., & Dionne, S. (2007). La ruralité entre les appréciations statistiques et les représentations sociales : Comprendre la reconfiguration socio-spatiale des territoires ruraux québécois. *Norois*, *202*, Article 202. https://doi.org/10.4000/norois.1599

Jean, B., & Lafontaine, D. (Éds.). (2010). *La multifonctionnalité de l'agriculture et des territoires ruraux : Enjeux théoriques et d'action publique*. Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec. https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/466/1/LA_MULTIFONCTIONNALITE.pdf

Jean, S. (2012). Les représentations sociales de la ruralité et l'urbanité québécoise contemporaine. Une approche par la cartographie conceptuelle. *Recherches sociographiques*, *53*(1), Article 1.

Jensen, K. B., & Glasmeier, A. K. (2010). Policy, Research Design and the Socially Situated Researcher. In D. DeLyser, S. Herbert, S. Aitken, M. Crang, & L. McDowell (Éds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 82-93). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9780857021090

Jessop, B., Brenner, N., & Jones, M. (2008). Theorizing Sociospatial Relations. *Environment and Planning D: Society and Space*, *26*(3), 389-401. https://doi.org/10.1068/d9107

Jodelet, D. (2003). 1. Représentations sociales : Un domaine en expansion. In D. Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales* (p. 45-78). Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.jodel.2003.01.0045

Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007). Toward a Definition of Mixed Methods Research. *Journal of Mixed Methods Research*, *1*(2), 112-133. https://doi.org/10.1177/1558689806298224

Jollivet, M. (1978). Les pièges de la Mère Denis. In *Avec nos sabots... La campagne rêvée et convoitée* (p. 22-30). Autrement.

Kasper, D. (2008). Redefining community in the ecovillage. *Human Ecology Review*, *15*, 12-24.

Kaushik, V., & Walsh, C. A. (2019). Pragmatism as a Research Paradigm and Its Implications for Social Work Research. *Social Sciences*, *8*(9), Article 9. https://doi.org/10.3390/socsci8090255

Keating, E. (2015). Discourse, Space, and Place. In D. Tannen, H. E. Hamilton, & D. Schiffrin (Éds.), *The handbook of discourse analysis* (2nd edition, p. 244-261). Wiley Blackwell.

Kenis, A. (2019). Post-politics contested : Why multiple voices on climate change do not equal politicisation. *Environment and Planning C: Politics and Space*, *37*(5), 831-848. https://doi.org/10.1177/0263774X18807209

Kirby, P. (2017). Cloughjordan Ecovillage : Modelling the Transition to a Low-Carbon Society. In E. Garcia, M. Martinez-Iglesias, & P. Kirby (Éds.), *Transitioning to a Post-Carbon Society : Degrowth, Austerity and Wellbeing* (p. 183-205). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-349-95176-5_8

Klein, J.-L. (2020). La planification territoriale au Québec. Une lecture selon la perspective de l'innovation sociale. In M.-U. Proulx & M.-C. Prémont (Éds.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 77-94). PUQ.

Klein, J.-L., Bussières, D., Caillouette, J., Doyon, M., Fontan, J.-M., Tremblay, D.-G., & Tremblay, P.-A. (2015). Saint-Camille : Récit d'une expérience de co-construction de la connaissance. *Les Cahiers du CRISES, ES1505*, 56.

Klein, J.-L., Camus, A., Jetté, C., Champagne, C., & Roy, M. (Éds.). (2016). *La transformation sociale par l'innovation sociale* (1re éd.). Presses de l'Université du Québec. https://doi.org/10.2307/j.ctt1f1163h

Klein, J.-L., Fontan, J.-M., Harrisson, D., & Lévesque, B. (2014). L'innovation sociale au Québec : Un système d'innovation fondé sur la concertation. In J.-L. Klein, J.-L. Laville, & F. Moulaert (Éds.), *L'Innovation sociale* (p. 193-246). Érès. https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=ERES_MOULA_2014_01_0193&download=1

Kliemann, C. (2020). Ecovillages : Living Degrowth as a Community. In C. Burkhart, M. Schmelzer, & N. Treu (Éds.), *Degrowth in movement(s) : Exploring pathways for transformation*. Zero Books.

Kobayashi, A. (2017). Spatiality. In *International Encyclopedia of Geography* (p. 1-7). John Wiley & Sons, Ltd. https://doi.org/10.1002/9781118786352.wbieg1167

Köhler, J., Geels, F. W., Kern, F., Markard, J., Onsongo, E., Wieczorek, A., Alkemade, F., Avelino, F., Bergek, A., Boons, F., Fünfschilling, L., Hess, D., Holtz, G., Hyysalo, S., Jenkins, K., Kivimaa, P., Martiskainen, M., McMeekin, A., Mühlemeier, M. S., … Wells, P. (2019). An agenda for sustainability transitions research : State of the art and future directions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, *31*, 1-32. https://doi.org/10.1016/j.eist.2019.01.004

Kolářová, M. (2023). Permaculture and back-to-the-land migration : Pursuing self-sufficiency in Czech rural areas. *Sociologia Ruralis*, *63*(4), 865-885. https://doi.org/10.1111/soru.12448

Koop, K. (2021). Escaping from capitalism : The enactment of alternative lifeworlds in France's mountain regions. In S. M. Hall, H. Pimlott-Wilson, & J. Horton (Éds.), *Austerity across Europe : Lived experiences of economic crises* (p. 125-140). Routledge, Taylor & Francis Group.

Koop, K., Fourny, M.-C., Landel, P.-A., & Senil, N. (2015, novembre 18). *Spatial Patterns of Transformative Social Innovation : The example of alternative initiatives in Ardèche, France*. Social Innovation 2015: Pathways to Social Change. Research, Policies and Practices in European and Global Perspectives. https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01973262

Koop, K., Landel, P.-A., & Fourny, M.-C. (2019). L'étude des capacités transformatrices des innovations sociales à travers leurs formes de dissémination. In J.-L. Klein, J. L. Boucher, A. Camus, C. Champagne, & Y. Noiseux (Éds.), *Trajectoires d'innovation : Des émergences à la reconnaissance* (1re éd., p. 81-90). Presses de l'Université du Québec. https://doi.org/10.2307/j.ctvggx4hk

Koop, K., & Senil, N. (2016). L'innovation sociale, l'improvisation et le développement territorial : L'expérience ardéchoise. In J.-L. Klein, S. A. Soussi, K. Koop, & B. Pecqueur (Éds.), *L'innovation locale à l'épreuve du global : Un défi pour les acteurs* (p. 155-168). Presses de l'Université du Québec.

Kovasna, A. (2012). Collaborative Research : Examples and Lessons from a Baltic Sea Project. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Kress, G., & Bezemer, J. (2023). Multimodal discourse analysis. In The Routledge Handbook of Discourse Analysis (2e éd.). Routledge.

Labonne, M. (2023). Questions à Mathieu Labonne, PDG de la Coopérative Oasis. *Passerelle Eco*, *82*, 10-13.

Lachapelle, R. (2023). *Développement social, transition socioécologique et philanthropie en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine en 2022* (Nos. 23-01 ; Recherches partenariales Transition socioécologique et philanthropie dans le développement des communautés territoriales, p. 100). Université du Québec en Outaouais.

Lachapelle, R., Gueye, S. T. M., Morin, L., Bourque, D., Hamel, A., Parent, A.-A., Le Dorze-Cloutier, G., Jetté, C., & Savard, S. (2025). Transition socioécologique et économie sociale et solidaire en développement des communautés territoriales. *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research / Revue canadienne de recherche sur les OSBL et l'économie sociale*, *16*(1), 1-13. https://doi.org/10.29173/cjnser715

Lallement, M. (2019). *Un désir d'égalité : Vivre et travailler dans des communautés utopiques*. Le Seuil. https://doi.org/10.3917/ls.lalle.2019.01

Lallement, M., Cottin-Marx, S., & Cardoso, A. (2021). Les communautés intentionnelles : Des utopies concrètes du travail. Entretien avec Michel Lallement. *Mouvements*, *106*(2), 110-120. https://doi.org/10.3917/mouv.106.0110

Larocque, V. (2022, mai 17). Magasiner sa région. *La Presse*. https://www.lapresse.ca/maison/immobilier/2022-05-17/magasiner-sa-region.php

Larsen, S. C. (2008). Place making, grassroots organizing, and rural protest : A case study of Anahim Lake, British Columbia. *Journal of Rural Studies*, *24*(2), 172-181. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.12.004

Lasserre, F., Gonon, E., & Mottet, É. (2016). Manuel de géopolitique. Enjeux de pouvoir sur des territoires (2e édition). Armand Colin. https://shs.cairn.info/manuel-de-geopolitique--9782200613587

Le Lay, Y.-F., Comby, É., & Bouron, J.-B. (2023). Notions en débat. Milieu, environnement et nature. *Géoconfluences*. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/milieu-environnement-nature

Leblay, M. (2020). La néo-autochtonie comme ressort de l'activisme anticipateur : Observation de trois lieux d'habitat rural, coopératif et écologique. *Pôle Sud*, *52*, Article 52.

Leblay, M. (2021). Fuir les métropoles : Les habitats alternatifs en milieu rural comme espaces de refuge et de contestation. *Métropoles*, *28*, Article 28. https://doi.org/10.4000/metropoles.7864

Leblay, M. (2024, mai 16). *La prise en charge du travail militant dans les lieux de vie collectifs à visée écologique : Étude des mécanismes de politisation à partir d'une enquête comparative*. Séminaire Lieux collectifs à usages mixtes, séance 7 : Définition du politique (2/2), Université Paris Nanterre.

Léger, D., & Hervieu, B. (1978). Les immigrés de l'utopie. In *Avec nos sabots... La campagne rêvée et convoitée* (p. 48-70). Autrement.

Léger, D., & Hervieu, B. (1979). *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt… l'État »* (Seuil).

Léger, D., & Hervieu, B. (1983). *Des Communautés pour les temps difficiles : Néo-ruraux ou nouveaux moines*. Le centurion.

Léger, J.-F. (2017). La géographie des résidences secondaires : Une autre lecture des disparités territoriales. *Population & Avenir*, *732*(2), 4-8. https://doi.org/10.3917/popav.732.0004

Leitner, H., Peck, J., & Sheppard, E. S. (Éds.). (2007). *Contesting neoliberalism : Urban frontiers*. Guilford Press.

Leitner, H., Sheppard, E., & Sziarto, K. M. (2008). The spatialities of contentious politics. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *33*(2), 157-172. https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2008.00293.x

Lemarier-Saulnier, G. (2015). *Les écovillages entre marginalité et droit à la ruralité : Un cas gaspésien* [Université du Québec à Rimouski]. https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1116/1/Gabrielle_Lemarier-Saulnier_aout2015.pdf

Lemarier-Saulnier, G., & Fournis, Y. (2017). Un écovillage dans la ruralité québécoise : L'innovation territoriale, entre marginalité et droit à l'espace. *Sociologia Urbana e Rurale*. https://doi.org/10.3280/SUR2017-113005

Lennon, A. (2024). Negotiating sustainability and place : Migration to an ecovillage and local community. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*. https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/04353684.2024.2392598

Lennon, A., & Berg, N. G. (2022). Alternative places for alternative people? A changing ecovillage discourse from Othered lifestyle to another rurality. *Journal of Rural Studies*, *95*, 302-315. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2022.09.024

Leroux, S. (2018). *L'érosion démographique se confirme dans l'Orne* (No. 80 ; Numéro 80, p. 2). Insee Flash Normandie. https://www.insee.fr/fr/statistiques/3682380

LeVasseur, T. (2013). Chapter Fourteen : Globalizing the Ecovillage Ideal. Networks of Empowerment, Seeds of Hope. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 251-268). Berghahn Books.

Leyshon, A., Lee, R., & Williams, C. (Éds.). (2003). *Alternative Economic Spaces*. SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9781446220825

Lockyer, J. (2017). Community, commons, and degrowth at Dancing Rabbit Ecovillage. *Journal of Political Ecology*, *24*(1), Article 1. https://doi.org/10.2458/v24i1.20890

Lockyer, J., & Veteto, J. R. (2013a). Chapter Five : Environmental Anthropology Engaging Permaculture. Moving Theory and Practice Toward Sustainability. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 95-112). Berghahn Books.

Lockyer, J., & Veteto, J. R. (2013b). Environmental Anthropology Engaging Ecotopia. An Introduction. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 1-31). Berghahn Books.

Lopez, C., & Weaver, R. (2019). Placing Intentional Communities in Geography. *Journal of Geography*, *118*(5), Article 5. https://doi.org/10.1080/00221341.2019.1616803

Lorenzini, J. (2021). Political consumerism and food activism. In M. Grasso & M. Giugni, *The Routledge Handbook of Environmental Movements* (1re éd., p. 215-228). Routledge. https://doi.org/10.4324/9780367855680-17

Luederitz, C., Abson, D. J., Audet, R., & Lang, D. J. (2017). Many pathways toward sustainability : Not conflict but co-learning between transition narratives. *Sustainability Science*, *12*(3), 393-407. https://doi.org/10.1007/s11625-016-0414-0

von Lüpke, G. (2012). Ecovillages : Islands of the Future? *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Lussault, M. (2013a). Contexte. In J. Lévy & M. Lussault (Éds.), *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés* (Nouvelle édition revue et augmentée, p. 228-229). Belin.

Lussault, M. (2013b). Spatialité. In J. Lévy & M. Lussault (Éds.), *Dictionnaire de la géographie et l'espace des sociétés* (Nouvelle édition revue et augmentée, p. 947-950). Belin.

Magdahl, J. E. (2022). Theorising approaches to social movement spatialities : Local and global contestations of neoliberal water services. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *47*(4), 1028-1043. https://doi.org/10.1111/tran.12550

Magnusson, D. (2018). Going back to the roots : The fourth generation of Swedish eco-villages. *Scottish Geographical Journal*, *134*(3-4), 122-140. https://doi.org/10.1080/14702541.2018.1465199

Maingueneau, D. (2007). Genres de discours et modes de généricité. *Le français aujourd'hui*, *159*(4), 29-35. https://doi.org/10.3917/lfa.159.0029

Mancosu, M., & Vegetti, F. (2020). What You Can Scrape and What Is Right to Scrape : A Proposal for a Tool to Collect Public Facebook Data. *Social Media + Society*, *6*(3), 2056305120940703. https://doi.org/10.1177/2056305120940703

Martin, Stéphane, & Ugo. (2023). *Histoires D'ÉcoCommunautés*. Histoires D'ÉcoCommunautés. https://histoire.community/

Martinez-Alier, J. (2015). Courants de l'écologisme. In G. D'Alisa, F. Demaria, & K. Giorgio (Éds.), *Décroissance. Vocabulaire pour une nouvelle ère* (p. 87-93). Le passager clandestin.

Massey, D. (1994). A Global Sense of Place. In *Space, Place, and Gender* (p. 146-156). University of Minnesota Press. https://www.jstor.org/stable/10.5749/j.cttttw2z.12

Massey, D. (2004). Geographies of Responsibility. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, *86*(1), 5-18. https://doi.org/10.1111/j.0435-3684.2004.00150.x

Massey, D. (2005). *For space*. Sage publ.

Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Éditions du croquant.

Mathieu, N. (1990). La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts. *Économie rurale*, *197*, 35-41. https://doi.org/10.3406/ecoru.1990.4059

Mathieu, N. (1998). La notion de rural et les rapports ville-campagne en France : Les années quatre-vingt-dix. *Économie rurale*, *247*, 11-20. https://doi.org/10.3406/ecoru.1998.5029

Mathieu, N. (2000). *L'évolution des modes d'habiter : Un révélateur des mutations des sociétés urbaines et rurales*. 11.

Mathieu, N. (2012). Le mode d'habiter. À l'origine d'un concept. In A. Morel-Brochet, N. Ortar, & M. Berger (Éds.), *La fabrique des modes d'habiter : Homme, lieux et milieux de vie* (p. 35-53). l'Harmattan. https://www.researchgate.net/profile/Mathieu-Nicole-2/publication/280847505_Le_mode_d%27habiter_A_l%27origine_d%27un_concept/links/592c350ea6fdcc44435ffa0d/Le-mode-dhabiter-A-lorigine-dun-concept.pdf

Mathieu, N. (2016). « Modes d'habiter », « cultures de la nature » : Des concepts indissociables. In A. Choné, I. Hajek, & P. Hamman (Éds.), *Guide des humanités environnementales* (p. 567-581). Presses universitaires du Septentrion.

Maxwell, J. A. (2013). *Qualitative research design : An interactive approach* (3rd ed). SAGE Publications.

Maye, D. (2018). Examining Innovation for Sustainability from the Bottom Up : An Analysis of the Permaculture Community in England. *Sociologia Ruralis*, *58*(2), 331-350. https://doi.org/10.1111/soru.12141

Mazas, A., Collin, M., & Boëmare, A. (2005). *Atlas des paysages d'Ariège-Pyrénées* (p. 430). Conseil général de l'Ariège.

Mazel, I. (2017). *Habitation écologique et dispersion bâtie : Les « habitats alternatifs » comme expérimentations pour des transitions socioécologiques en territoires de moyenne montagne* [Phdthesis, Université Grenoble Alpes]. https://theses.hal.science/tel-01768270

McAdam, D., Tarrow, S., & Tilly, C. (1998). Pour une cartographie de la politique contestataire. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *11*(41), 7-32. https://doi.org/10.3406/polix.1998.1713

McCarthy, J. (2005). Rural geography : Multifunctional rural geographies - reactionary or radical? *Progress in Human Geography*, *29*(6), Article 6. https://doi.org/10.1191/0309132505ph584pr

McDowell, L. (2010). Interviewing : Fear and Liking in the Field. In D. DeLyser, S. Herbert, S. Aitken, M. Crang, & L. McDowell (Éds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 156-171). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9780857021090

McFarlane, C. (2009). Translocal assemblages : Space, power and social movements. *Geoforum*, *40*(4), 561-567. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2009.05.003

MEIE. (2023). *Portrait économique des régions du Québec : Édition 2023* (p. 119). Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Meijering, L. (2012). Ideals and Practices of European Ecovillages. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Meijering, L., Huigen, P., & Van Hoven, B. (2007). Intentional Communities in Rural Spaces. *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie*, *98*(1), 42-52. https://doi.org/10.1111/j.1467-9663.2007.00375.x

Meijering, L., van Hoven, B., & Huigen, P. (2007). Constructing ruralities : The case of the Hobbitstee, Netherlands. *Journal of Rural Studies*, *23*(3), Article 3. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.01.002

Melé, P., & Neveu, C. (2020). Rapports à l'espace et formes d'engagement. Attachements, territorialisation, échelles d'action. *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, *38*, Article 38. https://doi.org/10.4000/espacepolitique.6681

Merriman, P., Jones, M., Olsson, G., Sheppard, E., Thrift, N., & Tuan, Y.-F. (2012). Space and spatiality in theory. *Dialogues in Human Geography*, *2*(1). https://doi.org/10.1177/2043820611434864

Mésini, B. (2004). Résistances et alternatives rurales à la mondialisation. *Études rurales*, *169-170*, Article 169-170. https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8053

Mialocq, M. (2020). *Les territoires ruraux à l'épreuve de nouvelles manières d'habiter : Vivre en habitat non-ordinaire dans des espaces de faible densité* [Thèse de doctorat]. Université de Poitiers.

Mihaylov, N. L., & Perkins, D. D. (2015). Local Environmental Grassroots Activism : Contributions from Environmental Psychology, Sociology and Politics. *Behavioral Sciences*, *5*(1), Article 1. https://doi.org/10.3390/bs5010121

Milbourne, P. (2007). Re-populating rural studies : Migrations, movements and mobilities. *Journal of Rural Studies*, *23*(3), 381-386. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.04.002

Miller, B. (2016). Spatialities of Mobilization : Building and Breaking Relationships. In W. Nicholls, B. Miller, & J. Beaumont (Éds.), *Spaces of Contention : Spatialities and Social Movements* (1re éd., p. 285-298). Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315610191

Miller, B. A. (2000). *Geography and Social Movements : Comparing Antinuclear Activism in the Boston Area* (NED-New edition, Vol. 12). University of Minnesota Press. https://www.jstor.org/stable/10.5749/j.cttts65n

Miller, E., & Bentley, K. (2012). Leading a Sustainable Lifestyle in a 'Non-Sustainable World' : Reflections from Australian Ecovillage and Suburban Residents. *Journal of Education for Sustainable Development*, *6*(1), 137-147. https://doi.org/10.1177/097340821100600120

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. (2022). Rôles d'évaluation foncière du Québec [Jeu de données]. Données Québec, 2022, mis à jour le 12 juin 2025. https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/roles-d-evaluation-fonciere-du-quebec

Mischi, J., & Renahy, N. (2008). Pour une sociologie politique des mondes ruraux. *Politix*, *83*(3), Article 3.

Mitchell, C. J. A. (2013). Creative destruction or creative enhancement? Understanding the transformation of rural spaces. *Journal of Rural Studies*, *32*, 375-387. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2013.09.005

Mitchell, J. C. (2008). Case and Situation Analysis. In T. M. S. Evens & D. Handelman (Éds.), *The Manchester School : Practice and ethnographic praxis in anthropology* (p. 23-42). Berghahn Books.

Mollard, A., Boschet, C., Dissart, J.-C., Lacroix, A., Rambonilaza, M., & Vollet, D. (2014). Les aménités environnementales : Quelle contribution au développement des territoires ruraux? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, *Hors-série 20*, Article Hors-série 20. https://doi.org/10.4000/vertigo.15235

Morange, M., & Schmoll, C. (2016). *Les outils qualitatifs en géographie : Méthodes et applications*. Armand Colin.

Moravčíková, D., & Fürjészová, T. (2018). Ecovillage as an Alternative Way of Rural Life : Evidence From Hungary and Slovakia. *European Countryside*, *10*(4), Article 4. https://doi.org/10.2478/euco-2018-0038

Morel, K. (2018). Installation collective néo-paysanne. Ensemble vers d'autres modèles. *Pour, 234-235*, 153-161. https://doi.org/10.3917/pour.234.0153

Morel, K. (2019). Les projets néo-paysans de microfermes en France : Quelles visions et quelles pratiques agricoles alternatives ? *Bulletin de l'Association de géographes français*, *96*(4), 659-675. https://doi.org/10.4000/bagf.6072

Moriceau, M. (2024). « Retourner à la terre » au Québec en 2023 : Un déplacement de la protestation. *Lien social et Politiques*, *93*, 145-163. https://doi.org/10.7202/1115792ar

Mormont, M. (2009). Globalisations et écologisations des campagnes. *Études rurales*, *183*, Article 183. https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8980

Mouvement Colibris. (2016, septembre 29). *Qui sommes-nous ?* Mouvement Colibris. https://www.colibris-lemouvement.org/lassociation/qui-sommes-nous

Mouvement Colibris. (2020, juillet 2). *2014-2020 : Le Projet Oasis*. Mouvement Colibris. https://www.colibris-lemouvement.org/nos-actions-quotidien/actions-et-campagnes-precedentes/2014-2020-projet-oasis

Murdoch, J. (2006). Networking Rurality : Emergent Complexity in the Countryside. In P. Cloke, T. Marsden, & P. Mooney, *The Handbook of Rural Studies* (p. 171-184). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9781848608016.n12

Navellou, É. (2012). *Orne : Moins de citadins, plus de ruraux* (No. 52 ; E pour cent, Numéro 52, p. 2). Direction Régionale de l'Insee de Basse-Normandie. https://www.insee.fr/fr/statistiques/1290465

Nicholls, W., Miller, B., & Beaumont, J. (2016). Conceptualizing the Spatialities of Social Movements. In W. Nicholls, B. Miller, & J. Beaumont (Éds.), *Spaces of Contention : Spatialities and Social Movements* (1re éd., p. 1-23). Routledge. https://doi.org/10.4324/9781315610191

Nourry, S., & Pealaprat, C. (2023). *L'Ariège : Des dynamiques façonnées par la proximité de Toulouse et les mutations industrielles* (No. 143 ; Insee Analyses Occitanie). Insee Occitanie. https://www.insee.fr/fr/statistiques/7721493

Offner, J.-M., & Pumain, D. (1996). *Réseaux et territoires—Significations croisées* (p. 281). Editions de l'Aube. https://shs.hal.science/halshs-00438903

Ooghe-Tabanou, B., Jacomy, M., Girard, P., & Plique, G. (2018). Hyperlink is not dead! *Proceedings of the 2nd International Conference on Web Studies*, 12-18. https://doi.org/10.1145/3240431.3240434

Osterweil, M. (2005). Place-based Globalism : Theorizing the global justice movement. *Development*, *48*(2), 23-28. https://doi.org/10.1057/palgrave.development.1100132

Pachoud, C., Koop, K., & George, E. (2022). Societal transformation through the prism of the concept of territoire : A French contribution. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, *45*, 101-113. https://doi.org/10.1016/j.eist.2022.10.001

Pailloux, A.-L. (2019). De la planète finie aux espaces de vie. La dimension spatiale des militantismes pour la décroissance en France et au Québec. *Carnets de géographes, 12*, Article 12.

Pailloux, A.-L., & Ripoll, F. (2019). Géographie(s) des mobilisations. *Carnets de géographes, 12*, Article 12. https://doi.org/10.4000/cdg.5142

Papadimitropoulos, V. (2018). Sustainability and Resilience in the Collaborative Economy : An Introduction to the Cloughjordan Ecovillage. *Journal of Public Policy and Administration, 2*(4), 49-60. https://doi.org/10.11648/j.jppa.20180204.12

Papy, F., Mathieu, N., Ferault, C., & Flamant, J.-C. (2012). Introduction. Nouveau regard sur la nature dans les campagnes d'aujourd'hui. In F. Papy, N. Mathieu, & C. Ferault (Éds.), *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes* (p. 13-22). Éditions Quæ.

Passeron, J.-C., & Revel, J. (2005). Penser par cas. Raisonner à partir de singularités. In J.-C. Passeron & J. Revel (Éds.), *Penser par cas* (p. 9-44). École des hautes études en sciences sociales.

Paveau, M.-A. (2017). *L'Analyse du discours numérique : Dictionnaire des formes et des pratiques*. Hermann.

Peck, J., & Tickell, A. (2002). Neoliberalizing Space. *Antipode, 34*(3), 380-404. https://doi.org/10.1111/1467-8330.00247

Pelenc, J., Wallenborn, G., Milanesi, J., Sébastien, L., Vastenaekels, J., Lajarthe, F., Ballet, J., Cervera-Marzal, M., Carimentrand, A., Merveille, N., & Frère, B. (2019). Alternative and Resistance Movements : The Two Faces of Sustainability Transformations? *Ecological Economics, 159*, 373-378. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.01.013

Petit, E. (2010). Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ? *L'Information géographique, 74*(1), Article 1.

Phillips, M. (2010). Counterurbanisation and rural gentrification : An exploration of the terms. *Population, Space and Place, 16*(6), 539-558.

Phillips, M. (2014). Baroque rurality in an English village. *Journal of Rural Studies, 33*, 56-70.

Pichelin, F. (2011). *Les éco-hameaux ont-ils un avenir dans les stratégies de développement rural ?* [Aménagement, École Polytechnique de l'Université de Tours]. http://memoires.scd.univ-tours.fr/EPU_DA/2011PFE_Pichelin_Florian.pdf

Pickerill, J. (2013). Chapter Ten : Permaculture in practice. Low Impact Development in Britain. In J. Lockyer & J. R. Veteto (Éds.), *Environmental Anthropology Engaging Ecotopia : Bioregionalism, Permaculture, and Ecovillages* (Berghahn Books, Vol. 17, p. 180-194). Berghahn Books.

Pickerill, J., & Maxey, L. (2009). Geographies of Sustainability : Low Impact Developments and Radical Spaces of Innovation. *Geography Compass, 3*(4), Article 4. https://doi.org/10.1111/j.1749-8198.2009.00237.x

Price, O. M., Ville, S., Heffernan, E., Gibbons, B., & Johnsson, M. (2020). Finding convergence : Economic perspectives and the economic practices of an Australian ecovillage. *Environmental Innovation and Societal Transitions, 34*, 209-220. https://doi.org/10.1016/j.eist.2019.12.007

Pruvost, G. (2013). L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement. *Terrain. Anthropologie & sciences humaines, 60*, Article 60. https://doi.org/10.4000/terrain.15068

Pruvost, G. (2015a). Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : La politisation du moindre geste. *Sociologie du travail, 57*(1), Article 1. https://doi.org/10.4000/sdt.1819

Pruvost, G. (2015b). Faire village autrement. Des communautés introuvables aux réseaux d'habitats légers. *Socio-anthropologie, 32*, Article 32. https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.1866

Pruvost, G. (2021). *Quotidien politique : Féminisme, écologie et subsistance*. La Découverte.

Rabhi, P. (avec Basilisco, A., Burrel-Couturon, H., Colon, J.-F., Fouquet, D., Galliano, D., Jannot, V., Lebeau, R., Lebesgue, A., Sosso, N., & Soyez, A.). (1997). *Oasis en tous lieux. Le manifeste*.

Raffestin, C. (1982). Remarques sur les notions d'espace, de territoire et de territorialité. *Espaces et Sociétés*, *41*, 167-171.

Raffestin, C. (1987). Repères pour une théorie de la territorialité humaine. *FLUX Cahiers scientifiques internationaux Réseaux et Territoires*, *3*(7), 2-22. https://doi.org/10.3406/flux.1987.1053

Raffestin, C. (2012). Space, Territory, and Territoriality (S. A. Butler, Trad.). *Environment and Planning D: Society and Space*, *30*(1), 121-141. https://doi.org/10.1068/d21311

Ragin, C. C. (1987). *The Comparative Method : Moving Beyond Qualitative and Quantitative Strategies*. University of California Press. https://www.jstor.org/stable/10.1525/j.ctt1pnx57

Ragin, C. C. (2021a). Introduction : Les cas de « Qu'est-ce qu'un cas ? ». In C. C. Ragin & H. S. Becker (Éds.), *Qu'est-ce qu'un cas ? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (1. Auflage, p. 23-44). Schwabe Verlag.

Ragin, C. C. (2021b). Le « faire cas » et le processus d'enquête en sciences sociales. In C. C. Ragin & H. S. Becker (Éds.), *Qu'est-ce qu'un cas ? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (1. Auflage, p. 311-322). Schwabe Verlag.

Ragin, C. C., & Becker, H. S. (Éds.). (2021). *Qu'est-ce qu'un cas? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (1. Auflage). Schwabe Verlag.

Rainville, R. (2024). Cultiver la sobriété : La subsistance au coeur des modes de vie agricoles et alimentaires alternatifs. *Lien social et Politiques*, *93*, 199-217. https://doi.org/10.7202/1115795ar

Ray, L. (2004). Pragmatism and Critical Theory. *European Journal of Social Theory, 7*(3), 307-321. https://doi.org/10.1177/1368431004044195

Reed, M. (2008). The rural arena : The diversity of protest in rural England. *Journal of Rural Studies, 24*(2), 209-218. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.12.006

Regard, F., & Tomiche, A. (à paraître). Le manifeste en ses genres : Pour une approche genrée d'une forme actuelle. In *Genre et Manifestes* (p. 23). Sorbonne Université Presses (SUP). https://hal.science/hal-04242476

Reich, K. (2009). Constructivism : Diversity of approaches and connections with pragmatism. In K. Reich, L. A. Hickman, & S. Neubert (Éds.), *John Dewey Between Pragmatism and*

Constructivism (p. 39-64). Fordham University Press. https://doi.org/10.1515/9780823237807

Reisigl, M., & Wodak, R. (2016). The discourse-historical approach (DHA). In R. Wodak & M. Meyer (Éds.), *Methods of critical discourse studies* (3rd edition, p. 23-61). SAGE.

Renau, L. D. R. (2018). Ecovillages in Spain : Searching an emancipatory social transformation? *Cogent Social Sciences*, *4*(1), 1468200. https://doi.org/10.1080/23311886.2018.1468200

Retaillé, D. (2010). Au terrain, un apprentissage. *L'Information géographique*, *74*(1), Article 1.

Richard, F., Tommasi, G., & Saumon, G. (2017). Le capital environnemental, nouvelle clé d'interprétation de la gentrification rurale ? *Norois*, *243*, Article 243. https://doi.org/10.4000/norois.6106

Rimlinger, C. (2021). Féminin sacré et sensibilité écoféministe. *Sociologie*, *12*(1), Article N° 1, vol. 12. https://journals.openedition.org/sociologie/8187

Rodier, M. (2010). *Le phénomène éco-hameau : Quelle influence sur le territoire ?* [Urbanisme et aménagement, École Polytechnique de l'Université de Tours]. http://www.applis.univ-tours.fr/scd/EPU_DA/2010PFE_Rodier_Maeva.pdf

Rol, M. (2018). *Monographies départementales : Ariège (09)* (p. 5). Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Occitanie.

Rootes, C. (2007). Environmental Movements. In D. A. Snow, S. A. Soule, & H. Kriesi (Éds.), *The Blackwell Companion to Social Movements* (p. 608-640). Blackwell Publishing Ltd. https://doi.org/10.1002/9780470999103.ch26

Rousseau, M., & Béal, V. (2015). Alterpolitiques ! 2. *Métropoles*, *17*, Article 17. https://doi.org/10.4000/metropoles.5146

Routledge, P. (2003a). Anti-Geopolitics. In J. A. Agnew, K. Mitchell, & G. Toal (Éds.), *A Companion to Political Geography* (p. 236-248). John Wiley & Sons.

Routledge, P. (2003b). Convergence space : Process geographies of grassroots globalization networks. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *28*(3), 333-349. https://doi.org/10.1111/1475-5661.00096

Routledge, P. (2015). Territorialising movement : The politics of land occupation in Bangladesh. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *40*(4), 445-463. https://doi.org/10.1111/tran.12087

Routledge, P. (2022). Geography and Social Movements. In D. Della Porta, B. Klandermans, D. McAdam, & D. A. Snow (Éds.), *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements* (1re éd., p. 6). Wiley. https://doi.org/10.1002/9780470674871.wbespm096.pub2

Rouvière, C. (2016). Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, *133*, Article 133. https://doi.org/10.4000/chrhc.5597

Roysen, R., & Mertens, F. (2019). New normalities in grassroots innovations : The reconfiguration and normalization of social practices in an ecovillage. *Journal of Cleaner Production, 236,* 117647. https://doi.org/10.1016/j.jclepro.2019.117647

Rozencwajg, R. (2021). Le « travail utopique » est-il sexiste ? Les collectifs écologiques et égalitaires à l'épreuve de la division sexuelle du travail. *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, 70,* Article 70. https://doi.org/10.4000/civilisations.6783

Rudolf, F. (2015). La transition énergétique entre homéostasie du système et effondrement : Retour sur trois décennies de mobilisations discursives autour de l'écologie. *Cahiers de recherche sociologique, 58*, 37-54. https://doi.org/10.7202/1036205ar

Ruiz, J., & Domon, G. (2013). Les « communautés de relations au paysage », l'expérience socio-spatiale avec le territoire comme nouveau cadre pour l'analyse des populations rurales. *Géographie, économie, société, 15*(1-2), 139-160. https://doi.org/10.3166/ges.15.139-160

Sack, R. D. (1993). The Power of Place and Space. *Geographical Review, 83*(3), 326-329. https://doi.org/10.2307/215735

Sallustio, M. (2018). Le « retour à la terre » : Entre utopie et nostalgie. Le cas des collectifs de néo-paysans en France. *Conserveries mémorielles, 22,* Article #22. https://journals.openedition.org/cm/2910

Sallustio, M. (2019). *À la recherche de l'écologie temporelle. De la multiplicité des temporalités comme cadre d'analyse des collectifs autogérés néo-paysans du Massif central* [Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles]. https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02961773

Sallustio, M. (2020). Moissons conviviales. Chercher l'autonomie en collectif néo-paysan. *Techniques & Culture, 74*(2), 178-193. https://doi.org/10.4000/tc.14472

Sallustio, M. (2021). Collectifs utopiques en milieu rural—Introduction. *Civilisations, 70*(1), 9-26. https://doi.org/10.4000/civilisations.6603

Sarrasin, R., Kruzynski, A., Jeppesen, S., & Breton, É. (2012). Radicaliser l'action collective : Portrait de l'option libertaire au Québec. *Lien social et Politiques, 68,* Article 68. https://doi.org/10.7202/1014809ar

Sattler, A. (2023). *La voix des Oasis*. Gaïa Images. https://radio.gaia-images.com/la-voix-des-oasis/

Schmitz, S. (2007). Juxtaposition des modes d'habiter dans les campagnes belges. In Y. Lugimbül (Éd.), *Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe* (p. 42-44). Peter Lang. https://orbi.uliege.be/handle/2268/22489

Schulenss, J. (2025). *Contested environment—Contested values : The role of plural values in a context of socio-environmental conflicts*. CAG 2025 75th Annual Meeting & Conference, Ottawa, Ont.

Secrétariat du Québec aux relations canadiennes. (2023). *Nation québécoise et spécificité du Québec*. https://www.sqrc.gouv.qc.ca/relations-canadiennes/institutions-constitution/statut-qc/nation-quebecoise-specificite.asp

Segas, S. (2020). Introduction : de nouveaux territoires du politique ? Interroger les évolutions du répertoire de la territorialité dans les domaines de l'action collective, des politiques

publiques et de la compétition politique. *Pôle Sud*, *52*(1), 7-19. https://doi.org/10.3917/psud.052.0007

Shamai, S. (1991). Sense of place : An empirical measurement. *Geoforum*, *22*(3), 347-358. https://doi.org/10.1016/0016-7185(91)90017-K

Silvestro, M. (2005a). *Les écovillages comme stratégie holiste de développement durable et d'économie sociale*. 8. http://www.habiter-autrement.org/05.eco-village/contributions-05/Silvestro_ecovillages_strategie.pdf

Silvestro, M. (2005b). Les écovillages et les fiducies foncières. In *Pratiques solidaires dans la relation d'échange : Monographie d'initiatives au Québec* (CRISES / ARUC-ÉS, p. 37-50). http://www.habiter-autrement.org/28_Homes/contributions-28/Pratiques-solidaires-initiatives-au-quebec-2005.pdf

Silvestro, M. (2007). Les écovillages entre repli communautaire et engagement politique. *Économie et Solidarités*, *38*(1), 58-75.

Simard, M. (2020). Nouvelles populations rurales au Québec (Canada) : Rôle des étapes de vie et des mobilités plurielles dans la reconfiguration des liens entre villes et campagnes. In M. Pouzenc & B. Charlery de la Masselière (Éds.), *Étudier les ruralités contemporaines* (p. 177-192). PUM.

Simard, M., Guimond, L., & Vézina, J. (2018). Alliances et tensions entre néoruraux et décideurs locaux dans le Québec rural. *Revue Gouvernance*, *15*(2), Article 2. https://doi.org/10.7202/1058088ar

Smith, A. (2007). Translating Sustainabilities between Green Niches and Socio-Technical Regimes. *Technology Analysis & Strategic Management*, *19*(4), 427-450. https://doi.org/10.1080/09537320701403334

Snikersproge, I. (2023). Who are neorurals? Or, How capitalist time discipline dilutes political projects and makes it difficult to propose an alternative. *Economic Anthropology*, *10*(1), 65-76. https://doi.org/10.1002/sea2.12258

Sotiropoulou, E.-C. (2007). Espaces villageois et conflits d'appropriation : À la croisée de nouveaux désirs et de regards renouvelés. *Géographie, économie, société*, *9*(2), 165-185. https://doi.org/10.3166/ges.9.165-185

Statistique Canada. (2023). *Profil du recensement*. Recensement de la population de 2021, produit nº 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F

Stavrakakis, Y. (1997). Green ideology : A discursive reading. *Journal of Political Ideologies*, *2*(3), 259-279. https://doi.org/10.1080/13569319708420763

Stiegler, B. (2019). *« Il faut s'adapter » : Sur un nouvel impératif politique*. Gallimard. https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/il-faut-s-adapter-sur-un-nouvel-imperatif-politiq--9782072757495.htm

Stiegler, B. (2021). *Nietzsche et la vie : Une nouvelle histoire de la philosophie*. Gallimard. https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/nietzsche-et-la-vie--9782072884917.htm?contenu=sommaire

Stikkers, K. W. (2009). Dialogue between pragmatism and constructivism in historical perspective. In K. Reich, L. A. Hickman, & S. Neubert (Éds.), *John Dewey Between*

Pragmatism and Constructivism (p. 67-83). Fordham University Press. https://doi.org/10.1515/9780823237807

Stuppia, P. (2016). La révolution dans le jardin. Utopies communautaires et expériences néo-rurales françaises après Mai 68. *Éducation et sociétés, n° 37*(1), 49-64. https://doi.org/10.3917/es.037.0049

Stuppia, P., Harnedy, K., Hill, B., Mc Nutt, M., & Rogers, F. (2023). « Echoes from Deadwood ». Autour du mouvement back-to-the-land aux États-Unis. *EcoRev', 55*(2), 63-86. https://doi.org/10.3917/ecorev.055.0063

Subra, P. (2016). *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*. Armand Colin. https://doi.org/10.3917/arco.subra.2016.01

Tashakkori, A., & Creswell, J. W. (2007). Editorial : The New Era of Mixed Methods. *Journal of Mixed Methods Research, 1*(1), 3-7. https://doi.org/10.1177/2345678906293042

Thomas, G. (2011). A Typology for the Case Study in Social Science Following a Review of Definition, Discourse, and Structure. *Qualitative Inquiry, 17*(6), 511-521. https://doi.org/10.1177/1077800411409884

Thornberg, R. (2022). Abduction as a Guiding Principle in Qualitative Research Design. In U. Flick (Éd.), *The SAGE Handbook of Qualitative Research Design* (p. 243-256). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9781529770278

Tilly, C. (2006). Spaces of Contention. *Mobilization: An International Quarterly, 5*(2), 135-159. https://doi.org/10.17813/maiq.5.2.j6321h02n200h764

Tilly, C., & Tarrow, S. (2015a). Chapitre 1 / La revendication (R. Bouyssou, Trad.). In *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution* (p. 21-62). Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.tily.2015.01

Tilly, C., & Tarrow, S. (2015b). *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution* (R. Bouyssou, Trad.). Presses de Sciences Po. https://doi.org/10.3917/scpo.tily.2015.01

Trainer, T. (2000). Where are we, where do we want to be, how do we get there? *Democracy and Nature, 6*(2), Article 2. https://www.democracynature.org/vol6/trainer_where.htm

Trainer, T. (2002). Debating the significance of the Global Eco-village Movement : A Reply to Takis Fotopoulos. *Democracy and Nature, 8*(1), Article 1. https://www.inclusivedemocracy.org/dn/vol8/takis_trainer.htm

Trainer, T. (2006). On eco-villages and the transition. *The International Journal of Inclusive Democracy, 2*(3), Article 3. https://www.inclusivedemocracy.org/journal/vol2/vol2_no3_Trainer_eco-villages.htm

Trauger, A. (2006). Un/Re-Constructing the Agrarian Dream : Going Back-to-the-Land with an Organic Marketing Co-Operative in South-Central Pennsylvania, Usa. *Tijdschrift Voor Economische En Sociale Geografie, 98*(1), 9-20. https://doi.org/10.1111/j.1467-9663.2007.00372.x

Trotobas, E. (2025). Le récit de la transition socioécologique au Saguenay–Lac-Saint-Jean par l'approche biographique. *Revue Organisations & territoires, 34*(2), 154-168. https://doi.org/10.1522/revueot.v34n2.1966

Troughton, M. (1995). Presidential address : Rural Canada and Canadian rural geography–an appraisal. *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien*, *39*(4), Article 4.

Tsang, E. W. K. (2014). Generalizing from Research Findings : The Merits of Case Studies. *International Journal of Management Reviews*, *16*(4), 369-383. https://doi.org/10.1111/ijmr.12024

Uitermark, J., Nicholls, W., & Loopmans, M. (2012). Cities and Social Movements : Theorizing beyond the Right to the City. *Environment and Planning A*. https://doi.org/10.1068/a44301

Vachon, B. (1986). Le peuplement des régions rurales du Québec face aux phénomène de dénatalité et de désurbanisation. *Espace, populations, sociétés*, *4*(3), 85-93. https://doi.org/10.3406/espos.1986.1163

van Dijk, T. A. (2015). Critical Discourse Analysis. In D. Tannen, H. E. Hamilton, & D. Schiffrin (Éds.), *The handbook of discourse analysis* (2nd edition, p. 466-485). Wiley Blackwell.

Vatansever, F. (2021). From space to spatiality : Critical spatial discourse analysis as a framework for the geo-graphing of media texts. *Critical Discourse Studies*, 18. https://doi.org/10.1080/17405904.2021.1968451

Velissaris, T. (2006). Reaching systemic change : Some brief remarks on Mary Garden's « Leaving Utopia ». *The International Journal of Inclusive Democracy*, *2*(2), Article 2. https://www.inclusivedemocracy.org/journal/pdf%20files/pdf%20vol2/Leaving%20Utopia.pdf

Venturini, T., Jacomy, M., & Pereira, D. (2015). Visual Network Analysis : The Example of the Rio+20 Online Debate. Sciences Po Paris médialab https://medialab.sciencespo.fr/productions

Venturini, T., Jacomy, M., & Jensen, P. (2021). What do we see when we look at networks : Visual network analysis, relational ambiguity, and force-directed layouts. *Big Data & Society*, *8*(1), 1-16. https://doi.org/10.1177/20539517211018488

Viel, J.-M. (1984). Le rôle des néo-ruraux dans le canton d'Oust, Ariège. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, *55*(4), Article 4. https://doi.org/10.3406/rgpso.1984.2988

Villamayor-Tomas, S., & García-López, G. A. (2021). Commons Movements : Old and New Trends in Rural and Urban Contexts. *Annual Review of Environment and Resources*, *46*(1), 511-543. https://doi.org/10.1146/annurev-environ-012220-102307

Wagner, F. (2012). Ecovillage Research Review. *RCC Perspectives*, *8*, Article 8.

Wang, C.-M., Maye, D., & Woods, M. (2023). Planetary rural geographies. *Dialogues in Human Geography*. https://doi.org/10.1177/20438206231191731

Watson, A., & Till, K. E. (2010). Ethnography and Participant Observation. In D. DeLyser, S. Herbert, S. Aitken, M. Crang, & L. McDowell (Éds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Geography* (p. 121-137). SAGE Publications Ltd. https://doi.org/10.4135/9780857021090

Weber, M. (1904). L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales (J. Freund, Trad.). In *Essais sur la théorie de la science* (p. 168). Plon, Université du Québec à Chicoutimi.

https://classiques.uqam.ca/classiques/Weber/essais_theorie_science/essais_theorie_science.html

Westskog, H., Winther, T., & Aasen, M. (2018). The creation of an ecovillage : Handling Identities in a Norwegian sustainable valley. *Sustainability*. https://doi.org/10.3390/su10062074

Whatmore, S., Stassart, P., & Renting, H. (2003). What's Alternative about Alternative Food Networks? *Environment and Planning A: Economy and Space*, *35*(3), 389-391. https://doi.org/10.1068/a3621

Wieviorka, M. (2021). Études de cas : Histoire ou sociologie ? In C. C. Ragin & H. S. Becker (Éds.), *Qu'est-ce qu'un cas ? Explorer les fondements de l'enquête en sciences sociales* (1. Auflage, p. 235-252). Schwabe Verlag.

Wilbur, A. (2013). Growing a Radical Ruralism : Back-to-the-Land as Practice and Ideal. *Geography Compass*, *7*(2), 149-160. https://doi.org/10.1111/gec3.12023

Wissenburg, M. L. J. (1997). A taxonomy of green ideas. *Journal of Political Ideologies*, *2*(1), 29-50. https://doi.org/10.1080/13569319708420749

Wodak, R., & Meyer, M. (2016a). Critical discourse studies : History, agenda, theory and methogology. In R. Wodak & M. Meyer (Éds.), *Methods of critical discourse studies* (3rd edition, p. 1-22). SAGE.

Wodak, R., & Meyer, M. (Éds.). (2016b). *Methods of critical discourse studies* (3rd edition). SAGE.

Wood, N., & Smith, S. J. (2008). Pragmatism and geography. *Geoforum*, *39*(4), 1527-1529. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2008.06.003

Woods, M. (2003). Deconstructing rural protest : The emergence of a new social movement. *Journal of Rural Studies*, *19*(3), 309-325. https://doi.org/10.1016/S0743-0167(03)00008-1

Woods, M. (2007). Engaging the global countryside : Globalization, hybridity and the reconstitution of rural place. *Progress in Human Geography*, *31*(4), Article 4. https://doi.org/10.1177/0309132507079503

Woods, M. (2008). Social movements and rural politics. *Journal of Rural Studies*, *24*(2), Article 2. https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.11.004

Woods, M. (2011). The local politics of the global countryside : Boosterism, aspirational ruralism and the contested reconstitution of Queenstown, New Zealand. *GeoJournal*, *76*(4), Article 4. https://doi.org/10.1007/s10708-009-9268-7

Woods, M. (2012). Rural geography III : Rural futures and the future of rural geography. *Progress in Human Geography*, *36*(1), Article 1. https://doi.org/10.1177/0309132510393135

Woods, M. (2017). Globalization and Rural Areas. In *International Encyclopedia of Geography* (p. 6). John Wiley & Sons, Ltd. https://doi.org/10.1002/9781118786352.wbieg0189

Woods, M., Fois, F., Heley, J., Jones, L., Onyeahialam, A., Saville, S., & Welsh, M. (2021). Assemblage, place and globalisation. *Transactions of the Institute of British Geographers*, *46*(2), 284-298. https://doi.org/10.1111/tran.12430

Würfel, M. (2012). The Ecovillage : A Model for a More Sustainable, Future-Oriented Lifestyle? *RCC Perspectives, 8*, Article 8.

WWOOF France. (2024). *Vivre et apprendre dans des fermes bio et paysannes—WWOOF France*. https://wwoof.fr/

Yin, R. K. (2013). Validity and generalization in future case study evaluations. *Evaluation, 19*(3), 321-332. https://doi.org/10.1177/1356389013497081

Yin, R. K. (2018). *Case study research and applications : Design and methods* (Sixth edition). SAGE.

Zask, J. (2008). Le public chez Dewey : Une union sociale plurielle. *Tracés. Revue de Sciences humaines, 15*, Article 15. https://doi.org/10.4000/traces.753

LIBRAIRIES R

Antonov M, Csárdi G, Horvát S, Müller K, Nepusz T, Noom D, Salmon M, Traag V, Welles BF, Zanini F (2023). "igraph enables fast and robust network analysis across programming languages." *arXiv preprint arXiv:2311.10260*. doi:10.48550/arXiv.2311.10260.

Appelhans T, Detsch F, Reudenbach C, Woellauer S, Forteva S, Nauss T, Pebesma E, Russell K, Sumner M, Darley J, Roudier P, Schratz P, Environmental Informatics Marburg, Busetto L (2025). "mapview package 2.11.4." https://github.com/r-spatial/mapview, https://r-spatial.github.io/mapview/.

Chamberlain S, Teucher A, Mahoney M (2023). "geojsonio package 0.11.3." https://github.com/ropensci/geojsonio, https://docs.ropensci.org/geojsonio/.

Csárdi G, Nepusz T (2006). "The igraph software package for complex network research." *InterJournal*, Complex Systems, 1695. https://igraph.org.

Csárdi G, Nepusz T, Traag V, Horvát S, Zanini F, Noom D, Müller K, Schoch D, Salmon M (2025). *igraph: Network Analysis and Visualization in R*. doi:10.5281/zenodo.7682609, R package version 2.2.1, https://CRAN.R-project.org/package=igraph.

Ooms J (2014). "The jsonlite Package: A Practical and Consistent Mapping Between JSON Data and R Objects." arXiv:1403.2805 [stat.CO]. https://arxiv.org/abs/1403.2805.

Pebesma E (2018). "Simple Features for R: Standardized Support for Spatial Vector Data." *The R Journal*, 10(1), 439–446. doi:10.32614/RJ-2018-009, https://doi.org/10.32614/RJ-2018-009.

Pebesma E, Bivand R (2023). *Spatial Data Science: With applications in R*. Chapman and Hall/CRC. doi:10.1201/9780429459016, https://r-spatial.org/book/.

Timothy H. K, (2003). "rgdal package." https://rgdal.sourceforge.net/.

Wickham H, Hester J, Francois R, Bryan J (2023). "readr package 2.1.5." https://dplyr.tidyverse.org, https://github.com/tidyverse/dplyr.

ANNEXES

Annexe 1. Synthèse d'éléments caractéristiques des conceptions culturelle, politique et sociale de la territorialité selon Mario Bédard (2017)

Conception	Type d'identité	Échelle sociale	Processus d'appropriation et d'identification	Échelle géographique	Registre de sens
Culturelle	Être-de (Je égo-territorial) : unitaire, ontologique, innée	Individu, famille, clan	Constitutionnel et vertical : création et/ou qualification d'un lieu unique : naître, se définir, se projeter	Micro-local, local	Infrastructurel, ontologique
Politique	Être-pour (Nous politico-territorial) : spécifique, téléologique, acquise	Collectivité, ethnie, nation	Stratégique et oblique : revendication et régulation d'un territoire unique : advenir, demeurer	Provinciale, nationale, internationale ou mondiale	Structurel, téléologique
Sociale	Être-par (Nous socio-territorial) : singulière, épistémologique, acquise	Communauté, classe sociale, société	Organisationnel et horizontal : réaffirmation et co-construction d'un territoire partagé : vivre-ensemble, bien-être	Local, méso-local, micro-régional	Superstructurel, épistémologique

Annexe 2. Charte d'engagement des utilisateurs de la BDD Habitats Participatifs-Oasis

HABITAT PARTICIPATIF FRANCE + COOPERATIVE oasis

BASE DE DONNEES NATIONALE
des habitats participatifs et des oasis

CHARTE D'ENGAGEMENT DES UTILISATEURS

de la base de données nationale interopérable des Habitats Participatifs et des Oasis

Une base de données nationale interopérable des projets d'habitats participatifs et des oasis

Cette base de données a été développée et conçue par Habitat Participatif France et la Coopérative Oasis. Elle a été créée en concertation avec l'ensemble des acteurs de la thématique de façon à éviter les multiples recensements, toujours partiels, qui impliquent une mise à jour des données sur plusieurs supports. Cette base de données a donc été pensée et est animée sur une logique de «bien commun».

Une mise à disposition des données pour des fins de recherche et d'études

Habitat Participatif France et la Coopérative Oasis propose à des chercheurs, des étudiants, des journalistes, des bureaux d'étude et tout utilisateur intéressé d'accéder à certaines données brutes de la base de données. Cette mise à disposition n'inclut pas toute donnée permettant d'identifier un lieu ou une personne (nom, contact, adresse, description...). Ces données sont donc à visée d'étude statistique, dans l'objectif de faciliter l'étude et la compréhension de l'habitat participatif et des écolieux en France.

Engagements

Afin de préserver l'esprit de la base de données, l'utilisateur doit signer cette charge d'engagement pour pouvoir obtenir un accès aux données.

Je, soussigné..Florent Amat.....,

agissant en qualité de..Étudiant (doctorat, Université de Rouen).....,

m'engage à

• Attribution

Mentionner la source des données en nommant expréssement Habitat Participatif France et la Coopérative Oasis dans toute utilisation de ces données. Tout contenu produit à partir de ces données doit également être partagé dans les mêmes conditions (licence CC BY SA).

• Qualité des données

Reconnaître que les données sont remplies par les projets eux-mêmes et, quoique partiellement vérifiées par les partenaires du projet, peuvent donc comporter quelques erreurs ou biais.

• Communication

Transmette à Habitat Participatif France et la Coopérative Oasis tout rapport, étude, travail de recherche mentionnant un résultat produit à partir de ces données.

• Confidentialité

Ne pas transmettre l'accès aux données à tout autre personne sans l'accord explicite et écrit de Habitat Participatif France et la Coopérative Oasis. En conséquence, tout nouvel utilisateur devra signer la même charte d'engagement.

Nom de l'utilisateur (personne et/ou structure)	Date et lieu	Signature
	À Montréal le 19 octobre 2024	Signé numériquement par Florent Amat DN : cn=Florent Amat, c=FR, email=florent.amat@univ-rouen.fr Date : 2024.10.19

Annexe 3. Certificat d'approbation éthique

UQÀM | Comités d'éthique de la recherche avec des êtres humains

No. de certificat : 2023-5415
Date : 2023-04-24

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPÉ plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (2020) de l'UQAM.

Titre du projet : Les écohameaux : espaces de projection vers un monde en transition. Une comparaison France-Québec
Nom de l'étudiant : Florent Amat
Programme d'études : Cotutelle au doctorat en sciences de l'environnement
Direction(s) de recherche : Laurie Guimond; Arnaud Brennetot; Christophe Imbert

Modalités d'application

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission. Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année au plus tard un mois avant la date d'échéance (**2024-04-24**) de votre certificat. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Caroline Coulombe
Professeure, Département de management
Présidente du CERPÉ plurifacultaire

Annexe 4. Compte rendu de l'Atelier des 3C

Le contenu suivant correspond au document que nous avons remis au collectif organisateur de l'évènement lors duquel a eu lieu l'atelier (dans l'Orne). Ce document est destiné au grand public. Les points de suspension remplacent certaines informations à des fins de confidentialité.

Des 14 participants à l'atelier, seuls deux étaient membres du collectif organisateur, et un d'un autre collectif sur le même territoire.

Compte rendu de l'« Atelier des 3 fées » (ou « des 3C ») du … 2024

L'atelier des 3 fées/3C s'est tenu à … le … 2024, à l'occasion de …. Il a été organisé et animé par … et Florent Amat, étudiant au doctorat en géographie.

L'atelier consistait à réfléchir collectivement et à échanger sur le thème « **Notre territoire demain** ». Les participants et participantes étaient répartis autour de trois tables, correspondant à trois questions ou thèmes (et à trois fées) : Que veut-on voir **cesser** (avec la fée Passa) ? Que veut-on voir **continuer** (fée Des Rations) ? Que veut-on voir être **créé** (fée Le) ?

Le territoire était entendu comme une zone de 50 kilomètres autour de …, et l'ensemble des 14 participants et participantes ont déclaré vivre dans cette zone, à l'exception d'une personne habitant dans un territoire rural breton. Les … présents ont accepté de le compter comme l'un des leurs (ouf !).

La consigne était la suivante : chaque groupe devait noter sur des papiers des propositions, concrètes ou abstraites, pour répondre à la question correspondant à leur table. Après quoi les groupes ont changé une première fois de table et ont pu prendre le temps de lire les propositions du groupe précédent avant d'ajouter les leurs, puis un autre tour à eu lieu afin que chacun des trois groupes aie répondu à chacune des trois questions. Tout cela a duré 45 minutes. Les groupes sont ensuite retournés à leur table initiale, et ont eu dix minutes pour classer les propositions par ordre d'importance. Les trois propositions phares de chacune des tables ont ensuite été restituées à l'ensemble de l'audience, de la plus importante à la moins importante :

- **Conserver**
    - 1. La joie de vivre et les rêves
    - 2. La biodiversité locale
    - 3. La démocratie et la paix
- **Cesser**
    - 1. Le capitalisme
    - 2. Les nouveaux besoins superficiels et consuméristes
    - 3. De s'appuyer sur la valeur monétaire des choses
- **Créer**
    - 1. Une sécurité sociale de l'alimentation
    - 2. Plus de légitimité, pour les associations environnementales, à prendre part à l'aménagement du territoire et aux pratiques agricoles
    - 3. Des taxes sur les énergies polluantes et les transports polluants

Cette restitution achevée, chaque groupe a disposé de quelques minutes pour proposer la première mesure à mettre en place pour atteindre ces objectifs. Les trois mesures ont ensuite été présentées à l'ensemble de l'audience et ont fait l'objet d'un vote à main levée afin d'y

attribuer des points. L'objectif était de déterminer quelle mesure recueillait le plus de soutien. Voici le résultat :

- Un système de démocratie participative (à l'échelle locale) : 27 points
- Éduquer aux valeurs de solidarité et d'écologie : 26 points
- Un plafonnement des revenus par le haut : 13 points

Force est de constater que la plupart des propositions en tête et deux des trois mesures suggérées relèvent davantage de l'échelle nationale (voire internationale) que de celle du territoire. C'est donc que les participants et participantes considèrent que d'importants freins et leviers pour construire leurs territoires futurs se situent à une échelle supra-territoriale. Toutefois, si l'on s'intéresse à l'ensemble des propositions faites (84), les deux tiers relèvent totalement ou partiellement de l'échelle territoriale, et un tiers seulement de l'échelle nationale. Les deux thèmes en tête sont ceux de la biodiversité et du patrimoine naturel d'une part, et de l'économie et la production d'autre part. Dans le premier cas, il est principalement question de préserver et reconstituer les paysages et les espaces naturels locaux (haies, forêts, zones humides, biodiversité…) tout en favorisant le lien entre ces espaces et les habitants et habitantes (éducation, accès). Cela suggère aussi de les protéger de l'arrachage des haies, de l'épandage de pesticides et d'autres formes de pollution. Ce thème n'est pas sans lien avec celui de l'aménagement et de l'urbanisme, secondaire mais qui suscite des préoccupations vis-à-vis de l'artificialisation des sols à la campagne (industries, lotissements, centres commerciaux) et du manque de nature en ville.

Pour ce qui relève de l'économie et de la production, bon nombre de propositions remettent directement en cause les principes du système économique capitaliste moderne et mondialisé, qui repose sur l'accumulation des richesses par quelques-uns, le productivisme, le consumérisme et le libre-échange international. Sont critiquées la superficialité des besoins qu'il suscite, la primeur de la valeur monétaire, la pollution qu'il engendre (plastiques, transport, énergie…), mais aussi les conditions de travail sur lesquelles il repose (manque de sens, surexploitation). Face à ces éléments sont prônés les circuits courts, la récupération, la réparation et le recyclage, les échanges non monétaires (troc, services gratuits, entraide…), le plafonnement des revenus et la garantie d'un revenu minimal, ou encore le maintien des services publics.

Les thèmes les plus récurrents après ceux déjà mentionnés sont l'agro-alimentaire (consommer des produits de meilleure qualité, produire localement, de manière plus raisonnée et non industrielle, avec le soutien des pouvoirs publics y compris locaux), la démocratie et la participation citoyenne (pouvoir participer aux prises de décision et prendre part aux actions menées), la vie sociale (lien social, solidarité, écoles, mieux communiquer entre nous, se montrer ouvert d'esprit). Viennent ensuite les transports et la mobilité (donner moins de place à la voiture et plus aux transports en commun et au vélo), l'éducation (à tous les âges et sur tous les sujets), la culture (valoriser le patrimoine et les traditions qui sont cohérents avec les enjeux actuels) et l'énergie (s'émanciper des énergies fossiles).

Ces thèmes sont présentés comme si l'ensemble des propositions était cloisonné, mais elles forment en réalité un tout cohérent et font écho les unes aux autres : la participation citoyenne est revendiquée dans tous les domaines et elle est nourrie par l'éducation ; les propositions sur la production agricole, les transports ou l'énergie sont liées à celles concernant le fonctionnement économique et les enjeux environnementaux, etc. Si les idées fourmillent, les lignes directrices sont assez claires : il y a un désir citoyen de reprendre collectivement la main sur des éléments qui affectent directement et concrètement leur vie quotidienne et leur territoire social et naturel, et un rejet d'un système économique sur

lesquels ils n'ont pas de prise et qui dégrade autant le tissu social et culturel que l'environnement naturel et la santé humaine.

Ajoutons pour conclure que cet atelier nous apprend une dernière chose. Le territoire dispose d'habitants et habitantes capables de réfléchir à ses enjeux et de proposer des solutions, et prêts à se mobiliser pour lui, collectivement. Aussi modeste fut-il, c'est ce dont a témoigné cet atelier, par ses résultats mais aussi par l'enthousiasme dont ont fait preuve celles et ceux qui y ont participé sans savoir de quoi il serait question, et qui nous ensuite ont fait part de leur satisfaction, voire de leur frustration que ça n'ait pas été plus long. Un grand merci à elles et eux !

Photographies prises lors de l'Atelier des 3 C

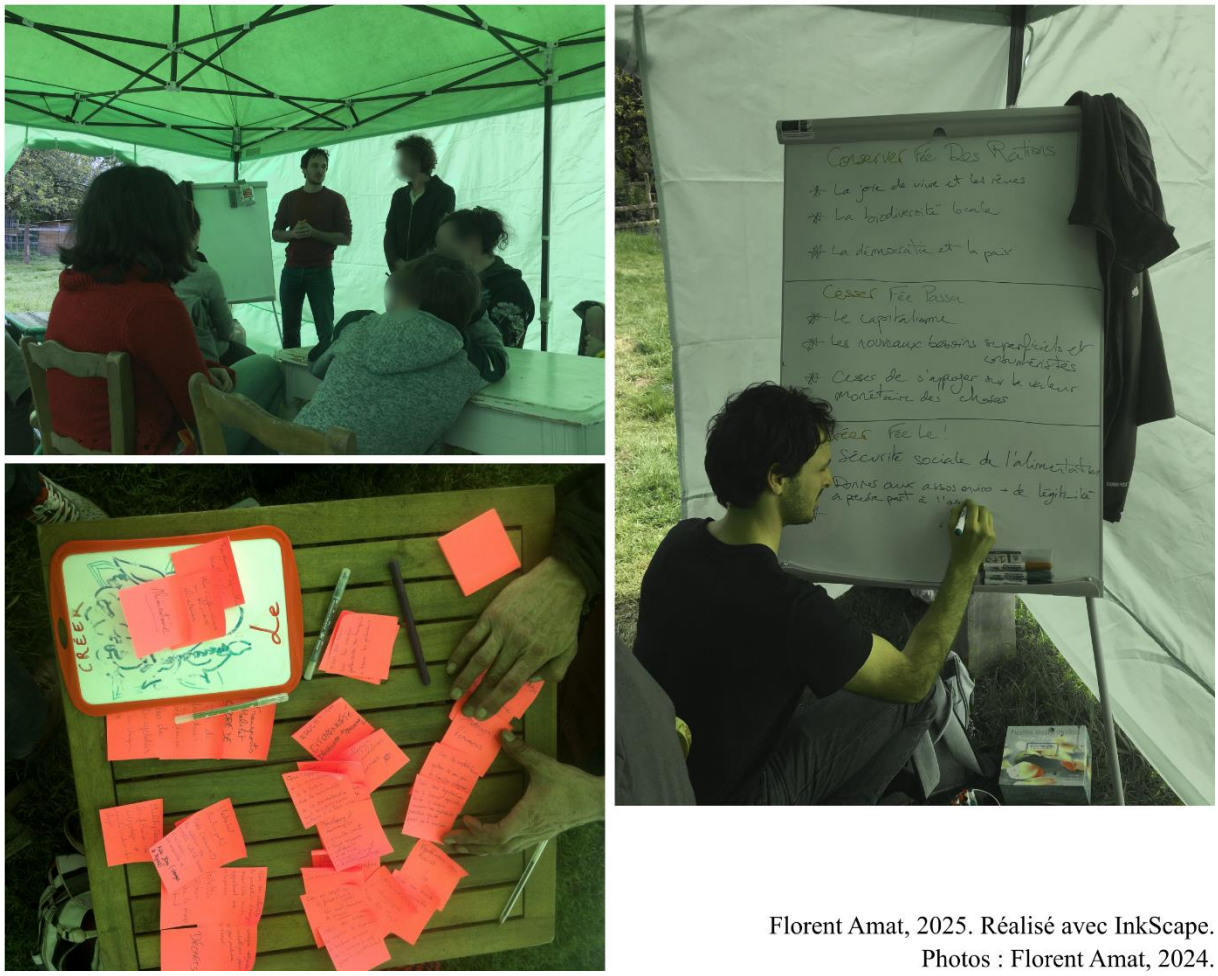

Florent Amat, 2025. Réalisé avec InkScape.
Photos : Florent Amat, 2024.

Annexe 5. Lexique de l'analyse de réseau d'après Beauguitte (2016, 2023) et Venturini *et al.* (2015)

Alter : voir Réseau personnel.

Assortativité : tendance des sommets d'un graphe à être reliés à d'autres sommets similaires en termes de degré. D'autres formes d'assortativité peuvent être calculées en fonction d'autres paramètres. L'assortativité d'un graphe a une valeur entre -1 et 1. Si elle tend vers 0, le graphe n'est pas assortatif. Si elle tend vers 1, il est assortatif. Si elle tend vers -1, il est disassortatif, ce qui signifie que les sommets ont tendance à *ne pas* être reliés à d'autres sommets similaires.

Autorité : sommet au degré entrant élevé dans un réseau orienté (*i.e.* qui est beaucoup cité).

Composante connexe : lorsque certains points ou groupes de points d'un graphe ne sont pas reliés au reste du graphe, celui-ci est dit non connexe. Il contient alors un ou plusieurs sous-graphes, appelés composantes connexes, composés de plusieurs sommets reliés entre eux, mais non reliés au reste du graphe.

Composante principale : lorsqu'une composante connexe est d'ordre et de taille bien supérieure aux autres composantes d'un graphe, on peut la qualifier de composante principale.

Degré entrant : dans un réseau orienté, le degré entrant d'un sommet correspond au nombre de liens adjacents dirigés vers ce sommet.

Degré sortant : dans un réseau orienté, le degré sortant d'un sommet correspond au nombre de liens adjacents partant de ce sommet.

Degré : le degré d'un sommet correspond au nombre de liens adjacents à ce sommet.

Densité : la densité est le rapport entre le nombre de liens d'un réseau et le nombre maximal de liens possibles dans ce réseau.

Diamètre : le diamètre est égal au plus long des plus courts chemins d'un graphe.

Efficacité : l'efficacité d'un réseau personnel rend compte de la distance entre ses sommets, une fois *ego* retiré du graphe. Autrement dit, elle rend compte de la qualité de circulation de l'information au sein de ce réseau en l'absence d'*ego*. On la calcule en faisant le ratio entre taille effective (degré d'*ego* moins la moyenne des degrés des *alters*) et le nombre d'*alters*. Comprise entre 0 et 1, elle tend vers 0 si les alters du réseau personnel sont largement connectés les uns aux autres (forte qualité de circulation de l'information), et vers 1 dans le cas contraire (faible qualité de circulation de l'information).

Ego : voir Réseau personnel.

Fragmentation : la fragmentation d'un réseau personnel rend compte du niveau de connexion entre ses composantes une fois *ego* retiré du graphe. On la calcule en faisant le ratio entre le nombre de composantes connexes moins un et l'ordre du graphe moins un. Comprise entre 0 et 1, elle vaut 0 s'il n'y a qu'une composante (pas de fragmentation) et 1 si le réseau personnel n'est composé que de sommets isolés (fragmentation maximale).

Hub : sommet au degré sortant élevé dans un réseau orienté (*i.e.* qui cite beaucoup).

Modularité : la modularité mesure le niveau de partitionnement des nœuds d'un graphe en différentes classes (ou communautés). Pour ce faire, elle maximise le nombre de liens au sein de chaque classe et limite le nombre de liens entre chaque classe. Différents algorithmes permettent de la calculer, avec des résultats variables.

Ordre : l'ordre d'un graphe est égal au nombre de sommets du graphe.

Orientation du réseau : un réseau est dit orienté si les liens entre deux sommets sont dirigés, *i.e.* s'ils partent d'un sommet et vont vers l'autre. On le dit non orienté si les liens sont réciproques.

Plus court chemin : le plus court chemin entre deux sommets correspond au nombre minimal de liens à emprunter pour relier ces sommets.

Réciprocité : la réciprocité indique la part de liens mutuels parmi l'ensemble des liens d'un graphe dirigé.

Réseau personnel (*ego-network*) : au sein d'un réseau, le réseau personnel d'un sommet *s* (ou *ego*) est un sous-réseau composé uniquement des sommets reliés à *s* (ou *alters*) et des liens entre ces sommets. Généralement, on n'inclut pas *s* dans les représentations graphiques et les analyses de son réseau personnel, puisqu'il est par définition relié à l'ensemble des *alters*.

Sommet isolé : un sommet isolé est un sommet qui n'est relié à aucun autre.

Taille : la taille d'un graphe est égale au nombre de liens du graphe.

Annexe 6. Profil synthétique des membres des collectifs rencontrés

Collectif	Nb adultes[a]	Genre			Âge				Origine		
		Hommes	Femmes	Non binaire	26-40 ans	41-55 ans	56-70 ans	Inconnu	Rurale	Urbaine ou périurbaine	Inconnue
A1	19	7	12	0	9	4	3	3	2	6	11
A2	3	2	1	0	1	2	0	0	2	0	1
A3	11	6	5	0	0	0	2	9	0	0	11
A4	3	1	2	0	1	0	1	1	0	1	2
A5	5	3	2	0	4	0	0	1	3	1	1
Total Ariège	*41*	*19*	*22*	*0*	*15*	*6*	*6*	*14*	*7*	*8*	*26*
O1	13	6	7	0	9	3	0	1	7	2	4
O2	4	2	2	0	4	0	0	0	0	2	2
O3	4	3	1	0	4	0	0	0	3	0	1
O4	5	3	2	0	3	0	2	0	3	0	2
O5	6	3	3	0	4	0	2	0	4	1	1
O6	2	1	1	0	0	0	2	0	0	2	0
Total Orne	*34*	*18*	*16*	*0*	*24*	*3*	*6*	*1*	*17*	*7*	*10*
G1	11	5	4	1	5	1	0	5	1	3	7
G2	3	2	1	0	2	0	0	1	0	2	1
G3	17	7	9	1	10	3	2	2	2	12	3
Total Gaspésie	*31*	*14*	*14*	*2*	*17*	*4*	*2*	*8*	*3*	*17*	*11*
TOTAL	*106*	*51*	*52*	*2*	*56*	*13*	*14*	*23*	*27*	*32*	*47*

[a] Nombre connu de membres ou anciens membres permanents ou éventuels membres qui n'y vivent qu'une partie de l'année, ou candidats à l'intégration pas encore officiellement membres. Nous ne disposons pas de données pour chaque personne pour chaque catégorie.

Collectif	Niveau de diplôme				Occupation				
	Pas de diplôme post-secondaire	Diplôme post-secondaire non-supérieur ou supérieur court	Licence ou équivalent	Master, Doctorat ou équivalents	Inconnu	Actif en lien avec lieu	Actif hors du lieu	Inactif	Inconnue
A1	0	0	0	4	15	1	1	10	7
A2	1	0	0	0	2	1	0	2	0
A3	0	0	0	0	11	0	0	1	10
A4	1	0	0	1	1	0	1	1	1
A5	0	0	0	1	4	2	1	1	1
Total Ariège	2	0	0	6	33	4	3	15	19
O1	1	1	1	1	9	2	4	3	4
O2	0	0	1	2	1	0	4	0	0
O3	0	1	0	2	1	2	2	0	0
O4	0	0	0	1	4	0	3	2	0
O5	0	1	0	0	5	2	2	2	0
O6	0	0	0	1	1	0	0	1	1
Total Orne	1	3	2	7	21	6	15	8	5
G1	1	3	0	0	7	3	0	1	7
G2	0	0	1	0	2	0	1	0	2
G3	1	3	4	3	6	11	5	0	1
Total Gaspésie	2	6	5	3	15	14	6	1	10
TOTAL	**5**	**9**	**7**	**16**	**69**	**24**	**24**	**24**	**34**

Annexe 7. Profil synthétique des acteurs publics et parapublics participants à la recherche

Terrain	Code	Statut	Sexe	Âge	Diplôme	Instance	Ancienneté	Origine	A vécu hors région
Ariège	AE10[a]	Représentant	H	60-70	Pas de diplôme post-secondaire	Collectivité territoriale	9	Locale	Non
	AE10[a]	Représentant	F	60-70	Post-secondaire non-supérieur ou supérieur court[b]	Collectivité territoriale	9	Locale	Oui
	AA09	Administrateur	F	30-40	Master ou équivalent	Collectivité territoriale	3	Extérieure	Oui
	AA11	Administrateur	F	30-40	Master ou équivalent	Parapublic	7	Extérieure	Oui
	AA12	Administrateur	F	30-40	Master ou équivalent	Collectivité territoriale	5	Extérieure	Oui
	AA13	Administrateur	H	30-40	Doctorat ou équivalent	Collectivité territoriale	2	Extérieure	Oui
	AA15	Administrateur	H	50-60	Licence ou équivalent	Services déconcentrés de l'État	7	Extérieure	Oui
Gaspésie	GE04	Représentant	H	50-60	Post-secondaire non-supérieur ou supérieur court	Collectivité territoriale	2	Locale	Non
	GE05	Représentant	H	30-40	Licence ou équivalent	Collectivité territoriale	6	Locale	Oui
	GE14	Représentant	H	50-60	Licence ou équivalent	Assemblée nationale	1	Locale	Oui
	GE16	Représentant	H	60-70	Post-secondaire non-supérieur ou supérieur court[b]	Collectivité territoriale	10	Locale	Non
	GA01	Administrateur	H	30-40	Licence ou équivalent[b]	Collectivité territoriale	13	Locale	Oui
	GA02	Administrateur	H	30-40	Post-secondaire non-supérieur ou supérieur court	Collectivité territoriale	2	Locale	Incertain
	GA03	Administrateur	H	50-60	Master ou équivalent[b]	Services déconcentrés de l'État	3	Locale	Oui
	GA17	Administrateur	H	50-60	Post-secondaire non-supérieur ou supérieur court	Collectivité territoriale	2	Locale	Oui
Orne	OE08	Représentant	F	60-70	Post-secondaire non-supérieur ou supérieur court	Collectivité territoriale	2	Locale	Oui
	OE18	Représentant	F	60-70	Master ou équivalent	Assemblée nationale	3	Locale	Oui
	OA06	Administrateur	H	40-50	Licence ou équivalent	Services déconcentrés de l'État	3	Locale	Oui
	OA07	Administrateur	F	30-40	Master ou équivalent	Parapublic	2	Locale	Oui

[a] Double entretien.

[b] Donnée incertaine, le niveau le plus élevé entre deux possibilités a été attribué.

Annexe 8. Principales catégories mobilisées par les membres de collectifs ou par d'autres habitants des territoires ruraux pour s'opposer

Principales catégories mobilisées par les membres de collectifs ou par d'autres habitants des territoires ruraux pour s'opposer

Les termes alignés dans le tableau sont généralement opposés, mais peuvent aussi être mobilisés sans référence à un opposé, et certaines catégories ne sont jamais ou presque mobilisées en opposition à une autre. Toutes les catégories ne sont pas mobilisées par tous les acteurs, et les acteurs d'une ligne ou colonne peuvent parfois se retrouver dans la ligne ou colonne opposée.

Désigne / **Mobilisé par**	**Membres de collectifs**	**Autres habitants**
Membres de collectifs	Néo-ruraux (néos)	Ruraux ; locaux ; gens du coin Autochtones (en Ariège) Ariégeois ; Gaspésiens ; Ornais
	Écolos	Conventionnels ; conservateurs ; réactionnaires
		Chasseurs
Autres habitants	Néo-ruraux (néos) ; étrangers ; citadins ; Parisiens (en France) ; 5-1-4 (en Gaspésie, indicatif téléphonique de Montréal) Marginaux ; alternatifs (en Ariège) ; peluts (en Ariège, litt. « poilus » en Occitan)	Ruraux ; locaux ; anciens ; gens d'ici Autochtones (en Ariège) Traditionnels Ariégeois, Gaspésiens, Ornais
	Écologistes (écolos) ; hippies ; beatniks ; alternatifs (en Ariège) ; peluts (en Ariège, litt. « poilus » en Occitan)	Traditionnels Agriculteurs ; chasseurs
	Assistés (en France)	Travailleurs (en France)
	Secte	

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ III

SUMMARY IV

REMERCIEMENTS V

SOMMAIRE VII

LISTES VIII

Liste des abréviations viii

Liste des cartes ix

Liste des figures x

Liste des tableaux xii

Liste des encadrés xiii

INTRODUCTION 1

L'habitat collectif et écologique en milieu rural : expérimenter des modes de vie et d'organisation alternatifs 1

Une forme singulière d'alternative rurale dans un contexte de mutation des espaces ruraux et de transition (socio-)écologique 3

L'habitat collectif et écologique : un objet en tension 3

De la néo-ruralité contestataire aux alternatives rurales : quête de sens et exemplarité 5

La déstructuration-restructuration des espaces ruraux occidentaux comme contexte 8

La transition (socio-)écologique : une notion controversée 9

Problématique et questions de recherche 10

Plan de la thèse 13

PARTIE 1 : UNE PERSPECTIVE PRAGMATISTE ET RELATIONNELLE ADOSSÉE À UNE MÉTHODOLOGIE MIXTE : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE, THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE 15

Préambule : Le paradigme pragmatiste et ses présupposés 15

Chapitre 1. La perspective relationnelle au service d'une géographie politique des espaces ruraux : dépasser le micro-social 19

1.1 Avant-propos : construire un cadre théorique 19

1.2 Les alternatives rurales et les habitats collectifs et écologiques au-delà de la politique du quotidien. Les apports de la géographie 21

1.2.1 Des alternatives caractérisées par leur politisation et leur engagement quotidien 23

1.2.2 L'impact social des alternatives rurales ou la question de l'équilibre à trouver entre radicalité et intégration 26

1.2.3 La dimension géographique des alternatives rurales. Ruralité, ancrage territorial, réticularité 28

1.2.4 Poursuivre la lecture géographique et dépasser la politique du quotidien 31

1.3 La ruralité, objet de controverse pris dans des logiques trans- et supra-locales 33
1.4 Perspective relationnelle et géographie politique anglophone : appréhender les spatialités dans leur diversité et leurs interrelations 42
1.5 Pour une conception large du politique. Politique et idéologies chez Michael Freeden 50
1.5.1 Freeden et le politique : une perspective multidimensionnelle 50
1.5.2 Les idéologies comme constructions et objets de contestation 52
1.5.3 Appréhender les idées politiques par l'analyse morphologique des idéologies 54
1.6 Synthèse. Quatre concepts clefs au service d'une approche relationnelle des habitats collectifs et écologiques 56
1.6.1 Le triptyque territoire-territorialité-territorialisation pour aborder les interactions au sein des espaces ruraux 57
Territorialité et territorialisation chez Raffestin et Di Méo 59
Territorialité chez Bédard et Lajarge 61
Territorialisation chez Bédard 64
1.6.2 La réticularité au-delà des territoires, révélatrice d'autres stratégies socio-spatiales 65
Chapitre 2. Une méthodologie mixte concomitante et multi-niveaux pour saisir la complexité des phénomènes à l'œuvre 70
2.1 Le recensement des projets d'habitats collectifs et écologiques comme point de départ 74
2.1.1 La recension des projets via des moteurs de recherche et sites spécialisés 77
2.1.2 La recension automatisée de bases de données en ligne 81
2.1.3 La fusion des données et la constitution d'une base définitive 86
2.2 Au cœur du projet : une étude de cas multiples *via* l'enquête de terrain 88
2.2.1 La posture de recherche adoptée, de l'objectivation éthique à l'objectivation méthodologique 96
2.2.2 Autopsie de l'enquête de terrain 98
Le choix de l'Ariège, l'Orne et la Gaspésie 101
Les enjeux de l'observation participante au sein des habitats collectifs et écologiques 102
Les entretiens semi-directifs, approfondissement et complémentarité 107
Analyse documentaire et atelier participatif, des apports non négligeables 112
Quand et comment quitter le terrain 114
La restitution et la mobilisation des données et des résultats : validation et utilité de l'étude 115
2.3 L'analyse spatiale à but de contextualisation et de confirmation, première fenêtre sur l'échelle nationale 118
2.4 L'analyse du réseau hyperlien, seconde fenêtre sur l'échelle nationale et ouverture sur le transnational 119
2.4.1 Hyphe, outil quali-quantitatif de construction de réseau hyperlien 120
2.4.2 Principes fondamentaux de l'analyse de réseaux en sciences sociales 122
2.4.3 L'analyse visuelle des réseaux web, un complément aux approches quantitatives 123

2.5 L'analyse du discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique *via* des méthodes multiples, porte d'entrée sur les modalités du changement d'échelle 124
2.5.1 Un regard interdisciplinaire et transversal avec les Critical Discourse Studies et la Discourse-Historical Approach 125
2.5.2 L'analyse du discours numérique : prendre en compte les spécificités du corpus 128
2.5.3 Porter un regard géographique en considérant l'espace en analyse du discours 132
PARTIE 2 : UNE VARIÉTÉ DE RAPPORTS À L'ESPACE ET DE CONCEPTIONS POLITIQUES ABOUTISSANT À DES STRATÉGIES VARIÉES 136
Chapitre 3. L'habitat collectif et écologique en milieu rural depuis une perspective multi-située, du transnational au local 138
3.1 Un phénomène inégal en France et au Québec. Facteurs de répartition, acteurs clefs, proximités et hétérogénéité 138
3.1.1 Facteurs de répartition des habitats collectifs et écologiques à l'échelle nationale : conditions biogéophysiques, attractivité des territoires et contexte politique local. 139
Ruralité et environnement 142
France 142
Québec 146
Attractivité et vitalité des territoires 148
France 148
Québec 154
Contexte politique local 158
France 158
Québec 160
3.1.2 Les organismes de référence dans la sphère de l'habitat collectif et écologique, plus nombreux en France qu'au Québec 161
Les acteurs français 161
Les acteurs québécois 164
Les acteurs internationaux 166
3.1.3 L'analyse de réseau hyperlien, un regard transnational sur une interconnaissance relative 166
Le réseau fermé, structuré par les organismes de références 167
Généralités 167
Détection de communautés 173
Bilan 176
Le réseau ouvert, faiblement polarisé 178
Généralités 178
Détection de communautés 183
Bilan 189
3.2 Présentation des cas d'étude. Convergences et variété des contextes et des profils 189
3.2.1 L'Ariège, la Gaspésie et l'Orne, trois territoires ruraux de basse densité 189
La Gaspésie, « un pays de distance et de dispersion » 191
L'Ariège, un haut-lieu des alternatives rurales 193

L'Orne, un territoire peu attractif 196
Principaux enjeux sur nos trois terrains : socio-démographie, économie, environnement 198
3.2.2 Profil des collectifs et de leurs membres : tendances générales et variations selon le type de projet et le territoire d'implantation 201
Généralités sur les profils socio-démographiques des participants : une certaine différenciation selon le territoire d'élection 205
Esquisses de trajectoires biographiques : la bifurcation biographique, un invariable 209
Olivier : projet de vie personnel pour répondre à une quête de sens 210
Hélène : aboutissement ou étape d'un parcours mouvementé 210
Matthieu : découverte au hasard d'une rencontre 211
Lucille et Nicolas : bifurcation brusque suite à une prise de conscience écologique 211
Marc : continuité d'une trajectoire militante 212
3.2.3 Statut et territoire, facteurs de différenciation des acteurs publics et parapublics 213
Chapitre 4. Visions de l'avenir, de l'espace et idées politiques : accords et divergences dans les discours de la sphère de l'habitat collectif et écologique 216
4.1 Le discours de la Coopérative Oasis : fédérer une diversité de visions autour d'une micro-idéologie transformative 216
4.1.1 Présentation du corpus : caractéristiques du site web de la Coopérative Oasis 216
4.1.2 Les idées politiques du corpus 219
Le Manifeste des oasis 220
Qui sommes-nous ? 226
Notre histoire 229
L'observatoire des oasis 232
Les autres pages du corpus : les limites des relations immatérielles 234
4.1.3 Espace et temps dans le discours de la Coopérative Oasis : une double séparation ici/là-bas et aujourd'hui/demain 238
Mentions spatiales et temporelles 238
L'emboîtement des échelles socio-spatiales, de l'individu au global 238
La réticularité pour concilier quantité et diversité 243
L'environnement naturel : terre, vivant, ressources et climat 246
Quelques éléments sur les acteurs mentionnés 247
La double séparation spatiotemporelle : une téléologie de type utopique 250
4.1.4 Morphologie d'une micro-idéologie de transformation 255
4.2 Consensus et polarisations parmi les discours des habitats collectifs et écologiques : quatre grands types de discours 260
4.2.1 Au Festival Oasis, tensions entre membres autour de la politisation du réseau 260
Le « tournant » politique de la Coopérative Oasis 263
Consensus et polarisations au sein du mouvement 267

Valeurs et idées consensuelles, le discours de la Coopérative Oasis comme base commune 267
Quatre polarisations caractéristiques parmi les participants au Festival Oasis ... 269
4.2.2 Sur le terrain, constantes et variations dans les discours : proposition de typologie 275
Une vision de l'avenir pessimiste et une volonté de l'infléchir en agissant par le bas 276
Des clefs de lecture similaires mais investies d'une diversité de significations et interprétations : une typologie en quatre classes 279
Une forme de consensus sur le rural, pas sur l'urbain 295
Profils socio-démographiques et types de discours 298
Chapitre 5. Territorialités contrastées et territorialisations concurrentes : la contribution des collectifs à la transformation des territoires ruraux 304
5.1 Le territoire comme lieu de vie et d'attachement pour les collectifs : ancrage et intégration 305
5.1.1 Entre magnétisme et pragmatisme, facteurs d'attraction des lieux de vie et émergence d'un être-du-territoire 306
Accessibilité financière et stabilité économique 306
Ressources naturelles 307
Réseau familial et social 309
Magnétisme 310
5.1.2 Embrasser les contextes environnemental et socio-culturel pour s'ancrer au territoire, de l'être-de à l'être-par 313
Adaptation au contexte matériel 313
De l'adaptation à l'ancrage : le temps long 318
Être attentif au contexte social pour s'y intégrer… et le transformer 321
Soutien et règlementation 322
Économie des projets 324
Sociabilité et culture 325
5.2 Diversité de représentations et pratiques entre membres de collectifs et autres habitants : convergences et discordances à la source de territorialités contrastées 329
5.2.1 Néo-ruraux et ruraux de longue date : une clef de lecture pertinente mais limitante qui mobilise avant tout l'être-de 330
5.2.2 Différentes représentations et pratiques, différents être-par-le-territoire : valeurs et choix de vie 335
La « valeur travail » en Ariège 335
Écologistes et réactionnaires dans l'Orne 340
En Gaspésie, productivisme et rapports marchands vs autoproduction et vision communautaire 343
5.3 Des territorialités contrastées aux territorialisations concurrentes : cohabitation, tensions et coopération entre acteurs dans et au-delà des territoires ruraux 350
5.3.1 Les préoccupations et représentations des acteurs publics et parapublics : intérêt, méfiance et opportunisme 352
5.3.2 Le cas gaspésien : l'environnement contre l'économie 354
5.3.3 Le cas ornais : convergence d'intérêts pour changer les mentalités 365

5.3.4 Le cas ariégeois : l'habitat alternatif, symbole des tensions… et de la cohabitation 371
5.4 Synthèse. Les habitats collectif et écologiques, acteurs d'une géographie politique des espaces ruraux dans un contexte de transition écologique 377
Chapitre 6. La variété des réticularités et jeux d'échelles des collectifs : révélatrice du lien entre rapport à l'espace et lecture politique 388
6.1 Les réseaux de sociabilité et d'entraide, une mobilité trans-locale et urbain-rural au service du développement des projets et de la transmission d'idées et pratiques 388
6.1.1 L'incontournable sociabilité familiale et amicale 388
6.1.2 Bénévoles et visiteurs : le territoire pris dans des réseaux (inter)nationaux 393
Les bénévoles 393
Les visiteurs 398
Sites internet et médias sociaux 400
6.2 L'inscription dans des réseaux militants, alternatifs et civils, une stratégie politique de changement d'échelle 403
6.2.1 La faible cohésion de la sphère de l'habitat collectif et écologique 403
Connaissance et rôle d'acteurs sympathisants de la sphère de l'habitat collectif et écologique 404
Relations entre habitats collectifs et écologiques 406
Échelles locale et régionale 406
Échelles supra-régionales 408
6.2.2 Les réseaux militants et alternatifs et les autres acteurs de la société civile : s'impliquer pour changer d'échelle 411
Les collectifs activistes (type 2) : une forte implication dans divers types de militantisme, à toutes échelles 412
Les projets centrés sur le développement local (type 1) : un engagement varié et limité 414
Les collectifs privilégiant l'introspection individuelle (type 3) : des réseaux avant tout alternatifs et (inter)nationaux 416
Le collectif visant l'autosuffisance (type 4) : un fonctionnement hors réseau 417
6.3 Les rapports aux pouvoirs (para)publics supra-locaux : évitement, dépendance, collaboration 419
6.3.1 L'importance du soutien financier des pouvoirs publics pour la plupart des projets : aides et subventions 419
6.3.2 Soutien et collaboration entre pouvoirs (para)publics et collectifs 422
6.3.3 Perception des pouvoirs (para)publics supra-locaux dans les collectifs visités 425
Une perception liée au type de collectif 426
La question du soutien financier 429
L'enjeu des normes et règlementations 431
6.4 Synthèse. Une réticularité au service des collectifs, reflet de leurs stratégies de développement, transmission et essaimage 434
CONCLUSION 441
Les apports d'une géographie relationnelle et pragmatiste des alternatives rurales 441

Faire dialoguer les approches et les échelles pour aborder la complexité : portée et limites de la méthodologie mixte 444
De la géographie des habitats collectifs et écologiques à une géographie politique des espaces ruraux 447
Vers un programme de recherche ? Perspective relationnelle, méthodes mixtes et pragmatisme 453
BIBLIOGRAPHIE 458
LIBRAIRIES R 492
ANNEXES 493
Annexe 1. Synthèse d'éléments caractéristiques des conceptions culturelle, politique et sociale de la territorialité selon Mario Bédard (2017) 493
Annexe 2. Charte d'engagement des utilisateurs de la BDD Habitats Participatifs-Oasis 494
Annexe 3. Certificat d'approbation éthique 495
Annexe 4. Compte rendu de l'Atelier des 3C 496
Annexe 5. Lexique de l'analyse de réseau d'après Beauguitte (2016, 2023) et Venturini *et al.* (2015) 498
Annexe 6. Profil synthétique des membres des collectifs rencontrés 500
Annexe 7. Profil synthétique des acteurs publics et parapublics participants à la recherche 502
Annexe 8. Principales catégories mobilisées par les membres de collectifs ou par d'autres habitants des territoires ruraux pour s'opposer 503
TABLE DES MATIÈRES 504

Géographie des habitats collectifs et écologiques en France et au Québec :
Des alternatives rurales plurielles en faveur de la transition socio-écologique

Les habitats collectifs et écologiques en milieu rural sont constitués par des groupes de personnes qui décident d'habiter à plusieurs sur un même terrain, à la campagne, afin d'expérimenter des modes de vie et d'organisation écologiques et alternatifs, dans une forme de politisation du quotidien. À travers l'étude de cet objet particulier dont les manifestations sont en nombre croissant depuis plus de deux décennies, en France et au Québec, cette thèse propose une contribution à une géographie politique des espaces ruraux périphériques, dans une perspective relationnelle, en observant les controverses sur leur avenir et sur leur place dans la transition socio-écologique. Par un regard porté à toutes les échelles et à travers diverses spatialités, elle met en lumière comment ces collectifs articulent différemment des rapports à l'espace et des idées politiques variés, aboutissant à des stratégies socio-spatiales diverses allant du repli micro-local dans une perspective presque autarcique à une ouverture large sur des réseaux (trans)nationaux dans une volonté de peser à ces échelles, en passant par une très forte implication dans le développement territorial dans l'espoir d'une transformation sociale par le bas. Pour ce faire, cette thèse se penche sur les discours et pratiques des collectifs, d'une part. D'autre part, elle s'intéresse à leurs interactions entre eux ainsi qu'avec une diversité d'acteurs, en particulier les élus et personnels administratifs locaux, en mobilisant les notions de territoire, territorialité, territorialisation et réticularité. Elle met ainsi en valeur la variété des modalités d'engagement politique de ces collectifs en lien avec leurs rapports à l'espace, au-delà de la seule politique du quotidien, mais aussi le poids que peuvent avoir des considérations d'ordres pragmatique, économique, affectif, ou autres dans de tels projets. Ces résultats permettent de replacer les collectifs dans des contextes plus larges, dont ceux de la mutation des espaces ruraux et de la transition socio-écologique, et de penser leur contribution à la quête de solutions aux crises sociales et environnementales. En mobilisant une approche multi-située et une méthodologie mixte, cette thèse permet de dépasser la lecture micro-sociale souvent propre à ce type d'objet. La méthodologie articule une enquête qualitative de terrain, une analyse du discours, une analyse spatiale et une analyse de réseau web, qui permettent de scruter les habitats collectifs et écologiques aux échelles québécoise et française, ainsi que sur Internet, et au sein de la région de la Gaspésie et des départements de l'Ariège et de l'Orne.

Mots-clefs : habitats collectifs et écologiques, alternatives rurales, néo-ruralité, transition socio-écologique, spatialités, approche multiscalaire, perspective relationnelle, méthodes mixtes, analyse morphologique des idéologies, France, Québec

Geography of eco-communities in France and Québec:
Diverse radical rural initiatives towards socio-ecological transition

Eco-communities in rural spaces are established by groups of people who decide to live collectively on the same site or land in the countryside to experiment with ecological and alternative lifestyles and forms of organization. Thus, they engage in a politicization of everyday life. These particular initiatives have been growing in popularity for more than two decades in France and Quebec. This thesis contributes to the political geography of peripheral rural spaces from a relational perspective, observing the controversies surrounding their future and their place in the sustanability transition. By looking at all scales and across multiple spatialities, it highlights how these eco-communities articulate different relationships to space and various political ideas. This results in diverse socio-spatial strategies ranging from micro-local retreat – in an almost autarkic way – to a broad openness to (trans)national networks – with the aim of scaling up –, as well as a very strong involvement in local development – demonstrating a drive to transform society from bottom up. To this end, this thesis firstly examines the discourse and practices of these collectives. Secondly, it focuses on their interactions with each other and with a variety of actors, particularly local public actors. Drawing on the concepts of territory, territoriality, territorialization and networking, the study highlights the variety of ways in which these collectives politically engage with regards to their relationships with space. Beyond everyday politics, it emphasizes the weight of different political practices and of pragmatic, economic, emotional, and other considerations for such initiatives. The results make it possible to place eco-communities in the broader contexts of rural change and sustainability transition. Moreover, they highlight their contribution to the search for solutions to social and environmental crises. By using a multi-sited perspective and mixed methods, this thesis goes beyond the micro-social level often associated with this type of studies. The methodology combines qualitative field research, discourse analysis, spatial analysis, and hyperlink network analysis. Thereby, the study investigates ecological community living in Québec and France, on the Internet, and in the regions of Gaspésie, Ariège, and Orne.

Keywords : eco-communities, radical rural, urban-to-rural migrations, socio-ecological transition, spatialities, multi-scalar approach, relational perspective, mixed methods research, morphological analysis of ideology, France, Québec